

■ Imagerie
d'après-guerre
■ Les Poches
de décembre

Demandez notre supplément

Industrie nucléaire : la France crée le numéro un de l'atome

LE GOUVERNEMENT a donné le coup d'envoi, jeudi 30 novembre, à la recomposition de l'industrie nucléaire française pour créer le numéro un mondial du secteur. L'opération consiste à intégrer dans une holding baptisée Topco l'ensemble de la filière française de l'atome (Cogema, CEA-I, Framatome). Le nouveau groupe possèdera également un pôle d'électronique et de nouvelles technologies. Employant 50 000 personnes, Topco pèsera 10 milliards d'euros (65,6 milliards de francs) de chiffre d'affaires, dont 75 % dans le nucléaire, et disposera d'une trésorerie de plus de 30 milliards de francs. Le montage négocié depuis plusieurs mois a pour vocation d'offrir des perspectives de développement dans la haute technologie à l'industrie nucléaire.

Lire page 20

L'Europe s'empare de la vache folle

- Bruxelles propose un plan radical de lutte contre la maladie
- Interdiction des farines animales dans toute l'Union
- Abattage des bovins de plus de trente mois qui n'auraient pas subi de test
- La Commission admet qu'aucun pays membre n'est épargné

LA COMMISSION européenne a adopté, mercredi 29 novembre, un plan draconien de lutte contre la maladie de la vache folle (ESB) : interdiction totale des farines animales, abattage des bovins de plus de trente mois qui n'auraient pas subi de test de dépistage de l'ESB, interdiction des intestins dans la chaîne alimentaire et donc destruction de ces organes. Ainsi, Bruxelles, qui, il y a une semaine encore, critiquait la France parce qu'elle avait interdit les farines animales, s'est ralliée à son avis. Il est vrai que, entre-temps, l'Allemagne et l'Espagne, qui se croyaient indemnes de la maladie, avaient à leur tour été touchées. « L'ESB est un problème qui se pose à l'échelle de l'Union, et qui exige une réponse au niveau de l'Union », a souligné le commissaire à l'agriculture, Franz Fischler, en présentant ses propositions, qui doivent être adoptées lundi 4 décembre par le conseil des ministres de l'agriculture. Pour expliquer le revirement d'une Commission qui, depuis le début de la



crise, en 1996, avait fait preuve de passivité, David Byrne, commissaire chargé de la santé et de la protection des consommateurs, a déclaré : « Une chaîne exceptionnelle d'événements appelait une réponse exceptionnelle » au niveau européen. Aussi la Commission condamne-t-elle les restrictions à l'importation de viande française décidées unilatéralement par l'Espagne, l'Italie, l'Autriche et le Portugal. Dans un entretien au Monde, le professeur Gérard Pascal, président du comité scientifique de la Commission, estime que l'embargo français sur le bœuf britannique « ne se justifie pas ».

Le ministre français de l'agriculture, Jean Glavany, a annoncé, mercredi, de nouvelles aides aux éleveurs, dont 500 millions de francs de prêts à bas taux d'intérêt. Les principales organisations professionnelles jugent que ce plan de soutien reste insuffisant.

Lire pages 2 et 3, notre éditorial page 17 et la chronique de Pierre Georges page 36



ESCLAVAGE

Trafic de femmes

Piégées à l'Est, vendues à l'Ouest

Près de 300 000 femmes d'Europe de l'Est travaillent comme prostituées en Europe de l'Ouest, dont 35 000 en Italie. Marion Van Renterghem raconte le calvaire de ces filles venues de Moldavie ou d'Ukraine, qui ont connu l'enfer de la prostitution forcée, la brutalité inouïe de la mafia albanaise, la vente de leur corps aux enchères. Et le combat d'un homme d'Eglise pour les sauver. p. 14-15

Calendrier des élections

LES SOCIALISTES ont réédifié, jeudi 30 novembre, la proposition de loi organique qu'ils ont déposée le même jour à l'Assemblée nationale, et qui sera discutée le 19 ou le 20 décembre, pour faire passer les élections législatives de 2002 après la présidentielle. Calqué sur celui de Raymond Barre (UDF), ce texte stipule que la législature prendra fin le 15 juin de la cinquième année suivant son élection, et que cette disposition s'appliquera à la présente Assemblée. Le RPR continue de dénoncer une inversion « de convenance », mais il est néanmoins embarrassé. L'Elysée a fait part, mercredi, d'une mise en garde de Jacques Chirac « contre la tentation de changer la règle du jeu peu avant une élection ».

Lire page 6

Maman Shakespeare n'habite plus à l'adresse indiquée

LONDRES

de notre correspondant

Adorateurs et admirateurs de William Shakespeare, touristes culturels ou humbles curieux qui vous pressez depuis deux siècles, par milliers, dans la petite ferme anglaise de Stratford-upon-Avon parce que la maman du maître, Mary Arden, y aurait grandi, une mauvaise nouvelle et une bonne vous attendent ci-après. La mauvaise, communiquée mercredi à Londres par l'honorable Shakespeare Birthplace Trust, est que le « barde d'Avon » n'a probablement jamais mis les pieds dans la célèbre maison de Mary Arden, qui fut pourtant revue, corrigée et restaurée dans son style original Tudor pour plaire aux cent mille chaland qui la visitent chaque année. *Beaucoup de bruit pour rien* (théâtre, 1598), comme aurait dit William ?

Il semble que l'auguste dame qui donna le jour à l'universel écrivain n'ait jamais habité là. Selon Richard Morris, un expert shakespearien, c'est un charbon dénommé John Jordan qui est, au XVIII^e siècle, à l'origine de cette « comédie des erreurs » un peu particulière. Reconverti en guide touristique pour profiter de la « Shakespearemania », qui battait son plein à l'époque, l'ancien

charron, sachant que le maître avait grandi dans le coin - les sites probables de sa naissance en 1564 et de sa mort en 1616, également à Stratford, sont connus, visités et « point du tout remis en cause », affirme M. Morris - avait tranquillement décidé que la jolie ferme qu'on apercevait là, dans la verdure, juste au coin de Featherbed Lane, devait être la bonne. Les générations suivantes de *Pèlerins passionnés* (sonnet) n'ont jamais contesté, et la visite de The House of Mary Arden figure depuis des lustres au programme de tous les guides et dépliants touristiques anglais.

Tant pis pour les dévots du passé. Voici la bonne nouvelle : en fouillant les archives du XVII^e siècle de l'East Sussex, un historien, le docteur Nat Alcock, a découvert la véritable adresse de la maman du génie. La ferme Glebe, où vécut Mary Arden, est située à Wilmcote, dans le Warwickshire, à 20 mètres seulement de l'autre, la mauvaise. La localisation est désormais certaine, puisque le chercheur a trouvé un bail datant de 1587 au nom d'Agnès Arden, belle-mère de Mary et grand-mère adoptive du créateur d'*Hamlet*. Une recherche complémentaire, effectuée dans les archives de l'Eglise anglicane à Bermondsey, au sud de Londres, a confirmé le tout.

Un peu triste pour les millions de touristes qui ont humé les murs de la « mauvaise » maison pour s'imprégner de l'esprit créateur, la direction du Shakespeare Trust, qui a financé la recherche, s'est cependant félicitée de la découverte. « Je suis sûr que mon excitation personnelle face à ce fabuleux développement sera partagée par beaucoup », disait mercredi le directeur du Trust, Roger Pringle. Coïncidence heureuse s'il en est, il se trouve que le Trust avait acheté la ferme Glebe en 1967 et qu'il lui suffit aujourd'hui de changer les pancartes. The House of Mary Arden va redevenir, dès avant Noël, la ferme Palmer, et la Glebe Farm, après quelques restaurations supplémentaires, héritera du titre qui lui revient.

Anne et Dangerfield Loveridge, qui furent les premiers touristes, mercredi, à avoir le privilège de visiter les deux maisons - la vraie et la fautive - pour le même prix, se sont déclarés ravis de l'aventure. M. Loveridge, plombier à Cobham, dans le Surrey, s'est dit convaincu que « les gens qui ont visité la mauvaise maison reviendront pour voir la bonne ». *Tout est bien qui finit bien* (théâtre, 1602)...

Patrice Claude

Trois partis mis en cause



LOUISE-YVONNE CASSETTA

PRÉSENTÉE comme l'ex « intendante » du RPR, Louise-Yvonne Casetta a été placée en garde à vue, jeudi 30 novembre, dans l'enquête sur les marchés d'Ile-de-France. Jean-Pierre Thomas, ex-PR, et Gérard Peybernes, PS, sont également interrogés par les juges.

Lire page 11

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 10 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 48 FB ; Canada, 2,50 \$ CAN ; Côte d'Ivoire, 900 F CFA ; Danemark, 15 KR ; Espagne, 225 PTA ; Gabon, 900 F CFA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 500 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 3000 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 270 PTE ; Réunion, 10 F ; Sénégal, 900 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,20 FS ; Tunisie, 1,4 Din ; USA (NY), 2 \$; USA (others), 2,50 \$.



Les yoyos de la politique budgétaire

COUPABLES, forcément coupables ! A étudier les pièces du procès qui est instruit, depuis peu, contre la politique économique du gouvernement, on se prend à penser que, dans un emportement à la Marguerite Duras, le verdict est déjà tombé, avant même que l'affaire soit jugée : encore une fois, les socialistes ont cédé à leur éternelle tentation, celle de gérer avec légèreté les deniers publics. Ne mettant pas à profit la conjoncture exceptionnellement favorable dont ils bénéficient pour réduire les déficits, ils traitent, de surcroît, les fonctionnaires avec une excessive générosité, multipliant les embauches d'agents publics et conduisant en leur faveur une politique salariale exagérément généreuse. Coupables, donc, puisque, à l'évidence, c'est, à quelques encablures des élections présidentielle et législatives, le clan des « dépenso-philés » et des « étatolâtres » - comme semblait le craindre récemment le ministre des finances - qui est aux commandes et remporte, depuis la fin de l'été, les grands arbitrages économiques et sociaux soumis au premier ministre.

L'ennui, pourtant, avec ce procès, c'est qu'il est trop rondement mené. Est-on certain d'avoir pris le

temps d'examiner toutes les pièces du dossier ? L'exercice n'est pas superflu, car il révèle que, si le gouvernement est sans doute coupable, ce n'est pas forcément des turpitudes qu'on lui impute. Car que lui reproche-t-on ? Il y a une première pièce à conviction, qui ne semble guère difficile à interpréter : c'est le collectif budgétaire de fin d'année. Ce projet de loi de finances rectificative affiche, en effet, un déficit budgétaire de 209 milliards de francs pour 2000, alors qu'en exécution pour 1999, le solde s'est établi à 206 milliards. D'une année sur l'autre, la hausse est donc infime. Tout juste 3 petits milliards. Mais beaucoup se sont empressés d'y voir la preuve incontestable que le gouvernement cédait à la facilité.

Pensez donc ! A peine inférieure à 3,5 %, la croissance devrait atteindre, en 2000, son niveau le plus élevé de la décennie écoulée, générant des plus-values de rentrées fiscales véritablement exceptionnelles (75 milliards de francs). Et, malgré cela, le gouvernement n'est pas parvenu à abaisser le déficit. Tout un symbole, effectivement...

Laurent Mauduit

Lire la suite page 17



GUYANE

Emeutes à Cayenne

Cayenne est sous haute surveillance policière. Dans la préfecture de Guyane, département d'outre-mer travaillé par un mouvement indépendantiste puissant, des émeutes ont fait, depuis lundi 27 novembre, cinq blessés graves. Quatre gendarmes et une jeune fille de dix-sept ans ont été atteints par balles au cours d'affrontements avec des bandes armées. Des magasins ont été pillés (photo). p. 8



SALON NAUTIQUE

La plaisance, passion française

Le Salon nautique attend 300 000 visiteurs, porte de Versailles à Paris, du samedi 2 au lundi 11 décembre. Qu'ils choisissent un voilier ou un bateau à moteur, voire un kayak de mer, l'engouement des Français pour le tourisme bleu ne se dément pas. Les plaisanciers privilégient le confort à bord et considèrent leur bateau comme une résidence secondaire. p. 27

International	2	Tableau de bord	24
France	6	Aujourd'hui	27
Société	10	Météorologie-Jeux	30
Régions	13	Culture	31
Horizons	14	Guide culturel	33
Carnet	18	Kiosque	34
Entreprises	20	Abonnements	34
Communication	23	Radio-Télévision	35

Ce numéro comporte un cahier central folioté de I à IV, compris entre les pages 18 et 19.

CRISE La Commission européenne a adopté, mercredi 29 novembre, un nouveau plan radical de lutte contre l'épidémie d'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB, ou maladie de

la vache folle), qui sera examiné, lundi 4 décembre, par les ministres de l'agriculture des Quinze. ● **LES FARINES CARNÉES** sont interdites dans l'alimentation de tous les ani-

maux de ferme de l'Union européenne. ● **LES BOVINS** âgés de plus de trente mois, non testés vis-à-vis de l'ESB, devront être éliminés. ● « **AUCUN PAYS** de l'Union euro-

péenne n'est aujourd'hui indemne de la maladie de la vache folle », estime, dans un entretien au Monde, le professeur Gérard Pascal, président du comité scientifique directeur de la

Commission européenne. ● **LE MINISTRE** français de l'agriculture, Jean Glavany, a présenté de nouvelles mesures d'aide aux éleveurs bovins. (Lire aussi notre éditorial page 17.)

Bruxelles réclame un plan de lutte drastique contre la vache folle

La Commission européenne prévoit l'interdiction, pour une période initiale de six mois, de toutes les farines carnées dans l'alimentation des animaux de ferme et préconise que tous les bovins non testés et âgés de plus de trente mois soient déclarés impropres à la consommation

BRUXELLES

de notre bureau européen

Interdiction des farines carnées, afin d'être certain qu'elles n'entrent pas dans les chaînes alimentaires des ruminants, destruction des bovins de plus de trente mois non-testés pour la maladie de la vache folle, extension à la totalité des intestins des organes qui doivent être impérativement détruits : la Commission européenne a adopté, mercredi 29 novembre, un plan radical de lutte contre l'épidémie d'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB ou maladie de la vache folle) qui sera examiné, lundi 4 décembre, par les ministres de l'agriculture des Quinze. Elle entend ainsi restaurer la confiance des consommateurs - sérieusement ébranlée, comme en témoigne la baisse per-

sistante des achats - mais aussi rétablir la cohésion communautaire, en pleine déroute. « L'ESB est un problème qui se pose à l'échelle de l'Union et qui exige une réponse au niveau de l'Union », a souligné le commissaire Franz Fischler en présentant ces propositions.

La Commission, il y a encore une semaine, estimait que l'interdiction des farines animales ne s'imposait pas et critiquait la France pour avoir agi dans ce sens. « Une chaîne exceptionnelle d'événements appelle une réponse exceptionnelle », a fait valoir David Byrne, le commissaire chargé de la santé et de la protection des consommateurs, pour justifier ce soudain revirement. Il a énuméré l'apparition de cas d'ESB en Allemagne et en Espagne - indiquant, coup de griffe à Berlin, que

ça n'avait pas été une surprise, ni pour lui ni pour les Allemands -, les doutes surgis sur l'efficacité des contrôles dans certains Etats membres, les mesures nationales prises par plusieurs pays (en tête desquels la France), l'avis rendu mardi par le comité scientifique directeur de l'UE et, enfin, la dégradation spectaculaire de la confiance des consommateurs.

FIABILITÉ DES CONTRÔLES

Bref, à entendre M. Byrne, la Commission change de cap mais ne se renie pas : l'interdiction des farines, hier dénoncée, est considérée aujourd'hui comme nécessaire en raison du manque de fiabilité des contrôles exercés par les Etats membres. Si ces contrôles étaient efficaces, si la réglementation communautaire était correctement appliquée, une telle mesure n'aurait effectivement pas de sens... C'est une interdiction - en principe temporaire - des farines animales que propose maintenant la Commission. « Le temps de nous laisser examiner à fond la situation dans les Etats membres. Si nous arrivons à la conclusion qu'on ne peut contrôler la circulation de ces farines de façon adéquate, l'interdiction deviendra définitive. Si on conclut le contraire, mais j'en doute, elle pourra être levée », a précisé le commissaire.

La condamnation des mesures unilatérales vise aussi les restrictions à l'importation décidées par l'Espagne, l'Italie, l'Autriche, le Portugal contre les viandes françaises. Le comité scientifique directeur a

estimé qu'elles n'étaient pas fondées. M. Byrne pense que son plan d'urgence rassurera suffisamment les gouvernements concernés pour qu'ils acceptent lundi la levée de ces embargos plus ou moins partiels. Le 20 novembre, les ministres de l'agriculture ont approuvé la mise en œuvre de deux programmes de tests de dépistage : l'un visant les animaux « à risque » de plus de

contribuerait à rassurer les consommateurs mais aiderait aussi à stabiliser le marché.

Le commissaire à l'agriculture, qui doit se préoccuper du sort des éleveurs, ne croit pas beaucoup, dans les circonstances présentes marquées par une baisse continue de la consommation, aux vertus d'achats publics d'intervention : sans vraies possibilités d'écoule-

qui passerait de 60 % aujourd'hui à 80 % (il s'agit des aides directes au revenu, versées en fonction du nombre de bovins et qui compensent les baisses de prix décidées depuis 1992 au titre de la réforme de la PAC).

Ce plan d'urgence aura, s'il est retenu, un coût élevé, à la mesure de l'inquiétude et du désordre qui prévalent aujourd'hui dans l'Union. Selon M. Fischler, le coût de l'incinération des farines, à la charge des Etats membres, serait de l'ordre de 3 milliards d'euros par an. Quant au coût du programme de destruction des animaux de plus de trente mois non-testés, il est difficile de l'évaluer avec précision car il dépendra de la diligence avec laquelle les autorités nationales mettront en œuvre les tests. Selon les estimations bruxelloises, il faut compter 200 millions d'euros pour 100 000 tonnes de viandes détruites, dont 70 %, soit 140 millions, à charge du budget européen. En prenant une hypothèse de 625 000 tonnes à incinérer, on arrive à un total de 875 millions d'euros à supporter par le budget communautaire en 2001. Dans l'hypothèse où le marché ne se redresserait pas, il faudrait sans doute aller au-delà, autrement dit ajouter des achats publics d'intervention à la destruction des animaux de plus de trente mois non-testés. Avec le risque de dépasser la marge budgétaire disponible telle qu'elle résulte des « perspectives financières » arrêtées en mars 1999 à Berlin.

Philippe Lemaître

Les propositions de la Commission

Voici les principales propositions de la Commission européenne, qui doivent être discutées lundi 4 décembre au Conseil agricole :

● **Suspension générale** (pour une période initiale de six mois) de l'utilisation des farines carnées dans l'alimentation de tous les animaux de ferme de l'Union européenne.

● **Elimination** de la chaîne alimentaire de tous les bovins âgés de plus de 30 mois qui n'auraient pas été testés vis-à-vis de la maladie de la vache folle à l'abattoir.

● **Avis favorable** du Comité

scientifique directeur de l'Union européenne à l'égard de la France, jugeant qu'il n'y avait pas

« d'élément scientifique nouveau justifiant » les embargos partiels décrétés ces dernières semaines de manière unilatérale par l'Autriche, l'Italie et l'Espagne sur les bovins français ou leurs produits dérivés.

● **Priorité** pour la Commission de « ressusciter la confiance » des consommateurs.

● **Mise en place** de tests systématiques des bovins âgés, que la Commission espère rendre opérationnels dès le second semestre 2001.

Moscou suspend les importations de viandes de Pologne

Après avoir suspendu ses importations de viandes bovines en provenance de Grande-Bretagne, de Suisse et de plusieurs régions françaises, la Russie vient de décider une mesure similaire pour ses importations en provenance de Pologne. Moscou dispose de rapports établissant l'existence de cas de vache folle en Pologne et adoptera les mesures qui s'imposent, a indiqué Gennady Onishchenko, vice-ministre russe de la santé, cité par l'agence RIA-Novosti.

Pour sa part, la Slovaquie vient d'interdire toutes les importations de bœuf et produits dérivés en provenance du Danemark, d'Espagne et d'Allemagne. Des mesures semblables avaient déjà été prises par Ljubljana concernant les importations de Grande-Bretagne, d'Irlande, du Portugal, de France et de Suisse ainsi, depuis 1998, qu'à l'encontre de celles en provenance de la Belgique et des Pays-Bas. - (AFP)

trente mois à partir du 1^{er} janvier 2001, l'autre l'ensemble des animaux de trente mois à compter du 1^{er} juillet 2001.

C'est ce second programme dont la Commission veut maintenant encourager l'exécution effective en recommandant que les animaux de plus de trente mois qui n'auront pas été testés ne puissent pas entrer dans la chaîne alimentaire et soient donc détruits. Selon Franz Fischler, une telle formule non seulement

ment, la viande resterait éternellement stockée, ce qui pèserait sur les cours et coûterait cher. Il préfère donc carrément écarter du marché les vieux bovins, pas tout à fait sûrs (parce que non-testés) et excédentaires. Les éleveurs seront évidemment indemnisés lors de l'abattage-destruction des animaux de plus de trente mois non-testés. En outre, pour les aider, M. Fischler évoque l'aide au stockage privé et une augmentation des avances sur primes,

Gérard Pascal, président des experts de la Commission européenne « Aucun pays de l'UE n'est indemne de l'ESB »

« Quelle analyse faites-vous des nouvelles propositions formulées par la Commission européenne visant à une interdiction totale et temporaire des farines carnées dans l'alimentation des animaux d'élevage de l'ensemble des pays de l'Union européenne ?

- Il faut ici compter avec le décalage existant entre l'expertise scientifique et la décision politique. Notre analyse nous avait depuis longtemps amenés à définir les trois conditions qui, mises en œuvre simultanément, permettraient de continuer à utiliser ces farines. Ces dernières devaient être formellement exclues de l'alimentation des ruminants et il fallait éliminer de leur fabrication les cadavres et les tissus les plus à risques, dénommés « matériaux à risques spécifiés » ou MRS. Il fallait enfin respecter une série de contraintes physico-chimiques dans le processus de transformation (133 °C durant 20 minutes et sous une pression de 3 bars), contraintes dont on sait - contrairement à ce qu'affirment les Allemands - qu'elles ne sont pas efficaces à 100 % mais qui permettent néanmoins une réduction considérable de l'infectiosité de ces produits. Ce consensus est progressivement apparu au sein du comité scientifique directeur depuis près de deux ans mais la décision concernant le respect simultané des trois conditions - qui seul permet de rendre le risque négligeable - n'a pu être obtenue à l'échelon de l'Union qu'il y a quelques semaines. Nous savons que ces mesures, quand elles sont appliquées, ne le sont pas toujours sans failles. Il nous est apparu que chaque Etat membre devait se livrer à une analyse de ces failles et tenir compte de sa situation en termes de probabilité de présence de l'agent pathogène de la maladie de la vache folle.

- **Ce risque existe-t-il aujourd'hui dans tous les pays de l'Union européenne ?**

- Nous avons sur ce thème réussi à conduire un travail lourd et complexe et nous avons pu conclure au fait que rien ne permettait de penser qu'un des pays



GÉRARD PASCAL

de l'Union pouvait se déclarer totalement indemne. Ces conclusions ne concernent pas la Grèce, dans la mesure où ce pays s'est refusé à nous fournir les données que nous lui demandions. Aucun pays ne peut être rangé dans la classe I, où la probabilité de la présence du prion pathologique peut être considérée comme infime. Tous se situent dans les classes II, III (Allemagne, Belgique, Danemark, Espagne, France, Italie, Luxembourg, Pays-Bas) et IV (comme la Grande-Bretagne et le Portugal). Bien évidemment, une telle entreprise a créé des difficultés diplomatiques certaines, certains des Etats membres, insatisfaits de nos conclusions, intervenant auprès de la Commission. Fort heureusement, cet exercice a pu être mené à bien, ce qui nous a permis de valider nos conclusions antérieures et de le poursuivre avec une cinquantaine de pays qui font le commerce de bovins et de produits dérivés avec l'Union et qui, si le niveau de risque l'exige, devront modifier certaines de leurs pratiques.

- **Quelle analyse faites-vous de la proposition de la Commission de déclarer impropres à la consommation tous les bovins de plus de trente mois qui n'auraient pas été dépistés vis-à-vis de l'ESB ?**

- Cette proposition ne résulte pas des avis de notre comité. Sur la question du dépistage, nous nous étions inquiétés du faible nombre des tests initialement proposés par la Commission (170 000 dont 48 000 en France). Ce faible nombre aurait risqué de donner un sentiment de fausse sécurité. En ce

qui concerne les animaux de plus de trente mois, on peut rappeler que la décision de lever l'embargo frappant la Grande-Bretagne tenait, entre autres critères, au fait que seules les viandes issues des animaux de moins de trente mois pouvaient, sous certaines conditions, être exportées.

- **Précisément, que pensez-vous du maintien par la France, contre l'avis de la Commission, de l'embargo sur ces viandes ?**

- Si la question devait nous être posée, nous formulions très vraisemblablement la même réponse. Cet embargo ne se justifie pas. Le raisonnement qui nous a conduits à cette conclusion tient au fait que, sur la base des données dont nous disposons et compte tenu des mesures qui devaient être prises par les Britanniques, on estime à 1,2 par an le nombre des bovins risquant d'être en phase d'incubation de la maladie et dont la viande pouvait être consommée. En fait ce chiffre pouvait être 1, 5 ou 10. Or, pas plus que d'autres pays de l'Union, la France ne peut pas prétendre qu'elle n'a pas moins de 10 animaux par an qui sont dans cette situation. Nous n'en saurons plus sur ce point que lorsque nous disposerons des résultats des tests qui seront prochainement pratiqués sur des animaux destinés à la consommation. Sur la base des données suisses, on peut craindre que ce ne soit plusieurs centaines d'animaux. C'est bien cette situation qui justifie toutes les mesures préventives.

- **On a le sentiment que votre comité se rapproche de l'analyse de risque faite par les experts français. Est-ce votre avis ?**

- Pour ce qui est de la question de l'élimination des intestins, nous l'avions proposée dans un avis de décembre 1997. Contrairement à ce qui peut être dit ou perçu il n'y a, à mes yeux, guère de différence entre les analyses du comité scientifique directeur de la Commission et celles du comité des experts français présidé par le professeur Dominique Dormont. »

Propos recueillis par Jean-Yves Nau



MAÎTRE DE MON TEMPS.



MAÎTRISER LE TEMPS... DOMINER SON TEMPS

SIGNE D'AUTENTICITÉ FIDÈLE AUX VALEURS DE LUMINOR MARINA. ICI, LES FORMES ET LES FONCTIONS DU DESIGN ITALIEN ET SAVOIR-FAIRE HORLOGER SUISSE. MANUEL. BOÎTIER ET LUNETTE EN ACIER INOXYDABLE. DE PROFONDEUR. AVEC CERTIFICAT DE PRÉCISION DÉLIVRÉ PAR LE CHRONOMÈTRE. LA LUMINOR MARINA EST EXCLUSIVEMENT DISPONIBLE AUPRÈS EN HAUTE HORLOGERIE DU MONDE : UNE MONTRE AUTHENTIQUE POUR CELUI

PAR SES PROPRES ACTIONS COMME UN L'HISTOIRE INCARNÉES PAR LA PANERAI DU TEMPS SE RENCONTRENT : PANACHE MOUVEMENT MÉCANIQUE À REMONTAGE ÉTANCHÉITÉ JUSQU'À 300 MÈTRES CONTRÔLE OFFICIEL SUISSE DES DES 250 MEILLEURS SPÉCIALISTES QUI CHERCHE LA DIFFÉRENCE.

OFFICINE PANERAI

LABORATOIRE D'IDÉES.

Les collections historiques et contemporaines de Officine Panerai sont exposées chez les meilleurs horlogers-bijoutiers : Paris 1^{er} : CHRONOFISSION - SAGIL • Paris 2^{ème} : ARIAN • Paris 6^{ème} : LES MONTRES • Paris 8^{ème} : ARIAN - ARIE - EYSIÈS HORLOGERIE - HEURIGNON Paris 15^{ème} : ROGER BARRIER • Paris 16^{ème} : LES MONTRES • (06) Cannes : FERRET • (06) Nice : FERRET • (06) Saint Laurent du Var : FERRET CAP 3000 • (13) Aix en Provence : RAVNAL • (13) Marseille : FROJO • (69) Lyon : JL MAIER HAUTE HORLOGERIE • (73) Courchevel : DOUX • (83) Saint Tropez : FROJO • (83) Toulon : DAURY • (84) Avignon : DOUX • (MC 98) Monte Carlo : ZEEG & CERLATTI • Informations au 01 42 18 56 93.



Paris accorde de nouvelles aides aux éleveurs bovins

« **LE PLAN** d'aide à la filière bovine ne va cesser d'évoluer car la crise sera sans doute longue. » La déclaration de Jean Glavany, ministre de l'agriculture, mercredi 29 novembre, à l'issue de sa rencontre avec les syndicats agricoles, est révélatrice de la confusion qui règne dans le dossier de la vache folle. Ainsi, le gouvernement a accepté d'accorder des aides de trésorerie aux éleveurs bovins qui avaient été refusées huit jours plus tôt. Cette fois, la FNSEA (Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles) a obtenu une enveloppe de 500 millions de francs qui pourront être prêtés aux exploitations moyennant un taux d'intérêt de 1,5 %.

M. Glavany a, en outre, annoncé qu'il demanderait à ses partenaires de l'Union européenne, lors du conseil extraordinaire des ministres de l'agriculture du 4 décembre prochain, une « **intervention publique** », c'est-à-dire la mise en place d'achats de viandes sur le marché à la charge du budget communautaire, alors que les propositions de la Commission de Bruxelles ont plutôt tendance à mettre en retrait ce dispositif (lire page 2). Contrairement à la FNSEA, la Confédération paysanne estime que la bonne solution n'est pas d'aider la filière mais directement les éleveurs, notamment les plus modestes d'entre eux.

PROGRAMME DE SUBSTITUTION

René Louail, porte-parole de l'organisation de José Bové, a demandé une subvention de 2 000 francs par bovin vendu, l'aide totale par exploitation devant être plafonnée à 30 000 francs par exploitation. Cette requête, qui n'a pas été retenue par le gouvernement, est de toute façon contraire à la législation européenne. Pour M. Louail, l'objection n'est pas valable car, a-t-il estimé, « **les éleveurs sont des victimes dans cette affaire, et à une situation exceptionnelle doivent répondre des mesures exceptionnelles** ».

De son côté, la FNSEA et ses alliés du Syndicat des jeunes agriculteurs, même s'ils sont satisfaits des aides de trésorerie, maintiennent leur pression sur le gouvernement. Outre les manifestations agricoles un peu partout en

Les conséquences sur le marché bovin dans l'UE

La crise de la vache folle qui secoue l'Union européenne (UE) s'est traduite par une chute importante de la consommation, en particulier en France, ainsi que par une baisse des prix, de 17 % en moyenne, selon des chiffres fournis mercredi par la Commission européenne. La chute de la consommation en France depuis le début de la crise, à la mi-octobre, est d'environ 40 %. L'Italie est, ensuite, le pays le plus touché, indique la Commission sans autres détails.

Sur le front des prix, depuis le début de la crise, le prix des vaches vivantes a chuté de 24 % en France et de 18,6 % en Allemagne, et en moyenne de 17 % dans l'UE.

La Commission prévoit une chute encore plus marquée des cours, en France et dans d'autres pays membres, lorsque les bêtes actuellement maintenues dans les exploitations en raison de la faiblesse du marché seront mises en vente. — (AFP)

France, le communiqué commun des principales organisations françaises considère que le nouveau plan de soutien « **ne répond que très partiellement à la détresse des éleveurs et ne doit pas différer les mesures nécessaires pour redresser le marché** ». Le président de la FNSEA, Luc Guyau, lui, précise l'avertissement : « **Si des décisions communautaires sont absolument nécessaires, elles ne dédouanent pas pour autant le gouvernement de mettre en place des mesures nationales, car les éleveurs français sont particulièrement pénalisés par la crise.** »

La grande distribution écarte l'idée d'importer du bœuf

La grande distribution, confrontée depuis un mois à une forte chute des ventes de ses rayons boucherie, assure être déterminée à ne pas lâcher les éleveurs français : elle mise sur les filières qualité créées avec le monde agricole et affirme ne pas envisager pour le moment d'importer du bœuf.

Selon le président de la FCD (Fédération des entreprises du commerce et de la distribution), Jérôme Bédier, « **les achats de viande bovine en grandes surfaces ont chuté de 50 % et ceux du rayon boucherie de 20 %** ».

La grande distribution assure dans un bel ensemble ne pas envisager d'importer de la viande bovine, notamment d'Argentine, où le bétail n'a connu à ce jour aucun cas de vache folle. « **Si on voulait importer, il faudrait s'assurer que les pays concernés présentent toutes les garanties au niveau de la sécurité alimentaire** », souligne Jérôme Bédier. — (AFP)

La liste de revendications présentées par la FNSEA et non satisfaites est encore très longue. Les aides au stockage privé obtenues la semaine dernière (Le Monde du 22 novembre) n'ont permis de retirer du marché que 9 000 tonnes jusqu'à présent, tandis que M. Guyau estime à 75 000 tonnes au total les quantités qui doivent, très vite, aller dans les « frigos ». Il demande aussi que l'ensemble des pertes financières subies par les éleveurs depuis le déclenchement de la crise soient compensées par le Trésor français.

La FNSEA et la Confédération paysanne se rejoignent lorsqu'il s'agit de concevoir un programme de substitution aux farines carnées. Pour les organisations agricoles, la suppression de ces aliments ne doit pas se traduire par l'importation en France d'un « **seul kilo supplémentaire de protéines végétales extra-communautaires** ». Aussi demandent-elles la mise en œuvre d'un plan ambitieux de développement des protéines végétales (luzerne, soja, féverole, etc.) dès l'instant où les accords dits de Blair House de 1992 bloquent les superficies consacrées à la culture des oléagineux (colza, tournesol) dans l'Union.

Conscient des risques de dérapage, M. Glavany a appelé les responsables syndicaux à poursuivre « **la concertation dans un esprit d'ouverture et de responsabilité** », insistant sur le rôle essentiel que doit jouer la cellule de crise mise en place par l'Office des viandes (Ofival).

Marcel Scotto

M. Chirac refuse que la France pèse moins que l'Allemagne au sein de l'Union européenne

L'Espagne, qui se définit comme « un des grands pays de l'UE », souhaite accroître sa place

Jacques Chirac poursuit sa tournée européenne avant le sommet de Nice. A Madrid, le chef de l'Etat a refusé un « décrochage » du poids de la

France par rapport à l'Allemagne au sein du conseil des ministres européen. De son côté, Lionel Jospin a minimisé, devant l'Assemblée natio-

nale, les difficultés que connaissent les relations franco-allemandes. « **C'est un classique des sommets européens** », a-t-il affirmé.

MADRID

de notre envoyée spéciale

Comment apaiser les désaccords avant l'épreuve de vérité européenne qui aura lieu la semaine prochaine à Nice ? Poursuivant sa tournée auprès des Quinze, en préparation de la conférence intergouvernementale qui débutera mercredi 6 décembre, Jacques Chirac a passé deux heures, mercredi 29 novembre, avec le président du gouvernement espagnol, José Maria Aznar, afin de mesurer les points de discordance qui pourraient pousser l'Espagne à bloquer, avec d'autres, la réforme de la communauté.

MM. Chirac et Aznar se tutoient. Ils font partie des rares leaders de droite dans cette Europe charmée par la social-démocratie et la France considère — depuis toujours — l'Espagne comme un de ses alliés latins au sein de l'Union. Mais le président français a pu

s'apercevoir que, là aussi, les négociations sur l'élargissement de l'Europe s'annoncent très sensibles. Car l'Espagne, a expliqué M. Aznar au cours d'une conférence de presse, se considère comme « **un des grands pays de l'Union européenne** » et entend désormais y accroître son poids politique. Aussi, si elle accepte de « **perdre un de ses commissaires** » au cours de la réforme de la Commission — qui sera discutée à Nice —, elle réclame « **une compensation au sein du conseil des ministres européen dans la pondération des voix** », arguant qu'avec 40 millions d'habitants son poids au sein du conseil européen doit être rééquilibré vis-à-vis de l'Italie, voire de la France.

Or, il s'agit bien là d'un des grands enjeux du sommet de Nice, au cours duquel la France pourrait perdre le poids qu'elle a toujours maintenu à parts égales avec l'Allemagne. Le chancelier Gerhard

Schröder a répété, mardi, au Bundestag, que son pays devait avoir un poids au sein du conseil correspondant à sa population (80 millions d'habitants), sous-entendu qu'il devrait avoir plus de voix que la France. Mercredi soir, M. Chirac a catégoriquement refusé cette hypothèse. « **Je ne suis pas favorable au décrochage** », a-t-il lancé. M. Chirac a rappelé que lorsque de Gaulle et Adenauer avaient décidé de construire la réconciliation franco-allemande, ils l'avaient fait « **sans regarder leurs différences de populations** ».

LE SOMMET PROLONGÉ ?

Les Espagnols ne cachent pourtant pas que, à leurs yeux, l'accroissement de leur propre pouvoir au sein du conseil leur paraît passer par un rééquilibrage général parmi les cinq grands dont la France sortirait probablement perdante. Et si M. Aznar a assuré

M. Chirac que son pays fera tout pour assurer le succès de Nice, il n'est pas impossible que, sur ce point, la France ait perdu un allié. L'Espagne n'est pourtant pas le partenaire le plus difficile. M. Chirac devait poursuivre, jeudi matin, sa tournée par le Portugal, qui craint plus que tout l'entrée dans l'UE des anciens pays de l'Est, dont les difficultés économiques risquent de réduire fortement la manne financière qu'il reçoit de l'Europe. Il devait aussi se rendre en Irlande et en Grande-Bretagne ainsi qu'en Italie vendredi. A mi-chemin de cette tournée, les négociations paraissent déjà si complexes que M. Chirac a, pour la première fois, évoqué l'hypothèse que le sommet de Nice dure deux jours supplémentaires et se poursuive jusqu'au dimanche 10 décembre.

Raphaëlle Bacqué

Tensions entre Serbes et Albanais dans le sud de la Serbie

LES EFFORTS conjugués des forces internationales basées au Kosovo (KFOR) et des autorités serbes prônant la modération ont fait provisoirement retomber la tension dans le sud de la Serbie après les affrontements des derniers jours. Mais les policiers serbes et une poignée de maquisards albanais de l'UCPMB (armée de libération de Presevo-Medvedja-Bujanovac) entretiennent toujours un dangereux face-à-face dans la Zone terrestre de sécurité (GSZ), une bande de territoire de cinq kilomètres de large courant en Serbie le long de la limite administrative du Kosovo et régie par un statut spécial.

La semaine dernière, Belgrade avait vigoureusement réagi à une série d'attaques — certaines au mortier — menées par l'UCPMB et à la mort de trois policiers serbes, tués par des maquisards albanais. La violence des affrontements, les plus graves depuis plusieurs mois, a entraîné la fuite de quelque 2 000 habitants de la région de Presevo, Medvedja et Bujanovac (trois villes serbes à forte population albanaise) vers le Kosovo voisin, selon le Haut-Commissariat pour les réfugiés (HCR). Un enfant de dix ans a été tué, lundi, et deux autres grièvement blessés, lorsque le tracteur sur lequel leur famille tentait de passer au Kosovo a sauté sur une mine.

Le HCR s'est inquiété du fait que nombre de ces réfugiés albanais proviennent des villages

d'Aslara et de Nesalce (ouest de Presevo), qui vivaient alors tranquillement, traduisant l'activisme croissant de l'UCPMB. Déjà, au début de l'année, des violences avaient mis sur les routes plusieurs milliers de personnes et provoqué la mort d'une dizaine d'autres, essentiellement dans cette zone de sécurité peu peuplée où l'UCPMB semble aujourd'hui se sentir à l'étroit.

« SANCTUAIRE »

Forte de quelques centaines d'hommes, l'UCPMB, constituée au départ d'anciens guérilleros de l'UCK (Armée de libération du Kosovo), demande le rattachement du « **Kosovo oriental** » — la partie du sud de la Serbie où vit une forte minorité albanaise — au reste de la province (une revendication que ne soutient pas la majorité de la population). Militairement faible, cette organisation clandestine profite de la perméabilité de la frontière montagneuse entre le Kosovo et la Serbie et du statut de la zone dans laquelle elle évolue. La GSZ est en effet un territoire quasiment démilitarisé par les accords « **militaro-techniques** » de Kumanovo (signés par l'OTAN et la Yougoslavie en juin 1999) et accessible seulement à un nombre limité de policiers serbes équipés d'armes légères et, dans des conditions spécifiques, à la KFOR. « **Le cas où cette zone pourrait servir de sanctuaire à**

des groupes armés terroristes n'a évidemment pas été prévu [par les accords de Kumanovo] », déplore-t-on au ministère français des affaires étrangères.

« **La Yougoslavie est capable, techniquement et militairement, de nettoyer cet endroit des terroristes** », a toutefois menacé, mardi, le vice-premier ministre serbe Nebojsa Covic. Selon la radio serbe B92, des renforts policiers et des armes lourdes viennent d'y être acheminés. Et, mercredi, la police serbe a repris le contrôle du village de Lucane, déserté par son millier d'habitants, sans tirer le moindre coup de feu.

Tout en reprochant à la KFOR et à la Minuk (administration provisoire de l'ONU au Kosovo) de ne pas surveiller assez étroitement la frontière, Belgrade a jusqu'à présent fait preuve de modération. Vojislav Kostunica a ainsi fait démanteler, dès son accession au pouvoir à Belgrade, le 5 octobre, de nombreux checkpoints établis par le précédent régime sur les routes de la région, situées hors de la GSZ, qui restreignaient la liberté de mouvement de la population. Surtout, le président yougoslave a insisté sur l'issue pacifique de cette crise lors d'une visite dans le sud de la Serbie, au début de la semaine.

Christophe Châtelot

Kosovo : Flora Brovina appelle les Occidentaux à « ne pas reculer »

« **JE CRAINS** une reculade de la communauté internationale. » Flora Brovina, la militante kosovare des droits de l'homme relâchée de prison en Serbie le 1^{er} novembre après onze mois de détention, exprime en ces termes l'inquiétude des Albanais du Kosovo qui jugent trop conciliante l'attitude des Occidentaux vis-à-vis du nouveau régime à Belgrade. De passage à Paris, cette pédiatre arrêtée par la police de Milosevic à Pristina au moment des frappes de l'OTAN, puis récemment graciée par Vojislav Kostunica, explique la méfiance que lui inspire le nouveau pouvoir yougoslave. « **Je regrette que la Yougoslavie ait pu réintégrer l'ONU et les institutions internationales sans conditions, alors que c'est elle qui a agressé les peuples voisins. Je suis pour une Serbie démocratique, mais pour cela il faut des gages. On n'observe pas vraiment de changement de mentalité. Belgrade n'a pas eu la force de demander un grand pardon à son voisin, le Kosovo. Il n'y a pas eu non plus de condamnation des criminels de guerre. Milosevic est toujours à Belgrade, tranquille.** »

La communauté internationale, poursuit-elle, s'est hâtée de « **flatter** » Vojislav Kostunica et les nouveaux dirigeants serbes « **parce qu'il lui fallait un interlocuteur, et aussi par une sorte de sentiment de culpabilité après avoir procédé aux bombardements. Ils ont évité un génocide [au Kosovo] et maintenant ils éprouvent comme un remords** », assène-t-elle. Les Occidentaux « **savent-ils seulement ce qu'ils entendent par le terme "Yougoslavie" ?** », interroge-t-elle. « **Est-ce la Serbie, ou autre chose ? La communauté est-elle bien informée sur ce qu'elle a admis en son sein ? Personne n'a pris l'avis du Kosovo, même pas celui du Monténégro, qui n'est pas d'accord.** »

Pour cette femme dont les propos font autorité à Pristina et qui milite

désormais pour la libération des Albanais encore détenus dans les prisons serbes (environ 800 personnes), « **Vojislav Kostunica triche vis-à-vis de la communauté internationale en se prétendant "légaliste" alors qu'il n'est pas fidèle à la résolution 1244** » votée par l'ONU en juin 1999 pour mettre fin aux frappes aériennes contre la Yougoslavie. « **Car si Kostunica acceptait le protectorat de facto mis en place au Kosovo, il aurait déjà transféré tous les détenus kosovars** » vers la province d'où ils avaient été arrachés par les troupes de Milosevic. Ces détenus sont aujourd'hui, dit Flora Brovina, « **des otages** ». Les propos de cette femme de cinquante-

deux ans, le visage souriant encadré de cheveux blonds, donnent la mesure de l'amertume ressentie par les Albanais, qui, comme elle, « **veulent que le Kosovo s'autodétermine** », mais redoutent de voir cette perspective s'effacer des projets occidentaux.

« VIVRE EN BON VOISINAGE »

Les élections législatives qui doivent se tenir le 23 décembre en Serbie seront une nouvelle source de tension, prévoit-elle : « **Kostunica cherche à ce que le vote se tienne aussi au Kosovo, alors que les Serbes n'ont pas participé aux municipales** » organisées le 28 octobre par la mission de l'ONU dans la province.

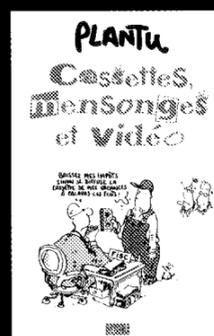
De ces habitants serbes du Kosovo, regroupés en « **enclaves** », Flora Brovina dit qu'il s'agit de les « **intégrer** », dans le cadre d'une « **société civile** » en germe, et de « **vivre en bon voisinage** ». Plus tard, peut-être, les réfugiés serbes « **pourront revenir vivre tranquillement** » au Kosovo. Mais, dans une région si percluse de douleurs, « **où toutes les blessures ne sont pas guéries, où tous les charniers n'ont pas été découverts** », souligne cette militante condamnée l'an dernier par un tribunal serbe à douze années de réclusion, « **il ne faut pas brusquer les choses** ».

Natalie Nougayrède



Plantu

Quelle insolence !



INCLUS
37 DESSINS
« IMPUBLIABLES »

www.seuil.com

Editions du Seuil

En Afghanistan, l'interdiction de la culture du pavot plonge les paysans dans l'inquiétude

Dans certaines régions, 90 % à 95 % des familles de fermiers sont privées de ressources

Depuis le 27 juillet, le chef suprême des talibans, Mollah Omar, a décrété l'interdiction de la culture du pavot en Afghanistan. Il s'agissait du principal

revenu de nombreuses familles de paysans qui se demandent désormais comment vivre. Le souci de reconnaissance internationale du régime de

Kaboul n'est pas étranger à cette décision qui pourrait, si elle est appliquée dans la durée, tarir la première source mondiale d'héroïne.

JALALABAD (Afghanistan)
de notre envoyée spéciale

A perte de vue, les champs labourés sont prêts pour les semences. Si les paysans de la pro-

REPORTAGE

« Maintenant, nous n'avons plus rien à faire : juste regarder le temps passer... »

vince du Nangahar se plaignent de la sécheresse qui a frappé ici comme dans la plus grande partie de l'Afghanistan, ce n'est pas le principal motif de leur colère.

Dans cette région, la deuxième pour la production d'opium après la province d'Helmand, c'est l'interdiction de cultiver le pavot – formulée le 27 juillet par le chef suprême des talibans, le mollah Mohammad Omar – qui occupe tous les esprits. Dans cette province qui borde les zones tribales pakistanaises, la culture du pavot (d'où est tiré l'opium) est ancestrale et, depuis sa croissance consécutive à la guerre, « c'est 90 % à 95 % des familles qui en vivaient », affirme Shams-ul-Haq Sayed, directeur adjoint du Comité de coordination de la lutte contre la drogue, organisme mis sur pied par les talibans pour travailler en liaison avec le Pnuclid (Programme des Nations unies pour le contrôle international de la drogue). Alors que l'année dernière, à la même époque, les champs creusés de petits canaux étaient ensemencés de graines de pavot, il n'en est rien cette année. Pour l'instant, la peur de défer l'ordre taliban semble dépasser l'appât du gain.

MESURES PUNITIVES

Depuis le décret de Mollah Omar, le gouvernement a multiplié les avertissements à la population, et les ulémas ont énoncé une *fatwa* décrétant la culture du pavot interdite par l'islam. Des comités de surveillance ont été installés dans chaque district pour convaincre les récalcitrants et les mesures punitives ont commencé. Dans le seul district de Khogiani, le quatrième en importance pour la culture du pavot selon le Pnuclid, vingt-deux fermiers ont été emprisonnés. La libération a un prix, déjà payé par deux fermiers : la destruction des cultures déjà ensemencées. Pour s'assurer d'être entendus, les talibans ont informé chaque chef et chaque mollah de village qu'ils seraient responsables de toute violation de la loi chez eux.

A Mimla, village de 2000 familles, à une heure et demie de route défoncee de Jalalabad, l'avertissement est pris au sérieux par le *malek* (chef) Shergul. « J'ai mes patrouilles secrètes qui opèrent à l'aube, l'heure où l'on sème » dit-il. « Bien sûr, tout le monde, moi compris, est furieux, car on va perdre

beaucoup d'argent. Mais on ne peut pas aller contre un décret de Mollah Omar. Il est le Commandeur des Croyants » ajoute-t-il. Dans tous les villages environnants, c'est la même plainte avec une inquiétude latente : comment rembourser les prêts, les hypothèques sur la prochaine récolte... qui n'aura pas lieu ? « Chaque fermier a un prêt et nous sommes en discussion à ce sujet avec les commerçants et les usuriers » affirme M. Shams-ul-Haq. « Mollah Omar pense qu'il y a un sérieux besoin d'abolir ces avances sur les récoltes qui enchaînent les paysans » ajoute-t-il.

Petit paysan sur des terres louées, Ridigul, la soixantaine, affirme : « Beaucoup de gens qui devaient de l'argent sont partis au Pa-

mais depuis, plus rien ». Ici, les gros marchands étaient, selon Haji Afghani, un autre vendeur, des Pakistanais, des Turcs, des Iraniens, des Tadjiks ou des Ouzbeks et, enfin, des Afghans installés dans les zones tribales pakistanaises. « Pour l'instant, ajoute-t-il, tout le monde a disparu et Dieu seul sait ce que va faire ». Selon les commerçants de Ghani Kheil, la plupart des laboratoires de transformation de l'opium en héroïne, installés dans les montagnes, ont aussi été détruits. « Avant, il y en avait entre 50 et 60, mais maintenant on ne sait plus », affirme Mohammad Amzal.

La décision du Mollah Omar a surpris tout le monde. Elle doit sans doute beaucoup au travail de persuasion du Pnuclid dont l'action,

d'héroïne, l'Afghanistan produisant à lui seul plus d'opium que tous les autres pays producteurs réunis. Elle démontrera aussi le contrôle total des talibans sur les zones qu'ils gouvernent, et cet aspect va dans le sens d'une stricte application de l'interdiction, car c'est la crédibilité de Mollah Omar qui est en jeu. En privé, certains responsables talibans s'inquiètent d'ailleurs d'un décret qui punit financièrement leurs fidèles alors que les talibans n'ont pas les moyens, à eux seuls, d'offrir une solution de rechange aux fermiers. Ils s'inquiètent aussi des réactions d'une puissante mafia de la drogue qui aurait les moyens de créer des troubles.

« Nous avons fait ce que nous pouvions : nous avons interdit la culture du pavot » affirme Shams-ul-Haq Sayed. « Maintenant si la communauté internationale veut réellement combattre la drogue, si elle est honnête, elle nous aidera. Qu'elle aime ou qu'elle n'aime pas les talibans, ce n'est pas le problème. Elle peut donner [son aide] à travers les Nations unies. Quelle est la faute des fermiers afghans ? » interroge-t-il.

MANQUE DE FINANCEMENT

Cette aide, tous les fermiers en parlent, rêvant de tracteurs, de canaux d'irrigation, d'usines pour créer des emplois etc. Malheureusement, c'est plutôt le contraire qui est en train de se passer, et le Pnuclid doit réduire ses programmes par manque de financement. « Notre crédibilité vis-à-vis de la population est en question » affirme un responsable du Pnuclid à Jalalabad. Déjà, le ministre afghan des affaires étrangères, Wakil Ahmad Mutawakil, a affirmé que le Pnuclid pourrait être amené à se retirer d'Afghanistan s'il n'accroissait pas son aide. L'enjeu pour les talibans, pour les fermiers afghans, comme pour la communauté internationale, est de taille. Mais d'ores et déjà, et au moins pour cette année, le sérieux des premiers semble avéré.

Françoise Chipaux



kistan, en Iran, car ils savent qu'ils ne pourront pas rembourser. Naturellement, on sait bien que c'est haram [impie] de cultiver l'opium, mais chacun voyait son intérêt et les trafiquants nous poussaient pour obtenir le remboursement de leur argent » dit-il. A la tête d'une famille de treize personnes, dont trois seulement ont du travail, Ridigul ne sait plus quoi faire. A la place du pavot, il a planté des oignons, des carottes, des épinards mais, « avec le coût du transport, cela ne vaut même pas la peine d'aller les vendre au marché » dit-il. Comment comparer 7 kilos d'épinards vendus moins d'un demi-dollar contre 7 kilos d'opium pour 300 dollars ?

Les talibans ont également sévi au marché de Ghani Kheil, l'un des plus importants pour le commerce d'opium à la frontière pakistano-afghane. Les deux cents échoppes qui s'alignent le long d'une rue poussiéreuse sont désormais vides. Devant sa boutique, Mohammad Amzal avoue : « Maintenant, nous n'avons plus rien à faire : juste regarder le temps passer... » Dans sa boutique de bois de 2 mètres sur 3, les deux petites balances sont devenues inutiles et le coffre en fer est vide. « Ma dernière vente, le mois dernier, m'a rapporté 150 000 roupies pakistanaises [2 500 dollars]

depuis plusieurs années, a déjà donné des résultats. Mais même si les talibans s'en défendent, il est clair aussi que cette interdiction répond à leur désir d'obtenir, quatre ans après leur prise de pouvoir à Kaboul, la reconnaissance de la communauté internationale qui leur manque toujours.

Si l'interdiction est appliquée, comme elle semble l'être pour l'instant, elle pourrait tarir progressivement la première source mondiale

Lentement mais sûrement, la vaste métropole de Bangkok s'enfoncé

BANGKOK
de notre correspondant

Ici d'un seul centimètre par an, là de plus de cinq centimètres, le Grand Bangkok, métropole de quelque 8 millions d'habitants sur les berges du Chao Praya, s'affaisse irrémédiablement. Certains prédisent déjà que la ville pourrait se retrouver, au milieu du XXI^e siècle, à trois mètres sous le niveau de la mer. De leur côté, les chercheurs de l'université Chulalongkorn estiment que la capitale de la Thaïlande est condamnée, dans un délai de cinq ans, à subir une inondation aussi grave que celle de 1983, lorsque des embarcations naviguaient sur l'artère centrale de Si-lom.

Une partie de la ville, dont la construction s'est amorcée, à la fin du XVIII^e siècle, sur les

terrains marécageux situés à l'intérieur d'une boucle deltaïque du grand fleuve, se retrouve déjà à 1 mètre au-dessous du niveau de la mer. La multiplication des gratte-ciel, depuis les années 70, et celle, plus récente, d'autoroutes interurbaines surélevées n'arrangent rien. Mais la raison majeure est le pompage de nappes souterraines alors que la ville est construite sur une couche d'argile qui s'affaisse. Selon le *Bangkok Post*, 2,5 millions de mètres cubes d'eau sont extraits, chaque jour, de quelque 10 000 puits, soit deux fois la quantité jugée supportable.

Protéger la vaste agglomération contre les risques croissants d'inondation entraîne des coûts considérables. Les terrains sur lesquels sont bâtis les immeubles doivent être souvent surélevés ; des digues sont régulièrement ren-

forcées le long du fleuve et de certains canaux utilisés par les vedettes qui suppléent les transports en commun routiers. Avec l'affaissement des terrains et la hausse des mers, les autorités luttent également contre la salinité.

Bangkok est née en 1782, avec l'actuelle dynastie des Rama, à la suite du sac par les Britanniques, en 1767, d'Ayuthya, précédente capitale de l'ancien Siam située plus en amont sur le même fleuve. Construite de façon débridée depuis les années 60, elle est aujourd'hui l'objet d'efforts d'aménagements et joue le rôle d'une plaque tournante régionale, la Thaïlande accueillant cette année plus de neuf millions de visiteurs. Mais que deviendra-t-elle si elle est condamnée à surnager ?

Jean-Claude Pomonti

Avez-vous une image nette de vos clients?

Une plate-forme logicielle permet de fournir une approche personnalisée à chaque client. En exploitant des scénarios de e-business, ATG Dynamo accroît la fidélité des clients et leur valeur à terme. Cette méthode s'est révélée bénéfique pour AGF, Alafolie.com et Benetton. Avez-vous envie de changer d'image?



atg

La commission sur les violences en Palestine est attendue sur place en décembre

L'ONU est saisie d'un projet de résolution pour l'envoi d'observateurs internationaux dans les territoires

Les Palestiniens ont présenté, mercredi 29 novembre, au Conseil de sécurité des Nations unies, un projet de résolution sur le déploiement

d'une force de 2 000 observateurs militaires non armés dans les territoires palestiniens pour assurer la protection des populations civiles. Le texte

a été présenté, au nom des pays non alignés, par le Mali, qui est l'un des dix membres non permanents du Conseil de sécurité.

NEW YORK (Nations unies)
de notre correspondante

Israël aurait accepté, lundi 27 novembre, l'envoi dans la région, dès le 11 décembre, d'une commission chargée d'« établir les faits » sur l'origine des violences en Palestine, tout en demeurant opposé à l'envoi d'observateurs internationaux demandé par les Palestiniens. L'Etat hébreu a néanmoins laissé la porte ouverte à une solution « créative » que pourrait proposer le secrétaire général des Nations unies, Kofi Annan.

Les membres de la commission, dont la création avait été décidée par le sommet de Charm el-Cheikh en octobre, se trouvent à New York, où ils ont rencontré les représentants israélien et palestinien, ainsi que M. Annan. Présidée par l'ancien sénateur démocrate américain George Mitchell, cette commission comprend l'ancien président turc Suleyman Demirel, le haut-représentant de l'Union européenne pour les affaires étrangères, Javier Solana, le chef de la diplomatie norvégienne, Thorbjørn Jagland, et un autre ancien sénateur américain, Warren Rudman.

La commission pourrait se

rendre dans la région « dans un avenir proche », a annoncé lundi M. Mitchell. Selon l'un des membres de la mission, il s'agirait de la période du 11 au 13 décembre. « Quelques policiers, voire des militaires sans recourir à un vote au Conseil de sécurité »,

croire cette source, « une sorte de précurseur au déploiement d'observateurs ». L'ambassadeur israélien à l'ONU, Yehuda Lancry, a laissé entendre qu'un accord entre les parties pour mettre fin aux violences permettrait à Israël « d'explorer la possibilité d'une sorte de

tion peut être trouvée ». M. Annan, a-t-il dit, « pourrait explorer différentes formules », mais il faut d'abord « progresser vers une situation plus calme permettant la reprise des pourparlers de paix ».

Ces propos, mettent en garde certains diplomates, « ne reflètent pas nécessairement l'avis du premier ministre israélien, Ehoud Barak », M. Lancry, du fait de sa présence à l'ONU, étant en mesure, de mieux mesurer les « pressions internationales ».

HUIS CLOS

De fait, ces pressions sont de plus en plus grandes. Lundi, lors de sa sixième réunion sur le Proche-Orient, le Conseil de sécurité a entendu pendant deux heures, et à huis clos, une délégation ministérielle de l'Organisation de la conférence islamique (OCI), qui a exhorté la communauté internationale à déployer « très vite » des observateurs internationaux dans la région. Les cinq ministres des affaires étrangères qui la composent ont exprimé leur « exaspération, [leur] frustration et [leur] impatience » à l'égard du comportement d'Israël.

Les membres du Conseil « ont l'obligation de déployer une force sur le terrain pour protéger les civils palestiniens », a déclaré aux journalistes le chef de la délégation, cheikh Hamad Ben Jassem Al Thani, ministre des affaires étrangères du Qatar. « Nous les avons exhortés à ne pas perdre de temps ; nous allons perdre la paix et tout espoir de paix si la communauté internationale n'agit pas immédiatement », a-t-il ajouté.

Afsané Bassir Pour

Plusieurs blessés en Cisjordanie et à Gaza

Un adolescent palestinien est décédé, mercredi 29 novembre, des suites de ses blessures tandis que des échanges de tirs en Cisjordanie et dans la bande de Gaza ont fait plusieurs blessés. Un Palestinien a été grièvement blessé par un engin explosif qu'il posait sur le bas-côté d'une route à Hébron (Cisjordanie) empruntée notamment par des colons et des militaires israéliens. Dans le nord de la Cisjordanie, un colon a été grièvement blessé par des tirs de Palestiniens. Dans la bande de Gaza, deux Palestiniens ont été blessés, dont une fillette de neuf ans, par l'explosion d'un obus qui a détruit une maison, dans la localité de Khan Younes. Plus tard dans la soirée, quatre Palestiniens ont été blessés près de la localité de Deir el-Balah, après que des bulldozers israéliens eurent déraciné des arbres. Le nombre de morts depuis le début des violences dans les territoires, le 28 septembre, s'élève à 293, en écrasante majorité des Palestiniens. — (AFP)

on de source sûre. Leur présence correspondrait au vœu de M. Annan, qui souhaite, selon cette source, « pouvoir déployer des observateurs sans recourir à un vote au Conseil de sécurité ».

Cette équipe serait donc, à en

présence internationale ». Evoquant la présence d'observateurs à Hébron, en Cisjordanie, rendue possible par un accord entre l'Etat hébreu et les Palestiniens, M. Lancry a fait valoir que, lorsqu'un accord « n'est pas imposé, une solu-

Manifestations de solidarité avec les Palestiniens en France

PEU DE POLITIQUES — sauf d'extrême gauche — et un bon nombre de responsables d'associations ont manifesté, mercredi 29 novembre, en solidarité avec le peuple palestinien. Sous un ciel très doux, ils étaient quatre mille, selon les organisateurs, deux mille selon les forces de police, à défiler à Paris de la place Denfert-Rochereau à celle de Duroc, en passant par Montparnasse. Seuls trois députés européens, Arlette Laguiller, porte-parole de Lutte ouvrière, Alain Krivine, porte-parole de la Ligue communiste révolutionnaire (LCR), et Yasmine Boudjenah (PCF) — ces deux derniers revenant d'un voyage du groupe parlementaire de la Gauche unitaire européenne (GUE) en Israël et dans les territoires occupés — avaient fait le déplacement.

Deux représentants de l'Autorité palestinienne — mais pas Leïla Shahid, malade — Michel Tubiana et Madeleine Rebérioux, pour la Ligue des droits de l'homme, Mouloud Aounit, pour le Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (MRAP), Mgr Jacques Gaillot, Jean-François Corbe, pour la CGT, ouvraient le cortège, sous la banderole unitaire : « Pour les droits du peuple palestinien, pour une paix juste et durable : solidarité. » Pour justifier sa présence, l'évêque in partibus du diocèse virtuel de Parténia, en Mauritanie, expliquait que « le peuple palestinien a des droits qui sont bafoués » et qu'il comprenait qu'« un peuple humilié se révolte ».

Quelques drapeaux palestiniens, rouge, vert, blanc et noir flottaient dans l'assistance. Les slogans qui fusaient allaient de « Nous sommes tous des Palestiniens ! », « A Gaza et en Cisjordanie, l'occupation sioniste, ça suffit ! » à « Pas de nouvel apartheid au

Proche-Orient ! » Les membres de l'Union générale des étudiants palestiniens (GUPS) scandaient : « Gloire, gloire aux petits enfants qui, avec des pierres, chassent les colons ! » Invités surprises du défilé, où ils s'étaient placés juste devant les quelques fanions Verts, des militants du courant communiste internationaliste du Parti des travailleurs criaient « Clinton, Barak, Sharon, assassins ! », en faisant la claque.

« UNE PREMIÈRE ÉTAPE »

Au nom de la trentaine d'associations signataires de l'appel commun à manifester, l'universitaire Isabelle Avran, de l'association France-Palestine, jugeait que « cette manifestation constituait une première étape » et se réjouissait que « ce soit son contenu politique qui soit mis en avant ». « A gauche, toutes les organisations ont appelé [à participer], à l'exception de la CFDT, de FO et du PS », se félicitait François Sabado, de la LCR. Toutefois, Lutte ouvrière, toute seule, représentait un tiers du cortège.

Plusieurs rassemblements se sont tenus en même temps, dans plusieurs villes de province, pour la journée internationale de solidarité avec le peuple palestinien. A Lille et à Lyon, une centaine de personnes ont manifesté en fin d'après-midi dans les rues du centre-ville. Dans la capitale du Nord, des slogans hostiles à Israël ont émaillé la manifestation : « Etat sioniste, Etat raciste. » Une centaine de personnes se sont rassemblés dans le centre d'Orléans, au pied de la statue de Jeanne d'Arc, pour exprimer leur soutien au peuple palestinien, à l'initiative de l'association locale « Palestine 45 ».

Alain Beuve-Méry

Deux organisations non gouvernementales françaises préparent à nouveau un vol vers l'Irak

LA DEUXIÈME tentative semble être la bonne : après avoir échoué, début octobre, dans l'organisation de leur opération « Un avion pour l'Irak », destinée à « violer légalement » l'embargo aérien imposé de facto à Bagdad (Le Monde du 2 octobre), deux organisations non gouvernementales françaises — Enfants du monde-Droits de l'homme et Comité international pour la levée de l'embargo — associées au Père Jean-Marie Benjamin, secrétaire général de la Fondation Beato Angelico, ont fixé au vendredi 1^{er} décembre leur départ. Ils ont le soutien des anciens ministres Claude Cheysson, Anicet Le Pors et Françoise Hostalier, de la députée Roselyne Bachelot et de Gisèle Halimi, ancien ambassadeur auprès de l'Unesco.

Les organisateurs précisent que le vol s'effectuera à bord d'un avion de la compagnie française Aigle Azur, avec un retour prévu le 3 décembre. Début octobre, alors même qu'ils avaient rassemblé les passagers à l'aéroport, ils n'avaient pas été en mesure de dire quelle compagnie assurerait le vol, deux compagnies leur ayant, selon eux, fait faux bond en raison de « pressions américaines ». A la différence de ceux qui ont déjà été organisés

par des organismes divers, voire par des personnalités officielles, leur vol revêt, à leurs yeux, « une importance particulière par la qualité de ses participants et des personnalités qui le soutiennent et représentent une large partie de l'opinion française ».

Le fait est qu'en l'espace de quelques semaines, quelque 70 avions se sont posés à Bagdad. Samedi 25 novembre, dans un geste de défi vis-à-vis de l'ONU, le vice-premier ministre irakien, Tarek Aziz, a pris un avion des Iraki Airways pour se rendre à Damas, puis en Inde le lendemain.

VALEUR SYMBOLIQUE

Ces vols n'impliquent pas la reprise des vols réguliers vers l'Irak. Une compagnie aérienne privée émiratie, la Nada el-Chark International, qui avait l'intention d'organiser à partir du 22 novembre quatre vols hebdomadaires vers Bagdad, s'est vu refuser l'autorisation du comité des sanctions de l'ONU. De son côté, la compagnie aérienne jordanienne Royal Jordanian a décidé d'organiser des charters — vraisemblablement hebdomadaires — pour Bagdad, tout en précisant qu'il ne s'agira pas d'une reprise du trafic aérien normal entre les deux pays.

Car, s'il est vrai qu'aucune résolu-

tion des Nations unies n'interdit le trafic aérien régulier, les résolutions 661 et 770 n'en bannissent pas moins clairement toute transaction commerciale et/ou financière avec ce pays. Or une reprise normale du trafic ne pourrait éviter de telles transactions, puisque les appareils devront se réapprovisionner en carburant, payer des taxes d'aéroport et d'entretien des appareils. Sans oublier les risques encourus par les avions du fait de l'existence, au sud du 33^e parallèle et au nord du 36^e de zones d'exclusion aérienne imposées par les Etats-Unis, la Grande-Bretagne et la France.

Les avions affrétés à l'heure actuelle ont essentiellement une valeur symbolique et visent à dénoncer le maintien des sanctions imposées à l'Irak et à démontrer que l'autorisation du Comité des sanctions des Nations unies n'est pas requise, dès lors que Bagdad n'en tire aucun bénéfice financier. Washington et Londres, qui exigent une telle autorisation, sont désormais visiblement dépassés. Paris et Moscou ont toujours défendu une lecture légaliste des résolutions et estimé qu'une simple notification du vol suffit.

Mouna Naïm

Haïti : M. Aristide vainqueur de l'élection présidentielle

PORT-AU-PRINCE. Résultat sans surprise en Haïti où Jean-Bertrand Aristide a été officiellement proclamé, mercredi 29 novembre, vainqueur de l'élection présidentielle organisée dimanche 26 novembre et boycottée par l'opposition. Selon le Conseil électoral provisoire, l'ancien prêtre-président, qui incarne il y a dix ans l'espoir de changement démocratique, a remporté l'élection avec 91,69 % des suffrages exprimés. Le Conseil électoral, contrôlé par les partisans de M. Aristide, affirme que le nombre de votants a dépassé 60 %, tandis que l'opposition estime que 5 % seulement des électeurs inscrits ont pris part au scrutin, qui s'est déroulé en l'absence d'observateurs indépendants, haïtiens ou étrangers, et a été marqué par de nombreuses irrégularités. Le secrétaire général des Nations unies, Kofi Annan, s'est pour sa part prononcé « avec regret » contre le renouvellement du mandat de la mission que l'ONU maintient en Haïti. — (Corresp.)

Russie : vingt ans de camp requis contre un « espion » américain

MOSCOU. Le procureur de la Russie, Iouri Volguine, a réclamé, mercredi 29 novembre, vingt ans de camp à régime sévère contre l'Américain Edmond Pope, jugé pour espionnage à Moscou, soit la peine maximale pour cette accusation. Il a aussi demandé des dommages et intérêts pour la divulgation de secrets d'Etat d'un montant de 7 milliards de roubles (1,8 milliard de francs). La peine réclamée est beaucoup plus lourde que les dix ans de détention jusque-là évoqués par le procureur.

Jugé à huis clos depuis le 20 octobre, M. Pope est accusé d'avoir obtenu de Russes des documents, classés secrets, sur une torpille de dernière génération. M. Pope est le premier Américain à être jugé, en Russie, depuis quarante ans. — (AFP)

DÉPÊCHES

■ **PÉROU :** l'ex-chef du service de renseignement, Vladimiro Montesinos, a menacé le président péruvien destitué Alberto Fujimori d'un coup d'Etat, a révélé mercredi 29 novembre, l'ancien premier ministre Federico Salas. Cette menace a été proférée le 14 septembre dernier, quelques heures seulement après la diffusion d'une cassette vidéo par une chaîne de télévision montrant Vladimiro Montesinos soudoyant un parlementaire de l'opposition, a précisé l'ancien chef du gouvernement. — (AFP)

■ **VENEZUELA :** le tribunal suprême de justice (TSJ) du Venezuela a rejeté deux recours pour inconstitutionnalité introduits contre le référendum de dimanche prochain, destiné à renouveler l'ensemble des dirigeants syndicaux, a annoncé le TSJ dans un communiqué diffusé mercredi 29 novembre. — (AFP)

■ **RUSSIE :** la commission centrale électorale a rejeté, mercredi 29 novembre, la demande présentée par Greenpeace, World Wildlife Fund et une trentaine d'autres organisations écologistes d'organiser, ainsi que le prévoit la Constitution russe, un référendum sur l'interdiction d'importer des déchets nucléaires en Russie. — (Corresp.)

■ **PROCHE-ORIENT :** Mgr Loutfi Lahham, archevêque de Jérusalem, a été élu, mercredi 29 novembre, patriarche grec catholique (melkite) d'Antioche et de tout l'Orient. D'origine syrienne, le nouveau patriarche succède à Mgr Maximos V Hakim (94 ans), qui a démissionné en octobre pour raison de santé. — (AFP)

MAUBOUSSIN
JOAILLIERS DEPUIS 1827

CHRONOGRAPHE FOUGA

FOUGA • FOUGA • FOUGA • FOUGA

20, PLACE VENDÔME • PARIS 1^{er} • TÉL : 01 44 55 10 00
www.mauboussin.com

COHABITATION L'Elysée a réagi à la polémique sur l'inversion des élections de 2002 en confirmant, dans un communiqué, mercredi 29 novembre, que Jacques Chirac et Li-

nel Jospin s'étaient entretenus de cette question avant le conseil des ministres. Le chef de l'Etat « met en garde, pour la sérénité du débat démocratique, contre la tentation de

changer la règle du jeu peu avant une élection ». ● LA PROPOSITION DE LOI socialiste, qui devait être déposée jeudi, dispose qu'à compter de 2002, « les pouvoirs de

l'Assemblée nationale expirent le 15 juin de la cinquième année qui suit son élection ». ● AU RPR, le calendrier trouble les députés. ● A L'UDF, François Bayrou, partisan de

l'inversion du calendrier, compte sur le congrès des 2 et 3 novembre pour convaincre des députés réticents. ● FRANÇOIS HOLLANDE serait affaibli par un changement de calendrier.

Les chiraquiens appellent à l'union pour sortir du « piège » du calendrier

Jacques Chirac a mis en garde, mercredi 29 novembre dans un communiqué, « contre la tentation de changer la règle du jeu ».

Ce rappel intervient alors que les députés RPR sont troublés par le calendrier de 2002. Le débat pourrait avoir lieu le 19 ou le 20 décembre à l'Assemblée

COMMENT ? « Comment répondre au piège politique que cherche à nous tendre Lionel Jospin ? », s'interrogeait Jean-Louis Debré, mercredi 29 novembre, après la réunion hebdomadaire du groupe RPR de l'Assemblée nationale. « Comment gère-t-on la réponse à apporter au mauvais coup que tente de nous porter le premier ministre ? », répondait, en écho, l'ancien secrétaire général du mouvement gaulliste, Nicolas Sarkozy.

La première réponse est simple : en dénonçant « la magouille, le tripatouillage » qui consistent à modifier le calendrier électoral pour des raisons de « convenances personnelles ».

Premier intervenant dans le débat studieux qui a eu lieu mercredi, en fin de matinée, Dominique Perben commence par rappeler que les Français ne sont pas dupes des raisons qui ont poussé le premier ministre à proposer le report des élections législatives de 2002. M. Debré renchérit sur la volonté de « tricherie » que seule la peur de perdre ces élections peut expliquer. La présidente du RPR, Michèle Alliot-Marie, évoque trois précédents : en 1958, 1968 et 1973, les élections

législatives avaient précédé de quelques semaines ou de quelques mois l'élection présidentielle.

Bons connaisseurs des changements de cap du président de la République – le dernier portant précisément sur la durée du mandat présidentiel –, d'autres députés rappellent avec contentement que, cette fois, c'est M. Jospin qui a changé d'avis. Le porte-parole du RPR, Patrick Devedjian, les met alors en garde : on ne peut pas s'en tenir à « un discours sur les convenances », dit-il. « Si l'opinion publique mesure bien que l'inversion du calendrier est proposée par le PS parce qu'elle arrange M. Jospin, elle ne tardera pas à comprendre que notre refus est motivé par des raisons de même nature », explique M. Devedjian.

DÉJÀ, LE 14 JUILLET 2000

Sur l'analyse de l'initiative prise par le premier ministre, il y a cependant unanimité. « S'il le faut, on peut faire campagne pendant un an sur le thème de la magouille », assure le secrétaire national du RPR chargé de l'animation, Christian Estrosi.



Sur le fond, c'est plus compliqué. Devant les députés, à ce moment très attentifs, Alain Juppé rappelle le sens du double propos tenu sur le sujet, le 14 juillet 2000, par Jacques Chirac : a priori, on peut défendre l'idée selon laquelle l'élection présidentielle doit précéder les législatives, mais on ne modifie pas les règles du jeu par commodité si près de

l'échéance. Une majorité de députés gaullistes persiste toutefois à penser que, dans l'esprit des institutions, tout procède de l'élection présidentielle. M. Sarkozy lui-même a insisté, mercredi matin, lors d'un petit-déjeuner réunissant les fidèles d'Edouard Balladur, sur les vertus du présidentisme et sur les difficultés qu'il y aurait à s'opposer à la modifica-

tion du calendrier. Un peu plus tard, devant le groupe, le député des Hauts-de-Seine se montre surtout soucieux de préserver l'union de l'opposition. Il réclame une réunion de l'ensemble des parlementaires de droite afin d'arrêter une position commune et de placer devant leurs responsabilités la vingtaine de députés UDF qui sont prêts à voter la réforme.

« IL VAUT MIEUX SE PARLER »

« Pour réduire les problèmes, il vaut mieux se parler », plaide M. Sarkozy. M. Juppé lui répond qu'une telle réunion risquerait, au contraire, de faire apparaître les divisions de l'opposition. Le président du groupe, M. Debré, rappelle enfin qu'une fois que la décision sera prise, il ne tolérera pas sur ce sujet des votes divergents.

Le président a-t-il été alerté sur les états d'âme de ses troupes ? Toujours est-il qu'en fin d'après-midi, soit plusieurs heures après le conseil des ministres, l'Elysée diffuse un communiqué dans lequel Jacques Chirac, confirmant qu'il s'est entretenu du sujet en tête à tête avec le premier ministre, mercredi matin,

souligne que sa position « reste constante en la matière » et « met en garde, pour la sérénité du débat démocratique, contre la tentation de changer la règle du jeu peu avant une élection ».

Le message a valeur de rappel à l'ordre. En début de semaine prochaine, soit après le congrès de l'UDF, le RPR réunira le bureau politique, où toutes les sensibilités sont représentées. Ce sera peut-être l'occasion d'entendre quelques grands absents du débat en cours. Philippe Séguin, à ce jour, s'est contenté d'une pirouette en disant que le seul calendrier qui l'intéresse vraiment est celui des municipales à Paris.

Quant à M. Balladur, qui, mercredi pendant la réunion du groupe RPR, était resté en séance pour ne rien manquer du débat sur la réforme de l'IVG, il a simplement observé dans la soirée, sur BFM, qu'il se ralliera « au point de vue de l'ensemble de l'opposition, si elle arrive à en dégager un seul », même si, « personnellement », il n'est « pas persuadé que cette inversion soit utile ».

Jean-Louis Saux

François Bayrou a du mal à convaincre les députés de l'UDF

C'EST André Santini qui a lancé la mise en garde : « Pourquoi serions-nous les harkis de Jospin ? », a demandé le député des Hauts-de-Seine, mercredi 29 novembre, lors de la réunion du groupe UDF de l'Assemblée nationale. De cette « discussion extrêmement animée », selon François Sauvadet (Côte-d'Or), il est surtout ressorti un profond embarras.

Hostiles pour des raisons de fond à l'inversion du calendrier électoral, François Léotard (Var) et Renaud Dutreil (Aisne) sont parmi les rares députés centristes à ne guère avoir d'états d'âme dans cette affaire. Les chiraquiens de l'UDF qui, pour des raisons d'opportunité politique, sont également réticents, doivent tenir compte de l'engagement en faveur de l'inversion du calendrier de 2002 du président de leur parti, François Bayrou, mais aussi de Valéry Giscard d'Estaing – dont l'intervention sur France 2, jeudi soir, était très attendue –, de Raymond Barre et d'Hervé de Charette, président délégué de l'UDF. Les « bayrounistes », qui n'ont pas les mêmes préoccupations, sont, eux, gênés par la tournure très politique des événements.

Jean-Baptiste de Montvalon

« PRENDRE UN PEU DE HAUTEUR »

Le discours de Lionel Jospin au congrès du PS, puis le dépôt, dans la foulée, de la proposition de loi socialiste, ont fait de l'inversion du calendrier un affrontement entre le premier ministre et le chef de l'Etat. Et la plupart des députés centristes ne veulent pas se voir reprocher d'avoir, par leur vote, donné la victoire à Lionel Jospin. « Il faut prendre un peu de hauteur. Je n'ai pas le sentiment que l'opposition le fasse. Quant à Jospin, il serait bien qu'il le comprenne également », souligne la députée européenne Marielle de Sarnez, proche conseillère de M. Bayrou. Le chiraquien Jacques Barrot a eu beau jeu de reprendre, mercredi matin, l'antienne RPR sur l'« opération tacticienne de Jospin ».

Bon nombre d'élus UDF craignent comme la peste le retour dans leur circonscription si, d'avenant, ils apparaissent comme les supplétifs de la gauche. Les madelinistes ne s'y sont pas trompés, trouvant l'occasion d'accréditer la thèse selon laquelle leur champion, entré en campagne présidentielle, serait bien davantage soucieux d'union que M. Bayrou. François Goulard, secrétaire politique

Le PS a calqué sa proposition de loi sur celle de Raymond Barre

VOUS AVEZ aimé le quinquennat sec ? Vous adorerez l'inversion du calendrier électoral... La proposition de loi organique visant à fixer la date des élections législatives après la présidentielle de 2002 devait être déposée sur le bureau de l'Assemblée nationale, jeudi 30 novembre. Le texte doit-il être ciblé sur 2002 ou, au contraire, instaurer un calendrier « pérenne » et valable pour les élections législatives en général ? Finalement, le « calendrier structurel » l'a emporté, afin de prêter le moins possible le flanc à l'accusation de manipulation politique.

Mercredi soir, Jean-Marc Ayrault, président du groupe socialiste de l'Assemblée, François Hollande, premier secrétaire du PS, Raymond Forni, président de l'Assemblée nationale, et Bernard Roman, président de la commission des lois, ont mis la dernière main au texte, en présence de Pierre Guelman, conseiller parlementaire de Lionel Jospin.

Signée par MM. Ayrault, Hollande, Forni et Roman, la proposition reprend mot pour mot celle de Raymond Barre (UDF) et celle, identique, de Gérard Gouzes (PS). Article un : « Les pouvoirs de l'Assemblée nationale expirent le 15 juin de la cinquième année qui suit son élection. » Article 2 : « L'ar-

ticle 1^{er} s'applique à l'Assemblée nationale élue en juin 1997. » L'exposé des motifs – « hyper-condensé », selon l'expression de l'un des rédacteurs – exclut toute référence à l'avenir des institutions et vise à déconnecter la réforme de la bataille présidentielle à venir. « Intervenant plus d'un an avant les prochaines échéances électorales, ce rétablissement du rythme normal des élections permet de fixer des règles simples, connues des citoyens et propices à l'organisation d'un débat démocratique empreint de clarté et de sérénité », affirme-t-il.

L'ensemble des textes – ceux de MM. Barre, Gouzes, de Charette (UDF) et celui du PS – sera discuté en commission des lois avant l'exa-

men, en première lecture, en séance publique, à l'Assemblée, « le 19 ou le 20 décembre ». « On colle à Barre », résume un dirigeant du PS, histoire de ménager les voix précieuses des députés UDF. Le PS pense à tout, y compris à la communication.

VENDRE LE « CALENDRIER SEC »

Car il va falloir vendre le « calendrier sec ». Et vite, d'ici les fêtes de Noël ! La méthode Jospin ne plaît pas à tout le monde. « C'est le calendrier des pompiers pour sauver les élections de 2002, grâce anonymement un socialiste. Ça fait des mois qu'on nous dit : "On n'en parle pas !" », ajoute le même. Tout cela n'a jamais été discuté avec person-

2002 selon www.parti-socialiste.fr

Lionel Jospin est allé tellement vite que le site Internet du Parti socialiste (www.parti-socialiste.fr) n'a pas eu le temps de suivre. Sur la page d'ouverture du site figure, à droite, une rubrique baptisée *L'Actualité*. On y trouve un entretien avec François Hollande à propos du congrès de Grenoble, la position du PS sur les farines animales, sur le projet de loi de finances et sur... l'inversion du calendrier électoral. « Pas de changement en vue », titre le PS, en s'appuyant sur une déclaration d'Alain Claeys, trésorier du parti. « Nous maintenons notre position : il n'est pas question pour nous de demander une modification qui pourrait se justifier juridiquement mais qui serait mal perçue politiquement. Nos concitoyens pourraient y voir une modification de circonstance ou de convenance. » « Convenance » ? C'est justement le mot que M. Jospin a employé, mais contre... Jacques Chirac et le calendrier actuel.

Clarisse Fabre

François Hollande, premier secrétaire toujours, discipliné malgré tout

LE DÉBAT sur le calendrier électoral pourrait jeter une ombre sur la réélection, jeudi 30 novembre, au suffrage direct des militants, de François Hollande au poste de premier secrétaire du Parti socialiste. Officiellement, il n'y a pas de nuages. Candidat unique, dès lors que les deux minorités – la Gauche socialiste et Henri Emmanuelli – ont décidé de ne pas lui opposer de concurrent, le député de Corrèze devrait bénéficier d'un score « albanais », que n'entachera peut-être que la participation. Encore ne devrait-elle pas être trop faible, les 118 000 militants du PS, invités à voter, entre 18 heures et 22 heures, devant désigner, en même temps, leurs premiers secrétaires de fédération et leurs secrétaires de section.

Sur une éventuelle inversion du calendrier, M. Hollande a assuré, comme à l'accoutumée, le service après-vente du discours de Lionel Jospin, le 26 novembre, au congrès du PS, en demandant, dès le lendemain, que ce débat soit tranché de préférence avant les élections municipales. Pour autant, le

premier secrétaire n'a pas caché son souhait de ne pas voir la campagne présidentielle s'engager prématurément. « A la différence de Jacques Chirac, qui piaffe d'impatience depuis qu'il a été élu en 1995, a-t-il déclaré au congrès, à la différence de ses concurrents à droite, qui n'existent que par rapport à cette échéance et qui se déclarent au moins chaque fin de semaine, n'y pensons pas trop ! » Et d'enchaîner : « Donnons au moins au pays l'image de la responsabilité, de la maîtrise et du service de l'intérêt général. Chers camarades, soyons sages pour deux ! »

Une autre lecture de ces propos très prudents peut se faire à la lumière des scénarios qui s'échangent chez les socialistes pour 2002. L'un d'entre eux concerne le premier secrétaire du PS, plus jeune que Martine Aubry, Elisabeth Guigou, Dominique Strauss-Kahn ou Laurent Fabius, sacrés « premiers ministrables » par M. Jospin, le 19 octobre, sur TF 1. Officiellement, M. Hollande, élu premier secrétaire du PS le

27 novembre 1997, se présente pour un nouveau mandat de trois ans. Toutefois, lorsque M. Jospin lui avait proposé de prendre la direction du PS, sur les conseils de Claude Allègre et de Daniel Vaillant, au lendemain de la victoire de juin 1997, le député de Corrèze n'avait pas seulement demandé à être « associé » aux décisions gouvernementales ; il avait aussi signifié qu'il se sentait moralement engagé pour « un contrat » de cinq ans, le temps de la législature.

SCÉNARIO À DEUX HYPOTHÈSES

Dans l'équipe qui l'entoure, tout le monde était convaincu que le bail de M. Hollande s'achèverait en 2002. Le député de Corrèze avait obtenu du premier ministre l'assurance qu'il conduirait la campagne des socialistes pour les législatives. Il pouvait espérer recueillir les lauriers d'une victoire par une nomination à Matignon. M. Jospin ne jugeait-il pas, en 1988, que sept ans d'exercice de la fonction de premier secrétaire du PS équivalaient à une expérience ministérielle et

lui donnaient un ticket d'entrée – alors refusé par Mitterrand – à Matignon ? Aujourd'hui, le quinquennat ayant remplacé le septennat, ce droit d'accès ne pourrait-il se conquérir en cinq ans ?

Le scénario Hollande se déclinait donc en deux hypothèses. En cas de victoire législative, Jacques Chirac, toujours président de la République, n'aurait plus qu'à nommer premier ministre, comme en 1997, le chef du parti majoritaire. M. Jospin, analyse-t-on rue de Solferino, pourrait, en effet, préférer garder M^{me} Aubry en réserve comme second premier ministre de la nouvelle législature et de son propre quinquennat. A l'inverse, en cas de défaite, M. Hollande serait à l'évidence contesté à la tête du PS. Une inversion du calendrier électoral compromet ces plans virtuels. Si l'élection présidentielle a lieu avant les élections législatives, M. Jospin constituera une équipe de campagne dans laquelle M^{me} Aubry aura, comme en 1995, une place prééminente, peut-être avec M. Strauss-Kahn,

s'il est sorti d'ici là de ses ennuis judiciaires. Le premier secrétaire du PS se bornera, lui, à accompagner ce dispositif avec le parti. Si M. Jospin l'emporte, la dynamique de la campagne le conduira à choisir pour Matignon celui qui en aura été le meilleur animateur. Cette logique peut se révéler d'autant plus implacable, pour le premier secrétaire, qu'il lui incombera alors de mener les troupes socialistes à la bataille des législatives qui suivront.

Pour que le calendrier électoral soit inversé, M. Hollande va devoir négocier avec ses alliés de la majorité pour les convaincre (les Verts) ou les neutraliser (le PCF). Comme à l'accoutumée, le député de Corrèze, qui se garde bien d'évoquer tout scénario personnel pour 2002, y mettra beaucoup d'énergie. Mais son succès risque d'avoir, sur un plan personnel, un goût amer. « N'y pensons pas trop ! » a-t-il prévenu ses amis socialistes à Grenoble. « Soyons sages pour deux ! »

Michel Noblecourt

Quelques députées de droite affichent leur soutien à la réforme de l'IVG

Les parlementaires de gauche votent le délai légal à douze semaines

Les députés ont voté, mercredi 29 novembre, l'article du projet de loi sur l'IVG prévoyant l'allongement de dix à douze semaines du délai légal pour avorter. La

gauche reproche à la droite de vouloir déposséder les femmes de leur liberté en donnant aux médecins un rôle important dans la décision d'IVG.

CERTAINES députées hésitent encore, mais elles franchiront peut-être le pas, mardi 5 décembre, en approuvant (ou en ne votant pas contre) le projet de loi sur l'interdiction volontaire de grossesse et la contraception, dont l'examen s'achève, jeudi 30 novembre, à l'Assemblée nationale.

Cela ne fait aucun doute pour Roselyne Bachelot (RPR, Maine-et-Loire), qui pense « aux femmes qui nous demandent d'aller plus loin » que la loi Veil de 1975. Cela semble plus difficile pour Nicole Catala (RPR, Paris), qui a « envie de voter ce texte par solidarité humaine pour ces toutes jeunes femmes qui se retrouvent enceintes sans l'avoir voulu ». Ou pour Nicole Ameline (Démo-cratie libérale, Calvados), qui assure qu'« on ne peut voter contre » la réforme, si imparfaite soit-elle.

Les adversaires de l'allongement de dix à douze semaines du délai légal pour avorter – la principale mesure du texte – peuvent se rassurer : la liberté de vote laissée aux députés RPR, UDF et DL ne tournera pas à la débâcle. La majorité d'entre eux a clairement affiché son hostilité au projet de loi. Sans incident, ou presque.

Le débat a failli mal tourner, mercredi matin, quand Philippe de Villiers (Vendée), harcelé depuis les bancs de gauche, a dit parler « pour l'Histoire, qui retiendra que, à l'imitation des nationaux-socialistes, vous avez introduit l'eugénisme d'Etat dans notre pays ». La ministre de la solidarité, Elisabeth Guigou, n'a pas bronché, opposant son « mépris » aux attaques du président du Mouvement pour la France (MPF).

De Martine Lignières-Cassou

(PS, Pyrénées-Atlantique), la rapporteure du projet de loi, à Marie-Thérèse Boisseau (UDF, Ille-et-Vilaine), tout le monde a au moins partagé un constat : le trop grand nombre d'IVG en France (220 000 par an). Et un souhait : l'amélioration de l'accès à la contraception, qui reste le plus sûr moyen de réduire le recours à l'avortement. Hormis ce consensus, élus de gauche et de droite n'ont trouvé aucun terrain d'entente sur un texte qui constitue, selon Françoise de Panafieu (RPR, Paris), « une mauvaise réponse à un vrai problème », tout en invitant les députés à « ne céder ni au fanatisme, ni au sectarisme ».

FREUD À LA RESCOUSSE

Toute la journée, ce n'est pas un ange qui est passé dans l'Hémicycle mais la vision décrite, avec force détails, par plusieurs élus de droite d'un « fœtus en voie d'ossification qu'il est nécessaire de fragmenter » après dix semaines de grossesse. Avant cette limite, ont-ils dit, ce n'est qu'« une masse gélatineuse que l'on peut aspirer ». « Quelle horreur ! », se sont indignés plusieurs députés socialistes, qui n'étaient pas loin de dire que ces images sont puisées dans l'arsenal des mouvements pro-vie.

Dans la soirée, les députés de la majorité plurielle votaient les « douze semaines ». M^{me} Ameline, Bachelot et Catala n'étaient plus en séance... Puis ils ont approuvé la possibilité de développer l'IVG ambulatoire (sans hospitalisation).

Christine Boutin (app-UDF, Yvelines) et les élus de droite se sont indignés que rien ne soit prévu pour inciter les femmes à poursuivre leur grossesse, notamment

dans le livret-guide qui leur est remis avant l'IVG. En réponse, M^{me} Lignières-Cassou a fait adopter un amendement précisant que ce guide ne devra comporter « que » des informations sur les délais et la pratique de l'avortement. Ils sont revenus à la charge : accorder un délai supplémentaire pour l'IVG au moment où les échographies sont de plus en plus précises, c'est le plus sûr moyen d'inciter les femmes à se faire avorter au moindre doute sur la santé de l'enfant. Réplique très applaudie de la rapporteure : « Je choisis la confiance dans la capacité de réflexion des femmes, dans leur libre arbitre et dans la qualité de la réflexion entre le médecin et la femme. »

Car c'est bien la responsabilité des femmes qui a été au cœur des débats, la majorité reprochant à l'opposition de vouloir accorder une trop grande place aux experts (médecins...) dans la décision d'avorter, au risque de déposséder les femmes de leur liberté.

M^{me} Bachelot a noté que l'IVG n'est ni « un moyen de contraception », ni « l'expression d'un caprice de femme oisive », avant de rappeler que les garde-fous – « ou garde-folles ? » – de la loi Veil n'avaient pas empêché la France d'être l'un des pays où le nombre d'IVG est le plus élevé. Elle a proposé au gouvernement de se fixer l'objectif de le réduire de moitié à l'horizon 2010. Yvette Roudy (PS, Calvados) a préféré inviter les élus de droite à prendre exemple sur Freud, qui, au soir de sa vie, s'est avisé que « les femmes sont aussi des êtres humains » doués de libre arbitre...

Jean-Michel Bezat

Les socialistes s'opposent à la montée en puissance de l'écotaxe

Le député Vert Yves Cochet s'indigne. « Ils ont tué » le prélèvement écologique, déplore-t-il. Matignon va devoir rendre un très délicat arbitrage sur les nouvelles propositions

DOMINIQUE STRAUSS-KAHN l'a faite. Laurent Fabius va-t-il la défaire ? En tout cas, la taxe générale sur les activités polluantes (TGAP) a du plomb dans l'aile. Cette écotaxe, conçue à l'origine pour financer les 35 heures, tout en anticipant une demande de Bruxelles pour mettre en place une fiscalité écologique, ressemble de moins en moins à ce qui était initialement prévu. Et la grogne des députés socialistes à son égard ne devrait pas arranger les choses. A quelques mois des élections municipales, le lobbying des diverses organisations industrielles et patronales concernées semble avoir porté.

Mercredi 29 novembre, à l'occasion de la réunion du groupe socialiste à l'Assemblée nationale, les élus ont été nombreux à exprimer leur mécontentement à la lecture de l'article 26 du projet de loi de finances rectificative, qui prévoit l'extension de la TGAP en 2001 aux consommations intermédiaires d'énergie et qui doit être examiné dans l'Hémicycle le 6 décembre. « Il y a des difficultés d'application pratique », estime Jean-Marc Ayrault, président du groupe PS. Le texte est compliqué. Même à Bercy, on l'admet.

Mais, plus fondamentalement, de nombreux députés ont dénoncé l'injustice d'une TGAP élargie qui taxe aussi des entreprises non polluantes comme celles qui consomment de l'électricité produite à partir des chutes d'eau en montagne ou encore du nucléaire. « Dans ma circonscription, il y a plusieurs papeteries dont la situation est fragile. Leur imposer une nouvelle taxe pourrait être néfaste. Et pourquoi taxer des entreprises qui utilisent une énergie renouvelable, non polluante, à

savoir l'hydroélectricité ? », s'interroge François Brottes (PS, Isère). Chacun y est allé de son exemple : le textile pour l'un, les plâtreries pour l'autre... La TGAP élargie doit toucher 40 000 entreprises et concerne donc presque toutes les circonscriptions.

Après cette montée au créneau généralisée des députés socialistes, l'article 26 du projet de collectif budgétaire a failli être, purement et simplement, supprimé par la commission des finances qui devait se réunir dans la soirée. Une rencontre, mercredi vers 18 heures, entre le fabiusien Didier Migaud, rapporteur général au budget, et les membres du cabinet de M. Fabius a toutefois permis d'éviter cette issue, qui n'aurait pas manqué d'exaspérer Dominique Voynet. Pour autant, le dossier est loin d'être classé : les commissaires aux finances, de droite comme de gauche, ont tous voté contre l'extension de l'écotaxe, à l'exception du député Vert Yves Cochet (Val-d'Oise), qui estime qu'« ils ont tué la TGAP ». « Le texte ne pouvait être voté en l'état », explique M. Migaud, qui présentera de nouvelles propositions mercredi 6 décembre.

RÉPONSE PARTIELLE

Celles-ci ne devraient toutefois répondre que partiellement aux inquiétudes des députés : il n'est pas envisagé, en effet, de limiter à la lutte contre l'effet de serre, et donc contre les énergies polluantes, le rôle de l'écotaxe, mais de lui conserver son rôle dans la maîtrise de l'énergie, de manière plus générale. Tous ceux qui, à droite comme à gauche, critiquent la taxation de l'électricité produite à partir de

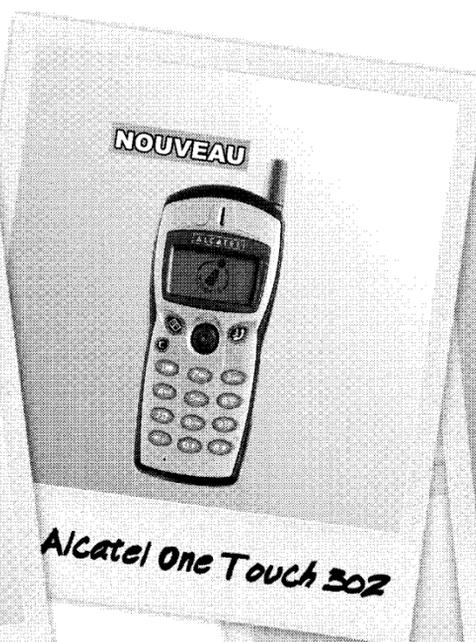
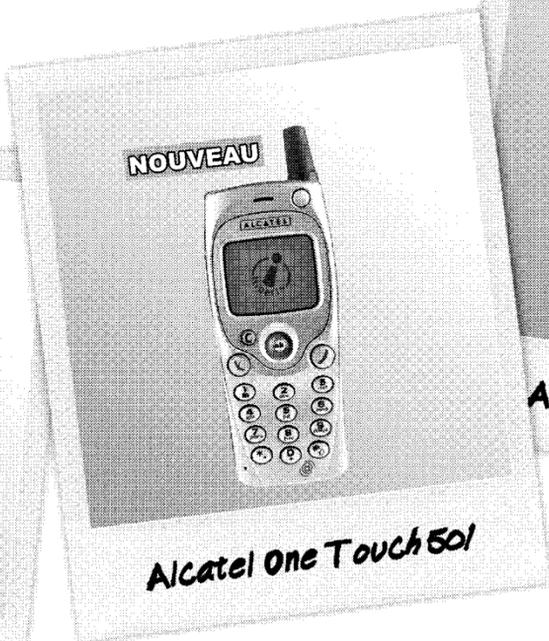
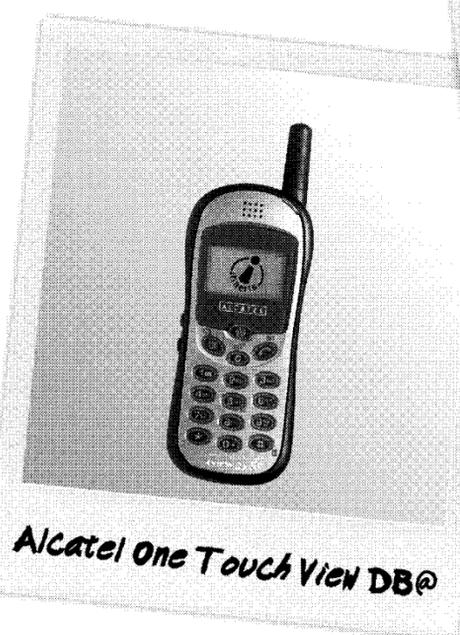
l'eau ou du nucléaire ne devraient donc pas obtenir satisfaction. Reste donc à savoir si les députés socialistes, d'ici une semaine, rentreront ou pas dans le rang. Dans ce contexte, la volonté qu'exprime Matignon de sauver ou pas l'écotaxe et de donner des gages aux Verts ne sera pas négligeable.

Pour autant, les modifications envisagées par M. Migaud ne devraient pas satisfaire M^{me} Voynet : elles devraient en effet se traduire par une baisse du rendement de la TGAP, dont la voilure a déjà été considérablement réduite par rapport au projet initial du gouvernement. Alors que celle-ci devait rapporter en 2002 plus de 12 milliards de francs, le projet actuel, qui doit beaucoup à M. Fabius, prévoit qu'elle ne représentera, à cette échéance, que 7 milliards de francs. M. Migaud souhaite notamment rendre plus incitatif le dispositif d'incitation prévu par Bercy pour les entreprises qui s'engageraient dans des programmes de limitation de leurs émissions. Et ouvrir ce dispositif à l'ensemble des entreprises, ce qui n'est pas le cas dans le projet actuel. « On a aussi évoqué la possibilité de plafonner la TGAP par rapport à la valeur ajoutée », ajoute M. Migaud. Autant de mesures qui, si elles étaient adoptées, réduiraient encore la portée de la TGAP.

Pour l'instant, dans l'entourage de la ministre de l'environnement, on joue l'apaisement : « Il y a huit jours pour amender ce projet, qui ne concerne pas que Dominique Voynet. C'est un texte gouvernemental. On va discuter de tout cela avec Matignon. »

Virginie Malingre

Repérés dans votre Agence France Télécom



la gamme des téléphones Alcatel à prix sensationnels jusqu'au 02/12/00 !*



france telecom
bienvenue dans la vie.com

* Offre valable jusqu'au 2 décembre 2000 inclus exclusivement dans les Agences France Télécom. Sous réserve de l'achat d'un coffret Itineris Sélection Alcatel One Touch 501, Alcatel One Touch 302 et Alcatel One Touch View DB@, d'un coffret OLA Alcatel One Touch 302 et One Touch Easy DB et la souscription concomitante à un forfait Itineris (hors Abonnement Itineris à 49 FTTC/mois) ou d'un forfait OLA ou Compte Mobile OLA d'une durée minimum de 12 mois après la Période d'Essai de 3 mois. Forfaits de communications en France Métropolitaine hors numéros spéciaux, dans la zone de couverture du service. Offre valable jusqu'au 2 décembre 2000 inclus également pour l'achat d'un kit mobicarte Alcatel One Touch 302 et d'un kit exclusif Agences France Télécom Alcatel One Touch Easy DB. Tous ces téléphones sont utilisables exclusivement sur le réseau GSM Itineris avec la carte SIM incluse dans le coffret.

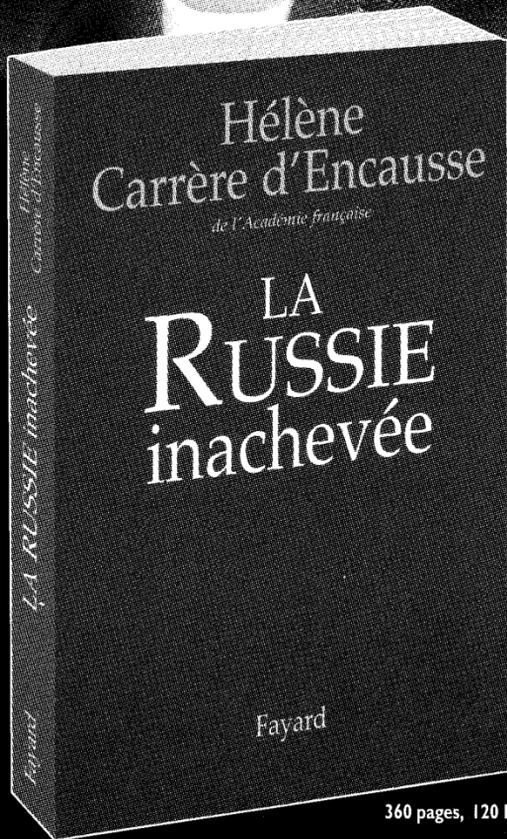
Vendredi à Bouillon de Culture

Hélène Carrère d'Encausse

de l'Académie française



Photo: John Foley



360 pages, 120 F

Avec une régularité rarement prise en défaut depuis *L'Empire éclaté* au titre prémonitoire, Hélène Carrère d'Encausse livre son diagnostic sur la Russie (qui) n'est pas arrivée au bout de sa quête de la modernité et de l'Occident.

Daniel Vernet, *Le Monde*

Hélène Carrère d'Encausse associe l'ampleur de son information, la rigueur de ses analyses et la pondération de son jugement.

Anne Muratori-Philip, *Le Figaro*

Un talent pédagogique incontestable servi par une connaissance du sujet et par une écriture dont la clarté et la netteté contrastent heureusement avec le charabia pseudo-scientifique de tant de trissotins politologues ou sociologues.

Jean-Jacques Marie, *La Quinzaine littéraire*

FAYARD
www.editions-fayard.fr

Le débat sur le statut de la Guyane a été à l'origine de nouvelles violences à Cayenne

Le calme paraissait toutefois rétabli dans la ville à l'aube du jeudi 30 novembre

De nouvelles violences se sont produites, à Cayenne et dans sa périphérie, mercredi 29 novembre, sans faire de blessés, contrairement à ce qui s'était passé deux jours plus tôt.

Jeudi, à l'aube, le chef-lieu de la Guyane était calme ; le barrage, qui bloquait l'aéroport, avait été

dégagé. Les affrontements, impliquant le syndicat indépendantiste (UTG), ont pour enjeu le statut du département.

CAYENNE

de notre correspondant

Pour la première fois depuis trois jours, Cayenne s'est réveillée, jeudi 30 novembre, sans nouveaux dégâts dans ses rues. La préfecture de la Guyane garde, cependant, les stigmates d'une série d'affrontements violents. A la périphérie de la ville, trois barrages, installés la veille par des syndicalistes de l'UTG et des membres du « Komité pou nou démaré la Gwyane », bloquant certains accès au chef-lieu, étaient toujours en place. L'un d'entre eux, constitué d'un amas de pneus et de débris encore enflammés, avait brûlé toute la nuit.

Le barrage qui bloquait l'entrée de l'aéroport international de Rochambeau a été levé, en revanche, « en utilisant la force, mais sans usage de la violence », précisaient les autorités préfectorales.

Cayenne restait, jeudi, sous haute surveillance. A tous les coins de rue, des gendarmes mobiles et des policiers étaient en faction, au cas où... Les commerçants d'origine



chinoise, premières victimes des pillages de ces derniers jours, redoutaient encore le pire. Signe de leur exaspération, certains d'entre eux affirmaient qu'ils n'hésiteraient plus à se faire justice eux-mêmes si des « casseurs » faisaient de nouveau irruption dans leurs boutiques.

Depuis le début de la semaine, quatre magasins ont été mis à sac, mais le nombre de commerçants qui ont subi l'assaut des émeutiers est d'une dizaine. Mercredi, au matin, de nouveaux affrontements ont éclaté entre des bandes armées et organisées et les forces de l'ordre. Les gendarmes mobiles et les policiers ont une nouvelle fois essuyé des coups de feu, mais ces troubles n'ont pas fait de nouveaux blessés. Au total, depuis le 27 novembre, jour des premières violences (*Le Monde* du 29 novembre), les échauffourées ont fait cinq blessés graves, dont quatre parmi les forces de l'ordre, victimes de tirs de 22 long rifle, carabines utilisées par un ou des indivi-

duels isolés et non identifiés. Du côté des civils, une jeune fille de dix-sept ans a été touchée par une balle perdue. Elle assistait aux événements en spectatrice. Seize personnes ont été interpellées.

Après les émeutes de novembre 1996, marquées par l'incendie de la maison du procureur de la République de Guyane, après les échauffourées de mars 2000, en marge de la visite de l'ancien secrétaire d'Etat à l'outre-mer, Jean-Jack Queyranne - sur fond, déjà, de débat statutaire (*Le Monde* du 15 mars 2000) - et après la journée de troubles du 20 novembre, consécutive à la séquestration du directeur du centre des impôts de Cayenne, la ville a été, les 27, 28 et 29 novembre, le théâtre de nouveaux affrontements. Ceux-ci sont liés au débat sur le statut du département (*lire ci-dessous*), mais les socioprofessionnels s'inquiètent : ce climat de tension pénalise une activité économique déjà moribonde.

Stéphane Urbajtel

Les indépendantistes ont enlevé au PS guyanais le contrôle du « Komité »

CAYENNE

de notre correspondant

« Le Komité c'est la voix de la Guyane. » La phrase est lâchée et répétée comme un leitmotiv par un groupe de militants au cours de la manifestation organisée à l'appel du syndicat pro-indépendantiste Union des travailleurs guyanais (UTG), le 27 novembre.

Trois mille personnes sont dans les rues de Cayenne, mais pas un parlementaire, pas un maire, pas un président de collectivité. En tête du cortège, les principaux dirigeants du « Komité pou nou démaré la Gwyane », organisation fondée il y a un an et demi pour défendre le « Pacte de développement ». Ce document réalisé localement et voté par 80 % des conseillers régionaux et généraux, le 27 février 1999, propose un projet d'évolution institutionnelle de ce département-région français d'Amérique.

Le Komité se pose en porte-drapeau de ce texte, seule référence et seule base de négociation possible, à ses yeux, avec le « gouvernement français ». A l'origine, le Komité était composé de trois grands partis politiques de gauche : le Parti socialiste guyanais (PSG, non affilié au PS national), les Forces démocratiques de Guyane (FDG, le parti du sénateur Georges Othily) et le Mouvement de décolonisation et d'émancipation sociale (MDES). Le syndicat UTG, des associations de quartier et de défense de la terre sont venus grossir les rangs de cette structure. Elle a très vite perdu, en revanche, son principal allié : le PSG, première force politique du département, à la tête de plusieurs mairies - dont celle du chef-lieu, Cayenne - et du conseil régional, a claqué la porte.

Des oppositions se sont fait jour, le PSG préconisant, notamment, une consultation populaire avant toute négociation avec le gouvernement sur la question statutaire. Les FDG, elles, sont tou-

jours adhérentes mais elles ont pris, peu à peu, leurs distances, préférant ne plus se mettre en avant dans le cadre des grandes actions organisées. Au moment où le Komité refuse de participer à la « table ronde » sur l'évolution statutaire, organisée par le secrétaire d'Etat à l'outre-mer, Christian Paul, le 18 décembre, à Paris, pour mettre à plat l'ensemble des projets institutionnels proposés en Guyane, les Forces démocratiques assurent qu'elles se rendront bien rue Oudinot au jour dit.

De fait, aujourd'hui, la totalité des membres intervenant au nom

Trois mille personnes sont dans les rues de Cayenne, mais pas un parlementaire, pas un maire, pas un président de collectivité. En tête du cortège, les principaux dirigeants du « Komité »

du Komité pou nou démaré la Gwyane sont clairement issus de la mouvance indépendantiste. Parmi eux, Alain Tien Liong, le porte-parole, premier vice-président du conseil général, affirme ne pas avoir d'idéologie politique, mais n'a jamais caché ses affinités avec le MDES. A ses côtés, Maurice Pindard, secrétaire général du parti indépendantiste, est favorable à une autonomie sur le long terme. Il n'a de cesse de dénoncer les dérives de « l'Etat colonial ». Au premier plan, du côté syndical, on

trouve Christian Ravin, secrétaire général de l'UTG. Largement majoritaire en Guyane, l'Union des travailleurs est présente dans 90 % des administrations du département.

Face à l'émergence de cette nouvelle force, mobilisée sur tous les fronts, la plupart des élus locaux ont choisi de faire preuve d'une totale discrétion, au nom d'une « stratégie politique ».

Désormais opposé au Komité, le président du conseil régional, Antoine Karam (PSG), se veut consensuel. Partisan d'une « évolution statutaire dans le cadre de la République », défenseur acharné du pacte de développement, il invite les rédacteurs de ce document à se réunir pour « définir de manière concertée une position commune dans cette affaire ».

Les deux députés de Guyane préfèrent, eux, être plus offensifs. A la suite des deux nuits de violence, Léon Bertrand, qui est

aussi le maire de la deuxième ville, Saint-Laurent-du-Maroni, et le patron du RPR départemental, estime que l'organisation est « allée trop loin et est en train d'entraîner la population ». Christiane Taubira-Delannoy (app. PS), ancienne indépendantiste, dénonce, elle aussi, les « gesticulations du Komité ». Son parti, le mouvement Walwari, juge cette organisation « illégitime et antidémocratique ».

Le secrétaire d'Etat à l'outre-mer a choisi, quant à lui, de dialoguer de l'évolution institutionnelle de la Guyane « sans exclure personne ». Dans une « lettre ouverte », publiée le 25 novembre par le quotidien *France-Guyane*, il explique que le débat auquel il a convié les élus et les partis politiques représentatifs, le 18 décembre, doit « s'ouvrir sans tabou, ni exclusive ».

S. U.

PRÉFECTURE DES HAUTES-PYRÉNÉES

AVIS

Projet d'aménagement par l'État de la RN 21 à 2x2 voies entre Tarbes et Lourdes.

Enquêtes publiques

Le public est informé que, par arrêté préfectoral du 22 novembre 2000, ont été prescrites des enquêtes conjointes sur :

- l'utilité publique du projet d'aménagement par l'État, de la RN 21 à 2x2 voies entre Tarbes et Lourdes ;
- la mise en compatibilité des plans d'occupation des sols des communes de Tarbes, Ibos, Azereix, Juillan, Louey, Lanne, Adé et Lourdes avec l'opération ;
- le classement de la nouvelle infrastructure en route express ;
- et l'autorisation requise par l'article 10 de la loi sur l'eau.

La commission d'enquête désignée, par décision en date du 20 novembre 2000, de M. le président du tribunal administratif de Pau, est composée de :

- M. Yvon FOUCAUD, ingénieur en retraite, président ;
- M. Alix PALDUPLIN, directeur d'agence bancaire en retraite, membre ;
- M. Aimé JANY, ingénieur en retraite, membre.

Les dossiers seront déposés pendant quarante deux jours consécutifs, du mercredi 20 décembre 2000 au mardi 30 janvier 2001 inclus, afin que chacun puisse en prendre connaissance et consigner éventuellement ses observations sur le registre ouvert à cet effet, dans les mairies de Tarbes, Ibos, Azereix, Juillan, Louey, Lanne, Adé, Bartrès, Ossun et Lourdes, aux jours et heures d'ouverture habituels ou les adresser, par écrit, au président de la commission d'enquête à la préfecture des Hautes-Pyrénées (bureau du contrôle de la légalité, contentieux et de l'urbanisme - BP 1350 - 65013 Tarbes cedex 9), siège principal de l'enquête.

Pendant le même délai, un dossier et un registre seront déposés à la préfecture des Hautes-Pyrénées, où ils seront tenus à la disposition du public aux jours et heures d'ouverture.

Les membres de la commission d'enquête recevront les observations du public, de 14 h à 17 h :

- à la préfecture des Hautes-Pyrénées, le mercredi 20 décembre 2000 ;
- à la mairie de Tarbes, le jeudi 28 décembre 2000 ;
- à la mairie de Lourdes, le vendredi 5 janvier 2001 ;
- à la mairie de Tarbes, le lundi 8 janvier 2001 ;
- à la mairie d'Adé, le vendredi 19 janvier 2001 ;
- à la mairie de Lourdes, le vendredi 26 janvier 2001 ;
- et à la préfecture des Hautes-Pyrénées, le mardi 30 janvier 2001.

Une copie du rapport et des conclusions de la commission d'enquête sera tenue à la disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture des enquêtes, dans les mairies de Tarbes, Ibos, Azereix, Juillan, Louey, Lanne, Adé, Bartrès, Ossun et Lourdes et à la préfecture des Hautes-Pyrénées (bureau du contrôle de la légalité, du contentieux et de l'urbanisme), dans les conditions prévues au titre 1^{er} de la loi n° 78-753 du 17/07/78 relative à la liberté d'accès aux documents administratifs.



PUBLICATIONS JUDICIAIRES

Office Spécial de Publicité

47, rue Louis Blanc 92984 LA DEFENSE Cedex

Tél : 01.49.04.01.84 - Fax : 01.43.33.51.36

Par arrêt du 13/09/2000 de la 4ème Chambre Section A de la Cour d'Appel de Paris, la sté CMC PARIS et JEAN-LOUIS VERMEIL a été déclarée coupable de contrefaçon de la marque n° 92 42 23 81 déposée par la sté KENZO représentant son flacon de parfum dénommé « PARFUM D'ETE ». Il a été fait interdiction à la sté CMC PARIS et JEAN-LOUIS VERMEIL de vendre les produits portant la marque contrefaisante sous astreinte de 500 FF par infraction constatée, cette société étant condamnée à verser les sommes suivantes :
- 300.000 FF à la sté KENZO du fait de la contrefaçon,
- 300.000 FF à la sté KENZO PARFUMS du fait de la concurrence déloyale. Le jugement est confirmé en ce qu'il avait ordonné la publication par extrait dans trois journaux au choix de la sté KENZO et KENZO PARFUMS et aux frais de la sté CMC PARIS et JEAN-LOUIS VERMEIL sans que le coût de chaque insertion puisse excéder 15.000 FF et en ce qu'il avait accordé la somme de 10.000 FF sur le fondement de l'article 700 du NCP et condamné aux dépens la défenderesse. Le jugement est également confirmé en ce qu'il a ordonné la saisie et la destruction de tous produits contrefaisants. L'arrêt étant la mesure d'interdiction au flacon qui comporte un capuchon doré déclaré également contrefaisant de la marque n° 92 42 23 81 appartenant à la sté KENZO et dont la sté KENZO PARFUMS est licenciée exclusive.
Cabinet de Maître Philippe BESSIS, Avocat à la Cour d'Appel de Paris

Le PARE arrive, sur fond de reflux persistant du nombre des demandeurs d'emploi

En octobre, la baisse du chômage a profité à 54 700 personnes

En octobre, la baisse du chômage s'est poursuivie, avec 54 700 demandeurs d'emploi en moins, selon les statistiques publiées par le ministère de

l'emploi jeudi 30 novembre. Un changement de classification des chômeurs a contribué à gonfler ce reflux. Le même jour, le plan d'aide au retour

à l'emploi (PARE), prévu dans la nouvelle convention Unedic, a franchi son dernier obstacle avant son agrément définitif.

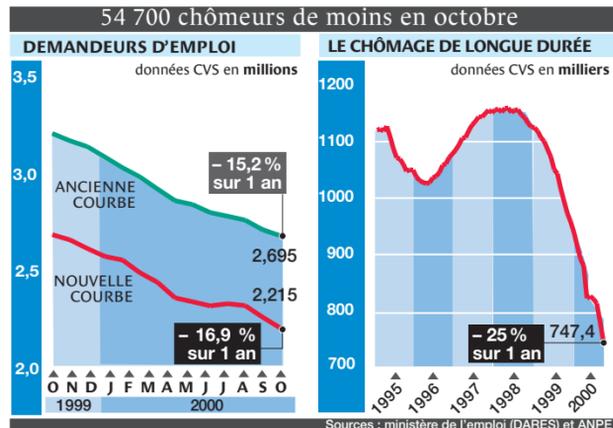
CINQUANTE-QUATRE MILLE sept cents chômeurs n'auront pas besoin du PARE, le plan d'aide au retour à l'emploi prévu par la nouvelle convention Unedic. Alors que la baisse du chômage s'est prolongée en octobre, avec 2,4 % demandeurs d'emploi en moins par rapport à septembre, selon les statistiques publiées par le ministère de l'emploi jeudi 30 novembre, le PARE franchit, le même jour, son dernier obstacle - une ultime réunion du comité supérieur de l'emploi - avant agrément. D'ici à la fin de la semaine, le gouvernement devrait publier au *Journal officiel*, les arrêtés nécessaires à la mise en œuvre du PARE, malgré l'opposition réitérée de la CGT et de FO.

Après la baisse très forte déjà enregistrée en septembre (- 58 600), un petit « réglage » en octobre permet d'afficher un résultat quasi similaire. Les services du ministère ont, en effet, changé de classification quelque 22 000 chômeurs. Jusqu'ici, ces derniers étaient enregistrés dans la catégorie dite « 1 » qui recense les personnes à la recherche permanente d'un emploi et qui sert de baromètre officiel. Parce qu'ils ont exercé une activité réduite sans en préciser le nombre d'heures, ils ont été transférés dans la catégorie « 6 », qui comptabilise les demandeurs d'emploi ayant travaillé occasionnellement. Ce changement de méthode gonfle donc la décrite officielle.

Au final, en octobre, le nombre total de demandeurs d'emploi de catégorie 1 s'élève donc à

L'UIMM soutient la Charte européenne des droits fondamentaux

L'Union des industries métallurgiques et minières (UIMM), l'une des plus influentes fédérations du Medef, s'est déclarée « fermement partisane de l'intégration de la Charte des droits fondamentaux dans les traités européens », par la voix de son délégué général, Denis Gautier-Sauvagnac, par ailleurs président de l'Unedic, lors d'un déjeuner de presse organisé, mercredi 29 novembre, à l'occasion du centenaire de cette branche professionnelle. « C'est un texte fondamental, d'une valeur plus que symbolique », a ainsi estimé M. Gautier-Sauvagnac. La Charte des droits fondamentaux, adoptée le 14 octobre, doit être proclamée à Nice, lors du sommet européen des chefs d'Etat et de gouvernement, les 7 et 8 décembre prochains. Ce texte, qui rassemble en 54 articles les droits civiques, politiques, économiques et sociaux des citoyens de l'Union européenne, est critiqué par de nombreuses organisations syndicales et associatives qui le jugent insuffisant.



2 215 500, en baisse de 16,9 % sur un an. Avec ceux qui ont travaillé plus de 78 heures dans le mois, leur nombre global passe à 2 695 500, en recul de 15,2 % sur un an. Selon un autre indicateur, celui du BIT, le taux de chômage diminue à 9,4 %.

La baisse du chômage atteint de plus en plus les personnes inscrites depuis plus d'un an à l'ANPE. Leur nombre recule de 4,2 % en octobre et de 25 % sur un an. Désormais, souligne le ministère, ils « ne constituent plus qu'un tiers » des demandeurs d'emploi.

RAPPORT ÉCRIT

Signe des temps, les entreprises semblent recourir de moins en moins au chômage partiel, qui accuse une chute de plus de 66 % sur un an. « Nous avons forcé la tendance naturelle du marché », se réjouit le directeur général de l'ANPE, Michel Bernard, qui devait, jeudi, présenter les grandes lignes d'une coopération renforcée avec l'Agence de formation professionnelle des adultes (AFPA) pour répondre aux problèmes de pénurie de main-d'œuvre et d'insertion des personnes les plus en difficulté. « Il y a deux ans, nous présentions 10 000 chômeurs à l'AFPA pour des opérations de formation ; aujourd'hui nous en adressons 130 000 », indique M. Bernard. Forte de ce bilan, l'ANPE se prépare à piloter la mise en œuvre du PARE, que le gouvernement veut avaliser définitivement.

Jeudi matin, la déléguée générale à l'emploi, Catherine Barbaroux, a présenté son rapport écrit, motivant la décision d'agrément. La dernière mouture de la convention signée par le patronat, la CFDT, la CFTC et la CGC « apporte désormais des réponses satisfaisantes » selon ce document qui donne l'interprétation juridique et politique du gouvernement. Par souci diplomatique, le texte prend soin de ne pas trancher sur blanc quant au caractère obligatoire ou facultatif du dispositif. Néanmoins, l'administration fait savoir que le PARE ne saurait constituer « une condition nouvelle à l'ouverture du droit à indemnisation ».

De même, le refus de signer le

projet d'action personnalisé (PAP), qui en découle, ne peut avoir de conséquences en matière d'indemnisation. « Aucun demandeur d'emploi remplissant les conditions nécessaires (...) ne pourra se voir refuser le versement des allocations auquel il a droit au seul motif qu'il a refusé d'apposer sa signature sur le document PAP », souligne le

rapport, dans une mise au point qui pourrait faciliter un ralliement de FO.

Le texte insiste aussi sur la « place inchangée » des Assedic qui ne pourront « faire part que de "doutes" à l'autorité administrative » sans instruire directement des sanctions. Afin de ménager les intermittents du spectacle, qui multiplient les actions de protestation, le rapport précise également que le gouvernement n'agrè pas le protocole d'accord du 14 juin qui contenait une disposition à leur égard, ainsi que le principe des contrats de travail de cinq ans.

Contesté sur sa gauche, y compris dans les rangs socialistes, le gouvernement est tenté de faire passer la pilule en accompagnant son agrément de l'annonce d'une revalorisation des minima sociaux. Ce, au moment où la campagne des associations de chômeurs pour la « prime de Noël » a démarré, comme à l'accoutumée, à Marseille.

Isabelle Mandraud et Caroline Monnot

Corse : M. Talamoni proteste contre les interpellations

JEAN-GUY TALAMONI, porte-parole de Corsica Nazione, José Rossi, président de l'Assemblée de Corse (DL), et Jean Baggioni, président du conseil exécutif (RPR), se sont déclarés « globalement satisfaits », mercredi 29 novembre, de l'avant-projet de loi sur le statut de la Corse, présenté par Daniel Vaillant. Toutefois, l'élu nationaliste indique, dans un entretien au *Parisien*, mercredi, qu'il a « désormais de grands doutes sur le maintien de la paix civile », qualifiant de « sabotage » et d'« agression caractérisée » la série d'interpellations de responsables de Corsica Viva et d'A Cuncolta (*Le Monde* des 29 et 30 novembre).

Dans un communiqué, à Paris, le RPR a dénoncé, mercredi soir « l'obstruction » du premier ministre « à vouloir transférer le pouvoir législatif », le « maintien » des dispositions qui touchent à la langue corse ou encore « l'affirmation d'une spécificité politique pour la région corse ». L'ancien ministre radical de gauche Emile Zuccarelli a renouvelé ses « réserves » sur l'après-2004, « parce que l'exposé des motifs l'évoque ».

DÉPÊCHES

■ **MANIFESTATION** : le **Front national proteste**, dans un communiqué, contre la décision du préfet des Alpes-Maritimes d'interdire la manifestation nationale qu'il souhaitait organiser à Nice, le 7 décembre, jour d'ouverture du sommet européen. Le parti d'extrême droite annonce qu'il organisera malgré tout un rassemblement à cette même date, et qu'il réunira, dans un grand hôtel de la baie des Anges, un bureau politique exceptionnel auquel il convie les journalistes.

■ **DÉPENDANCE** : **Elisabeth Guigou, ministre de l'emploi et de la solidarité**, a clôturé, mercredi, les rencontres nationales du Comité national des retraités et personnes âgées (CNRPA) en annonçant qu'elle présenterait « au tout début du mois de janvier », au conseil des ministres, son projet de loi de substitution de la prestation spécifique dépendance.

■ **PARIS** : **Martine Aubry, ancienne ministre de l'emploi et candidate (PS) aux élections municipales à Lille (Nord)**, s'en est pris vigoureusement, mardi 28 novembre, à la droite parisienne, lors d'une réunion publique dans le 15^e arrondissement. « On ne peut pas aujourd'hui être Français, de Lille ou d'ailleurs (...) et ne pas avoir honte de ce qui se passe à la tête de la mairie de Paris », a affirmé M^{me} Aubry, venue soutenir le candidat socialiste à la mairie de Paris, Bertrand Delanoë, et la tête de liste (PS) dans le 15^e, Anne Hidalgo. « La bataille de Paris est une bataille importante parce que c'est l'image de la France qui s'y joue », a-t-elle insisté.

PERFORMANCE ET ELEGANCE : L'ACCORD PARFAIT



NetVista A20i (27G) + écran 17"

- Boîtier micro-tour anthracite et bleu saphir
 - Processeur Intel® Celeron™ 633 MHz
 - Mémoire 64 Mo
 - Disque dur 10 Go
 - Lecteur de CD-Rom 48X
 - Audio intégré et haut-parleurs
 - Modem 56 K
 - Suite bureautique complète Lotus
 - Windows Millennium
 - Garantie internationale pendant un an*
 - Service NetVista Express inclus pendant un an*
- Réf. OAFR011
1 141,84 €** - 1 365,64 €***

7 490 F^{HT}*
8 958 F^{TTC}

NetVista A20i (55G) + écran 17"

- Boîtier micro-tour anthracite et bleu saphir
 - Processeur Intel® Pentium® III 733 MHz
 - Mémoire 64 Mo
 - Disque dur 20 Go
 - Lecteur de DVD 12X
 - Audio intégré et haut-parleurs
 - Modem 56 K
 - Suite bureautique complète Lotus
 - Windows Millennium
 - Garantie internationale pendant un an*
 - Service NetVista Express inclus pendant un an*
- Réf. OAFR017
1 370,52 €** - 1 639,13 €***

8 990 F^{HT}*
10 752 F^{TTC}

Vous rêvez d'un ordinateur puissant, facile à utiliser et élégant à un prix compétitif ? Avec les nouveaux NetVista A20i 27G et 55G d'IBM, ce rêve devient réalité. Dotés des toutes dernières technologies, ils vous offrent des fonctionnalités graphiques et audio de pointe dans une configuration souple et très compacte.

Ultra-connectivité. Grâce aux cinq touches personnalisables du clavier, vous pouvez vous connecter directement à Internet et accéder automatiquement à vos applications préférées.

Mise à niveau immédiate. La solution de support en ligne Update Connector vous permet d'accéder d'un simple clic aux toutes dernières mises à jour des logiciels et c'est gratuit pendant la première année de garantie !

Le confort avant tout. Des fonctionnalités innovantes comme Access IBM vous donnent accès à toute une palette de services : maintenance, support, diagnostics...

Équipez-vous d'un NetVista A20i 27G ou 55G. Vous verrez, ça change tout !

@business tools

Pour comparer les assurances vous pouvez aller voir 15 compagnies d'assurance

ou

cliquer ici

www.assurway.com

ASSURWAY.COM

Nous comparons, à vous de choisir.



IBM recommande Windows 2000 Professionnel.

*Prix Shop IBM, hors frais de livraison (frais de livraison : 376", soit 450F"). IBM se réserve le droit de modifier ses prix à tout moment sans préavis. Offre valable dans la limite des stocks disponibles en France métropolitaine. Photos non contractuelles. L'acceptation de cette offre implique l'adhésion aux conditions de vente d'IBM. TVA en vigueur 19,6 %. 1. Utilis e-business. 2. Conditions disponibles sur le site Shop IBM. 3. Enlèvement, réparation et livraison gratuits de votre NetVista en France métropolitaine en cas de panne pendant la durée et dans les conditions de la garantie. 4. Numéro Azur, prix d'une communication locale. ©International Business Machines 2000. Les logos Intel, Intel Inside, Pentium sont des marques déposées d'Intel Corporation et Celeron est une marque d'Intel Corporation. NetVista et le logo "e-business" sont des marques d'International Business Machines Corporation. Windows 2000 Professionnel et Windows Millennium sont des marques déposées de Microsoft Corporation. Les autres marques citées appartiennent à leurs entreprises respectives.

JUSTICE Plusieurs centaines d'avocats, représentants des barreaux de province et de Paris devaient manifester ensemble, vendredi 1^{er} décembre, devant le ministè-

re de la justice. ● CE MOUVEMENT, exceptionnel par son ampleur au sein d'une profession de plus en plus éclatée, cherche à obtenir une réforme du système de l'aide juridiction-

nelle pour « un accès égal de tous au droit et à la justice ». ● L'AIDE JURIDICTIONNELLE, qui permet aux avocats d'assurer la défense des personnes qui n'ont pas les moyens de les

rémunérer, devrait être revalorisée, selon les dernières propositions de la chancellerie. Les avocats estiment cependant ces mesures insuffisantes. ● A LILLE, comme dans d'autres

tribunaux, les avocats mènent une grève de la défense pour faire valoir leurs droits à une rémunération décente pour suivre les dossiers de plus démunis.

Les avocats manifestent ensemble pour la première fois en faveur de l'accès au droit

Le mouvement de grève en faveur d'une réforme de l'aide juridictionnelle devait déboucher, vendredi 1^{er} décembre, sur une manifestation unitaire à Paris. Les avocats jugent insuffisantes les propositions de la chancellerie visant à améliorer leur rémunération dans la défense des plus démunis

VEILLÉE D'ARMES pour les avocats de France. En grève pour obtenir une réforme de l'aide juridictionnelle (AJ), le système d'accès des plus pauvres à la justice, plusieurs centaines de représentants des barreaux de province et de Paris devraient manifester, vendredi 1^{er} décembre, devant la chancellerie, afin d'obtenir « un accès égal de tous au droit et à la justice ». Point d'orgue d'un mouvement qui a débuté au début du mois et qui paralyse, peu à peu, l'ensemble des juridictions, cette manifestation devrait permettre aux avocats de peser sur la négociation qu'ils mènent avec la garde des sceaux, Marylise Lebranchu, pour obtenir des « mesures d'urgence » pour 2001. Les dernières propositions de la chancellerie, soumises aux représentants des grévistes, mercredi 29 novembre, ont été jugées « insuffisantes » par les avocats, qui les ont qualifiées de « saupoudrage ».

Accord entre les greffiers et la chancellerie

Les syndicats de greffiers et le ministère de la justice ont trouvé un accord, jeudi 30 novembre, « sur les termes d'un protocole pour mettre fin au mouvement » de grève des greffes, a annoncé le ministère dans un communiqué. Ce protocole sera « officiellement soumis à la signature avec les organisations syndicales vendredi matin, après consultation des personnels ».

Les greffes des tribunaux observent une grève depuis lundi 27 novembre, afin d'obtenir une augmentation de postes avant l'entrée en vigueur de la loi sur la présomption d'innocence, le 1^{er} janvier. Le protocole porte sur trois points : accélération du recrutement de 240 greffiers en 2001, accélération de la promotion de fonctionnaires en greffiers, et revalorisation indemnitaire de toutes les catégories. L'intersyndicale, qui réunit l'Union syndicale autonome justice (USAJ), la CGT, FO et la CFDT, affirme avoir obtenu 18 millions de francs.

Créée par la loi du 10 juillet 1991, l'AJ permet aux plus démunis de choisir librement leur avocat, grâce à une aide de l'Etat. Depuis dix ans, le nombre de bénéficiaires de l'AJ n'a cessé de croître, passant de 349 000 en 1991 à 704 000 en 1999. Pour bénéficier d'une aide totale, le demandeur doit justifier de ressources inférieures à 4 965 francs par mois ou 7 449 francs pour une aide partielle. Les avocats qui acceptent de les défendre reçoivent de l'Etat une indemnisation forfaitaire, calculée sur la base moyenne de 144 francs par unité de valeur (UV), et qui varie en fonction des actes (divorces, affaires pénales ou civiles). En moyenne, un dossier correctionnel est rémunéré par 4 UV, soit 568 francs par avocat, et ce, quelles que soient la difficulté ou la durée de l'affaire. Au total, l'Etat consacre chaque année 1,2 million de francs au budget de l'AJ.

Alors que la loi de 1991 avait été saluée comme un progrès par les professionnels du droit, les avocats stigmatisent aujourd'hui les insuffisances d'un système qui les oblige à travailler à perte. L'AJ repose désormais sur un nombre de plus en plus limité d'avocats, professionnels militants, dont les frais de cabinet ne sont en rien couverts par l'indemnisation. Excédés de crier dans le désert, ils ont entamé une « grève de la défense », suivie aujourd'hui par 140 des 181 barreaux – à l'exception notable de Paris, qui regroupe pourtant la moitié de la profession. Depuis une semaine, des négociations ont été entamées entre le ministère de la justice et la Conférence des bâtonniers, qui représentent les barreaux de province, le barreau de Paris, le Conseil national des barreaux (CNB) et les principaux syndicats, sans que les parties n'aient encore trouvé un terrain d'entente.

Tout en fermant la porte à la principale revendication des grévistes, le doublement du budget consacré à l'AJ, la chancellerie a accepté de discuter d'une revalorisation de l'indemnisation des avocats dans cinq grands domaines : le divorce, les audiences correctionnelles, la reconduite à la frontière des étran-

gers, les prud'hommes et le droit au logement. Mercredi 29 novembre, les parties avaient trouvé un accord sur un doublement de l'UV, dès 2001, pour le droit des étrangers (qui devrait passer de deux à quatre UV) et le droit au logement (de 8 à 16 UV). La chancellerie a par ailleurs proposé une augmentation progressive de l'UV dans les autres domaines : de 24 à 28 UV en 2001, puis 32 en 2002, pour les divorces ; de 20 UV à 24 en 2001 puis 30 en 2002 pour les affaires prud'homales et de 4 UV à 6 dès 2001 pour les comparutions immédiates en matière correctionnelle. Ces dernières propositions ont été refusées par les avocats, qui les ont jugées « insuffisantes ».

« PAS DE SIGNAL FORT »

« La chancellerie n'a accepté le doublement de l'UV que dans les domaines où cela ne lui coûtait pas cher, comme le droit des étrangers ou le droit au logement, expliquait M^{re} Patrick Gervais, qui représente la Conférence des bâtonniers. Nous n'avons pas reçu de signal fort de la part des pouvoirs publics. Ces propositions relèvent du saupoudrage. Je crois que nous serons nombreux, vendredi, pour réclamer davantage du gouvernement. » Les avocats comptent ainsi peser sur les négocia-



tions, qui devraient reprendre lundi 4 décembre. Ils prévoient une forte mobilisation pour la manifestation et escomptent pouvoir rassembler 2 000 avocats en robe sous les fenêtres de la garde des sceaux.

Seul point d'accord entre les avocats et la chancellerie : la création d'une commission qui devra réflé-

chir à une réforme de fond de l'AJ. Présidée par Paul Bouchet, ancien avocat et président d'ATD-Quart-Monde, la commission devait être installée, jeudi 30 novembre, afin d'entamer très vite ses consultations. Elle devra réfléchir à un éventuel relèvement des plafonds de ressources autorisant l'AJ. Le Syndicat

des avocats de France (SAF, gauche) préconise un relèvement du plafond à hauteur du SMIC pour l'aide totale et à l'équivalent de deux fois et demi le SMIC pour l'aide partielle. Cette dernière mesure permettrait aux classes moyennes, qui renoncent parfois à un avocat, jugé trop cher, d'être assurées d'une meilleure défense. Elle ne reçoit cependant pas l'aval de l'ensemble de la profession, qui craint une perte de chiffre d'affaires puisque les avocats ne pourraient plus fixer librement leurs honoraires avec ces clients.

La profession est également partagée sur la manière de refondre le système de l'AJ. Le SAF réclame la création d'un établissement public administratif, sorti de la seule tutelle du ministère de la justice, qui attribuerait l'AJ au niveau de chaque tribunal. La Fédération nationale des unions de jeunes avocats (Fnuja) propose, quant à elle, de créer un Fonds de solidarité juridique, qui serait alimenté par un prélèvement forfaitaire sur les primes d'assurance-habitation. Avant d'obtenir une réforme globale de l'AJ, les avocats devront peut-être apprendre à aplanir leurs dissensions.

Cécile Prieur

Une grève pour « démontrer ce que serait la justice si les pauvres n'étaient pas défendus »

LILLE

de notre envoyé spécial

Comme de juste, c'est souvent une fille qui s'y colle. Le cœur battant, dos au tribunal, la motion dans une main qui s'efforce de ne pas trembler.

REPORTAGE

« Les gens comprennent quand je leur dis "Voilà ce que je gagne sur votre dossier de divorce", ils sont étonnés »

C'est qu'il y a du monde, mardi 28 novembre, à la 6^e chambre. Le tribunal de Lille juge une affaire d'escroquerie au logement qui a laissé sur le carreau une brassée de familles modestes. Elles attendent justice, le bébé dans les bras et les huissiers à la porte. L'avocate respire un grand coup, appuyée par une poignée de confrères silencieux, et attaque bravement la longue lecture de la motion de grève des avocats du barreau de Lille.

Personne n'y comprend rien. Les avocats, « qui ont procédé à l'analyse de la situation de l'aide juridictionnelle en France », « dénoncent »..., « constatent »..., « s'indignent »... et « prennent acte du chantier de refonte du système ». Une phrase surnage vaguement, « cette grève est volontairement ciblée pour démontrer ce que serait la Justice en France si les plus pauvres n'étaient plus défendus ». Et le barreau appelle « l'ensemble des citoyens » à soutenir le mouvement. L'ensemble des citoyens ouvre un œil rond et grommelle dix minutes plus tard quand le procès est renvoyé à des jours meilleurs, à la demande unanime des avocats de la défense, commis d'office, et des victimes bénéficiant de l'aide juridictionnelle (AJ).

C'est dans les couloirs qu'on s'explique, en

français. « Les gens comprennent, assure M^{re} Brigitte Sergni, quand je leur dis "voilà ce que je gagne sur votre dossier de divorce", ils sont étonnés. On a presque honte de dire qu'on se mobilise pour une juste rémunération. » Et les clients découvrent que leur avocat leur ressemble. M^{re} Dominique Sapin vit seule avec quatre enfants, c'est elle qui fait bouillir la marmite. Elle était prof de latin et « a repris des études à quarante balais pour devenir avocate ». Elle est venue au barreau de Lille, elle a vu, et ne s'avoue pas vaincue : « Je fais 60 % de mon chiffre d'affaires en AJ, je suis devenue une femme d'argent, je n'arrête pas de compter. Alors que c'est un métier à énergie, il faut avoir la tête libre pour se battre. » Les indemnités pour l'AJ ne sont pas des honoraires, et les justiciables l'ont bien noté : « Si vous n'aviez pas eu un bon résultat, m'a dit une cliente, on allait voir un vrai avocat ». « S'étrangle M^{re} Sapin.

LE PROCÈS FESTINA COMME VITRINE

La coupe a commencé à déborder en mai, lors d'une petite réunion du Syndicat des avocats de France (SAF, gauche), qui a contaminé une assemblée générale du barreau avant les vacances. 200 avocats, sur 634, sont touchés de plein fouet. Le bâtonnier était là et s'est dit qu'il avait quelque chose à faire. « L'AJ concerne à 90 % le droit des personnes, explique M^{re} Denis Lequai, et travailler à l'AJ, c'est avoir la petite vérole, ou presque. C'est absolument scandaleux : le droit des personnes ne peut pas être un droit de seconde catégorie. » Il a décidé de pousser « un coup de gueule » à la rentrée solennelle du barreau, théâtre d'ordinaire de débats plus feutrés, et s'est acquis la reconnaissance éternelle de son barreau.

Les avocats ont alors tenu un stand à la très populaire Brasserie de Lille pour expliquer le mouvement ; la profession a suivi. « Les gros cabinets qui n'ont rien à faire de l'AJ se sont engagés, sourit M^{re} Sergni, ça a énormément compté. » Le

tourant, c'est le procès Festina, le 24 octobre, où les avocats ont assez bien réussi à tirer la couverture médiatique à eux. Ça n'a pas fait rire le président du tribunal. « Nous n'avons pas très bien compris ce mouvement, grince Jacques Nunez. Nous avons fait un effort pour favoriser la publicité des débats, on a même fait refaire les toilettes, tout le tribunal en profite, je suis un peu surpris qu'on puisse nous le reprocher. »

Le bâtonnier Lequai rigole. « Le procès Festina était leur vitrine, c'est vrai qu'on le leur a un peu pollué. Mais c'est bien une justice à deux vitesses : une organisation logistique colossale, un juge de rechange, deux juges d'instruction mobilisés comme assesseurs qui ont abandonné leur cabinet pendant trois semaines. Je dis bravo, c'est une sorte d'idéal de justice. Mais, pendant ce temps, il y a la justice de l'AJ, tous les jours. » Le barreau a ainsi décidé une grève totale pour le 23 novembre, jour d'ouverture des négociations avec la chancellerie, et le renvoi systématique, depuis un mois, de toutes les affaires du secteur assisté. En dehors, depuis peu, du contentieux des libertés : quand un justiciable risque le mandat de dépôt, on plaide.

La machine judiciaire tourne, mais grince. « Il est certain que le mouvement nous gêne, nous prenons un peu de retard au civil, convient le président Nunez. Mais nous le supportons sans grand problème et nous continuons à rendre la justice. » Cependant, le mouvement agace, surtout dans un tribunal si fier de la célérité de ses jugements. Reste à savoir comment tenir. Les cabinets grévistes sont au bord de l'asphyxie. « Mais les gens se parlent, sourit M^{re} Sapin, ça fait un bien fou. » Les gendarmes, qui pestaient contre les audiences annulées, rembarquent finalement leurs clients menottés en lançant un amical « bonne grève ! » à une avocate émue.

Franck Johannès

Une profession de plus en plus éclatée, incapable de parler d'une même voix

LA CRISE de l'aide juridictionnelle aura au moins servi aux avocats à se regarder dans le blanc des yeux et, du coup, à se faire un peu peur. Le métier n'est plus ce qu'il était et l'incapacité de la profession à parler d'une seule voix traduit à la fois la faiblesse de son poids collectif et son étonnant éclatement social. Il aura fallu un mois de grève pour que les 181 bâtonniers de France puissent se réunir, pour la première fois, vendredi 1^{er} décembre, à Paris, et l'initiative est saluée comme une victoire. C'est que les avocats, pour beaucoup, ne sont plus des notables, et les intérêts des uns et des autres, selon qu'ils sont « avocats d'entreprise » ou spécialisés dans le droit de la famille, sont aux antipodes. Les avocats sont, cette année, 36 445 et leur nombre progresse très régulièrement de 3 % par an. Mais ils sont inégalement répartis sur tout le territoire : 8,8 pour

100 000 habitants dans la Meuse, contre 106,7 dans les Alpes-Maritimes ou 660,2 à Paris.

Le revenu moyen d'un avocat français était de 368 223 francs avant impôt en 1999, selon la Caisse nationale des barreaux français, et il a triplé en vingt ans. En réalité, l'écart se creuse vertigineusement entre les nantis et les autres : 16 % des avocats ont empoché la moitié des revenus de la profession, et 10 % des avocats en province ont déclaré des revenus supérieurs à 740 000 francs. En revanche, la moitié des avocats gagne moins de 18 700 francs par mois et, dans certains barreaux, parfois moins que leur secrétaire. A l'inverse, le cabinet d'affaires Fidal, dans les Hauts-de-Seine, dégage, avec 1 113 avocats, un chiffre d'affaires de 1,2 milliard et les quelque 3 000 avocats à dominante fiscaliste gagnent aimablement leur vie. « Lors de la fusion

des professions juridiques avec les avocats, au 1^{er} janvier 1992, les avocats nous voyaient d'un mauvais œil », reconnaît M^{re} Jean-Yves Mercier, secrétaire général de l'Institut des avocats conseils fiscaux (IACF), du cabinet Francis Lefebvre. « Mais le rapport de force a tourné à notre avantage, nous étions trois ou quatre fois moins nombreux qu'eux et on faisait le même chiffre d'affaires. » Les justiciables ne voient pas grand-chose de ces fiscalistes qui mettent rarement les pieds au palais.

CONCENTRATION ET ÉMIETTEMEN

En revanche, ils fréquentent plus qu'à leur tour les avocats spécialisés dans le droit de la personne, pour les divorces, l'urgence pénale, le droit des étrangers où la profession, justement, s'émiette. « Le barreau des affaires connaît un mouvement important de concentration, s'inquiétait Jean Danet, le président du Syn-

dicat des avocats de France, le 10 novembre, alors que la progression des avocats exerçant à titre individuel augmente. De fait, c'est un retour à un exercice artisanal. » Depuis deux ans, la tendance s'inverse et le nombre d'associations augmente, mais le mouvement est lent : « Parce que, si vous assemblez les misères ensemble, constate le bâtonnier Alain Boulard de Nanterre, ça ne fait pas une situation florissante. » De surcroît, les jeunes avec moins de dix ans de barreau (la moitié de la profession) et les 45 % de femmes avocates s'orientent d'abord vers la justice du quotidien : la paupérisation est nette et explique le ras-le-bol de la profession. Etre avocate à Roubaix, spécialisée dans le droit de la famille, c'est l'assurance de tirer le diable par la queue pour un moment.

F. J.

OSP VENTES PAR ADJUDICATION
Office Spécial de Publicité
47, rue Louis Blanc 92984 LA DEFENSE Cedex
Tél : 01.49.04.01.84 - Fax : 01.43.33.51.36

75 Vte s/Saisie Immobilière au Palais de Justice de PARIS
Jeudi 14 Décembre 2000 à 14h30 - En 2 lots
à PARIS 6^{ème}, 16, Rue Madame
1^{er} lot : UN APPARTEMENT au 2^{ème} étage et CAVE au sous-sol
2^{ème} lot : UN APPARTEMENT - UN STUDIO
UNE TERRASSE au 3^{ème} étage - CAVE au sous-sol
Mises à Prix : 1^{er} lot : 1.600.000 F - 2^{ème} lot : 1.050.000 F
S'adr. à Maître VIDAL DE VERNEIX, Avocat à Paris 1^{er}, 4, Rue Cambon
Tél : 01.55.35.04.04 du Lundi au Jeudi de 10h30 à 12h et de 14h30 à 16h,
Vendredi de 10h30 à 12h - Messagerie vocale n°01.40.20.45.92 annonce 01
24h/24h - Visite Vendredi 8 Décembre 2000 de 14h30 à 16h

LA VILLE DE PARIS vend LIBRES
en la Chambre des Notaires de PARIS, 12, av. Victoria à PARIS 1^{er}
LE MARDI 12 DECEMBRE 2000 à 11 heures
(Dépôt des chèques de consignation à partir de 10 heures 30)
6, RUE DE SEINE à PARIS (6^{ème})
1 APPARTEMENT DE 6 PIECES (238,20 m²) avec CAVE
S'adresser à Maître BELLARGENT, Notaire associé à PARIS (1^{ER})
14, rue des Pyramides - Tél : 01.44.77.37.35 - 01.44.77.37.71
2, QUAI DE GESVRES à PARIS (4^{ème})
1 APPARTEMENT DE 5 PIECES (137,30 m²) avec CAVE
1 DEBARRAS (3 m² environ) - 1 PIECE (8,40 m²)
12, RUE DES NONNAINS D'HYERES à PARIS (4^{ème})
1 APPARTEMENT DE 4 PIECES (113,20 m²)
1 CAVE - avec faculté de réunion de ces 2 lots
4, RUE DU PONT LOUIS-PHILIPPE à PARIS (4^{ème})
TRIPLEX de 7 PIECES (273,40 m²)
133, RUE DE L'UNIVERSITE à PARIS (7^{ème})
1 APPARTEMENT de 3 PIECES (61,20 m²)
S'adresser à Maître BOURGES, Notaire associé à PARIS (8^{ème})
77, boulevard Malsherbes - Tél : 01.44.90.14.14
<http://www.paris-france.org> - Minitel 3615 PARIS (1,29 F/minute)

L'enquête sur les lycées d'Ile-de-France s'oriente vers plusieurs partis de droite et de gauche

Louise-Yvonne Casetta (RPR), Jean-Pierre Thomas (PR) et Gérard Peybernes (PS) en garde à vue

Dans l'enquête sur les marchés des lycées d'Ile-de-France, trois personnalités liées à trois partis politiques de droite et de gauche étaient toujours en

garde à vue, jeudi matin 30 novembre. L'interpellation de Louise-Yvonne Casetta, présentée comme l'ancienne « intendante » du RPR, de Jean-Pier-

re Thomas, pour le PR, et de Gérard Peybernes, pour le PS, atteste l'élargissement de l'enquête aux deux camps de l'échiquier politique.

INTERPELLÉES mercredi 29 novembre, trois personnalités liées à trois partis politiques différents, de droite et de gauche, étaient toujours en garde à vue, jeudi matin 30 novembre, dans les locaux de la police financière. Louise-Yvonne Casetta, Jean-Pierre Thomas et Gérard Peybernes étaient interrogés dans le cadre de l'enquête sur les marchés des lycées d'Ile-de-France.

Relaxée mardi dans une autre affaire liée à des attributions frauduleuses de marchés publics – à Paris – (*Le Monde* du 30 novembre), M^{me} Casetta est souvent présentée comme l'ancienne « intendante » du RPR et soupçonnée d'avoir collecté des fonds pour le parti gaulliste. MM. Thomas et Peybernes, eux, ont occupé, dans le passé, des fonctions officielles liées au financement de leurs partis respectifs : l'ex-PR (devenu Démocratie libérale) et le PS. Leurs interpellations attestent l'élargissement de l'enquête sur le conseil régional d'Ile-de-France aux deux côtés de l'échiquier politique.

Cette avancée judiciaire avait été précédée des mises en examen, le 23 novembre, d'une ancienne collaboratrice de Michel Giraud, Christine Lor, lorsque celui-ci présidait la région Ile-de-France, et d'un dirigeant de bureau d'études, Gilbert Sananès, que l'enquête fait apparaître comme les pivots d'un système d'entente entre les entreprises tributaires des marchés régionaux – dont le montant global, sur la période visée (1989-1996) avoisine 28 milliards de francs. Les déclarations de M^{me} Lor, conseillère aux

affaires scolaires des présidents Charles Krieg (jusqu'en 1992) et Michel Giraud (jusqu'en 1996) et de M. Sananès, président de la société d'études Patrimoine Ingénierie, ont corroboré celles de plusieurs dirigeants d'entreprises de travaux publics. Les principaux partis représentés au Conseil régional – le RPR, l'ex-PR et le PS – auraient, selon eux, perçu 2 % sur l'ensemble des marchés des lycées. Selon ces déclarations, les fonds auraient transité par les représentants de ces formations qu'étaient M^{me} Casetta, M. Thomas et M. Peybernes.

« CADRE LÉGAL »

Ce dernier avait affirmé au *Monde*, au début du mois d'octobre, qu'il n'était intervenu que « dans un cadre légal » – il a dirigé l'association officielle de financement du PS, fondée en 1990 – et n'avait « pas eu connaissance d'un tel système ». M. Thomas, ancien trésorier du PR, avait lui aussi insisté sur le « cadre légal » de ses interventions. Quant à M^{me} Casetta, directrice administrative du RPR, elle avait indiqué, par la voix de son avocat, M^e Jacques Vergès, qu'elle ne s'expliquerait que devant la justice. Ces trois personnalités sont, par ailleurs, toujours sous le coup de mises en examen dans d'autres affaires liées au financement de partis politiques.

Au cours de son audition, Mme Lor a assuré ne pas avoir eu de contacts directs avec les trésoriers, à l'exception de M. Thomas qu'elle aurait rencontré durant « quelques mois » lorsqu'elle-même était membre du

PR. « C'est par les entreprises que j'ai appris que M^{me} Casetta pouvait jouer un rôle dans la collecte des fonds, a-t-elle dit. Mais je ne la connais pas et je ne connais pas non plus M. Peybernes. » Certains « élus du Conseil régional » auraient en revanche, selon elle, entretenu de telles relations afin de suivre la répartition des marchés en fonction des versements effectués pour les partis par les entreprises.

Dans son témoignage enregistré avant sa mort, l'ex-financier occulte du RPR, Jean-Claude Méry, avait évoqué l'existence d'un « partage » entre les partis représentés au Conseil régional sur les marchés des lycées (*Le Monde* des 22 et 23 septembre)

Selon M^{me} Lor, entre 1987 et 1992, Michel Roussin – chef du cabinet de M. Chirac à Matignon, puis directeur de son cabinet à la mairie de Paris – l'aurait informée de la procédure à suivre. « Les responsables des entreprises m'avaient dit que c'était M. Roussin qui s'occupait du financement du RPR, a-t-elle dit. Il m'a reçue et il m'a confirmé qu'il y avait des versements d'argent provenant des entre-

prises pour les partis politiques et qui représentaient 2 % des marchés publics en général. M. Roussin m'a dit que les entreprises devaient aller voir les trésoriers des mouvements politiques. »

Le nom de l'ancien ministre (RPR) de la coopération avait été cité, le 20 septembre, par le président de l'entreprise de travaux publics Chagnaud, lui-même poursuivi dans ce dossier. Ce dernier avait déclaré que « M. Roussin ou M^{me} Casetta » l'aurait « informé qu'il faudrait payer 2 % en contrepartie » d'un marché régional.

Un autre ancien ministre (RPR), M. Giraud, a été mis en cause : M^{me} Lor affirme qu'il aurait su l'existence d'une entente entre les entreprises et de versements à des fins politiques. « Les entreprises étaient heureuses de m'informer qu'elles avaient vu Michel Giraud, a déclaré pour sa part M. Sananès. Elles laissaient entendre qu'elles lui versaient de l'argent, j'ignore si cela était exact. » M. Giraud nous a affirmé, jeudi matin, n'avoir « jamais reçu un franc de qui que ce soit pendant toute [sa] présidence ».

Jacques Follorou

« Un dispositif qui fonctionnait au mieux des intérêts de tous », selon Christine Lor

AU COURS de son audition, dans la nuit du 23 au 24 novembre, Christine Lor, ancienne conseillère aux affaires scolaires auprès de la présidence de la région Ile-de-France, a décrit l'organisation du système d'entente entre les entreprises et affirmé l'existence de pratiques illicites apparues autour des marchés du Conseil régional entre 1989 et 1996.

« L'entente se faisait autour d'une présélection, qui a été établie lors de réunions du groupe de travail qui réunissaient notamment le directeur général, le directeur des affaires scolaires, le directeur des finances, moi-même et M. Sananès, a-t-elle déclaré. C'était l'époque où M. Charles Krieg était président du Conseil régional. (...) Lorsqu'en 1992, Michel Giraud est devenu président, je l'ai informé sur les présélections et sur les ententes. Je lui ai expliqué qu'il existait un dispositif qui fonctionnait au mieux des intérêts de tous. Il n'a pas désapprouvé. » « Par la suite, a-t-elle ajouté, il est arrivé que Michel Giraud me pose des questions et me fasse part des récriminations des entreprises qui estimaient qu'elles n'avaient pas été convenablement servies. Il me disait alors qu'il faudrait veiller à donner satisfaction aux entreprises qui se plaignaient ou à rétablir l'équilibre. »

Mme Lor se semble pas avoir pas informé directement les membres de la commission d'appel d'offres de l'existence de l'entente. En revanche, elle assure qu'un pot-de-vein « de quelques centaines de milliers de francs » aurait été versé au président de cette commission entre 1988 et 1992, pour le compte de l'ancien CDS (devenu Force Démocrate) – que *Le Monde* a sollicité en vain, jeudi matin. « Ce que je peux dire, c'est que cette commission a été remise car c'est moi-même qui ai remis l'enveloppe, dont je savais qu'elle contenait de l'argent, à M. Elbel, a-t-elle précisé. La scène s'est déroulée dans le bureau de M. Elbel au Conseil régional. »

L'écologiste François Donzel, déjà mis en examen dans ce dossier, aurait également été, selon M^{me} Lor, destinataire de sommes d'argent en contrepartie de sa participation au système. « Le groupe qu'il dirigeait, Génération écologie, représentait quelques voix au sein de l'assemblée régionale qui étaient nécessaires au président Giraud

pour faire passer son budget, a-t-elle dit. François Donzel m'a dit en substance qu'il voulait de l'argent en contrepartie des voix qu'il représentait. (...) J'en ai parlé à Michel Giraud et, avec l'accord de ce dernier, j'ai envoyé M. Donzel chez Jacques Chérifi. J'ignore le montant de la somme qui a été remis à M. Donzel, mais je l'évalue à 1 million de francs. » Gilbert Sananès a reconnu avoir, pour sa part, remis à M. Donzel une liste des entreprises tributaires de marchés de lycées afin qu'il puisse leur « réclamer des dons ». « Michel Giraud [avait] indiqué aux entreprises, a-t-il expliqué, qu'il fallait payer Donzel. »

« COMME UNE COUTUME »

Concernant le financement politique, Christine Lor a indiqué qu'il avait été initié par les entreprises. « C'était leurs dirigeants, a-t-elle précisé, qui me disaient : "On va donner les 2 %" ; cela m'apparaissait comme une coutume. Et lorsqu'ils me demandaient comment procéder, je leur disais de s'adresser directement aux trésoriers des partis. Je me souviens en avoir parlé à Jean-Pierre Fourcade, car c'était lui le concepteur des METP [Marchés d'entreprises de travaux publics, groupés et gérés par une entreprise pour le compte de la collectivité] et que les 2 % concernaient alors les METP. M. Fourcade m'a dit (...) qu'il fallait renvoyer les entreprises aux trésoriers des partis. » Elle a ajouté : « Il y avait 1,2 % pour le RPR et le PR, dans une proportion que j'ai oubliée. Il y avait 0,8 % pour le PS et le PC. J'ai toujours entendu dire que le PS reversait une quote-part au PC. (...) Pour moi, le financement des partis prenait la forme de dons dans le cadre du financement légal des entreprises. Concernant les marchés passés en conception-réalisation, le système de financement des partis était le même que pour les METP. » M^{me} Lor a souligné que l'arrivée de Michel Giraud à la tête de la région, en 1992, n'avait en rien modifié le fonctionnement du système mis en place sous l'ère Krieg. « Les choses n'ont pas changé, a-t-elle affirmé. Il était au courant des 2 % pour les partis et lorsque j'ai évoqué cette question avec lui, il n'a émis aucune objection à ce que les choses continuent comme avant. »

J. Fo.

Francis Heaulme en garde à vue pour les crimes attribués à Patrick Dils

LE TUEUR EN SÉRIE Francis Heaulme a été placé en garde à vue, mercredi 29 novembre, dans le cours du supplément d'instruction ordonné par la cour de révision au sujet du procès de Patrick Dils, condamné en 1989 à la réclusion criminelle à perpétuité pour le meurtre de deux enfants, le 28 septembre 1986 à Montigny-lès-Metz (*Le Monde* du 30 juin). Sur commission rogatoire d'un membre de la cour, Bernard Challe, les gendarmes de la section de recherche de Metz ont entendu Francis Heaulme sur son emploi du temps du 28 septembre 1986. La défense de Patrick Dils fait valoir que la présence de Francis Heaulme sur le lieu des crimes, ce jour-là, constitue un élément nouveau jetant le doute sur la culpabilité du condamné. A l'issue de la garde à vue, Francis Heaulme a été reconduit en prison, où il purge plusieurs peines de réclusion criminelle.

DÉPÊCHES

■ **ARMES : onze lance-roquettes, provenant de l'ex-Yougoslavie** et susceptibles d'être utilisés lors d'attaques de fourgons de transport de fonds, ont été découverts, mardi 28 novembre, dans un garage automobile à Nanterre (Hauts-de-Seine). Quatre personnes ont été arrêtées et placées en garde à vue par les policiers de la brigade de répression du banditisme (BRB) de Paris, qui s'étaient rendus sur place dans le cadre d'une enquête sur des bijoux volés.

■ **FAIT DIVERS : le parquet de Quimper (Finistère) a confirmé**, mercredi 29 novembre, que les trois corps retrouvés la semaine dernière en Gironde et en Charente-Maritime sont ceux d'un couple de l'Oise et celui de leur enfant de huit ans disparus en mer, début novembre. La famille avait quitté le port de Locudy (Finistère), port d'attache de son voilier, le *Duchesse d'Angoulême*. Elle a probablement été victime d'un naufrage lors de la tempête qui a soufflé sur les côtes atlantiques.

■ **JUSTICE : un mandat d'arrêt a été lancé contre Alberto Lopez de la Calle Gauna**, ancien numéro deux présumé de l'organisation séparatiste basque ETA. Le procureur de la République de Guéret avait ouvert, le 24 novembre, une information pour « soustraction à un arrêté d'assignation à résidence ». Le 13 novembre, le militant basque avait quitté, à l'aide de draps noués, l'hôtel d'Aubusson (Creuse) où il était assigné à résidence depuis le 10 juillet, sous la surveillance de policiers.

■ **PRISONS : l'ancien médecin-chef de la prison de la Santé, Véronique Vasseur**, auteur du livre *Médecin chef à la Santé* qui avait provoqué en janvier un débat sur le milieu carcéral, a annoncé, mercredi 30 novembre, qu'elle rejoignait l'Observatoire international des prisons (OIP).

Internet Mobile.

succès

Votre réseau UMTS au rendez-vous.



Réinventons les règles

Au-delà de la technologie; l'important c'est la rentabilité et les services

Un réseau UMTS n'est pas uniquement une infrastructure mobile de 3^{ème} Génération mais aussi toute une gamme de services à forte valeur ajoutée, d'applications de commerce électronique mobile. Avec Nokia soyez les premiers à construire votre réseau UMTS et à engranger rapidement les fruits de vos investissements.

Nos solutions sont complètes : des terminaux aux plates-formes de services, en passant par la planification radio, le déploiement, la gestion des réseaux et l'intégration de systèmes. De plus, nous connaissons parfaitement les attentes des utilisateurs mobiles qui pour leur grande majorité nous font confiance.

Devenez un leader dans l'UMTS, au cœur de la Société de l'Information Mobile. Premier en GSM, premier en GPRS, Nokia vous propose d'être les premiers en UMTS. Venez sur www.nokia.com, et réinventons les règles ensemble.



La mise en place du projet de soins infirmiers divise la profession exerçant en libéral

Les infirmiers hostiles à ce dispositif manifestaient jeudi, avant son agrément par Elisabeth Guigou

Destiné à mieux organiser les soins à domicile pour les personnes dépendantes, le projet de soins infirmiers (PSI) n'attend plus que la signature

de Elisabeth Guigou, ministre de l'emploi et de la solidarité, pour entrer en vigueur. Les infirmiers libéraux hostiles à ce plan de prise en charge

global, regroupés au sein de la confédération Convergence infirmière, appelaient à cesser le travail et à manifester, jeudi 30 novembre à Paris.

LE PROJET de soins infirmiers (PSI), destiné à mieux organiser les soins « à domicile pour un patient, quel que soit son âge, en situation de dépendance temporaire ou permanente », n'attend plus que la signature de la ministre de l'emploi et de la solidarité, Elisabeth Guigou, pour entrer en vigueur, théoriquement le 13 décembre. L'arrêté du 12 octobre qui en définit le contenu a été publié au *Journal officiel* du 13 octobre et un avenant conventionnel a été signé le 17 octobre entre les trois caisses d'assurance-maladie et la Fédération nationale infirmière (FNI), syndicat qui affirme, enquête de représentativité à l'appui, être majoritaire. Les opposants, regroupés dans la confédération Convergence infirmière, appelaient à une grève et à une manifestation nationale à Paris, jeudi 30 novembre.

Avec ce nouveau dispositif, le médecin, lorsqu'il constate des déficiences fonctionnelles chez son patient, est censé prescrire l'établissement d'un plan de soins infirmiers. Le patient remet cette prescription à l'infirmière de son choix, qui établit le plan de soins après analyse des besoins. Elle définit l'objectif global et les actions de soins ou de surveillance à mener, et éventuellement le programme d'aide à domicile. L'infirmière propose une prescription d'actes sur un formulaire destiné au médecin, qui établit sa prescription en cosignant le document.

PLUSIEURS TYPES DE SÉANCES

Ce plan de prise en charge globale remboursé par l'assurance-maladie recouvre plusieurs types de séances : celles de soins infirmiers curatifs et préventifs, ce qui, selon

la Caisse nationale d'assurance-maladie des travailleurs salariés (CNAMTS), « permet d'inclure des soins d'hygiène » ; des séances dédiées à l'élaboration d'un programme d'aide pour le relais avec l'entourage ou les intervenants sociaux ; enfin des séances de surveillance et de prévention. La rémunération de la séance de soins infirmiers est légèrement augmentée (le tarif de base, désigné sous le sigle AIS, passe de 14,30 F à 14,80 F), sans que soient modifiés

« *PSI.* » Hostile au PSI, Martine Nigaud-Biscarrat, infirmière libérale à Paris depuis 1989, y voit le spectre d'« une médecine à deux vitesses, où une population vieillissante ne pourra pas payer ce que l'assurance-maladie ne remboursera plus. Loin de favoriser le maintien à domicile, cela risque de favoriser les hospitalisations. Faire la toilette d'une personne dépendante n'est pas dévalorisant pour une infirmière. Cela représente la moitié de mon activité. » Ce n'est pas le point de vue de Brigitte

prescrites, parce que nous avons pris le temps de faire une bonne évaluation des besoins réels du patient », complète François Verney.

« DÉMARCHÉ DE TRANSPARENCE »

Ardeante promotrice du PSI, Marie-Jeanne Ourth-Bresle, présidente de la FNI, estime que « ce projet répond à une démarche de transparence et de qualité. Il s'agit ni plus ni moins que de mettre en pratique ce que l'on enseigne dans les instituts de formation des infirmiers. » La FNI défend ainsi « une maîtrise fondée sur une meilleure connaissance des besoins réels plutôt qu'une maîtrise comptable, car l'amélioration de la qualité des soins entraîne des économies. »

Le secrétaire général de Convergence infirmière ne rejette pas le PSI en soi : « Ce projet peut être un bon outil, nuance Marcel Affergan, mais son application peut être dangereuse : en définissant un état dit "stabilisé" de la dépendance des personnes âgées et handicapées en perte d'autonomie, il aboutira à faire effectuer certains soins non plus par des infirmiers mais par des personnels non qualifiés. De plus, ces soins ne seront plus remboursés par l'assurance-maladie. » Un discours qui fait bondir le docteur Yvette Ract, médecin-conseil national adjoint à la CNAMTS : « Il n'incombe pas à l'assurance-maladie de rembourser ce qui est du ressort de l'aide sociale, qui est du domaine de compétence des collectivités locales et territoriales. Jusqu'ici, la Sécu remboursait à l'aveugle, faute de pouvoir distinguer ce qui relevait des soins et ce qui n'en relevait pas. »

Paul Benkimoun

Protestations après la garde à vue d'un professeur d'Abbeville

Des parents d'élèves avaient déposé plainte, reprochant à l'enseignant d'avoir soumis à ses élèves « Le Grand Cahier », d'Agota Kristof

LA POLICE fait-elle trop de zèle à Abbeville ? Certains en sont convaincus après la garde à vue de trois heures imposée, vendredi 24 novembre, à un enseignant de vingt-six ans, professeur de lettres au collège Millevoeye, dont le domicile a par ailleurs fait l'objet d'une perquisition. Il faut dire, note un conseiller municipal, qu'« un climat malsain règne à Abbeville », où, depuis près d'un an, un corbeau envoie des lettres anonymes injurieuses aux élus de la majorité municipale RPR. Convoqués par la police, « certains élus n'ont pas été mieux traités que cet enseignant. Tout cela est disproportionné », résume-t-il.

Le professeur, débutant sortant de l'Institut universitaire de formation des maîtres, se voit reprocher par des parents d'avoir soumis à ses élèves de troisième l'œuvre de la romancière hongroise Agota Kristof *Le Grand Cahier*. Le livre, plaidoyer contre la guerre, comporte trois passages difficiles, notamment des scènes de zoophilie et de féllation. L'ouvrage a été acheté le mardi 21 novembre. L'enseignant en a commencé l'étude le jeudi 23, jour où plusieurs plaintes ont été déposées par des parents au tribunal d'Abbeville. « Les enfants n'avaient pas eu le temps de prendre connaissance du texte que la plainte était déjà déposée », s'insurge Marie-Françoise Hiroux, au SNES d'Amiens. « L'attitude des parents, dont on ne connaît pas l'identité, est scandaleuse. Ils se sont d'emblée adressés à la justice sans passer par les étapes normales du dialogue parents-enseignants. » Patrick Steinmetz, procureur à Abbeville, a estimé que les poursuites intervenaient

« dans le cadre de la protection des mineurs ».

Les représentants FCPE et autonomes des parents d'élèves du collège Millevoeye ont apporté leur soutien à l'enseignant. Tout comme le recteur de l'académie d'Amiens, Alain Morvan, qui déplore le caractère excessif de la procédure. « L'éducation nationale a découvert le problème quand l'enseignant a été interpellé au collège. »

« ORDRE MORAL »

Pour lui, le choix du livre n'est pas en cause et l'enseignant n'a pas commis de faute professionnelle. « C'est un littéraire, passionné par les textes. Il s'agit d'une maladresse, certains élèves, âgés de treize ans, étant peut-être un peu jeunes pour l'étude de cet ouvrage. Il aurait pu utiliser des photocopies. » Les éditions du Seuil ont exprimé, dans un communiqué, « leur consternation devant l'usage de la force publique dans un débat de pédagogie ». Paru en 1986, *Le Grand Cahier* « est très vite devenu un classique, traduit dans plus de vingt langues, étudié dans les lycées. Cette initiative nous paraît très grave, dans ce qu'elle révèle de la volonté d'une minorité d'imposer un ordre moral ».

L'enseignant, « titulaire sur zone de remplacement », a fait part de son souhait de changer d'établissement et devrait être nommé dans un lycée d'Amiens. « Il n'est ni sanctionné ni suspendu », précise le recteur. « Il a simplement reçu amicalement des conseils. » Mercredi 29 novembre, l'enseignant n'était pas mis en examen.

Nathalie Guibert



CRÉATEUR D'AUTOMOBILES

RENAULT

ESP
Electronic Stability Program*

Ce système de contrôle de trajectoire mesure en permanence l'écart entre le comportement de la voiture et les intentions réelles du conducteur. En cas de perte d'adhérence des roues, des capteurs électroniques mesurent la trajectoire demandée afin de freiner les roues correspondantes pour éviter tout risque de sous virage ou survirage. Ainsi l'ESP aide à rétablir la stabilité du véhicule pour une sécurité optimale, ce qui est proprement renversant dans le monde de l'automobile.

www.renault.fr

* Calcule l'angle de braquage, la vitesse du véhicule, stabilise la trajectoire et optimise l'adhérence.

Les bétonneurs repartent à l'assaut de la montagne

Avec le retour de la neige depuis quelques années dans les Alpes, les projets touristiques se multiplient : construction de nouveaux télésièges pour relier entre eux les domaines skiables, programmes immobiliers. Les protecteurs de la nature dénoncent des extensions dévoreuses d'espaces vierges

CHAMBÉRY

de notre correspondant

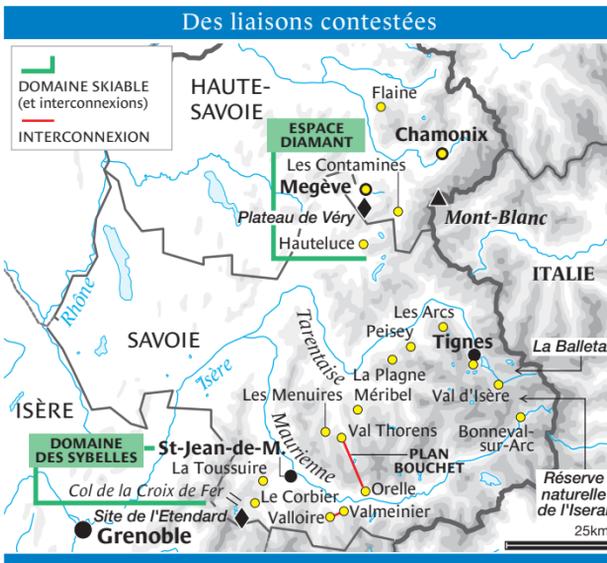
Les associations de protection de la nature dénoncent une nouvelle fuite en avant dans l'aménagement de la montagne. Dopées par plusieurs saisons de ski exceptionnelles, les Alpes du Nord auraient-elles renoué avec une logique d'aménagement ? La multiplicité des projets en cours, notamment en Savoie, donne en tout cas des inquiétudes aux protecteurs de la nature et aux amateurs d'espaces vierges.

L'association internationale Mountain Wilderness, dont la section française est installée à Grenoble, s'insurge ainsi contre ce qu'elle considère comme une nouvelle fuite en avant. « Au début des années 90, une série noire de saisons sans neige conjuguée à la récession économique semblait avoir rendu les aménageurs raisonnables. Aujourd'hui, la conjoncture est à nouveau favorable et la leçon de prudence qui aurait dû être retenue a été balayée par l'euphorie de la croissance retrouvée », estime Gilles Privat, secrétaire général du mouvement. « On a l'impression que, petit à petit, on continue de grignoter toujours plus d'espaces vierges, alors que la Savoie est

déjà suréquipée », témoigne, en écho, Marc le Men, membre de la Fédération Rhône-Alpes de protection de la nature (Frapna). La plupart des projets contestés concernent des liaisons entre domaines skiables.

Plusieurs ont déjà été acceptés par le comité des unités touristiques nouvelles (UTN), obligatoirement consulté avant toute décision prise par le préfet de région, mais où les associations ne disposent que d'un siège. Présenté comme le futur « quatrième domaine skiable de France » par ses concepteurs, celui des Sybelles prévoit ainsi de relier six petites et moyennes stations de Maurienne, dont le Corbier et la Toussuire, en construisant une quinzaine de télésièges et de téléskis, pour un investissement d'environ 70 millions de francs sur quatre ans. Bénéficiant d'un fort consensus local, et même du soutien de la conseillère régionale Verte Nicole Guilhaudin, il a su convaincre le ministère de l'environnement. Celui-ci a renoncé au classement du col de la Croix-de-Fer qui risquait de bloquer le projet.

Cette décision a fortement déçu les associations. La Frapna réclame en compensation le classe-



ment du site voisin de l'Etendard, tandis que Mountain Wilderness continue de s'insurger contre la dégradation irréversible d'une zone qui ne présenterait qu'un intérêt très modéré pour le ski, compte tenu de faibles pentes et d'une exposition au sud.

D'autres projets dévoreurs d'espaces vierges sont également montrés du doigt par les associations. Par exemple, l'interconnexion des domaines skiables de Hauteluce (Savoie), Megève et les Contamines (Haute-Savoie), dans le cadre de l'espace Diamant, qui entraîne l'équipement du plateau de Véry, zone refuge de la faune. Ou encore l'aménagement de plan Bouchet, autre couloir écologique situé sur la commune d'Orelle (Maurienne) reliée par télécabine au domaine skiable de Val-Thorens (Tarentaise), dossier que la

Frapna a décidé d'attaquer devant le tribunal administratif de Grenoble, tout comme la liaison - en cours d'aménagement - entre les stations de Valmeinier et de Valloire. Par ailleurs, les sociétés de remontées mécaniques, dont le chiffre d'affaires annuel a symboliquement franchi la barre des 5 milliards la saison dernière, ont relancé une politique d'investissements massifs (lire ci-contre) pour rénover leurs installations.

Elles en profitent souvent pour augmenter le débit et le nombre des engins, agrandir les domaines skiables ou tracer de nouvelles pistes. Comblez un retard ? « Les stations françaises se rendent compte qu'elles n'ont pas assez investi ces dernières années et qu'il faut rattraper le retard », remarque Jean-Pierre Sonois, président du directoire de la Compagnie des Alpes (CDA),

filiale de la Caisse des dépôts et numéro un mondial des remontées mécaniques avec 1,3 milliard de francs de chiffre d'affaires. Propriétaire des sociétés de la Plagne, les Arcs, les Menuires, Tignes, Peisey-Vallandry et Méribel-Alpina en Savoie, Flaine-Grand Massif et Chamonix-les Grands Montets en Haute-Savoie, CDA considère que désormais ce sont les étrangers qui tirent la croissance des sports d'hiver. Et que pour les attirer et les conserver il faut être au top. « Il s'agit de répondre aux attentes de la clientèle. La démarche n'est pas d'étendre les domaines skiables mais de diversifier l'offre de ski. Par ailleurs, si l'on veut maintenir le nombre de lits banalisés et compenser la perte de ceux qui sortent du système locatif, il faut continuer à construire », estime également Philippe Martin, directeur du service d'études et d'aménagement touristique de la montagne (Seatm), qui dépend du ministère du tourisme. « La restauration des domaines skiables m'apparaît effectivement nécessaire, l'introduction de nouveaux lits sur le marché beaucoup plus contestable compte tenu d'un taux moyen d'occupation de quatre mois », commente, en revanche, un spécialiste du ministère du tourisme qui préfère garder l'anonymat.

Difficile d'ailleurs de mesurer avec précision le nombre de lits touristiques nouveaux. Mais, incontestablement les mètres carrés augmentent, grâce à l'amortissement Périssois, aujourd'hui supprimé mais qui a relancé le marché de la résidence secondaire, ou aux dégrèvements fiscaux consentis dans les zones de revitalisation rurale. Un avantage dont profitent plusieurs stations de Maurienne comme Valmeinier, le Corbier et d'autres sites de l'Ouilleon. Ainsi, 15 000 lits supplémentaires

seraient « signés » ou en chantier dans la vingtaine de stations moyennes de cette vallée qui en compte déjà 76 000 (soit + 20 %). « Le but n'est pas de faire des mégastations mais d'atteindre un seuil d'équilibre », commente le député RPR Michel Bouvard.

La relance générale du marché de l'immobilier incite également les promoteurs à construire à nouveau dans les « usines à neige ». En Tarentaise, la station des

Dans la vallée de la Maurienne, 15 000 lits supplémentaires seraient « signés » ou en chantier. Et le phénomène touche aussi les « usines à neige » de la Tarentaise

Menuires compte 700 lits supplémentaires cette saison. Aux Arcs, c'est le Canadien Intrawest, lié à la CDA, qui s'apprête à réaliser un village de 3 500 lits, répartis entre résidence de tourisme et hôtels. « Il y a environ 300 000 lits dans les stations où nous sommes présents. 3 500 lits, c'est une tête d'épingle », commente encore M. Sonois.

Mais pour les protecteurs de la nature, la colonisation de la montagne continue.

Philippe Révil

Des investissements en forte hausse

Cette saison, c'est 1,420 milliard de francs hors taxe (+ 35 %) qui ont été investis sur les domaines skiables français dans la construction de remontées mécaniques, l'entretien des pistes et la neige artificielle, contre 1,049 milliard en 1999. Dans le secteur des remontées mécaniques, les dépenses progressent de 58 %, soit 771 millions, contre 489 millions en 1999. Premier département français des sports d'hiver, la Savoie concentre 45 % des investissements. Les appareils à gros débit font une entrée en force, en particulier les télésièges débrayables huit places à Méribel-les-Allues, Flaine ou aux Deux-Alpes. Le plus gros chantier est celui du Funitel de La Plagne. Cet engin débrayable de 1 558 mètres de long est équipé d'un double câble porteur et composé de 21 cabines de 24 places chacune. Il affiche un débit horaire de 3 200 personnes, pour un coût de 65 millions. - (Corresp.)

La réserve naturelle de l'Iseran devrait être déclassée

CHAMBÉRY

de notre correspondant

Dominique Voynet va déclasser la réserve naturelle de l'Iseran. La décision est exceptionnelle et les précédents rares. M^{me} Voynet, ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement, devrait signer incessamment le décret de déclassement des 1 491 hectares de la réserve naturelle de l'Iseran, située sur les communes de Val-d'Isère et de Bonneval-sur-Arc (Savoie) et qui jouxte le parc national de la Vanoise. Dans le même temps, la ministre aura donné son feu vert au classement, en contrepartie, de 516 hectares du secteur voisin de la Bailetaz-sur-Val-d'Isère. Obligatoirement consulté, le Comité national de protection de la nature, après avoir obtenu des arrêtés de biotope sur les 250 hectares environ de l'Iseran, qui abritent une flore exceptionnelle, a en effet émis un avis favorable à cet « échange », le 24 juin.

Le Conseil d'Etat, qui examinait le dossier le 10 octobre, a fait de même. Du coup, M^{me} Voynet devrait solder un contentieux qui oppose l'Etat aux collectivités locales. Fleuron du domaine skiable de Val-d'Isère, le vallon de l'Iseran, dont une partie - le glacier du Pissalias - se trouve sur la commune de Bonneval-sur-Arc, a été classé en réserve naturelle en 1963 après que, paradoxalement, la construction de remontées mécaniques et de pistes y ait été autorisée. En durcissant la législation en vigueur, une loi de 1976 a rendu très difficiles tous travaux de rénovation des équipements. Les remontées mécaniques ont donc vieilli. Depuis dix ans, l'Etat propose de déclasser l'Iseran afin de permet-

tre la réalisation d'investissements devenus indispensables, mais réclame en compensation le classement du secteur de la Bailetaz, véritable « arche de Noé » de la faune et de la flore alpines.

Divisée entre opposants et partisans d'un compromis avec l'Etat, la municipalité de Val-d'Isère tarde à se prononcer. Regroupés au sein de l'association des montagnards de la Vanoise, plusieurs Avalsins de souche refusent en effet toute contrepartie au déclassement de l'Iseran. Décidé à placer chacun devant ses responsabilités, le préfet de Savoie lance alors deux enquêtes publiques en juillet 1999 (*Le Monde* du 31 juillet 1999), lesquelles s'achèvent par deux avis favorables du commissaire enquêteur. L'aboutissement des procédures de déclassement et de classement va permettre à la puissante Société des téléphériques de Val-d'Isère (STVI) - dans le cadre d'un programme UTN (unités touristiques nouvelles) de 330 millions de francs engagé d'ici 2005 sur l'ensemble de la station - d'investir 170 millions pour rénover pistes de ski et remontées mécaniques sur le secteur de l'Iseran. La STVI a même obtenu de pouvoir remplacer dès cet automne un télésiège fermé en 1999 pour des raisons de sécurité. Mais les montagnards de la Vanoise ne désarment pas. Christophe Mattis, président de l'association, indique que cette dernière a attaqué les arrêtés de biotope pris sur l'Iseran devant le tribunal administratif de Grenoble. Et annonce son intention d'engager des recours contre les prochains décrets ministériels.

Ph. Ré.

« Montagnes Magazine » revient sur l'avalanche de Montroc

LES DOUZE victimes de l'avalanche de Montroc (Haute-Savoie), le 9 février 1999, auraient-elles pu être évitées ? La livraison de décembre du mensuel *Montagnes Magazine* revient sur cette catastrophe. Descendue du versant nord de la vallée par la montagne de Péclerey, l'énorme coulée de neige avait tout détruit sur son passage. Quatorze chalets, pourtant édifiés sur des terrains constructibles, avaient été emportés.

De fait, rien dans les documents d'urbanisme ne pouvait laisser envisager une telle catastrophe. Dans un rapport remis au préfet de Haute-Savoie, des experts concluaient même que « si la crue avalancheuse dans la vallée de Chamonix était prévisible, l'avalanche de Péclerey ne l'était pas ».

La rédaction de *Montagnes Magazine* a néanmoins retrouvé des éléments qui, selon Philippe Descamps, rédacteur en chef, permettent « de se demander pourquoi on

a encouragé à construire là où les anciens n'avaient pas construit ».

Le magazine a exhumé le témoignage d'Armand Charlet, figure historique de la vallée et guide de haute montagne réputé. Dès 1973, alors que la commune de Chamonix et les services de l'Etat préparent les documents d'urbanisme de la zone, le guide fait part de ses inquiétudes dans le cahier d'enquête publique. Il y rappelle qu'en 1945, des avalanches ont franchi la route du Tour pour atteindre l'autre versant de la vallée, là même où s'est arrêtée la coulée de février 1999.

Autre « point troublant », selon *Montagnes Magazine* : l'analyse de la carte de localisation probable des avalanches (CPLA) établie en 1991 par les services du Centre du machinisme agricole, du génie rural, des eaux et forêts (Cemagr). Ce document, qui sert de base à l'établissement des cartes d'urbanisme, dessine un tracé d'avalanches dont l'emprise est

beaucoup plus vaste que dans le même document établi en 1972 au moment de l'élaboration du POS de Chamonix. Et le mensuel d'affirmer : « La majorité des quatorze chalets détruits en 1999 étaient donc construits et habités dans le périmètre d'une avalanche clairement identifiée huit ans avant le drame. »

Depuis la catastrophe, le Plan de prévention des risques (PPR) prend en compte la nouvelle emprise de l'avalanche. La justice, qui a ouvert, le 21 octobre 1999, une information judiciaire contre X pour « homicides et blessures involontaires » devra tenter de répondre aux questions en suspens : certaines données ont-elles été sous-évaluées lors de l'établissement des documents d'urbanisme ? Aurait-on dû décider l'évacuation des chalets, sachant que les risques d'avalanches étaient à leur maximum le 9 février 1999 ?

Acacio Pereira

ALFRED DUNHILL
Stylos AD 1000 et AD 2000 en Fibre de Carbone
à partir de 2 495 FF

15, rue de la Paix, Paris - 51, rue François 1^{er}, Paris - 9, La Croisette, Cannes
Galerie du Métropole, Monte-Carlo - Liste des revendeurs agréés au 01-44-13-93-93

Filles esclaves venues de l'Est

APPELONS-LA Ludmila. Elle a vingt ans, un visage d'enfant, ravissante dans son peignoir turquoise, avec des yeux verts et des cheveux blonds mouillés. Elle préfère ne pas dire son nom. Son fiancé est carabinier dans les Pouilles, cette région du sud de l'Italie en plein dans « le talon de la botte », c'est là qu'elle habite maintenant. A la casa Regina Pacis, le centre où elle est accueillie depuis plus d'un an, enfin tranquille, une soixantaine de très jeunes femmes sont là pour les mêmes raisons qu'elle. Une sale histoire de corps vendus et revendus de l'extrême est de l'Europe jusqu'à l'Occident. Au fur et à mesure du voyage vers l'ouest, les prix augmentent au gré des marchands. Pour simplifier et ne pas déranger, on peut appeler ça de la prostitution. « Le plus vieux métier du monde », etc. En fait, il s'agit d'autre chose. Très exactement d'esclavage. Et ça se passe dans l'Union européenne.

Il faut quitter la ville de Lecce, au cœur des Pouilles, et longer la mer. Là, on finit par tomber sur San Foca, une minuscule station balnéaire. Tout est désert, cet automne. Il ne reste plus que les devantures fermées des baraques pour vendre les bouées et les glaces. Seule trace de vie, un hôtel de bord de mer envahi par des carabiniers qui lui donnent un drôle d'air de temps de guerre. Appelés là en renfort, expliquent-ils. En renfort de quoi ? Tout à l'air pourtant bien paisible, à San Foca. Mais les carabiniers regardent la mer. Et devinent, au-delà, l'Albanie. Quatre-vingts kilomètres, pas plus, il suffit de quelques heures. Bari, Brindisi, Otrante, il n'est pas un caillou, sur toute la côte des Pouilles, qui n'ait vu venir un jour un bateau chargé de clandestins.

Tout au bout de San Foca, il y a un petit ensemble de baraquements en murs jaunes, gardés là aussi par des carabiniers en armes, face à la mer. La casa Regina Pacis. Un centre comme un autre pour héberger ces clandestins, en attendant qu'ils obtiennent l'asile politique ou soient renvoyés chez eux. Parmi eux, il y a des femmes venues de l'est de l'Europe. Elles, en général, arrivent par tout petits groupes discrets, sur des « scafi », ainsi que les Italiens appellent ces bateaux plats et rapides, en forme de flèche, capables de tromper les radars. A la casa Regina Pacis, toutes, comme Ludmila, ont des visages d'enfant, gaies et joueuses. Sauf quand elles se décident à raconter. Là, elles prennent soudain dix ans.

Ludmila, les cheveux mouillés, ouvre la porte de son bungalow. Elles sont six jeunes femmes dans celui-ci, toutes moldaves ou ukrainiennes, de dix-sept à vingt-six ans. L'une regarde la télévision. Une autre s'affaire à la cuisine. Soudain arrive Tatiana, tout en rondeurs et les pommettes hautes, dont on taira aussi le vrai prénom, à sa demande timide. Encore plus gaie et plus souriante que les autres. Elle offre aussitôt tout ce qu'elle a dans ses paquets, du raisin, des jus de fruits, des bonbons. La petite maison semble prendre vie avec elle. Elle s'assied à côté de Ludmila, raconte sa journée de travail. Elle s'occupe d'une vieille dame, à San Foca, c'est ainsi qu'elle gagne sa vie. Elle rit, taquine Ludmila qui s'est mis une serviette en turban sur la tête pour sécher ses cheveux.

Quand on lui demande si elle veut bien raconter son histoire, son visage bascule. Elle fait non de la tête, allume une cigarette, prend un grain de raisin. C'est une autre personne tout à coup, elle regarde ses mains en pinçant les lèvres. Silence. Et puis si, allez, elle va nous raconter. Après tout, elle ne l'a jamais fait encore, pas vraiment. Seulement les grandes lignes, au policier, au juge.

Tatiana est moldave. Elle habitait un village près de Chisinau, aînée d'une famille de quatre enfants. Ses parents étaient ouvriers, elle était vendeuse au marché mais ça ne suffisait pas, elle mendiait ici et là de la nourriture et des vêtements pour ses frères et sœurs. Un jour de mai 1999, « une amie d'amie » lui propose de partir avec elle pour l'Italie. Tatiana n'a pas à s'inquiéter, elle s'occupera de tout, des frais de voyage et des papiers. Là-bas, dit-elle, il y a du travail, on peut être baby-sitter ou ser-



Elles sont jeunes, jolies, respirent la gaieté. Rien sur leurs visages d'enfant ne révèle le calvaire qu'elles ont enduré jusqu'en Italie. Ces filles venues de Moldavie ou d'Ukraine ont connu l'enfer de la prostitution forcée, la brutalité des trafiquants, la vente de leur corps aux enchères. A San Foca, dans les Pouilles, un homme d'Eglise, Don Cesare Lodeserto, veille sur elles au péril de sa vie

vir dans un restaurant, là-bas tout est facile. L'Italie, la porte de l'Occident ! America, America. Tatiana a alors vingt-cinq ans. Elle n'avait jamais pensé à partir, mais elle n'hésite pas longtemps. D'Italie, elle pourra envoyer de l'argent à sa famille. Elle ne leur dit rien, laisse juste un mot à sa mère : « Ne t'inquiète pas, tout ira bien. »

Elles sont six jeunes femmes dans la voiture à quitter Chisinau en direction de la Roumanie : Tatiana et quatre de ses voisines tentées, elles aussi, de fuir la misère de leur pays pour un Occident radieux. Et aussi « l'amie d'amie ». A la gare de Iasi, au nord-est de la Roumanie, elles prennent le train. « L'amie d'amie » s'occupe des billets, de tout. « Ne vous inquiétez pas, leur dit-elle, vous me rembourserez quand on se reverra en Moldavie. » Le train traverse le pays d'est en ouest et s'arrête quelque part près de la frontière yougoslave. Tatiana ne se rappelle plus où, exactement. Là, toutes les six font

halte dans un hôtel, pour la nuit. Au petit matin, deux hommes et une femme viennent les chercher. Tatiana et ses amies s'étonnent. Où est « l'amie d'amie » qui a payé leur voyage ? « Elle a eu des problèmes, elle a dû partir », s'entendent-elles répondre. « Vous ferez le reste du voyage avec nous. »

TATIANA s'interrompt, se gratte nerveusement le bras, les traits tendus. Tard le soir, tous repartent de l'hôtel dans une voiture, les cinq filles et les trois « passeurs », entassés sur les genoux les uns des autres. Il est nuit quand ils atteignent la frontière yougoslave. Mais au lieu de passer la douane, ils font un détour par la montagne. La peur les gagne. « L'amie d'amie », qui avait pris les passeports, leur avait pourtant promis des visas. Où sont-ils ? On abandonne la voiture, il faut aller à pied, franchir la frontière. Les jeunes femmes demandent à faire demi-tour, à rentrer chez elles.

Deux jeunes filles regardent par la fenêtre de la casa Regina Pacis. En six mois, elles sont 580 à être arrivées ainsi à San Foca.

C'est trop tard. Il faut marcher maintenant, pendant trois ou quatre heures dans la montagne, entre les arbres, il n'y a pas de sentier, en portant les valises. De l'autre côté, deux hommes attendent. Les trois accompagnateurs précédents laissent les jeunes femmes à leurs bons soins et rebroussement chemin. Elles sont amenées dans une petite maison, au milieu d'un bois.

Sans prévenir, Tatiana a changé de langue. Elle avait commencé son récit en italien, elle parle maintenant moldave. A côté d'elle, Ludmila n'hésite pas. Elle traduit aussitôt ses propos, scrupuleusement, en l'aidant du regard. Tatiana n'a pas la force de chercher ses mots, pas le temps, elle a décidé d'aller jusqu'au bout. Elle voudrait bien en finir plus vite, pas-

ser sur les détails. Elle s'arrache maintenant le bout des ongles. Son visage a changé encore, deux rides creusent son front entre ses yeux, elle a vieilli. « A ce moment-là, je ne savais pas au juste de quoi j'avais peur. Je sentais que nous allions vers quelque chose qui n'était pas bien. »

Quand elles tentent de s'opposer aux deux hommes, ils les menacent de « rester sous terre pour toujours ». Elles sont violées. Pas battues, dit Tatiana. « Dans cette maison-là, non », précise-t-elle. L'une des filles, qui se défendait plus vigoureusement, a seulement reçu « quelques gifles ». L'un des deux hommes leur parle en roumain, l'autre en serbo-croate. Le lendemain, à l'aube, ils les font monter toutes les cinq dans une voiture et les emmènent jusqu'à Vrsac, en Serbie, à quelques dizaines de kilomètres de la frontière. Trois d'entre elles restent dans la voiture, on ne les reverra pas. Tatiana et son amie Valentina sont détenues dans une grande maison en pleine ville. Elles y restent environ un mois. Des hommes arrivent régulièrement, font « travailler » les deux jeunes femmes. Tatiana s'interrompt encore, soupire. « Bref. »

Au bout d'un mois, elles sont vendues, comme du bétail, elles peuvent voir les liasses de dollars qui s'échangent entre les deux hommes de la grande maison et leurs successeurs. Tatiana compte sur ses doigts, avec sérieux et impatience à la fois. « Cinq maisons », dit-elle. Elle a été enfermée pour « travailler » dans cinq maisons successives, de Serbie au Monténégro, revendue chaque fois plus cher à d'autres souteneurs. Battue « bien sûr », ajoute-t-elle si on le lui demande, évacuant le sujet d'un ton sec. Au Monténégro, c'est un couple qui l'achète. Elle a perdu de vue Valentina et reste là une semaine, à leur solde, puis ailleurs, une semaine encore. S'échapper ? « C'était impossible. Il y avait des grilles aux fenêtres. Quant aux clients, je n'essayais même pas de leur parler, ils étaient de même avec les autres. Si, une fois. Un qui avait l'air plus gentil. Il m'a écoutée longuement, je ne l'ai jamais revu. »

Tatiana avait entendu dire : « Si on te fait passer par l'Autriche, c'est mieux pour toi. Le pire qui puisse t'arriver, c'est l'Albanie. » C'est ce qu'elle redoute le plus quand elle se trouve de nouveau embarquée dans une voiture, une nuit, avec deux Roumains. Comprenant qu'ils approchent une douane, elle ose demander la destination au conducteur. « L'Albanie », grogne-t-il. Tatiana fond en larmes. Ce sont deux militaires qui leur font passer la frontière, à pied, sur une colline. Monténégriens ? Albanais ? Elle ne sait pas. Elle allume une cinquième cigarette. De l'autre côté, encore, deux hommes les attendent. A côté de leur voiture, elle aperçoit les tractations en dollars. Ils les emmènent « dans une ville très sale ». Un port, elle ne sait pas le nom. Durrës ? Oui, c'est ça, Durrës, dit-elle en se griffant hargneusement. On les entrepose d'abord dans un grand garage, puis dans un bar-restaurant, près de la mer. Elle ne dira pas le nom.

« Après tout ce qui s'était passé, je me demandais seulement comment la vie allait finir. Je ne pensais pas que ça pouvait être pire. Mais là... Ils étaient sales, violents, humiliants. Avant aussi, mais là, comment dire ? Ça ne sert à rien de chercher des mots pour ça. Un jour, un vieil homme dégoûtant est arrivé. Il avait un pistolet. J'ai voulu refuser. Il m'a battue. Cette fois-là, j'ai eu vraiment mal, très mal. » Le pire souvenir ? Elle sourit docement. « Non, pas le pire, non. »

La seule bonne surprise fut de retrouver, dans ce bar-restaurant, son amie Valentina, avec qui elle était partie de Moldavie. Elles se tombent dans les bras, se racontent leurs parcours similaires. Des hommes viennent toute la nuit, pour les emmener ou les « utiliser sur place ». Le jour, elles font des travaux ménagers dans le bar. Au bout de deux semaines et demie – Tatiana a appris à compter exactement les jours – elles sont revendues à un autre « patron » albanais. Cette fois, pour son usage personnel. Il les emmène de ville en ville jusqu'à Vlorë, toujours en Albanie, au bord de la mer. Le point le plus proche du « talon de la botte » italienne. Il les bat de temps à autre mais elles sont prêtes à tout endurer, car elles savent qu'elles vont enfin quitter l'Albanie pour l'Italie, c'est le patron qui l'a dit.



Elles partagent à plusieurs le même bungalow. L'une s'occupe de son enfant, tout en discutant (ci-contre).



Un prêtre, Don Cesare Lodeserto, a fondé un centre d'accueil pour ces jeunes femmes victimes d'un même destin. C'est à elles qu'il réserve ses sourires.



Toutes n'ont pas la chance d'être accueillies dans le centre aux murs jaunes. Derrière elles, la même histoire : au départ, la misère. Et des routes bien balisées qui passent toutes par l'Albanie.

Elles doivent se tenir prêtes. Soudain, en pleine nuit, il vient les chercher. Le moment est venu de partir. C'est le 2 ou 3 juillet 1999. Sans valises, sans papiers, elles embarquent sur un « scafo ».

Au bout de quatre ou cinq heures de traversée, le bateau accoste sur des rochers, près de Gallipoli. Le frère du patron les attend avec une complice albanaise. « Ils nous ont expliqué comment on devait travailler. Il ne fallait dire à personne d'où on venait, ni

C'est ainsi qu'on arrive à San Foca. Aux bâtiments jaunes de la casa Regina Pacis, gardés par des grilles et des carabinieri en armes. Un homme, tout seul, a fondé ce centre d'accueil, originellement pour les immigrés clandestins. Par la force des choses, sidéré par l'ampleur et l'horreur du phénomène, il a créé une aile supplémentaire, spécialement pour ces jeunes femmes venues de l'Est. A vingt-six ans, Tatiana n'est pas loin d'être la doyenne. La plus jeune a fêté 14

A toutes, il a trouvé un travail, à San Foca ou dans le reste de l'Italie. Comme baby-sitters, serveuses, couturières... Beaucoup assistent des magistrats ou des carabinieri. Il leur paye une fois par an le voyage dans leur pays, pour aller voir leur famille ou s'y réinstaller définitivement. Pour elles, il vient de fonder deux autres centres d'accueil, en Ukraine et en Moldavie, un troisième est en cours en Roumanie. Le tout coûte plus de 10 milliards de lires par an (environ 34 millions de francs). Il assure ne recevoir aucun soutien de l'Etat, ni du Vatican. « Voilà, par exemple, dit-il en prenant sur son bureau une énorme liasse de billets de banque. Encore quelqu'un que je ne connaissais pas qui m'a apporté ça ce matin. » L'argent arrive « comme ça », et c'est normal. La casa est maintenant une fierté dans les Pouilles, même au-delà. « Il faut bien rendre à Don Cesare ce qui est à Don Cesare », plaisante-t-on à Lecce.

Il n'en a jamais fini de protéger « toutes ses femmes », comme il dit d'un ton goguenard. Constamment menacées de représailles, elles restent sous surveillance. Leur demande de lui présenter amis et fiancé, se renseigne sur leur compte. Les carabinieri et les policiers ont l'œil. Don Cesare lui-même ne se déplace pas sans escorte armée. « C'est une guerre permanente », avoue-t-il. Par sécurité, il a coupé tous les ponts avec sa famille, qu'il a installée dans une autre ville d'Italie. Sous son air paisible, sa carrure d'armoire à glace et sa grosse voix sourde d'acteur italien, la peur ne le quitte pas. Il a cette manière de distiller des axiomes au compte-gouttes : « Celui qui n'a pas peur vacille entre l'orgueil et la faiblesse. »

« Je ne crains pas la mafia italienne, poursuit-il. Si elle respecte encore une chose, ce sont les prêtres. La mafia albanaise, elle, ne respecte rien. Je n'ai rien vu de si terrible. Quand les femmes résistent aux "patrons" albanais, il arrive qu'ils leur coupent des membres, les défenestrent ou les jettent en pâture à tout le bar. » Des jeunes femmes ont confié que les « patrons », pour obtenir des corps obéissants, avaient exhibé devant elles le bras ou la jambe d'une voiture ; ou qu'ils étaient passés en voiture sur une « marchandise » devenue inutile.

L'ADJOINT au procureur de la République, Cataldo Motta, n'en revient pas : grâce à Don Cesare, la justice italienne a fait « un pas de géant » dans la lutte contre la mafia albanaise. Depuis 1998, la loi prévoit que les immigrés clandestins qui aident les autorités judiciaires dans la lutte contre la mafia et le trafic des êtres humains bénéficient d'un permis de séjour et de la protection sociale. Mais dans le cas des jeunes femmes qui ont suivi les mêmes

chemins que Tatiana, la perspective de cette récompense ne suffisait pas à délier les langues. Avant l'intervention de Don Cesare, assure Cataldo Motta, rares étaient celles qui pouvaient vaincre leur peur et donner des indications sur la filière des « patrons ». « Il y a bien d'autres centres en Italie, poursuit-il, où ces femmes sont recueillies. » Mais personne n'obtient d'elles qu'elles coopèrent à ce point. Quel est le secret de Don Cesare ? « Il n'y a pas de secret, il y a la bonté », répond tranquillement celui-ci.

Il y a aussi un inspecteur de police. Modeste, discret, bon comme du bon pain. Les filles du centre l'appellent Gigi, passent leur temps à le taquiner, lui font voir tous leurs caprices. L'histoire, pour lui, a commencé par hasard, en octobre 1999, près de Lecce. En arrêtant sur la route une prostituée albanaise qui tentait de forcer une prostituée moldave à monter dans une voiture. Il emmène la Moldave à la casa Regina Pacis, sans même connaître l'existence de cette annexe fondée par Don Cesare. La jeune femme reste muette. Le policier ne s'en tient pas là, lui parle de choses et d'autres, ils mangent des gâteaux. Petit à petit, elle racon-

humains « assimilable à l'esclavage ». Gigi n'est pas optimiste pour autant. « Les réseaux sont nombreux en Italie, mais la souche, dans les Balkans, se réduit à quelques hommes. Et ceux-là sont inaccessibles. Tous les récits des femmes font allusion à la complicité des militaires et des policiers pour passer les frontières. Comment espérer obtenir un jour la collaboration de ces pays ? Interpol ne peut rien y faire. C'est désespérant. »

NON moins désespérant d'appréhender, en lisant un article du quotidien national italien *Il Manifesto* (19 avril), quels sont ceux qui ont pu trouver leur compte dans le destin de ces femmes. On y lit le témoignage d'une Bulgare de vingt ans, « Caterina ». Les raisons de son départ diffèrent légèrement : elle travaillait dans un bar, à Sofia, et ce sont deux habitués qui l'ont approchée, lui faisant miroiter un bon salaire dans un hôtel de Skopje, en Macédoine. Pour elle et sa famille, la chance est inespérée. Caterina gagnait 80 dollars par mois à Sofia, on lui en propose 8 000. Elle accepte, et part avec cinq autres jeunes femmes. C'est en mars 1999, l'OTAN vient de déclarer la guerre à la Serbie. Dans

festo. Les clients étaient exclusivement des employés de l'ONU et des soldats postés en Albanie : des Italiens, des Pakistanais et, les plus nombreux, des Allemands. Ceux-là, on nous avait dit d'être toujours gentilles et disponibles avec eux car ils payaient plus que les autres, surtout les officiers. A la fin de la journée, mon patron encaissait les recettes et en donnait une partie à Spiro, un Albanais qui se chargeait de faire la liaison. » Inutile de préciser que les femmes n'obtenaient rien.

A Kukës, Caterina et les autres jeunes femmes, pour la plupart ukrainiennes et moldaves, restent près de deux mois. Après quoi, on les transfère à Pristina, venues à une autre organisation criminelle. La mission : faire la joie des militaires de la Kfor. Elles sont revendues en octobre à destination du marché italien. Le prix monte cette fois : 8 millions de lires. Le 4 novembre, Caterina atteint la côte des Pouilles sur un bateau. La Guardia di finanza, la brigade financière italienne, l'interpelle. Et la voilà, elle aussi, à la casa Regina Pacis.

Contrairement à Tatiana, mais comme beaucoup d'autres, Caterina n'a pas accepté de collaborer avec la justice. Ni Don Cesare, ni Gigi, ni les filles du centre n'ont pu la convaincre de surmonter sa peur. Sa sœur avait déjà reçu des menaces de mort par le clan de Sofia qui l'avait envoyée en Macédoine. Elle est donc retournée chez elle, en Bulgarie. L'Office international des migrations a lancé des campagnes d'information destinées aux jeunes femmes, dans les pays d'origine, mais aussi aux « clients ». Notamment au Kosovo. Avec ce slogan : « You pay for the night, she pays for her life. »

Le soir venant, dans le bungalow, Ludmila et Tatiana retrouvent leur gaieté autour de la table. Elles rêvent à leurs projets, en vrac. Natacha les a rejointes parce qu'elle adore ça, « parler de nos rêves ». Ludmila va bientôt se marier avec son jeune fiancé carabinier. Une de leurs amies s'apprête à partir pour Milan, travailler comme assistante d'un magistrat. En attendant, elles envoient à leur famille tout ce qu'elles gagnent en Italie, sans rien garder pour elles. Quelques-unes ont un bébé à élever dans le centre, nombreuses sont celles qui ont laissé un enfant dans leur pays. Tatiana reste plus solitaire. Depuis son arrivée, elle n'a jamais eu de petit ami. Natacha veut travailler en Italie pour pouvoir faire un cadeau à sa mère, restée dans la banlieue de Chisinau. Elle regarde ses amies d'un air pétillant : « Je lui achèterai une parfumerie, un beau magasin tout en verre. »

Marion Van Renterghem
Photos : Emanuele Mozzetti pour « Le Monde »

Don Cesare est devenu prêtre à vingt-cinq ans « pour l'amour des pauvres ». Pour eux, il a aidé à construire des petites écoles et des hôpitaux au Rwanda, à Madagascar, au Brésil. Puis il s'est pris de passion pour la cause de ces toutes jeunes femmes que trop de rêves ont conduites à l'esclavage

comment on était arrivées là. Il ne fallait pas rester avec les clients plus de dix minutes, pour qu'il y ait plus de rendement. Et pour la première fois, on allait nous mettre sur la route. » La nuit, elles sont enfermées dans une maison. Le jour, elles travaillent « sur la route », sous la surveillance des Albanais, entre Lecce et Gallipoli. Valentina réussit à s'échapper. Tatiana n'a pas la même chance. Ce sont les policiers italiens qui mettent fin à son calvaire. Sur la dénonciation d'une voisine, ils font irruption dans la maison, un matin d'août. Tatiana est conduite à la casa Regina Pacis, comme Valentina, qu'elle a retrouvée là, comme des centaines d'autres jeunes femmes, et ce n'est que la part visible de l'iceberg.

Selon l'Office international des migrations, près de 300 000 femmes d'Europe de l'Est travaillent comme prostituées en Europe de l'Ouest, dont 35 000 en Italie, l'ensemble de l'industrie rapportant entre 5 et 12 milliards de dollars par an. Et ce sont 580 femmes, ces six derniers mois, qui sont arrivées à la casa Regina Pacis pour les mêmes raisons que Tatiana. Près de 100 d'entre elles, moins naïves, savaient en partant que la prostitution les attendait en Italie, cependant loin d'imaginer sous quelle forme. Celles-ci, sauf exception, ne désirent pas rester à la casa Regina Pacis. Pour les autres, c'est toujours la même histoire. Au départ, la misère. Ukraine, Moldavie, Roumanie, Bulgarie. Une « amie d'amie » qui donne l'espoir. Ou, plus simple, un enlèvement. Des viols répétés, pour « casser ». Et des routes bien balisées qui passent toutes par l'Albanie.

ses seize ans. Il n'a de temps pour personne, sauf pour elles.

Cet homme, on l'attend. On attend toujours Don Cesare Lodese, c'est comme ça. Des heures. Cette fois, il a dû se rendre d'urgence, avec les carabinieri, à l'arrivée d'un bateau chargé de 500 immigrés clandestins, interpellé ce matin. On l'attend, donc. La Lancia bleue surgit enfin, suivie de près par une voiture de police. Le voilà, une grosse tête chauve, des lunettes, une silhouette de rugbyman, un costume sombre. Avec juste, au niveau du col, le signe de reconnaissance des prêtres. A quarante ans, il a l'air d'un vieux sage bouddhiste. C'est lui, Don Cesare. A ses heures perdues, qu'il n'a jamais, il est le secrétaire de l'archevêque de Lecce. A force d'entêtement, il a obtenu en 1997 que ces bâtiments, qui relèvent du domaine de l'archevêché, soient reconvertis en centre pour immigrés clandestins, puis agrandis pour les jeunes femmes en 1999. L'archevêque, sceptique, a laissé faire.

Il n'est pas bavard, Don Cesare. Pas le temps. Il est devenu prêtre à vingt-cinq ans « pour l'amour des pauvres ». Pour eux, il a aidé à construire des petites écoles et des hôpitaux au Rwanda, à Madagascar, au Brésil. Puis il s'est pris de passion pour la cause de ces toutes jeunes femmes que trop de rêves ont conduit à l'esclavage. C'est à elles seules qu'il réserve désormais son temps, ses paroles, ses sourires. L'une, justement, passe timidement une tête dans son bureau, sans frapper. « Don Cesare, est-ce que je peux sortir jusqu'à minuit, ce soir ? » « Tu es libre », lui dit-il avec toute la gentillesse du monde.

La télévision publique dérange

par Marc Tessier

La télévision publique dérange. C'est, selon moi, une des bonnes nouvelles de la rentrée audiovisuelle. On lui faisait plutôt le reproche d'être immobile et peu encline à prendre le risque de renouveler ses programmes, en un mot, d'être en panne de stratégie. La voici désormais qui se réorganise, qui choisit de mettre à l'antenne de nouvelles émissions, parfois controversées, et d'opérer le choix de la diffusion en numérique. Et, surprise, elle réussit : on parle d'elle à nouveau et pas seulement pour la critiquer ; on lui accorde d'être innovante en matière commerciale ; on l'interroge sur ses choix d'antenne, aujourd'hui sur l'émission « C'est mon choix », programmée sur France 3 ; on s'étonne de ses audiences en augmentation, les seules à résister, et au-delà, à la concurrence des nouvelles chaînes thématiques. En résumé, elle ne fait plus l'unanimité dans l'appréciation descendante.

Il est naturel qu'un grand média de masse, public de surcroît, se plie au jeu de la critique, d'où qu'elle vienne. La télévision publique a trop souvent choisi le repli sur soi, quand la tourmente se levait. Simplement – et de grâce ! – que l'on n'oublie pas que ni France 2, ni France 3, ni La Cinquième ne vivent en vase clos. Leurs missions et obligations ne se lisent pas sans référence à celles de leurs consœurs privées, encore moins sans tenir compte des ressources des concurrents qui tirent profit de l'effet de la réduction des espaces publicitaires sur les antennes publiques (un tiers de diminution en deux ans !).

Sur ces différents domaines, j'ai été souvent conduit à souligner l'importance de la création de la nouvelle holding France Télévision. J'ai aussi rappelé que le rétablissement de nos finances ne devait s'opérer qu'en comptant sur nos propres forces, ce qui est en cours. Enfin, j'ai engagé depuis plusieurs mois le pari de la conversion vers le numérique hertzien, avant et parfois au grand désagrément des opérateurs privés.

Mais en privilégiant le futur, ne risquons-nous pas de perdre notre âme, d'oublier nos missions, de suivre au lieu de précéder ?

Parlons d'abord du public et de nos publics. Une enquête récente montre que 90 % des téléspectateurs pensent que nous faisons bien notre métier d'opérateur public, 69 % que nous innovons. France 3 demeure la chaîne préférée des Français ; France 2 est en flèche, notamment par ses magazines d'information et de débat ; La Cinquième est reconnue pour ce qu'elle a l'ambition d'être : une chaîne de l'éducation et du savoir. Le verdict est clair ; il n'est pas exempt de critiques, mais il est massif.

La télévision publique n'est pas – et ne sera jamais – celle qu'une élite conçoit pour tous les autres. Les Français la rejetteraient

Comment préserver un lien de confiance aussi fort tout en renouvelant progressivement les programmes ? A l'occasion de la présentation des nouvelles grilles, la télévision publique a choisi de mettre l'accent sur trois priorités : l'investigation, car l'enquête et le débat qui l'accompagne sont la première mission des chaînes publiques ; les émissions de société, parce qu'elles sont emblématiques d'une programmation attentive à répondre aux interrogations du citoyen lorsqu'il est téléspectateur ; enfin l'éducation avec, pour la première fois sur une grande chaîne généraliste, un journal quotidien pour les enfants : « A toi l'actu@ ». De nouveaux rendez-vous ont été propo-

sés, plusieurs magazines soit renouvelés, soit créés (« Pièces à conviction », « Vie publique - vie privée », « CQFD », « On a tout essayé », « On ne peut pas plaire à tout le monde », au titre révélateur, pour ne retenir que les nouveaux programmes). Ces options distinguent radicalement nos programmes de ceux des chaînes privées.

La télévision publique a été la seule à nouer de véritables négociations avec les producteurs de fictions, de documentaires et d'animation. Rien que de bien normal puisque nous leur devons nombre de succès : l'emblématique *Bicyclette bleue*, la série documentaire sur François Mitterrand, la série « Histoires singulières », confiée à six grands écrivains, etc. Ce n'est pas le lieu de citer tous les programmes, la liste serait trop longue. Mais que les grandes figures du service public me pardonnent, elles sont trop nombreuses pour que je les cite toutes.

La critique se porte plutôt sur les émissions d'orientation culturelle et la place qui leur est donnée dans les programmes, ainsi que, à l'opposé de l'éventail, sur certaines émissions, aujourd'hui « C'est mon choix », qui manqueraient au respect dû aux téléspectateurs. J'entends énoncer à ce propos l'argument, surprenant, selon lequel nous aurions choisi de développer les dernières – de forte audience – pour compenser l'impact des premières – nécessairement d'audience plus restreinte. Comme si une philosophie de programmation se résumait à une arithmétique de compensation pour arriver à une moyenne satisfaisante !

La mission – l'âme, devrais-je dire – du service public est d'être à l'écoute de tous les Français, sans privilégier une catégorie par rapport à une autre. Il ne s'agit pas d'arithmétique, mais de philosophie. Nos objectifs seront atteints si chacun retrouve dans nos programmes ce qu'il considère comme l'essentiel pour lui-même, sa famille et les autres.

Il n'est pas rare, heureusement, que nous parvenions à réunir

dans une seule émission, dans une œuvre de fiction ou dans nos journaux d'information, des publics très divers. « Ça se discute », « Thalassa » sont de bons exemples ; Michel Drucker un autre. Bernard Pivot a su également mettre le débat littéraire à la portée de tous. Je suis convaincu que cette voie – étroite – doit être poursuivie. Mais ce n'est pas la seule voie. Il faut en effet se souvenir que les Français ne sont pas tous faits dans le même moule. Ils n'abordent pas les débats de société que nous leur proposons à partir d'expériences vécues identiques.

La télévision publique n'est pas – et ne sera jamais – celle qu'une élite conçoit pour tous les autres. Les Français la rejetteraient. Ils attendent écoute et ouverture d'esprit de la part de ceux qui la conçoivent. Y manquer serait signer notre arrêt de mort. Dans la polémique qui s'est ouverte sur « C'est mon choix », cette vérité est bien oubliée : cette émission est considérée par plus de 80 % des Français comme « proche d'eux », « leur donnant la parole » et « tout à fait à sa place sur le service public ». C'est cela qui, pour moi, est l'essentiel, même si le respect dû aux téléspectateurs impose une vigilance de tous les instants qui a pu être prise en défaut. La télévision publique se doit d'être « populaire et de qualité ». Elle n'y parviendra qu'en combinant des émissions variées.

En réalité, la télévision publique dérange lorsqu'elle ne choisit pas de segmenter ses publics. A l'heure où tout conduit à privilégier l'individu, le communautaire, voire le repli sur soi, elle est une sorte d'antidote qui joue de l'envie de se rassembler et de comprendre le monde d'un point de vue plus large que celui de son intérêt propre.

N'en faisons pas le bouc émissaire d'une société en mal d'équilibres et d'objectifs collectifs ; mais plutôt la pionnière du vivre ensemble.

Marc Tessier est président de la holding France-Télévision.

Deux semaines : question d'éthique ?

par Etienne-Emile Baulieu

Pour l'essentiel, le Comité consultatif national d'éthique (CCNE) a donné son aval à la moins mauvaise réponse qui pouvait être apportée à la situation actuelle (*Le Monde* du 29 novembre) : plus de 5 000 femmes chaque année avortent hors la loi ou à l'étranger pour avoir dépassé le délai légal de 10 semaines.

Ma position, comme médecin et inventeur du RU-486, n'est pas d'encourager l'avortement, mais de lui préférer la contraception. Quand la contraception (avant la conception, qui survient vers le 14^e-15^e jour du cycle) n'a pas été possible, la moins mauvaise solution est la contraception (entre la fécondation et la date prévue des règles). Quand celle-ci n'a pas été pratiquée et que le délai est passé, la moins mauvaise solution est l'interruption antihormonale de la grossesse par l'antiprogestérone RU-486 (entre la 2^e et la 7^e semaine). Et quand malheureusement le délai de son utilisation est dépassé, la moins mauvaise solution est instrumentale (aspiration le plus souvent). Il va de soi qu'il vaut mieux effectuer l'intervention utérine avant la 10^e semaine. S'il s'agit de reculer la limite de 10 à 12 semaines, ces deux semaines posent-elles une question de principe ? Soulèvent-elles un enjeu éthique ?

Ceux qui s'opposent à l'allongement à 12 semaines oublient-ils que, pour diminuer le nombre des avortements, il ne sert à rien de les rendre plus difficiles réglementairement, car une femme qui désire avorter le fait et le fera toujours, parfois en allant à l'étranger, parfois même en mettant sa vie en danger ? La seule façon de réduire le nombre excessif des avortements en France est de diminuer le nombre des grossesses non désirées.

On fait aux femmes des procès d'intention : avortement pour convenance, attente du dernier moment ou de la détection de malformations (minimes) pour prendre une décision. C'est alors que survient la tentation de remédialiser l'avortement tardif, alors que l'es-

prit de la loi de Simone Veil est la décision de la femme et du couple, pas celle des médecins.

De plus, sous le terme unique d'eugénisme, on désigne aussi bien des pratiques collectives imposées de force par des pouvoirs totalitaires, que le choix de la femme, anxieuse d'une anomalie de son petit. Qui pourrait affirmer qu'ils sont de même nature et soulèvent les mêmes questions ?

La généralisation des échographies et le perfectionnement des informations qu'elles peuvent donner ont inévitablement une influence sur les comportements. Il faut l'assumer plutôt que la diaboliser, à moins que certains ne préfèrent supprimer l'examen lui-même !

Pour diminuer le nombre des avortements, il ne sert à rien de les rendre plus difficiles réglementairement

Il faut faire face à une situation de fait. Les seules bonnes réponses sont d'encourager la contraception, la pilule du lendemain, et d'autoriser l'interruption hormonale la plus précoce, éventuellement dans le cabinet du gynécologue, au lieu de réserver l'IVG aux seuls praticiens hospitaliers, actuellement en nombre insuffisant et qui manquent de considération, de reconnaissance et de moyens.

Reculer la limite de l'IVG de 10 à 12 semaines est à court terme la solution la plus acceptable.

Etienne-Emile Baulieu est professeur honoraire au Collège de France, chercheur à l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (Inserm).

Algérie : la torture et ses exceptions

par Jean-Pierre Meyer

AYANT été affecté à un commando de chasse dans l'Atlas saharien de juin à décembre 1959, je puis affirmer que la torture était pratiquée systématiquement dans le but d'obtenir des renseignements et/ou de supprimer des cadres du FLN et de l'ALN. Que des chambres de torture, équipées du matériel idoine (baignoire, « gégène » notamment) fonctionnaient régulièrement.

Les deux millions d'appelés et d'engagés n'ont pas tous été impliqués de la même façon. Certains ont fait acte de désobéissance passive ou active

Un sous-lieutenant appelé, parfois contraint d'accepter la fonction de chef du 2^e bureau, en assurait la supervision, épaulé pour les basses besognes par des hommes du DOP (dispositif opérationnel de protection). En opération, la torture était pratiquée sur des fellahs et leur famille, enfants compris ; les violents et exécutions sommaires (« corvées de bois ») étaient monnaie courante.

Mais les deux millions d'appelés et d'engagés de tous grades envoyés en Algérie n'ont pas tous été impliqués de la même façon. Certains ont fait acte de désobéis-

sance passive ou active. En général, ces « mauvaises têtes » étaient reléguées de leur commandement, mis en prison ou aux arrêts, objets de brimades et humiliations de toutes sortes, puis transférés dans une autre unité ou dans un poste perdu dans le bled. Comme la torture n'était ni reconnue, ni officialisée, la comparution devant un tribunal de guerre servait surtout d'intimidation, mais elle était exceptionnelle dans la réalité.

Par ailleurs, ce sont les unités combattantes et celles chargées d'opérations de police qui ont été confrontées à cette problématique. Mais un nombre important de militaires affectés à d'autres missions (instruction, administration, gestion, logistique...) n'était guère informé de la situation sur le terrain et n'avait que des informations parcellaires du domaine de l'op-dit.

Le débat actuel sur ce thème est de ce fait ambigu et frustrant, dans la mesure où une repentance nationale impliquerait et culpabiliserait tous les anciens d'Algérie. En outre, la création d'une commission d'enquête parlementaire préconisée par certains ne serait pas exempte de visées partisans.

C'est en permettant enfin l'accès à toutes les archives couvrant cette guerre – aussi bien françaises que russes et égyptiennes –, en libérant la parole des soldats concernés, que des experts et historiens pourront enfin faire l'inventaire des faits et responsabilités en toute objectivité pour crever cet abcès de la politique coloniale française, à l'instar de ce que les Américains sont parvenus à faire avec leur guerre du Vietnam.

Jean-Pierre Meyer est professeur agrégé d'allemand à la retraite.

Ce ne fut pas si simple

par Pierre Dabezies

UN demi-siècle après, l'exhumation des actes de « violence », « tortures » et autres « crimes » commis par un certain nombre de militaires français durant la guerre d'Algérie appelle divers commentaires pour qui, à l'époque, a été peu ou prou concerné.

Les déclarations des généraux Massu et Aussarres, particulièrement axées sur la bataille d'Alger, ne doivent pas faire croire que les tortures étaient universelles. Je connais d'innombrables camarades qui n'ont jamais ni de près ni de loin « torturé ». Quant à moi, bien qu'ayant dans ma carrière militaire appartenu à divers titres aux « forces spéciales », commandé des unités de guérilla, dirigé le renseignement, ici ou là, commandé le 11^e Choc, je n'ai pas davantage torturé quiconque et n'aurais pas admis que cela puisse se faire sous ma responsabilité. Vouloir donc mettre en exergue, si longtemps après, sous prétexte de « repentance », des excès – trop nombreux et incontestablement regrettables –, c'est, consciemment ou non, jeter l'opprobre d'une façon inacceptable sur l'ensemble de l'armée et chercher, une fois encore, à dénigrer la France.

M'étant, en 1957, solidarisé dans *L'Express* avec le général de Bollardière, qui s'était élevé contre les tortures, j'ai eu divers ennus. Ils sont à mettre au passif d'un ministre de gauche, et non de droite, André Morice, ministre de la défense de Bourgès-Maunoury.

Il y eut, à l'époque, une triple carence du pouvoir politique :

– il se défaussa entièrement sur l'armée d'un conflit politique grave qui le concernait au premier chef, l'armée n'étant, au départ, et ne devant être qu'un instrument ;

– parfaitement au courant des excès commis qu'on lui exposait ouvertement (qu'il s'agisse de Robert Lacoste ou des ministres de passage) dans nombre de brefs, il fut incapable – par pusillanimité, peur de l'armée, ou complicité – de taper sur la table et, sous

une forme ou une autre, de les faire cesser ;

– enfin, il s'acharna gratuitement sur ceux qui dénonçaient le mal, au lieu de les aider.

Paradoxe de la « repentance » : l'armée réagit – je peux en témoigner pour ce qui me concerne – de façon strictement inverse ! Un seul exemple : un jour, je reçois une lettre de Trinquier, celui de la « bataille d'Alger », qui a succédé à Bigeard à la tête du 3^e RPIMA. Il me demande de le rejoindre en Algérie et d'accepter d'être son chef d'état-major. Comme j'objecte en arguant de nos conceptions différentes, il me répond que mes positions ne le gênent pas et que consigne a été donnée, chez les parachutistes, pour que nul ne me prenne à partie. De fait, aucun camarade ne me « manquera » et lorsqu'un jour,

Une partie de l'armée, convaincue qu'elle ne pouvait pas faire autrement, s'est laissée aller, c'est vrai, à commettre des excès en Algérie

sur un piton, dirigeant à la radio le régiment en opérations, je reprends vertement deux commandants de compagnie en train de se donner des conseils douteux, Trinquier, qui est à côté de moi, ne bronche pas et par la suite m'aprouvera.

A croire, vraiment, que le problème est plus compliqué que nombre de censeurs autoproclamés ne paraissent l'imaginer ! A moins, bien sûr, qu'on ne préfère s'en tenir à la caricature, comme ce plumeur qui écrivait récemment que des officiers en grand nombre « contraignaient » leurs hommes à torturer !

Quant au fond, les armées ayant, en principe, plus le culte de l'honneur que de l'infamie, et l'exemple allemand étant assez proche pour que nul n'ait a priori tellement envie de le suivre, com-

ment en est-on arrivé là ? Plusieurs raisons expliquent, me semble-t-il, la dérive.

Les horreurs du FLN : n'oublions pas que Jacques Soustelle, nommé par Mendès France gouverneur général libéral, sinon progressiste, en Algérie, change totalement d'optique – lui, le normalien antifasciste et le pilier de la France libre – le jour où il se trouve, *de visu*, face à certains massacres que le bon goût et la décence empêchent de décrire. La barbarie, certes, ne justifie pas la cruauté en réplique, mais elle l'explique en partie alors que l'armée, où comptent tant la solidarité et la camaraderie, est sur le terrain premier témoin et première victime.

Après la défaite de 1940, puis celle d'Indochine qu'elle juge à plus d'un titre anormale et imméritée, l'armée se jure, en quelque sorte,

ver des innocents en obtenant du renseignement à tout prix –, menant non seulement à des actions condamnables sous l'angle éthique, mais s'avérant finalement contre-productives.

Il y a eu pire. Pour ne pas reconnaître certains excès de la colonisation, fondement des révoltes, il a été entendu qu'on avait affaire, au Vietnam comme en Afrique du Nord, non à des réactions plus ou moins compréhensibles, à traiter de façon politique, mais à des trublions patentés, manipulés par Moscou, ou à des disciples de Lénine, imprégnés de communisme et formés à des méthodes révolutionnaires telles que la seule façon de les contrer était l'utilisation des mêmes procédés. C'est toute la théorie de la guerre révolutionnaire, fatras pseudo-intellectuel de simplismes et de demi-vérités dont une partie de notre armée – non sans la caution de multiples hommes politiques – s'est plus ou moins imprégnée. Le souvenir des camps vietminhs a servi de vecteur, même en Algérie où le FLN n'était nullement communiste ! Ce bouillon de culture autosubversif a été la matrice, non seulement des tortures, mais tout autant du putsch du 22 avril.

Chargée, par la démission du pouvoir en place, d'une mission « politique » qui la dépassait, une partie de l'armée, convaincue qu'elle ne pouvait pas faire autrement, s'est laissée aller, c'est vrai, à commettre des excès. On ne peut s'empêcher, pour autant, de sourire en voyant aujourd'hui la surenchère communiste... *Quid* de la repentance de ce parti qui, pendant des décennies, a couvert, voire approuvé à demi-mot, avec Staline et ses séides, les pires ignominies ? « Que celui qui n'a jamais péché Me jette la première pierre »... Allons, messieurs les communistes, un peu de pudeur !

Pierre Dabezies est ancien ambassadeur au Gabon, colonel parachutiste (CR), professeur émérite à la Sorbonne.

L'amour-haine des Français envers les Etats-Unis

LE ONZIÈME Festival international du film d'histoire, qui s'est tenu à Pessac (Gironde), près de Bordeaux, du 22 au 27 novembre, a donné lieu à un curieux phénomène. Le sujet était incontestablement d'actualité, puisqu'il s'agissait du « Pouvoir américain », mais le public est apparu beaucoup plus sévère à l'égard des Etats-Unis que la plupart des intervenants. Des économistes, des historiens et des journalistes se sont succédé à la tribune pour brosser un tableau plutôt positif de l'état de l'Union américaine, tandis que la salle les interpellait de préférence sur le sort des Noirs, la multiplication des exécutions de condamnés à mort, l'accroissement des inégalités sociales ou l'entrée massive et inquiétante dans les entreprises françaises des fonds de pension venus d'outre-Atlantique.

Le principe de ce festival est de montrer au public des documentaires historiques et des films de fiction et de l'inviter ensuite à débattre avec des spécialistes invités pour l'occasion. Dimanche 26 novembre, la séance était organisée par *Le Monde*; le film choisi, *The Second Civil War*, de Joe Dante, sorti en France en 1998, n'incitait guère à l'admiration béate du modèle américain. L'action se passe « dans un avenir proche ». On y voit le gouverneur raciste de l'Etat de l'Idaho déclencher une seconde guerre civile américaine parce qu'il refuse d'obéir au gouvernement fédéral qui lui demande d'accueillir sur son territoire des enfants de couleur rendus orphelins par une guerre nucléaire indo-pakistanaise. Le président des Etats-Unis, uniquement soucieux de sa réélection, modifie l'heure de l'expiration de son ultimatum à l'Idaho, prélude à des combats sanglants, pour qu'elle ne coïncide pas avec celle du passage d'un feuillet populaire à la télévision...

LA « POPULACE » ET SES CAPRICES

Dans le film de Joe Dante, c'est la télévision, représentée par la chaîne Newsnet, une sorte de CNN hypertrophiée, qui fait figure de principal danger pour la démocratie. Elle pousse les dirigeants du pays à des décisions absurdes. Les images truquées de Newsnet deviennent réalité, ou, comme le dit un des journalistes de la chaîne : « Si ce n'est pas à l'écran, cela n'est pas arrivé. » Jadis, c'étaient plutôt les manœuvres occultes opérées dans les coulisses du pouvoir qui étaient dénoncées. Otto Preminger, dans *Tempête à Washington*, qui date de 1962, raconte comment le jeune sénateur Anderson, dont le vote est gênant, est conduit au suicide lorsqu'un de ses adversaires menace de révéler son passé homo-

sexuel. La politologue Nicole Bacharan a rappelé que les Pères fondateurs de la République américaine, lorsqu'ils rédigeaient la Constitution, se méfiaient certes des tyrans en puissance, mais n'avaient pas davantage une confiance illimitée dans le vote populaire.

Cela explique une des singularités de la désignation du président américain au scrutin indirect, par un collège de grands électeurs. L'interminable suspense politique que connaissent les Etats-Unis depuis le 7 novembre est ainsi dû à une défiance ancienne, déjà relevée par Tocqueville, envers la « populace » et ses caprices.

Le grand reproche souvent formulé en France à l'égard de la démocratie américaine est le rôle qu'y jouent l'argent et les lobbies. Selon M^{me} Bacharan, le sort de George W. Bush s'est décidé, il y a deux ans, lorsque son père, l'ancien président, a décroché son téléphone et appelé, l'un après l'autre, les grands donateurs du Parti républicain. George W. Bush s'est lancé dans la bataille lorsqu'il a été sûr de mobiliser suffisamment de ressources financières grâce à l'ancien réseau paternel. Pour André Kaspi, professeur d'histoire de l'Amérique du Nord à l'université Paris-I, les lobbies ont cependant l'avantage d'avancer à visage découvert, puisqu'ils déclarent les sommes qu'ils versent aux candidats, alors que les campagnes électorales françaises ont longtemps été effectuées dans une opacité financière presque totale.

Et le respect de la vie privée, tellement mis à mal dans l'affaire Lewinsky ? Certes, on fouille volontiers, aux Etats-Unis, dans l'intimité des responsables politiques, mais c'est parce que les intéressés y contribuent en mettant en avant leur propre famille, constate M. Kaspi. Dès lors qu'Al Gore embrasse longuement et passionnément sa femme devant les caméras de télévision, il doit s'attendre à un choc en retour si cette image idyllique est contredite ultérieurement. Les Américains ont d'ailleurs suivi, dans leur fauteuil, comme un feuilleton, les divers épisodes de la saga Lewinsky, tout en restant persuadés, pour 60 % d'entre eux, que Bill Clinton devait rester à la Maison Blanche. Le pouvoir supposé de l'image a trouvé ainsi sa limite, qui est celle de la sagesse politique de la majorité de la population.

Ce festival a révélé, une fois de plus, l'intensité de l'étrange sentiment d'amour-haine, ce mélange d'attraction et de répulsion qu'éprouvent les Français à l'égard des Etats-Unis. Cet intérêt n'est pas réciproque, a affirmé Jacques Andréani, ancien ambassadeur de France à

Washington. Cela ne vaut d'ailleurs pas seulement pour la France. « L'Amérique d'Eisenhower s'intéressait beaucoup plus au monde extérieur que celle d'aujourd'hui », relève ce diplomate.

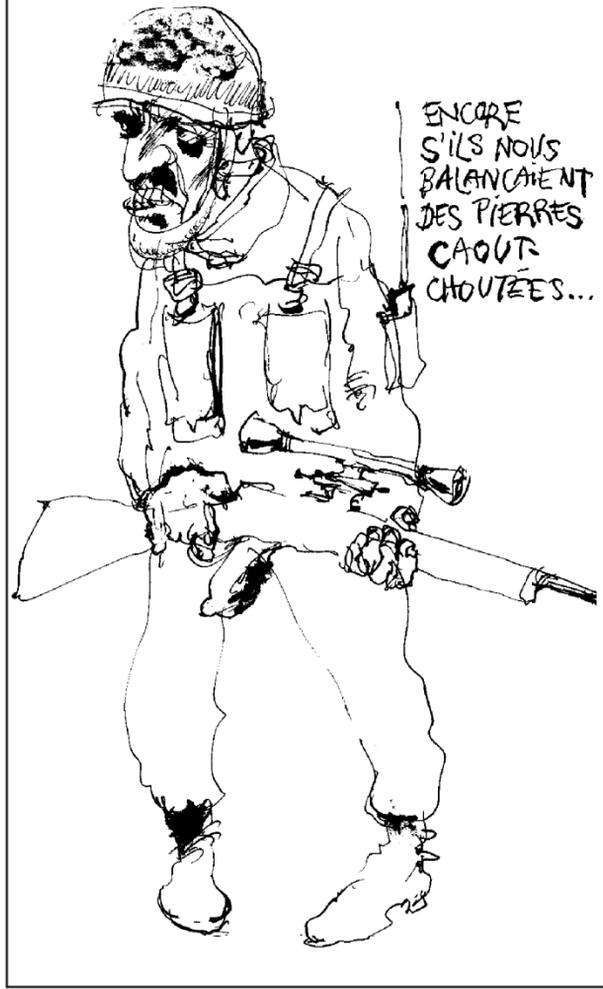
Cette ambivalence française est ancienne. Après la seconde guerre mondiale, le Parti communiste français ne cessait de dénoncer l'« impérialisme yankee ». Mais, au même moment, le magazine *Vaillant*, que le PCF destinait à la jeunesse, empruntait son graphisme et ses scénarios aux BD américaines. Très souvent, en outre, le vocabulaire est trompeur. Sophie Body-Gendrot, professeur à l'université Paris-IV, a donné l'exemple du mot « ghetto ». Celui-ci sert surtout à dire : voilà ce qui arriverait si on laissait dépérir le service

public à la française. Il est donc utilisé, hors de son sens concret, dans un débat intérieur français. Les « cités » françaises ne ressemblent guère, en réalité, aux « ghettos » américains. Elles sont beaucoup moins étendues et les homicides y sont infiniment plus rares.

Alain Rousset, président-fondateur du Festival et maire de Pessac, a annoncé que le prochain festival, à l'automne 2001, aurait pour thème la justice. A l'approche de l'élection présidentielle, et alors que les « affaires » continuent d'occuper une place considérable dans la vie politique française, ce sujet devrait susciter un intérêt au moins égal à celui du « Pouvoir américain ».

Dominique Dhombres

Les gens par Kerleroux



Les yoyos de la politique budgétaire

Suite de la première page

Le gouvernement aurait tout bonnement oublié de mettre en pratique, cette année, ce qu'il ne cesse pourtant de professer : le keynésianisme bien compris consiste à réduire fortement les déficits dans les phases hautes du cycle économique, pour avoir la liberté de les laisser dériver dans les phases basses.

Autre indice avancé par les détracteurs de la politique jospinienne : le gouvernement cajole ses fonctionnaires au-delà de toute convenance. Même si les syndicats regimbent, il conduit en leur faveur une politique salariale nettement plus expansive que celle en vigueur dans le privé. Et surtout, il a remis en cause pour 2001 le dogme de la stabilité des effectifs publics, prévoyant quelque 11 000 créations de postes, sans parler du plan de résorption de la précarité dans la fonction publique annoncé par Michel Sapin, ou des nouvelles embauches affichées à l'éducation nationale par Jack Lang. Bref, tout concorde : déjà les échéances électorales commencent à lourdement peser sur la politique budgétaire. Et, en tout cas, la « rigueur » s'est sensiblement relâchée.

A de nombreuses reprises, ces derniers temps, Laurent Fabius a lui-même fait comprendre qu'il ne pouvait que le déplorer. Dans une intervention cousue de fil blanc, samedi, lors du congrès socialiste, il a ainsi chanté les louanges de « la politique durable », opposée selon lui à la « politique éphémère ».

Ces critiques ne sont pourtant

pas dénuées de mauvaise foi. Car quel est l'état des finances publiques ? Il faut une bonne dose d'intégrisme pour l'oublier : alors que les déficits publics atteignent encore 3,5 % de la richesse nationale en 1997 (hors soule de France Télécom), la France s'est ensuite totalement soumise aux exigences du pacte européen de stabilité, ramenant ses déficits à 1,4 % en 2000 et vraisemblablement 1 % en 2001. Sauf accident conjoncturel, elle est en chemin pour afficher un excédent de ses finances publiques d'ici 2004. Instruire un procès en laxisme à l'encontre du gouvernement alors que celui-ci s'est converti à la thèse de la neutralité budgétaire – une thèse qui n'a longtemps été défendue que par les libéraux – est donc à tout le moins excessif.

OUTRANCE DANS LE JUGEMENT

L'évolution des dépenses de l'Etat corrobore ce constat. En d'autres temps, Pierre Bérégovoy avait instauré une norme de progression qui avait grandement contribué à forger sa réputation de « père-la-rigueur » : les dépenses de l'Etat ne devaient pas progresser plus vite que la richesse nationale en valeur (c'est-à-dire la croissance majorée des prix). Or, actuellement, la norme retenue par le gouvernement est autrement plus rigoureuse : les dépenses progressent de 0,3 %, c'est-à-dire à peine plus que les prix. Ou si l'on préfère, si elles ne stagnent pas en volume, c'est tout comme. Et plutôt que de reconnaître cette spectaculaire évolution qu'a connue la politique budgétaire depuis une décennie, il faudrait stigmatiser des dépenses excessives ? Convenons-en : il y a de l'outrance dans ce jugement.

Il y en a d'autant plus que chacun connaît bien les raisons des curieux méandres que la politique budgétaire a suivis au cours de la période récente. En 1999, ne sentant pas

venir la grogne fiscale et cherchant à masquer l'ampleur de la « cagnote », le gouvernement a donné la priorité à la baisse du déficit : grâce aux dividendes fiscaux de la croissance, il a même baissé beaucoup plus que prévu. Il a été ramené de 247 milliards à 206 milliards, au lieu des 236 milliards prévus en loi de finances initiale.

En 2000, sous la pression de l'opinion qui estimait, non sans raison, qu'on lui avait caché cette aisance budgétaire pour minimiser les baisses d'impôt, le gouvernement a fait strictement l'inverse : il a choisi de ne pas accélérer la baisse du déficit mais celle des impôts. Faut-il donc parler d'un changement de cap budgétaire ? La réalité, c'est qu'au cours de ces deux années, la politique budgétaire a été chaotique, subissant un invraisemblable mouvement de yo-yo : tout ou presque en faveur de la baisse du déficit la première année ; tout en faveur de la baisse des impôts la seconde. Le gouvernement a plutôt donné le sentiment de ne pas avoir de cap du tout et de se laisser balloter par les événements. Sans règle de partage clair des dividendes de la croissance entre baisse des déficits et baisse des impôts...

Sans préjuger des résultats de la

RECTIFICATIFS

CALENDRIER ÉLECTORAL

Le mandat de Jacques Chirac expirera sept ans, jour pour jour, après son entrée en fonctions, c'est-à-dire le 17 mai 2002, et non, comme nous l'avons écrit dans *Le Monde* du 28 novembre, sept ans après son élection, le 7 mai. Le premier tour de la prochaine élection présidentielle pourra donc être organisé, au plus tôt, le 14 avril 2002 (et non le 7) pour le premier tour et, au plus tard, le 12 mai (et non le 5) pour le second tour. Sous

réserve que le calendrier ne soit pas bousculé, d'ici-là, par la démission du président de la République.

JACQUES CHIRAC

Interrogé par des journalistes au cours d'une rencontre informelle, le 15 septembre, sur une possible inversion du calendrier électoral, Jacques Chirac a indiqué qu'il n'avait pas pour l'instant « d'avis tranché » sur le sujet, et non pas « d'avis défavorable », comme nous l'avons écrit par erreur dans *Le Monde* du 28 novembre.

Coupable, le gouvernement l'est donc, sans doute. Mais d'abord et avant tout, comme le révèlent les très violents à-coups de la politique budgétaire, de n'avoir jamais arrêté de doctrine claire pour le partage des fruits de la croissance. En quelle sorte, Lionel Jospin a refermé la très longue « parenthèse » de la rigueur, mais il l'a fait d'une manière brouillon.

Laurent Mauduit

réserve que le calendrier ne soit pas bousculé, d'ici-là, par la démission du président de la République.

JACQUES CHIRAC

Interrogé par des journalistes au cours d'une rencontre informelle, le 15 septembre, sur une possible inversion du calendrier électoral, Jacques Chirac a indiqué qu'il n'avait pas pour l'instant « d'avis tranché » sur le sujet, et non pas « d'avis défavorable », comme nous l'avons écrit par erreur dans *Le Monde* du 28 novembre.

Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Téléx : 202 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Changement d'adresse et suspension : 0-803-022-021 (0,99 F la minute).
Internet : <http://www.lemonde.fr>

ÉDITORIAL

Une crise européenne

LA Commission Prodi les a elle-même qualifiées de « draconiennes ». Les mesures qu'elle a, mercredi 29 novembre, mises sur la table pour lutter contre la maladie de la vache folle peuvent être regardées comme la réaction tardive d'une institution qui, depuis que cette crise a pris un tour dramatique en 1996 et même bien avant, a souvent été en retard d'un train. Le commissaire David Byrne, chargé de la santé et des consommateurs, qui voilà dix jours critiquait la décision française d'interdire les farines animales comme infondée, aujourd'hui s'y rallie. Ce n'est pas la première fois que la France fait cavalier seul, qu'elle est critiquée par la Commission et par ses partenaires et que sa politique, quelques mois plus tard, se révèle justifiée. Qui douterait aujourd'hui que Jacques Chirac et Lionel Jospin, à la veille du Conseil européen d'Hel-sinki, voilà un an, ont eu raison de s'en tenir à l'avis – négatif – de leurs scientifiques et de ne pas lever l'embargo sur les importations de bœuf britannique malgré les directives de Bruxelles !

Cependant, au moment où la Commission cherche à mettre en place un plan d'urgence de grande ampleur conçu pour rétablir la confiance des consommateurs et la cohésion du marché unique européen, il serait contre-productif de l'accabler. Et de surcroît injuste. Dans ce drame où des vies humaines sont mises en péril, tout le monde doit plaider coupable. Les Britanniques, d'abord, dont la désinvolture libérale est à l'origine de cet enchaînement catastrophique. Mais aussi, jus-

qu'à hier, des pays comme l'Allemagne ou l'Espagne qui, avec une assurance déplacée, se prétendaient indemnes d'ESB et refusaient les mesures d'harmonisation que proposait la Commission. Dans cette distribution des mauvais points, la France, bien sûr, a sa part : elle n'a cessé d'encourager l'élevage intensif. Par une série d'événements fortuits, dont le plus lamentable à certains égards fut la découverte de ce chef d'entreprise conduisant une bête malade à l'abattoir, elle a, en outre, contribué, sans aucune justification, à relancer la panique dans l'opinion. Habile coup politique peut-être, l'intervention subite de Jacques Chirac, chantre hier de l'agriculture la plus productiviste, en faveur d'une interdiction des farines animales n'a pas facilité une gestion ordonnée de ce retour en force de la crise.

Comme l'a souligné Franz Fischer, le commissaire à l'agriculture, cette crise est européenne et réclame un traitement européen qui ne s'attarde pas sur la défense d'intérêts nationaux ou corporatistes. Les propositions de la Commission doivent peut-être être amendées, mais elles ont l'avantage d'être cohérentes. Lundi prochain, les ministres de l'agriculture ont le devoir de la regarder avec un esprit d'ouverture et, surtout, de ne pas se déchirer. L'exercice est difficile, car il s'agit tout à la fois de restaurer la confiance des consommateurs, de rassurer les producteurs, de rétablir le marché unique. Rien ne serait plus grave qu'une impression de cafouillage et de mésentente. L'Europe, plus que jamais, a besoin de leadership.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeron, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Thomas Ferracci, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomet
Directeur artistique : Dominique Roynette
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment
Rédacteurs en chef :
Alain Frachon (Éditoriaux et analyses) ;
Laurent Greilsamer (Suppléments et cahiers spéciaux) ;
Michel Kajman (Débats) ; Eric Fottorino (Enquêtes) ;
Éric Le Boucher (International) ; Patrick Jarrau (France) ; Anne Chemin (Société) ; Claire Blandin (Entreprises) ;
Jacques Buob (Aujourd'hui) ; Josyane Savigneau (Culture) ; Christian Massol (Secrétariat de rédaction)
Rédacteur en chef technique : Eric Azan

Médiateur : Robert Solé

Directeur exécutif : Eric Pialoux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet ;
partenariats audiovisuels : Bertrand Le Gendre

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 166 859 €. Actionnaires : Société civile Les Rédacteurs du Monde,
Fonds commun de placement des personnels du Monde,
Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde, Le Monde Entreprises,
Le Monde Europe, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Le Monde Prévoyance, Claude-Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS *Le Monde*

Le jazz ou la rage de vivre

PATRONAGE du ministre de l'éducation nationale, cadre imposant du centre Marcelin-Berthelot, le jazz ne se refuse rien pour le Salon international que la fédération des hot-clubs français et la revue *Jazz Hot* lui consacrent, du 1^{er} au 5 décembre, à l'occasion de son cinquantenaire.

Cinquante ans ! Pourquoi pas ? Il fallait bien lui donner une date de naissance. Celle-ci a le mérite de coïncider avec la venue au monde de Louis Armstrong, et d'approcher d'assez près la réalité. Evidemment, 1890 ou 1910 auraient pu tout aussi bien convenir. C'est que le jazz n'est pas sorti tout armé du cerveau d'un Noir de La Nouvelle-Orléans. Il ne procède pas d'une découverte scientifique, de la mise en service d'un nouvel instrument ou d'une théorie musicale. Il jaillit du peuple, de sa danse, de ses chants, de ses prières, de ses

amours, et aussi de ses révoltes, de sa « rage de vivre ».

Et l'avenir ? Il s'ouvre sur un dilemme. Le jazz ne peut sortir de l'enfance de l'art qu'en passant du stade de l'improvisation à celui de la composition. Mais il risque de perdre alors toute sa raison d'être, de se glacer sur le papier rayé, de déboucher sur le versant Gershwin. Le jazz doit garder sa spontanéité, son côté commedia dell'arte. Ses musiciens pourront rester des trouvères. Les trouvères d'aujourd'hui ont en effet d'autres moyens que la plume pour se faire entendre des générations futures. Les disques, les magnétophones, le cinéma captent enfin la vie « en marche ». Pourquoi ne reconnaîtrait-on que la civilisation du papier ?

Pierre Drouin
(1^{er} décembre 1950.)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS

Adresse Internet : <http://www.lemonde.fr>

Télématique : 3615 code LEMONDE
Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC (5,57 F/mn)
ou 08-36-29-04-56 (9,21 F/mn)

Le Monde sur CD-ROM : 01-44-88-46-60
Index du Monde : 01-42-17-29-33. *Le Monde* sur microfilms : 03-88-71-42-30

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

DISPARITIONS

■ **JEAN TRICART**, député communiste de Haute-Vienne, de 1946 à 1958, est mort, lundi 27 novembre, à Limoges, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans. Né le 30 septembre 1915, à Ambezac (Haute-Vienne), cultivateur et militant paysan, Jean Tricart a participé à la Résistance – officier des Forces françaises de l'intérieur (FFI) – et rejoint le Parti communiste pendant la guerre. Après guerre, avec Marcel Rigout, il a dirigé le quotidien du PCF dans cette région de longue tradition ouvrière, *L'Echo du Centre*, et avec le futur ministre a fait partie de ceux qui ont décidé d'en poursuivre la publication coûte que coûte contre la direction du parti, qui avait supprimé ses subventions au journal. Fatigué par cette épreuve de force victorieuse, Jean Tricart a renoncé à ses mandats électifs, ne conservant plus que son siège au comité central. En 1977, il a accepté de reprendre du service pour le PCF et a conquis la mairie de Poissy (Yvelines) aux élections municipales de 1977, avant de démissionner de son poste de premier magistrat de la ville en 1981, officiellement pour raisons de santé, officieusement, pour désaccord avec Georges Marchais.

■ **MALCOLM BRADBURY**, écrivain et critique littéraire britannique, est mort, lundi 27 novembre, à l'âge de soixante-huit ans. Né le 7 septembre 1932, Malcolm Bradbury avait créé à l'université d'East Anglia en 1970 un cours d'écriture créative devenu célèbre en Grande-Bretagne. Il avait notamment compté parmi ses élèves l'écrivain Kazuo Ishiguro. Auteur de nombreux ouvrages romanesques – *Stepping Westward* (1965), *The History of Man* (1975), *Rates of Exchange* (1983), *Doctor Criminal* (1992) et, cette année, *To the Hermitage*, récit de la visite de Diderot, l'un de ses écrivains préférés, à Catherine de Russie –, Malcolm Bradbury avait également publié des essais, dont *Le Mensonge*, traduit en 1988 aux Presses de la Renaissance, dans lequel il tournait en ridicule, sous la forme du canular et non sans quelques facilités, la pensée française moderne – de Barthes à Foucault en passant par Lévi-Strauss.

NOMINATIONS

EDUCATION NATIONALE

Le conseil des ministres a procédé, mercredi 29 novembre, à la nomination de deux recteurs. **Bernard Saint-Girons**, recteur de l'académie de Clermont-Ferrand, a été nommé recteur de l'académie de Nice, en remplacement de Maurice Quenet. **Alain Bouvier**, directeur de l'institut universitaire de formation des maîtres (IUFM) de Lyon, a été nommé recteur de l'académie de Clermont-Ferrand.

[Né le 11 janvier 1945 à Blaye-les-Mines (Tarn), Bernard Saint-Girons, professeur agrégé de droit public, a été vice-président de la conférence des présidents d'université de 1996 à 1998 et président de l'université Toulouse-I (sciences sociales) de 1993 à 1998.] [Né le 29 mars 1943, Alain Bouvier, docteur d'Etat en sciences mathématiques, dirige l'institut universitaire de formation des maîtres (IUFM) de l'académie de Lyon depuis 1991. Il a été président de la conférence des directeurs d'IUFM de 1994 à 1998 et président de la conférence des chefs de Mafpen (missions académiques de formation des personnels de l'éducation nationale) de 1988 à 1991.]

EPISCOPAT

Le pape Jean Paul II a nommé, jeudi 30 novembre, le **Père Hervé Renaudin** évêque de Pontoise (Val-d'Oise). Il succède à Mgr Thierry Jordan, nommé archevêque de Reims le 20 juillet 1999.

[Né le 22 juillet 1941 à Paris, Hervé Renaudin a obtenu une maîtrise de droit à la faculté de droit et de sciences économiques de Paris. En 1964, il entre au séminaire Saint-Sulpice d'Issy-les-Moulineaux. Il est ordonné prêtre pour le diocèse de Paris le 26 juin 1971. Vicaire à la paroisse Saint-Pierre de Chaillot, il est ensuite mis à la disposition du diocèse de Créteil, de 1983 à 1988, où il exerce notamment les fonctions d'aumônier d'étudiants. A partir de 1988, il enseigne au séminaire Saint-Sulpice et à l'École cathédrale de Paris. Le 1^{er} janvier 2000, il a été nommé curé de Saint-Philippe-du-Roule (Paris 8^e).]

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* du dimanche 26 novembre sont publiés :

● **Journaux officiels** : trois décrets fixant les prix de vente et d'abonnement des publications éditées par la direction des Journaux officiels, ainsi que le tarif des annonces et insertions au *Journal officiel*.

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Sylvie et Marc VAUCHEY et toute leur famille ont l'immense joie d'annoncer la venue au monde de

Anthony,

le 28 novembre 2000, à Martigues (Bouches-du-Rhône).

Cécile MEADEL et Philippe MUSTAR, Victor, Gilles et Agnès

sont heureux de faire part de la naissance de

Pauline,

à Paris, le 26 novembre 2000.

24, rue du Texel, 75014 Paris.

Anniversaires de naissance

– Paris, 1^{er} décembre 2000.

De leurs côtes secrètement tirée Ô petite Eve d'amours lointains Il y a un an tu es née Fleur d'amour au Jardin d'Eden

Le soleil a mis ses mitaines Et ton sourire pointe son nez Ton front danse comme un diadème « Da ! », ton doigt montre l'éternité

Ma petite Eve mon beau bébé Au fond du cœur de ton grand-père Pour ton premier anniversaire Il fait chaud comme dans un baiser.

Pierre Besnard de Launay, maître de conférences à la Sorbonne.

Décès

– M. et M^{me} Alain Bourmeau, ses enfants, Sylvain et Hélène Bourmeau, Elise Bourmeau, ses petits-enfants, Baya, son arrière-petite-fille, M^{me} Marie-Antoinette Magnin, sa sœur, Ses neveux et nièces, Les familles Popilarski, Sauzereau, Guichet, ont la douleur de faire part du décès de

Odile France BOURMEAU,

survenu le 25 novembre 2000, à l'âge de quatre-vingt-trois ans.

6, rue Théophile-Guillou, 44800 Saint-Herblain.

– M. et M^{me} Catala-Marchand, M. et M^{me} Catala-Vanderborght, M. et M^{me} Dellecour-Catala, ses enfants et petits-enfants, Les familles Catala-Gauthier, Mullie-Deconinck et apparentées, ont la profonde tristesse de faire part du décès de

M. André CATALA,

veuf de **Jacqueline MULLIE**, ancien Administrateur-Directeur des Papeteries Catala SA,

né à Braine-le-Comte le 4 mai 1915 et décédé à Woluwé-Saint-Lambert, le 28 novembre 2000.

Les funérailles seront célébrées en l'église paroissiale Saint-Géry de Braine-le-Comte, le samedi 2 décembre, à 11 heures.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

10, avenue des Lilas, 1410 Waterloo.

– Alexandre Liapine, son frère,

Nathalie, Sophie, Céline, ses petites-filles,

Lubna, Pauline, Juliette, ses arrière-petites-filles,

Et toute sa famille, ont la douleur de faire part du décès de

M^{me} Marina KELEPOVSKY, née MORITZ,

survenu le dimanche 26 novembre 2000, dans sa quatre-vingt-septième année, à la Maison russe de Sainte-Geneviève-des-Bois (Essonne).

L'inhumation aura lieu le vendredi 1^{er} décembre, dans la sépulture de famille, à La Bégude-de-Mazenc (Drôme).

Un service religieux sera célébré le neuvième jour, le lundi 4 décembre, à 17 h 15, en l'église des Trois-Saints-Hiérarques, 5, rue Pétel, Paris-15^e.

Les Bouleaux, 44, rue de Malassis, 91650 Breuillet.

– M^{me} Alix Launois, son épouse, M. et M^{me} Jean-Pierre Launois-Clerc,

M. et M^{me} Marc Launois, M. et M^{me} Etienne Cance, M. et M^{me} Claude Launois, ses enfants,

Ses nombreux petits-enfants et arrière-petits-enfants, Et toute sa famille,

font part du décès de

M. Robert LAUNOIS,

X 23,

ingénieur général du génie maritime (c.r.), officier de la Légion d'honneur, croix de guerre 1939-1945,

survenu le 28 novembre 2000, dans sa quatre-vingt-dix-huitième année, à son domicile.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 1^{er} décembre, à 14 h 30, en l'église Saint-Dominique, 18, rue de la Tombe-Issoire, Paris-14^e.

L'inhumation aura lieu le samedi 2 décembre, au cimetière de Lexy (Meurthe-et-Moselle), dans l'intimité familiale.

Cet avis tient lieu de faire-part.

286, boulevard Raspail, 75014 Paris.

– Annick Lontin, Olivier, Franck et Alexandre Lontin ont la douleur de faire part du décès de

Bernard LONTIN,

survenu à Papeete, le 21 novembre 2000.

Le corps sera rapatrié à Lyon mi-décembre.

Qu'il repose dans la lumière.

BP 3313 Papeete, Tahiti (Polynésie française). 16, rue de l'Espérance, 69003 Lyon (France).

– C'est avec une immense peine que nous avons appris la mort soudaine de

Michèle PETITDANT,

psychologue clinicienne, du secteur de psychiatrie infanto-juvénile de Laon-Prémontré depuis 1967,

survenue le 19 novembre 2000.

Regrets et profond souvenir.

– M^{me} Christian Pourquier, M. et M^{me} Bruno Carbonaro, Nicolas et Pauline, M. et M^{me} Laurent Le Floch, Aurélie et Mathieu, ont la douleur de faire part du décès de

Christian POURQUIER,

survenu le 29 novembre 2000.

La cérémonie religieuse aura lieu le samedi 2 décembre, à 14 h 30, en l'église de Sauvigny (Ain).

Route de Divonne, 01220 Sauvigny.

– Jean-Jacques et Lydia Raymond, Christian et Françoise Vigot, Gérard et Monique Eizenberg, Gérard et Marie-Dominique Aknine, ses enfants,

Ses petits-enfants et arrière-petits-enfants,

Et toute la famille, ont le chagrin d'annoncer la mort de

M. François Henri RAYMOND,

officier de la Légion d'honneur, officier de l'ordre national du Mérite, officier des Palmes académiques, professeur honoraire au Conservatoire national des arts et métiers, dirigeant fondateur de la SEA (Société d'électronique et d'automatique), médaille Blondel (1950), Prix Hirn de l'Académie des sciences (1953), Fellow of the Institute of Radio Engineers (1962), ancien président de l'Amicale des ingénieurs Supélec,

survenu le 25 novembre 2000, dans sa quatre-vingt-septième année.

Il a rejoint dans la paix de Dieu celle qui a partagé sa vie,

Simone RAYMOND,

son épouse.

Priez pour eux.

La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 4 décembre, à 14 heures, en l'église Saint-Germain, place du Château, à Saint-Germain-en-Laye.

L'inhumation aura lieu le même jour dans le caveau de famille, au nouveau cimetière de Saint-Germain-en-Laye.

10, rue d'Ayen, 78100 Saint-Germain-en-Laye.

M^{re} Myriam Versini Chauveau et M. Gilles Chauveau, M^{me} Flore Derenne, ses enfants, Zoé, César, Lætitia et Vasco, ses petits-enfants, Ses arrière-petits-enfants, Ses neveux et nièces, ont la douleur de faire part du décès de

M^{me} Gabrielle SASSOON,

survenu à son domicile, le 17 novembre 2000, dans sa quatre-vingt-dixième année.

22, rue Dalayrac, 75002 Paris.

– Les amies et les anciennes élèves de

Suzanne de SÉCHELLES,

orthophoniste à l'hôpital Saint-Vincent-de-Paul,

ont le regret de faire part de son décès, survenu le 23 novembre 2000.

N. Balland, 74, rue Condorcet, 75009 Paris.

– M^{me} Jean Vinrich, née Eliane Guillaume, son épouse, M. et M^{me} Jean-Louis Vinrich, ses enfants, Caroline, Guillaume et Thomas, ses petits-enfants, Et toute la famille, ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean VINRICH,

ancien contrôleur général à la direction du personnel EDF-GDF, chevalier de l'ordre du Mérite, ancien prisonnier de guerre Oflag II B,

survenu le 27 novembre 2000, dans sa quatre-vingt-cinquième année.

La messe d'enterrement sera célébrée le vendredi 1^{er} décembre, à 14 heures, en l'église Saint-Louis de Garches.

Aure messe, suivie de l'inhumation, aura lieu le samedi 2 décembre, à 14 h 30, en l'église de Sainte-Eulalie-d'Oit (Aveyron).

Cet avis tient lieu de faire-part.

– L'Amicale des anciens sympathisants de l'OSE.

L'Œuvre de secours aux enfants (OSE) annonce avec une grande tristesse le décès, survenu le 28 novembre 2000, de leur très cher ami

Léo WAJNTAL,

ancien enfant de l'OSE, membre de l'amicale,

et s'associe au chagrin de Sophie, de Richard et de leurs enfants.

– Sa famille et ses proches ont la douleur de faire part du décès du

docteur Sylvain YANNOTTI,

survenu le 26 novembre 2000, à Antony (Hauts-de-Seine).

La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église Saint-Saturnin, à Antony, le jeudi 30 novembre, à 10 heures.

Merci à tous ceux qui l'ont accompagné dans cette existence.

Rectificatifs

– Dans l'avis de décès de

Nicole LUMBROSO BADER,

paru dans le Carnet du jeudi 30 novembre 2000, il fallait lire

130, quai Louis-Blériot, 75016 Paris.

Anniversaires de décès

– Le 1^{er} décembre 1997, disparaissait

Alain CHAUVET.

Ses amis, sa famille se souviennent.

– Il y a dix-sept ans, le 30 novembre 1983, disparaissait

Isucher Ber FRYDMAN.

Une pensée est demandée à ceux et à celles qui l'ont connu et aimé.

De la part de Jacqueline Frydman, sa fille,

Nicolas et Patrick Klugman, ses petits-enfants,

42, quai des Orfèvres, 75001 Paris.

– Automne 1997, il y aura trois ans...

Albert JACCOUD.

« Il y aura la mort tu le sais mon amour Il y aura le malheur [et les tout derniers jours On n'oublie jamais rien, [les mots et les visages Flottent joyeusement [jusqu'au dernier rivage Il y aura le regret, [puis le sommeil très lourd. Michel Houellebecq, La Poursuite du bonheur (1997).

Poésies

– **Edouard Valdman a été l'invité du Festival international** de poésie du Sénégal, à Dakar, du 12 au 19 novembre, sous la présidence de son créateur, le **poète Amadou Lamine Sall.**

Cours

COURS D'ARABE

Tous niveaux, jour, soir, samedi. Inscrip. AFAC : 01-42-72-20-88

Stages express individuels d'hébreu biblique moderne. Institut Aleph : 01-43-43-99-81 members.sprece.com/education/benaudis

Rencontres

Rencontre avec Frédérique Villemur, auteur, et Paul Facchetti, photographe, pour *La Méridienne de Paris*, une nouvelle traversée de la capitale, paru chez Actes Sud. **LE SAMEDI 2 DÉCEMBRE**, à partir de 16 heures. **LIBRAIRIE LE MONITEUR**, 7, place de l'Odéon, Paris-6^e.

Expositions

Claude ZAIDLINE

expose sur son nouveau site <http://arter.asso.fr> ses nouvelles œuvres.

Soutenances de thèse

– **Emmanuel Roux** a soutenu sa thèse de doctorat en philosophie intitulée : *« Théorie et Occasion dans l'œuvre de Machiavel »*, le 24 novembre 2000, à l'université Paris-IV - Sorbonne. Le jury, composé des professeurs P.-F. Moreau, M. Senellart, A. Tosel, lui a décerné la mention Très Honorable et les félicitations à l'unanimité.

Conférences

Les Mardis de la Philo : nouvelles conférences en janvier

Le matin, deux fois par mois.

– Y a-t-il une vérité dans l'art ? *Jean Stassinot.*

– Les philosophes modernes : de Kant à Heidegger, *André Akoun.*

– Regard philosophique sur les mentalités actuelles, *Michel Lacroix.*

– Philosophie politique, *André Akoun.*

Ces cycles viennent s'ajouter aux cycles de conférences mensuelles qui continuent.

Quatre thèmes à 18 heures.

– Le judaïsme, tradition et modernité, *Gilles Bernheim.*

– Le christianisme, cette religion inconnue, *F. Baespflug, J.-P. Willaime.*

– Islam et modernité sont-ils compatibles ? *Abdal-Haq Guiderdoni.*

– Introduction aux sagesse orientales : le bouddhisme, *Thierry-Marie Courau.*

Quatre thèmes à 20 heures.

– Regard philosophique sur les mentalités actuelles, *Michel Lacroix.*

– Philosophie politique, *André Akoun.*

– Les philosophes de l'Antiquité, *Olivia Tellio-Gazalé.*

– L'héritage des trois monothéismes et le destin de l'Occident, *Claude Geffré.*

Les conférences ont lieu le mardi, 4, place Saint-Germain-des-Prés, Paris-6^e.

Renseignements au 01-47-22-13-00 ou sur le site lesmardisdelaphilo.com

L'Institut Cervantes de Paris organise à l'Auditorium, 7, rue Quentin-Bauchart, Paris-8^e, métro : **George-V**, une conférence :

« La imagen de España y los Españoles en Ricardo » (E). Ricardo García Cárcel (Universidad de Barcelona).

Le 4 décembre, à 19 heures (entrée libre). Renseignements : 01-47-20-70-79

Bourses

– Le **Centre culturel Calouste-Gulbenkian** de Paris offre **dix-huit bourses d'études et de recherche** dans les domaines de l'histoire et de la culture portugaises, pour l'année 2001, d'une durée d'un mois chacune, destinées à des étudiants de troisième cycle et à des chercheurs travaillant en France. Le programme prévoit la prise en charge du voyage au Portugal, l'octroi d'une bourse mensuelle de 5 000 francs et l'accueil des boursiers par des institutions portugaises de recherche partenaires. Dans certains cas, la portée du projet pourra justifier l'allongement de la durée de la bourse.

Les candidatures doivent être présentées au Centre culturel Calouste-Gulbenkian avant le 7 janvier 2001.

Renseignements : Centre culturel Calouste-Gulbenkian, 51, avenue d'Iéna, Paris-8^e.

Tél. : 01-53-23-93-93. Site : www.gulbenkian-paris.org e-mail: calouste@gulbenkian-paris.org

Colloques

– **« Lusophonie et multi-culturalisme »** : colloque international, les 7 et 8 décembre 2000, de 9 h 30 à 18 heures, au Centre culturel Calouste-Gulbenkian, 51, avenue d'Iéna, Paris-16^e.

Renseignements : 01-53-23-93-93. (calouste@gulbenkian-paris.org); www.gulbenkian-paris.org

CENTRE COMMUNAUTAIRE DE PARIS COLLOQUE

« Judéités, questions pour Jacques Derrida » du 3 au 5 décembre 2000 : **dimanche 3 décembre**, 10 h 30 :

ÉNERGIE Le gouvernement a donné le coup d'envoi, jeudi 30 novembre, de la reconstitution de l'industrie nucléaire française pour créer le numéro un mondial du secteur.

● LA COGEMA, Framatome et le CEA-Industrie seront regroupés au sein d'une même holding baptisée Topco et détenue à 78 % par l'Etat via le CEA (Commissariat à l'énergie ato-

mique). Topco aura un deuxième pôle d'électronique et de nouvelles technologies. ● LES ACTIVITÉS de connectique (FCI) de Framatome seront introduites en Bourse. ● EM-

PLOYANT 50 000 personnes, Topco pèsera 10 milliards d'euros (65,6 milliards de francs) de chiffre d'affaires, dont 75 % dans le nucléaire, et disposera d'une trésorerie de plus de 30 mil-

liards de francs. ● L'OPÉRATION NÉ-GOCIÉE depuis plusieurs mois a pour objectif de donner des perspectives de développement dans la haute technologie à l'industrie nucléaire.

Le gouvernement lance la reconstitution de l'industrie nucléaire française

L'opération consiste à intégrer dans une holding baptisée Topco l'ensemble de la filière française de l'atome, la première au monde : du combustible à son retraitement, en passant par la fabrication de réacteurs. Le nouveau groupe possédera également un pôle d'électronique et de nouvelles technologies

LA RESTRUCTURATION de l'industrie nucléaire française peut s'engager. Le gouvernement a approuvé la proposition des deux principaux actionnaires publics de Framatome, CEA Industrie et Cogema, consistant à réunir l'ensemble de leurs participations et à se renforcer dans les nouvelles technologies.

L'annonce a été faite, jeudi 30 novembre, par Laurent Fabius, ministre de l'économie, lors d'un colloque sur le thème « *Entre Bruxelles et le marché, l'Etat a-t-il encore sa place ?* », organisé par le quotidien *La Tribune*. « *Nous avons choisi notre stratégie* », a déclaré M. Fabius, après avoir souligné l'urgence de la remise en ordre dans un environnement marqué par l'ouverture à la concurrence des marchés de l'électricité et du gaz. Il s'agit de « *simplifier un enchevêtrement juridique au profit de l'efficacité industrielle, choisir la transparence, financer le démantèlement à venir des installations au nom du développement durable, compenser la stagnation d'un certain nombre de marchés, donner à FCI, deuxième entreprise mondiale dans la connectique, les moyens de son développement en accordant directement au marché* ».

Le nouvel ensemble Topco reposera sur deux pôles : l'un nucléaire et l'autre regroupant l'électronique et les technologies de l'information. Le premier sera composé de plusieurs activités : réacteurs et cycles avec Framatome/ANP, la filiale commune en cours de constitution avec Siemens ; combustibles et mines, enrichissement, assainissement démantèlement et enfin retraitement, des activités venant de la Cogema. La partie nouvelles technologies rassemblera STMicroelectronics et FCI. Cette orga-

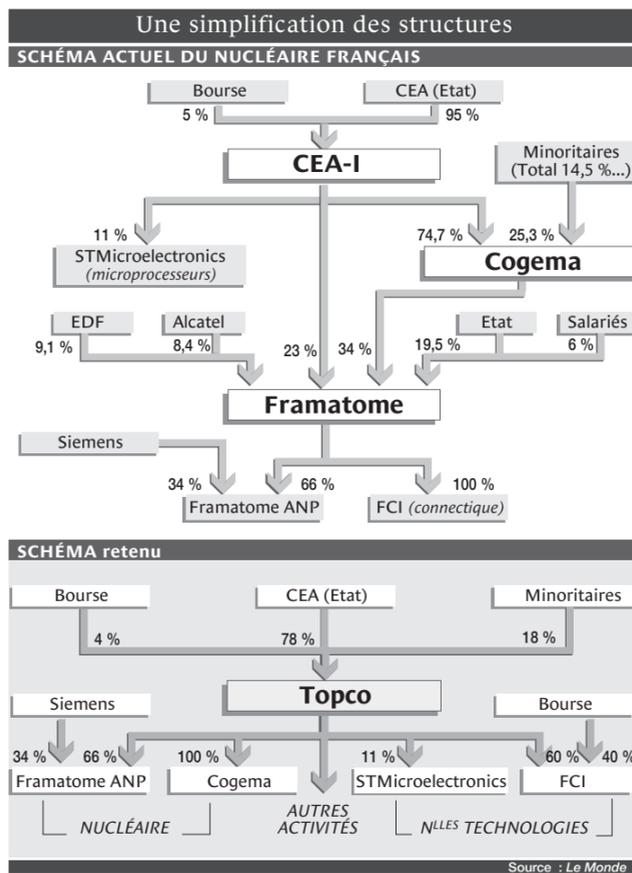
nisation par métiers doit permettre à chaque activité de nouer des partenariats et de trouver des moyens de financement. L'introduction en Bourse de FCI, numéro deux mondial de la connectique, en sera l'une des illustrations.

Employant 50 000 personnes, Topco pèsera 10 milliards d'euros (65,6 milliards de francs) de chiffre d'affaires, dont 75 % dans le nucléaire, pour un résultat net par du groupe au voisinage de 500 millions d'euros. La présidence du conseil de surveillance sera confiée à Pascal Colombani, administrateur général du CEA, celle du directoire à Anne Lauvergeon, présidente de la Cogema. Dominique Vignon, président de Framatome, qui défendait un autre projet, se voit proposer la présidence de Framatome/ANP.

UN TRIPLE IMPÉRATIF

L'idée de cette restructuration est née en juillet 1999, lorsque les pouvoirs publics ont décidé de créer un pôle nucléaire européen autour de Framatome, en profitant du départ d'Alcatel. Un retrait important, puisque le groupe de Serge Tchuruk cède ses 44 %. L'opération, négociée depuis plusieurs mois, a un triple impératif : maintenir l'entreprise dans le secteur public en lui donnant pour acteur de référence la Cogema, renforcer son activité nucléaire en lui ajoutant la maîtrise du combustible et, enfin, permettre de nouer des relations industrielles avec l'allemand Siemens. Si Alcatel cède immédiatement l'essentiel de ses parts, il en garde néanmoins 8,4 % qui seront vendus « *préférentiellement par mise en Bourse* » avant la fin de l'année 2001.

Le patron de Framatome, Dominique Vignon, a lancé au prin-



temps des études préliminaires pour une cotation future. Au début de l'été, en tant qu'actionnaire de référence, Anne Lauvergeon, au nom de la Cogema, exprime son opposition à la mise en Bourse de Framatome. Elle estime plus opportun de faire coter l'une de ces deux activités, la connectique. Une manière pour cette société d'assurer son déve-

loppement en faisant des acquisitions par échanges d'actions. Depuis l'achat de l'américain Berg, en 1998, qui a permis à l'entreprise de se hisser au deuxième rang mondial, FCI souffre d'un endettement trop lourd.

M^{me} Lauvergeon envisage alors d'autres alternatives destinées à simplifier les structures et dénouer les liens de ce monde où

tous les acteurs sont présents au conseil des uns et des autres. Anticipant une stagnation de l'activité nucléaire, son objectif est aussi d'entrer dans un deuxième métier de haute technologie en utilisant la trésorerie du groupe. Il n'en faut pas plus pour raviver les craintes d'une absorption chez Framatome.

Le CEA rejoint rapidement la position de la Cogema. Arrivé à la tête du Commissariat à l'énergie atomique en janvier 2000, Pascal Colombani s'est fixé pour priorité de constituer un fonds dédié au démantèlement des installations nucléaires. Les sommes sont importantes, puisqu'il faut trouver 50 milliards à 60 milliards de francs sur quarante ans. Face à ces futures dépenses, l'organisme de recherche compte s'appuyer sur sa filiale CEA-Industrie et donc sur la valorisation des participations détenues dans Cogema, Framatome, mais aussi STMicroelectronics.

DES MOYENS IMPORTANTS

L'idée est de simplifier les structures de cet ensemble, de supprimer les holdings intermédiaires pour plus de transparence et une meilleure valorisation. La seconde préoccupation du CEA est de constituer un groupe qui ne soit plus uniquement centré sur le nucléaire, mais ouvert également aux nouvelles technologies.

Il n'est pas question donc de créer un « *schéma néo pompodolien* » au travers d'une société Nucléaire de France, mais plutôt d'intégrer cette activité dans un grand ensemble. D'où la conception de Topco. Avantage du montage, les investisseurs intéressés ou déjà présents (TotalFinaElf et EDF) pourront entrer au capital de la holding ou dans des métiers spécifiques. La connectique sera

rapidement cotée en Bourse et Alcatel pourrait échanger sa participation dans Framatome contre des titres FCI.

Après six mois de confrontation entre les deux projets, le choix de Topco a été analysé par le premier ministre Lionel Jospin, voici une semaine. Il faudra maintenant un an pour constituer ce groupe. Il bénéficiera d'importants moyens financiers, avec la mise en commun des trois trésoreries de CEA-I, Framatome et Cogema, qui représentent plus de 30 milliards de francs. Une fois le désengagement des actionnaires minoritaires réalisé et déduction faite des 10 milliards d'endettement de FCI, ce trésor de guerre devrait osciller entre 15 milliards et 20 milliards de francs.

Même si ce montage n'oblige pas à demander l'accord de Bruxelles, les pouvoirs publics n'excluent pas de le présenter aux autorités de la concurrence. Celles-ci en connaissent déjà les grandes lignes, puisqu'elles étudient le projet de fusion des activités nucléaires de Framatome et Siemens, et devraient rendre leur avis le 6 décembre. Par cette transparence affichée, il s'agit de donner à Topco l'image d'un projet industriel cohérent défini par les actionnaires et non d'un Mécano imposé par le gouvernement.

D'où la décision, aussi, d'annoncer cette réorganisation sans la solenniser, le ministre de l'économie l'intégrant dans une intervention sur la politique industrielle, prononcée lors d'un colloque. Un choix qui ne peut que ravir les dirigeants de Topco. Ils ont ainsi les coudees franches dans un environnement industriel soumis à la concurrence.

Dominique Gallois

Gaz de France, société anonyme en 2001 ?

Laurent Fabius s'est prononcé, jeudi 30 novembre, pour la modification du statut de Gaz de France. La transformation de l'établissement public en société anonyme permettrait de faire entrer des partenaires dans son capital. Cette modification devrait se faire en mai 2001, lors du passage à l'Assemblée du projet de loi ouvrant le marché du gaz à la concurrence. Soulignant l'ambition du gouvernement de faire de GDF un acteur de taille européenne allant de la prospection à la commercialisation, M. Fabius a insisté sur la nécessité de développer « *des alliances industrielles entre gaziers, pétroliers et électriciens français et étrangers* ». Une entreprise peut « *affronter sans frilosité la concurrence, même si elle est publique. Concilier compétitivité industrielle et service public à la française, ce peut être deux fois privilégier ce qui marche. C'est dans ce cadre qu'avec pour objectif un projet industriel social et ambitieux nous serons ouverts à faire évoluer le moment venu le statut de GDF* ».

Le mariage entre l'atome et les puces a déjà été tenté en 1991

L'IDÉE d'un mariage nucléaire-électronique n'est pas neuve. En décembre 1991, le gouvernement socialiste d'Edith Cresson annonçait la constitution d'un grand pôle de technologies de pointe, issu d'un rapprochement entre CEA-Industrie et Thomson. L'objectif était d'assurer, grâce à la trésorerie de Framatome et de la Cogema, la survie d'un secteur en difficulté très avide en capitaux, et de lui garantir des ressources sur le long terme.

Nommé à la tête du CEA-I, Jean-Claude Hirel avait pour mission de transformer cette holding en une entreprise industrielle pesant 46 milliards de francs de chiffres d'affaires et regroupant 56 000 salariés. Ce nouvel ensemble reposait sur quatre pôles. L'électronique de Thomson - comprenant les semi-conducteurs de la franco-italienne SGS Thomson, les téléviseurs de TCE (Thomson Consumer Electronics), ainsi que l'électroménager - s'ajoutait aux activités du CEA : l'électronucléaire, avec les participations dans la Cogema et Framatome, le biomédical, via Oris et Sopha Medical, et les services informatiques à travers la CISI.

Ce schéma n'a pas résisté à l'épreuve des hommes et des faits. Marier les puces avec l'atome, passe encore. Mais fusionner l'indus-

trie des téléviseurs, voire les congélateurs et les réfrigérateurs, avec celle des centrales nucléaires, c'était hors de question pour les défenseurs de l'atome. Leur opposition était d'autant plus virulente que les activités grand public de Thomson étaient lourdement déficitaires. Pas question pour eux de tenter de sauver cette industrie en la renflouant avec l'argent du nucléaire.

CONFLIT FINANCIER

Entre Alain Gomez, PDG de Thomson SA, et Jean Syrota, patron de la Cogema pressenti pour diriger le nouveau regroupement, le conflit fut immédiat et porta principalement sur des données financières. Lorsqu'il fallut, par exemple, apprécier la valeur de Thomson Consumer Electronics, l'écart entre les deux estimations s'est révélé démesuré : 11 milliards de francs. Quels que soient les chiffres retenus, l'opération de recapitalisation, pour qu'elle se fasse sans grever le budget de l'Etat ni ponctionner les trésoreries florissantes des filiales nucléaires de CEA-Industrie, exigeait de ce dernier qu'il se sépare d'autres activités.

Après neuf mois de tâtonnements, et face aux hostilités de plus en plus fortes devant ce

Meccano industriel, le gouvernement renonça, en septembre 1992, à ce projet. Plus question de créer un Toshiba ou un Siemens à la française, comme le souhaitait Edith Cresson et son conseiller spécial Abel Farnoux. Le gouvernement de Pierre Bérégovoy réduisait considérablement l'ambitieux projet et le limitait à l'industrie des composants, c'est-à-dire à SGS Thomson, laissant l'électronique grand public à Thomson.

Le ministre de l'industrie, Dominique Strauss-Kahn, confiait alors à CEA-I et à France Télécom le pilotage de cette entreprise de semi-conducteurs à l'occasion de leur entrée dans le capital. Depuis, le fabricant de puces a changé de nom pour devenir, en 1998, ST Microelectronics. Redressé, le fabricant franco-italien s'est hissé au neuvième rang mondial des semi-conducteurs en 1999, CEA-I et France Télécom détenant chacun 11 % de son capital. Aujourd'hui, l'entreprise pèse 44 milliards d'euros en Bourse (288 milliards de francs), soit deux fois la capitalisation boursière des deux constructeurs automobiles français Peugeot et Renault.

D. G.

Les polémiques autour de la fusion DaimlerChrysler s'intensifient

LE MARIAGE DaimlerChrysler commence sérieusement à se fissurer. Les plaintes d'actionnaires se multiplient. En interne, Allemands et Américains se rejettent la responsabilité des errements de la fusion. Et le constructeur automobile a annoncé, mercredi 29 novembre, le licenciement de tous ses concessionnaires Chrysler en Allemagne d'ici à la fin 2002. Pour clore le tout, l'action a atteint son plus bas niveau historique, jeudi, à 45,5 euros, en baisse de 1,09 %.

Cette avalanche de péripéties fait suite aux difficultés de Chrysler sur le marché américain. Les ventes sont en forte chute et le constructeur devrait annoncer de nouvelles pertes au quatrième trimestre, après avoir accusé un déficit de 579 millions d'euros (3,8 milliards de francs) au

troisième trimestre. Ces mauvais résultats ont entraîné la reprise en main du constructeur de Detroit par les Allemands avec la nomination de Dieter Zetsche à la tête de Chrysler.

Vu le tour que prend la fusion, la colère des actionnaires commence à monter. Le milliardaire Kirk Kerckorian, troisième plus gros actionnaire de DaimlerChrysler, a déposé plainte, mardi. Il réclame 9 milliards de dollars de dommages aux dirigeants du groupe (*Le Monde* du 29 novembre) et la scission de Chrysler. Il considère avoir été trompé par les Allemands, qui avaient présenté le rapprochement comme une fusion d'égal à égal, mais qui, dans les faits, s'est traduit par un rachat pur et simple du constructeur américain par Daimler-Benz. Mercredi, d'autres actionnaires américains ont emboîté

le pas à M. Kerckorian. L'hebdomadaire allemand *Wirtschaftswoche* croit savoir que le groupe aurait prévu de passer des provisions pour couvrir le paiement d'éventuelles amendes, dans la crainte d'une multiplication des plaintes.

LES ALLEMANDS S'IMPATIENTENT

Jeu, les Allemands sont eux aussi sortis de leur réserve. Un membre du conseil de surveillance de DaimlerChrysler, Manfred Goebels, a accusé Chrysler de ne pas avoir joué franc jeu avec Daimler-Benz lors des négociations de fusion en 1998. « *Force est de constater que tous les chiffres clés ne nous ont pas été communiqués pendant la phase de préparation de la fusion avec Chrysler* », a affirmé M. Goebels à *Wirtschaftswoche*.

Les actionnaires allemands

commencent également à s'impac-tienter. L'un d'entre eux a confié au magazine allemand *Stem* de jeudi qu'il envisageait de demander la démission de Jürgen Schrempp, lors de la prochaine assemblée générale du groupe.

Aussi, on aurait pu rêver meilleur contexte pour annoncer la restructuration du réseau Chrysler en Allemagne. Daimler a en effet décidé, mercredi, de mettre fin au contrat qui liait le groupe aux 240 concessionnaires de la marque américaine. Et Chrysler n'est pas au bout de ses peines : un plan de restructuration des activités américaines, qui pourrait comporter de nombreuses suppressions d'emplois, doit être annoncé au premier trimestre 2001.

Stéphane Lauer

EUROPAGES, L'ANNUAIRE EUROPEEN DES AFFAIRES

Précédente Suivante Recharger Accueil Rechercher Guide

Adresse : <http://www.europages.com/>

Et si c'était à Vannes qu'on fabriquait les meilleurs robinets ?

www.europages.com

Tout le BtoB sur le Net

Air France augmente ses profits malgré la hausse du kérosène

Le PDG dément négocier avec British Airways

MALGRÉ le renchérissement du kérosène, la faiblesse de l'euro et l'immobilisation de Concorde, les résultats d'Air France pour le premier semestre de son exercice achevé le 30 septembre ont été en forte hausse. La compagnie nationale affiche un résultat net de 429 millions d'euros, en progression de 38,4%. A périmètre constant, cette progression atteint même 43,9%. Le chiffre d'affaires a crû pour sa part de 19,1%.

Le maintien du supersonique franco-britannique au sol a déjà coûté 90 millions de francs, et 80 millions de francs ont déjà été provisionnés dans les comptes pour le redémarrage de l'avion, mais ces dépenses ont été compensées par l'argent reçu par les assurances d'un montant de 200 millions de francs. Jean-Cyril Spinetta, PDG d'Air France, a rappelé jeudi 30 novembre que la décision de faire revoler le Concorde revenait à la DGAC et à son homologue britannique. Pour le symbole, en marge de la conférence, M. Spinetta a précisé que les 33 personnels navigants techniques n'avaient pas été formés sur d'autres avions.

Les bons résultats ont été réalisés en dépit d'une hausse du prix du pétrole de plus de 70%. Cette dernière a atteint 750 millions d'euros et les couvertures engagées par la compagnie ont permis d'économiser 56 millions d'euros. « La hausse des prix du pétrole pèse sur toutes les compagnies aériennes », a déclaré M. Spinetta, et nous y ferons face « en réduisant les coûts dans d'autres domaines ».

Pour l'avenir, M. Spinetta reste confiant : le groupe est désormais

prêt pour poursuivre sa croissance en termes d'activité passagers et fret, grâce à son hub (plate-forme de correspondance) de Roissy, dont la capacité augmentera au printemps prochain avec l'ouverture d'une quatrième piste. Les activités de fret seront légèrement bénéficiaires en 2000-2001, a-t-il précisé.

ALLIANCE COMMERCIALE

SkyTeam, l'alliance commerciale articulée autour d'Air France et de l'américain Delta Airlines, à laquelle appartiennent Aeromexico, Korean Air et, en 2001, la tchèque CSA, a permis à la compagnie d'augmenter sensiblement ses liaisons à l'international, particulièrement vers l'Amérique du Nord (+40%) et l'Asie (+33%). Le groupe « réalise désormais 60% de ses ventes dans des pays tiers », a souligné M. Spinetta. Une consolidation du secteur aérien en Europe « est souhaitable, voire nécessaire », mais pas encore sous la forme de fusion entre compagnies. « Une alliance commerciale réussie peut aboutir à des relations capitalisantes, mais pas avant », a-t-il précisé, tout en ajoutant que les pourparlers se poursuivaient avec Alitalia. En revanche, il n'y a aucune discussion actuellement entre la compagnie nationale et British Airways.

Enfin, si le secteur aérien européen affiche de bons résultats démentant les hypothèses d'un ralentissement du secteur, les stratégies varient : Air France et Lufthansa augmenteront leurs capacités alors que British Airways et le néerlandais KLM vont réduire les leurs !

François Bostnavaron

Semenciers et agriculteurs jugent impossible la création d'une filière sans OGM en France

Producteurs et consommateurs ne sont pas parvenus à un accord

L'Institut national de la recherche agronomique (INRA) devait rendre publiques jeudi 30 novembre les conclusions d'un programme

de recherche sur la pertinence économique et la faisabilité d'une filière « sans OGM ». Le principal point d'achoppement tient dans la

définition d'un seuil d'acceptabilité pour la présence fortuite d'OGM. Les semenciers réclament un seuil de 1% d'OGM.

APRÈS deux années d'études, la possibilité d'une filière sans organismes génétiquement modifiés (OGM) en France semble compromise. Les semenciers, les organismes stockeurs, les agriculteurs et les consommateurs n'ont pas trouvé de consensus sur la définition d'une culture exempte d'OGM. Les sacs de maïs, de soja et autres graines devraient être autorisés à contenir des traces d'OGM et être traités comme des cultures « conventionnelles », selon les semenciers.

Le jeudi 30 novembre, l'Institut national de la recherche agronomique (INRA) devait rendre publiques les conclusions d'un programme de recherche sur la pertinence économique et la faisabilité d'une filière « sans OGM ». Ce travail avait été demandé par la Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles (FNSEA) et a reçu le soutien des pouvoirs publics, des fabricants d'aliments pour animaux, du syndicat rassemblant les sociétés agrochimiques et semencières et de trois associations de consommateurs, dont l'UFC-Que Choisir.

INTÉRÊTS CONTRADICTOIRES

« Il est très difficile de trouver un accord avec 36 organisations professionnelles, qui ont parfois des intérêts contradictoires », explique au Monde Didier Marteau, secrétaire général adjoint de la FNSEA et président du comité de pilotage. Les recommandations faites à l'issue de la conférence de presse, qui devait se tenir jeudi matin, devaient donc rester sibyllines.

Le principal point d'achoppement tient dans la définition d'un seuil d'acceptabilité pour la pré-

sence fortuite d'OGM. Les consommateurs pensent qu'une filière sans OGM doit contenir « zéro OGM ». Ils se disent toutefois prêts à admettre un taux de 0,1%. Les semenciers réclament, quant à eux, un seuil d'1%. « Le seuil de 0,1% n'est pas réaliste, car on ne sait pas faire. Cela entraîne des contraintes d'isolation des parcelles, de spécialisation des unités de stockage... qui ne nous mettront, de toute façon, pas à l'abri d'une présence fortuite d'OGM dans les sacs de semences. En divisant le seuil de tolérance par dix, on multiplie les mesures de précaution par 100 et les coûts explosent », reconnaît un industriel semencier, qui souhaite garder l'anonymat.

La question du partage des coûts n'a pas non plus été tranchée. L'étude de l'INRA montre que les coûts supplémentaires générés par une nouvelle filière sans OGM sont supportés principalement par les semenciers et les collecteurs qui doivent, à la base, effectuer un contrôle strict depuis les champs jusqu'à la mise en sac des graines pour éviter une « pollution » soit par le pollen, soit par le mélange de quelques graines. Se répercuteront-ils en aval, jusque dans l'assiette du consommateur, et comment ?

« Probablement, pour le consommateur, il ne devrait pas y avoir un surcoût excessif », souligne Philippe Gracien, directeur du Groupement national des industries de

la semence (GNIS) et porte-parole de la plate-forme qui réunit les semenciers et les agrochimistes. Mais, pour les défenseurs des consommateurs, il n'est pas question que les produits issus de la filière non OGM soient vendus plus cher.

PRODUCTION SEGMENTÉE

Les différents partenaires ne sont pas davantage d'accord sur la publicité à donner aux produits avec et sans OGM. Les semenciers et les agriculteurs souhaitent que seuls les produits OGM soient étiquetés. Pour eux, le non-OGM ne doit pas être un argument de vente, mais un « critère de qualité ». Les dernières grandes peurs, liées à la vache folle, ont encore nourri leur réflexion. « Imaginez que l'on écrive clairement « produit sans OGM ». Que se passerait-il si on trouve, par accident, des traces d'OGM ? Regardez le barouf qu'a fait, récemment, la découverte d'une présence de 0,3% de farine animale dans l'alimentation des bovins ! », souligne Didier Marteau.

« On a même discuté d'un seuil de 0,1% marqué « sans OGM », d'un autre dépassant les 1%, marqué « OGM » et d'une zone grise entre 0,1% et 1%, pour le tout-venant. Mais c'était trop compliqué », rapporte-t-il. D'autres questions sont restées également sans réponse : un animal ayant mangé des OGM toute sa vie doit-il être étiqueté ? Comment « tracer » les grains ou

le lait qui font l'objet de regroupements, avant de terminer dans les gâteaux ou les yaourts ?

« Il y a deux ans, quand nous avons été à l'initiative de ce programme de recherche, la question des OGM n'était pas aussi brûlante qu'aujourd'hui », estime Didier Marteau, qui considère que le travail réalisé va dans le « bon sens d'une production segmentée, de produits mieux suivis, mieux tracés et mieux identifiés ».

La balle a été renvoyée dans le camp des pouvoirs publics, français et européens, qui sont sommés de clarifier leur position sur les OGM. Mardi 28 novembre, aux Etats-Unis, le syndicat des semenciers (the American Seed Trade Association) a pressé le département américain à l'agriculture d'établir un seuil de tolérance en OGM pour les cultures « traditionnelles », après que le semencier Garst eût découvert une pollution de ses variétés classiques par le maïs OGM Starlink, conçu par le groupe franco-allemand Aventis (Le Monde du 4 octobre 2000).

Des deux côtés de l'Atlantique, les industriels considèrent, comme l'a indiqué au Monde un dirigeant d'un groupe semencier, « qu'il y a le besoin urgent d'un cadre réglementaire précis » et que les cultures conventionnelles devraient supporter, somme toute, quelques traces d'OGM.

Véronique Lorelle

Des consommateurs américains de maïs OGM se plaignent d'une intoxication alimentaire

DES PREMIERS CAS d'allergie ont été déclarés, mercredi 29 novembre, aux Etats-Unis, par des consommateurs d'aliments contenant un maïs OGM. Le maïs incriminé est celui du groupe franco-allemand Aventis, découvert dans plus de 300 produits agroalimentaires, alors qu'il n'est autorisé à ce jour que pour la consommation animale.

Quarante-quatre Américains se sont plaints d'être tombés malades après l'ingestion de ces aliments. Ils ont présenté divers symptômes comme démangeaisons, diarrhées, vomissements et rougeurs. Dans tous ces cas, la responsabilité du maïs Starlink n'a jamais été prouvée, selon des responsables fédéraux. La Food and Drug Administration (FDA) a décidé de mener l'enquête sur ces plaintes.

Selon Aventis, un adulte devrait ingérer des quantités phénoménales de maïs pour provoquer des réactions allergiques et seul un taux minime de maïs transgénique peut avoir été introduit dans la chaîne alimentaire. Des associations de défense de l'environ-

nement et des consommateurs font remarquer que tout risque lié à Starlink ne peut être écarté.

Ce maïs ne s'est pas seulement « égaré » dans les rayons des supermarchés : il sème la discorde chez les Américains, pourtant fervents défenseurs des OGM. Dan Glickman, le secrétaire d'Etat à l'agriculture, s'est inquiété, mercredi, que les consommateurs américains perdent confiance dans les autorités de régulation, pour ce qui concerne les organismes génétiquement modifiés. Il a donc convoqué à cet effet un panel de conseillers. « La bouilloire est sur le feu et l'eau bout, bout... », a-t-il indiqué pour illustrer la montée en puissance des préoccupations dans l'opinion publique. Les 38 membres de cette assemblée devaient rendre, jeudi 30 novembre, un avis sur la conduite à tenir par le gouvernement en matière de biotechnologies végétales, mais aussi sur l'éventualité de créer deux filières séparées, l'une OGM, l'autre pas.

V. L.

Greenpeace fait pression sur les entreprises

EN ÉTABLISSANT une liste de produits avec ou sans OGM, Greenpeace s'est taillé un franc succès, tout en agaçant un peu plus encore ceux qui lui reprochent son art consommé de la « pub » : près de 250 000 visiteurs sont allés piocher l'information sur son site Internet (www.greenpeace.fr/campagnes/ogm/liste.html). Une brochure, tirée à 5 000 exemplaires, s'est arrachée en une semaine. « Jusqu'à des cantines et des collectivités qui nous appellent afin de se procurer la liste », se réjouit Véronique Papon, à l'origine de cette croisade.

La militante a lancé l'opération il y a deux ans, à partir d'un banal tour au supermarché. « J'ai acheté des produits dans les rayons, en privilégiant ceux qui incorporent du maïs ou du soja. J'ai appelé les marques en leur demandant de me donner des garanties par écrit de l'absence d'OGM », explique-t-elle. L'enquêtrice s'est d'abord heurtée à des fins de non-recevoir : « Il y avait ceux qui ne nous répondaient pas et ceux qui affirmaient leur confiance dans les biotechnologies. » Les produits se sont donc retrouvés massivement sur la liste dite « noire » (« produits susceptibles de contenir des OGM ou dont les fabricants ne garantissent pas formellement l'absence d'OGM »).

Mais de nombreuses entreprises ont proclamé depuis leur aversion pour les OGM, tests et explications détaillées à l'appui. Si bien qu'aujourd'hui la plupart des pro-

duits sont passés sur la liste dite blanche (« produits pour lesquels les fabricants assurent l'absence d'OGM en garantissant la traçabilité des ingrédients et des additifs »). Il ne reste que vingt-six produits mis au ban.

Greenpeace admet bien volontiers les limites scientifiques de

son initiative. Anticipant la montée en puissance des protéines végétales dans l'élevage, l'association publiera, le 9 décembre, les noms des producteurs de volailles qui garantiront ou non l'utilisation d'aliments sans OGM.

Benoît Hopquin

Le catalogue des e-joujoux est arrivé.

Newbiz
www.newbiz.fr
19€ 15€
Le premier magazine de la nouvelle économie
N°5
Novembre 2000

Internet
Les meilleurs produits pour en profiter

Les portables les plus pratiques
Le Palm ou ses suivants : que choisir ?
Quel ordinateur chez soi ?
Et aussi : MP3, Wap, photo numérique...

Arnaud : ses succès et ses flops
REVELATIONS Les dossiers noirs de la Bourse en ligne
Le business des ventes aux enchères
Comment on bosse chez Wanadoo

Newbiz
LE PREMIER MAGAZINE DE LA NOUVELLE ÉCONOMIE.
EN KIOSQUE 15,00F

McCANN

CALVITIE

Le choix de la compétence.



Première clinique en France par le nombre d'interventions esthétiques, la Clinique du Rond-Point des Champs-Élysées dispose d'un service spécialisé utilisant toutes les techniques modernes permettant la repousse naturelle de vos cheveux.

Compétence et prix calculés au plus juste sont notre recette pour votre bien-être.

Conseil gratuit et documentation au

01 53 77 26 00

Clinique d'esthétique
du Rond-Point des Champs-Élysées

61, avenue Franklin D. Roosevelt 75008 PARIS - www.crpce.com



Le CSA donne son aval à la fusion Vivendi-Seagram-Canal+

Dans un entretien au « Monde », Hervé Bourges, président du Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA), détaille les modifications imposées par le régulateur dans les relations entre Canal+ et Vivendi. Il estime que cela constitue une « leçon » pour les entreprises de l'audiovisuel



HERVÉ BOURGES

APRÈS PLUSIEURS SEMAINES de discussions avec les responsables de Canal+ et de Vivendi, le CSA devait donner, jeudi 30 novembre, son aval à la fusion Canal+-Vivendi-Seagram. Son président, Hervé Bourges, explique comment et pourquoi l'instance de régulation a mené ces débats. Le CSA devrait également reconduire, à compter du 5 décembre, l'autorisation d'émettre de Canal+ pour cinq ans.

« En quoi les accords auxquels vous étiez parvenus en juillet étaient-ils insuffisants ?

Le Conseil veut empêcher que la chaîne Canal+ se retrouve noyée dans la galaxie Vivendi Universal. En juillet, nous avons donc été amenés à rejeter le premier montage qui nous était proposé, dans lequel la chaîne Canal+ perdait tout contrôle sur sa base d'abonnés, sa politique commerciale, son propre budget. Au terme de discussions longues et difficiles, nous étions parvenus à lui conserver ces éléments, qui fondent l'indépendance économique de la chaîne, et garantissons ses investissements dans la création, cinéma et télévision réunis. Mais il restait une ré-

serve : le Conseil avait annoncé qu'il vérifierait le contrat à conclure, au moment de la fusion, entre la chaîne et le reste du groupe. C'est sur ce texte que nous négocions, depuis le 16 octobre.

– Sur quels points ont porté vos dernières discussions avec Canal+ et Vivendi et pourquoi cela a-t-il été si long ?

– La première version du contrat nous est apparue inacceptable sur plusieurs points, qui mettaient en cause sans retour la capacité de la chaîne à constituer une société autonome au sein de l'ensemble Vivendi-Universal. La chaîne n'avait

pas le contrôle de son budget de fonctionnement, sa politique tarifaire pouvait lui échapper en partie, elle n'avait qu'un droit de regard sur l'utilisation des abonnés, et le contrat, prévu pour cinquante ans, n'incluait pas de clause de sortie. Sur tous ces points, il a fallu réécrire le contrat : la chaîne Canal+ a désormais le dernier mot sur son budget de fonctionnement, sa politique commerciale et tarifaire, même en cas d'offres couplées avec d'autres services du groupe, dont le CSA sera également informé, enfin elle choisira son décodeur et son système d'accès, et elle pourra également dénoncer, le cas échéant, le contrat qui lie la chaîne à Canal+ Distribution, filiale à 100 % de Vivendi. Dans ces conditions, le Conseil peut considérer que l'avenir de la chaîne Canal+ et son rôle particulier au sein de notre audiovisuel seront assurés. Mais dans l'audiovisuel, il n'y a pas d'assurance tous risques.

– Pensez-vous être parvenus à préserver les intérêts du cinéma français ?

– Les garanties que réclamait le cinéma ont été largement obtenues. Vivendi Universal ne pourra pas développer de concurrence nuisible à Canal+, qui garde un droit de veto sur l'utilisation de sa base d'abonnés par le groupe, le CSA garantissant la liberté d'appréciation des dirigeants de la chaîne. Le Conseil a aussi intégré dans la convention de Canal+ la définition détaillée de l'assiette de ses investissements dans le cinéma, ainsi qu'un montant d'investissement minimum, par abonné. Il pourra contrôler le respect de cet engagement et sanctionner les manquements éventuels. Tout cela permet donc un renforcement des garanties de financement du cinéma français, même si personne ne peut prédire ce que sera le marché audiovisuel dans dix ans, et quelle place Canal+ y occupera. L'impact sur le cinéma et l'audiovisuel français du développement des nouveaux médias est une question qui dépasse le cadre de cette fusion et justifierait l'ouverture d'un débat public où notre Conseil est prêt à tenir toute sa place, et que nous sommes même prêts à accueillir.

– Quelles leçons tirez-vous de la manière dont le CSA a exercé son rôle de régulateur ?

– Première leçon : s'il n'y avait pas eu de régulateur indépendant, personne n'aurait été en mesure de freiner l'appétit du groupe Vivendi. Deuxième leçon : nous avons eu la confirmation que la régulation audiovisuelle est indissociable d'une régulation économique, pour laquelle le CSA devrait avoir plus de moyens juridiques. La troisième leçon est à l'usage des groupes : il n'est pas possible de considérer les sociétés de télévision comme un fromage à s'approprier. Elles ont une fonction sociale et culturelle, elles nourrissent la vitalité de la création cinématographique et audiovisuelle, elles obéissent donc à des principes de régulation différents.

– Pensez-vous que la loi sur l'audiovisuel qui interdit à un seul opérateur de posséder plus de 49 % du capital d'une chaîne est encore d'actualité ?

– La loi de 1986 modifiée vient d'être explicitement confirmée sur ce point par le Parlement. Mais, dès lors qu'elle permet à une entreprise audiovisuelle d'être contrôlée, elle montre ses limites. Un autre seuil est important : celui de la part maximale de 20 % du capital qui

peut être détenue par des actionnaires extra-communautaires. C'est pourquoi, à l'occasion de cette fusion, le Conseil renforce ses moyens de contrôle sur le capital de la chaîne Canal+ comme sur celui du groupe.

– Comment appréciez-vous les déclarations de Jean-Marie Messier, PDG de Vivendi, selon lesquelles il a suffi d'un déjeuner pour vous convaincre du bien-fondé de sa démarche ?

– Les faits sont là, ils sont têtus. Vivendi a dû abandonner plusieurs montages juridiques inacceptables, après lesquels nous en sommes venus aux conditions simples posées d'emblée par le Conseil. Le reste, c'est de l'amour propre – cela étonne de la part d'un chef d'entreprise, mais cela n'intéresse pas le Conseil. Notre rôle, dans les limites qui nous sont, hélas, imparties, est de faire respecter la loi. Nous l'avons fait. Souhaitons qu'ainsi la chaîne Canal+ puisse voir confirmer et affirmer son identité, et qu'elle profite de la percée espérée de Vivendi-Universal aux Etats-Unis. »

Propos recueillis par Françoise Chirot

Le monde du cinéma envisage un recours devant le Conseil d'Etat

LES CONDITIONS de l'acceptation par le CSA de la fusion Vivendi-Seagram-Canal+ semblent, a priori, loin de satisfaire les organisations du cinéma. « C'est de la poudre aux yeux », s'empare Pascal Rogard, délégué général de la société civile de Auteurs, réalisateurs, producteurs (ARP). « Nous avons affaire à de formidables prestidigitateurs », dit-il.

Selon lui, les garanties obtenues de Vivendi par le CSA, notamment à l'égard du cinéma français, seraient « de la rigolade ». M. Rogard rappelle qu'il était déjà prévu que « le principe du minimum garanti soit inscrit dans le décret sur la réglementation des chaînes cryptées tandis que le montant d'investissement minimum par abonné (20,5 francs, obtenu en mars par les organisations du cinéma) devait être inscrit dans la convention de Canal+ ». De source proche du dossier, Vivendi n'aurait en fait pas lâché de lest à l'égard du cinéma. Jean-Marie Messier ne serait pas allé au-delà d'un simple « engagement de maintien de l'assiette actuelle des obligations cinéma » actuelles de Canal+. Toutefois, Vivendi s'est engagé à « ne pas lancer une chaîne premium de cinéma qui viendrait concurrencer Canal+ ».

M. Rogard signale que le Bureau de liaisons des industries cinématographiques (BLIC), le Bureau de

liaison des organisations du cinéma (BLOC) et l'ARP devraient se concerter dans les prochaines heures. M. Rogard envisage un recours devant le Conseil d'Etat pour « vérifier que tout ce montage est bien conforme à la législation ».

Ce recours reçoit le soutien de la productrice Frédérique Dumas, ex-présidente du BLIC. Toutefois, elle plaide pour « un arrêt des obligations d'investissement liées au support de diffusion ». Selon M^{me} Dumas : « Il faut réguler en fonction du contenu et de la nature du service offert aux consommateurs. »

Outre l'ire des milieux du cinéma, une polémique pourrait s'engager sur les avancées obtenues par le CSA. Contrairement aux affirmations du président du CSA, Canal+ SA ne disposerait pas, selon un des négociateurs, d'un « droit de veto » sur l'utilisation de son fichier d'abonnés. La future société, filiale à 49 % du groupe Canal+, n'aurait qu'un simple « droit d'opposition en cas d'utilisation du fichier portant gravement atteinte à l'image ou aux droits fondamentaux de la chaîne ». De même, il est reconnu à Canal+ SA une « faculté de sortie anticipée du contrat avec Canal+ Distribution (...) en cas de manquement substantiel de Canal+ Distribution à ses obligations ».

Guy Dutheil

Mobilier urbain : Nantes abandonne JC Decaux au profit de Dauphin

LA MUNICIPALITÉ de Nantes a choisi Dauphin Adshel pour son équipement en mobilier urbain au détriment de la société JC Decaux, qui détenait la concession depuis 1972. Dauphin, qui va installer à Nantes 2 100 mobiliers, dont 1 000 à vocation publicitaire, attend un impact de l'ordre de 700 millions de francs sur son chiffre d'affaires pendant les quinze ans de la concession. Nantes s'ajoutant à Rennes, gagnée en 1997, et aux 160 villes de moindre taille, Dauphin, filiale du groupe américain Clearchannel, s'affirme comme le principal concurrent de JC Decaux.

Ce résultat, annoncé mercredi 29 novembre, est surtout un signal important dans le marché de l'équipement des villes. Dominé par le groupe de Jean-Claude Decaux, qui a inventé le concept dans les années 60, le mobilier urbain est entré dans une nouvelle phase depuis un arrêt du Conseil d'Etat de 1998 autorisant les collectivités locales à rompre unilatéralement les contrats de concession dans ce domaine. Vincent Piot, directeur gé-

néral de Dauphin Adshel, ne cache pas qu'à l'approche des élections municipales « la décision de Nantes va sans aucun doute entraîner un mouvement dans les grandes villes, y compris Paris ou Lyon ». Pour M. Piot, l'existence d'une véritable alternative, « tout comme la volonté des maires de prouver leur saine gestion », ne peut qu'accélérer le mouvement.

Outre Dauphin, le groupe Giraudy, filiale de l'américain TDI, affiche des ambitions à Paris. Quant à JC Decaux, il a bien l'intention de défendre ses positions. Le leader mondial du secteur souligne que cet échec Nantais est compensé par des gains importants à l'étranger, où le groupe réalise 58 % de son chiffre d'affaires. Reste qu'après avoir reporté à 2001 son introduction en Bourse initialement prévue à la fin de cette année, la perte d'une grande ville régionale dans le contexte électoral est une bien mauvaise nouvelle pour Decaux.

Frédéric Roy

Air France

Poursuite de la performance économique et financière

Comptes du 1^{er} semestre 2000-01 (avril-septembre)

Chiffre d'affaires du 1^{er} semestre

+19,1%

Résultat net part du groupe du 1^{er} semestre

+38,4%

Air France affiche à nouveau une très forte progression de ses résultats dans un contexte de croissance économique élevée mais marqué par l'augmentation du coût du pétrole et par la faiblesse de l'euro.

Un coefficient d'occupation record : 80,7 %

L'activité passagers a connu un très bon 1^{er} semestre avec un chiffre d'affaires de 4,54 milliards d'euros (+ 18,9 %). Ce semestre a été marqué par le développement du transport régional avec l'acquisition et l'intégration de Regional Airlines et de City Jet.

Le Groupe a transporté près de 22 millions de passagers. L'ensemble des réseaux d'Air France a réalisé une très bonne performance commerciale avec une croissance de leur chiffre d'affaires supérieure à celle de l'offre et une progression de leur coefficient d'occupation. Au global, celui-ci a progressé de 3,6 points à 80,7 %. La recette unitaire au SKO (siège kilomètre offert) a progressé quant à elle de 9,6 %.

La croissance a également été au rendez-vous de l'activité fret qui enregistre un chiffre d'affaires en hausse de près de 25 % à 636 millions d'euros et une augmentation de 16,5 % de la recette unitaire par TKT (tonne kilomètre transportée).

Résultat net de 429 millions d'euros (+ 38,4 %)

Le chiffre d'affaires consolidé du groupe s'établit à 6,13 milliards d'euros (6,03 milliards à périmètre comparable), en hausse de 19,1 %.

Le 1^{er} semestre de l'exercice 2000-01 a enregistré une hausse de 70,8 % de la facture pétrolière à 750 millions d'euros, essentiellement sous le double facteur négatif de l'augmentation du prix du pétrole et de l'effet de change. Dans ce contexte, Air France a su tirer parti de ses atouts pour afficher un résultat d'exploitation en hausse de 17,6 % à 416 millions d'euros.

Après une plus-value de 89 millions d'euros liée à la cession de titres d'Amadeus, le résultat net part du groupe a atteint 429 millions d'euros contre 310 millions au 30 septembre 1999, soit une progression de 38,4 %. A périmètre comparable la progression est de près de 44 %.



Le transport régional d'Air France

	Brit'Air	City Jet	Proteus	Regional Airlines
C.A. 1999 (en millions d'euros)	187	57	130	180
Flotte (au 30/09/2000)	38	10	38	31
Nb de vols/jour	220	42	192	250

	Au 30 septembre en millions d'euros	1 ^{er} sem. 2000-01	1 ^{er} sem. 1999-00	Variation	Variation à périmètre constant
Chiffre d'affaires		6 131	5 147	+ 19,1 %	+ 17,3 %
Excédent brut d'exploitation avant loyers opérationnels		1 004	872	+ 15,2 %	+ 13,6 %
Résultat d'exploitation		416	355	+ 17,6 %	+ 20,5 %
Résultat net part du groupe		429	310	+ 38,4 %	+ 43,9 %
Résultat net par action (en euro)		1,97	1,57	+ 25,5 %	

perspectives

L'ouverture prochaine

de la 4^{ème} piste à CDG

et l'intégration progressive

des 4 partenaires

des alliances SkyTeam

et SkyTeam Cargo permettent

à Air France de poursuivre

sa politique de croissance

de l'offre : + 6,7 %

pour la saison hiver 2000-01.

En dépit de l'alourdissement

de la facture pétrolière,

Air France maintient sa prévision

de dégager sur l'exercice 2000-01

des résultats en ligne

avec ceux de l'exercice précédent.

Relations avec les actionnaires individuels

n° vert 0 800 320 310

Relations avec les investisseurs

Tél : 01 41 56 88 60



faire du ciel le plus bel endroit de la terre



TABLEAU DE BORD

AFFAIRES

INDUSTRIE

● **NTT DoCoMo : le premier groupe mondial de télécommunications** a annoncé, jeudi 30 novembre, une prise de participation de 16 % dans AT&T Wireless Group, pour un montant de 9,8 milliards de dollars.

● **BULL : le groupe informatique français** a annoncé, jeudi 30 novembre, la filialisation, avant le 30 juin, de ses deux principales activités (services et serveurs). Les autres activités seront cédées ou feront l'objet de partenariats stratégiques afin de rapporter 400 millions d'euros en 2001. Cette réorganisation, qui s'inscrit dans un contexte de résultats « significativement négatifs » au second semestre, pourrait entraîner une réduction des effectifs de 10 %.

● **ERIDANIA BÉGHIN-SAY : le conseil d'administration du groupe agroalimentaire** a annoncé, mercredi, qu'il « allait étudier la mise en œuvre d'un projet de scission du groupe en quatre sociétés cotées » : sucre et dérivés ; amidon et dérivés ; oléagineux, huiles alimentaires, protéines et lécithine ; nutrition animale. La décision finale devrait intervenir dans les « tout premiers mois de 2001 ».

● **BAYER : des médecins et écologistes américains ont demandé mercredi 29 novembre au chimiste allemand** de retirer volontairement de la vente certains antibiotiques administrés à la volaille, pour cause de résistance accrue chez l'homme à ces médicaments utilisés dans le traitement des empoisonnements alimentaires.

● **MICHELIN : la CFDT a demandé, mardi 28 novembre à la direction la tenue d'une nouvelle réunion bilatérale** sur les 35 heures. Le syndicat envisage de signer le texte si la direction retire la clause qui prévoit une dénonciation de l'accord au cas où les aides de l'Etat étaient supprimées et si les augmentations, dans les trois ans, sont « au moins égales à l'inflation ».

● **DAEWOO : un tribunal sud-coréen a ordonné jeudi 30 novembre une enquête** approfondie dans les comptes du constructeur automobile en prévision du passage de la société en faillite sous administration judiciaire.

SERVICES

● **AMAZON.COM : le géant du commerce en ligne américain** a publié une liste de recommandations internes destinées à freiner l'émergence des syndicats au sein de l'entreprise, nuisibles selon lui à la compagnie comme aux salariés.

● **CANAL+ : Thomson Multimédia et Sony** ont pris, mercredi 29 novembre, 3 % du capital de Canal Plus Technologies, une filiale du groupe de télévision qui développe des logiciels pour la télévision numérique interactive. Les deux industriels seront les premiers licenciés du nouveau logiciel d'interactivité MediaHighway, qui sera notamment utilisé pour la télévision numérique hertzienne.

● **AUDIOVISUEL : le magnat allemand des médias Leo Kirch** devrait officialiser lundi 4 décembre sa prise de contrôle du groupe de production EM. TV, confronté à des difficultés financières, rapporte le quotidien *Financial Times Deutschland*. Le patron d'EM. TV, Thomas Haffa, céderait 50 % de sa société au groupe Kirch, en échange d'une participation dans Kirch Media, qui regroupe les différentes chaînes de télévision allemandes du groupe.

● **NOMURA : le géant japonais du courtage** va acheter 64 000 des 113 000 logements que possède la compagnie allemande des chemins de fer Deutsche Bahn, a indiqué mercredi le ministre allemand des transports et du logement.

● **CONTRÔLE AÉRIEN : le gouvernement britannique a obtenu mercredi le feu vert** de la Chambre des lords pour mener à bien la privatisation partielle du contrôle aérien, après avoir proposé de retarder de trois mois la mise en œuvre de ce projet controversé.

FINANCE

● **BANQUES ALLEMANDES : environ la moitié des quelque 47 000 agences bancaires** pourrait fermer d'ici 2010 en raison de la nécessaire concentration du secteur, a estimé mercredi le président de la fédération des banques allemandes, Frank Heintzeler.

● **BNP PARIBAS : la banque française entend recruter un millier de personnes** dans son pôle Banque de financement et d'investissement (BFI) d'ici fin 2002, a déclaré mercredi Baudouin Prot, directeur général de la banque. Le pôle BFI emploie 13 400 personnes au total. BNP Paribas a par ailleurs confirmé son intérêt pour la privatisation de la banque Hervet.

VALEUR DU JOUR

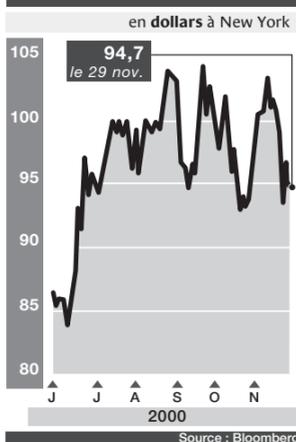
Gucci contraint à la transparence par LVMH

LE ÉNIÈME épisode de la guerre Arnault-Pinault pour le contrôle de Gucci n'émeut guère les boursiers : l'action Gucci, à New York, a à peine frôlé (-0,2 %), mercredi 29 novembre, à 94,7 dollars. Le groupe PPR et Gucci ont, chacun, porté plainte pour diffamation contre LVMH (également actionnaire de Gucci), à la suite des accusations de collusion portées contre eux après la supposée découverte d'un plan de stock-options caché (*Le Monde* du 29 novembre). Le groupe de Bernard Arnault, qui a déjà saisi la justice commerciale néerlandaise, annonce qu'il portera l'affaire devant la SEC, l'organe de contrôle de la Bourse américaine (Gucci est coté à la fois à Amsterdam et à New York). LVMH affirme être en mesure d'étayer ses dires avec des « éléments » inédits démontrant « le caractère anormal et caché de ces attributions [de stock-options] ».

Pour couper court aux rumeurs, Gucci a décidé de jouer la transparence, au risque d'apporter de l'eau au moulin de ses ennemis. Ainsi, plus de 14 millions de stock-options ont été octroyées depuis 1995 aux dirigeants du groupe, soit l'équivalent de 14 % du capital. La dilution dénoncée par l'Association des actionnaires minoritaires (ADAM), alliée pour la circonstance avec LVMH, apparaît incontestable, même si la valeur boursière de Gucci a quadruplé en cinq ans.

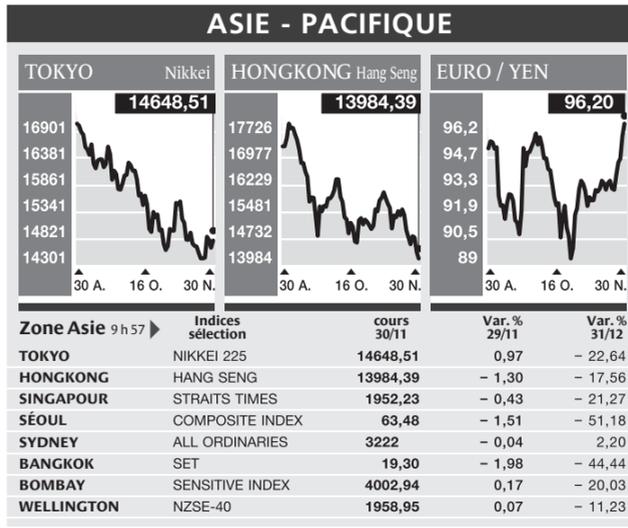
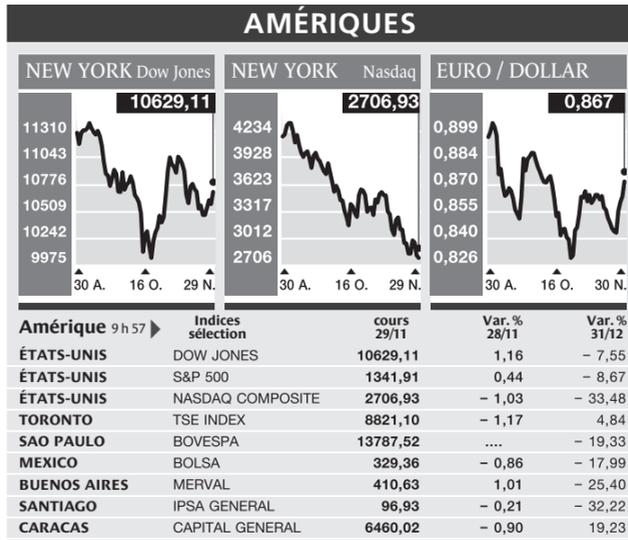
Six de ces 14 millions d'options ont

Action Gucci



été octroyées depuis l'entrée du groupe Pinault dans le capital de Gucci, en mars 1999 : 1 million au PDG Domenico De Sole et 4 millions au seul Tom Ford, le stylistique vedette de la maison de couture. Des options exerçables par tranche d'1 million, à des prix variables, d'ici à 2004. « Il s'agit d'un solde de tout compte pour les cinq ans à venir », précise Serge Weinberg, le PDG de PPR. Des négociations ont été menées au sein de Gucci entre l'été 1999 et le printemps 2000 pour le renouvellement des contrats des deux dirigeants, appelés à prendre la tête d'un « groupe Gucci multimarques », incluant Yves Saint Laurent. L'octroi des 6 millions de stock-options a ensuite été approuvé par l'assemblée générale annuelle des actionnaires le 22 juin 2000.

Pascal Galinier



SUR LES MARCHÉS

PARIS

L'INDICE CAC 40 de la Bourse de Paris a ouvert en baisse de 1,04 %, jeudi 30 novembre, à 5 977,49 points. La veille, la Bourse de Paris avait limité ses pertes à la clôture, dans un marché très volatil, après être repassé sous les 6 000 points en début de séance. L'indice vedette parisien avait terminé sur un repli modéré de 0,14 %, à 6 060,65 points.

FRANCFORT

À LA BOURSE de Francfort, l'indice de référence DAX des trente valeurs vedettes reculait de 0,73 %, à 6 550,11 points, jeudi, à l'ouverture. La veille, il avait reculé de 0,41 %, à 6 598,32 points.

LONDRES

L'INDICE FOOTsie de la Bourse de Londres a ouvert en repli de 0,45 %, à 6 137,40 points, jeudi. La veille, il avait terminé en baisse pour la deuxième journée consécutive, en recul de 84,9 points, soit 1,36 %. L'indice techMARK des cent principales valeurs technologiques avait également fini en nette baisse de 119,57 points, soit 4,49 %.

TOKYO

LA BOURSE de Tokyo a clôturé en hausse de 0,97 %, jeudi 30 novembre, les opérateurs se mettant en quête de titres essentiellement de la « vieille économie » et ignorant les valeurs technologiques. L'indice Nikkei a bondi de 140,87 points, à 14 648,51 points.

NEW YORK

L'INDICE composite de la Bourse électronique du Nasdaq a poursuivi sa chute, mercredi 29 novembre, reculant de 1,02 %, tandis que l'indice vedette de Wall Street, le Dow Jones, gagnait 1,16 %, à 10 629,11 points, les investisseurs se reportant sur les grands noms de la cote.

Le Nasdaq, qui mesure les valeurs de la nouvelle économie, a perdu au total 27,88 points, à 2 707,10 points, sur la séance. Il avait déjà chuté, mardi, de plus de 5 % et est désormais en recul de plus de 30 % par rapport au 31 décembre 1999 et de 46 % par rapport à son niveau record du 10 mars 2000.

TAUX

LES MARCHÉS obligataires européens ont ouvert en hausse, jeudi 30 novembre. Après quelques minutes de transactions, le rendement de l'obligation assimilable du Trésor (OAT) français à dix ans s'inscrivait à 5,17 %. La veille, aux Etats-Unis, le rendement de l'obligation du Trésor à dix ans s'était nettement détendu, à 5,54 %, contre 5,59 % mardi soir, après la révision en baisse de la croissance américaine au troisième trimestre.

MONNAIES

L'EURO restait ferme, jeudi matin 30 novembre, lors des premières transactions entre banques, soutenu par la confirmation de l'essoufflement de la croissance de l'économie aux Etats-Unis. Il cotait 0,8605 dollar.

ÉCONOMIE

La croissance américaine révisée en baisse

LE PRODUIT intérieur brut (PIB) aux Etats-Unis a progressé de 2,4 % en rythme annuel au troisième trimestre, ce qui représente une révision en baisse par rapport à la croissance de 2,7 % estimée initialement, a annoncé, mercredi 29 novembre, le département du commerce. La croissance du PIB avait atteint 5,6 % au deuxième trimestre et 4,8 % pendant les trois premiers mois de l'année, toujours en rythme annuel. La progression du PIB au troisième trimestre est la plus faible depuis la même période de 1996, quand elle s'était établie à 2 %, a précisé le département du commerce.

La révision à la baisse du rythme de l'activité au troisième trimestre reflète surtout des performances du commerce extérieur plus mauvaises que prévu et des stocks d'entreprises plus bas. Le gouvernement a aussi revu à la baisse les investissements industriels et dans les logiciels informatiques. Les dépenses de consommation ont progressé de 4,5 % au troisième trimestre, d'après un chiffre non révisé. Le département du commerce a également annoncé une hausse de 0,6 % des bénéfices des entreprises américaines, comparée à un gain de 2,5 % au deuxième trimestre. Il s'agit de la hausse la plus faible des bénéfices des entreprises depuis le quatrième trimestre 1998.

■ **Les ventes d'automobiles aux Etats-Unis devraient baisser de 5 % à 10 %** dans la première moitié de l'année 2001, comparativement aux six premiers mois de l'année 2000, a estimé, mercredi, Michael Ward, analyste du secteur chez Salomon Smith Barney.

■ **FMI : le Fonds monétaire international (FMI) va revoir de 4,2 % à 4 % sa prévision pour la croissance mondiale en 2001**, a indiqué, mercredi, le vice-directeur de la recherche de l'organisation, David Robinson, lors d'une conférence de presse tenue à Manille.

■ **PÉTROLE : une troisième crise pétrolière se profile à l'horizon, en raison notamment du vieillissement des infrastructures pétrolières** et de la capacité insuffisante des raffineries américaines, a estimé, mercredi, Philip Verleger, un expert du secteur pétrolier.

■ **OMC : la croissance du commerce mondial de marchandises devrait atteindre près de 10 % en l'an 2000**, soit deux fois le niveau enregistré en 1999, et ralentir

en 2001, a indiqué l'Organisation mondiale du commerce (OMC) dans son rapport annuel de statistiques commerciales internationales. En 2001, l'expansion du commerce devrait rester supérieure à la moyenne de 6,5 % enregistrée durant la période 1990/1999, a précisé le rapport.

■ **BRÉSIL : la commission du Budget du Parlement brésilien a adopté dans la nuit de mardi à mercredi** le relèvement du salaire mensuel minimum, qui passera de 151 réaux (74,8 dollars) à 180 réaux (90 dollars) à compter du 1^{er} avril 2001.

■ **EUROPE : les PME et les commerçants sont très loin d'avoir achevé leur préparation à l'euro** et semblent sous-estimer les difficultés d'adaptation à moins de 400 jours de l'abandon du franc, selon une enquête de la Chambre de commerce et d'industrie de Paris publiée mercredi.

■ **Le Commissaire européen aux questions économiques et monétaires, Pedro Solbes**, a réaffirmé, mercredi, que la situation économique dans l'Union européenne était « la meilleure depuis une décennie », à l'occasion de la présentation de l'analyse des dernières prévisions de la Commission pour l'an 2000.

■ **BELGIQUE : la Belgique a enregistré au troisième trimestre 2000 une croissance** de son produit intérieur brut (PIB) de 3,1 % par rapport au même trimestre de 1999, a annoncé, mercredi, le ministre belge de l'économie, Charles Picqué, citant les chiffres de l'Institut des comptes nationaux (ICN).

■ **ALLEMAGNE : l'Association allemande du multimédia (DMMV), qui défend les intérêts de la nouvelle économie en Allemagne**, a reproché, mercredi, au gouvernement allemand de ne pas en faire assez pour soutenir et encourager la croissance de ce secteur.

■ **BULGARIE : le commerce extérieur bulgare a accusé un déficit commercial de 772,2 millions de dollars** (898,2 millions d'euros) sur les neuf premiers mois de l'année, a annoncé, lundi, l'Institut bulgare des statistiques.

■ **TURQUIE : le Fonds monétaire international (FMI) ne prévoit pas pour l'instant d'aide d'urgence** à la Turquie pour faire face à la mini-crise financière qui secoue ce pays, a indiqué une de ses porte-parole mercredi.

« Nous sommes en contact étroit avec les autorités turques et discutons des mesures pour stabiliser la situation », a déclaré Conny Lotze.

Taux de change fixe zone Euro			Hors zone Euro		
Euro contre	Taux	contre franc	Taux	Euro contre	29/11
FRANCE.....	6,55957	EURO.....	0,15245	COURONNE DANOISE.....	7,4583
ALLEMAGNE.....	1,95583	DEUTSCHEMARK.....	3,35385	COUR. NORVÉGIENNE.....	8,0280
LIRE ITALIENNE (1000).....	1,93627	LIRE ITAL. (1000).....	3,38774	COUR. SUÉDOISE.....	8,6830
PESETA ESPAG. (100).....	1,66386	PESETA ESPAG. (100).....	3,94238	COURONNE TCHÈQUE.....	34,5820
ESCUDO PORT. (100).....	2,00482	ESCUDO PORT. (100).....	3,27190	DOLLAR AUSTRALIEN.....	1,6488
SCHILLING AUTR. (10).....	1,37603	SCHILLING AUTR. (10).....	4,76703	DOLLAR CANADIEN.....	1,3275
PUNT IRLANDAISE.....	0,78756	PUNT IRLANDAISE.....	8,32894	DOLLAR NÉO-ZÉLANDE.....	2,1341
FLORIN NÉERLANDAIS 2,20371	1,37603	FLORIN NÉERLANDAIS 2,20371	1,37603	DACHME GRCQUE.....	340,4800
FRANC BELGE (10).....	4,03399	FRANC BELGE (10).....	1,62807	FORINT HONGROIS.....	1,6488
MARKKA FINLAND.....	5,94573	MARKKA FINLAND.....	1,10324	ZLOTY POLONAIS.....	3,8798

Cours de change croisés						
30/11 9h 57	Cours DOLLAR	Cours YEN(100)	Cours EURO	Cours FRANC	Cours LIVRE	Cours FR. S.
DOLLAR.....	0,90216	0,86785	0,13230	1,42175	0,57348
YEN.....	110,84500	96,20500	14,65500	157,59000	63,56500
EURO.....	1,15254	1,03945	1,15245	1,63825	0,66065
FRANC.....	7,55840	6,81890	6,55957	10,74770	4,33345
LIVRE.....	0,70336	0,63440	0,61040	0,09305	0,40325
FRANC SUISSE.....	1,74375	1,57315	1,51340	0,23015	2,48010

Taux d'intérêt (%)				Matif				
Taux 29/11	Taux j.j.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans	Cours 9h 57	Volume 30/11	dernier prix	premier prix
FRANCE.....	4,85	4,81	5,19	5,57	Notionnel 5,0			
ALLEMAGNE..	4,86	5,03	5,07	5,49	DÉCEMBRE 2000	32894,00	87,86	87,78
GDE-BRETAG.	5,44	5,88	4,92	4,34	Euribor 3 mois			
ITALIE.....	4,86	5	5,45	5,92	DÉCEMBRE 2000	NC	NC	NC
JAPON.....	0,33	0,40	1,67	2,50				
ÉTATS-UNIS..	6,47	6,25	5,57	5,69				
SUISSE.....	2,60	3,42	3,75	4,18				
PAYS-BAS.....	4,80	5	5,21	5,55				

Pétrole		
En dollars	Cours 29/11	Var. % 28/11
BRENT (LONDRES).....	32,64	-0,12
WTI (NEW YORK).....	0,35	-0,23
LIGHT SWEET CRUDE....	34,58	+1,65

Or		
En euros	Cours 29/11	Var. % 28/11
OR FIN KILO BARRE.....	9990	-1,09
OR FIN LINGOT.....	10000	-

VALEURS EUROPÉENNES

● L'action de l'entreprise Sema, qui avait plongé de plus de 40 %, en fin de semaine, après avoir prévenu que ses bénéfices stagneraient au second semestre, a continué de reculer, mercredi 29 novembre, à la Bourse de Londres. Elle a cédé 21 pence, à 301 pence.

concurrent EnBW a annoncé qu'il allait à son tour réduire ses capacités de production, ce qui risque d'avoir des répercussions positives pour l'ensemble du secteur de l'électricité en Allemagne. ● L'action de SAP, un des leaders mondiaux du progiciel, qui avait déjà abandonné 5,71 % mardi, à 159,25 euros, mercredi, à la Bourse de Francfort, délaissée par plusieurs grands gestionnaires de fonds, qui jugent le titre surcoté. ● L'action Dresdner Bank a perdu 3,63 %, à 42,98 euros, mercredi, à la Bourse de Francfort. Goldman Sachs a réduit à 57 euros, contre 60 euros précédemment, son objectif de cours.

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 29/11. Row: 30/11 10h13

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 29/11. Section: AUTOMOBILE. Rows: AUTOLIV SDR, BASF AG, BMW, etc.

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 29/11. Section: BANQUES. Rows: ABBEY NATIONAL, ABN AMRO HOLDIN, ALL & LEICS, etc.

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 29/11. Section: CONGLOMÉRATS. Rows: DIETEREN SA, AZEO, GBL, etc.

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 29/11. Section: TÉLÉCOMMUNICATIONS. Rows: ATLANTIC TELECO, EIRCOM, BRITISH TELECOM, etc.

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 29/11. Section: CONSTRUCTION. Rows: ACCIONA, ACS, AGGREGATE IND, etc.

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 29/11. Section: PRODUITS DE BASE. Rows: ACERIALIA, ACERINOX R, ALUMINIUM GREEK, etc.

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 29/11. Section: CONSOMMATION CYCLIQUE. Rows: ACCOR, ADIDAS-SALOMON, AGFA-GEVAERT, etc.

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 29/11. Section: CHIMIE. Rows: AIR LIQUIDE, AKZO NOBEL NV, BASF AG, etc.

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 29/11. Section: PHARMACIE. Rows: ACTELION N, ALTANA AG, ASTRAZENACA, etc.

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 29/11. Section: ÉNERGIE. Rows: BG GROUP, BP AMOCO, CEPSA, etc.

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 29/11. Section: BIENS D'ÉQUIPEMENT. Rows: ABB N, ADECCO N, AEROPORTI DI RO, etc.

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 29/11. Section: SERVICES FINANCIERS. Rows: 3I GROUP, ALMANNJ, ALPHA FINANCE, etc.

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 29/11. Section: BIENS DE CONSOMMATION. Rows: AHOLD, ALTADIS-A, AMADEUS GLOBAL, etc.

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 29/11. Section: COMMERCE DISTRIBUTION. Rows: ALLIANCE UNICHE, AVA ALLG HANDG, BOOTS CO PLC, etc.

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 29/11. Section: HAUTE TECHNOLOGIE. Rows: AIXTRON, ALCATEL-A, ALTEC SA REG, etc.

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 29/11. Section: SERVICES COLLECTIFS. Rows: ACEA, AEM, ANGLIAN WATER, etc.

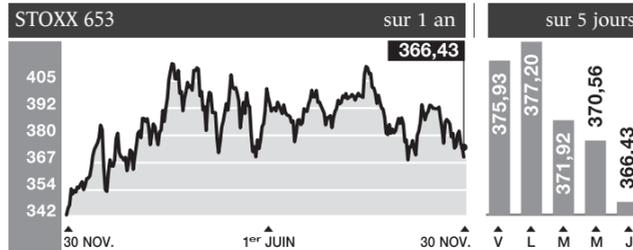


Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 29/11. Section: WM-DATA-B, WOLFGARD AG, DJ E STOXX CYC GO P.

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 29/11. Section: KAMPS, KERRY GRP-A, MONTEDISON, etc.

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 29/11. Section: ABB N, ADECCO N, AEROPORTI DI RO, etc.

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 29/11. Section: BG GROUP, BP AMOCO, CEPSA, etc.

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 29/11. Section: ABB N, ADECCO N, AEROPORTI DI RO, etc.

Advertisement for Le Monde TV. Text: 'Chaque samedi avec Le Monde DATÉ DIM./LUNDI retrouvez LE MONDE TELEVISION'.

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 29/11. Section: SHELL TRANSP, TOTAL FINA ELF, DJ E STOXX ENGY P.

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 29/11. Section: 3I GROUP, ALMANNJ, ALPHA FINANCE, etc.

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 29/11. Section: AHOLD, ALTADIS-A, AMADEUS GLOBAL, etc.

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 29/11. Section: ALLIANCE UNICHE, AVA ALLG HANDG, BOOTS CO PLC, etc.

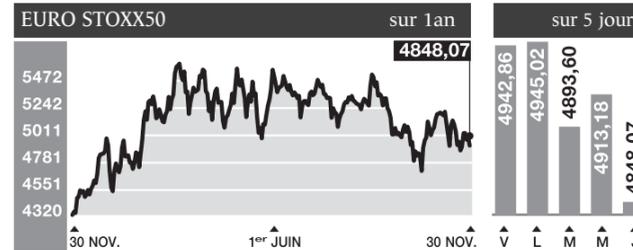


Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 29/11. Section: AEGIS GROUP, AEGION NV, ALCATEL-A, etc.

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 29/11. Section: ABB N, ADECCO N, AEROPORTI DI RO, etc.

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 29/11. Section: BG GROUP, BP AMOCO, CEPSA, etc.

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 29/11. Section: ABB N, ADECCO N, AEROPORTI DI RO, etc.

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 29/11. Section: SHELL TRANSP, TOTAL FINA ELF, DJ E STOXX ENGY P.

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 29/11. Section: 3I GROUP, ALMANNJ, ALPHA FINANCE, etc.

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 29/11. Section: AHOLD, ALTADIS-A, AMADEUS GLOBAL, etc.

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 29/11. Section: ALLIANCE UNICHE, AVA ALLG HANDG, BOOTS CO PLC, etc.

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 29/11. Section: ABB N, ADECCO N, AEROPORTI DI RO, etc.

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 29/11. Section: ACEA, AEM, ANGLIAN WATER, etc.

★ CODES PAYS ZONE EURO
FR : France - DE : Allemagne - ES : Espagne
IT : Italie - PT : Portugal - IR : Irlande
LU : Luxembourg - NL : Pays-Bas - AT : Autriche
FI : Finlande - BE : Belgique.

CODES PAYS HORS ZONE EURO
CH : Suisse - NO : Norvège - DK : Danemark
GB : Grande-Bretagne - GR : Grèce - SE : Suède.

VALEURS FRANCE

Le titre Alcatel cédait 1,72 %, à 59,95 euros, jeudi 30 novembre, lors des premiers échanges. L'équipementier téléphonique a confirmé, devant des analystes américains, ses dernières prévisions d'une croissance de 35 % à 40 % de son chiffre d'affaires cette année dans les télécoms et d'au moins 25 % en 2001, après la cession de sa division câbles Nexans.

L'action Eridania Béghin-Say était à son plus haut niveau de l'année à 112,5 euros, en progression de 2,93 %, jeudi matin. Le groupe spécialisé dans l'agroalimentaire envisage de se scinder en quatre sociétés cotées à Paris. Ces sociétés reprendraient les activités de sucre et dérivés, d'amidon et dérivés, d'oléagineux, huiles alimentaires, protéines et lécitine et enfin de nutrition animale.

L'action Renault s'effraitait de 0,55 %, à 53,85 euros, jeudi, quelques minutes après le début des cotations. Le constructeur automobile a annoncé le rappel de 264 377 Kangoo après avoir détecté « une possibilité de déclenchement intempestif des prétensionneurs de ceinture et des airbags frontaux ».

Le titre Air France perdait 0,83 %, à 22,47 %, jeudi, peu après l'ouverture de la Bourse. La compagnie aérienne a annoncé une hausse de 17,6 % de son résultat d'exploitation au premier semestre. Un chiffre en phase avec les prévisions des analystes (lire page 22).

PREMIER MARCHÉ

JEUDI 30 NOVEMBRE Cours à 9 h 57
Dernier jour de négociation des OSRD : 21 décembre

Table with columns: France, Cours en euros, Cours en francs, % Var. veille, Compensation (1). Lists various market indices and their values.

Main table of stock prices for French companies, including Alcatel, Renault, Air France, and many others, with columns for company name, price, and change.

Table of international stock prices, including companies like Remy Cointreau, Renault, and others, with columns for company name, price, and change.

Table of international stock prices, including companies like Adecco, Amvescap, and others, with columns for company name, price, and change.

NOUVEAU MARCHÉ

MERCREDI 29 NOVEMBRE
Une sélection. Cours relevés à 18 h 12

Table of stock prices for companies in the 'Nouveau Marché' section, including Abel Guillem, Ab Soft, and others.

Table of stock prices for companies in the 'Nouveau Marché' section, including Coala, Coheris Atix, and others.

Advertisement for SG Asset Management with the headline 'Toutes nos valeurs liquidatives sont sur www.sgam.fr' and contact information.

Table of stock prices for companies in the 'Second Marché' section, including Mondial Pech, Multimaniam, and others.

SICAV et FCP

Une sélection. Cours de clôture le 29 novembre

Table of SICAV and FCP prices, including AGIPI, BNP Paribas, and CDC Asset Management.

Table of SICAV and FCP prices, including ÉC. Monét, Écur Oblic, and others.

Table of SICAV and FCP prices, including Cic Eparic, Eurocic Leaders, and others.

Table of SICAV and FCP prices, including Fondus Communs de Placements, Crédit Agricole, and others.

Table of SICAV and FCP prices, including Fondus Communs de Placements, LCFE de Rothschild, and others.

LOISIRS Quelque 300 000 visiteurs sont attendus porte de Versailles à Paris du samedi 2 au lundi 11 décembre dans les allées du Salon nautique. Ils y chercheront, parmi

les 900 bateaux exposés, l'embarcation sur laquelle ils pourront monter dès les beaux jours. ● **UN SONDAGE** confirme la passion des Français pour les loisirs nautiques. Qu'ils

choisissent un voilier ou un bateau à moteur, voire un kayak de mer, ils aiment passer une partie de leurs vacances sur l'eau. ● **LES CONSTRUCTEURS** répondent à cet

engouement en proposant de plus en plus de modèles. Mais ces industriels savent que le prix est souvent un obstacle à l'achat. Ils s'efforcent donc de baisser les tarifs de la vente

comme ceux de la location et d'améliorer le confort. Les plaisanciers, qui considèrent souvent leur bateau comme une résidence secondaire, y sont sensibles.

Les Français sont de plus en plus nombreux à naviguer

Ils sont près de 9,5 millions à pratiquer un loisir nautique, selon un sondage réalisé à l'occasion du Salon international qui s'ouvre, samedi 2 décembre, à la porte de Versailles. Mais, dans leur grande majorité, les plaisanciers ne sont pas des aventuriers et préfèrent souvent passer les nuits au mouillage

DES BATEAUX, bien sûr... mais aussi des skippers. Le Salon nautique international de Paris, qui ouvre ses portes samedi 2 décembre, va célébrer son quarantième anniversaire en compagnie des navigateurs du Vendée Globe. Le PC de l'épreuve, installé porte de Versailles, et un mur d'images doivent permettre de suivre les concurrents et de revivre les trois dernières éditions de la course autour du monde en solitaire.

La fête sera donc complète. Les 300 000 visiteurs attendus vont pouvoir côtoyer l'aventure et découvrir des nouveautés. Sur les 900 bateaux exposés, de l'annexe en plastique au voilier de 19 mètres en passant par la barque de pêche, près de 30 % sont des modèles 2001. Constructeurs et équipementiers, forts d'un chiffre d'affaires en belle croissance, sont confiants dans l'avenir.

Leur volonté affichée de ne laisser aucun amoureux de la mer sur le quai s'est traduite depuis quelques années par l'apparition de gammes plus simples, plus confortables mais aussi plus abordables. Ainsi, ce n'est pas un hasard si 64 % des 20 500 nou-

velles immatriculations (du 1^{er} septembre 1999 au 31 août 2000) concernent des bateaux à moteur de moins de six mètres. Il suffit de tourner la clé de contact pour quitter la plage ou le port et aller découvrir de nouveaux horizons.

Cette appétence pour le tourisme bleu est confirmée par un sondage (CSA-InfoMer-Le Point) réalisé à l'occasion du Salon : 9,5 millions de Français, âgés de quinze ans et plus, pratiquent déjà régulièrement au moins un ou plusieurs loisirs nautiques, le motonautisme arrivant en tête, suivi par le canoë-kayak et l'aviron, puis la voile. Nombreux aussi sont ceux qui aimeraient franchir le pas. 39 % des personnes interrogées souhaiteraient découvrir la plongée sous-marine, 39 % le jet-ski, 35 % la voile, 34 % la pêche en mer. 28 % ont déjà passé des vacances sur l'eau (croisière, location maritime ou fluviale) et en ont visiblement gardé un bon souvenir puisqu'ils sont entre 70 et 90 % à vouloir recommencer.

UNE RADIOGRAPHIE

Les loisirs nautiques sont-ils devenus plus accessibles ? Globalement, oui. Les employés, les techniciens et les ouvriers représentent 23 % des acheteurs des bateaux immatriculés cette année, à égalité avec les cadres, les professions libérales et les chefs d'entreprise (23 % également). Des chiffres qu'il est néanmoins nécessaire de relativiser dans la mesure où leurs achats ne se ressemblent guère. Cadres, professions libérales et retraités sont les premiers acheteurs de voiliers, tandis que, dans le tiers de tête pour les bateaux à moteur (dont les premiers prix sont évidemment plus abordables), on trouve les retraités, les cadres puis les employés.



Le mensuel « Voiles et Voiliers » lui décerne son coup de cœur pour les monocoques de 12 à 13 mètres. La revue « Bateaux » en a fait l'une des ses nouveautés à suivre. Le Sun Odyssey 43 du chantier Jeanneau est élégant. Les lignes tendues de la coque signée Daniel Andrieu assurent de belles allures. Prix : 1 179 600 F (179 828 €).

Ces chiffres sont de nature à encourager la filière mais ne sont pas totalement satisfaisants. L'image nautique a encore du souci à se faire. On le sent bien dans le sondage CSA-InfoMer-Le Point : pour 68 % des personnes interrogées, les prix représentent le frein le plus important à la pratique des sports et des loisirs nautiques. Loin devant « l'éloignement des aires de navigation » (38 %), « le manque de temps » (34 %) ou « la nécessité de passer par un club ou un organisme pour apprendre » (17 %).

La deuxième enquête présentée cette semaine par la Fédération des industries nautiques (FIN)

avec la collaboration du ministère des transports et du Conseil supérieur de la navigation de plaisance propose une radiographie des propriétaires des bateaux de plus de six mètres et comporte, elle aussi, de bonnes et de moins bonnes nouvelles. Les constructeurs présents au Salon seront ravis d'apprendre que cette flotte est plutôt ancienne (16 ans en moyenne) et que, par conséquent, les propriétaires concernés envisagent à 29 % l'achat d'un nouveau bateau, ce qui devrait se traduire par 50 000 transactions dans les prochaines années, dont 62 % se feraient via le marché de l'occasion.

En revanche, les profils sociologiques des propriétaires confirment que, au-delà d'une embarcation de six mètres, le nautisme reste l'apanage des retraités pour les bateaux à moteur et des cadres supérieurs de 40-50 ans pour la voile. Les moins de 30 ans ne représentent que 1,5 % des propriétaires. Beaucoup préfèrent sûrement profiter du bateau de leurs parents. Les femmes sont majoritairement reléguées au rôle d'équipière puisqu'elles ne sont que 4,8 % à être propriétaires d'un plus de six mètres.

Constructeurs et équipementiers, qui réclamaient depuis longtemps des enquêtes suscep-

tibles de mieux les éclairer sur les attentes du public, savent d'avantage où porter leurs efforts : sur les prix, c'est clair, aussi bien à la construction qu'à la location. Mais aussi sur le confort proposé. En effet, l'un des enseignements de l'enquête de la Fédération des industries nautiques est que les plaisanciers, s'ils frémissent aux exploits des skippers professionnels, ne souhaitent les vivre, en grande majorité, que par procuration.

Les propriétaires des plus de six mètres déclarent passer 30 jours par an en moyenne à leur bord. En mer ? Pas forcément. La distance moyenne qu'ils disent parcourir est de 498 milles marins. Peu de nuits sont passées à naviguer (6,5 %) ; 42 % des plaisanciers préfèrent passer la nuit à leur port habituel de mouillage et 34 % dans un autre port. On peut donc imaginer qu'ils font des sorties de deux ou trois heures et rentrent tranquillement dîner entre amis. La moitié des propriétaires de voiliers de plus de dix mètres assurent que leur bateau est une résidence secondaire.

Des résultats qui doivent faire frémir tous les anciens stagiaires des Glénans, adeptes du sans-chauffage et du confort limité. Pour autant, si les désirs ont changé, l'esprit reste le même : 57 % des plaisanciers naviguent pour établir le contact avec la nature, 51 % pour la sensation de liberté et 47 % pour la convivialité à bord. Un beau programme.

Marie-Béatrice Baudet

Le kayak de mer prend son essor

Réservé il y a encore une dizaine d'années à quelques initiés, le kayak de mer attire de plus en plus d'amateurs. Au Salon nautique, une piscine leur permettra de tester la stabilité de cet engin aux formes allongées, idéal pour la découverte côtière et la navigation en estuaire ou sur lac. « Nous enregistrons une grosse demande de la part des clubs, notamment en Bretagne », reconnaît Francis Gaillard, de la Fédération française de canoë-kayak, en matière de formation et d'encadrement des compétitions : randonnées, rallyes et « merathons ».

La société morbihanaise Plasmor, leader sur ce créneau où évoluent aussi Polyform, Rotomod et Mack, avait vendu 400 embarcations à la fin novembre, contre 350 en 1999. L'évolution du matériel, plus sûr et d'un entretien réduit, le retour à la nature et le goût pour un effort modéré, tout comme la modicité de l'investissement (entre 2 000 et 17 000 F), sont pour beaucoup dans cet engouement. Naguère considéré comme un engin de plage, le kayak de mer peut désormais être homologué en sixième catégorie et naviguer jusqu'à un mille des côtes.

Laser Vortex. Construit (4,2 m x 1,53 m) par le chantier anglais PSE, il est classé parmi les dériveurs légers mais pourrait tout aussi bien être dans la catégorie des catamarans de sport. Sa coque tunnel devrait attirer les regards. Prix : 52 500 F (8 003 €).

Walker Bay 8. Ce petit canot en polypropylène (2,49 m x 1,32 m), d'une taille comparable à l'Optimist, permet de se promener à la voile pour un prix accessible (3 692 F, 562,8 €). Mais comme son nom - « promeneur de baie » - l'indique, pas question de s'aventurer dans des eaux agitées.

Surprise. Le chantier Archambault fête les 25 ans du Surprise (7,65 m x 2,48 m) conçu par l'architecte Michel Joubert. Belle longévité pour ce bateau de régate dont la version présentée au Salon propose un nouveau plan de pont. Prix : 171 800 F (26 190 €).

Pogo 850. Un large cockpit, beaucoup d'espace... Ce gros mini-transat (8,5 m x 3,6 m) veut offrir davantage de confort en navigation que son petit frère le Pogo. Prix : 389 737 F (59 415 €).

Defline 19. L'attrait de ce petit quillard (5,75 m x 2,55 m) réside dans son système 2QP - pour 2 quilles pendulaires -, invention de Martin Defline qui date de 1995. L'innovation technique permet d'améliorer la stabilité du bateau sans augmenter la traînée. Prix : 140 000 F (21 342,8 €).

Dragonfly 1200. Ce trimaran danois peu connu en France est le grand frère des Dragonfly 800 et 920. Confortable, il replie ses bras, qui pivotent sur le plan horizontal. Prix : 2 206 000 F (336 302,5 €).

Gib'Sea 43. Parmi les monocoques hauturiers,

c'est une valeur sûre. Ce voilier (12,8 m x 4,26 m) du chantier Dufour est destiné, en principe, à la location. Il privilégie donc le confort et l'espace. Prix : 1 025 195 F (156 289,9 €).

Hunter 50. Le chantier américain présente un voilier (15,2 m x 4,57 m) qui privilégie davantage la navigation que ses modèles précédents, plus axés sur le confort. Prix : 4 110 000 F (626 565 €).

Océanis 473. Ce sera sans doute l'une des vedettes du Salon de Paris. Les chantiers Bénéteau et les architectes Finot et Conq proposent cette grande nouveauté (14,16 m x 4,31 m) de la gamme Océanis. Prix : 1 349 000 F (205 653 €).

Ovni 455 CC. Alubat innove en équipant cette nouvelle version de l'Ovni 455 avec un cockpit central. Ce dériveur intégral en aluminium (14,5 m x 4,39 m) dispose d'une grande plage arrière pour le repos. Prix : 2 152 800 F (328 192 €).

Dix voiliers sélectionnés parmi les modèles 2001

Quelques nouveautés pour l'équipement et l'accastillage

● **Annexe.** Pour soulager le plaisancier qui manque toujours terriblement d'espace, Plastimo propose un modèle d'annexe en PVC avec le tableau arrière gonflable. Pliée, elle occupe 30 % d'espace en moins qu'un canot classique de même taille. Prévue pour transporter trois personnes, elle supporte une charge de 370 kilos pour un moteur de 2,5 CV. Prix : 6 200 F (945,18 €).

● **Voiles.** Faire nettoyer ses voiles ailleurs que dans une laverie industrielle dont les machines ne respectent pas forcément la fragilité des coutures, c'est le service que propose toute l'année Ultramar, une PME hollandaise qui s'est fait remarquer au Mets, le Salon de l'équipement qui a lieu, chaque année, en novembre à Amsterdam. La firme dispose d'outils idoines qui permettent nettoyer à sec et

passage dans des bains spéciaux. Ultramar travaille avec de nombreux clubs de voile et shipchangers en Europe du Nord qui jouent les

intermédiaires. L'opération globale (ramassage, nettoyage, livraison) peut durer jusqu'à six ou sept semaines. Le prix standard est de 4 euros par mètre carré, mais il est beaucoup plus élevé pour les voiles fragiles (spinnaker, etc.). Pour en savoir plus, il est possible de consulter le site Internet : www.sailcleaning.com (mais il est en néerlandais, bientôt disponible en anglais) ou de téléphoner au 00-31-162-45-69-48 (réponses en anglais). Fax : 00-31-162-45-69-49.

● **Navigation.** Cette télécommande sans fil de pilote automatique est la seule disponible sur le marché.

NKE, la PME d'Hennebont dans le Morbihan, l'a redessinée afin qu'elle puisse être portée au bras ou autour du cou. Elle propose deux fonctions : activer ou désactiver le gyropilot et faire varier le cap par pas de 1 ou 10 degrés, ainsi que de permettre le virement automatique ; et le paramètre « homme à la mer » qui, en cas de chute, déclenche la fonction MOB du GPS ainsi que la commande de barre qui vient se mettre en butée après avoir mis le bateau vent debout. Une sécurité supplémentaire pour le (ou la) solitaire qui au moins ne verra pas son bateau s'éloigner s'il (ou elle) tombe à l'eau. Prix : 3 790 F (577,7 €)

pour un récepteur radio universel NKE et un émetteur. ● **Electronique.** Le Tracker 950 est un nouveau GPS traceur à écran qui permet de mettre à la portée des

bateaux de taille moyenne une technologie d'écran couleur jusque-là réservée aux radars et autres instruments équipant les grands yachts. Plastimo a également imaginé d'adopter un filtre spécial qui rend l'écran parfaitement lisible en plein soleil et vu de biais. Il cumule des fonctions classiques de GPS (12 canaux parallèles) et de traceur, mais peut aussi permettre la gestion de carburant qui donne accès à la consommation de fioul instantanée et totale. Prix : 8 600 F (1 311 €).

● **Accastillage.** Un nouveau modèle de bloqueur de cordage est proposé cette année par la firme anglaise Spinlock. Le mécanisme du XAS - qui remplace le XA, bloqueur le plus vendu au monde - a été amélioré pour permettre le

maintien de plus de charge (575 kilos désormais) et un meilleur large du cordage sous tension, pour tous les diamètres utilisés. Chaque poignée dispose d'un emplacement spécial pour le

collage de l'un des 16 autocollants d'application disponibles afin de distinguer les cordages sur le pont. Le nouveau bloqueur XAS sera disponible en version simple, double ou triple, ainsi qu'en version spéciale pour petits diamètres, idéale pour les « sportboats ». Prix : à partir de 435 F (66,3 €).

● **Sécurité.** Le gilet Optisafe de Plastimo a été sélectionné par plusieurs concurrents du Vendée Globe dont Catherine Chabaud et Thierry Dubois. Il a également obtenu une mention d'honneur au Mets d'Amsterdam.

Ce gilet, gonflable par bouteille de CO₂, pèse 2,5 kilos, assure le retournement de l'homme tombé à la mer. Tous les accessoires (flashlight, fluorescences, sifflet, etc.) sont rattachés au harnais avec une gâchette. Il est proposé en version manuelle ou automatique (à pastille ou à système hydrostatique). Prix : 1 490 F (227,1 €).

La corne de brume proposée par Discount Marine élimine les inconvénients liés au code maritime qui oblige les bateaux, lorsque la visibilité est réduite en mer, à émettre des signaux sonores réglementaires, à intervalles fixes. Géré par microprocesseur, un commutateur permet de choisir le signal selon la navigation. L'instrument est vendu complet (890 F, 135,67 €) ou seulement le boîtier de commandes, qui peut être raccordé à toute autre corne de brume électrique existante.



L'Olympique de Marseille offre des débuts victorieux à son entraîneur, Javier Clemente

Vainqueur de Saint-Etienne (2-1), mercredi 29 novembre, l'OM ne figure plus parmi les relégables

MARSEILLE

de notre envoyé spécial

La douce euphorie de la victoire ignore les frontières du ballon rond. Javier Clemente a renoué, mercredi 29 novembre, avec ce bonheur instantané porté par le succès. A cinquante ans, le nouvel entraîneur de l'Olympique de Marseille a côtoyé les honneurs avec l'Athletic Bilbao puis l'opprobre à la tête de la sélection espagnole et de la Real Sociedad Saint-Sébastien. Un mélange de sentiments qui fait le charme ou le désespoir de ce métier de saltimbanque. Catalogué perdant en série dans son pays depuis quatre ans, le voilà, pour un temps du moins, dédouané des déboires passés. Et peu importe si l'OM a mobilisé une énergie brouillonne pour s'imposer sur la fin devant l'AS Saint-Etienne (2-1).

Encerclé par les caméras, traqué par les micros, le nouvel homme fort de l'OM s'est laissé bercer par ce climat acidulé. Aux confrères espagnols qui le prenaient par l'épaule ou se souvenaient de son surnom - « Javi » -, il a livré avec un plaisir gourmand ses premières impressions. Flanqué d'un interprète, il a répondu aux sollicitations. « Je ne garantis pas une traduction littérale, quand il commence à parler il ne s'arrête plus », a prévenu son aide de camp. Rompu à l'exercice médiatique, Javier Clemente n'a oublié personne à l'heure des louanges. Il fut d'abord question du public : « Avec des supporters aussi chaleureux, tout est réuni pour réaliser de bonnes performances et pour impressionner nos adversaires. » Puis vint le tour des joueurs : « Ils méritent des compliments, j'ai apprécié leur combativité. »

Dès son arrivée à Marseille, dimanche 26 novembre, ce Basque aux formules abruptes avait adopté un profil churrillien. Pour sortir l'OM de la nasse, il a promis du travail et des larmes. « Ceux qui lambinent à l'entraînement n'ont aucune chance avec moi », a-t-il martelé, sans doute affranchi de l'ambiance émolliente qui régnait lors des séances dirigées par son prédécesseur brésilien, Abel Braga.

« Il nous a beaucoup parlé pendant les deux jours précédant le match face à Saint-Etienne, témoigne le milieu de terrain Frédéric Brando. Il a réorganisé le secteur défensif et exigé beaucoup d'agressivité. Je ne sais pas encore si c'est quelqu'un de dur, mais en tout cas il réclame que nous le soyons sur le terrain. »

DIX MINUTES DE FOLIE

Si l'OM, fidèle à sa fâcheuse habitude, a failli dans la maîtrise technique, Javier Clemente aura noté l'esprit d'abnégation de sa nouvelle équipe. Seul George Weah a créé le danger en assenant deux coups de tête repoussés par la transversale (32^e minute) et par une claquette du gardien de but Maxime Levytsky (34^e). Il fallut attendre une relance fantaisiste de Jean-Guy Wallemme pour amorcer l'action conclue par le Franco-Libérien (81^e) et un contre heureux pour solder l'affaire par l'intermédiaire d'Adriano (87^e). Entre-temps, Laurent Huard avait égalisé (86^e) en profitant d'un relâchement de la défense marseillaise.

En somme, dix minutes de folie précédées d'un pénible pensum. Face à des Stéphanois timorés et inoffensifs en attaque, il n'en fallait pas davantage pour s'assurer les trois points. Cette esquisse de rédemption permet aux Marseillais de s'extirper de la zone des relégables. « Mais il reste du boulot, a rappelé le technicien. Dans un premier temps, nous allons affiner notre nouveau sys-

tème tactique. » Décrit ou vilipendé comme un farouche partisan d'un football rigoriste, Javier Clemente n'a même pas cherché à brouiller l'image. « Il aime le réalisme défensif, atteste l'arrière-droit Zoumana Camara. En visionnant notre partie perdue à Bastia [0-3, samedi 25 novembre], il a trouvé qu'on jouait trop à la baballe. »

Pour Robert Louis-Dreyfus, qu'importe le flacon. Au coup de sifflet final, l'actionnaire principal de l'OM a dévalé la tribune présidentielle avec une mine soulagée. D'ici au déplacement à hauts risques à Lens - où l'attend son ancien entraîneur Rolland Courbis -, dimanche 3 décembre, l'OM va connaître quel-

ques jours de répit pour plancher sur sa politique de recrutement hivernal. Un impératif pour rééquilibrer un effectif dépourvu de créateurs. Après avoir injecté 600 millions de francs dans cette entreprise, Robert Louis-Dreyfus semble se résigner à un nouvel effort. « Je ne quitterai pas le club avant d'avoir assuré sa pérennité », a-t-il rappelé récemment aux groupes de supporters qui ont fêté le succès stéphanois comme s'il s'agissait d'un exploit historique. Entre exaspération et jubilation, le Stade-Vélodrome n'en finit pas d'exacerber les passions. Quitte à consumer les esprits.

Elie Barth

Le Stade-Vélodrome, terrain de jeu politique

MARSEILLE

de notre correspondant régional
En décembre 1999, déjà, un dirigeant des Winner's, principal groupe de supporters des virages sud du Stade-Vélodrome, fatigué par les contre-performances de l'Olympique de Marseille, lançait : « Si ça continue, il va falloir que le maire s'en mêle. » Plus récemment, virages et tribunes unis scandaient le nom de Bernard Tapie pour humilier Robert Louis-Dreyfus, à côté duquel le maire, Jean-Claude Gaudin (DL), affichait un sourire sérieusement crispé. C'est dire que les références politiques sont familières ici.

Il y a d'abord la couleur des groupes de supporters. Les Winner's, les Yankees, Marseille Trop Puissant, dont les spectacles animent le stade, penchent plutôt à gauche, malgré leurs déclarations d'apolitisme. Le vénérable Comité central des supporters serait plutôt du côté de la mairie de droite. Personne dans ce stade singulier

ne se réclame de l'extrême droite.

Ces groupes sont très organisés et la concession qui leur est faite des abonnements dans les virages leur donne une belle assise financière : en prélevant 100 francs sur chacun des 28 000 abonnés, ils gèrent 2,8 millions de francs. Cela participe de leur puissance - dans le stade et dans la ville - et explique combien ils sont courtisés. Serge Botey, conseiller municipal (app. RPR), les a apprivoisés pour le tirage au sort de la Coupe du monde et pour les grandes fêtes municipales de 1999 et de 2000. Depuis, l'entretien des liens chaleureux avec eux, mais se défend de tout prosélytisme politique et soutient qu'il s'agit plus, pour lui, de convaincre les notables que ces groupes turbulents sont bons pour l'image de la ville que d'attirer ces jeunes gens vers son camp politique.

AIDES PUBLIQUES PLAFONNÉES

Jean-Noël Guérini, président (PS) d'un conseil général qui alloue 5 millions de francs au club, n'a pas manqué non plus d'offrir une réception aux supporters olympiens quand il a fallu expliquer que la loi fixait désormais un plafond aux aides publiques.

Mais les relations entre le club et la politique ne passent pas seulement par ces deux hommes. Directeur sportif récemment débarqué, Eric Di Meco était adjoint au maire et sera candidat aux élections en 2001. On a vu tout récemment le maire Jean-Claude Gaudin, qui va répéter qu'il « ne faut pas mêler sport et politique », exiger de Robert Louis-Dreyfus qu'il s'implique davantage dans la direction du club. Jean-Claude Gaudin estimait que l'effondrement de l'équipe professionnelle devenait dangereux parce que c'est lui qui a intronisé Robert Louis-Dreyfus. Or, celui-ci a réussi l'exploit de brûler 600 millions de francs en deux ans pour mettre l'OM aux

Le championnat de France de football de D1

18 ^e JOURNÉE		CLASSEMENT											
		Points		V	N	D	Diff.	Crit.	Séries				
Guingamp-Lens	0-1												
Paris-SG-Rennes	0-1	1	31	18	8	7	3	+11	=	GGGNN			
Marseille-Saint-Etienne	2-1	2	30	17	9	3	5	+10	▲	G-GGG			
Bordeaux-Bastia	0-0	3	30	18	8	4	+7	▼	▼	GGPNV			
Lyon-Sedan	2-2	4	28	18	8	6	0	▼	▼	PNGGP			
Lille-Strasbourg	1-1	5	27	17	7	6	+6	=	=	PNG-N			
Toulouse-Troyes	2-1	6	27	18	7	6	+4	▲	▲	GPNGG			
Nantes-Monaco	3-1	7	25	17	7	4	+6	+5	▼	PNP-P			
Auxerre-Metz	1-0	8	25	17	7	4	+1	=	=	P-PGN			
		9	25	18	7	4	-1	▲	▲	GNPVG			
		10	24	17	5	9	+3	▼	▼	GNPVG			
		11	23	18	6	5	7	-5	▼	PGPPP			
		12	22	18	6	4	8	-1	▼	PPGPP			
		13	22	18	6	4	8	-1	▼	GNPVG			
		14	21	18	5	6	7	-2	▼	GGNPP			
		15	21	18	6	3	9	-5	▲	PPGPG			
		16	20	18	5	5	8	-8	▼	PNPNT			
		17	16	18	4	4	10	-22	=	NPNGP			
		18	15	17	3	6	8	-5	=	NINGNG			
		1	Nantes	0	25								
		2	Metz	0	37								
		3	Lille	1	22								
		16	Toulouse, Lens	4	34								
		17	Lyon	5	20								
		18	Troyes	5	39								
		1	Nantes	30	but	2	Paris-SG	28	but	3	Bordeaux, Sedan, Monaco et Saint-Etienne	25	but
		1	Lille	12	but	2	Bordeaux	14	but	3	Lyon	16	but
		1	Robert (PSG) et Alex (St-Etienne)	10	but	2	Pauleta (Bordeaux)	9	but	3	Née (Bastia), Djukic (Troyes) et Anderson	8	but

19^e JOURNÉE : Samedi 2 décembre : Metz-Lyon, Sedan-Paris-SG, Nantes-Guingamp, Saint-Etienne-Toulouse, Monaco-Strasbourg, Rennes-Lille, Troyes-Bordeaux, Bastia-Auxerre : Dimanche 3 décembre : Lens-Marseille.

La bonne affaire du FC Nantes

ne se réclame de l'extrême droite.

Ces groupes sont très organisés et la concession qui leur est faite des abonnements dans les virages leur donne une belle assise financière : en prélevant 100 francs sur chacun des 28 000 abonnés, ils gèrent 2,8 millions de francs. Cela participe de leur puissance - dans le stade et dans la ville - et explique combien ils sont courtisés. Serge Botey, conseiller municipal (app. RPR), les a apprivoisés pour le tirage au sort de la Coupe du monde et pour les grandes fêtes municipales de 1999 et de 2000. Depuis, l'entretien des liens chaleureux avec eux, mais se défend de tout prosélytisme politique et soutient qu'il s'agit plus, pour lui, de convaincre les notables que ces groupes turbulents sont bons pour l'image de la ville que d'attirer ces jeunes gens vers son camp politique.

portes de la D 2 et détruire sa direction.

« RLD », comme on l'appelle, aurait trouvé la démarche du maire un peu lourde, mais la ville dispose de moyens de se faire entendre : elle donne 5 millions de francs par an et met gracieusement à disposition un stade de 60 000 places. Cela apparaît à chaque match dans la tribune officielle : le maire, son premier adjoint, leur invités et nombre d'élus municipaux y côtoient l'état-major du club, ou ce qu'il en reste. Ce qui est moins clair quand la direction du club est évanescence, c'est l'influence que la mairie exerce par l'intermédiaire de l'OM Association. Cette structure, légalement obligatoire au côté de la société anonyme à objet sportif (SAOS) pour gérer les équipes amateurs, est formellement présidée par Jean-Pierre Foucault, grand ami et ancien élève de Jean-Claude Gaudin. Mais elle est agitée plus ou moins discrètement par des amis du premier adjoint, Renaud Muselier (RPR).

Ces « importants », qui rêvent de diriger le club, participent de toutes les rumeurs qui tendent à déstabiliser Robert Louis-Dreyfus, et celui-ci découvre jour après jour qu'il est bien difficile de se débarrasser d'eux. C'est cette association de type loi de 1901 qui touche aussi 5 millions de francs annuels attribués par la mairie et encore 3 millions du conseil général pour s'occuper de quelques centaines d'amateurs.

A titre d'exemple, l'ASPTT locale reçoit 180 000 francs de la ville pour s'occuper de 7 000 membres. Si elle est en ce moment très voyante, cette immixtion de la politique dans le sport professionnel n'est pas nouvelle à Marseille. A l'heure de la professionnalisation des clubs, elle donne des résultats surprenants.

Michel Samson

TOUT JUSTE PARÉS du titre symbolique de champions d'automne de première division, les Girondins de Bordeaux ont marqué le pas en concédant un match nul (0-0), mercredi 29 novembre, à domicile face à Bastia. Bordeaux a malgré tout préservé sa première place au classement (31 points), dans la mesure où Sedan - son dauphin avec un point de retard avant cette 18^e journée - n'a pas su saisir l'occasion à Lyon. Les Ardennais, qui avaient inscrit deux buts en cinq minutes en seconde période, ont dû se contenter d'un match nul (2-2), leurs adversaires étant revenus à leur hauteur en extremis grâce à Sonny Anderson, à la 86^e minute. Sedan rétrograde à la 3^e place du classement (30 points), dépassé par Nantes (30 points également mais crédité d'une meilleure différence de buts).

La bonne opération de la soirée a été effectuée par les Canaris, qui ont dominé (3-1) Monaco. L'équipe nantaise, qui a signé sa quatrième victoire d'affilée, peut

Division 2 : Lorient ne perd pas la tête

Malgré les rumeurs de départ de son entraîneur, Christian Gourcuff, vers Rennes (D1), Lorient n'a pas vacillé devant Nice, s'imposant (3-0) à domicile, mercredi 29 novembre, à la faveur de la 21^e journée d'un championnat de deuxième division dont les Bretons conservent la tête. Derrière eux, Sochaux, vainqueur (3-0) de Caen, titulaire de la meilleure attaque de la compétition (39 buts) et de la deuxième meilleure défense (15 buts encaissés) après Nancy (14 buts), et Niort, auteur d'un match nul (2-2) au Havre, suivent avec un et quatre points de retard. En queue de peloton, chez les clubs en position de relégables, Angers (20^e) a été contraint au match nul (1-1) par Martigues, et Cannes (19^e) a su prendre le dessus (1-0) sur Ajaccio (le 18^e). La prochaine journée (2, 3 et 4 décembre), qui doit opposer Lorient à Châteaux (7^e), sur le pré berrichon, et Sochaux à Ajaccio, en terre corse, pourrait bien voir les Sochaliens reprendre les commandes.

rêver de la première place : elle compte un match en retard sur Bordeaux et Sedan. Dans le bas de tableau, Strasbourg est allé chercher le nul (1-1) à Lille et demeure 17^e (16 points), avec un point d'avance sur la lanterne rouge, Toulouse, vainqueur de Troyes (2-1).

Après la nouvelle défaite enregistrée, mardi 28 novembre, à domicile face à Rennes (0-1), Philippe Bergeroo, l'entraîneur du Paris-SG, ne peut pas en dire autant des siens. Mais ce sont ses jours qui semblent comptés. « C'est un passage à vide, cela arrive », a cherché à tempérer, mercredi 29 novembre, Laurent Perrière, président délégué du club parisien, se déclarant « défenseur de Bergeroo ». « Je refuse de dire que tel ou tel est responsable », a-t-il ajouté.

(Avec AFP.)

Le Monde



S T Y L E S

Le temps des saveurs

Cadeaux 2001

Supplément gratuit de 104 pages

Avec Le Monde

vendredi 1^{er} daté samedi 2 décembre

La fréquence d'El Niño s'est accélérée au cours du XX^e siècle

L'étude des coraux montre que le rythme d'apparition dans le Pacifique de cette énorme masse d'eau chaude s'est fortement accru en un siècle et demi. Cette évolution serait liée à l'augmentation de la température et de l'humidité locales

Pendant la seconde moitié du XX^e siècle, le phénomène climatique El Niño a connu deux épisodes catastrophiques : en 1982-1983 et 1997-1998. Cette virulence est-elle liée au réchauffement climatique ? Une étude améri-

caine réalisée sur des coraux de l'atoll de Maiana (République de Kiribati), dans le Pacifique, répertoriant 155 années d'archives climatiques, a découvert un lien entre ces deux événements climatiques. Elle montre

que la fréquence d'El Niño s'est fortement accélérée à partir de la fin du XIX^e siècle et pendant tout le XX^e siècle, passant de 12,5 ans avant 1890, à 5-7 ans vers 1900, puis 4 ans ensuite vers 1955. Cette accélération

du rythme s'est accompagnée d'une augmentation de la température lente et régulière de cette région de l'océan Pacifique. Des résultats qui sont aujourd'hui confirmés par des travaux français.

EL NIÑO, qui s'est manifesté d'une manière spectaculaire et catastrophique en 1997 et 1998, est un phénomène climatique provoqué par le déplacement en direction des côtes sud-américaines d'une énorme masse d'eau chaude à la surface du Pacifique tropical. En 1982-1983, l'« enfant terrible » du Pacifique avait été aussi très destructeur. Les scientifiques se demandent donc s'il ne faut pas lier l'extrême violence de ces deux Niños au réchauffement climatique mondial marqué constaté à partir de 1976.

Cette question se pose avec d'autant plus d'acuité que d'autres chercheurs estiment, *a contrario*, que « l'augmentation de la température globale depuis 1976 pourrait être liée à une fréquence accrue d'El Niño. Ce dernier augmenterait la température dans l'océan Pacifique, ce qui aurait des conséquences sur le climat mondial », précise Anne Juillet-Leclerc, géochimiste au Laboratoire des sciences du climat et de l'environnement (CEA-CNRS/Gif-sur-Yvette, Yvelines).

Des travaux menés par une équipe américaine sous l'impulsion de Julia Cole, du département des géosciences de l'université de l'Arizona, semblent confirmer le lien entre El Niño et le réchauffement climatique. En analysant des coraux *Porites* prélevés sur l'atoll de Maiana, situé à 4 000 km au sud-ouest des îles Hawaï, les chercheurs ont pu, à partir des 155 ans d'archives climatiques (1840 à 1995) que ces animaux primitifs représentent, mettre en évidence une importante accélération du rythme d'El Niño entre la seconde moitié du XIX^e siècle et le XX^e siècle.

« BEAUCOUP D'INCERTITUDES »

« Avant 1890, l'analyse des coraux indique une variabilité décennale d'El Niño centrée autour de 12,5 ans. Puis une transition s'est opérée autour de 1900, caractérisée par une variabilité plus courte, qui est passée au début du XX^e siècle à 2,9 ans, puis à 5-7 ans, et depuis quelques années à 4 ans », pré-

cisent les scientifiques dans un article publié par la revue *Nature* du 26 octobre.

Pourquoi avoir choisi d'étudier ces animaux marins qui croissent de 1 centimètre par an ? Parce que les coraux de l'espèce *Porites* sont de remarquables traceurs très utilisés par les climatologues. Ils ont en effet la particularité de stocker dans leur squelette d'aragonite (carbonate de calcium) un isotope de l'oxygène, l'oxygène 18, dont la proportion avec l'oxygène « normal » témoigne du niveau de température et d'humidité qui régnait à ce moment-là. Dans les coraux, un événement El Niño se traduit par une anomalie négative de la proportion d'oxygène 18, tandis que la Niña, phénomène inverse d'El Niño, se caractérise par une anomalie isotopique positive.

Outre l'accélération du rythme d'El Niño, les scientifiques américains ont également observé dans ces archives coralliennes une « évolution lente mais régulière » depuis le début du XX^e siècle du réchauffement – entre 2,3 et 3,1 °C – et de l'humidité locales. Alors que la seconde moitié du XIX^e siècle était marquée par des conditions plus fraîches et plus sèches. « Un tiers de ce changement aurait eu lieu au début du XX^e siècle, et les deux tiers autour de 1976, une date au pic très marquée. »

Des Français sont parvenus à des résultats similaires. Anne Juillet-Leclerc et ses collègues ont étudié les coraux *Porites* de l'île de Moorea, près de Tahiti (137 ans d'archives climatiques), et ceux des îles Fidji. « Nos conclusions sont identiques, mais avec un décalage dans le signal. Nos coraux montrent les effets d'une onde réfléchie, qui passe à

l'équateur, bute sur l'Amérique du Sud, et repart vers l'ouest du Pacifique », précise la chercheuse.

Ces résultats ne sont pas totalement sûrs. Une partie du signal détecté dans le corail pourrait être attribuée à des variations métaboliques de l'animal. « Il y a dans ce domaine beaucoup d'incertitudes, car les fonctions de calibration ne

« nous devons encore affiner nos traceurs, et surtout, dans le constat que nous avons fait, préciser la responsabilité naturelle de la responsabilité anthropique », reconnaît Anne Juillet-Leclerc. L'étude américaine a cependant bien confirmé le fort pic climatique de 1976 déjà constaté par beaucoup d'autres climatologues dans le monde. Il

Une difficile modélisation

Phénomène majeur par ses effets climatiques, El Niño « est difficile à modéliser, car il est très sensible à de faibles modifications du couple océan-atmosphère », explique Pascale Delecluse, responsable de l'équipe de modélisation du climat au Laboratoire Ecume (CNRS, Paris). « Les modèles réalisés reproduisent mal les Niño déjà observés, et d'une manière générale, nous manquons d'une modélisation réaliste du climat depuis 1840 », ajoute-t-elle.

Grâce aux données considérables recueillies pendant dix ans à l'occasion du programme international TOGA (Tropical Ocean and Global Atmosphere) lancé en 1985, les modèles climatiques européens et américains ont réussi à annoncer très tôt l'arrivée de l'« enfant terrible » du Pacifique. Mais ils ont été incapables de prévoir son irruption rapide et son extrême brutalité. Des progrès dans l'élaboration des modèles pourraient être faits si la grande variabilité d'El Niño, révélée par l'étude de coraux du Pacifique, est confirmée.

sont pas assez bien établies », insiste Pascale Delecluse, responsable de l'équipe chargée de l'étude climatique utilisant modélisation et expérimentation (Ecume), au CNRS à Paris.

L'équipe américaine elle-même se demande si les changements qu'elle a observés ne proviendraient pas d'un changement de la « signature spatiale » d'El Niño. Les régions du Pacifique tropical, qui sont aujourd'hui au centre de l'impact d'El Niño, étaient peut-être moins fortement affectées pendant la seconde moitié du XIX^e siècle. Pour toutes ces raisons,

semble que, à partir de cette date, « les modes de variabilité du climat à l'échelle globale se soient modifiés », précise Pascale Delecluse. Cela se voit dans de nombreuses analyses tropicales et aussi sur des travaux menés aux moyennes latitudes ». A partir des années 1980, plusieurs modes se sont mis à « résonner » entre eux. Ce qui n'existait pas dans la décennie précédente. « Y a-t-il actuellement une modification de l'état de base du système climatique mondial ? Cette question est en cours d'étude. »

Christiane Galus

Une équipe française teste une thérapie cellulaire pour la maladie de Huntington

LA MALADIE de Huntington a un traitement, la greffe intracérébrale de cellules fœtales. Le docteur Marc Peschanski et son équipe de l'Inserm, à Créteil, rapportent cette semaine dans le journal médical *Lancet* les premiers résultats obtenus chez cinq malades. Il s'agit d'une maladie génétique redoutable, liée à la dégénérescence du striatum, une région située à la base du cerveau. Les premières manifestations surviennent le plus souvent après quarante ans et entraînent la mort en quelques années dans un tableau de démence et de mouvements incontrôlés.

Les malades, après avoir été suivis pendant deux ans, ont reçu une greffe de neurones fœtaux dans un côté du cerveau puis, un an plus tard, de l'autre côté. L'état de trois des cinq malades s'est amélioré, selon des critères neurologiques et psychiatriques et aussi d'après des examens objectifs du métabolisme des cellules de la région. Les neurones fœtaux greffés pourraient développer des axones et établir un contact en réseau avec les cellules voisines, réparant ainsi la perte neuronale liée à la maladie.

C'est un formidable espoir pour les familles dans lesquelles la maladie de Huntington se transmet de génération en génération, car il n'y avait jusqu'à présent aucune possibilité de traitement. La thérapie cellulaire, déjà appliquée avec un certain succès dans la maladie de Parkinson, pourrait se développer dans les années qui viennent grâce aux cultures de cellules nerveuses issues de cellules souches embryonnaires ou adultes.

Elisabeth Bursaux

Les secrets des glaces du Chimborazo

Pour bien comprendre El Niño, les climatologues ont besoin de recueillir des données sur de très longues périodes. Une source possible d'information : les carottes de glace. Une équipe scientifique internationale prélève actuellement des échantillons au sommet du volcan Chimborazo (Equateur). Ils seront analysés par des chercheurs français (Institut de recherche pour le développement), équatoriens, allemands et suisses. Le but : déterminer si la fréquence et l'intensité d'El Niño pendant les deux dernières décennies sont exceptionnelles ou non par rapport au passé.

Le Chimborazo est un site idéal pour cela dans la mesure où les précipitations qu'il reçoit varient en fonction de la présence ou de l'absence d'El Niño. En temps normal, il reçoit des précipitations en provenance du bassin amazonien et de l'Atlantique. Quand El Niño se manifeste, une partie de ce flux est inversée et le versant occidental de la cordillère reçoit de fortes précipitations venant du Pacifique.

La généalogie s'empare du principe inauguré par Napster

L'ÉCHANGE d'informations entre internautes, le principe d'utilisation de la Toile popularisé par Napster, ne pouvait que faire des émules. Toussaint Roze, PDG de notrefamille.com, admet sans ambiguïté cette filiation en annonçant l'ouverture, au début de 2001, d'une adaptation originale du système « pair à pair » (P2P en anglais). « Nous allons créer la plus grande base de données généalogiques du monde dans ce domaine », assure-t-il. L'entreprise estime qu'il existe 40 millions de généalogistes actifs répartis sur la planète. « Si 10 % d'entre eux sont connectés simultanément sur notre site, nous collecterons 4 milliards de noms », explique Toussaint Roze. Calcul *a priori* optimiste, qui s'appuie sur une contribution moyenne de 1 000 noms par généalogiste.

« Notre objectif est de parvenir à 1,3 million de participants à la fin de l'année, de 4 millions en 2001, 8 millions en 2002, 16 millions en 2003 et 25 millions à la fin de 2004 », déclare le PDG. Ces chiffres soulignent le mécanisme de boule de

neige dont bénéficie le système Napster. Dans le cas de la généalogie, chaque internaute va rechercher les branches de l'arbre de sa famille qui lui manquent et partager celles dont il dispose déjà. La source d'enrichissement offerte par cette mise en commun ne va-t-elle pas rapidement se tarir ?

A la différence de Napster, gratuit pour l'instant, le site réclamera une participation modérée d'une centaine de francs

Le risque existe si le cercle des utilisateurs reste limité aux seuls professionnels et amateurs avertis. « Nous misons sur la démocratisation de la généalogie », indique

Toussaint Roze, qui s'inspire de l'opération de démocratisation de l'accès à la Bourse réussie par les courtiers en ligne.

En touchant un grand nombre d'internautes attirés par la création de leur arbre généalogique, mais pas assez passionnés pour effectuer les fastidieuses recherches habituellement nécessaires, le service de notrefamille.com tentera d'élargir considérablement le cercle de ses adhérents. « Cela va très vite. La plupart des gens connaissent au moins leurs deux parents, leurs quatre grands-parents et leurs huit arrière-grands-parents. » Toussaint Roze mise, comme Shawn Fanning lorsqu'il a créé Napster, sur l'envie des internautes de partager leurs ressources.

Le service qu'il propose se limite à la mise en place de la structure technique nécessaire pour rendre cet échange possible sur la Toile. L'entreprise, qui emploie quatorze personnes, a déposé trois demandes de brevet au niveau mondial pour protéger le résultat de ses travaux. Elle utilise la norme d'échange de fichiers généalogiques établie par... les Mormons, à l'origine de la plus grande base de données existant au monde avec dix-sept millions de noms. « Cette source est sujette à caution, juge Toussaint Roze. Elle a été constituée à partir de demandes faites auprès du public et s'est heurtée à un problème de confiance vis-à-vis des mormons. » Le site notrefamille.com devrait éviter cet écueil. La fiabilité de la base de données dépendra néanmoins du sérieux des participants. Leur nombre devrait permettre de multiplier les recoupements afin de corriger les éventuelles erreurs.

A la différence de Napster, gratuit pour l'instant, le site généalogique réclamera une participation modérée d'une centaine de francs. Un tarif assez bas pour séduire les internautes curieux de connaître leurs ancêtres, affirment les promoteurs du site. Encore faudra-t-il que la facilité d'utilisation du service, actuellement en cours de test, soit suffisante. Un domaine dans lequel Napster a également montré la voie.

Michel Alberganti



LE COURAGE, ÇA PAIE !

Melvin KNIGHT

Lauréat 2000 de l'Association Jacques DOUCE a créé

WEB MATIN

Si vous souhaitez, comme Melvin, démarrer dans le monde des affaires, si vous avez moins de 30 ans, un projet d'entreprise dans le domaine de la communication (presse, vidéo, informatique, internet, diffusion de produits et de service...) demandez votre dossier d'inscription au concours de l'Association Jacques DOUCE au 01 45 03 10 77

(date limite de remise des projets finalisés le 2 janvier 2001)

ASSOCIATION JACQUES DOUCE

Tél : 01 45 03 10 77 (lignes groupées) - Fax : 01 40 72 80 09
e-mail : jdouce@club-internet.fr - site internet : www.associationjdouce.com

Le Monde DOSSIERS DOCUMENTS LES CLÉS DE L'INFO

Au sommaire du numéro de décembre

Energie: le retour de l'or noir

Matière première bon marché à la fin de 1998, le pétrole est devenu quelques mois plus tard une denrée chère. La reprise économique en cours résistera-t-elle à cette nouvelle flambée des prix ?

Irréversible révolution urbaine

Incontestable et générale dans le monde, la tendance veut que les villes prennent le pas sur les zones rurales. Peut-on pour cela affirmer que les citadins sont mieux lotis, plus riches et plus chanceux que les ruraux, relégués au rang de vestiges d'une époque révolue ?

Plus : LES CLÉS DE L'INFO 4 pages pour décoder l'actualité

Chez votre marchand de journaux 12F - 1,83 €

EXPOSITION Le Musée Dapper à Paris rouvre ses portes après deux ans de travaux. L'établissement privé a doublé sa surface (1 800 m²) et acquis un nouveau statut. Voué aux exposi-

tions temporaires, il a l'ambition de devenir un centre culturel à part entière. « *Sous peine d'enlèvement, nous devons élargir notre programmation et notre public* », explique la directrice

du musée, Christiane Falgayrettes. ● **PHOTOGRAPHIE**, peinture, danse, musique et anthropologie viendront nourrir cette nouvelle programmation qui, si elle reste centrée sur les

arts africains, s'intéressera aussi aux diasporas issues du continent noir – Caraïbe, Amérique. Une prochaine exposition sera dédiée à l'œuvre du peintre cubain Wifredo Lam.

● **EN ATTENDANT**, on pourra découvrir dans ce nouvel espace cent cinquante chefs-d'œuvre du continent noir puisés dans l'insondable et mystérieuse collection Dapper.

La collection d'art africain du Musée Dapper dans ses habits neufs

Après deux ans de travaux, l'établissement rouvre ses portes. Les amateurs pourront reprendre le chemin du 16^e arrondissement de Paris pour découvrir, dans un bâtiment rénové et agrandi, les expositions et les nouvelles activités, du spectacle vivant à l'édition, proposées par cette fondation privée

LA COLLECTION Dapper, appréciée comme repère important dans la connaissance des arts africains, vient de changer d'adresse. Sans changer de quartier. Le musée a seulement opéré une translation au sein du même pâté de maisons. Il fallait naguère traverser, au 50 de l'avenue Victor-Hugo, une cour plantée de bambous et de fougères pour accéder à l'entrée. Celle-ci donne désormais de plain-pied sur la rue Paul-Valéry, au numéro 35. Au passage, l'établissement aura doublé ses surfaces (aujourd'hui 1 800 m²) et acquis un nouveau statut. L'institution vouée aux expositions temporaires a l'ambition de devenir un centre culturel à part entière.

Pourquoi cette mutation ? Il y a d'abord eu une opportunité immobilière. Des travaux importants devaient se faire dans l'immeuble voisin ; un ancien garage, aveugle, était à vendre. Le musée y a vu l'occasion de s'agrandir et d'amplifier son action. « *Cela fait quinze ans que l'on fait des expositions ; la scène parisienne a changé ; je voulais me remettre en question* », explique Christiane Falgayrettes-Leveau, la directrice du musée.

Quinze ans en effet. La première manifestation publique organisée par le Musée Dapper s'est déroulée en mai 1986 sous la forme de trois expositions distinctes : deux dans l'hôtel particulier de l'avenue Victor-Hugo, la troisième, la plus importante, au Musée des arts décoratifs. L'Afrique, introduite par une reproduction de la Vénus de Lespugue (12 000 ans av. J.-C.), découverte en 1922 en Haute-Garonne, une idole grecque des Cyclades (2 500 ans av. J.-C.) et un bronze d'Henri Laurens (1913), y était bien évidemment à l'honneur. Une fondation portant le nom du géographe néerlandais Dapper – elle est toujours basée à Amsterdam – avait été créée trois ans plus tôt par un ingénieur des Mines, Michel Leveau, à l'époque PDG de la Comilog, importante société minière implantée notamment au Gabon.

Ce polytechnicien était en train de rassembler les premiers éléments de ce qui allait devenir l'une des plus abondantes collections d'art africain en Europe. La Fondation, de droit hollandais, vite transformée en musée privé, dirigé par sa femme, Christiane Falgayrettes, allait susciter beaucoup d'interrogations, nourries par le mutisme de son initiateur.

Quel était son but ? Comment était-elle financée ? Promouvoir



Au premier plan : statue commémorative d'une princesse bangwa du Grassland (Cameroun). Bois et pigment, 85 cm de haut.

l'art africain, répondait laconiquement l'industriel, à qui l'on prêtait a priori les plus noirs desseins. Il précisait que les bénéficiaires d'une de ses sociétés étaient exclusivement destinés à la Fondation. Le succès aidant, ces questions firent bientôt place à une certaine considération. Y compris de la part des pouvoirs publics. Jacques Sallois, nouveau directeur des Musées de France, y faisait explicitement allusion en tentant d'arracher à sa torpéur le Musée des arts d'Afrique et d'Océanie, endormi dans sa poussière, à la porte Dorée.

Il est vrai que le Musée Dapper, installé dans le 16^e arrondissement de Paris, loin des circuits habituels, a réussi à fidéliser un vrai public : la fréquentation de ses expositions (deux par ans) s'échelonne entre 40 000 et 100 000 visiteurs pour les plus courues : « Fang » (1991), « Dogon » (1994), ou « Masques » (1995), dont les épais catalogues (toujours moins de 300 F) sont maintes fois réédités. Pourquoi, dans ces

conditions, vouloir modifier une formule qui avait fait ses preuves ?

« *Sous peine d'enlèvement, nous devons élargir notre programmation et notre public* », estime Christiane Falgayrettes. Si l'exposition inaugurale tourne à l'anthologie des arts d'Afrique (*lire ci-dessous*), elle est précédée par une sélection des œuvres de Françoise Huguier, photographe qui arpente le continent depuis longtemps – elle a notam-

A voir, à lire

● **Exposition.** Arts d'Afrique, Musée Dapper, 35, rue Paul-Valéry Paris 16^e. Tél. : 01-45-00-01-50. Tous les jours de 11 heures à 19 heures, 30 F (gratuit le dernier mercredi de chaque mois). Du 1^{er} décembre au 30 juin 2001.
● **Rencontre.** Présence des dieux yorubas, avec Henry John Drewal, professeur d'histoire de l'art à l'université de Wisconsin-Madison,

ment réalisé un reportage remarqué sur les traces du livre de Michel Leiris, *L'Afrique fantôme*. Car, sans quitter le domaine des arts plastiques, socle de l'institution, il s'agit de l'ouvrir à d'autres disciplines. La photographie, mais aussi la danse, la peinture, la musique, et même l'anthropologie. « *Nous préparons une exposition sur les coiffures africaines, les cheveux comme signe d'identité des Noirs, et une autre sur le geste*

auteur de plusieurs textes sur les cultures yorubas, et Michèle Laforest, écrivain, traductrice du récit *La Femme de plume*, d'Amos Tutuola, publié aux éditions Dapper. Le 1^{er} décembre à 18 h 30. Entrée libre sur réservation au 01-45-00-01-50.

● **Livre.** *Arts d'Afrique*, sous la direction de Christiane Falgayrettes, musée Dapper/Gallimard, 360 pages, 220 illustrations, 300 F.

et la gestuelle dans l'art kongo ». L'ouverture sera aussi géographique. « *A la promotion des arts d'Afrique nous voulons adjoindre tous les autres aspects culturels des diasporas issues du continent noir. Notamment celles de la Caraïbe et des deux Amériques. Car, par méconnaissance ou indifférence, on continue d'ignorer ces cultures.* » Une prochaine exposition sera dédiée à l'œuvre du peintre cubain Wifredo Lam (1902-1982), qui a toujours revendiqué ses lointaines origines africaines. « *Il est temps de revisiter ce passé sans vouloir retrouver à toute force des traces africaines là où elles ont disparu. Nous ne voulons pas transformer le Musée Dapper en ghetto de la culture noire mais en faire davantage un lieu d'échange, convivial.* »

L'architecte Alain Moatti a eu la charge de remplacer le musée intimiste, tapi au fond de sa cour, protégé par un rideau végétal, par une série de boîtes coincées au centre

d'un immeuble, sans lumière du jour, et de rendre cet espace convivial. D'où l'entrée aux couleurs chaudes et une cafétéria installée à côté de la librairie, au fond d'un sous-sol ouvert que l'on doit franchir par une passerelle avant de gagner les trois salles d'expositions (environ 500 m²), modulables à volonté. Au-dessus d'elles, une vraie salle de spectacles, lambrissée de bois sombre, spacieuse, d'une capacité de 165 à 190 personnes, accueillera des spectacles de danse, des concerts, et plus tard des représentations théâtrales.

LITTÉRATURE ET LIVRES D'ART

Cette programmation sera complétée par des projections vidéo, des animations pour les enfants et des cycles de conférences, des rencontres, des débats, en rapport avec les expositions et les nouveautés de la collection Dapper littéraire. Car le musée est aussi devenu une maison d'édition. Elle a publié une trentaine de livres d'art – autant que d'expositions – mais aussi une douzaine de titres pour la jeunesse.

Depuis 1999, Dapper littérature entend donner la parole aux auteurs du continent africain et à ceux de sa diaspora. La tâche est difficile car les francophones « *préfèrent s'adresser directement aux éditeurs de littérature générale ayant pignon sur rue à Paris*, constate Christina Falgayrettes. *Nous devons donc nous tourner presque exclusivement vers des traductions, ce qui alourdit nos charges.* » Aussi, la petite dizaine d'auteurs qui portent les couleurs de l'écurie Dapper sont-ils pour l'instant massivement anglophones : sud-africain, kényan, nigérian, mauricien, caribéen (Sainte-Lucie) ou américain. Une exception l'Angolais Manuel Rui qui rédige en portugais.

Cette boulimie d'activités a un poids financier. Le Musée Dapper ne risque-t-il pas de succomber sous le fardeau de ses multiples ambitions ? Il a ouvert avec cinq personnes, il en emploie seize aujourd'hui. Son budget annuel est passé de 4 millions de francs à 7 millions de francs. La Fondation, propriétaire de la collection, devrait contribuer à alimenter la moitié du budget du musée. A ce dernier de dégager des recettes supplémentaires. Le public des expositions augmentera-t-il de façon significative ? On peut en douter. Restent les spectacles vivants et les diverses animations, le pari de Christiane Falgayrettes.

Emmanuel de Roux

Olfert Dapper, explorateur en chambre

Ce médecin hollandais n'a jamais exercé et ce géographe prudent, auteur d'une monumentale *Description de l'Afrique*, n'a jamais, semble-t-il, quitté Amsterdam où il est né vers 1635. Pourtant, ce gros volume reste une des sources essentielles de l'histoire africaine. Quand il publie son ouvrage, en 1668 (la traduction française est de 1686), cela fait deux siècles que les premiers navigateurs portugais ont franchi le Cap-Vert, ouvrant la voie à des relations commerciales entre l'Europe et l'Afrique, relations qui allaient vite se traduire par le déplacement forcé de populations réduites en esclavage, vers les Amériques.

Dapper a compilé méthodiquement les récits de ses compatriotes, interrogé marins et voyageurs qui avaient brouillé sur ses côtes mal connues. Explorateur en chambre, il a su, au-delà des récits plus ou moins prodigieux, s'intéresser aussi aux circuits commerciaux, à l'organisation politique et aux croyances des populations qu'il décrit.

PUISQU'IL S'AGIT d'une sorte de refondation, le Musée Dapper a voulu confirmer sa vocation première, promouvoir les arts africains, en présentant cent cinquante chefs-d'œuvre nés au sud du Sahara. Pour cela, il a puisé dans son insondable et mystérieuse collection (elle n'a jamais été montrée que par bribes) et il a, par ailleurs, sollicité des prêts auprès de seize musées français et étrangers, sans compter les fonds particuliers. L'exposition se déroule selon deux axes : au rez-de-chaussée, une chronologie doit permettre de renouer avec l'histoire ancienne du continent ; au premier étage se déploient les mythes et les rites qui permettent à l'individu de s'intégrer dans une communauté.

La très belle terre cuite de Djéné (Mali), datée du XIII^e ou du XIV^e siècle – un personnage qui se tient la tête à deux mains – est à rapprocher de cette effigie pré-dogon (Mali), mutilée, bras levé comme les tellem (Mali) qui sont présentés à côté d'elle. Ce sont parmi les pièces les plus anciennes d'Afrique.

Le royaume du Bénin (au cœur de l'actuel Nigeria) a connu son âge d'or aux alentours de 1540 et 1600. La section qui l'évoque est d'une incroyable richesse grâce aux prêts des musées allemands, notamment ceux de Dresde et de Cologne. On

sait qu'en 1897 la capitale de cet Etat, alors fort décadent, fut pillée par un corps expéditionnaire britannique et que ses richesses furent dispersées dans toute l'Europe. Plaques de bronze sculptées de personnages, somptueuse défense d'éléphant ornée, roussie par l'incendie, messagers métalliques en pied, ou ce délicat masque d'ivoire, minuscule ornement de costume, témoignent du raffinement de cette cour.

ENRACINÉ DANS LA GLÈBE

Plus loin, on ne se lassera pas de tourner autour de cette statue commémorative d'une princesse bangwa du Grassland (Cameroun) que Man Ray a photographiée dès 1937. Que doit-on admirer le plus, ces petites figurines de bronze yoruba (Nigeria), le grand masque kwele (Congo), cercle inscrit dans un cercle, souvent montré par le Musée Dapper dont il est devenu l'emblème, ou ce masque-heaume makonde (Tanzanie), sillonné de profondes scarifications géométriques ? Cette marotte kuyu (Congo), empiètement baroque de personnages et de têtes, ou l'extraordinaire effigie Fon (Bénin) en laiton, le roi Glélé sous la forme du dieu Gu, brandissant ses sabres ? Peut-être cette curieuse figure de reliquaire Kota (Gabon) étroit comme une lame, très atypique, rarement vue.

Coté mythes et rites, à l'étage supérieur, on a droit à l'ensemble des byéri fang (Gabon) de l'ancienne collection Epstein. Ils comptent sans doute parmi les rares chefs-d'œuvre de la sculpture mondiale. Un masque blanc, fang, du *ngil*, est judicieusement accroché à proximité de ces statues, qui semblent exsuder une noire transpiration. On peut s'arrêter devant cette belle et très simple effigie lobi (Burkina Faso) ; ou devant cette statuette féminine bété (Côte d'Ivoire), miracle d'équilibre avec ses volumes arrondis qui s'emboîtent harmonieusement mais fermement comme pour mettre en évidence le côté terrien, enraciné dans la glèbe, de la sculpture africaine.

On remarquera l'élégance des solutions retenues par l'artiste sénoufo (Côte d'Ivoire) qui a sculpté la statue féminine de la société du poro avec son point de gravité tiré vers le bas. Le buste vili (Congo) d'un classicisme apaisé a été retravaillé par les intempéries qui lui ont donné sa touche finale.

Cette accumulation de chefs-d'œuvre en deux volets assez flous, comblera les appétits robustes. Mais 150 pièces exceptionnelles suffisent-elles à faire une exposition ? Tout au plus une anthologie. Et dans ce cas, celle-ci n'est pas complète. L'est et le sud du

continent, sans doute moins riches que le centre et l'ouest, sont néanmoins sous-représentés. Il manque ici un vrai fil conducteur que ne réussissent pas à donner les deux axes choisis pour ordonner le parcours. Sans doute serions-nous moins sévère si le Musée Dapper ne nous avait pas habitués à des manifestations d'une plus grande rigueur.

On pourrait faire le même reproche au volume qui fait office de catalogue. Chacune des sections qui le composent fait l'objet d'études signées par un aréopage international d'historiens d'art, d'an-

thropologues ou d'ethnologues. Les Français Vincent Bouloré et Marianne Cornevin côtoient l'Allemand Stefan Eisenhofer, les Américains John Drewal et Constantin Petridis, le Malien Youssouf Tata Cissé, l'Italienne Daniela Bognolo, le Camerounais Jean-Paul Notué et le Congolais Jean Nsongé. Ces travaux, inégaux mais c'est la loi du genre, sont obérés par une présentation pesante, une mise en page tassée, mal fichue, à laquelle, là encore, ne nous avaient pas habitués les éditions Dapper.

E. de R.

LE BANQUIER ANARCHISTE

FERNANDO PESSOA

Adaptation, mise en scène : Alain Rais avec Alain Rais et Bruno Subrini

Un spectacle pétillant d'humour - Aden

Une fête de l'intelligence - L'Humanité

Prolétaires de tous les pays, enrichissez-vous - Valeurs actuelles



12 représentations exceptionnelles : DU 6 AU 23 DÉCEMBRE
KIRON ESPACE - 10, rue La Vacquerie 75011 Paris
Réservations : 01 44 64 11 50



Lucien Hervé, photographe géomètre

Deux galeries exposent cet artiste de quatre-vingt-dix ans, ancien collaborateur de Le Corbusier, auteur d'une œuvre diverse et méconnue

A QUATRE-VINGT-DIX ANS, Lucien Hervé n'a pas accroché une rétrospective majeure. Le monde de l'art le sous-estime et c'est fâcheux. Il en sourit, comme si l'âge avait adouci un photographe intransigent. Deux galeries rappellent, en accrochant des images des années 40-50, d'une géométrie sans faille, qu'un sacré artiste existe dont on méconnaît la diversité (700 000 photos prises). Chez Agnès b., on peut aussi voir son dernier travail – il n'y en aura plus d'autre : une mosaïque de photos intitulée « L'appartement », soit le séjour du couple Hervé. Vigoureux et touchant.

Il y a méprise chez Hervé, vite classé photographe d'architecture – il a travaillé avec Gropius, Breuer, Aalto, Nervi, Neutra, Niemeyer. Quand bien même il fut le premier du genre en traduisant le modernisme de l'espace – « le vide acoustique », comme il dit, « au sens où les éléments doivent se répondre comme dans une partition » –, on l'imagine d'abord « au service de ». Au service de Le Corbusier surtout, auquel il est resté fidèle (30 000 photos de tous ses chantiers) après avoir découvert, en 1949, la « Cité radieuse » à Marseille : il fut si « fasciné » qu'il prit sept cents photos en une journée. Le Corbusier revient souvent dans la conversation. Il ne dit jamais « Corbu », par respect. Quand il parle de son salon, il emploie le mot « séjour », pour reprendre un terme corbuséen. De la même façon, il rappelle que la couleur « ne décore pas, mais crée l'espace ».

Mais cette collaboration fidèle finira par définir un photographe illustrateur et docile. « Travailler avec Le Corbusier m'a sans doute desservi, mais c'est une chose que j'ai voulu », dit Hervé. Notre relation n'était pas toujours facile. J'ai voulu rompre plus d'une fois, mais il y a une règle en lutte qui dit que lorsqu'on a choisi une mauvaise prise, on ne l'abandonne pas. Disons que je faisais semblant d'oublier ses petites. Je suis taxé de photographe de Le Corbusier alors que j'ai fait mille autres choses. Je crois avoir

imposé ma vision. A Marseille, j'ai pris des photos d'ouvriers qui traînent des seaux de ciment. Je pense aussi à ce gamin aux pieds nus dont j'ai masqué la tête. Mais on oublie ces images. »

Il est vrai que les vues d'architecture de Hervé tiennent l'œil tant elles sont structurées, portées par des perspectives au couteau. Cette rigueur vient souvent d'un apprentissage dans les écoles. Pas chez Lucien Hervé, autodidacte imprégné de modernisme, qui cite souvent Démocrite : « Tout n'est qu'atome », « tout n'est que hasard et nécessité. » Il est aussi poursuivi par « Klimt et par les autoportraits de Rembrandt ; dire la vieillesse avec un seul œil sur le tableau ! »

GŪT POUR LA FORME MODERNE

Né en Hongrie en 1910, Elkan Laszlo trouve la plupart des professeurs « stupides ». Il dessine beaucoup « à plat ventre » dès six ans, écoute Bartok et fait cinq heures de piano par jour. Il arrive à Paris en 1929, devient peintre, est naturalisé français en 1937. Lucien Her-

vé est son nom de résistant pendant la guerre.

Lucien Hervé ne commence la photo qu'à l'âge de vingt-huit ans, en 1938. « Avant même d'être photographe, je critiquais la mollesse d'expression des images. Dans les années 20, j'ai rejeté le style torturé de la fin du siècle. On cherchait le moderne ! Ce que j'aimais dans la géométrie, c'était la hiérarchie ; c'est la même chose en architecture. » Le sport joue un rôle essentiel. Hervé fut un sportif de haut niveau, qui a accumulé les médailles en lutte et en natation. Il ajoute : « J'ai beaucoup lutté avec Le Corbusier. »

Son goût « impérieux » pour la forme a écarté de ses œuvres son engagement à gauche et son goût pour « la dénonciation du mensonge ». Membre du Parti communiste français, deux fois exclu, rêvant de se battre en Espagne contre Franco, il a dû être rigide. Qu'un syndicaliste britannique possède le titre de lord le choquait. « J'étais dur mais la vie était dure. » Il ajoute : « J'aurais pu réaliser une œuvre



« Paris sans quitter ma fenêtre » (1947), photographie de Lucien Hervé, exposée à la galerie Camera Obscura.

plus sociale, mais ça ne m'a pas traversé l'esprit parce que les échappées formelles des grands artistes donnent un sens à la vie. »

Ce goût pour la forme moderne se retrouve dans son appartement : mobilier signé Charlotte Perriand, Jean Prouvé, un faux Mondrian qu'il s'est fabriqué au plafond – « il a bouleversé le séjour ». On est frappé par les couleurs des photos représentant son

séjour. « J'étais peintre. Jean Cassou, à la Libération, a présenté une exposition au Musée d'art moderne où il m'a accroché à côté de Picasso. Je suis allé voir. C'était un de mes rares tableaux réalistes et il était accroché à l'envers. Le Corbusier rigolait. Même quand j'ai voulu être réaliste, j'étais accroché comme un abstrait. »

Michel Guerrin

★ Galerie Agnès b., 44, rue Quincampoix, Paris 4^e. Tél. : 01-44-54-55-90. Métro Rambuteau. Du mardi au samedi, de 12 heures à 19 heures. Jusqu'au 17 décembre. Galerie Camera Obscura, 12, rue Ernest-Cresson, Paris 14^e. Tél. : 01-45-45-67-08. Métro Denfert-Rochereau. Du mardi au samedi, de 14 heures à 19 heures. Jusqu'au 23 décembre.

Madonna, cow-girl live à Londres, cybernétique dans le monde entier grâce à Internet

LONDRES

de notre envoyé spécial

Sept ans après le Girlie Show, la prochaine tournée de Madonna prendra la route à l'été 2001. Avant les vrais concerts, place aux opérations de marketing ! La star américaine s'est essayée à de petits galops d'essai lors de mini-spectacles pour happy few donnés le 5 novembre à New York et le 28 novembre à Londres, et destinés surtout à optimiser la promotion de *Music*, son nouvel album, sorti mi-septembre (*Le Monde* du 16 septembre), déjà vendu à six millions d'exemplaires (dont 350 000 vendus en France). Dans la capitale britannique, c'est la salle rococo de la Brixton Academy qui a accueilli trois mille privilégiés. Au marché noir, les places se sont vendues, dit-on, jusqu'à 10 000 francs. A l'extérieur, la file des possesseurs de billets faisait le tour du pâté de maisons. Des barrières anti-émeutes, derrière lesquelles s'excitaient gentiment deux cents fans, essayaient de donner à la salle des allures de temple assiégré.

La cohorte frustrée des admirateurs pouvait se consoler sur la Toile. Madonna a conclu avec MSN, la filiale Internet de Microsoft, un accord

permettant la diffusion en direct du show londonien sur le réseau. A cet effet, la firme de Bill Gates a investi plus de 300 millions de francs pour l'organisation et la promotion internationale de l'événement : vingt et une caméras relayaient la soirée sur msn.com.

En amuse-gueule, Madonna a programmé un petit plateau d'invités : Goldie, Sharleen Spiteri (de Texas) en duo avec Liam Howlett (DJ de Prodigy), Richard Ashcroft... A 22 heures pile, le groupe de la star s'installait sous les ovations. L'immense Union Jack qui recouvrait l'espace perpendiculaire à la scène s'est soudain levé, découvrant l'Italo-Américaine platinée dans un décor de Far West : des cactus enguirlandés, des bottes de paille, un *pick up truck*, une nuit étoilée et de sculpturaux *gogo dancers* en Stetson. Six chansons et autant de tableaux chorégraphiés d'après le look « cow-girl cybernétique » créé par les stylistes Dolce & Gabbana sur la pochette de *Music*.

Jeans, ceinturon clouté, nombril trémoissant, une Louise Ciccone en forme olympique a mené des *square dances* athlétiques et sexy. *Impressive Instant*, *Runaway Lover* se sont succédé, puis elle

a présenté son guitariste filiforme : « Un ami à l'immense talent, un Italo-Afghan, venu de France, un disciple de Jean-Paul Sartre, Mirwaï ! » Compositeur et coproducteur de six des onze chansons du nouvel album, le Français a répondu avec l'enthousiasme de celui qui vient de toucher le jackpot – « Si j'ai du talent, c'est à toi que je le dois » –, avant d'entonner *Don't Tell Me*, le nouveau single. Puis *What it Feels Like for a Girl*, et *Holiday*, le premier tube de l'ancienne choriste de Patrick Hernandez. *Music*, enfin, apothéose électro-funk, sous une pluie de papiers dorés.

Dans la salle, des producteurs de spectacles de tous les pays commençaient à réfléchir aux enchères qui ne manqueront pas de s'envoler pour arracher l'organisation des concerts de la prochaine tournée. Les internautes de MSN seront peut-être de futurs clients. Les neuf millions de connexions annoncés par Microsoft ont en tout cas largement battu le précédent record (trois millions) établi pour un concert *on line*, il y a quelques mois, par Paul McCartney, au Cavern Club de Liverpool.

Stéphane Davet

DÉPÊCHES

■ ARTS : le photographe allemand Wolfgang Tillmans a obtenu le prix Turner, prestigieux prix doté de 21 000 livres (34 600 euros), décerné mardi 28 novembre par la Tate Gallery de Londres. Wolfgang Tillmans, 32 ans, a été récompensé pour ses images de la vie quotidienne et sa représentation de la culture contemporaine. C'est la première fois qu'un photographe obtient ce prix Turner, créé en 1984.

■ CINÉMA : le jury du 22^e Festival des Trois Continents, qui s'est tenu du 21 au 28 novembre à Nantes, a décerné la Montgolfière d'or au *Quai* de Jia Zhang-Ke (Chine), et la Montgolfière d'argent au *Garçon et au Soldat*, de Seyyed Reza Mir-Karimi (Iran). *Trois Frères*, de Serik Apyrmov (Kazakhstan) et *Le Jour où je suis devenu une femme*, de Marzieh Meshkini (Iran), ont obtenu, ex-aequo, le prix spécial du jury, tandis que le Prix du public est allé aux *Lutteurs*, de Buddhadeb Dasgupta (Inde).

SCIENCES ET AVENIR

ARCHEOLOGIE

A QUI APPARTIENT JÉRUSALEM

Testez votre âge biologique

Golfe : Une guerre atomique

Sciences et Avenir sur le Web à : <http://www.sciences-et-avenir.com>

Cœur du jazz en Bourgogne, Nevers veut irriguer la région

NEVERS

de notre correspondant

Depuis 1987, Nevers vit chaque automne au rythme des Rencontres internationales de jazz. La quatorzième édition s'est achevée le 18 novembre sur un concert du pianiste Ahmad Jamal, après une semaine de musique et près de vingt-cinq concerts. Au fil des éditions, ce rendez-vous s'est ouvert sur le département de la Nièvre, sous l'impulsion de l'association organisatrice D'Jazz et du directeur du festival, Roger Fontanel.

Début 1999, ce dernier a souhaité étendre son champ d'action à l'ensemble de la Bourgogne. Ce qui devait n'être qu'un prolongement des activités de D'Jazz s'est transformé en un projet plus ambitieux : un centre régional du jazz, financé par le ministère de la culture et la région Bourgogne – et, à un niveau moindre, par le conseil général de la Nièvre et une collectivité intercommunale. Le cahier des charges prévoit que le centre devienne un observatoire des pratiques musicales et des actions développées dans le domaine du jazz et des musiques improvisées. Il devra soutenir la création, la diffusion, les pratiques artistiques et contribuer à l'élargissement des publics.

Doté d'un budget annuel qui avoisine 1,5 million de francs (228 658 euros), le centre a vu le

jour en mars avec la création d'une association de gestion. Il a pignon sur rue depuis le 1^{er} septembre. Encore hébergé dans les locaux de D'Jazz, le centre devrait avoir rapidement ses locaux propres.

RÉSIDENCES D'ARTISTES

Deux mini-tournées ont été organisées dans six villes de Bourgogne avec le quintette du guitariste Claude Barthélémy, l'un des anciens directeurs musicaux de l'ONJ, et le Jazz ensemble du contrebassiste Patrice Caratini. Des rencontres avec les acteurs culturels de trois autres départements bourguignons sont prévues, afin de concrétiser dans toute la région l'ensemble des missions dévolues au centre. Dans la Nièvre, D'Jazz a déjà multiplié les résidences d'artistes dans les établissements scolaires et les écoles intercommunales de musique, les concerts décentralisés et la production de créations.

Après la Haute-Normandie et le Centre, la Bourgogne est la troisième

me région française à se doter d'un tel outil. Avec une singularité : le choix politique affirmé et l'implication financière significative de l'Etat et de la région. Arnaud Merlin, journaliste au mensuel *Jazzman*, a été nommé président de l'association de gestion du centre régional de jazz. Il se félicite de cet engagement dans « une structure forte, apte à relayer les attentes des musiciens comme du public en termes de réflexion, de diffusion et d'information ».

Pour Roger Fontanel, c'est « le début d'une nouvelle aventure ». Sa propre histoire du jazz a débuté en 1973, lorsqu'il a découvert l'univers de John Coltrane. Les Rencontres internationales de Nevers sont, année après année, l'illustration de l'idée qu'il se fait du jazz. Une musique vivante, réalisée par des artistes qui cherchent et n'oublient pas que la communion avec le public peut être festive.

Philippe Depalle



DROUOT RICHELIEU
9, RUE DROUOT, 75009 PARIS
Tél : 01 48 00 20 20 – Fax : 01 48 00 20 33
Calendrier des ventes au : 01 48 00 20 17
Internet : <http://www.gazette-drouot.com>

Expositions :
la veille de la vente, 11h à 18h
le matin de la vente, 11h à 12h

Régisseur O.S.P., 47, rue Louis Blanc,
92984 LA DEFENSE CEDEX – 01 49 04 01 83

LUNDI 4 DECEMBRE

S.13 - Bijoux. Tableaux. Mobilier. Me COUTURIER
MERCREDI 6 DECEMBRE

S.5 - Importants tableaux anciens. PIASA
S.6 - Art nouveau. Art déco. PIASA

JEUDI 7 DECEMBRE

S.9 - Collection Henri M. PETIET. Estampes modernes. (22^e vente)
PIASA

LUNDI 11 DECEMBRE

S.5 et 6 - Tableaux et sculptures des XIXe et XXe. PIASA

COUTURIER, 8, rue Drouot (75009) 01.47.70.82.66

PIASA. PICARD, AUDAP, SOLANET & ASSOCIES
5, rue Drouot (75009) 01.53.34.10.10

Théâtre
de la
VILLE
PARIS

6, 8, 9 DÉC.
BERNARDO
MONTET
Dissection d'un
homme armé création

2 PLACE DU CHÂTELET, 4^e
01 42 74 22 77

Tom McRae et François Breut enchantent le début des Transmusicales de Rennes

Depuis 1997, la manifestation bretonne accueille à L'Aire libre des artistes rares de la chanson-rock

TOM McRAE, FRANÇOIS BREUT, mercredi 29 novembre, à L'Aire libre, dans le cadre des 22^{es} Rencontres transmusciales de Rennes. Programme complet du festival et renseignements au 02-99-31-13-10 ou www.lestrans.com. De 40 F (6,10 €) à 150 F (22,87 €) selon les lieux et les concerts.

RENNES

de notre envoyé spécial

Avant de rejoindre le centre bouillonnant du festival pour les grandes messes rock et hip hop prévues au Liberté, une salle des sports rénovée en centre-ville, les 22^{es} Transmusicales de Rennes (*Le Monde* du 28 novembre) ont débuté tranquillement à L'Aire libre, à Saint-Jacques-de-la-Lande, près de l'aéroport. Le centre culturel y recevait François Breut dont le monde étrange et envoûtant a attiré en nombre le public. Dès le 29 novembre et pour les quatre soirées avec la jeune chan-

teuse et illustratrice, L'Aire libre affiche complet. Il y a là comme le rappel de l'époque où les Transmusicales se passaient entre connaisseurs à l'Ubu.

Avant François Breut, le chanteur et guitariste Tom McRae faisait sa presque première prestation en France (il avait joué il y a quelques semaines en petit comité à l'Hôtel du Nord, à Paris), signe que l'équipe du festival dirigé par Béatrice Macé et Jean-Louis Brossard est toujours à l'affût. Originaire d'un minuscule village britannique, élevé dans un environnement religieux - ses parents sont ministres du culte de l'Église d'Angleterre -, Tom McRae a l'air, comme la violoncelliste menue et souriante qui l'accompagne, d'un oisillon tombé d'une des planètes du Petit Prince. Mais s'il y a dans la voix de McRae une fragilité touchante, on y entend aussi une intense force de persuasion. Une ambiguïté que l'on retrouve chez les personnages de son premier disque (*Tom McRae*,

db Records/BMG), partagés entre la confusion des sentiments et un immense espoir dans la vie. Son timbre n'est pas sans rappeler celui de Paul Simon avec ce soupçon d'ironie grinçante propre à Michael Stipe (REM). Un cousinage qui renforce l'originalité de McRae.

Si Tom McRae tire les quelques arrangements de son disque vers l'épure pour le passage au concert, François Breut, elle, durcit et diversifie souvent son environnement musical lorsqu'elle extirpe ses chansons de ses albums. Pas vraiment réconciliée avec le trac en dépit d'une expérience de plusieurs années, elle arpente la scène, dessine des huit, va se réfugier dans le noir du plateau entre deux chansons. Mais une fois accrochée au micro elle se transforme en une artiste habitée, détachant chaque mot, insistant sur leur sens, décidée à défendre chacun de ses textes. Il est question de corps qui se froissent, de silhouettes floues, d'histoires sans commencement et sans

aboutissement, de moments volés, de drames imminents mais aussi du flot des vagues.

Pour accompagner cette gaucherie qu'on ne souhaite pas la voir corriger, il aurait pu y avoir le choix d'un minimalisme musical. Au contraire, en un effet assez saisissant, les musiciens densifient les propos de la chanteuse. Les traits des deux guitaristes (dont celle de Dominique A, compagnon de recherche) s'entremêlent, la basse donne dans des atmosphères boueuses, la batterie, surtout, tenue par Sacha Toorop dessinée des ornements complexes. C'est une musique à la fois sauvage et raffinée, écrivain idéal pour emporter les mots. Dans le paysage de la chanson-rock, Tom McRae comme François Breut sont deux personnages rares que les sirènes du succès auront bien du mal à détourner vers la facilité de surface. C'est en tout cas ce qu'on leur souhaite.

Sylvain Sicler

Un récital incongru, une sitcom orageuse et les nuances du zarb

LES ÎLES DE DANSE. Jusqu'au 19 décembre. Tél. : 01-42-65-06-58. De 50 F (7,60 €) à 130 F (19,8 €).

VERCORS. Alain Rigout et Satchie Noro (conception et chorégraphie). Ghédalia Tazartès (musique) ; le 1^{er} décembre à Tremblay-en-France, le 10 à Vanves, le 16 à Aubergenville. LA VIE RÉVÉE D'AIMÉ, de Mark Tompkins. Le 1^{er} décembre à Pontault-Combault, le 8 à Romainville, le 10 et le 11 à Maisons-Alfort, le 15 à Elancourt.

Baudelaire et Claude François ! Quel rapport ? A priori aucun, sauf pour Alain Rigout et Satchie Noro, concepteurs du spectacle *Vercors*, qui juxtapose sans l'ombre d'un doute des œuvres du poète plombé des *Fleurs du mal* et des chansons du danseur monté sur ressorts. Arc-boutés l'un contre l'autre dans ce récital poétique sèchement incongru, les deux registres ne se portent curieusement pas préjudice tant ils se situent à l'extrême l'un de l'autre. Et sachant que les extrêmes se touchent, la jeune fille « *Belle, belle, belle comme le jour* » de Cloclo n'est effectivement pas si loin de *La Charogne* de Baudelaire. Il suffit d'attendre un peu. Vie et beauté contre mort et pourriture, le résultat du match est vu d'avance. Sauf que, dans ce spectacle excentrique pour trois danseuses sur pointes, trois adolescentes et un illuminé, joueur

d'accordéon diatonique (Alain Rigout en personne, dont la ferveur le dispute à la véhémence), le parcours est imprévisible : le chant en karaoké, les variations sur pointes au style insaisissable, les commentaires sur l'actualité des jeunes filles.

Il faut du coffre et pas mal d'inconscience pour oser pareil rébus. Tout l'art de Rigout, abrupt, réfractaire à tous les formatages, est là, qui sème sous les pieds du spectateur des petits cailloux d'incompréhension et de perplexité, de telle sorte qu'il avance sans savoir sur quel pied danser. L'inconfort de ce *Vercors*, pièce coproduite par le festival Les Îles de danse et en tournée depuis un mois en Ile-de-France, révèle une absence de discrimination culturelle réjouissante : littérature de l'élite et variété du populaire, chaussons classiques et gros sabots, paroles d'enfants et d'adultes, essentiel et superflu se mélangent les pinceaux, et c'est bien ainsi.

CHRONIQUE FAMILIALE DÉJANTÉE

Un parti pris qui noyautte aussi la démarche de cet autre iconoclaste qu'est le chorégraphe Mark Tompkins (fan de Claude François par ailleurs), également à l'affiche des Îles de danse avec *La Vie rêvée d'Aimé*, chronique familiale gentiment déjantée. Créée en 1999 lors d'une résidence au Pôle Sud de Strasbourg, cette comédie musicale a été élaborée parallèlement à un travail de sensibilisation auprès de collégiens. Jetant dans une mar-

mite infernale tous les thèmes adolescents obligés (amour-haine des parents, sexe, désir, école, musique), Mark Tompkins règle une sitcom orageuse, dans laquelle la danse des Spermato et des Cigognes trouve le bon tempo : celui de Joe Dassin ou des Spice Girls. Entre polyphonie et cacophonie, *La Vie rêvée d'Aimé* boucle son sujet tout en le décalant juste ce qu'il faut. Un zeste de crudité, trois doigts de cruauté et un décor magique signé Jean-Louis Badet (trois planches et quelques chausse-trappes lui suffisent pour camper un pavillon de banlieue), *La Vie* file.

Avec *Zar. b*, dont les représentations dans le cadre d'Îles de danse sont terminées, le chorégraphe Sylvain Prunecq, épaulé par la danseuse Anne-Karine Lescop, a plutôt tenté de travailler sur la suspension des corps, soufflés par les percussions de Françoise Rivalland, experte en zarb, tambour iranien dont les multiples nuances de frappes ont stimulé son imagination. Si les sons semblent parfois irradier les corps au point qu'on éprouve la sensation de les voir ressortir par les pieds ou la tête des danseurs, ils tombent aussi à côté, laissant le trio apparemment désaccordé et chaque interprète dans sa solitude. Mais la ligne de danse est belle et imprévisible, avec un je-ne-sais-quoi de subtilement brisé, qui la rend définitivement attachante.

Rosita Boisseau

Rajeuni, le Festival d'art sacré de la Ville de Paris offre un bel « Oratorio »

ORATORIO DE NOËL, de Carl-Heinrich Graun, par le Rheinische Konzert, Daskleine Konzert, Hermann Max (direction). ÉGLISE SAINT-ROCH, Paris, le 24 novembre, dans le cadre du Festival d'art sacré de la Ville de Paris (jusqu'au 16 décembre). Prix unique des places : 50 F (7,6 euros). Tél. : 01-44-70-64-10.

Le Festival d'art sacré de la Ville de Paris fêtera dans deux saisons son quart de siècle d'existence. Cette vénérable institution parisienne n'avait jamais vraiment su se débarrasser d'une réputation un peu poussiéreuse, où le culte du stylistiquement flou avait fini par dominer une programmation peu claire dans ses enjeux et peu audacieuse dans ses choix. A cela s'ajoutait une politique de communication assez désastreuse, où le vitrail faisait tapisserie, si l'on ose dire, parfaite illustration d'un cadre artistique trop vieillot. Le design actuel du programme général représente toujours un vitrail, mais il a été mis en situation et rafraîchi, sans effrayer le public traditionnel de ce festival, auquel peut se joindre plus volontiers une frange plus jeune de mélomanes.

Mais derrière cette permanence du vitrail, une révolution en dou-

leur a été effectuée. Depuis qu'il en a pris la direction artistique, l'organiste Jacques Taddéi et sa petite équipe ont redonné au festival de la substance et de l'intérêt en renouvelant la politique d'invitation d'ensembles et en s'associant intelligemment à d'autres institutions parisiennes, et même franciliennes.

Ainsi voit-on avec plaisir les fruits d'une collaboration avec le Centre de musique baroque de Versailles pour quelques soirées inscrites à l'intégrale en concert de la musique de François Couperin, ou encore avec l'Ensemble orchestral de Paris associé au chœur de chambre Accentus, dont l'un des programmes, consacré à Vaughan Williams, à Bruckner et à une création, est passionnant.

Comme dans tout festival de ce type, on retrouve, au chapitre de la musique ancienne, les groupes entendus partout ailleurs, comme Les Talens lyriques, A Sei Voci ou le Huelgas Ensemble. Mais Jacques Taddéi a aussi invité non seulement des formations françaises moins connues (comme l'ensemble toulousain Les Eléments, l'ensemble Pierre Robert, fondé par l'organiste Frédéric Désenclos), mais aussi des groupes étrangers réputés mais rarement entendus

en France et dans la capitale : la Capella de Saint-Petersbourg, l'Escolania de Montserrat, le chœur du Patriarcat de Moscou ou celui du New College d'Oxford. Plus remarquable encore est la décision de donner l'entrée à tous les concerts au prix unique de cinquante francs. A ce tarif-là, il n'y a aucune raison de boudier les concerts plus « difficiles » et les ensembles moins connus.

PETIT CHEF-D'ŒUVRE

Si beaucoup des programmes donnés depuis le 20 novembre ont fait nef comble, ce n'était malheureusement pas le cas du concert donné par les excellents Rheinische Kantorei et Das Kleine Konzert, le chœur et l'orchestre fondés il y a presque vingt-cinq ans par Hermann Max, dont la qualité du travail, encore tout à fait méconnu en France, est pourtant remarquablement évidente dans les différents disques qu'ils ont enregistrés pour la firme allemande Capriccio.

Les absents auront manqué, ce vendredi 24 novembre, une œuvre qui, sans avoir la magnificence et l'ampleur de l'*Oratorio de Noël* de Jean-Sébastien Bach, n'en est pas moins un petit chef-d'œuvre de rhétorique sensible. L'ouvrage, construit en symétrie autour d'un choral central (celui utilisé, avec un autre texte, par Bach au milieu de sa *Passion selon saint Matthieu*), est fait de détails musicaux et dramaturgiques passionnants, soutenus par une couleur orchestrale imaginative (les deux bassons plaintifs dans l'air chromatique « Erfülle mich »).

Le chœur d'Hermann Max est jeune et fort bien sonnante, de même que son orchestre, qu'il dirige avec un souci du détail et du contraste. On regrette simplement la présence d'un ténor solo à la voix ingrate ainsi qu'une acoustique trop réverbérée qui empê-

chait, même au deuxième rang, d'entendre tous les détails de l'articulation musicale et vocale des forces en présence.

Renaud Machart

DÉCEMBRE 2000

Rencontres exceptionnelles

En partenariat avec la revue *Esprit*

Pour que la terre reste humaine...

Pollutions, OGM, effet de serre

avec Dominique BOURG, Corinne LEPAGE, Nicolas HULOT

Dimanche 3 décembre à 17h Grand Théâtre

Masculin, Féminin, l'homme en mutation

Les nouveaux rôles de la femme et de l'homme dans la vie privée et la vie publique

avec Pascal BRUCKNER, Irène THÉRY

Dimanche 10 décembre à 17h Grand Théâtre

L'Humanisation du divin ? La Divinisation de l'humain ? Ou le sacré à visage humain ?

Questions sur un nouvel humanisme transcendantal

avec Luc FERRY, Olivier ABEL

Dimanche 17 décembre à 17h Grand Théâtre

LES GEMEAUX/SCEAUX
SCÈNE NATIONALE
01 46 61 36 67

SORTIR

PARIS

Grève à l'Opéra de Paris
Suite à un préavis de grève déposé par l'intersyndicale de l'Opéra de Paris, pour la période allant du 27 novembre 2000 au 21 janvier 2001, les représentations de *La Flûte enchantée*, de Mozart, de *La Chauve-Souris*, de Johann Strauss, et les soirées de ballet prévues risquent d'être annulées. Tél. : 01-44-61-59-63.

SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES

La Chambre d'Amour
Basé à Biarritz depuis 1998, où il dirige le Centre chorégraphique national/Ballet Biarritz, Thierry Malandain a conçu sa nouvelle

pièce, intitulée *La Chambre d'Amour*, autour d'une grotte légendaire de la côte basque où périrent noyés deux amants surpris par la marée. Danse d'eau et de sable, étreintes d'amour mortel, cette création pour 14 danseurs est interprétée sur une musique originale du compositeur basque Peio Cabalette. L'occasion d'apprécier le talent d'une troupe dont Thierry Malandain assure la cohésion très forte. Avec, en direct, l'Orchestre Bayonne-Côte basque.

Théâtre de Saint-Quentin, place Georges-Pompidou, Montigny-le-Bretonneux (78). Les 1^{er} et 2 décembre, 20 h30. De 70 F à 125 F. Tél. : 01-30-96-99-00.

GUIDE

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615 LEMONDE, ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/min).

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places de certains des spectacles vendues le jour même à moitié prix (+ 16 F de commission par place).

Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h30 à 16 heures, le dimanche.

Florent Jodelet (percussions)

Zappa, Stockhausen, Miki, Saariaho. *Châtelet - Théâtre musical de Paris, 1, place du Châtelet, Paris-1^{er}. Le 1^{er} décembre, 12 h 45. Tél. : 01-40-28-28-40. 55 F.*

Orchestre national du Capitole de Toulouse

Debussy, Nigg et Rimski-Korsakov. Raphaël Oleg (violon), Michel Plasson (direction). *Salle Pleyel, 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris-8^e. Le 1^{er} décembre, 20 heures. Tél. : 01-45-61-53-00. De 50 F à 190 F.*

Orchestre philharmonique de Radio France

Saariaho et Mahler. Karita Mattila (soprano), Chœur de femmes de Radio France, Paavo Järvi (direction). *Châtelet - Théâtre musical de Paris, 1, place du Châtelet, Paris-1^{er}. Le 1^{er} décembre, 20 heures. Tél. : 01-40-28-28-40. De 50 F à 250 F.*

Jean-Marc Salzmann (baryton), Marc Coppey (violoncelle), Olivier Latry, Eric Lebrun (orgue)

Margoni, Chaynes et Florentz. *Eglise américaine de Paris, 65, quai d'Orsay, Paris-7^e. Le 1^{er} décembre, 20 h 30. Tél. : 01-44-70-64-10. 50 F.*

La La Human Works

Edouard Lock. *Théâtre de la Ville, 2, place du Châtelet, Paris-4^e. Les 1^{er} et 2 décembre, 20 h 30. Tél. : 01-42-74-72-77. De 95 F à 140 F.*

Compagnie Rick Odums

Courbevoie (92). Espace Carpeaux, 15, boulevard Aristide-Briand. Le 1^{er} décembre, 20 h 45. Tél. : 01-47-68-51-50. 100 F.

Ballet de l'Opéra de Lyon

William Forsythe, Trisha Brown. *Créteil (94). Maison des arts, place Salvador-Allende. Les 1^{er} et 2 décembre, 20 h 30. Tél. : 01-45-13-19-19. 120 F.*

IX^e Concours international de danse de Paris

Finale du concours classique. *Théâtre des Champs-Élysées, 15, avenue Montaigne, Paris-8^e. Le 1^{er} décembre, 20 heures. Tél. : 01-49-52-50-50. De 50 F à 220 F.*

Amy Swanson, Jean-Michel Agius

Le Regard du cygne, 210, rue de Belleville, Paris-20^e. Les 1^{er}, 2, 8, 9, 15 et 16 décembre, 20 h 20 ; les 3, 10 et 17 décembre, 17 heures. Tél. : 01-43-58-55-93. 50 F.

Loulou Omer

Centre Wallonie-Bruxelles, 46, rue Quincampoix, Paris-4^e. Les 1^{er} et 2 décembre, 20 h 30. Tél. : 01-53-01-96-96. De 70 F à 100 F.

Carte blanche à Tomeu Verges

Tomeu Verges. Claudia Trozzi, Christian Rizzo, Alain Buffard. *Le Blanc-Mesnil (93). Forum culturel, 1, place de la Libération. Le 1^{er} décembre, 20 h 30. Tél. : 01-48-14-22-22. 100 F.*

Rafaël Alvarez, Sidonie Rochon, Anne-Marie Pascoli, Myriam Dooge

Champigny-sur-Marne (94). Salle Jean-

Edward Bond

Auprès de la mer intérieure

mise en scène Stuart Seide

Théâtre de Gennevilliers Centre Dramatique National
17 novembre - 17 décembre - Tél 01 41 32 26 26

CULTURE

Publicités

EN

RÉGIONS

28 Nov. au 17 Déc. 2000

Théâtre Normal n°4 Compagnie Pluzdank

Tel: 04.78.37.46.30
www.theatresateliers.com

répertoire contemporain de création

Renseig. publicité : ☎ 01.42.47.39.65

EN VUE

■ Les canons qui tirent à blanc pour annoncer aux musulmans la rupture du jeûne durant le mois de ramadan se sont tus cette année à Naplouse de peur d'une riposte israélienne.

■ Après s'être nourris de « nouilles en bois » fabriquées en usine avec des brindilles et des copeaux, les Nord-Coréens, victimes de la disette, vont se faire soigner pour des hémorragies ou des diarrhées dans des hôpitaux sans chauffage ni médicaments.

■ Au village-frontière de Panmunjom, des écoliers ont couvert de fleurs **Kim Sun-Myung**, soixante-seize ans, libéré par la Corée du Sud après avoir passé quarante-cinq ans en prison plutôt que de renoncer au communisme.

■ Si 3,8% des Chinois savent que le virus du sida se transmet par le sang et le sperme, selon une enquête auprès de 3 824 adultes à travers le pays, la moitié d'entre eux redoutent l'éternuement d'un séropositif.

■ Depuis que tous les habitants de Wenlou, village qui se meurt au centre de la Chine, ont contracté le sida en vendant leur sang à des collecteurs itinérants sans scrupules, les cultivateurs ne vendent plus leurs récoltes d'oignons et de laitues, les garçons n'espèrent plus d'épouses, les malades sont laissés sans soins et les mourants sans secours.

■ Le tribunal de Kirifi a remis en liberté, vendredi 24 novembre, **Augusto Murri**, ressortissant italien, meurtrier d'une prostituée kenyane dont il avait jeté le corps à la voirie. « S'il est un cas où la justice devrait faire preuve de compassion, c'est bien celui-là, *Votre Honneur* », avait plaidé l'avocat. Le juge avait estimé : « *Le maintien en détention pour cette affaire ne rime à rien.* »

■ « Depuis mars 1999, 364 femmes, contraintes de se prostituer, ont demandé la protection de la Police internationale de l'ONU », a rappelé son porte-parole, **Alun Roberts**, en annonçant la mutation du policier **David Pratter**, commandant en second du poste de Prijedor, en Bosnie-Herzégovine, client habituel des boîtes de nuit, qui, selon **Milorad Milakovic**, tenancier, « mettait à l'amende » et forçait les employées « au sexe le plus pervers ».

■ « Cela nous rapproche des habitants. On nous regarde différemment », témoigne, en posant sa main sur le calendrier des commerçants du vieux Lille au bénéfice de l'Association européenne contre les leucodystrophies, **Kemal Tumer**, bijoutier turc.

■ **Geneviève de Fontenay**, présidente du Comité Miss France, pardonne à **Mareva Galanter**, Miss France 1999, qui expose ses charmes dans le magazine *Entrevue*, à condition « qu'elle retrouve le droit chemin ».

Christian Colombani

L'Autriche, première victime du nazisme ?

En reprenant cette thèse commode pour la psyché nationale, le chancelier conservateur Wolfgang Schüssel a suscité un tollé dans l'opposition. Le quotidien libéral « Der Standard » lui rappelle sèchement le rôle joué par les nazis autrichiens



qu'on appelle en Autriche la « thèse de la victime » a suscité des commentaires très critiques, notamment dans le quotidien libéral *Der Standard*.

Même parmi ceux qui trouvent ces réactions excessives (comme l'historienne Erika Weinzierl, spécialiste du national-socialisme), beaucoup soulignent le « manque

de sensibilité » du chancelier, qui a choisi de défendre cette thèse controversée, bien commode pour la psyché autrichienne, à la date anniversaire de la Nuit de cristal (le 9 novembre 1938, début des pogroms antisémites dans le III^e Reich) et dans un journal israélien, alors qu'Israël n'a toujours pas renvoyé son ambassadeur à Vienne depuis que M. Schüssel a formé une coalition avec le FPÖ de Jörg Haider.

Sous le titre « Apprenons l'Histoire », l'éditorialiste du *Standard*, Hans Rauscher, rappelle que le régime austro-fasciste du chancelier Schuschnigg n'a pas seulement cédé à une force extérieure, celle de l'invasion hitlérienne,

mais aussi à la « violence intérieure » déployée par les nazis autrichiens, qui formaient déjà à l'époque un tiers de la population.

NETTE « RÉGRESSION »

Pour le porte-parole des Verts, Alexander Van der Bellen, cette défense de l'« Autriche-victime » constitue une nette « régression » par rapport au « repentir » collectif exprimé par le chancelier socialiste Franz Vranitzky, dès 1991, puis lors d'un voyage en Israël, en 1993, qui avait à l'époque scellé la réconciliation entre Vienne et Jérusalem après les turbulences de l'affaire Waldheim. Selon Günther Traxler, un autre éditorialiste du *Standard*, M. Schüssel a sciem-

ment consommé, dans le domaine très sensible du rapport au passé nazi, la rupture avec l'ancienne coalition socialo-conservatrice, dont il a voulu faire table rase au début 2000. A travers cet entretien, le chef de l'ÖVP aurait « promu un mensonge historique au rang d'une demi-vérité afin d'en tirer un profit politique maximum », aggravant ainsi l'« austro-fascisation rampante de la culture politique de ce pays » depuis le début de la coalition.

Un calcul que lui prête également l'écrivain Doron Rabinovici, animateur du courant d'opposition Offensive démocratique, qui voit dans l'attitude de M. Schüssel non pas le simple lapsus d'un inconscient autrichien toujours prompt à s'exonérer du passé, mais une « méthode ». Il remarque que d'autres conservateurs participent à cette révision : le 21 septembre, l'éditeur Fritz Molden, un résistant catholique au nazisme, écrivait dans le quotidien conservateur *Die Presse* que non seulement l'Etat autrichien, mais aussi tout l'ensemble de ses citoyens « a été en fait la première victime du nazisme ».

De même, un ancien ambassadeur en Israël contestait, dans le même journal, qu'on puisse parler d'un « héritage nazi commun à l'Allemagne et à l'Autriche », et que l'ancien ministre des affaires étrangères, Alois Mock, estime qu'il est « temps de ne plus accepter la distorsion des événements historiques ».

Joëlle Stolz

REVUE DE PRESSE

RTL

Alain Duhamel

■ Jacques Chirac ne peut pas empêcher l'inversion du calendrier électoral. Il n'a pas les moyens techniques et politiques de s'opposer au vote de la loi organique. Il s'agira d'une proposition de loi : elle n'a donc pas à passer en conseil des ministres. Le gouvernement est maître de l'ordre du jour du Parlement. On peut donc lui faire confiance pour mener son affaire tambour battant. La seule question est de savoir s'il y aura une majorité absolue de députés pour voter la proposition de loi. Le plus probable est que oui. Quant aux Français, même s'ils voient bien qu'il y a aussi une manœuvre politique dans l'affaire, ils souhaitent voter d'abord à l'élection présidentielle, la

plus importante à leurs yeux, et celle dans laquelle leur influence est la plus directement visible.

LE FIGARO

Pierre Rousselin

■ Ehoud Barak part largement battu. Et pourtant, comme toujours au Proche-Orient, le pire n'est jamais sûr. La décision d'anticiper les élections a le mérite de clarifier la situation. A chacun de jouer, maintenant. S'il veut se maintenir au pouvoir, le chef du parti travailliste doit amener le combat électoral sur son terrain : transformer le prochain scrutin en un référendum sur la paix. Il lui faut, pour cela, sinon parvenir à un nouveau traité avec les Palestiniens, du moins donner à croire qu'avec lui un accord reste possible. Il y a peut-être là l'espoir d'une désescalade à Gaza et en Cisjordanie. A condition que le

président de l'Autorité palestinienne soit prêt à jouer le jeu.

LIBÉRATION

Jacques Amalric

■ Aucun pays européen, finalement, ne sortira grandi de cette épreuve de la vache folle. Tous, sans exception, ont en effet joué, à un moment ou à un autre, la carte de l'intérêt national à très court terme, celle de l'égoïsme prétentieux, en se croyant ou en voulant se faire croire à l'abri de l'ESB. Mal leur en a pris. On pourrait y ajouter cette même Commission de Bruxelles qui vient de faire amendement honorable, faute d'avoir compris à temps que discrétion et demi-mensonges ne suffiraient pas éternellement à prévenir l'inquiétude des opinions publiques et donc à sauver la filière bovine.

FRANCE INTER

Pierre Le Marc

■ L'enjeu du sommet de Nice est capital pour l'Europe. Mais il est aussi important pour la présidence française, sur qui pèse la responsabilité de la négociation. Un succès commun de ses acteurs revaloriserait, au moins momentanément, et ça ne serait pas un luxe, leur cohabitation. Un échec ou un accord au rabais dégraderait un peu plus encore leur relation. Or, malgré l'ardeur diplomatique du président et sa course de capitale en capitale, malgré le travail de déblaiement du premier ministre, le pronostic reste réservé. Le souci - honorable - de faire avancer les dossiers européens a conduit la présidence française à charger la barque de la négociation. L'équation de la cohabitation n'a certainement pas arrangé les choses.

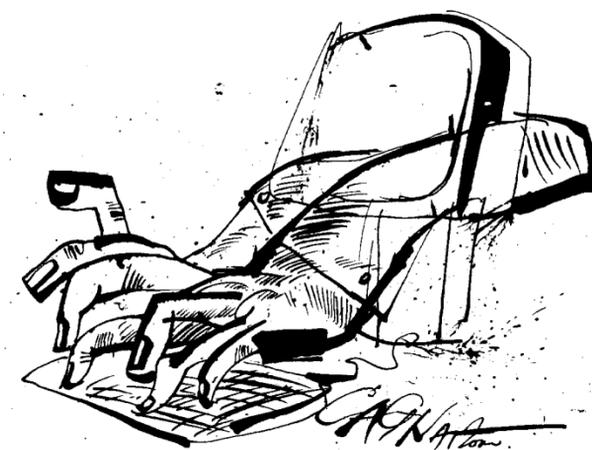
www.softbynet.com

Pour conquérir le marché européen du logiciel en ligne, trois Français s'installent à Londres

CHRISTOPHE DUBUIT, Olivier-Jean Rigaud et Adeline Trégouët, trois jeunes Parisiens décidés à se lancer dans le commerce électronique, ont choisi le marché du logiciel à télécharger, qui leur semblait le plus porteur et le mieux adapté aux contraintes du Net. Leur boutique en ligne SoftByNet, ouverte depuis mars, propose aujourd'hui un catalogue de près de 400 logiciels allant de 100 F à 1 500 F, surtout des programmes bureautiques et des outils Internet. Grâce à ses coûts d'exploitation très inférieurs à ceux des circuits traditionnels, elle peut proposer des rabais allant de 20 % à 40 %.

Les transactions se font entièrement en ligne et en temps réel. La vérification de la carte bancaire prend moins de trente secondes, et le téléchargement peut commencer aussitôt. En outre, à titre promotionnel, elle offre gratuitement à ses clients un CD-ROM contenant une copie de sauvegarde du logiciel, qui arrive par la poste dans les trois jours.

SoftByNet réalise encore la moitié de son chiffre d'affaires en Fran-



ce, mais cela ne devrait pas durer : le site en anglais monte très vite en puissance, et une version allemande est en préparation. Malgré les apparences, SoftByNet n'est pas une entreprise française. Comme tant d'autres jeunes créateurs de start-up, Christophe, Olivier-Jean

et Adeline ont déménagé en Angleterre, d'abord à Ashford, près de la côte, puis au cœur de Londres. Selon Olivier-Jean, 25 ans, ce choix s'est imposé naturellement : « Les raisons fiscales et financières bien connues sont importantes, mais pas déterminantes. Notre décision a été

dictée par une logique industrielle. 95 % des éditeurs de logiciels sont américains. Pour eux, il est essentiel que nous soyons installés dans un pays anglo-saxon. Ils veulent faire des affaires en anglais avec des entreprises anglaises, qui font partie de leur univers. Ce facteur psychologique fait toute la différence, surtout pour les petits et moyens éditeurs. Sans ça, jamais nous n'aurions pu gagner leur confiance. »

Par ailleurs, Olivier-Jean est persuadé que, paradoxalement, Londres est le lieu d'implantation idéal pour une start-up décidée à conquérir les marchés continentaux : « Il y a ici un vivier de jeunes diplômés très performants, venus d'Allemagne, d'Italie, d'Espagne, de Scandinavie, qu'on ne retrouve absolument pas à Paris. En outre, il est beaucoup plus facile de les intéresser au capital de l'entreprise et donc de les intégrer réellement à notre équipe : la législation anglaise sur les stock-options est mieux adaptée à notre secteur d'activité. »

Yves Eudes

SUR LA TOILE

RÉPRESSION DES FRAUDES

■ La direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (DGCCRF) a ouvert un centre de surveillance du commerce électronique, qui a été installé à Morlaix (Finistère) dans des locaux provisoires. Selon Marylise Lebranchu, ministre de la justice et ancienne maire de Morlaix, ce centre « permettra aux consommateurs qui achètent sur le Net de vérifier, avec une adresse électronique simple, un certain nombre de données concernant les entreprises qui veulent vendre » et, éventuellement, de faire une réclamation par courrier électronique. - (AFP.)

www.finances.gouv.fr/DGCCRF

SIDA

■ Dans le cadre de la Journée mondiale du sida, l'Agence nationale de recherche sur le sida (ANRS) organise, vendredi 1^{er} décembre de 14 à 23 heures, sur le site de « chat » Woonoz, une discussion en direct entre les internautes et un groupe d'experts scientifiques sur le thème du vaccin préventif. L'un des objectifs de l'opération est de trouver de nouveaux volontaires français prêts à participer à des essais vaccinaux.

www.woonoz.com

Abonnez-vous au Monde pour seulement 173^F par mois

Bulletin à compléter et renvoyer accompagné de votre relevé d'identité bancaire ou postal à : LE MONDE, Service Abonnements - 24, avenue du Général-Leclerc - 60646 Chantilly Cedex

Oui, je souhaite recevoir *Le Monde* pour 173^F (26,37€) par mois par prélèvement automatique.

M. Mme Prénom : Nom :

Adresse :

Code postal : [][][][][][] Localité :

Offre valable jusqu'au 31/12/2000 en France métropolitaine pour un abonnement postal. 001MQPA1

AUTORISATION DE PRÉLÈVEMENTS		N° NATIONAL D'ÉMETTEUR	ORGANISME CRÉANCIER : LE MONDE
J'autorise l'établissement teneur de mon compte à effectuer sur ce dernier les prélèvements pour mon abonnement au journal <i>Le Monde</i> .		N° 134031	21 bis, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05
Je resterai libre de suspendre provisoirement ou d'interrompre mon abonnement à tout moment.		TITULAIRE DU COMPTE À DÉBITER	
Date :		Nom :	
Signature :		Prénom :	
		N° :rue :	
		Code postal : [][][][][] Ville :	
		NOM ET ADRESSE DE L'ÉTABLISSEMENT DU COMPTE À DÉBITER (votre banque, CCP ou Caisse d'épargne)	
		N° :rue :	
		Code postal : [][][][][] Ville :	
		DÉSIGNATION DU COMPTE À DÉBITER	
		Code Etablissement Code Guichet N° de compte Clé RIB	

IMPORTANT : merci de joindre un relevé d'identité bancaire ou postal, à votre autorisation. Il y en a dans votre chéquier.

Pour tout renseignement concernant le portage à domicile, le prélèvement automatique, les tarifs d'abonnement, etc : Téléphonez au 01.42.17.32.90 de 8h30 à 18h du lundi au vendredi.

Pour un changement d'adresse ou une suspension vacances, un numéro exclusif : 0 803 022 021 (0,99^{FR}/min)

Le Monde (USPS-0009729) is published daily for \$ 892 per year *Le Monde* 21, bis, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05, France, periodicals postage paid at Champlain N.Y. US, and additional mailing offices. POSTMASTER: Send address changes to IMS of N.Y. Box 15-18, Champlain N.Y. 12919 1518

Pour les abonnements souscrits aux USA : INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach VA 23451-2983 USA - Tél. : 800-428-3003

Rangement par Luc Rosenzweig

CE MERCREDI SOIR, comme environ une fois par trimestre, nous fûmes pris d'un accès de rage à la vue de notre bureau. L'entassement, en couches géologiques, de diverses papiers, journaux, magazines, lettres d'admiratrices, etc., nous masquait les couleurs chaudes et inspiratrices du bois fruitier dont est fait ce meuble. Nous employons ordinairement, pour remédier à cette situation, une méthode inspirée de celle de Gaston Lagaffe traitant le courrier en retard, dont il a la charge aux éditions Dupuis.

On commence par dégager sommairement une extrémité du bureau pour y rassembler, provisoirement, les outils de travail de l'esclave moderne : ordinateur portable, téléphone-fax, imprimante. Ensuite, on fixe un sac-poubelle de bonne dimension à l'autre bout du meuble, à l'aide de ruban adhésif. Enfin vient l'opération délicate nécessitant un mini-

num de technique et d'expérience. Il faut, avec la main droite, maintenir le sac-poubelle bien ouvert. Le bras gauche est posé à l'autre bout, déployé sur toute la largeur du bureau. Ce bras, enfin, doit alors se déplacer à vitesse constante, ni trop rapide ni trop lente, entraînant inexorablement la masse de papiers vers son destin incertain.

Recyclage ou incinération ? Le choix ne nous appartient plus. Nous l'avons délégué à l'entreprise concessionnaire du ramassage des déchets de la commune où nous demeurons, une filiale du groupe Bouygues. L'opération de mercredi fut un succès presque complet. Presque, parce que demeurait sur la surface dégagée un petit carré de papier jaune du plus mauvais effet. C'est par un pur réflexe que nous lûmes les quelques lignes, griffonnées sur ce support que le français ordinaire désigne sous le nom de Post-it. Le message était clair,

l'injonction péremptoire : « *Un gars une fille : en parler !* ». Bon Dieu, mais c'est bien sûr ! Nous nous étions promis, il y a quelques mois, de réserver une de ces chroniques à faire l'éloge d'une petite série diffusée tous les soirs sur France 2 avant le « 20 heures », un petit truc tout simple qui montre, comme son nom l'indique, un gars et une fille dans diverses situations de la vie quotidienne d'un couple moderne, pas trop jeune mais pas trop vieux, pas trop riche mais pas trop pauvre, pas trop beau mais pas trop moche, pas supergénial mais pas complètement stupide.

Lui s'appelle Jean ; elle, Alexandra, mais tout le monde l'appelle Alex. L'épisode de mercredi soir les montrait tous les deux dans un magasin de disques, elle l'émerveillant en s'extasiant sur des rengaines, lui évoquant ses ex et lui faisant honte en brillant des tubes avec les écouteurs sur les oreilles. Voilà, c'est tout. A la poubelle, le Post-it !

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

- 21.00 Y a-t-il un syndrome de la guerre du Golfe ? Invités : Michèle Rivasi, Abraham Behar, Hervé Desplats, Peter Healy, Yves Coquin, Jacques Postel. **Forum**
- 22.00 Ouragans et tempêtes. Invités : Emmanuel Le Roy Ladurie, Benoît Guibert, Rémy Louat, Thomas Formery. **Forum**

MAGAZINES

- 18.15 et 23.45 Procès Barbie. **Histoire**
- 18.30 L'Invité de PLS. **LCI**
- 18.55 Nulle part ailleurs. Invitée : Emmanuelle Cosse. **Canal +**
- 19.00 La Quotidienne. Mon corps, ma tête. **Téva**
- 19.20 Jeudi, c'est Julie. **France 2**
- 20.00 Le Dossier du Grand Journal. **LCI**
- 20.05 Temps présent. Pas de place pour les prématurés. Nos amis les chasseurs. **TSR**
- 20.50 Envoyé spécial. Racket : la loi du silence. Les enfants de la guerre. Trafic de femmes. **France 2**
- 21.35 Le Club. Michel Duchaussoy. **Ciné Classics**
- 23.00 Comme au cinéma. Les ados et le cinéma. Invités : Pascal Legitim ; Chantal Lauby ; Claire Keim ; Boris Terral. **France 2**
- 0.00 Howard Stern. **Paris Première**

fr Monde
TELEVISION

ARTE

20.45 **Thema : après la guerre**
Du Liban au Mozambique en passant par le Kosovo, cette soirée thématique explore les difficultés de la « reconstruction ». *Seule avec la guerre*, de Danielle Arbib, qui ouvre la soirée, revient, neuf ans après, sur la guerre civile qui, pendant seize années, a ravagé le Liban. La réalisatrice parcourt sans répit les rues de Beyrouth pour demander des comptes, interroge les passants, interpelle les politiques.

DOCUMENTAIRES

- 19.05 Légendes, Mike Tyson. **Odyssée**
- 19.10 Emotion azur, l'équipe italienne de football. **Planète**
- 20.00 Quand l'île Saint-Louis nous est contée. **Odyssée**
- 20.15 Reportage. Des vélos en enfer. **Arte**
- 20.30 Les Ailes de légende. Avion cargo. **Planète**
- 20.45 Thema. Après la guerre. **Arte**
- 21.00 Maria Callas. **Mezzo**
- 21.20 Les Secrets toxiques de Porton Down. **Planète**
- 22.15 «Le Provençal», quotidien d'un pouvoir. **Planète**
- 22.15 Michel Simon. **Festival**
- 23.10 Sujet tabou. Une terrible obsession. **France 3**
- 0.00 Un siècle d'écrivains. Kawabata, le maître des funérailles. **France 3**
- 0.25 Soldats de la paix à Sarajevo. **Planète**

SPORTS EN DIRECT

- 16.00 et 21.00 Tennis. Masters messieurs. 4^e jour. A. Lisbonne. **Pathe Sport**
- 19.00 Ski. Coupe du monde. Descente dames. A Lake Louise. **Eurosport**
- 20.30 Football. Championnat de France D2 : Montpellier-Nîmes. **Eurosport**

MUSIQUE

- 22.00 Maria Callas à Hambourg en 1959. Concert donné par l'Orchestre philharmonique du NDR, dir. Nicola Rescigno. Œuvres de Spontini, Verdi, Rossini, Bellini. **Mezzo**
- 22.35 Jazz à Vienne 2000. Pat Metheny & Michael Brecker. **Muzzik**
- 23.00 Maria Callas à Covent Garden 1962. Concert donné par l'Orchestre du Royal Opera House de Covent Garden, dir. Georges Prêtre. Œuvres de Puccini, Verdi, Bizet. **Mezzo**

TÉLÉFILMS

- 20.35 Contre la montre. Jean-Pierre Sinapi. **Canal +**
- 20.50 Rendez-vous avec la mort. Christian François. **M 6**
- 20.55 Le Secret de Julia. Philomène Esposito. **TMC**
- 22.45 Made in America. Lettres coupables. Bradley Battersby. **TF 1**

SÉRIES

- 19.30 L'Île aux trente cerueils. [6/6]. **Festival**
- 20.40 Julie Lescaut. Ville haute, ville basse. **RTBF 1**
- 20.55 Julie Lescaut. Soupçon d'euthanasie. **TF 1**
- 23.00 Bakersfield Pd. The Gift (v.o.). **Série Club**

PARIS PREMIÈRE

21.00 **Key Largo** ■■
John Huston et Richard Brooks ont adapté, en la remaniant, une pièce de Maxwell Anderson. Ils montrent la réapparition des forces du mal après la guerre. Le suspense tient à l'attitude de Humphrey Bogart. Quelques scènes avec Lauren Bacall, fascinante, favorisent le couple mythique, et Claire Trevor est émuante. Une mise en scène très mobile gomme l'origine théâtrale de ce drame.

FILMS

- 16.05 **Aliens, le retour** ■■
James Cameron (Etats-Unis, version production, 1986, 155 min) **Ciné Cinémas 1**
- 17.55 **Air Force One** ■■
Wolfgang Petersen (Etats-Unis, 1997, 120 min) **Cinéstar 1**
- 17.55 **Beau-père** ■■
Bertrand Blier (France, 1981, 125 min) **Ciné Cinémas 3**
- 19.15 **Hannah et ses sœurs** ■■
Woody Allen (Etats-Unis, 1986, v.o., 105 min) **Cinétoile**
- 19.20 **Le Déclin de l'empire américain** ■■
Denis Arcand (Canada, 1985, 100 min) **Cinéstar 2**
- 20.30 **Drôle de drame** ■■
Marcel Carné (France, 1937, N., 105 min) **Festival**
- 20.50 **Petits meurtres entre amis** ■■
Danny Boyle (Grande-Bretagne, 1994, 95 min) **Téva**
- 21.00 **Key Largo** ■■
John Huston (Etats-Unis, 1948, N., v.o., 100 min) **Paris Première**
- 21.00 **Z** ■■
Costa-Gavras (France - Algérie, 1968, 125 min) **Cinétoile**
- 21.00 **L'Empire du soleil** ■■
Steven Spielberg (Etats-Unis, 1987, 150 min) **Cinéstar 2**
- 22.05 **1941** ■■
Steven Spielberg (Etats-Unis, 1979, 115 min) **Cinéstar 1**



- 0.00 **Beau fixe** ■■
Christian Vincent. Avec Isabelle Carré, Estelle Larrivaz (France, 1992, 95 min) **Cinéstar 1**
- 0.40 **Maman Küsters s'en va au ciel** ■■
Rainer Werner Fassbinder (Allemagne, 1975, v.o., 100 min) **Arte**

VENDREDI 01 DÉCEMBRE

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

- 21.00 Le Petit Monde des Pymées. **Forum**
- 22.00 Presse régionale et télévision de proximité. **Forum**
- 23.00 Théâtre, naissance d'un personnage. **Forum**

MAGAZINES

- 14.35 La Cinquième rencontre... Famille/École : La place des parents à l'hôpital. **La Cinquième**
- 16.35 Les Ecrans du savoir. Invité : Patrick Poivre d'Arvor. **La Cinquième**
- 18.55 Nulle part ailleurs. Invité : Jean Todt. **Canal +**
- 19.00 Tracks. **Arte**
- 20.05 C'est la vie. Mes parents sont séropositifs. **TSR**
- 20.55 Thalassa. Chasseurs d'icebergs. **France 3**
- 21.00 Recto Verso. Henri Salvador. **Paris Première**
- 21.00 Top bab. Spécial Japon. **Canal Jimmy**

- 22.05 Faut pas rêver. Nouvelle-Calédonie : Le champ d'ignames du chef. France : Les amis de Jules. USA : Sedona, Arizona. Invité : Niels Arestrup. **France 3**
- 22.30 Journée mondiale de lutte contre le sida. Staying Alive 1 et 2. Documentaire. 23.00 Concert. 0.30 Sex in the Nineties - Generation Sex ? **MTV**

- 22.55 Bouillon de culture. Des femmes remarquables. Invités : Hélène Carrère d'Encausse ; Andrée Chédid ; Nicole Le Douarin ; Germaine Tillon ; Philippe Claudel. **France 2**
- 23.15 C'est quoi l'amour ? La jalousie. **TF 1**
- 23.30 On ne peut pas plaire à tout le monde. **France 3**
- 1.00 T'as pas une idée ? Volker Schlöndorff. **Canal Jimmy**

DOCUMENTAIRES

- 17.15 J.F. Kennedy et la Mafia. **Planète**
- 17.25 Le Monde secret des mammifères européens. Une histoire de loup. **Odyssée**
- 18.25 L'Actors Studio. Lee Grant. **Paris Première**
- 18.25 L'Amour à la tonne. **TMC**
- 18.30 Le Monde des animaux. Jonathan et les pangolins. **La Cinquième**
- 18.30 L'Europe des pèlerinages. [5/11]. Saint-Jacques de Compostelle. **Odyssée**

fr Monde
TELEVISION

CINÉ CLASSICS

20.30 **Adieux** ■■
Tourné juste après *Les Hommes le dimanche*, ces *Adieux* confirment la noirceur du climat des films de Robert Siodmak et son penchant pour le réalisme social. Cette décomposition d'une micro-société à partir d'un seul décor, celui d'une pension de famille miteuse à Berlin, met en scène Brigitte Horney, future vedette du cinéma nazi, qui débutait ici à l'âge de dix-sept ans. En VO.

- 19.05 Sotigui Kouyaté, un griot moderne. **Planète**
- 20.10 Birdland. [5/7]. Herbie Hancock, Wayne Shorter et Jason Rebello. **Muzzik**
- 20.15 Reportage. Chat alors ! **Arte**
- 20.30 L'Enfant aveugle. **Planète**
- 20.30 La Naissance de la plateforme Britannia. **Odyssée**
- 21.00 Lucebert, temps et adieux. **Planète**
- 21.55 Piero della Francesca, peintre du silence. **Planète**
- 22.15 Grand format. La Chasse au renard. **Arte**
- 22.45 Les Mbuti, pygmées du Zaïre. **Planète**
- 22.55 Banc d'Arguin, le rendez-vous des oiseaux. **Odyssée**
- 23.45 Mes années de guerre. Portrait d'Arnold Schoenberg. **Mezzo**
- 23.50 Sur les chemins de Compostelle. **TMC**

SPORTS EN DIRECT

- 15.00 et 16.30 Bobsleigh. Coupe du monde féminine. Bob à deux. **Eurosport**
- 16.00 et 21.00 Tennis. Masters messieurs (5^e jour). **Pathe Sport**
- 19.00 Ski. Coupe du monde. Descente dames. **Eurosport**
- 20.30 Volley-ball. Championnat Pro A. Tourcoing - Tours. **Eurosport**
- 22.00 Equestrian. Grand Prix mondial. A Amsterdam. **Eurosport**

DANSE

- 21.00 Roméo et Juliette. Ballet. Chorégraphie de Rudolf Noureiev. Musique de Serge Prokofiev. L'Orchestre de l'Opéra National de Paris, dir. Vello Pähn. **Mezzo**

MUSIQUE

- 17.55 Paul Badure-Skoda et Frans Brüggen jouent Mozart. Paul Badura-Skoda, piano. Par l'Orchestre de la Suisse italienne, dir. Frans Brüggen. **Muzzik**
- 18.30 Anne-Sophie Mutter. Concert. Théâtre des Champs-Élysées, 1998. Avec Anne-Sophie Mutter, violon ; Lambert Orkis, piano. **Mezzo**
- 19.35 Jazz à Antibes 90. **Muzzik**
- 21.00 Marciac Sweet 2000. Avec Daniel Humair, batterie ; René Urtreger, piano ; Pierre Michelot, contrebasse. **Muzzik**
- 22.55 Thee Michelle Gun Elephant. World Psycho Blues. **Canal Jimmy**

TÉLÉFILMS

- 19.00 Les Maîtresses de mon mari. C. Leherissey. **Ciné Cinémas**
- 20.45 Secrets brûlants. Friedemann Fromm. **Arte**
- 20.50 La Colère d'une mère. Jacques Malaterre. **M 6**
- 21.10 Miranda, la cuvée du tonnelier. Jean Marboeuf. **Festival**
- 0.45 Eté brûlant. Jérôme Foulon. **Festival**

COURTS MÉTRAGES

- 0.35 **Histoires courtes**. Cycle Du côté des docs. *Petites histoires de reins du tout*. Françoise Marie. **France 2**

SÉRIES

- 17.20 La Crim'. La part du feu. **Festival**
- 17.40 Code Quantum. Un mari pour deux. **Série Club**
- 18.00 70's Show. Laurie démenage. **France 2**
- 18.05 Sergent Anderson. [1/2]. Le registre. **13^{ème} RUE**
- 18.20 La Crim'. Mort d'un peintre. **Festival**
- 18.30 Dharma & Greg. Les chanteurs désenchantés. **M 6**
- 18.35 Murphy Brown. Un homme à la maison. **Téva**
- 19.00 L'Homme de fer. Et s'il n'en reste qu'un... **13^{ème} RUE**
- 19.05 Les Incroyables Pouvoirs d'Alex Mack. La course. **Canal J**
- 19.25 Murder Call, fréquence crime. La pie voleuse. **TMC**
- 19.30 Les Brigades du Tigre. Le village maudit. **Festival**
- 19.50 21, Jump Street. La journée des clefs. **13^{ème} RUE**
- 20.05 Une nounou d'enfer. Une nounou à l'hôpital. **M 6**
- 20.30 Chérie, j'ai rétréci les gosses. Chérie, j'ai une musique dans la tête. **Disney Channel**
- 20.40 Farscape. Gilina. **Série Club**
- 20.45 New York District. Un cadeau empoisonné. Panique dans le métro. **13^{ème} RUE**
- 20.45 Cracker. Fraternellement vôtre. **RTL 9**
- 20.50 La Crim'. Le masque rouge. **France 2**
- 21.10 Working Girl. L'envahisseur. **Téva**
- 21.50 B.R.I.G.A.D. Le forcené. **France 2**
- 22.45 La Vie à cinq. Cinq, quatre, trois. **Téva**
- 23.00 Bakersfield Pd. President's Coming (v.o.). **Série Club**
- 23.45 The Practice. Fin de partie (v.o.). **Série Club**

FRANCE 2

0.35 **Petites histoires de reins du tout**
Court-métrage proposé dans la case « Histoires courtes », ces *Petites histoires de reins du tout*, réalisées par Françoise Marie, met en scène des enfants hospitalisés pour des problèmes rénaux graves. A base de jeux de rôle, ce film permet aux enfants d'exprimer leurs angoisses, les effets des traitements, etc. Un film plein de vitalité, jamais larmoyant.

FILMS

- 13.40 **Mort d'un pourri** ■■
Georges Lautner (France, 1977, 120 min) **Festival**
- 14.50 **Un scandale à Paris** ■■
Douglas Sirk (Etats-Unis, 1946, N., v.o., 95 min) **Ciné Classics**
- 15.20 **Le Jeune Cassidy** ■■
Jack Cardiff et John Ford (Etats-Unis, 1965, 120 min) **O. Histoire**
- 16.15 **L'Aventure du Poséidon** ■■
Irwin Allen et Ronald Neame. Avec Gene Hackman, Ernest Borgnine (EU, 1972, v.o., 115 min) **Ciné Cinémas 3**
- 16.20 **Alien, la résurrection** ■■
Jean-Pierre Jeunet (Etats-Unis, 1997, 105 min) **Ciné Cinémas 2**
- 18.30 **Une histoire d'amour** ■■
Guy LeFranc (France, 1951, N., 90 min) **Ciné Classics**
- 20.30 **Adieux** ■■
Robert Siodmak (Allemagne, 1930, N., v.o., 75 min) **Ciné Classics**
- 21.00 **Niagara** ■■
Henry Hathaway (Etats-Unis, 1953, v.o., 90 min) **Cinétoile**
- 21.00 **Copland** ■■
James Mangold (Etats-Unis, 1997, 105 min) **Cinéstar 1**
- 21.00 **Ludwig van B** ■■
Bernard Rose (Etats-Unis, 1994, 120 min) **Cinéstar 2**
- 21.00 **Méfie-toi de l'eau qui dort** ■■
Jacques Deschamps (France, 1996, 110 min) **Ciné Cinémas 2**



- 21.00 **MASH** ■■
Robert Altman. Avec Elliot Gould, Donald Sutherland (Etats-Unis, 1970, 115 min) **Cinéfaz**
- 21.45 **L'homme qui tua la peur** ■■
Martin Ritt (Etats-Unis, 1957, N., v.o., 90 min) **Ciné Classics**
- 22.35 **M. Butterfly** ■■
David Cronenberg (Etats-Unis, 1993, v.o., 100 min) **Ciné Cinémas 3**
- 22.55 **Croix de fer** ■■
Sam Peckinpah (All. - GB, 1977, 135 min) **Cinéfaz**
- 0.15 **Air Force One** ■■
Wolfgang Petersen (Etats-Unis, 1997, 120 min) **Cinéstar 1**
- 1.00 **Roulette chinoise** ■■
Rainer Werner Fassbinder (Allemagne, 1976, v.o., 85 min) **Arte**

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

- 18.20 Exklusif.
19.00 Le Bigdil.
19.55 Hyper net.
20.00 Journal, Tiercé, Météo.
20.55 Julie Lescaut. Soupçon d'euthanasie.
22.45 **Lettres coupables**. Téléfilm. Bradley Battersby. **O.**

FRANCE 2

- 18.00 70's Show. **O.**
- 18.35 JAG.
19.20 Jeudi, c'est Julie.
19.50 Un gars, une fille.
20.00 Journal, Météo.
20.45 Point route.
20.50 Envoyé spécial. Racket : la loi du silence ; Les enfants de la guerre. *Post-scriptum* : Trafic de femmes.
23.00 Comme au cinéma. Les ados et le cinéma.
0.35 Journal, Météo.

FRANCE 3

- 18.15 Un livre, un jour.
18.20 Questions pour un champion.
18.50 Le 19-20 de l'information, Météo.
20.10 Consomag.
20.15 Tout le sport.
20.25 C'est mon choix... ce soir.
20.55 Double détente. Film. Walter Hill. **O.**
22.40 Météo, Soir 3.
23.10 Sujet tabou. Une terrible obsession.
0.00 Un siècle d'écrivains. Kawabata, le maître des funérailles.

CANAL +

- En clair jusqu'à 20.35
- 18.00 Daria. **O.**
- 18.30 Nulle part ailleurs (classique). José García.
- 18.40 Nulle part ailleurs musique.
18.55 Nulle part ailleurs.
20.35 Dossier d'opage. Contre la montre. Téléfilm. Jean-Pierre Sinapi. **O.**
21.55 Loin du paradis. Film. Joseph Ruben (v.o.) **O.**
23.45 Mickro ciné. Magazine

ARTE

- 19.00 Voyages, voyages. [Lvoiv].
19.45 Météo, Arte info.
20.15 Reportage. Des vélos en enfer.
20.45 **Thema. Après la guerre**. 20.46 Seule avec la guerre. 21.45 Mozambique, le repos des guerriers.
22.10 Kosovo, l'année d'après.
23.40 Le Combat des juges.
0.40 **Maman Küsters s'en va au ciel** ■■
Film. Rainer Werner Fassbinder (v.o.).

M 6

- 18.55 Mission 1 million.
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.05 Une nounou d'enfer. **O.**
20.40 Passé simple.
20.50 Rendez-vous avec la mort. Téléfilm. Christian François. **O.**
22.40 **Polteigeist 3**. Film. Gary Sherman. **O.**
0.30 Fréquentstar. Jean-Marie Bigard.

RADIO

FRANCE-CULTURE

- 20.30 Fiction 30. [2/2].
21.00 **Le Gai savoir**. Invités : Jean-François Bouvet, Emmanuelle Grundmann.
22.12 Multipistes.
22.30 **Surpris par la nuit**. Une île dans la presqu'île ; histoires du Centre Bretagne.
0.05 **Du jour au lendemain**. Nathalie Heinrich (*Etre écrivain*).
0.40 **Chansons dans la nuit**.

FRANCE-MUSIQUES

- 20.00 **Concert**. Par le Concerto Vocale, dir. René Jacobs, Solomé Haller et Maria Cristina Kiehr, sopranos : *Madrigali Guerrieri Ed Amosini* (livre VIII), de Monteverdi.
22.30 **Jazz, suivez le thème**. The Last Time I Saw Paris.
23.00 **Le Conversatoire**. En direct du Bœuf sur le toit, à Paris.
0.00 **Tapage nocturne**.

RADIO CLASSIQUE

- 20.40 **Concert**. Au théâtre des Abbesses. Par le Quatuor Takacs. Œuvres de Beethoven : *Quatuor op. 18 n° 5 ; Quatuor op. 59 n° 3 ; Quatuor op. 135*.
22.35 **Les Rendez-vous du soir (suite)**. Les femmes compositeurs. Œuvres de Mahler, Holmès, Bonis, Chaminade, Tailleferre, Boulanger.

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

- 13.55 Les Feux de l'amour.
14.50 Rick Hunter, inspecteur choc.
15.45 Les Dessous de Palm Beach.
16.35 7 à la maison.
17.30 Sunset Beach.
18.20 Exklusif.
19.00 Le Bigdil.
19.55 Hyper net.
20.00 Journal, Météo, Trafic infos.
20.55 Succès.
23.15 C'est quoi l'amour ? La jalousie.
0.35 **Les Coups d'humour**.
1.10 Exklusif.

FRANCE 2

- 13.55 L'Enquêteur.
14.50 En quête de preuves.
15.45 La Chance aux chansons.
16.50 Des chiffres et des lettres.
17.20 et 22.45 Un livre.
17.25 Qui est qui ?
18.00 70's Show.
18.35 JAG.
19.20 Vendredi, c'est Julie.
19.50 Un gars, une fille.
20.00 Journal, Météo, Point route.
20.50 La Crim'. Le masque rouge.
21.50 B.R.I.G.A.D. Le forcené.
22.50 Bouche à oreille.
22.55 Bouillon de culture. Des femmes remarquables.
0.15 Journal, Météo.
0.35 Histoires courtes.

FRANCE 3

- 13.55 et 1.05 C'est mon choix.
14.55 L'Enfance mise à prix. Téléfilm. Eric Laneuille.
16.35 MNK.
17.35 A toi l'actu@.
17.50 C'est pas sorcier.
18.15 Un livre, un jour.
18.20 Questions pour un champion.
18.50 Le 19-20 de l'information, Météo.
20.10 Tout le sport.
20.20 Tous égaux.
20.55 Thalassa. Chasseurs d'icebergs.
22.05 Faut pas rêver.
23.00 Météo, Soir 3.
23.30 On ne peut pas plaire à tout le monde.

CANAL +

- 15.45 A deux sur la comète.
16.00 eXistenZ. Film. David Cronenberg. **O.**
17.30 Mickro ciné.
► En clair jusqu'à 21.00
- 18.00 Daria.
18.30 Nulle part ailleurs.
20.35 Allons au cinéma ce week-end.
21.00 Gloria. Film. Sidney Lumet. **O.**
22.45 Couvre-feu. Film. Edward Zwick. **O.**
0.40 Extension du domaine de la lutte. Film. Philippe Harel. **O.**

SIGNIFICATION DES SYMBOLES

- Les codes du CSA**
- Tous publics
 - Accord parental souhaitable
 - Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans
 - Public adulte
 - Interdit aux moins de 16 ans
 - Interdit aux moins de 18 ans

- Les cotes des films**
- On peut voir
 - A ne pas manquer
 - Chef-d'œuvre ou classique
- Les symboles spéciaux de Canal +**
- DD Dernière diffusion
 - ◆ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants

Un brave par Pierre Georges

AU JOURNAL télévisé – France 3 peut-être bien, allez savoir avec le zapping fou ! –, une scène étonnante. Un jeune sous-préfet – celui de Parthenay peut-être bien, allez savoir avec toutes ces sous-préfectures ! – était aux champs. Et ce jeune homme barbichu, genre Napoléon III jouvenceau, a fait héroïquement son devoir, rien que son devoir, tout son devoir. Et même un peu plus !

On ne saurait l'ignorer, même dans le plus humble hameau des Deux-Sèvres ou d'ailleurs : le gouvernement français a décidé d'interdire les farines animales. Décision tombée d'en haut, comme il est juste et républicain. Même que le président l'avait dit le premier ! Plus de farines animales aux animaux donc, mais toujours des farines animales faites d'animaux ! Autrement dit plus faciles à interdire qu'à stocker, les funestes farines !

Donc le gouvernement décide. Et la préfectorale trinque. Aussitôt l'interdiction décrétée, un télégramme, que l'on imaginerait volontiers « confidentiel vache folle », voleta en direction des préfetures et succursales. Le texte devait en être bref et comminatoire. Du genre : « Comme vous ne l'ignorez pas, le gouvernement a décidé l'interdiction des farines animales. Se pose évidemment des problèmes de stockage. Vous voudrez bien dans les meilleurs délais, et la plus extrême confidentialité, recenser et nous faire connaître les lieux et bâtiments répondant aux normes de sécurité ci-après définies. »

Ainsi fut dit. Ainsi fut fait. Quand la préfectorale va, le bâtiment, de stockage, va ! On recensa. On proposa. Et l'on réquisitionna, vu qu'il n'y avait point moyen de faire autrement. Etant

donné notamment l'enthousiasme manifesté par les populations à vivre à proximité d'un lieu supposé malsain, prionique et odoriférant. Les farines stockées, bravo. Mais plutôt chez le voisin !

Et voici donc, arrivé à ce point de notre histoire, d'une traçabilité exemplaire, que l'on retrouve le jouvenceau héroïque. Dans les Deux-Sèvres présumées, on avait trouvé un beau bâtiment. D'autant plus beau que vide. A proximité d'un village, certes, mais quoi, à la guerre ! la vache folle comme à la guerre ! Le hangar fut donc requis. Les premiers camions de farines arrivèrent. Le conducteur d'un bulldozer commença à étendre les monticules brunâtres. Il portait un masque pour se protéger, ce qui, bien que parfaitement raisonnable, ne dut pas contribuer à dissiper l'émoi des populations.

Il fallut donc rassurer. Qui s'y colla ? Le sous-préfet, évidemment. Evidemment suivi comme son ombre par une équipe de France 3 Régions, pour un reportage de pédagogie active. Et c'est là que l'histoire devient formidable. Que fit le sous-préfet ? Un discours ? Une déclaration solennelle et scientifique ? Pas du tout. Il se pencha, le jouvenceau. Il prit dans sa main une poignée de belle et bonne farine. Il la porta à sa bouche. Et il en mangea, disant, la bouche encore pleine : « Voyez, cela ne présente aucun danger » !

Alors là, chapeau ! On pensa à ses parents si fiers de s'être saignés aux quatre veines pour que leur fils fasse l'ENA. On pensa à ses éventuels enfants, à leurs cris désespérés : « Papa, ne mange pas, pense à nous ! » On pensa, ému, à la France et à ce brave des braves. Le Mérite agricole, tout de suite, sur le front des vaches !

Des photos d'Alfred Sirven attestent son exil paisible aux Philippines

« L'Express » publie les images du personnage central de l'affaire Elf et déduit l'existence d'une « taupe »

DANS son édition du jeudi 30 novembre, *L'Express* apporte pour la première fois des preuves incontestables de la fuite paisible d'Alfred Sirven aux Philippines. Des preuves en forme de photos de vacances : l'hebdomadaire publie une série de clichés montrant l'ancien directeur des « affaires générales » du groupe Elf-Aquitaine, considéré comme le personnage central de l'affaire Elf, en short sous les palmiers sur une plage de l'archipel ; assis en bras de chemise, tout sourire, sous un parasol avec sa compagne philippine, Vilma ; à ses fourneaux en train de cuisiner ou encore en train de faire la sieste... Ces photographies, dont le magazine n'indique pas la provenance, ont de toute évidence été prises par un proche de M. Sirven ou de son entourage et ne semblent pas avoir été saisies par la police au cours des recherches entreprises aux Philippines sur la piste du fugitif.

Introuvable depuis quatre ans et sous le coup de plusieurs mandats d'arrêt internationaux, l'ex-homme fort d'Elf-Aquitaine sous la prési-

dence de Loïk Le Floch-Prigent aurait, selon *L'Express*, trouvé refuge sur l'archipel asiatique depuis « près de trois ans ». Mise en évidence par *Paris-Match* en 1999, la piste philippine n'avait, jusqu'ici, été étayée que par des « renseignements » plus ou moins précis et des images de villas censées avoir été occupées par Alfred Sirven – exception faite d'une photo d'identité du fuyard remontant à décembre 1998.

UNE FUITE PRÉCIPITÉE

La découverte récente, lors d'une perquisition, d'une bouteille de vin français et d'une boîte de cigares vides dans une « cache » repérée par la police locale avait conduit les juges parisiens à prolonger la mission des quatre enquêteurs français dépêchés le mois dernier sur l'archipel (*Le Monde* du 23 novembre).

L'article de *L'Express* indique que l'envoi de ces policiers sur place aurait suivi une alerte infructueuse donnée, le vendredi 6 octobre, par les services de renseignement philippins et qui aurait transité par leurs homologues français. Ces derniers ayant signalé l'arrestation im-

minente de M. Sirven, une « cellule de crise » se serait alors réunie à Paris, au ministère de la justice. A l'issue de cette réunion – dont la chancellerie conteste l'existence –, l'Elysée et Maignon auraient donné leur feu vert à une arrestation et un avion aurait été affrété en vue de rapatrier en France le fugitif. Mais cet appareil n'aurait finalement pas décollé, l'interpellation ayant avorté entre-temps. Selon *L'Express*, la surveillance du domicile supposé de M. Sirven aurait permis aux policiers philippins d'assister, durant la nuit du 7 au 8 octobre, à la fuite précipitée d'un « couple chargé de nombreux bagages ». L'hebdomadaire en déduit qu'une « taupe » – à Paris ou à Manille – aurait prévenu l'ancien directeur d'Elf de son arrestation programmée et suggère que les enquêteurs français auraient eu pour mission de « comprendre ce qui se passe à Manille ».

La haute hiérarchie policière affirmait, mercredi 29 novembre dans la soirée, n'avoir jamais été informée d'un tel épisode et contestait en tout cas tout lien avec l'en-

voi aux Philippines d'enquêteurs spécialisés. L'histoire semble néanmoins authentique sur un point : le procureur de Paris, Jean-Pierre Dintilhac, a indiqué au *Monde* avoir été effectivement alerté, le 6 octobre, d'une « possible extradition » d'Alfred Sirven. Il avait alors informé les trois juges d'instruction saisis du dossier Elf – Eva Joly, Laurence Vichnievsky et Renaud Van Ruymbeke. Le ministère de la justice, lui, ne paraît pas avoir donné à ce « tuyau » venu de Manille une importance démesurée. L'origine incertaine de l'alerte et le fait qu'elle ait été rapportée via un canal lié aux services de renseignement – la Direction du renseignement militaire (DRM), selon nos informations – auraient suscité le scepticisme des autorités judiciaires. Le ministère de la défense avait néanmoins tenu un avion prêt à décoller sur la base militaire de Villacoublay (Yvelines) – mais qui n'est jamais parti. Pendant ce temps, à Manille, M. Sirven s'était, lui, une nouvelle fois envolé.

Hervé Gattegno

Ralentissement économique aux Etats-Unis

WASHINGTON. La croissance économique aux Etats-Unis s'est ralentie au troisième trimestre pour atteindre son rythme le plus lent depuis quatre ans. Le produit intérieur brut a progressé de 2,4 % en rythme annuel sur la période juillet-septembre, nettement en recul par rapport à la croissance de 5,6 % réalisée au deuxième trimestre. C'est le plus faible taux d'expansion depuis 1996.

Ce sont notamment les dépenses d'investissement des entreprises en biens d'équipement qui ont chuté. Du coup les observateurs sont inquiets quant à l'évolution de la productivité et aux risques de retour de l'inflation. La consommation des ménages, principal moteur de la croissance, reste ferme. Les économistes s'interrogent sur le fait de savoir si l'économie est en passe d'opérer un atterrissage en douceur ou de connaître une décélération brutale. – (AFP, Reuters.)

Renault rappelle 265 000 Kangoo

RENAULT va rappeler par précaution 264 377 Kangoo dans le monde, dont 103 916 en France, après un déclenchement intempestif des prétensionneurs de ceintures de sécurité et d'airbags sur certains de ces modèles, a annoncé, jeudi 30 novembre le constructeur automobile français. Les voitures Kangoo concernées ont été fabriquées entre le 23 décembre 1998 et le 26 mai 2000. Renault a lancé ce rappel après avoir recensé 60 incidents auprès de ses clients, dont 40 % concernent le déclenchement intempestif des seuls prétensionneurs alors qu'aucun choc ne s'était produit. Aucun dommage matériel ou corporel n'a été relevé, précise Renault. Le coût du rappel, « environ 50 millions de francs », sera « majoritairement » à la charge d'Autoliv, le fournisseur des boîtiers électroniques, a précisé un porte-parole du groupe français.

TF 1 discuterait d'une alliance avec Gaumont

SELON *Le Figaro* du jeudi 30 novembre, le groupe TF 1 aurait débuté « des discussions informelles » avec Gaumont. Les deux groupes n'avaient ni infirmé ni confirmé cette information, jeudi. La société présidée par Nicolas Seydoux, qui possède un catalogue d'environ 500 titres, est le dernier groupe indépendant du secteur après que Pathé a signé une alliance dans la distribution d'images avec TF 1 (*Le Monde* du 22 novembre). Face à la puissance du groupe prochainement né de la fusion Canal+, Vivendi, Seagram, la chaîne présidée par Patrick Le Lay, qui possède déjà un catalogue de 600 films auquel s'ajoute un nombre équivalent venant du groupe Pathé, cherche à renforcer ses positions dans le domaine du cinéma. Malgré quelques grands succès en salles, dont *Les Rivières pourpres* est le dernier en date, Gaumont doit supporter un endettement de 1,2 milliard de francs (183 millions d'euros) consécutif à ses investissements dans son circuit de salles multiplexes.

DÉPÊCHE

■ VAL-DE-LOIRE : réuni à Cairns (Australie), jeudi 30 novembre, le Comité du patrimoine mondial, a retenu la candidature du Val-de-Loire, qui devient ainsi le trente et unième site classé en France par l'Unesco. Au total ce sont 250 kilomètres de paysage typique du Val de Loire, incluant 350 monuments historiques et 62 sites naturels qui obtiennent le label envié de l'Unesco. – (Corresp. rég.)

SAATCHI & SAATCHI - Crédit photo : Philip Plisson / Récheurs d'images

ABERLOUR
SINGLE HIGHLAND MALT
SCOTCH WHISKY
10 YEARS

PARFUM D'ECOSSE

SINGLE MALT ABERLOUR
L'ABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTÉ, CONSOMMEZ AVEC MODÉRATION.

Le Monde

DES LIVRES DE POCHE

VENREDI 1^{er} DÉCEMBRE 2000

LA GRANDE DAME DU SUD

Plongée dans l'œuvre d'Eudora Welty :
chaleur blanche, tornades, hommes bruts
et vieilles demoiselles rêveuses p. III

LES CELTES

Avec une rigueur scrupuleuse,
Venceslas Kruta résume tout ce qu'il faut savoir
sur ces ancêtres : un ouvrage de référence p. X

SÉLECTION

La liste des « poches »
parus
en novembre p. XIII à XVI



s o m m a i r e

Eclats de Bible

● LITTÉRATURES

Fiction
d'Eudora Welty (p. III)
L'Homme incendié
de Serge Filippini (p. IV)
La Couleur du souvenir
de Geoff Dyer (p. IV)
La Leçon de chant
de François Emmanuel
(p. IV)
Journal d'un écrivain
de Virginia Woolf (p. V)
Je déballe
ma bibliothèque
de Walter Benjamin (p. V)
Lettre à Mathilde
sur Jean-Paul Sartre
de Jeannette Colombel (p. V)
Livraisons (p. IX)

● ROMANS POLICIERS

Le Guerrier solitaire
de Henning Mankell (p. VI)
Harjunpää
et l'homme-oiseau
de Matti Jyrjänä Joensuu
(p. VI)
Livraisons (p. VI)

● SCIENCE-FICTION

La Science-Fiction aux
frontières de l'homme
de Stéphane Manfredo (p. VII)
Le ciel est mort
de John Campbell (p. VII)
Une histoire
de la science-fiction
de Jacques Sadoul (p. VII)
Livraisons (p. VII)

● POÉSIE

Anthologie de poésie
grecque contemporaine
de Michel Volkovitch
(p. VIII)
Anthologie de poésie
yiddish
de Charles Dobzinski
(p. VIII)
Anthologie de poésie
russe pour enfants
d'Henri Abril (p. VIII)
Livraisons (p. VIII)

● ESSAIS

Les Celtes
Histoire et dictionnaire
de Venceslas Kruta (p. IX)
Une histoire du racisme
de Christian
Delacampagne (p. XI)
Fascisme, nazisme
et autoritarisme
de Philippe Burrin (p. XI)
La Révolution brune
de Davis Schoenbaum
(p. XI)
Heidegger, introduction
à une lecture
de Christian Dubois (p. XI)
L'Unique et sa propriété
de Max Stirner (p. XI)
Histoire des
mathématiciens
et des physiciens
de Simon Gindikin (p. XII)
Ami si tu tombes
de Roger Pannequin (p. XII)
Livraisons (p. IX)

● SÉLECTION

La liste des livres de poche
parus au mois de
novembre (p. XIII à XVI)

Mille et une nuits et Le Serpent à plumes lancent les « livres du Livre » en reprenant une idée née outre-Manche

Comment faire du neuf avec le plus vieux livre du monde ? L'équipe dynamique de l'éditeur écossais indépendant Canongate a créé l'événement en 1998, avec une idée d'une simplicité biblique : faire lire la Bible texte par texte, transformer le Livre des livres en livres du Livre. La deuxième idée est de donner accès aux textes avec un point de vue plus littéraire que religieux. D'où le choix d'une traduction ancienne, mais de référence, la version King James, du XVII^e siècle, qui a aussi l'avantage d'être libre de droits. D'où aussi l'absence de notes et de gloses. Enfin, la collection est destinée à un large public, pas forcément chrétien. D'où un prix de vente à 1 £ (10 francs environ) et une présentation par des auteurs et des personnalités contemporaines, de Nick Cave au dalaï-lama.

L'expérience a obtenu un succès considérable. L'ensemble des douze livres publiés a été vendu à plus de 1 million d'exemplaires. C'était un des événements de la Foire de Francfort 1998. Le projet a été exporté dans une dizaine de pays : Italie (Einaudi), Allemagne (Fischer), Etats-Unis (Grove Atlantic), Australie (Text publishing) et également en Espagne, au Brésil, aux Pays-Bas, en Norvège, en Suède, au Portugal, au Japon et en Corée du sud. En France, la série est publiée en coédition par Le Serpent à plumes et par Mille et une nuits. Les droits avaient été acquis à l'origine par Le Serpent à plumes, qui a préféré s'associer avec un éditeur qui a l'expérience du marché du livre à 10 francs et bénéficie du ré-

seau de distribution d'Hachette, en tant que filiale de Fayard.

Les éditeurs reprennent le concept anglo-saxon, avec le même format – un peu moins haut que les Mille et une nuits – et les mêmes couvertures : des photos noir et blanc, assez stylisées. Le choix des clichés n'est pas toujours d'une grande originalité : un champignon nucléaire pour l'Apocalypse, une route pour l'Exode. Mais l'aspect sombre des livres, éclairés par le titre en lettres orange, donne à l'ensemble de la série une cohérence graphique réussie, due à Angus Hyland. La traduction retenue est celle de Lemaître de Sacy, aussi littéraire et libre de droits que la version anglaise. Chaque livre est tiré à 20 000 exemplaires et vendu 10 francs (1,52 €). Quelque 6 000 exemplaires sont réunis dans un coffret de douze ouvrages, vendu 125 francs (19,06 €).

Sur les douze livres proposés au public français, sept préfaces ont été reprises de la version anglaise : David Grossmann (L'Exode), Louis de Bernières (Job), Doris Lessing (L'Éclésiaste), A. S. Byatt (Le Cantique des cantiques), Nick Cave (L'Évangile selon saint Marc), le dalaï-lama (L'Épître de saint Jacques) et Will Self (L'Apocalypse). Les éditeurs ont demandé à des auteurs francophones cinq préfaces originales : Amin Zaoui (La Genèse), Andrée Chédid (Les Proverbes), Nancy Huston (L'Évangile selon saint Matthieu), Linda Lê (L'Évangile selon saint Luc), Albert Jacquard (Première épître de Paul aux Corinthiens).

Les préfaces sont inégales. Elles racon-

tent de façon généralement personnelle la confrontation de l'auteur à la Bible. Celle de David Grossman, écrite en 1998, a une résonance actuelle : « Jusqu'à quel point cette vision déformée qu'ils [les Israéliens] ont d'eux-mêmes ne les met pas en échec dans leur aspiration à être enfin un peuple qui vit dans son pays, qui aura parfaitement intériorisé sa souveraineté et sa puissance, qui est capable de se limiter, de renoncer, d'avoir des contacts réels et non belligérants avec ses voisins, un peuple normal comme tous les autres peuples. »

Nick Cave comme Linda Lê – qui signe l'une des plus personnelles et des plus belles de ces préfaces – décrivent leur passage de l'Ancien Testament au Nouveau. « Je ne lis plus la Bible comme à vingt ans, dans la fièvre, écrit Linda Lê, je la lis avec sérénité, comme on lit une poésie traduite du silence. » Doris Lessing décrit sans doute le mieux le rapport à la Bible que veut instaurer cette nouvelle présentation : « Des générations d'écrivains ont été influencés par les rythmes de la Bible, qu'on peut étudier dans la prose des meilleurs d'entre eux – ainsi d'ailleurs des des plus mauvais – et nous sommes appauvris du fait qu'on ne trouve plus la Bible dans chaque foyer, qu'on ne l'entend plus chaque semaine. »

Canongate a depuis publié une deuxième série de douze livres, avec des préfaces de Peter Ackroyd, Bono, P. D. James, Alasdair Gray, Ruth Rendell, Joanna Trollope, etc. Le Serpent à plumes et Mille et une nuits devraient publier cette deuxième série en 2001.

Alain Salles

Des idées au goûter

Au cours des dix dernières années, le sens du terme « philosophie » a considérablement changé, au moins dans le vocabulaire quotidien. Naguère, il désignait seulement une discipline universitaire souvent jugée absconse, difficile, aride, abstraite, etc. A présent, à côté de ce sens, qui subsiste évidemment, le même terme signifie tout autre chose. En gros : une libre activité de réflexion sur les « grandes questions » que se posent les êtres humains (la vie, la mort, Dieu, la guerre, le temps, l'amour, etc.). Chacun pouvant dire ce qu'il veut et la discussion demeurant indéfiniment ouverte, on a mis ces dernières années la « philo » à toutes les sauces. Les cafés philo se sont multipliés, les émissions de télé aussi, sans compter les livres d'incitation.

Et rien pour les écoliers ? Il existe déjà dans le monde anglo-saxon, autour du philosophe américain Lipmann, un important mouvement dénommé familièrement P4C (c'est-à-dire *P for C, philosophy for children*, philoso-

phie pour enfants). Parmi les auteurs de contes à réfléchir debout, l'Australien Philip Cam est l'un des plus prolifiques et des mieux traduits. Mais jusqu'à présent il n'y avait rien, sauf erreur, en français, de vraiment très simple pour les vraiment très jeunes. Voilà qui est chose faite avec la série des « Goûters philo » proposée par les éditions Milan. Ces petits volumes, tous rédigés par Brigitte Labbé et Michel Puech, ont quarante pages écrit gros entre les dessins, et s'adressent aux 8-9 ans. Les six premiers thèmes abordés n'ont rien pour surprendre : *Prendre son temps et perdre son temps*, *Le Travail et l'Argent*, *Pour de vrai et pour de faux*, *La Guerre et la Paix*, *La Vie et la Mort*, *Les Dieux et Dieu* (chaque volume : 28 F, 4,27 €).

Et alors ? Eh bien, ça devrait pouvoir servir. A condition évidemment de ne pas en attendre monts et merveilles. Ces pages renferment quand même plus d'idées que trois Pokémon et deux Winnie l'ourson.

Roger-Pol Droit

e n b r e f

● Sabine Wespieser quitte « Libro ». Arrivée en janvier, Sabine Wespieser sera à peine restée un an à la tête de « Libro », la collection de livres à 10 francs de J'ai lu, qu'elle doit quitter le 15 décembre. « C'est un divorce à l'amiable. Je ne m'y plaisais pas. La société J'ai lu fait du mass market, or j'avais été recrutée pour faire de l'édition », explique-t-elle. Sabine Wespieser a pourtant réussi à publier quelques inédits tels qu'*Auschwitz graffiti*, d'Adrien Le Bihan, et *L'Enseignement mis à mort*, d'Adrien Barrot – qui valut à « Libro » son premier passage chez Bernard Pivot sur France 2. Les ventes de ces deux titres sont respectivement de 20 000 et 30 000 exemplaires pour un tirage de base de 40 000. Forte de cette expérience et des douze ans passés chez Actes Sud, Sabine Wespieser se donne quelques mois pour réfléchir et donner corps à son rêve : monter sa propre structure. Un successeur devrait être nommé d'ici à la fin de l'année. Hélène Amalric, nouvelle directrice générale adjointe en charge de l'éditorial de J'ai lu, filiale poche de Flammarion, souhaite « que "Libro" soit un complément de J'ai lu, une autre façon de décliner l'édition populaire ».

Bonnes nouvelles du vieux Sud

FICTION

d'Eudora Welty.
Edition établie par Michel Gresset,
Flammarion, « Mille & une pages »,
1 000 p., 158 F (24,09 €).

On a beau répéter qu'elle est la dernière survivante de la grande génération des écrivains du Sud – cadette de douze ans de Faulkner, qui l'appréciait – et qu'elle est probablement la plus talentueuse des nouvellistes américaines du siècle, rien n'y fait. Eudora Welty, née le 13 avril 1909 à Jackson, Mississippi, où elle habite encore, n'est pas reconnue en France à sa juste mesure. Publiée dans les années 50 chez Gallimard, elle dut attendre près de vingt ans pour voir paraître un autre titre, chez Calmann-Lévy, et encore quatorze ans pour que l'on s'intéresse vraiment à son œuvre et que l'on commence, chez Flammarion, à la traduire dans son intégralité.

Il reste à espérer que l'excellente initiation de Flammarion qui sort, dans sa collection « Mille & une pages », sept titres de Welty, va permettre aux Français de mieux connaître cette aînée de Flannery O'Connor et de Carson McCullers. Il serait naïf d'espérer qu'il se passe ici ce qui a eu lieu aux Etats-Unis en 1984 lorsque Eudora Welty – déjà classique et tenue pour morte par certains – a écrit un court essai, *One Writer's Beginnings (Les Débuts d'un écrivain)*, Flammarion, 1989) : le livre a figuré pendant quarante-six semaines sur la liste des meilleures ventes du *New York Times*. Mais si, au moins, son nom et son œuvre pouvaient enfin devenir familiers aux lecteurs, Michel Gresset, le maître d'œuvre de cette édition (et l'un des traducteurs de Welty), aurait gagné son pari. Comme il l'explique dans son introduction, « cette *totalisation comprend trois œuvres du début : le premier et le deuxième recueil de nouvelles, A Curtain of Green and Other Stories, 1941 (publié en France en 1986 sous le titre L'Homme pétrifié), et The Wide Net and Other Stories, 1942 (Le Chapeau violet, 1987), ainsi que le premier roman, The Robber Bridegroom, 1942 (Le Brigand bien-aimé, 1989), et trois œuvres de la maturité : The Golden Apples, 1949 (Les Pommes d'or, 1995), The Ponder Heart, 1953 (Oncle Daniel le Généreux, 1997) et The Bride of the Innisfallen, 1955 (La Mariée de l'Innisfallen, 1992) ». Les seules fictions absentes de ce volume sont les romans *Delta Wedding, 1946 (Mariage au delta, Gallimard, 1957), Losing Battles (1970) et The Optimist's Daughter, 1972 (La Fille de l'optimiste, Calmann-Lévy, 1974)*.*

Les romans d'Eudora Welty ont la même sobriété, la même écriture délicate et ciselée que ses nouvelles, mais c'est néanmoins dans la forme brève qu'elle excelle – « la forme qui m'est naturelle », a-t-elle coutume de dire. Son sens de l'observation, son oreille, ses qualités poétiques se concentrent dans ses nouvelles (ce qui rend périlleuse leur traduction mais, pour les ouvrages repris dans ce vo-

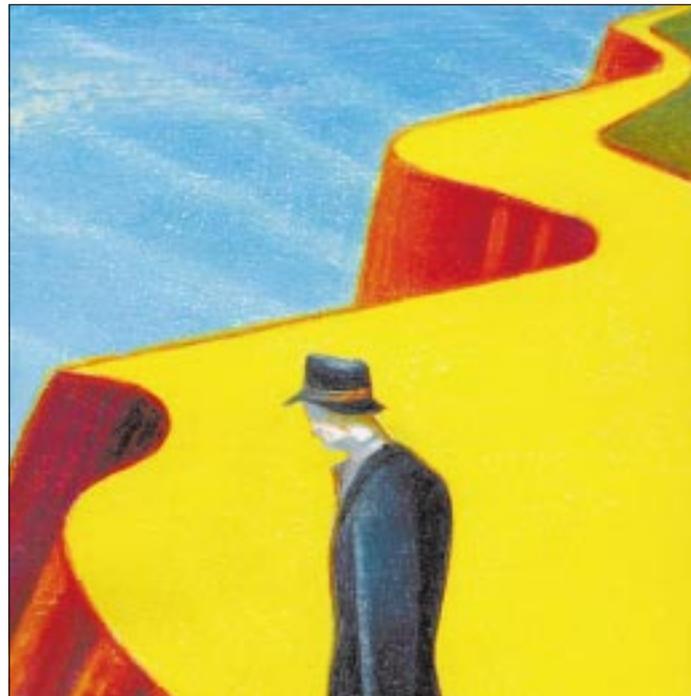


ILLUSTRATION (COUVERTURE ET DÉTAIL INTÉRIEUR) LORENZO MATTIOTTI

Dernière survivante de la grande génération des écrivains du Sud américain, Eudora Welty n'est toujours pas, en France, reconnue à sa juste valeur : le gros volume de nouvelles et de romans publié par Flammarion va enfin permettre de découvrir son écriture délicate et ciselée, son sens de l'observation et ses qualités poétiques

lume, les divers traducteurs ont accompli une manière d'exploit). Il n'est donc pas certain qu'il faille lire ce gros livre « dans l'ordre ». Certes, on commencera avec bonheur par « *Acrobates dans un parc* », une histoire écrite par Eudora Welty à vingt-cinq ans, six ans avant la sortie de son premier recueil, dont elle l'a exclue, estimant avoir traité le sujet – une famille, un adulte – « d'une manière artificielle, curieusement formalisée ». Mais ensuite, on ira vers le premier roman, *Le Brigand bien-aimé*, ou vers le dernier texte du volume, *Oncle Daniel le Généreux*, une sorte d'adieu au vieux Sud, une tragi-comédie empreinte d'une touchante nostalgie. Ensuite, on se promènera à sa guise de récit en récit, mais il faut certainement garder pour la fin les deux recueils qui contiennent des chefs-d'œuvre, *L'Homme pétrifié* et *Le Chapeau violet*.

C'est toujours détruire une nouvelle, plus encore qu'un roman, que tenter de la raconter. Il vaut mieux en donner quelques éclats, des détails qui font sentir l'art de Welty, cette manière inimitable de découvrir, de comprendre, de décrire des vies minuscules, des destins immobiles, des échecs et des morts anonymes. Qu'elle évoque les commérages dans un salon de coiffure (« *L'homme pétrifié* »), les incertitudes de la vie à deux (« *Fait divers* ») ou le pianiste de jazz Fats Waller (« *Powerhouse* ») –, ces récits figurent parmi les dix-sept du recueil *L'Homme pétrifié* –, c'est avec la même justesse, la même économie, la même minutie. « *Quand Powerhouse est rentré sur scène après l'entracte, (...) il s'est emparé du piano comme s'il le découvrait pour la première fois de sa vie ; il en a essayé la puissance, il a frappé sur les basses, il a joué une octave avec son coude, il a levé le cou-*

vercle pour regarder dedans et il s'est appuyé dessus de toute sa masse. Alors seulement il s'est assis et il s'est mis à jouer avec une force scandaleuse pour placer l'instrument sous le signe de sa puissance (...). »

Dans *Le Chapeau violet*, les huit nouvelles se passent dans le sud du Mississippi, une région très pauvre, près de la vieille piste de Natchez (The Old Natchez Trace). « *En étudiant l'histoire du Mississippi, confiait Eudora Welty au Monde, j'ai appris que la vieille piste de Natchez, avant d'être un chemin indien, avait été tracée par les buffles. Au XVIII^e siècle, dans cette contrée sauvage, il y avait à la fois des missionnaires, venus pour christianiser, des Indiens et des bandits de grand chemin. J'ai lu le journal d'un de ces brigands. (...) Il tuait beaucoup. Il avait pourtant rendez-vous avec un missionnaire (...).* » (« *Le Monde des livres* » du 20 novembre 1987). Elle a fait de ces deux hommes les héros d'« *Un moment immobile* », dont le récit s'infléchit quand arrive un « *étudiant* », Audubon, qui, bien sûr, parle des oiseaux. « *Les émotions et les sentiments ne vieillissent pas* », pense Eudora Welty et ces textes, écrits voilà plus d'un demi-siècle, en témoignent, comme ils témoignent du Sud, de sa chaleur blanche, de ses tornades, de ses hommes bruts (« *Le grand filet* »), de ses vieilles demoiselles rêveuses (« *Asphodel* »)... Un étrange pays qu'Eudora Welty n'a jamais voulu quitter, sauf pour quelques voyages.

Josyane Savigneau

★ La collection « *Voix américaines* » de Belin a publié une excellente introduction à Eudora Welty, *Eudora Welty, les sortilèges du conteur*, de Danièle Pitavy-Souques (128 p., 50 F [7,62 €]).

extra it

<TH>La femme de William Wallace Jamieson, Hazel, allait avoir un bébé. Mais on était en octobre, c'était pour dans six mois, et elle se conduisait exactement comme si cela avait été pour demain. Quand il entrait dans la pièce, elle ne lui parlait pas mais faisait tout ce qu'elle pouvait pour regarder droit dans le vide, les yeux brillants. A peine la touchait-il qu'elle lui tirait la langue (...). Aussi sortit-il un soir avec deux gars qui habitaient plus loin sur la route ; il passa la nuit dehors. (...) quand il rentra chez lui au petit matin, Hazel avait disparu. Il arpenta la maison sans en croire ses yeux, se dandinant, les deux mains écartées, son épi de cheveux jaunes tout hérissé, puis il mit la cuisine sens dessus dessous (...). Il retourna alors dans la pièce du devant et vit qu'elle lui avait laissé un petit mot, dans une enveloppe (...). Ce qu'il y avait d'écrit, c'était qu'elle ne pouvait plus le supporter (...) et qu'elle allait se noyer dans la rivière. « *Se noyer... Mais elle a une peur terrible de l'eau !* »

« *Le grand filet* », in *Le Chapeau violet*, page 243.

Mémoires apocryphes

Une certaine forme de pureté

La difficile transition entre l'insouciance de l'enfance et l'autonomie de l'âge adulte

L'HOMME INCENDIÉ
de Serge Filippini.
Phébus « Libretto »,
380 p., 69 F, (10,52 €).
(Première édition :
Phébus 1990.)

L'auteur est un romancier compétent, apprécié en particulier depuis l'excellent *Comœdia*. On présume que cet *Homme incendié*, l'un de ses premiers romans, lui coûta bien des années d'études et de réflexion, tant il y expose avec minutie la personnalité de son héros, son œuvre considérable et les complexités de son époque. Il s'agit du penseur napolitain Giordano Bruno, brûlé en 1600 à Rome pour ses hérésies. Après Erasme, Lull et Marsile Ficin, il a sa place parmi ceux qui introduisirent le doute comme moyen de connaissance. Il préférerait Thot à Yahvé, Socrate à Aristote, Copernic à Galilée, et les garçons aux filles, tous choix qui lui valurent bien des ennuis.

Filippini utilise pour narrer sa vie le procédé très classique des Mémoires apocryphes, rédigés à la veille de l'autodafé. Il nous promène à travers l'Europe du XVI^e siècle que parcourt, de chaire en chaire, le dominicain défroqué, excommunié, pourchassé, mais jamais à court de protecteurs et d'amis, ce qui nous vaut d'intéressants portraits comme ceux d'Henri III, de Montaigne ou d'un comédien licencieux qui pourrait être Shakespeare.

Ayant choisi de présenter Bruno comme un prosélyte docte mais pugnace, provocateur et volontiers insultant, Filippini donne libre cours à sa verve en racontant des fracas universitaires et des débats où les dagues jaillissent plus vite que les péroraisons.

Enfin, puisque nous sommes avant 1600, il parseme discrètement sa prose, fort élégante, de quelques vocables goûteux du temps de la Ligue et de la fraise. Tout cela fait passer, sans trop d'efforts, l'indispensable recension de la pensée du philosophe.

Jean Soublin

LA COULEUR DU SOUVENIR
(*The Colour of Memory*)
de Geoff Dyer.
Traduit de l'anglais par Rémy Lambrechts,
10/18, « domaine étranger »,
305 p., 47 F., (7,17 €).
(Première édition : Editions Joëlle Losfeld, 1996.)

Feuilletter un livre, avant d'en commencer la lecture, comme on contemplerait une bouteille et son étiquette, donne parfois une idée du degré d'ivresse auquel on peut s'attendre. Il arrive aussi que, intrigué par le titre, l'on ait envie d'aller plus loin, de goûter par impatience et anticipation, de se créer des souvenirs avant la lettre, et donc de lire quelques phrases par-ci par-là, le début ou la fin, de soulever un coin du voile, de commencer à percer le secret qu'enferment ces pages.

Autant le dire de suite, il restera un mystère une fois la lecture de *La Couleur du souvenir* achevée. Que les chapitres soient numérotés de 060 à 000, et l'on se dit, rassuré, qu'il s'agit d'un compte à rebours. Qu'ils soient précédés de quatre lignes où l'on trouve « ...puis je revins au début et lus la première phrase : », et l'on retrouve le procédé classique de l'auteur attribuant à un autre l'écriture de son livre. Que l'on retrouve ces mêmes phrases dans l'épilogue, et l'on se demande si ce livre ne va pas tourner en boucle, et nous avec. Que le narrateur soit à la fois le personnage principal et le découvreur d'un manuscrit dont l'auteur est aussi l'un des personnages, et l'on est au devoir

de constater qu'il y a dans l'air confusion d'identité, sinon usurpation ou échange.

Le lecteur aura tout loisir de s'y immerger : « *Ce livre est comme un album de photos-souvenirs. Dans toutes les photos se glissent des étrangers... vous êtes là, en lisère, légèrement flous, au milieu des souvenirs d'autres gens. Nous bavons les uns sur la vie des autres... Regardez bien et peut-être là, près de la marge, vous trouverez le reflet fugitif de votre propre image.* » Les photos ont été prises à la fin des années 80 à Brixton, une banlieue déshéritée du sud de Londres, dont la population à majorité noire obtint, entre autres, le haut de l'affiche en 1985 à la suite de violentes émeutes. Nous n'y étions pas, pour la plupart, au contraire de Freddie, Steranko, Carlton, du narrateur et de leurs amies Foomie, Belinda, Monica et Fran.

Ils ont entre vingt et trente ans, ne vivent pas d'amour et d'eau fraîche mais de joints et de bière, souvent tiède. En dignes représentants de la lignée « *homo tiroflancus* », ils ne bossent qu'en dernière extrémité, des petits boulots de courte durée, profitent le reste du temps de maigres indemnités et allocations, flottent hors des circuits de consommation, avec des hauts et des bas, en fonction des saisons : « *Avec le beau temps, tout a changé pour le mieux. L'ennui s'est transformé en loisir. A nouveau, les chômeurs se sont félicités de ne pas avoir de travail auquel se rendre.* » L'insouciance de l'enfance, l'autonomie de l'âge adulte.

Tout irait pour le mieux sans cette satanée incraince que réveillent les mauvais jours : « *Je suis resté au lit à me demander à*

quel moment on devient effectivement une épave. » Leur problème n'est pas tant la remise en question de leur mode de vie que la crainte de le voir s'achever. Car au fond, ils se savent engagés dans une impasse même si les murs qui la limitent sont fort distants. Leur seule issue serait de rentrer dans un moule vers lequel ils font quelques pas, mais au fond duquel ils ne voient qu'un *no future* : « *Je me suis dit que j'avais enfin mis le pied à l'échelle. En réalité, je m'étais plutôt flanqué l'échelle sur le pied.* »

Cette question de l'adaptation au monde revient sans cesse au fil des chapitres, comme une mer irritante et toujours recommencée. Sans réponse évidemment. Seules quelques pistes périphériques données par un humour parfois désopilant, par la dérision ou l'absurde : « *Dormir est un truc qui ne me pose aucun problème, je pourrais faire ça les yeux fermés.* » Et quelques percées dans la grisaille générale offertes par la musique, le jazz (1) qu'écoutent les membres de cette énième génération perdue : « *J'ai écouté Coltrane décrire des arabesques de plus en plus amples, jusqu'à se cogner aux frontières du possible.* »

Resteront donc les souvenirs d'une certaine forme de pureté, d'une époque où l'on croyait pouvoir vivre sans compromissions, avec le seul secours d'amis solidaires, le souvenir de rêves abandonnés. Chacun aura choisi sa couleur.

Jean-Louis Aragon

(1) Geoff Dyer est l'auteur de *Jazz Impro*, un sublime recueil de nouvelles publié aux Editions Joëlle Losfeld.

La jeune fille et la mort

François Emmanuel au plus profond du mystère des corps et des âmes

LA LEÇON DE CHANT
de François Emmanuel.
Labor, « Espace Nord »,
162 p., 54 F (8,23 €).
(Première édition : La Différence, 1996.)

L'une chante, l'autre pas. L'une se produit sur la scène des Cordeliers dans un répertoire consacré à Schubert, l'autre est morte depuis longtemps. Elles auraient dû devenir toutes deux cantatrices, les sœurs Mangetti, Clara et Milena. C'est l'avenir que leur mère avait rêvé pour elles quand elles étaient gamines en Argentine, puis plus tard en Espagne. Mais Milena, à force de jouer à « *l'oiseau en cage qu'il faut affamer avant les concours* », a été trahie par son corps, anéantie par l'hésitation mortifère entre boulimie et anorexie. Clara est donc seule pour assumer le lourd héritage du rêve maternel et du destin avorté de sa sœur. Un soir, après avoir interprété sur scène le rôle de Marie, la sœur de Marthe, dans la *Cantate pour la mort de Lazare* de Schubert (cantate inachevée qui omet la résurrection),

elle s'apprête à chanter le lied *Nacht und Traume* quand tout à coup sa voix se brise. Si elle reçoit tout de même une ovation, ce n'est pas pour son interprétation laborieuse mais pour le courage suicidaire avec lequel elle est allée jusqu'au bout de sa honte, évitant au public l'incongruieté d'une défaillance spectaculaire. N'importe, la voix est brisée, sa vie aussi.

Deux hommes, Pierre, un peintre à qui elle sert de modèle, et le narrateur, son professeur de chant vieillissant, vont tenter de percer l'énigme. On peut donner de *La Leçon de chant* de François Emmanuel une interprétation psychologique, on peut le lire comme un roman d'apprentissage, une méditation sur la mort, mais on reste alors totalement extérieur à un livre qui ne se prête pas à l'analyse. L'écriture de François Emmanuel ne se contente pas des ressorts faciles de la psychologie romanesque pour sonder les questions humaines ; elle plonge au plus profond du mystère des corps et des âmes. Qu'y a-t-il de plus physique et de plus immatériel à la fois que la voix humaine ?

On peut bien sûr tenter d'expliquer la défaillance de l'héroïne par la scène capitale où elle découvre que sa mère n'est pas chanteuse mais serveuse dans un bar louche, ou par l'horreur tout à coup d'être « *habitée par la voix de l'autre, la sainte, l'irrémissible horreur. Comme à l'instant de mourir.* »

Il faudrait plutôt évoquer la magie d'un style qui parvient à suggérer le point d'équilibre entre le dedans et le dehors, entre le huis clos d'un théâtre, d'une chambre d'hôtel minable ou de l'atelier du peintre, et le grand vent qui balaie les plages de la mer du Nord, menaçant à tout moment de souffler « *la flamme d'absence* », l'oscillation entre une tentation minérale qui ferait du personnage une statue indestructible et la moiteur organique de la vie. Tout comme on peut disserter de l'obsession de la mort dans la musique de Schubert. On peut toujours essayer. Mais il vaut sans doute mieux s'abs tenir, s'épargner le ridicule de la glose et inviter à partager l'harmonie d'un moment de grâce inouï.

Gérard Meudal

La course du lièvre

Le journal de Virginia Woolf, lectrice méthodique et audacieuse, de 1918 à 1941

JOURNAL D'UN ÉCRIVAIN

de Virginia Woolf.

Traduit de l'anglais par Germaine Beaumont, 10/18, 574 p., 65F (9.91 €).

Le 9 mars 1941, Virginia Woolf écrit son journal, comme presque tous les jours, c'est le vingt-sixième volume, elle le tient depuis qu'elle a trente ans, elle en a cinquante-neuf. C'est le premier jour de vrai printemps, elle se bat contre ses démons. « Je ne sombrerai qu'avec tous mes étendards déployés », note-t-elle, avant de se lancer dans des considérations sur le haddock et la saucisse, qu'on connaît mieux, comme toutes les autres choses, quand on a essayé de les coucher par écrit.

Et puis elle sombre. Sans renoncer jamais à noter des sensations, une branche d'arbre, un vertige. A trouver le mot juste pour la couleur d'un chapeau entrevu dans la rue, pour le clapotement du temps. Tout cela d'où surgit l'émotion, la création. Ce qu'elle appelle la vie supérieure et la vie tout court.

En 1953, Leonard Woolf, son mari, rassemble en un volume qu'il intitule *Journal d'un écrivain* les extraits qui relèvent, selon lui, de la littérature. C'est un ouvrage inépuisable, drôle et émouvant, fragile et intense, d'une sincérité et d'une puissance inégalées. Tous les clichés qui opposent la création à la réflexion, la lecture de tous les livres et l'écriture d'un seul livre, la futilité à la profondeur, la mélancolie au goût le plus vif de la vie sous toutes ses formes s'y trouvent réduits en miettes.

On y trouve bien sûr les problèmes quotidiens, l'argent, les fuites d'eau dans la maison, le temps qu'il fait, les disputes avec l'un ou l'autre, les courses à faire, les migraines, une rencontre inouïe avec Thomas Hardy, on y croise tous les génies de l'époque, mais c'est d'abord peut-être un journal de lectures. Virginia Woolf est une lectrice méthodique et audacieuse, elle adore Montaigne et critique sévèrement Henry James. Elle dégomme Joyce. Il a du génie, dit-elle, mais de la moins belle eau. Il est tellement égoïste qu'il en devient poseur, braillard et ennuyeux. Elle a des remords, après une discussion avec T.S. Eliot, mais pas tant que ça. Il faut se fier à ses premières impressions. Quand j'ai lu un classique, remarque-t-elle, je me sens disciplinée. Elle a la dent dure, elle pense tout le temps. Et cette sévérité, cette intransigeance sont sans doute à l'origine de sa fragilité infinie quand paraît un de ses propres livres. Durant des pages et des pages, à des années d'intervalle, oubliant à chaque fois par quelles souffrances elle est passée lors d'une publication précédente, elle décrit l'effet foudroyant d'une critique, l'anéantissement où une phrase de journal peut la conduire. Comment elle en meurt. Comment la vie et les images et les mots la reprennent. Le succès n'y fait pas grand-chose, car la reconnaissance lui apporte la cruauté de ses pairs, les malentendus avec les lecteurs. Et le doute renaît toujours de ses cendres, intact et peut-être plus violent qu'aux premiers jours.

Ce qui la ranime, et c'est le plus splendide à découvrir, c'est la pensée. « L'idée m'est venue que ce que je voudrais faire maintenant c'est saturer chaque atome. Je voudrais élimi-

ner tout ce qui est déchet, donner le moment tout entier avec tout ce qu'il peut inclure. Disons que le moment est une combinaison de pensée et de sensation, la voix de la mer. Les poètes réussissent par la simplification. Je veux inclure les faits, l'absurde, le sordide, mais en transparence. »

De 1918 à 1941 les livres inscrivent leur trace. Elle espère à chaque fois qu'elle a fait des progrès, que le prochain roman est meilleur que le précédent : *Mrs Dalloway*, *La Promenade au phare*, *Orlando*, *les Vagues*...

« Je suis le lièvre qui court très loin devant la meute de mes critiques, dit-elle. Je voudrais qu'on dise voilà une œuvre solide. » Elle doute, elle tâtonne, elle renonce, elle est traversée par des visions, des illuminations, des désespoirs. C'est un suspense passionnant.

Les pages consacrées à l'écriture sont les plus fortes. Elle décrit : « Ces effusions de pensée qui me viennent quand je me promène, quand je reste assise, ces idées qui se barattent dans mon esprit et composent une fête ininterrompue qui se mue pour moi en bonheur. » Elle revient inlassablement sur sa technique, consigner des scènes, un fatras, refaire chaque jour environ six pages, trouver le mouvement, comme on danse, atteindre le naturel.

Il y a une lumière incroyable dans *le Journal d'écrivain* de Virginia Woolf, tout y est affaire de lumière, d'ombre et de lumière. « Si je pouvais, note-t-elle en 1924, garder à un travail élaboré et achevé la qualité d'une esquisse. » La légèreté de la vie. L'éphémère battement d'ailes en soi, qu'il faudrait pouvoir garder vivant, garder tel quel. La chute d'un fleur.

Geneviève Brisac

Le parcours du maître

LETTRE À MATHILDE

SUR JEAN-PAUL SARTRE

de Jeannette Colombel. Libretti, 95 p., 10 F (1,52 €).

Tout le monde n'a pas la chance d'avoir une grand-mère sartrienne. Jeannette Colombel, militante communiste dans les années d'après-guerre, est devenue dans les années 60 et 70 une ardente militante sartrienne. Quand on dit « les sartriens », c'est sans doute à elle qu'on pense d'abord, à sa fidélité éprouvée. Elle a bien connu Sartre dans ses dernières années. Le vieil homme qui aimait les femmes avait avec elle des conversations qui portaient sur tout, politique, philosophie, vie affective.

Comme il n'était guère entouré de mères de famille, il l'a beaucoup interrogée sur la relation primordiale de l'enfant et de la mère. Aujourd'hui qu'elle a une petite-fille en âge de s'interroger radicalement sur les grandes questions de l'existence, elle, ancienne prof de philo en khâgne, auteur de plusieurs livres d'initiation à Sartre (1) et de réflexion sur sa morale, prend son bâton de pèlerin pour lui raconter, à elle et à sa génération, en toute spontanéité, le parcours de son vieux maître et complice sur les chemins de la liberté.

On a l'impression plaisante d'assister à un cours improvisé pour bacheliers qui auraient de Sartre une idée nécosée par les clichés qu'il faudrait dissiper par un grand courant d'air. Comme Jeannette Colombel, en philosophie, a eu beaucoup d'admiration et d'amitié pour Gilles Deleuze et pour Michel Foucault aussi, c'est toute une pensée libertaire et combative qui ressort, fraîche comme dans les années 70, à l'intention d'une génération à qui on injecte plus volontiers les vaccins de la pensée consensuelle ou les calmants de la désillusion. Sous la plume de Colombel, la pensée de Sartre reprend son allant et son tranchant : « Sans moi, sans Dieu, je suis gai. »

Michel Contat

1) Signalons la reprise en un seul volume de son *Jean-Paul Sartre, un homme en situations*, Livre de poche Biblio Essais, n° 4299, stimulante introduction, riche de documents, à l'œuvre et à l'action de Sartre.

Le grand écart perpétuel

Walter Benjamin était collectionneur de livres et voyageur, deux pulsions qui se contrariaient gravement

JE DÉBALLE MA BIBLIOTHÈQUE

de Walter Benjamin.

Traduit de l'allemand par Philippe Ivernel, Rivages poche/Petite bibliothèque, 214 p., 59F (8.99 €).

Walter Benjamin était bibliophile ; il était aussi, de bon gré ou de force, un itinérant perpétuel. Les deux pulsions, celle du collectionneur de livres et celle du voyageur, se contrariaient gravement. Les livres ne sont pas seulement des créations de l'esprit ; ce sont des objets, culturels certes mais des objets. Ils ont une existence matérielle, une longueur, une largeur, une épaisseur, et surtout un poids. Le poids des livres est une obsession pour le collectionneur-voyageur. Toute sa vie, Benjamin s'est constitué des bibliothèques, belles, rares, raffinées, souvent coûteuses qu'il a dû disperser ici et là, aux hasards de son existence et de ses pérégrinations. Or une bibliothèque que l'on disperse, par définition, n'est plus rien : que des livres. Quelquefois, la bibliothèque de Benjamin s'est réduite à une trace, à une

idée : une liste des livres qu'il avait rassemblés et qu'il avait dû abandonner au bord du chemin.

« Parmi toutes les façons de se procurer des livres, la plus glorieuse, considère-t-on, est de les écrire soi-même. » De l'activité de collectionneur de Benjamin, il ne reste que les quelques textes, courts, qu'il a consacrés à son activité de bibliophile et qui sont heureusement rassemblés ici. Des petits bijoux de réflexion, d'humour et d'érudition fantasque. Le premier texte, qui donne son titre au recueil, est le plus connu. Benjamin s'y livre à un exercice de phénoménologie matérialiste de la bibliophilie qui est, écrit-il, « la relation la plus profonde que l'on puisse entretenir avec les choses ». Le lieu aussi où la notion de propriété semble s'affranchir de ces lourdeurs fatales qui s'y attachent, depuis Marx : le bibliophile est un propriétaire qui n'exploite personne tout en produisant quelque chose. Il transforme un livre, un objet parmi des milliers d'autres objets semblables, en membre élu d'une collection.

Dans *Pour collectionneurs pauvres*, Benjamin, qui a connu plus souvent les fins de

mois difficiles que l'opulence, donne des conseils malins à ceux qui veulent collectionner sans fortune. Il suggère de diriger ses yeux vers les livres d'auteurs inconnus « qui n'occupèrent jamais plus de quelques centimètres dans les histoires de la littérature, et qui néanmoins ont à dire sur leur époque des choses plus notables que beaucoup d'autres écrivains qui y sont arrivés ». Quand l'argent manque, il reste le goût.

Celui de Benjamin va vers les livres qui éclairent de biais la réalité humaine : les livres pour enfants, les romans de servantes qu'on dévorait dans les offices, les livres de malades mentaux, les abécédaires, des livres de rébus. S'y ajoutent aussi quelques livres rares de grands auteurs, gagnés ceux-là grâce aux effets de la ruse, du sens tactique, de la chance, comme cette édition illustrée de *La Peau de chagrin* acquise de haute lutte, à la barbe des professionnels.

Nous voici aux antipodes des discours idéalistes et lénifiants sur le goût des livres. Le matérialisme de Benjamin est enchanteur.

Pierre Lepape

I l v r a i s o n s

● UN ÉCRIVAIN MORD LA POUSSIÈRE, d'Arthur Upfield

Si Napoléon Bonaparte a acquis une stature quasiment impériale au panthéon des détectives, son père, Arthur Upfield, n'en a pas pour autant effacé l'opprobre qui règne encore en littérature contre le mauvais genre du polar. Alors, ici, il se venge en plongeant son héros dans le monde mesquin de la grande littérature. Un règlement de comptes donc, mais mené avec talent et beaucoup d'humour. (*An Author Bites the Dust*, traduit de l'anglais par Michèle Valencia. 10/18, coll. « Grands détectives », 288 p., 47 F [7,17 €]. Inédit.)

● LA MANTE DES GRANDS-CARMES, de Robert Deleuse

Deux enquêtes parallèles dans le Marseille d'aujourd'hui : celle que mène le commissaire principal Vivaldi sur l'enlèvement d'un conseiller diplomatique turc à bord d'une goélette dont le skipper a été assassiné, et celle d'un privé chargé de retrouver une jeune fille disparue alors qu'elle était venue à Marseille se documenter sur un peintre méconnu décédé dans les années 30. Les deux pistes, bien sûr, vont finir par se rejoindre dans ce II^e arrondissement de Marseille dont le Vieux-Port fut détruit en 1943 par les nazis et la police de Vichy. Ce deuxième volume d'une série intitulée « Mémoires d'une métropole », après *L'Épervier de Belsunce*, ajoute la profondeur de l'histoire à l'observation attentive de la ville d'aujourd'hui. (Points Seuil, 200 p., 35 F [5,34 €]. Inédit.)

● A SUSPICIOUS RIVER, de Laura Kasischke

Leïla s'ennuie à la réception du Swan Motel, dans une petite ville du Michigan. A vingt-quatre ans, elle ne sait déjà plus très bien quoi faire de sa vie. Elle s'ennuie tout autant chez elle, auprès de Rick, son époux qui a entrepris de maigrir et ne sait plus comment arrêter un régime qui ne lui réussit que trop. D'ailleurs, que peut-on faire dans un bled dont le nom même (Suspicious River) est déjà tout un programme, et qui n'attire que quelques touristes et quelques bandes de cygnes ? Alors, autant par désœuvrement que par intérêt, pour se constituer une petite cagnotte personnelle, Leïla, qui ne manque pas de charmes, commence à les offrir aux visiteurs de passage pour le prix de la chambre. Peu à peu, son enfance marquée par le trio du père, de la mère et de l'oncle, ses amours adolescentes minables, remontent à la surface tandis qu'elle se laisse emporter par un courant de plus en plus violent. A partir de ce schéma assez simple, Laura Kasischke, dont c'est le premier roman, impose un climat extraordinairement prenant par une description minutieuse des moindres sensations physiques. On voit véritablement les cygnes sortant de l'œuf, « collants et d'un blanc sale comme des balles de tennis qu'un chien aurait mâchonnées ». On sent l'atmosphère du hall de ce motel minable où l'odeur d'humidité rappelle « le fer blanc ou le soufre, une odeur trouble comme celle d'un vestiaire sale ». Et cette odeur d'eau noire qui coule auprès du Swan Motel finit par vous coller à la peau, elle devient tellement prégnante qu'elle transforme le roman en un cauchemar glauque d'une efficacité redoutable. (Traduit de l'anglais - États-Unis - par Anne Wicke. Points Seuil, 406 p., 48 F [7,32 €]. Première édition, Christian Bourgois, 1999.)

● LE FOND DE L'ÂME EFFRAIE, de Guy Langlois

Ils possèdent de grosses voitures, Mercedes ou BMW, de solides fortunes familiales parfois arrondies par des moyens plutôt douteux, des réputations intouchables, ils jouent au golf et organisent de temps en temps des parties fines avec quelques amies triées sur le volet. Quand on commence à découvrir quelques-uns de ces notables de province ligotés dans leur voiture et saignés à blanc au bord d'un chemin creux, les pistes ne manquent pas. Vengeance ? Chantage ? Qui est le *serial killer* qui dégomme les uns après les autres ces gros bonnets de la bourgeoisie rouennaise ? Le livre vient d'obtenir le prix du Quai des Orfèvres, et on comprend qu'il ait pu séduire un jury de policiers par la manière minutieuse et certainement très bien documentée avec laquelle est évoquée la procédure d'enquête. C'est presque trop détaillé pour le profane, mais le roman (le deuxième de l'auteur, qui a déjà publié *Mort et passion d'un amateur de jardins*) possède d'autres atouts : un rendu tout à fait convaincant de l'atmosphère provinciale, et surtout une intrigue solidement menée qui égare le lecteur sur pas mal de fausses pistes avant de le conduire à la seule qu'il n'avait pas imaginée. (Fayard, 404 p., 48 F [7,32 €]. Inédit.)

● MÉMOIRE VIVE, de Robin Cook

Passionnant et indispensable à plus d'un titre, parce que le parcours de ce fils de bonne famille anglaise réfugié dans le vignoble des Corbières après de sombres tribulations dans la pègre londonienne est totalement atypique, et que ce livre qu'il a écrit à soixante ans prend aujourd'hui des allures de testament. Mais surtout parce que l'auteur de J'étais Dora Suarez et de Cauchemar dans la rue est hanté par l'écriture et s'efforce ici d'analyser cette obsession et « la fragile et et dangereuse tendresse de l'auteur de romans noirs » Et dans ce domaine, l'homme au bérêt est sans conteste un des plus grands. (Traduit de l'anglais par Jean Esch. Rivages / Noir. 440 p., 68 F, [10,37 €]. Première édition : Payot / Rivages 1993.)

L'été indien des Scandinaves

Le tableau de sociétés du nord de l'Europe en pleine décomposition

LE GUERRIER SOLITAIRE (Vilospär)

de Henning Mankell.
Traduit du suédois par Christofer Bjurström.
Points Seuil, 560 p., 48 F (7,32 €).
(Première édition : Seuil, 1999.)

HARJUNPÄÄ ET L'HOMME-OISEAU (Harjunpää ja rakkauden nälkä)

de Matti Yrjänä Joensuu.
Traduit du finnois par Paula et Christian Nabais.
Gallimard, « Série noire », 434 p., 61 F (9,30 €)
(Inédit.)

C'était l'été 1994, le plus chaud et le plus sec qu'on ait connu de mémoire de Suédois, au point qu'on put même assister cette année-là, dans un coin de Scanie, à l'embrassement d'un champ de colza. Il est vrai qu'une jeune fille avait choisi de s'y réfugier pour s'arroser d'essence et s'immoler par le feu. La canicule exceptionnelle n'avait rien arrangé, et on peut même se demander si elle n'était pas la cause principale d'un comportement aussi extravagant sous ces climats. De toute façon, dans la petite ville d'Ystad écrasée de chaleur, l'affaire est vite oubliée au profit de la Coupe du monde de football. La police a d'ailleurs d'autres chats à fouetter, puisqu'un ancien ministre de la justice vient d'être assassiné à coups de hache. Pourtant, l'inspecteur Kurt Wallander se demande parfois, contre l'avis de ses collègues, s'il n'existe pas « une ressemblance entre un policier qui intervient et un gardien de but qui sort de ses buts ».

La solitude du policier au moment du penalty, tel est le thème du roman de Henning Mankell. Kurt Wallander, son héros, ne comprend plus rien à la société qui l'entoure. « Je vis dans un monde où des jeunes gens mettent fin à leur vie parce qu'ils ne la supportent plus, se dit-il. Si je veux continuer à être policier, il faut que je comprenne pourquoi. » Mais à sa propre vie, lui qui n'est plus si jeune, il ne comprend rien non plus. Il a nettement le sentiment d'être un mauvais père pour sa fille Linda, un mauvais fils pour son père qui sombre doucement dans la démence sénile. Quant à refaire sa vie avec Baiba, veuve d'un policier letton de Riga, qu'il n'arrive à apercevoir que dans ses rares moments de loisirs, c'est une autre affaire, assez mal engagée elle aussi. Confrontée à une série de crimes inédits dans ses annales, la police suédoise patauge. Après l'ancien ministre, c'est un marchand d'art qui est assassiné, puis un brasseur d'affaires et un petit délinquant. A chaque fois, la victime est scalpée comme si un Indien vengeur se promenait au beau milieu de l'été suédois. Mais pour quelle raison ?

Le roman de Henning Mankell ne cherche pas à cultiver le suspense puisqu'il associe d'emblée le lecteur à un double récit, celui du tueur, un jeune

homme affecté d'un dédoublement de personnalité qui écoute des cassettes de tambours indiens et se pare de peintures de guerre avant de se lancer sur le sentier de la vengeance. Et celui de la procédure policière. A travers les tâtonnements de la police, les difficultés liées aux problèmes de personnes mais surtout aux luttes internes et aux restrictions budgétaires, c'est tout un modèle social qui est impitoyablement démonté. « Ce en quoi ils avaient cru, ce qu'ils avaient construit, s'était révélé moins solide que prévu... Ils avaient cru bâtir une maison alors qu'ils n'avaient fait qu'élever un monument à la gloire de valeurs déjà dépassées, à moitié oubliées. Aujourd'hui, la Suède s'effondrait, tout autour de lui, comme un gigantesque assemblage d'étagères. »

Dans un pays célèbre pour son goût de l'ordre et ses meubles de rangement, le constat est sévère. Il fait aussi chaud chez Joensuu que chez Mankell : la police n'est guère plus efficace, mais carrément plus véreuse (il est vrai que, l'auteur étant policier, il dispose d'informations de première main), et le malheureux Harjunpää est lui aussi affligé d'une famille difficile et d'un père débile dont aucun service social ne veut se charger. En face, l'homme-oiseau, une sorte de guerrier solitaire, sérieusement atteint de troubles de la personnalité. Dans la vie ordinaire, il est Asko Leinonen, membre d'une fratrie de petits malfrats au sein de laquelle il joue un rôle éminent grâce au don qu'il possède de venir à bout, en un instant, de n'importe quelle serrure. Dans son autre vie, il est Titi, l'homme-oiseau. La musique lui donne des ailes (lui, c'est à *Carmina Burana* qu'il se dope), et ses talents de monte-en-l'air lui permettent de s'introduire nuitamment dans les appartements où de belles esseulées dorment nues à cause de la canicule. Don Juan aux petites ailes, il s'est ainsi constitué un catalogue où figurent ses conquêtes rebaptisées par ses soins. Il y a Lune de Soie, Biche, Rose de Suie, la Boucanée (celle-là était déjà faisandée quand il s'est introduit chez elle), et surtout Cheveux d'Or, vendeuse au rayon parfumerie d'un grand magasin.

Sur fond de misère sexuelle et de misère tout court s'épanouissent des fantasmes dont le récit hallucinant se mêle étroitement à une intrigue policière concrète. Le mélange est étonnant et donne aux aventures d'Harjunpää un cachet bien particulier. Le tableau d'une société en pleine décomposition n'en est pas moins violent, même si, comme Mankell, Joensuu croit bon d'adoucir la pilule par une sorte de *happy end* où pères et fils parviennent enfin à se parler. Il n'en reste pas moins, chez ces deux auteurs, qu'on tombe toujours en fin de compte, derrière les actes les plus abominables, sur « quelqu'un d'infirmes d'une manière ou d'une autre, détruit par la bêtise humaine ou l'absence d'amour ».

Gérard Meudal

L'humanité en question

Quand la science-fiction se penche sur son passé...

LA SCIENCE-FICTION AUX FRONTIÈRES DE L'HOMME

de Stéphane Manfredo.
Gallimard,
collection « Découvertes », 144 p.,
84F (12,81 €).

LE CIEL EST MORT

de John Campbell.
Le Livre de poche, 482 p., 48 F (7,31 €)
(Première édition : Robert Laffont 1992).

UNE HISTOIRE DE LA SCIENCE-FICTION

L'expansion 1958-1981
Anthologie de Jacques Sadoul.
Librio, tome III, 126 p, 10 F (1,52 €).

On connaît la qualité iconographique des petits volumes de la collection « Découvertes » et le côté punchy de sa maquette. La science-fiction et ses illustrateurs se prêtant particulièrement bien à ce jeu, on n'est donc pas surpris d'avoir entre les mains un volume très agréable à feuilleter (même si la part accordée aux couvertures de la collection « Folio SF » paraît pour le moins un peu exagérée. Mais on connaît le proverbe : charité bien ordonnée...). Reste le texte de Stéphane Manfredo qui apparaît un peu déséquilibré. Comme l'auteur consacre beaucoup de place à la préhistoire de la SF dans son chapitre « L'aube de la science-fiction » et beaucoup de place également à son premier âge (« Entre édification et émerveillement »), qu'il insiste sur l'âge d'or de la SF, il est obligé de traiter, à toute allure, tout ce qui concerne la science-fiction moderne, à partir de Dick et Ballard jusqu'à nos jours, et c'est évidemment ce chapitre en forme de survol accéléré qui est le plus faible de ce panorama placé sous le parrainage d'une citation de Theodore Sturgeon, laquelle rappelle instamment qu'au centre de la littérature de SF, et même quand il paraît en être absent, c'est de l'homme (et de l'humanité) qu'il est question.

C'est toujours un pari de faire le tour d'un genre en aussi peu de place : quelques 140 pages tout juste où, de surcroît, l'image est fort présente. Stéphane Manfredo s'en est honorablement tiré. On aurait pu avantageusement supprimer, dans la partie « Témoignages et documents », les extraits de « L'effet science-fiction » des frères Bogdanoff – les opinions des diverses personnalités réunies sont de fort peu d'intérêt – et accorder cette place aux praticiens de la SF qui ont, eux, des choses à dire sur le genre et pour quoi ils l'ont choisi... Ce qui est sans doute le grand mérite de ce petit ouvrage, ce sont les réflexions et les questions qu'il suscite. Ainsi page 31, quand l'auteur constate que « l'ensemble hétérogène et foisonnant de la littérature populaire s'organise : le western, le roman policier, historique, sentimental, fantastique, affinent leurs thématiques, leur typologie

des personnages et des événements. Curieusement, il n'en va pas de même pour la science-fiction. Les collections spécialisées dépassent à peine l'état de projet. La science-fiction est noyée dans les collections de romans exotiques de voyages, d'énigmes et d'aventures », sommes-nous obligé de constater que nous en savons plus sur les débuts de la SF américaine que sur ceux de notre SF nationale. Sans doute parce que la littérature populaire ne fait l'objet d'études universitaires que depuis fort peu et que le chapitre du roman d'aventures attend encore la venue d'un explorateur textuel hardi.

Pourtant, on devrait bien s'interroger sur cette liaison, dans la littérature populaire française, entre roman d'aventures exotiques et science-fiction : l'une n'est-elle pas l'aboutissement logique de l'autre ? Et Gérard Klein d'expliquer que John Campbell n'a cessé de prôner une « SF d'ingénieur ». C'est cette science-fiction technoïde que John Campbell auteur a tenté d'illustrer, avant de choisir de s'occuper à plein temps des textes des autres, avec le succès que l'on sait et que rappellent avec insistance Joseph Altairac et Francis Valéry dans leur introduction. A lire aujourd'hui les nouvelles qui composent le recueil, on ne saurait regretter que Campbell ait cessé d'écrire. A l'exception de « La Bête d'un autre monde », qui vaut plus par son sujet que par la manière dont il est traité, les textes du volume paraissent singulièrement besogneux. C'est tout particulièrement vrai de la nouvelle intitulée « Suicide », qui raconte l'arrivée de trois cosmonautes dans une cité extraterrestre dont tous les habitants se sont suicidés. A cette énigme, Campbell apporte une réponse décevante, au terme d'un récit taillé à la hache d'abordage. Altairac et Valéry concluent imprudemment leur intro par cette formule : « La science-fiction campbellienne "est" la science-fiction ».

Dans son opusculé Librio, et en huit nouvelles, Jacques Sadoul nous démontre le contraire. A savoir que la science-fiction, par bonheur, n'est pas forcément campbellienne. Résumer l'évolution de vingt années très riches et très mouvementées de la SF anglo-saxonne est une gageure dont l'anthologiste se débrouille fort bien. Choisir quelques nouvelles représentatives en est une autre dont il se sort mieux encore. On lui pardonnera la petite coquetterie d'éditeur qui lui a fait figurer un texte, certes honorable, mais seulement honorable, de Carolyn J. Cherryh dans un sommaire de très haute volée où se côtoient Philip K. Dick, Norman Spinrad, Harlan Ellison, Robert Silverberg, Orson Scott Card et Ursula K. LeGuin. On a gardé pour la bonne bouche la huitième nouvelle : « Lumière des jours enfuis », de Bob Shaw. Ce texte bouleversant, d'une grande justesse d'écriture, n'est pas de la « SF d'ingénieur », c'est simplement de la SF d'écrivain.

Jacques Baudou

livraisons

● LE VAISSEAU ESCLAVE : LA GUERRE DES CHASSEURS DE PRIMES 2, de K W Jeter

Pourquoi des auteurs de l'importance d'une Barbara Hambly, d'un Greg Bear ou d'un K W Jeter se coulent-ils dans l'univers de « Star Wars » et acceptent-ils de participer à l'élaboration de cette saga collective issue des films de George Lucas ? Le marché de la science-fiction américaine s'est-il réduit à ce point qu'il faille passer sous les fourches Caudines de Dark Vador pour pouvoir vivre de sa plume ? Ou la gageure qui consiste à apporter sa pierre à un édifice commun, en acceptant les contraintes d'un univers déjà créé par d'autres, surtout quand il a l'aura de celui de « Star Wars », les tente-t-elle véritablement ? Toujours est-il que K. W. Jeter s'est lancé dans l'écriture d'une trilogie très éloignée de ses textes habituels. Il s'agit d'un *space opera* mettant en scène des « chasseurs de primes » sans foi ni loi, sinon celle du profit, dans un Empire où les complots, petits ou grands, sont légion... Ce n'est certes pas de la SF très novatrice. Mais on se surprend, une fois ce tome II refermé, à s'interroger sur le sort du chasseur de prime Boba Fett et de sa passagère Neelah. C'est bien le signe que le principe feuilletonnesque fonctionne ! (Traduit de l'anglais – Etats-Unis – par Rosalie Guillaume, Fleuve noir, collection « Star Wars », 316 p., 35 F 5,34 €).

● LE DÉSERT ENSORCELÉ, de Dan Alpac

Ils se sont mis à trois – Danielle Martinigol, Alain Grousset, Paco Porter – pour concevoir et écrire un cycle de *fantasy* qui a pour titre générique le nom de l'héroïne principale, Lumina, une princesse qui a dû fuir le royaume des Mille Collines en raison des menaces qui pèsent sur elle. Mais elle n'est pas seule sur le chemin de l'exil. L'accompagnent Fodor le Mirmidon, maître d'armes, et son écuyer Ninyo, qui a la faculté de changer de sexe et de devenir Niniya. C'est justement la rumeur de l'existence d'une métamorphe comme lui/elle dans une ville du califat des Sables qui va dérouter la petite troupe et lui faire traverser ce désert ensorcelé promis par le titre, non sans que leur voyage ne soit perturbé par un enchaînement de péripéties et d'aventures contées avec fougue. Ce court roman s'adresse en priorité aux enfants, qui prendront beaucoup de plaisir à cette shéhérazadienne et entomologique épopée. (Flammarion, collection « Castor Poche », 144 p., 29 F 4,42 €).

● AU NOM DE LA MAGIE (les enfants de Lugheir 1), d'Isabelle Pernot

Il y a d'abord une belle couverture de Florence Magnin qui fait rêver. Et puis, sur la quatrième de couverture, la divulgation de l'âge de l'auteur : tout juste vingt ans ! On ouvre donc ce premier roman avec une propension marquée à l'indulgence. S'il est loin du chef-d'oeuvre et ne manque pas de défauts (des défauts de jeunesse d'ailleurs, pour la plupart), il possède suffisamment de qualités pour qu'on aille jusqu'au bout de la lecture. Il s'agit d'un roman de *fantasy* de formule très classique conjuguant le thème de l'affrontement entre magie noire et magie blanche, et celui de la trajectoire d'un petit groupe de personnages qui ne mènent pas à proprement parler une quête, mais quelque chose qui n'en n'est pas très éloigné. Les personnages sont campés de manière parfois malhabile, mais l'économie du récit est astucieuse et l'auteur capte l'attention du lecteur dans les premières pages par une entrée en matière qui sort de l'ordinaire. La progression de l'intrigue est ensuite plus cahotante et plus convenue, mais Isabelle Pernot possède de l'imagination et le sens du romanesque. Dans son deuxième roman, on espère bien la voir en net progrès... (Editions Mnémos, 318 p., 49 F 7,47 €).

● LES FILS DE LA SORCIÈRE, de Mary Gentle.

Lors de sa sortie dans la collection « Rivages Futur » en 1996, cet excellent roman est passé trop inaperçu, hélas ! Sans doute parce que l'auteur était une inconnue en France. Cet insuccès nous a privés du second volume du cycle d'Orthé, *Ancient Light*, et c'est dommage, car *Les Fils de la sorcière* constituait une fastueuse entrée en matière qui laissait beaucoup de mystères irrésolus. Le roman appartient à la veine de la SF ethnologique. L'intérêt principal de la longue pérégrination de l'héroïne, Lynne Christie, un émissaire du dominion de la Terre, envoyé en mission pour voir si des contacts diplomatiques doivent être noués avec Orthé, c'est la découverte d'une civilisation d'une grande complexité clanique où les femmes jouent un rôle prépondérant et qui a connu dans le passé un développement technologique important avant de retomber dans un état relativement primitif, postcataclysmique. (Traduit de l'anglais par Jacques Guiod, Folio SF, 740 p., 65 F 9,91 €).

● **PAUL CELAN, « Chroniques de l'antimonde »,**
de Laurent Cohen

Ce volume inaugure une nouvelle collection de monographies sur des poètes contemporains, dirigée par Zéno Bianu. Au format et au prix du poche, reliés et illustrés, agrémentés d'une maquette d'un graphisme moderne et audacieux, ces livres échappent au caractère souvent convenu des séries pédagogiques. Chaque volume comporte un essai introductif et une anthologie. Avec ce *Celan* paraît un *Jack Kerouac*, d'Yves Buin. Ghérassim Luca, Paul Valet, Guez Ricord, Charles Juliet... sont annoncés. L'essai de Laurent Cohen est plus qu'une simple introduction ; l'auteur réfléchit sur l'œuvre de Celan à partir de la relation de celui-ci au judaïsme : « *Ma poésie est une intériorisation de ma judéité* », écrivait le poète dans une lettre. C'est à cette source qu'une grande part des difficultés de sa poésie – l'une des plus nécessaires de ce siècle – peut s'éclaircir. (Ed. Jean-Michel Place, 128 p. et 70 F [10,67 €] chaque volume. Inédit.) **P. K.**

● **POÉSIE PERDUE. Les poèmes en prose des « Cahiers »,**
de Paul Valéry

On ne peut évoquer la poésie de Paul Valéry sans l'identifier au vers. De là aux considérations sur une certaine froideur mathématique et sur l'émotion tout entière contenue, enfermée dans le mètre, il n'y a qu'un pas – souvent franchi. Michel Jarrety, qui a préparé avec beaucoup de conscience et d'intelligence cette édition des poèmes en prose prélevés dans le continent des *Cahiers*, cite ce passage admirable d'une lettre de Valéry : « *Il me semble d'être un stylet qui aurait envie de pleurer. Certaines choses que j'ai écrites sont de cette arme à larmes.* » D'une forme plus libre et jaillissante que les poèmes, ces proses montrent le travail de pensée et d'attention sensible de Valéry, maîtrisant le vertige auquel, dans le même instant, il se livre : « *... De l'informe chose jusqu'au désir se levant, le long de fibres connues et de centres ordonnés, je me suis, je me réponds, je me reflète et me répercute. Je frémis à l'infini des miroirs – je suis de verre.* » Certaines des pages de cette « *poésie perdue* » figuraient déjà dans le volume *Ego scriptor*, publié en 1992 dans la même collection. (Poésie/Gallimard, 290 p., 55 F [8,38 €]. Inédit.) **P. K.**

● **ÉLOGE POUR UNE CUISINE DE PROVINCE**
suivi de **LA VIE PROMISE**, de Guy Goffette

Récompensé en 1999 par le Grand Prix de poésie de la Société des gens de lettres pour l'ensemble de son œuvre, Guy Goffette s'est fait connaître d'un plus large public par ses biographies inspirées, qu'il s'agisse d'un *Verlaine d'ardoise et de pluie* (Folio, 1998) ou d'une magnifique évocation de Bonnard (*Elle, par bonheur, et toujours nue*, Flohic). On relira avec bonheur *Eloge pour une cuisine de province*, qui obtint le prix Mallarmé. « *Ce peu de mots ajustés aux choses de toujours* », simples, humbles, pour évoquer les « *villages de schiste sombre et froid* », les familles « *encalminées* » et les enfants qui rêvent de la mer. Dans la « *chambre d'amis* » passent les « *dilectures* » des poètes favoris : de Perros à Cingria, de Leopardi à Saba, de Pessoa à Mandelstam, de Pavese à Frénaud. Plus nostalgique, *La Vie promise* (d'abord parue chez Gallimard en 1991) se fait l'écho de déchirures : entre grêle et soleil, un amour se défait, dans un miroir brisé. Discrète, la détrese se fait jour, à mots couverts, « *au cœur de l'élégie* ». (Poésie/Gallimard, 288 p., 35 F [5,34 €]. Première édition : Champ Vallon, 1988.) **M. Pn**

● **POÉSIE**, de Michel Houellebecq

La poétique de Houellebecq ? Remonter à la souffrance, aller « *jusqu'au fond du gouffre* » de l'absence d'amour, « *rater sa vie, mais la rater de peu* », développer en soi un profond ressentiment. Choisir, pour articuler la souffrance, une structure bien définie : « *La structure est le seul moyen d'échapper au suicide.* » Il faut, selon Houellebecq, croire aux métriques anciennes : « *La versification est un puissant outil de libération de la vie intérieure.* » On le constatera, en relisant les *Poésies* de Michel Houellebecq, qui regroupent *Le Sens du combat*, *La Poursuite du bonheur et Renaissance* : Houellebecq a un sens rythmique chevillé au corps : l'alexandrin, l'octosyllabe expriment la déréliction – chômage, « *mal d'être* », solitude, misère affective du Séjour-Club (« *le poète est celui qui se recouvre d'huile* »). Habitué aux lectures publiques, amateur de Neil Young et de Schubert, Houellebecq a récemment dit ses poèmes, en une sorte de rap spleenétique, à Bourges et à Saint-Malo, avant de les enregistrer. (J'ai lu, 320 p., 41 F [6,25 €].) **M. Pn**

Des voix dans l'Histoire

Trois anthologies, trois chemins vers d'autres mondes

ANTHOLOGIE DE LA POÉSIE GRECQUE CONTEMPORAINE

Choix et traduction de Michel Volkovitch.
Préface de Jacques Lacarrière,
Poésie/Gallimard, 372 p., 58 F (8,84 €).
(Inédit.)

ANTHOLOGIE DE LA POÉSIE YIDDISH Le Miroir d'un peuple

Edition de Charles Dobzinski.
Poésie/Gallimard, 610 p., 69 F (10,52 €).
(Premières éditions : Gallimard, 1971,
et Seuil, 1986.)

ANTHOLOGIE DE LA POÉSIE RUSSE POUR ENFANTS

Edition bilingue. Choix, traduction et
présentation d'Henri Abril.
Circé/Poésie, 186 p., 65F (9,90 €).
(Inédit.)

Souvent ignorants de leur propre poésie, les lecteurs français le sont plus encore des poésies d'autres contrées. Pour franchir la frontière des langues, il faut des guides et des passeurs. Trois anthologies de poésie moderne, dues à des auteurs informés, nous indiquent ces chemins vers des expressions et des mondes différents. Un point commun relie les trois ouvrages : l'histoire mouvementée et les circonstances tragiques qui sont, sinon toujours l'origine directe de ces poèmes, du moins la toile de fond sur laquelle ils furent écrits.

La Grèce, comme d'autres pays méditerranéens, est une nation de poètes. Et l'on sait de quel héritage elle fut et demeure le berceau. « Je ne suis pas grec, je suis hellénique », disait Cavafis (mort en 1933 et donc absent de cette anthologie), non pour récuser son identité, mais pour l'étendre, l'universaliser. Comme le souligne Jacques Lacarrière, Georges Seféris, qui vécut presque toute sa vie en exil, rappelle, dans son discours pour le prix Nobel en 1963, la continuité de la langue grecque : « Elle a subi des altérations que subit toute chose vivante mais elle n'est marquée d'aucune faille. » Avec Odyssèas Elytis – Prix Nobel lui aussi (1979), auteur de l'admirable *Axion Esti* (1959, traduit par Xavier Bordes et Robert Longueville en 1987 chez Gallimard) – et Yannis Ritsos – poète au souffle intarissable, incarnation de la lutte révolutionnaire –, Seféris est le grand aîné des générations de l'après-guerre.

A partir d'eux, sans faire allégeance, une multiplicité de voix a surgi ; mais les diverses sensibilités n'ont pas cherché à former courants ou écoles. Et si la guerre civile à la fin des années 40, puis le régime des colonels et la crise chypriote ont marqué les esprits, le lyrisme ne s'est pas pour autant coulé dans le moule de tous les combats à mener. Ainsi de Manolis Pratikakis (né en 1943), poète métaphysique, ou de Maximos Osyros, né la même année, d'inspiration ésotérique et surréaliste. Plus immédiat et soucieux, jusqu'à l'humour noir, du temps présent, Yannis Kondos est considéré comme l'une des voix majeures de la « génération de 70 ». Notons que cette anthologie offre à chaque poète assez de pages pour échapper à la mise en confettis de leur œuvre, ainsi

que des notes, des notices et une chronologie qui aideront grandement le lecteur.

Plus large, couvrant une période (depuis la fin du XIXe siècle) et des contrées plus étendues, l'Anthologie de la poésie yiddish de Charles Dobzinski répare quelque peu l'injustice historique dont cette langue a été victime – une injustice culturelle qui redouble la tragédie de la Shoah. « Miroir d'un peuple », cette poésie, qu'elle soit ou non imprégnée de religiosité, est, si l'on peut se permettre de la juger ainsi globalement, une merveille de joie et d'humour, de mélancolie profonde et d'angoisse aussi. Sur cette dernière tonalité, il faut se reporter à l'ouvrage indispensable de Rachel Ertel sur la « poésie yiddish de l'anéantissement », Dans la langue de personne (Seuil, 1993).

Intellectuels issus du peuple pour la plupart, autodidactes, les poètes yiddish sont humanistes et généreux par culture et vocation, jamais repliés sur eux-mêmes. Témoins de la Russie révolutionnaire, combattants du ghetto de Varsovie, martyrs des camps de la mort ou juifs à New York, ils chantent sans effort apparent, comme ils respirent. « Les poètes yiddish ne sont pas les conservateurs patentés d'un quelconque musée imaginaire de la parole, mais ceux qui continuent de rendre cette parole nécessaire et vivante », écrit justement Dobzinski.

Tout aussi émouvante mais plus inattendue, l'anthologie qu'Henri Abril a consacrée à la poésie russe pour enfants comble un vide dont on ne connaissait pas forcément l'existence. Appartenant à une longue et profonde tradition, constituant l'un des chapitres d'un folklore qui dut affronter la rigueur des temps – elle fut extrême –, le genre connut une grande fortune, surtout à partir des années 1830. L'auteur explique qu'à partir de la révolution bolchevique la volonté fut celle de « briser le système d'éducation bourgeois ». Mais lorsque Samuel Marchak ou Korneï Tchoukovski, pour appliquer cet impératif, s'avisèrent de s'intéresser aux comptines, nursery rhymes et limericks inspirés du vieux royaume britannique, on leur reprocha de « couper les enfants des tâches vitales et grandioses » et de « substituer les jeux de mots et l'esthétisme à la pédagogie sociale ». On est encore dans les années 20, et très vite la répression va s'installer dans ce secteur où l'art peut devenir subtilement subversif – ce que les censeurs comprirent tôt. Dans les années 60, Oleg Grigoriev (né en 1943) eut à subir les foudres de ces derniers. Tous ses poèmes, pour petits et grands, parurent après sa mort, en 1997. Les pages citées dans l'ouvrage laissent entrevoir un merveilleux poète de l'esprit d'enfance. Regrettons seulement l'absence de notices sur les auteurs présents dans cette anthologie.

Patrick Kéchichian

★ Un cycle de poésie grecque se déroule depuis le 21 novembre, et jusqu'au 9 janvier, à la Maison de la poésie à Paris (passage Molière, 157, rue Saint-Martin, 75003 Paris, 01-44-54-53-00).

l i t t é r a t u r e s

● **LE JEU DU SIÈCLE**, de Kenzaburô Ôé

Dans ce roman, écrit par Kenzaburô Ôé (Prix Nobel de littérature en 1994) en 1967, c'est tout un siècle d'histoire japonaise qui est évoqué à travers le destin de deux frères, se retrouvant dans le village d'où est originaire leur famille, au sud-ouest du Japon. Taka, qui est le véritable protagoniste de ce *Jeu du siècle*, revient des Etats-Unis. Quant à Mitsu, le narrateur, il est obsédé par deux « fautes » qu'il lui semble devoir expier : la naissance de son fils anormal et le suicide de son meilleur ami. (Traduit du japonais par René de Ceccatty et Ryôji Nakamura, « Folio », Gallimard, 460 p., 52 F [7,93 €]. Première édition : Gallimard, 1985.) **Jo. S.**

● **LAIS**, de Marie de France

Si vous ne connaissez pas ces textes ou si vous n'en avez qu'un vague souvenir scolaire, il est grand temps de les découvrir dans l'excellente édition proposée aujourd'hui en « Folio ». Le travail de Philippe Walter, professeur à l'université de Grenoble – importante préface de trente pages, traduction nouvelle et notes – est remarquable. L'œuvre de Marie de France, « première femme poète de la littérature française dont la postérité ait retenu le nom », « s'inscrit avant tout, écrit Philippe Walter au début de sa préface, dans le sillage de la révolution poétique inaugurée par les troubadours. Les lais ne peuvent se comprendre qu'à la lumière de cet arrière-plan lyrique qui en éclaire à la fois les thèmes et les enjeux poétiques. Ils sont travaillés par la nostalgie d'une musique originelle et fondatrice de toute la poésie romane ». A ceux qui, pour avoir parfois peiné à l'école sur de mauvaises traductions, imaginent que la lecture de cette poésie est difficile, cette édition passionnante apporte un démenti joyeux. (Edition bilingue de Philippe Walter, « Folio classique », Gallimard, 482 p., 40 F [6,10 €].) **Jo. S.**

● **PARIS, LANTERNE MAGIQUE**, de Marcel Schneider.

Peut-on vraiment aimer Paris si l'on n'a aucun goût pour la nostalgie ? Ce n'est pas certain. C'est une ville qu'il est difficile de connaître et de comprendre si l'on ne veut rien savoir de la littérature. « L'instant divinisé ne peut être sauvé du néant que par la mémoire. A quoi bon vivre si rien n'accroche le souvenir ? », écrit Marcel Schneider, dans cette très plaisante *Lanterne magique*, chronique, en treize promenades dans une ville réelle, d'une cité mythique, de la rue Visconti au passage des Panoramas – au sujet duquel Schneider évoque « le passage de l'Opéra, qu'a immortalisé Aragon dans Le Paysan de Paris », et qui « a disparu en 1926 quand s'est achevée la prolongation du boulevard Haussmann jusqu'à la rue Drouot. Le quartier s'en est trouvé tout à fait défiguré ». (Le Livre de poche, 190 p., 50 F [7,62 €]. Première édition : Grasset, 1997.) **Jo. S.**

● **LE PORTRAIT DE JENNIE**, de Robert Nathan

Un peintre méconnu rencontre une petite fille dans un parc, modèle idéal, qui l'initie à la pureté. Sans se douter qu'il a affaire à un fantôme, celui d'une jeune femme morte des années plus tôt et qui lui réapparaît épisodiquement d'étrange façon, vieillissant chaque fois un peu plus jusqu'à devenir telle qu'elle fut lorsqu'elle disparut. Ce texte, ici préfacé par Robin Cook qui en souligne le charme secret, fut en sensé jadis par les surréalistes (ils virent dans cette cascade de métamorphoses une rêverie sur l'amour fou) et fit l'objet d'une adaptation cinématographique de William Dieterle (en 1948) avec Jennifer Jones et Joseph Cotten. (Traduit de l'anglais par Germaine Delamain. Ed. Joelle Losfeld, coll. « Arcanes », 138 p., 55 F [8,38 €]. Premières éditions : Stock 1950, Terrain Vague-Losfeld 1988.) **J-L. D.**

● **LE SEIGNEUR DES PORCHERIES**, de Tristan Egolf

Ce jeune natif de Pennsylvanie s'était vu refuser son manuscrit par cinquante éditeurs d'outre-Atlantique. Gallimard s'en est adjugé les droits mondiaux, et il ne serait pas étonnant que ce texte flamboyant et exubérant fasse date. Il s'agit du récit picaresque d'un règlement de comptes entre un renégat et une ville minière. La lyrique rébellion d'un Billy the Kid épaulé par un groupe d'éboueurs ; un ange exterminateur, hérétique, apprenti sorcier, un chien enragé déchaîné contre les alcooliques, les harpies méthodistes, les racailles blanches racistes et bigotes. Dans la rage jubilatoire de ce premier roman, Tristan Egolf embrase l'épopée de son héros en des morceaux de bravoure drolatiques ou crépusculaires. (Traduit de l'anglais – Etats-Unis – par Rémy Lambrechts, « Folio »/Gallimard, 610 p., 36 F [5,49 €]. Première édition : Gallimard, 1998.) **J-L. D.**

● **LA VIE NOUVELLE**, d'Orhan Pamuk

Comme dans *Le Livre noir*, éblouissante exploration des mythologies turques à travers les errances d'un homme dans les labyrinthes d'Istanbul, Orhan Pamuk lance son héros à la double recherche de la femme qu'il aime et de l'écrivain qu'il admire. Quête en abyme : le narrateur confesse avoir été bouleversé par la lecture d'un ouvrage dont l'auteur reste mystérieux, et la fille qu'il rencontre, perd, retrouve, re-perd est, elle, amoureuse d'un garçon qui, après avoir lu le même ouvrage, avait ressenti un trouble analogue, avait voulu changer de vie, et, depuis, s'est envolé. L'un des enjeux du roman réside dans cette ambiguïté : la force qui vous pousse vers d'inaccessibles paradis n'est-elle pas la même que celle qui vous entraîne vers l'enfer des mirages et vous fait percevoir l'ombre menaçante de la mort ? (« Folio »/Gallimard, 444 p., 36 F [5,49 €]. Première édition : Gallimard, 1999.) **J-L. D.**

● **ET L'ÂNE VIT L'ANGE**, de Nick Cave

Une secte obscurantiste, les Ukulites, dirigée par un prêcheur fou aux revolvers pétaradants, persécute Euchrid, un gamin muet, à demi-idiot, qui voue une haine tenace à sa mère, « *Sa Majesté la Garce* », et tremble devant un père psychotique, « *P'pa* », qui confectionne des pièges cruels pour rats et scorpions. Euchrid a fait des marécages son royaume. De sa cachette, il observe les infortunes de la population qui le rejette. Se voyant comme une chose infâme, il aspire à la purification, se prend pour « *le mouchard de Dieu* », un redresseur de torts divin. Il pose un regard fraternel sur Cosey Mo, une catin déchu. Et entretient une complicité surnaturelle avec Beth, une enfant trouvée qui voit en lui l'image de Jésus. Fidèle à la tradition des romanciers du Sud, les Faulkner, O'Connor, McCullers ou Thompson, Nick Cave campe un monde d'infirmités, de maudits, de dévots fanatiques. Gothique, violent, lyrique, le texte, déluge de visions christiques et infernales, est rythmé comme un psaume. (Traduit de l'anglais par Christina Douguet et Anne Dubois, *Le Serpent à plumes*, coll. « Motifs », 470 p., 49 F [7,47 €]. Première édition : Le Serpent à plumes 1995.) **J-L. D.**

● **LES PARAVENTS**, de Jean Genet

Cette pièce écrite en 1956, selon Michel Corvin, auquel on doit une excellente étude en préface de cette édition, fut publiée en 1961 aux éditions de L'Arbalète (édition définitive chez Gallimard, en 1979). Montée en pleine guerre d'Algérie, elle fit scandale, et la relire aujourd'hui, au moment où la question de la torture est de nouveau évoquée (par ceux-là mêmes qui l'ont pratiquée), est d'une étonnante actualité. Relevant la manière dont Genet joue avec « toutes les ressources du théâtre » pour « s'articuler avec les données historiques et politiques de la guerre d'Algérie », Michel Corvin ajoute : « Les seize tableaux des Paravents s'élargissent peu à peu comme si la pièce, partie au ras des soucis matrimoniaux d'un Arabe désargenté, s'élevait jusqu'à une sorte de communion des saints. » (Edition de Michel Corvin, avec une bonne bibliographie et des notes, « Folio Théâtre », Gallimard, 352 p., 45 F [6,86 €].) **Jo. S.**

● **CHASSÉS-CROISÉS**, de Molly Keane

« *Les meilleures amies du monde* »... C'est ce que sont Jessica, la brune, et Jane, la blonde... Mais ceux qui connaissent l'univers de Molly Keane, experte en méchanceté subtile, comme beaucoup de romancières britanniques, imaginent déjà tous les sous-entendus qui couvent sous cette expression. On ne sera pas déçu en lisant ce *Chassés-croisés* : la cruauté est au rendez-vous et l'amitié devenant duel meurtrier est l'occasion d'un festival de brillante malveillance (Traduit de l'anglais par Françoise Werner, 10/18, 250 p., 47 F [7,17 €]. Première édition : Gallimard, 1992.) **Jo. S.**

e s s a i s

● **UN ANTHROPOLOGUE EN DÉROUTE**

et **LE RETOUR DE L'ANTHROPOLOGUE**, de Nigel Barley
Héritier des pince-sans-rire anglo-saxons, des globe-trotters du badinage loufoque, cet anthropologue flegmatique conte une mission sans queue ni tête dans la tribu des Dowayo, et joue les Sherlock Holmes dans la brousse, sur la piste des rituels de circoncision. Aventures dignes à la fois du British Museum et d'Indiana Jones, au cours desquelles il est aspergé de bière, adopté par un babouin cinéphile, dévisagé par des chauve-souris sarcastiques, éberlué par une séance d'amputation d'orteils et en butte à une invasion de chenilles noires et poilues. Coccasse. (Traduits de l'anglais par Marc Duchamp, collection « Voyageurs », Coffret Petite Bibliothèque Payot, 282 p., et 224 p., 128 F [19,51 €].) **J-L. D.**

● **HISTOIRE SOCIALE DU CINÉMA FRANÇAIS**, de Yann Darré

Partant du principe que la plupart des ouvrages consacrés au cinéma sont appréhendés d'un point de vue esthétique, Yann Darré, sociologue, inverse le propos. Pour lui, le cinéma est d'abord une industrie, et « n'a été rattaché à la catégorie "art" qu'assez récemment, au prix de luttes sociales dans lesquelles les historiens se sont fortement impliqués ». L'auteur s'attache donc à retracer une histoire du cinéma comme interactions de groupes et d'intérêts. Soit : histoire d'une curiosité scientifique et de réglementations, lieu de polémiques, interventions des pouvoirs publics et des syndicats, renouvelés critique et théorique. Utile. (La Découverte, coll. « Repères » n° 305, 122 p., 40 F [7,47 €], inédit.) **J-L. D.**

● **PLUME**, précédé de **LOINTAIN INTÉRIEUR**, d'Henri Michaux, commenté par Colette Roubaud

Ce volume est destiné à accompagner la lecture de l'une des œuvres les plus connues de Michaux, publiée d'abord en 1930 (*Un certain Plume*), puis reprise, modifiée et augmentée de *Lointain intérieur* en 1938 (rééd. « Poésie »/Gallimard). Colette Roubaud suit pas à pas le texte, le rapprochant du contexte littéraire de l'époque et des circonstances biographiques de sa genèse – la mort tragique des deux parents de l'auteur en 1930 –, l'éclairant des différentes lectures critiques auxquelles il a donné lieu. (« Folio Foliothèque », n° 91, Gallimard, 308 p., 41 F [6,25 €].) **P.K.**

Nos ancêtres les Celtes

LES CELTES

Histoire et dictionnaire Des origines à la romanisation et au christianisme

de Venceslas Kruta.

Robert Laffont, « Bouquins »,
1 020 p., 189 F (28,81 €).
(Inédit.)

A l'heure de la décolonisation, on a beaucoup glosé sur la vision fédératrice de l'histoire nationale imposée par la République jusqu'aux confins de l'Empire. Et les plus narquois de railler ces « *ancêtres gaulois* » proposés aux Antilles, en terre d'Asie, d'Afrique ou d'Océanie, à des indigènes d'un cousinage bien peu probable. Cependant, au moment même où s'écornait une imagerie d'Épinal éprouvée, l'identité nationale s'ancrait plus fortement encore dans le creuset gaulois, grâce au fulgurant succès d'un héros de bande dessinée dont l'esprit débrouillard, frondeur et rigolar incarnait une résistance aussi radicale que désespérée à la toute-puissance d'un impérialisme étranger. Astérix, champion de la France gaulloise contre une Rome aux échos américains. Dès lors, plus sûrement que les planches de loto historique ou les tableaux muraux des salles de classes primaires, les albums d'Uderzo et Goscinny familiarisèrent tous les Français avec une certaine idée des mœurs des Celtes gaulois, leurs rites et leur culture, même si la rigueur scientifique n'y trouvait guère son compte, hormis dans la figure de Panoramic, icône pacifiée du druidisme (*lire l'article « Gui » du dictionnaire de Kruta donné en extrait*).

Anecdote en apparence, cette confiscation nationale posait cependant quelques problèmes, isolant ainsi les Gaulois des autres familles de Celtes anciens, Galates d'Asie mineure, Sénon, Boïens et Insubres de la péninsule italienne ou Celtibères – si doctement présentés par Strabon. Sans doute le témoignage de César, qui s'attache à typer les peuples celtes qu'il découvre et affronte lors de la guerre des Gaules, a-t-il joué un rôle déterminant dans ces segmentations que les spécialistes modernes ont tenté de corriger, plus ou moins systématiquement (ainsi Paul-Marie Duval s'efforça-t-il de présenter une vision synthétique de l'art des Celtes dans le volume qu'il donna en 1977 à Gallimard pour « L'Univers des formes »). Aussi le projet de Venceslas Kruta a-t-il le mérite de proposer en un seul volume, d'un maniement commode et d'une rigueur scrupuleuse, l'essentiel de ce que l'on sait aujourd'hui sur les anciens Celtes sans restriction géographique ou thématique, les limites chronologiques de l'étude étant fixées par la que stricte reconnaissance des sources documentaires utilisées.

Car on ne connaît d'abord les Celtes que par ce qu'en disent les auteurs anti-

Venceslav Kruta nous propose, en un seul volume d'un maniement commode et d'une rigueur scrupuleuse, l'essentiel de ce que l'on sait aujourd'hui sur les anciens Celtes sans restriction géographique ou thématique, les limites chronologiques de l'étude étant fixées par la stricte reconnaissance des sources documentaires utilisées

ques : Hérodote d'Halicarnasse – plus sûrement que son prédécesseur Hécate de Milet dont la Périégèse s'est perdue – avant Xénophon, Platon ou Aristote, avant surtout les plus précieux Polybe, Posidonios d'Apamée et Strabon, dont la géographie doit beaucoup aux histoires disparues du continuateur de Polybe. Certes il existe des moyens plus directs d'atteindre la réalité celte : vestiges archéologiques (qu'on songe au monument de Stonehenge, étudié *in situ* dès le XVII^e siècle par Aubrey, ou aux mégalithes armoricains comptés dès 1805 par Jacques de Cambry au nombre des Monuments celtiques) ou études linguistiques – systèmes grammaticaux et champs lexicaux – encore aisés au temps où le Gallois Llhuyd publie son *Archaeologia Britannica* en 1707.

Avec intelligence et didactisme, Venceslas Krupa opère progressivement. Une courte introduction rappelle la nature des données enregistrées, chaque type de matériau étant replacé dans la démarche « scientifique » historique qui le singularise. Puis vient un sobre exposé des « faits ». Avec, pour entrée en matière, la mention double d'Hérodote qui associe la source du Danube (Istros aux livres II et IV des *Histoires*) au pays des Celtes, qu'il tient pour « les habitants de l'Europe les plus occidentaux après les Kynètes ». Certes, Krupa ne néglige pas le débat en cours sur l'origine du groupe ethnique dont les peuples indo-européens installés en Europe dès le III^e millénaire sont les lointains ancêtres ; mais comme dans son exposé liminaire, il se garde de trancher péremptoirement, énonçant, avec un sens pédagogique précieux sur un sujet aussi mal connu, les hypothèses en présence sans se refuser un commentaire critique qui laisse transparent au fil de l'ouvrage certaines de ses options personnelles. Plus classiques, le récit de l'établissement de la puissance celte, l'éclosion d'une civilisation propre appelée laténienne, d'après le nom du lieu-dit (La Tène) de la commune de

Marin-Epagnier dans le canton de Neuchâtel, en Suisse, où une baisse du niveau lacustre permit de découvrir en 1857 un site immergé appelé à devenir dès 1872 le jalon d'une chronologie de l'âge de fer affinée.

Un tour d'horizon des diverses branches d'une famille à l'extension continentale, quelques gros plans sur la conception de la « ville » celtique – le terme trahit la mentalité latine de l'observateur – ou l'irruption de l'oppidum dans les deux derniers siècles de l'ère préchrétienne, et l'inévitable récit des guerres de conquête, qui ruinèrent les cités celtiques et les fit entrer dans la *pax romana*, complètent cette présentation, qui s'achève sur les ultimes bastions celtes, Bretagne insulaire et Irlande – ce dernier territoire opérant au milieu du XIX^e siècle son affirmation nationale grâce à « un renouveau celtique » qui ne craint pas de déborder largement le cadre antique.

Le lecteur impressionné par le sérieux exemplaire de l'exposé aura peut-être déjà butiné les quelque cinq cents pages du dictionnaire qui complète la somme de Krupa, égayées par près de cent quatre-vingts illustrations. Ce n'est pourtant qu'au fil des découvertes ou au terme de la lecture de la première partie qu'il en tirera le meilleur bénéfice, à moins qu'il n'ait judicieusement établi son propre parcours grâce à un index sans reproche qui permet de croiser consultation du dictionnaire et retour sur l'exposé général. Dernière excellente idée : la liste des musées de références, situés dans près de trente pays (dont le Metropolitan de New York, même si là la France se taille la part du lion), et dont Krupa donne, outre les numéros de téléphone et de télécopie, les adresses e-mail pour prolonger l'investigation. On l'aura compris : sur un sujet ardu mais passionnant où l'information fiable n'est pas toujours la plus accessible, le travail de Venceslas Krupa devrait d'ores et déjà faire référence.

Philippe-Jean Catinchi

extrait

GUI (*Viscum album*). La vénération particulière des anciens Celtes pour cet arbuste, parasite toujours vert d'arbres au feuillage caduc des régions tempérées de l'Europe, est attestée par un passage très explicite de Pline l'Ancien : « Les druides (...) n'ont rien de plus sacré que le gui et l'arbre qui le porte, pouvu qu'il soit un rouvre (...) déjà par lui-même, l'arbre qu'ils choisissent pour les bois sacrés, et ils n'accomplissent aucune cérémonie religieuse sans son feuillage (...). Ils regardent tout ce qui pousse sur ces arbres comme envoyé du ciel et y voient un signe de l'élection de l'arbre par le dieu lui-même. On trouve très rarement du gui croissant ainsi et, quand on en a découvert, on le cueille en grande pompe : la cérémonie doit avoir lieu au sixième jour de la lune, moment qui marque chez eux le début du mois, des années et des siècles qui durent trente ans ; ce jour est choisi parce que la lune est déjà dans toute sa force sans être à mi-parcours. Ils l'appellent dans leur langue "celui qui

guérit tout". Ils préparent, selon les rites, au pied de l'arbre, un sacrifice et un festin religieux et amènent deux taureaux blancs dont les cornes sont liées pour la première fois. Un prêtre, vêtu de blanc, monte dans l'arbre, coupe le gui avec une serpe d'or et le reçoit sur un sayon blanc. Ils immolent ensuite les victimes en priant le dieu de rendre propice cette offrande » (*Histoire naturelle*, XVI, 249-251). Cette description indique l'existence vraisemblable d'un lien entre la cérémonie et le calendrier, dont le souvenir se perpétue peut-être dans la traditionnelle association du gui au solstice d'hiver et aux festivités de l'année nouvelle. (...) Toujours vert sur des arbres dont les feuilles meurent et renaissent au rythme du cycle naturel des saisons, le gui était sans doute associé symboliquement par les anciens Celtes aux mystères fondamentaux de la vie et de la mort.

(Extrait de l'article « Gui » du dictionnaire, p. 649.)

Le racisme, aujourd'hui, jadis et naguère

Un voyage au cours duquel Christian Delacampagne nous fait découvrir les racines de ce mal

Insuffisance de la réflexion

UNE HISTOIRE DU RACISME

de Christian Delacampagne.
Coédition Le Livre de Poche/France-
Culture, 288 p., 42 F (6,40 €).

Dans les stades comme dans les salons, à la chaîne comme à la fac, la haine de l'autre en tant qu'autre est au cœur de cette pathologie de la raison qu'on nomme le racisme. Face à ce type de violence, plusieurs réactions sont possibles : explorer l'âme humaine pour y découvrir la source de l'intolérance, désigner les oppresseurs qui s'en servent pour diviser les opprimés, ou encore, plus simplement, en faire l'histoire.

Dans le sillage de son maître Léon Poliakov, auteur d'un *Bréviaire de la haine* auquel il rend ici hommage, le philosophe Christian Delacampagne a choisi pour sa part de raconter le « *délire raciste* » à travers les âges, avec un essai dont la forme toute pédagogique marie la clarté de l'expression à la gravité de la mise en garde : ainsi convie-t-il ses lecteurs à « *un voyage dans l'histoire du racisme occidental* », des massacres de l'Antiquité au « *nettoyage ethnique* » grand-serbe, en passant par la traite des Noirs ou la destruction des Indiens d'Amérique. Voyage au cours duquel on découvrira que les racines du mal sont à la fois plus profondes et plus obscures qu'on ne le pense, et que la vigilance reste plus que jamais de mise.

« *Le racisme commence lorsqu'on cherche à donner des inégalités sociales une justification fondée dans la nature, accompagnée de références explicites à des éléments*

de savoir biologique ». Prenant soin de distinguer son objet de l'ethnocentrisme ou de la xénophobie, Christian Delacampagne souligne très vite les limites d'une posture aussi confortable qu'impuissante : la simple dénonciation morale. Car regarder le racisme en face, c'est comprendre qu'il n'est pas seulement ténèbre et ignorance, mais qu'il a aussi partie liée avec les « *égarements* » de la Raison en Occident, depuis le « *protoracisme aristotélicien* » jusqu'aux élucubrations naturalistes de certains esprits des Lumières : Voltaire lui-même ne fut-il pas « *raciste et antisémite* » ? Et n'est-ce pas au XVIII^e siècle que naît l'obsession des souches et de la hiérarchie classificatoire (voir notamment l'« *angle facial* » de l'anatomiste hollandais Camper, pionnier de la « *craniologie* ») ?

Pourtant, c'est seulement au siècle suivant que le racisme se fait véritablement scientifique. Avec Gobineau et les premiers modèles « *aryens* », la race devient le grand moteur de l'histoire, avant que le darwinisme social d'un Galton ou l'anthropologie physique d'un Vacher de Lapouge ne croient tenir avec la biologie la clef des problèmes sociaux. C'est enfin le XX^e siècle qui met la rationalité bureaucratique et industrielle au service des logiques d'épuration, et qui invente la falsification du récit historique, en même temps que le génocide : les tragédies qui frappent juifs et Arméniens témoignent de ce que le racisme de masse érige méthodiquement l'immense chape de silence qui isole et écrase les victimes.

D'où la nécessité impérieuse de pren-

dre garde aux mots ; car les assassins de la mémoire ont tout à gagner au flottement du vocabulaire, à la confusion des termes. Et si l'on doit distinguer la haine des juifs chez les païens (notamment égyptiens) de l'antijudaïsme chrétien au Moyen Âge ou encore de l'antisémitisme biologisant du XIX^e siècle, il faut surtout éviter d'utiliser à tort et à travers un terme comme celui de « *génocide* », et Delacampagne préférera par exemple parler de « *crimes contre l'humanité* » à propos des massacres perpétrés par les Khmers rouges au Cambodge. Enfin, il est urgent de déconstruire ces expressions mensongères – mortifères parfois – que sont les « *Français de souche* » ou le « *seuil de tolérance* ».

Cela posé, il reste à marquer les limites de tout « *sentimentalisme apolitique* » : qu'il convoque Jacques Derrida pour poser le problème du droit d'asile, qu'il mette en pièces les « *sophismes* » du discours anti-immigré, ou qu'il dénonce « *l'apartheid invisible qui est en train de s'installer en France* », le philosophe en arrive toujours à la même conclusion : ici comme ailleurs, le racisme constitue pour les démagogues un moyen commode de « *masquer les vrais problèmes* ». Contre la mystique de la race, dès lors, il ne s'agit pas de prêcher les bons sentiments, mais bien plutôt de privilégier la volonté politique d'élargir les droits et de renforcer la citoyenneté.

Jean Birnbaum

Christian Delacampagne
collabore au « Mondes des livres »

HEIDEGGER. INTRODUCTION À UNE LECTURE

de Christian Dubois.
Points Seuil, inédit, 364 p.,
55F, (8,38 €).

Modèle de rigueur, de clarté et de modestie, cet essai constitue un outil précieux sur lequel devraient se précipiter tous ceux que rebute le style du penseur allemand, souvent tenu pour hermétique, mais aussi ceux qui, attirés par une des philosophies les plus novatrices de notre temps, ne savent trop par quelle porte y pénétrer. Autant dire que son auteur, un jeune philosophe, réussit là un tour de force : pédagogique sans être scolaire, Christian Dubois a su éviter l'écueil du résumé simplificateur tout en se gardant du jargon pour initiés.

Son propos : « *Amener un lecteur éventuel à aller voir par lui-même, proposer quelques chemins dans quelques textes qui pourront ensuite s'effacer, pour autant que le lecteur trace les siens.* » Convaincu – car cette lecture n'est heureusement pas sans partis pris – que tous les chemins de la pensée de Heidegger passent par *Etre et Temps*, il nous embarque donc pour une traversée de l'ouvrage de 1927, avant d'aborder les thèmes de la technique, de l'art, de la langue, du sacré.

Le chapitre consacré à la « *politique* » mérite une mention spéciale. L'approche adoptée montre qu'on peut tenir Heidegger pour un philosophe incontournable et admettre que certains écrits, comme le fameux « *discours du rectorat* » de 1933, « *font durablement honte* ». En s'efforçant de cerner « *ce qui n'a pas empêché, voire a rendu possible, le mariage de la pensée de l'être et du nazisme* », Christian Dubois pose surtout la seule question vraiment pertinente ici, pour en conclure à la radicale insuffisance de la réflexion heideggérienne sur la question du rapport à autrui, un manque qui, selon lui, se propage à l'œuvre tout entière.

A. L.-L.

Un pénible sentiment de confusion

Analyses divergentes de Philippe Burrin et de David Schoenbaum sur les totalitarismes du XX^e siècle

FASCISME, NAZISME, AUTORITARISME

de Philippe Burrin.
Seuil, « Points Histoire »,
316 p. 50 F (7,62 €)

LA REVOLUTION BRUNE

La Société allemande sous le III^e Reich (1933-1939)

de David Schoenbaum.
Traduit de l'anglais – Etats-Unis –
par Jeanne Etoré, Gallimard, « Tel »,
420 p., 68 F (10,37 €).

La séduction exercée par le nazisme sur de larges segments de la société allemande n'a pas fini de hanter les historiens. Ces deux livres en témoignent dans des genres très différents. Leur parution simultanée est d'autant plus intéressante que plus de deux décennies séparent *La Révolution brune*, une des premières grandes études sociologiques du III^e Reich, de la réflexion de Philippe Burrin.

L'Allemagne ne constitue certes pas l'unique objet de ce recueil qui, sous le titre *Fas-*

cisme, nazisme, autoritarisme, rassemble une quinzaine d'essais publiés au fil des années 80 et 90. On y trouvera également des éclairages sur une France prise dans le champ magnétique des fascismes, ainsi qu'une minutieuse analyse des aspects qui rapprochent et séparent les régimes fasciste et nazi, d'un côté, du régime communiste, de l'autre. Un tableau qui offrira un point d'appui solide à tous ceux qui ont retiré des débats récents sur la comparaison entre Hitler et Staline un pénible sentiment de confusion. Loin de toute histoire militante, Philippe Burrin souligne notamment à quel point la spécificité respective des deux systèmes reflète deux principes de structuration radicalement distincts, « *pouvoir plébiscitaire* » dans le cas de l'Allemagne, « *dictature révolutionnaire* » dans celui du régime soviétique.

Là réside la grande divergence avec David Schoenbaum, qui parle, lui, d'une véritable « *révolution sociale de Hitler* », l'originalité de sa thèse ayant justement consisté à mettre en lumière le rôle modernisateur du nazisme, même si celui-ci fut

en partie involontaire. Du moins le régime, soutient-il, aurait-il été perçu comme tel par de nombreux Allemands, convaincus que la nouvelle société offrait des chances accrues de promotion sociale. Un argumentaire sur lequel Philippe Burrin se montre fort réservé, insistant au contraire sur le caractère minoritaire de ces perceptions comme sur la continuité des clivages et des élites traditionnelles à l'œuvre sous le nazisme. Aussi invite-t-il à chercher ailleurs que dans le triomphe de l'égalitarisme les « *conditions de réceptivité favorables* » qui ont contribué au succès des fascismes : par exemple dans les ressorts du « *compromis autoritaire* » passé avec les élites conservatrices, dans l'exploitation du nationalisme populaire, la réactualisation du mythe du sauveur susceptible de capter une religiosité diffuse, ou encore dans la persistance de traditions préindustrielles et pré-démocratiques qui, associées à une unification nationale tardive, « *bloquèrent le développement d'une culture du contrat social* ».

Alexandra Laignel-Lavastine

Aux sources de l'existentialisme

La pensée d'un génie

Les éditions Cassini font le pari de rapprocher la vulgarisation d'une culture scientifique

L'UNIQUE ET SA PROPRIÉTÉ (Der Einzige und sein Eingentum)

de Max Stirner.
Traduit de l'allemand par Henri Lasvignes, La Table ronde, « La petite vermillon », 418 p., 65 F (9,90 €).

Quand, en 1844, ce texte est publié, en Allemagne, la censure le trouve si incongru qu'elle ne s'en inquiète pas. Les intellectuels du moment, eux, ne s'y trompent pas. Ainsi, Marx et Engels, qui consacrent de longues pages de *L'Idéologie allemande* (1845) à démontrer la vacuité idéaliste de l'ouvrage. Max Stirner, né à Bayreuth en 1806, avait suivi les cours de Hegel à l'université de Berlin. Et c'est en participant aux réunions du groupe des *Freien* (Hommes libres, Affranchis), en compagnie de quelques « jeunes-hégéliens » – les frères Bauer et Friedrich Engels notamment –, qu'il ressent la nécessité de récuser tout ce qui peut affaiblir, en chaque individu, le « sentiment de (son) individualité ».

Vaste entreprise de démythification visant à libérer l'homme de toutes les idoles et de tous les liens sacrés, *L'Unique et sa propriété* récuse toutes les lois, celles de Dieu et celles de tout Etat, celles de la révolution ou du socialisme et même celles de l'humanité. « Quand finalement on passe de l'Être divin à l'Être humain, note Stirner, on ne fait que rejeter la peau de serpent des vieilles religions pour en revêtir une autre. » L'Unique, tel qu'il le définit, est l'individu qui reconnaît que sa cause est unique comme lui est unique, qu'il n'appartient qu'à lui-même et que tout lui appartient. Le livre, présenté ici dans la traduction d'Henri Lasvignes (1900), deviendra le bréviaire des anarchistes individualistes. On lui reconnaît une influence non négligeable sur la naissance de l'existentialisme comme sur les révoltes étudiantes de 1968.

A. My

Histoires de mathématiciens et de physiciens (Rasskazy o fizikah i matematikah)

de Simon Gindikin.
Traduit du russe par Jean-Michel Kantor, Cassini, « Le sel et le fer », 248 p., 68 F (10,37 €)
(Première édition : Diderot, 1995)

L'idée n'est pas déplaisante : évoquer une question scientifique comme un professeur le ferait, après la fin du cours, devant quelques élèves un peu dépassés mais soucieux de comprendre. Le professeur, touché par tant de bonne volonté, rend son discours plus accessible, plus familier ; il mêle à sa démonstration l'histoire du problème, comme elle a traversé les siècles ; il y ajoute volontiers une anecdote personnelle, ce qui ne l'empêche pas, *in fine*, de restituer la démonstration dans sa rigueur, formules, schémas et calculs à l'appui.

Tel est le ton que les éditions Cassini donnent à leur collection « Le sel et le fer », gaieant que l'on peut rapprocher la vulgarisation d'une véritable culture scientifique. Les premiers volumes de la collection (qui compte s'ouvrir à d'autres disciplines) sont réservés aux mathématiques. Sans doute, les *Leçons de mathématiques d'aujourd'hui*, où sont retranscrits des exposés faits depuis 1993 à l'Ecole doctorale de mathématiques et informatique de Bordeaux par quelques experts de renommée internationale (Don Zagier, Joan Coates, Pierre-Louis Lions...), ne s'adressent-elles qu'à de jeunes chercheurs, soucieux de se repérer dans

« l'immense océan de recherches » offert, aujourd'hui, par les mathématiques. Mais déjà les *Problèmes pour mathématiciens petits et grands* de l'Américain Paul Halmos peuvent être abordés par les lycéens s'ils acceptent de « stimuler » leur réflexion.

Histoires de mathématiciens et de physiciens (1) pourrait servir d'introduction à toute la collection. Simon Gindikin, qui a longtemps enseigné dans des lycées de Moscou, voulait convaincre ses jeunes élèves qu'« il n'est pas de plus grand plaisir que celui de suivre la pensée d'un génie ». Et tout particulièrement, assure-t-il, si le dit génie a vécu il y a très longtemps, parce que c'est alors que le travail scientifique provoque en nous le plus grand étonnement. Gindikin pose ainsi sur son parcours cinq noms qui sont autant de jalons dans l'histoire des sciences : Cardan, Galilée, Huygens, Pascal et Gauss. L'Italien Cardan (1501-1576), « encyclopédiste solitaire », médecin et astrologue, se suicida, dit-on, deux jours avant d'avoir soixante-quinze ans, parce que l'horoscope qu'il avait lui-même établi annonçait sa mort à cet anniversaire... L'Histoire lui accorde – non sans débats, ici longuement rapportés – le mérite d'avoir établi la formule générale permettant de résoudre les équations du 3^e degré. En faisant intervenir – pour la première fois de manière décisive – nombres négatifs (lui dit « imaginaires ») et nombres complexes (lui dit « vraiment sophistiqués ») ; Cardan sortait les mathématiques de l'écueil qui avait arrêté les mathématiciens arabes, comme ceux de l'Antiquité, et entrevoyait la voie dans laquelle allait se développer l'algèbre.

Pour illustrer l'étonnement scientifique qui est souvent émerveillement, Simon Gindikin pouvait-il éviter Galilée ? Il lui consacre deux récits ; l'un sur la découverte des lois du mouvement ; l'autre sur les astres médicéens, parce que le Pisan se troublait tout autant devant le balancement des lustres qu'en observant la chute des corps. Galilée jettera les bases de la mécanique classique tout en se trompant gravement, lui qui avait fait du temps la variable efficace pour rendre compte du mouvement des corps, sur l'isochronisme des oscillations d'un pendule. C'est le Hollandais Christiaan Huygens (1629-1695) cherchant à mettre au point un chronomètre marin absolument exact qui rectifiera l'erreur, sans réussir à construire son horloge marine. Pascal, « homme universel », parviendra à préfigurer le calcul différentiel sans disposer d'un langage mathématique adéquat, grâce à une parfaite maîtrise de la langue française. Ce qui laissera pantois Bourbaki. L'Allemand Gauss (1777-1855) « prince des mathématiciens », tardant à publier ses travaux sur la possibilité d'une géométrie non euclidienne, découvrira, mais un peu tard, que Bolyai et Lobatchevski l'avaient devancé. Le drame, ici, n'épargne pas le génie. Décidément, les récits de Simon Gindikin ont bien des attrait. Savants pour les savants, ils passionneront les passionnés de belles histoires qui négligeront les calculs qui trop les ennuiant.

André. Meury

(1) Publié en 1995 par Diderot, sous le titre *Horloges, pendules et mécanique céleste*.

A l'heure de la défaite de 1940

Roger Pannequin fustige l'attitude des dirigeants communistes français de l'après-guerre

AMI SI TU TOMBES

de Roger Pannequin.
Babel, « Révolution », 396 p., 51 F (7,77 €)
(Première édition : Le Sagittaire, 1976)

Roger Pannequin allait avoir vingt ans quand éclata la seconde guerre mondiale. Le jeune homme, fils d'un mineur du Pas-de-Calais, est, alors, élève à l'Ecole normale d'Arras. A l'heure de la défaite de 1940, cet enfant du pays noir, nourri des rêves révolutionnaires du socialiste Marcceau Pivert, voit son monde se scinder en deux sociétés antagonistes : l'une, faite du plus grand nombre, courbe l'échine et accepte la capitulation puis l'Occupation ; l'autre, « société des quelques-uns, des pas nombreux, des marginaux, des insoumis, des dissidents », tente de se comporter avec fierté. Pannequin est de ceux-là. Il se rapproche des communistes du bassin minier, qui, sans attendre le moindre mot d'ordre, s'engagent dans la résistance quotidienne à l'occupant. Ceux-là cra-

chent ostensiblement sur les affiches nazies et n'entrent au cinéma qu'après l'entracte pour ne pas subir la propagande allemande des actualités filmées. Instituteurs, ils refusent d'afficher, dans leur classe, la photo de Pétain.

Les premiers sabotages réalisés dans les puits d'extraction de charbon ou dans les stations électriques, les premières exécutions de soldats allemands provoquent, dans les rangs résistants, les premières arrestations. Elles seront nombreuses dans le bassin minier. Une « hécatombe » au cours de l'été 1942. Pannequin sera arrêté, torturé, condamné à quinze ans de travaux forcés. Il s'évadera trois fois. A la fin de la guerre, il adhéra au Parti communiste, convaincu qu'il choisit la meilleure voie pour participer à la construction d'une « France révolutionnaire ».

Si Roger Pannequin s'est décidé à faire paraître, plus de trente ans après les faits, son témoignage sur ses années de résistance, c'est qu'une certaine « tranquillité d'âme » l'avait abandonné. Il ne supportait plus que des « imposteurs », des « pré-

bendiers » galvaudent « l'idéal qui illumina [ses] camarades ». Il n'a pas de mots assez durs pour fustiger l'attitude des dirigeants communistes français de l'après-guerre, dissimulant ce qu'ils savaient de Staline et de ses « fascistes rouges » ou justifiant l'intervention soviétique, à Prague, au cours de l'été 1968. Il leur donne en modèle « ces hommes et ces femmes que nul ne cite jamais », métallurgistes d'Hautmont, mineurs d'Auchy, ouvriers d'usine d'Hénin-Liétard, mais aussi « ceux qu'une enfance dans les corons [lui] avaient appris à haïr », curés et bourgeois, tous ceux qui s'étaient levés spontanément quand, en 1940, il s'était agi de ne pas céder à l'ignominie. Il témoigne de leurs innombrables gestes d'insubordination, parfois anodins, parfois héroïques, de leurs souffrances et de leur sacrifice souvent inévitable. Avec Alain Raybaud, qui fut l'un des fondateurs de la Gauche prolétarienne et qui préface la présente édition, on saluera ce témoignage, pour ce qu'il célèbre d'essentiel : « la leçon immuable des temps de résistance ».

A. My

● LITTÉRATURE FRANÇAISE

ABBÉ DU PRAT
Vénus dans le cloître
Érotiques du XVIII^e siècle
Librio, 128 p., 10 F (1,52 €).

ANISSIMOV Myriam
Le Marida
Seuil, Points, 256 p., 39 F (5,95 €).

BAUDELAIRE Charles
Correspondance
Choix et présentation de Claude Pichois et Jérôme Thélot, préface de Jérôme Thélot, Gallimard, Folio classique, n° 3433, 480 p., 45 F (6,86 €).

ROBIN Christian
Geai

Gallimard, Folio, n° 3436, 120 p., 19 F (2,90 €).

BOUDARD Alphonse
Chère vêtueuse

Gallimard, Folio, n° 3437, 416 p., 40 F (6,10 €).

BOVE Emmanuel
L'Amour de Pierre Neuhart
Seuil, Points, 128 p., 35 F (5,34 €).

BOVE Emmanuel
Le Pressentiment
Seuil, Points, 160 p., 39 F (5,95 €).

BOYER D'ARGENS
Thérèse philosophe

Érotiques du XVIII^e siècle
Librio, 96 p., 10 F (1,52 €).

BREILLAT Catherine
L'Homme facile

J'ai lu, 128 p., 21 F (3,20 €).

CAMARA Nangala
Le Printemps de la liberté
Le Serpent à plumes, n° 115, 368 p., 49 F (7,47 €).

CHALUMEAU Laurent
Topodoco !

Le Livre de poche, n° 14960, 288 p., 36 F (5,49 €).

CHAPSAL Madeleine
La Mieux Aimée

Le Livre de poche, n° 14961, 256 p., 29 F (4,42 €).

CLÉMENT Monique
Alice de Brocéliande
J'ai lu, 288 p., 35 F (5,34 €).

COMTESE DE SÉGUR
Les Mûlleurs de Sophie
Librio, 128 p., 10 F (1,52 €).

DENON Vivant
Point de lendemain

Érotiques du XVIII^e siècle
Librio, 96 p., 10 F (1,52 €).

DIWO Jean
Les Ombrelles de Versailles

J'ai lu, 448 p., 44 F (6,71 €).

FAJARDIE Frédéric
Quadrige

Gallimard, Folio, n° 3441, 160 p., 29 F (4,42 €).

FILIPPINI Serge
L'Homme incendié
Phebus, Libretto, 384 p., 69 F (10,52 €).

FINKELKRAUT Alain
L'Ingratitude

Postface d'Antoine Robitaille, Gallimard, Folio, n° 3442, 276 p., 29 F (4,42 €).

FRANK Bernard
La Panopée littéraire
10/18, Bibliothèque, n° 3160, 224 p., 47 F (7,16 €).

GODARD Jocelyne
Les Trébanes, Tome 3 : Vents et parfums
Le Livre de Poche, n° 14956, 352 p., 36 F (5,49 €).

GRUMBERG Jean-Claude
La nuit sous les chats sont gris

Actes Sud, n° 447, 201 p., 45 F (6,86 €).

JAUFFRET Régis
Clément Picot
Gallimard, Folio, n° 3443, 608 p., 55 F (8,38 €).

KRAMER Pascale
Onze ans plus tard
Gallimard, Folio, n° 3444, 132 p., 25 F (3,81 €).

LAFORGUE Jules
Les Moralités legendaires
Présenté par Daniel Croykowski et Henri Scépi, Flammarion, GF, 352 p., 46 F (7,01 €).

LAURENS Camille
L'Avenir
Gallimard, Folio, n° 3445, 224 p., 32 F (4,88 €).

MAGNON Jean-Louis
Les Carrigues rouges
Le Livre de poche, n° 14954, 288 p., 36 F (5,49 €).

MALOT Hector
Sans famille
Le Livre de poche, n° 14977, 416 p., 30 F (4,57 €).

MALROUX Antonin
La Noisetière
Le Livre de poche, n° 14951, 160 p., 26 F (3,96 €).

MEYnard Serge
Le Chant des courtisères
Baieine, Série grise, 96 p., 29 F (4,42 €).

MORAND Paul
Rien que la terre
Grasset, Les Cahiers rouges, n° 302, 264 p., 58 F (8,84 €).

NERCIAI Andréa
Le Doctorat impronptu
Érotiques du XVIII^e siècle
Librio, 96 p., 10 F (1,52 €).

POUY Jean-Bernard
Mille deux cent quatre-vingts âmes
Baieine, Pierre de Condol, 166 p., 69 F (10,52 €).

POUY Jean-Bernard
Suzanne et les ringards
Gallimard, Folio, n° 184, 192 p., 25 F (3,81 €).

RACHET Guy
Le Romans des pyramides. Tome 5 : Mykérinos et la pyramide divine
Le Livre de poche, n° 14955, 352 p., 36 F (5,49 €).

REYES Alina
Moha m' aime
Gallimard, Folio, n° 3446, 132 p., 25 F (3,81 €).

ROEGERS Patrick
Beau regard
Seuil, Points, 96 p., 25 F (3,81 €).

SCHULZ Rémi
Sous les pans du bizarre
Baieine, Pierre de Condol, 180 p., 80 F (12,20 €).

SIGNOL Christian
Bleus sont les étés
Le Livre de poche, n° 14950, 224 p., 28 F (4,27 €).

SUREAU Claude
Alice au pays des clones
J'ai lu, 288 p., 35 F (5,34 €).

TOURNIER Jacques
Des perles comme vert perroquet
Gallimard Folio, n° 3447, 176 p., 29 F (4,42 €).

VERNE Jules
Un drame en Livonie
Illustré par L. Benett. Ombres, Petite bibliothèque Ombres, n° 141, 288 p., 69 F (10,52 €).

● LITTÉRATURE ÉTRANGÈRE

APPLEGATE Katherine
Prem Zoé 4 : Descente aux enfers

Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Isabelle Tollia, J'ai lu, 194 p., 28 F (4,27 €).

ARENAS Reinaldo
Avant la nuit
Autobiographie traduite de l'espagnol (Cuba) par Lilianne Hasson, Actes Sud, n° 458, 450 p., 63 F (9,60 €).

AUB Max
Crimes exemplaires
Traduit de l'espagnol par Danielle Guibert, Phebus, Libretto, 128 p., 39 F (5,95 €).

BANKS Russell
Histoire de peussir
Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Pierre Furlan et Pascale Musette, 10/18, Domaine étranger, n° 3239, 192 p., 41 F (6,25 €).

BRODKEY Harold
Histoire de ma mort. Ces ténédres sauvages
Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Michel Lederer. Le Livre de poche, n° 14959, 192 p., 26 F (3,96 €).

CHARNY Jerome
Mort d'un roi de tango
Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Marc Chénétier, Gallimard, Folio, n° 3438, 336 p., 36 F (5,49 €).

CHOE Yun
Là-bas, sans bruit, bombe un pétale
Récits traduits du coréen par Patrick Maunus, Actes Sud, n° 457, 270 p., 45 F (6,86 €).

CITATI Pietro
La Lumière de la nuit
Traduit de l'italien par Brigitte Perol et Tristan Maccé, Gallimard, Folio, n° 3439, 640 p., 59 F (8,99 €).

CLELAND John
Fanny Hill, la fille de joie
Traduit de l'anglais par Fougeret de Monbrun. Érotiques du XVIII^e siècle
Librio, 96 p., 10 F (1,52 €).

COCEAN N. D.
Le Vin de longue vie
Traduit du roumain par Jean de Palacio, Le Serpent à plumes, n° 116, 144 p., 35 F (5,34 €).

Collectif
En traversant le fleuve
Récits traduits du vietnamien par Phan Huy Duong. Philippe Picquier, Poche, n° 149, 224 p., 45 F (6,86 €).

DESSAIX Robert
Une mère et sa honte
Traduit de l'anglais (Australie) par Ninette Boothroyd. Le Livre de poche, n° 14957, 224 p., 30 F (4,57 €).

DOSTOÏEVSKI Fédor
Dernières miniatures
Traduit du russe par André Markowicz, Actes Sud, Babel, n° 456, 128 p., 39 F (5,95 €).

DOSTOÏEVSKI Fédor
Premières miniatures
Traduit du russe par André Markowicz, Actes Sud, Babel, n° 455, 112 p., 39 F (5,95 €).

ENDÔ Shûseku
Une femme nommée Shizu
Traduit du japonais par Minh Nguyen-Mordvinoff. Gallimard, Folio, n° 3440, 288 p., 36 F (5,49 €).

GALA Antonio
La Passion turque
Traduit de l'espagnol par Dominique Lepeux. Le Livre de poche, n° 14962, 448 p., 39 F (5,95 €).

GARTON Ray
Entrée interdite
Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Robert Macia, J'ai lu, 128 p., 21 F (3,20 €).

GEORGE Margaret
Les Mémoires de Cleopâtre. Tome 1 : La Filles d'Isis
Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Dominique Rinaudo. Le Livre de poche, n° 14952, 640 p., 49 F (7,47 €).

GORDIMER Nadine
L'Arme domestique
Traduit de l'anglais (Afrique du Sud) par Claude Wauthier et Fabienne Teisseire, 10/18, Domaine étranger, n° 3244, 320 p., 50 F (7,62 €).

GRASS Günter
Toute une histoire
Traduit de l'allemand par Claude Porcell et Bernard Lortholary, Seuil, Points, 736 p., 62 F (9,45 €).

GUINZBURG Michael
Gangster en rouge
Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Daniel Lemoine. Librio, 96 p., 10 F (1,52 €).

HAMPÂTE BÂ Amadou
Sur les traces d'Amkouel l'enfant peul
Photographies de Philippe Dupuyet, Actes Sud, n° 452, 192 p., 45 F (6,86 €).

HAMSUN Knut
Mais la vie continue
Traduit du norvégien par Régis Boyer. Le Livre de poche, n° 3340, 512 p., 50 F (7,62 €).

IROKAWA Takehiro
Le Journal d'un fou
Traduit du japonais par Rose-Marie Makino-Fayolle. Philippe Picquier, Poche, n° 147, 240 p., 49 F (7,47 €).

JAVIN Linda
Mange-moi
Traduit de l'anglais (Australie) par Nathalie Vernay, J'ai lu, 256 p., 31 F (4,73 €).

KAVANAGH Patrick
Tarry Flynn
Traduit de l'anglais (Irlande) par Renée Kerisit, 10/18, Domaine étranger, n° 3237, 256 p., 47 F (7,16 €).

KEANE Molly
Chasses-croisés
Traduit de l'anglais (Irlande) par Françoise Werner, 10/18, Domaine étranger, n° 3242, 256 p., 47 F (7,16 €).

LIND Hera
Chéri, je te quitte !
Traduit de l'allemand par Françoise Toraille. Le Livre de poche, n° 14958, 384 p., 40 F (6,10 €).

LOBO ANTUNES Antonio
Connissance de l'enfer
Traduit du portugais et préface par Michelle Giudicelli, Seuil, Points, 384 p., 45 F (6,86 €).

MANN Klaus
Speed
Traduit de l'allemand par Dominique Miermont. Le Livre de poche, n° 3339, 288 p., 40 F (6,10 €).

MARTIN Hans-Peter et SCHUMANN Harald
Le Piège de la mondialisation
Traduit de l'allemand par Olivier Mannoni, Actes Sud, n° 453, 328 p., 69 F (10,52 €).

MAUGHAM Somerset
Un gentleman en Asie
Traduit de l'anglais par Joseph Dobrinski, 10/18, Domaine étranger, n° 3238, 304 p., 50 F (7,62 €).

MILLER Henry
Mon vélo et autres amis
Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Jean Guilloineau, 10/18, Domaine étranger, n° 3243, 272 p., 47 F (7,16 €).

MO Yan
Le Raids de cristal
Deux récits traduits du chinois par Pascale Wei-Guinet et Wei Xiaoping. Philippe Picquier, Poche, n° 148, 144 p., 39 F (5,95 €).

O'CONNELL Tyne
Tendance pot de colle
Traduit de l'anglais par Nathalie Vernay, J'ai lu, 380 p., 41 F (6,25 €).

ROSE Malcolm
Les Enquêtees de Lawless et Tilly. 3 : Message codé
Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Maud Godoc, J'ai lu, 256 p., 31 F (4,73 €).

SARAMAGO José
Quas-i-objets
Traduit du portugais par Claude Fages, Seuil, Points, 192 p., 39 F (5,95 €).

STEVENSON Robert Louis
La Route de Silverado
Traduit de l'anglais par Robert Pépin, Phebus, Libretto, 512 p., 79 F (12,04 €).

TWYMAN James
Emissaire de la lumière
Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Sylvie Finkelstein, J'ai lu, 256 p., 31 F (4,73 €).

WEDEKIND Frank
Mine-Haha, ou de l'éducation corporelle des jeunes filles
Traduit de l'allemand par Paul Bonnetre. Ombres, Petite bibliothèque Ombres, n° 136, 96 p., 54 F (8,23 €).

● CLASSIQUES

ANONYME
Pyrame et Thisbé. Narcisse.
Phlomena
Edition et traduction nouvelle de l'ancien français d'Emmanuelle Baumgartner. Gallimard, Folio classique, n° 3448, 288 p., 49 F (7,47 €).

● THÉÂTRE

BALASCO Josiane ALI
Le Père Noël est une ordure
Actes Sud, n° 454, 64 p., 33 F (5,03 €).

● ROMANS POLICIERS

ARSENEVA Elena
L'Espion du prince Oleg
10/18, Grands détectives, n° 3245, 288 p., 44 F (6,71 €).

BENSON Stéphanie
Un singe sur le dos
Gallimard, Folio policier, n° 179, 288 p., 36 F (5,49 €).

BRUSSOLO Serge
Le Livre du grand secret
J'ai lu, 128 p., 21 F (3,20 €).

CLANCY Tom
Power Games : Politika
Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Jean Bonnefoy. Le Livre de poche, n° 17157, 320 p., 36 F (5,49 €).

DAENINCKX Didier
et SIMSOLO Noël
Tête-à-queue
Baleine, 140 p., 39 F (5,95 €).

DELEUSE Robert
La Mante des Grands-Carmes
Seuil, Points policiers, 208 p., 35 F (5,34 €).

FAJARDE Frédéric H.
L'Adieu aux anges
La Table ronde, La Petite Vermillon, 192 p., 45 F (6,86 €).

GARNIER Olivier
Cannins et pétromelles
Baleine, Instantanés du pôle, 210 p., 49 F (7,47 €).

GRANT Linda
Mort transgénique
Traduit de l'anglais par Isabelle Hansser-Dullos. Le Livre de poche, n° 17156, 320 p., 33 F (5,03 €).

HARDING Paul
Sacrilège à Blackfriars
Traduit de l'anglais par Anne Brunneau et Christian Pousnier. 10/18, Grands détectives, n° 3226, 288 p., 44 F (6,71 €).

HILL Reginald
Le Chemin de l'enfer
Traduit de l'anglais par Olivier Le Goff. Le Livre de poche, n° 17153, 480 p., 42 F (6,40 €).

JAPP Andréa H.
La Voyageuse
J'ai lu, 128 p., 35 F (5,34 €).

JONQUET Thierry
Le Bal des débris
Librio, Noir, 128 p., 10 F (1,52 €).

LINDSAY Paul
Liberté de tuer
Traduit de l'anglais par Isabelle Chapman. Le Livre de poche, n° 17154, 352 p., 33 F (5,03 €).

MAGNE Pierre
A Freud i Sates et méchants
Baleine, Le Pouipe, 154 p., 39 F (5,95 €).

MANN Paul
La Mort à Bombay
Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Lisa Rosebaum. Le Livre de poche, n° 14965, 384 p., 36 F (5,49 €).

MARSH Ngaiio
Affaire à enterrer
Traduit de l'anglais (Nouvelle-Zélande) par Maurice-Bernard Endrèbe. 10/18, Grands détectives, n° 3235, 256 p., 44 F (6,71 €).

ROWE Jennifer
Lagneau à l'abattoir
Traduit de l'anglais par Eric Diacon. Le Livre de poche, n° 14964, 384 p., 39 F (5,95 €).

SANCHEZ-SOLER Mariano
Oasis pour l'O.A.S.
Baleine, Le Pouipe, 168 p., 45 F (6,86 €).

STANTON HITCHCOCK Jane
Le Grimoire
Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Gilles Morris-Dumoulin. Le Livre de poche, n° 14963, 384 p., 36 F (5,49 €).

STEWART Edward
La Jurée de trop
Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Yves Sarda. Le Livre de poche, n° 17155, 512 p., 46 F (7,01 €).

STONE Robert
Les Guerriers de l'enfer
Traduit de l'anglais par Marie Kalt. Gallimard, Folio policier, n° 186, 448 p., 40 F (6,10 €).

UPFIELD Arthur
Un écrivain mord
La poussière
Traduit de l'anglais par Michèle Valencia. 10/18, Grands détectives, n° 3219, 288 p., 47 F (7,16 €).

● SCIENCE-FICTION

ASIMOV Isaac
Seconde fondation
Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Pierre Billon. Gallimard, Folio SF, n° 31, 256 p., 29 F (4,42 €).

CURVAL Philippe
Congo Pantin.
Les enfants du mirage
Gallimard, Folio SF, n° 32, 288 p., 29 F (4,42 €).

GENTLE Mary
Les Fils de la sorcière
Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Jacques Gufoed. Gallimard, Folio SF, n° 33, 752 p., 65 F (9,91 €).

MATHESON Richard
Le Jeune Homme.
La mort et le temps
Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Ronald Blunden. Gallimard, Folio SF, n° 34, 336 p., 32 F (4,88 €).

VINCE Vernor
La Captive du temps perdu
Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Stéphane Mantredo. Le Livre de poche, n° 7228, 384 p., 39 F (5,95 €).

● JEUNESSE

APPLEGATE K. A.
L'Arrivée
Traduit de l'anglais par Florence Meyeres. Illustré par David B. Mattingly. Gallimard Jeunesse, Animorphs, 196 p., 32 F (4,88 €).

APPLEGATE K. A.
Le Destructeur
Traduit de l'anglais par Pascale Houssin. Gallimard Jeunesse, Folio Junior, 196 p., 32 F (4,88 €).

BOND Michel
Paddington artiste
Illustré par Michel Bond. Hachette Jeunesse, Bibliothèque rose, 96 p., 25 F (3,81 €).

BRISAC Geneviève
La Cratie magique
Illustré par Michel Gay. L'Ecole des loisirs, Mouche, 40 p., 40 F (6,10 €).

BROWN Ruth
Boule de Noël
Traduit de l'anglais par Nathalie Coradini, illustré par Ruth Brown. Gallimard Jeunesse, Folio Benjamin, 32 p., 30 F (4,57 €).

BROWN Ken
Saisiffi, sauve-to vite
Traduit de l'anglais par Marie Aubelle, illustré par Ken Brown. Gallimard Jeunesse, Folio Benjamin, 32 p., 30 F (4,57 €).

CANTIN Amélie
Le Secret du fétiche
Flammarion, Père Castor, 128 p., 24 F (3,66 €).

CHABOUUD Jack
Léopard Nicolas
Magnard, Les p'tits policiers, 48 p., 38 F (5,79 €).

CHLOE Mary
Rouge Zéda. Une baby-sitter est demandée chambre 324
L'Ecole des loisirs, Neuf, 210 p., 58 F (8,84 €).

COHEN-SCALI Sarah
Cauchemar à Noël
Magnard, Les p'tits policiers, 48 p., 38 F (5,79 €).

DAVRICHEWY Kéthévane
Par amour
L'Ecole des loisirs, Médium, 88 p., 46 F (7,01 €).

DAYRE Valérie
Mercrédi, Gaspard est amoureux
Illustré par Alan Meets. L'Ecole des loisirs, Mouche, 72 p., 44 F (6,71 €).

EHRET Marie-Florence
Vol sans effraction
Syros, Souris noire, n° 50, 128 p., 29 F (4,42 €).

FARMER Nancy
Elle s'appelait Catastrophe
Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Judith Sibterfeld. L'Ecole des loisirs, Médium, 336 p., 72 F (10,98 €).

GLOCIO DURIKOVA
Dix contes de Slovaquie
Traduit du slovaque par Sonja Cédille. Flammarion, Père Castor, 160 p., 32 F (4,88 €).

GREIF Jean-Jacques
Lonek le hussard. Comment Lonek passa d'un monde à l'autre
L'Ecole des loisirs, Médium, 280 p., 70 F (10,67 €).

GUTMAN Claude
Rue de Paris
Gallimard Jeunesse, Folio Junior, 144 p., 30 F (4,57 €).

HOOBLER D. et T.
La Vengeance du samourai
Traduit de l'anglais par Agnès Pignatoli. Flammarion, Père Castor, 288 p., 35 F (5,34 €).

JOHNSON Oliver
La Malédiction du pharaon
Traduit de l'anglais par Laura Piché. Gallimard Jeunesse, Folio Junior, 208 p., 35 F (5,34 €).

LAROUSSINIE Claire
Tu préfères ton père ou ta mère
L'Ecole des loisirs, Médium, 140 p., 50 F (7,62 €).

LOPEZ SORIA Marisa
La vie c'est du gâteau !
Hachette Jeunesse, Le Livre de poche Jeunesse Benjamin, 192 p., 28 F (4,27 €).

MARTIN Anne M.
Lucy détective
Traduit de l'anglais par Cécile Duthel, illustré par Philippe Munch. Gallimard Jeunesse, Folio Junior, 140 p., 30 F (4,57 €).

MAZARD Claire
Alerte au zoo
Syros, Souris verte, n° 36, 128 p., 29 F (4,42 €).

MAZARD Claire
Rue des vautours
Flammarion, Père Castor, 96 p., 20 F (2,97 €).

MEYnard Daniel
Dans la queue du vent
L'Ecole des loisirs, Médium, 154 p., 52 F (7,93 €).

MIRANDE Jacqueline
L'Affaire du rabis
Flammarion, Père Castor, 160 p., 29 F (4,42 €).

MOKA
L'Ecolier assassin
L'Ecole des loisirs, Médium, 154 p., 52 F (7,93 €).

MORRIS Dave
et JOHNSON Oliver
Le Dieu perdu
Traduit de l'anglais par Patrick Floersheim. Gallimard Jeunesse, Folio Junior, 208 p., 35 F (5,34 €).

MOTSCH Elisabeth
Mister Ka et la cave aux mystères
Illustré par Kimiko. L'Ecole des loisirs, Mouche, 72 p., 44 F (6,71 €).

NEELS Christian
Saturen pas rond
Syros, Souris verte, n° 35, 128 p., 29 F (4,42 €).

ORAM Hiawyn
Princesse Canomille
Traduit de l'anglais par Laurence Model, illustré par Susan Varley. Gallimard Jeunesse, Folio Benjamin, 32 p., 30 F (4,57 €).

PASSARET Anne-Marie
Contes sibériens.
Le renne du soleil
Illustré par Anne-Marie Passaret. L'Ecole des loisirs, Neuf, 182 p., 62 F (9,45 €).

PAULSEN Gary
Les Inventions extravagantes d'Harold Scherhoff
Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Agnès Pignatoli, couverture illustrée par Vanessa Hié. Hachette Jeunesse, Vertige fou rire, 124 p., 28 F (4,27 €).

PEREZ Serge
Rouge baleine
L'Ecole des loisirs, Médium, 140 p., 50 F (7,62 €).

PIQUEMAL Michel
Le Baiser de Maria Elisa
Magnard, Les p'tits policiers, 48 p., 38 F (5,79 €).

PROF LU
Et hop ! Hip-hop !
Syros, Souris noire, n° 51, 128 p., 29 F (4,42 €).

RAFE Martin
Dix contes du Japon
Traduit du japonais par Robert Giraud. Flammarion, Père Castor, 128 p., 29 F (4,42 €).

RIVAIS Yek
C'est parti !
L'Ecole des loisirs, Neuf, 224 p., 64 F (9,76 €).

SAINT-DIZIER Marie
Comment mon chat a appris à dessiner
Illustré par Béatrice Alemagna. Hachette Jeunesse, Le Livre de poche Jeunesse Benjamin, 96 p., 27 F (4,12 €).

SCOTT Michael
La Ligne des joups-garous
Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Paul Benita. J'ai lu, Peur bleue, 160 p., 25 F (3,81 €).

SHIPTON Paul
Un privé chez les insectes
Traduit de l'anglais par Marianne Costa, couverture illustrée par Boiry. Hachette Jeunesse, Vertige policier, 224 p., 28 F (4,27 €).

SMADJ A Brigitte
Adieu Maxime
L'Ecole des loisirs, Médium, 128 p., 50 F (7,62 €).

SMADJ A Brigitte
La Plus Belle du royaume
Illustré par Véronique Deiss. L'Ecole des loisirs, Mouche, 56 p., 42 F (6,40 €).

STINE R.L.
La Maison du diable 2.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Maud Godoc. J'ai lu, Peur bleue, 160 p., 25 F (3,81 €).

STREIFF Gérard
Train de nuit blanche
Magnard, Les p'tits policiers, 48 p., 38 F (5,79 €).

SWIFT Jonathan
Le Voyage de Gulliver
Hachette Jeunesse, Le Livre de poche Jeunesse, Gal savoir, 256 p., 35 F (5,34 €).

THOMPSON Kay
Eloïse à Noël
Traduit de l'anglais par Jean-François Ménard, illustré par Hilary Knight. Gallimard Jeunesse, Folio Cadet, 80 p., 35 F (5,34 €).



Le Monde

Cette liste est une sélection des livres de poche parus dans le courant du mois de novembre 2000. Elle a été élaborée avec la collaboration des éditeurs.

VALLON Jacqueline
L'Histoire de Régé, le dieu soleil
Illustré par Maurice Pommeré, Gallimard
Jeunesse, Folio Benjamin, 40 p., 32 F (4,88 €).

VEDERE AURIA Pascale d'
Un samedi en enfer
Magnard, Les petits policiers, 48 p., 38 F (5,79 €).

WILLIS Jeanne

Alice sourit
Traduit de l'anglais par Marie-France Flouiry, illustré par Tony Ross, Gallimard
Jeunesse, Folio Benjamin, 32 p., 30 F (4,57 €).

WILSON Jacqueline
Trois filles et neuf hommes résolutions

Traduit de l'anglais par Shaimé Cassim, Hachette
Jeunesse, Le Livre de poche
Jeunesse Senior, 192 p., 28 F (4,27 €).

WOETS Freddy
Du riffifi chez les Binamé
Flammarion, Père Castor, 96 p., 20 F (2,97 €).

WOETS Freddy
Les Dents de la mine
Flammarion, Père Castor, 96 p., 20 F (2,97 €).

● CINÉMA

CITAI' Amos
et **SANSSELMIE Marie-José**
Kippour
Arte éditions, Scénaris, 100 p., 50 F (7,62 €).

● ARTS

BARNAY SYVIE
La Vierge, femme au visage divin

Deux récits traduits du chinois par Pascale Wei-Guinot et Wei Xiaoping, Gallimard, Découvertes, 144 p., 84 F (12,80 €).

DUAULT Alain
Verdi, une passion, un destin
Gallimard, Découvertes, n° 9, 176 p., 89 F (13,57 €).

● BIOGRAPHIE

LEVER Evelyne
Marie-Antoinette, la dernière reine
Gallimard, Découvertes, n° 402, 144 p., 84 F (12,80 €).

● ESSAIS CRITIQUES

BIBENT Michel
Le Droit du traitement de l'information
Nathan Université/ADBS, n° 217, 128 p., 52 F (7,93 €).

BILLETTER Jean-François
Chine trois fois muette
Allia, 160 p., 40 F (6,10 €).

BLIXEN Karen
Essais

Traduit du danois par Régis Boyer, 1/01/8, Bibliothèques, n° 3236, 368 p., 55 F (8,38 €).

CASTORIADI Cornelius
Le Monde morcelé
3 : *Les Carrougours du labyrinthe*
Seuil, Points Essais, n° 441, 368 p., 52 F (7,93 €).

CHAGNOLLAUD Dominique
et **QUERMONNE Jean-Louis**
La V. République. 1 : Le régime politique
Flammarion, Champs, 358 p., 56 F (8,54 €).

CHAGNOLLAUD Dominique
et **QUERMONNE Jean-Louis**
La V. République. 2 : Le pouvoir politique et l'administration
Flammarion, Champs, 296 p., 50 F (7,62 €).

CHAGNOLLAUD Dominique
et **QUERMONNE Jean-Louis**
La V. République. 3 : Le pouvoir législatif et le système des partis
Flammarion, Champs, 260 p., 50 F (7,62 €).

CHAGNOLLAUD Dominique
et **QUERMONNE Jean-Louis**
La V. République. 4 : L'Etat de droit et la justice
Flammarion, Champs, 404 p., 56 F (8,54 €).

DELACAMPAGNE Christian
Une histoire du racisme
Le Livre de poche, 288 p., 42 F (6,40 €).

DURUPT Béatrice
La Police judiciaire, la scène de crime
Gallimard, Découvertes, n° 403, 128 p., 75 F (11,43 €).

FERNANDEZ Ramon
Molière ou l'essence du génie comique
Grasset, Les Cahiers rouges, n° 305, 250 p., 55 F (8,38 €).

FOUCAULT J. B. de
et **PIVERTEAU D.**
Une société en quête de sens
Odile Jacob, n° 34, 304 p., 59 F (8,99 €).

GUETTIER Christophe
Droit administratif
Montchrestien, Focus, 256 p., 100 F (15,24 €).

HALLIMI Serge
Quand la gauche essayait
Arléa Poché, n° 71, 650 p., 75 F (11,43 €).

MARK Bernard
La Propriété industrielle. Sources et ressources d'information
Nathan Université/ADBS, n° 252, 128 p., 52 F (7,93 €).

MORDILLAT Gérard
PRIEUR Jérôme
Jésus contre Jésus
Seuil, Points, 408 p., 42 F (6,40 €).

ORMESSON Jean d'
Une autre histoire de la littérature française. Les écrivains du Grand Siècle
Librio, 128 p., 10 F (1,52 €).

ORMESSON Jean d'
Une Autre histoire de la littérature française. Les Lumières
Librio, 128 p., 10 F (1,52 €).

SADOUJ Jacques
Une histoire de la science-fiction. 3 : 1958-1981, l'Expansion
Librio, 128 p., 10 F (1,52 €).

● PHILOSOPHIE

BENJAMIN Walter
Œuvres - 1
Traduction et notes par Maurice Gandilias, Pierre Rusch et Reiner Rochlitz. Biographie et chronologie par Rainer Rochlitz, Gallimard, Folio Essai, n° 372, 400 p., 49 F (7,47 €).

BENJAMIN Walter
Œuvres - 2
Traduction et notes par Maurice Gandilias, Pierre Rusch et Reiner Rochlitz. Biographie et chronologie par Rainer Rochlitz, Gallimard, Folio Essai, n° 373, 464 p., 49 F (7,47 €).

BENJAMIN Walter
Œuvres - 3
Traduction et notes par Maurice Gandilias, Pierre Rusch et Reiner Rochlitz. Biographie et chronologie par Rainer Rochlitz, Gallimard, Folio Essai, n° 374, 480 p., 49 F (7,47 €).

DIDEROT
Lettre sur les aveugles. Lettre sur les sourds et muets
Présentation par Marianne Hobson et Simon Harvey, Flammarion, GF, 288 p., 43 F (6,55 €).

HOBBS Thomas
Leviathan
Traduction inédite, présentation, chronologie, notes et biographie par Gérard Mayer, Gallimard, Folio Essais, n° 375, 1008 p., 85 F (12,96 €).

● HISTOIRE

AGRIKOLIANSKY Eric
Les Partis politiques en France au XX^e siècle
Armand Colin, Synthèse histoire, 96 p., 42 F (6,40 €).

DARRE Yann
Histoire sociale du cinéma français
La Découverte, Repères, 128 p., 49 F (7,47 €).

DÉMOSTHÈNE et ESCHINE
Philippiques. Sur la couronne. Contre Ctesiphon
Présentation par Pierre Carlier, traduit par Christian Bouchet, Flammarion, GF, 420 p., 69 F (10,52 €).

LYON-CAEN Judith
Lexique d'histoire sociale
Armand Colin, Synthèse histoire, 96 p., 42 F (6,40 €).

BRACONNIER Alain
Le Sexe des émotions
Odile Jacob, n° 37, 250 p., 45 F (6,86 €).

DIBIE Pascal
Ethnologie de la chambre à coucher
Métailié, Suite sciences humaines, n° 5, 308 p., 75 F (6,86 €).

LELORD François
Les Contes d'un psychiatre ordinaire
Odile Jacob, n° 36, 350 p., 45 F (6,86 €).

NANCY Jean-Luc
Corpus
Métailié, Suite sciences humaines, n° 4, 140 p., 55 F (6,86 €).

● SCIENCES SOCIALES

ANDOLFALTO Dominique
et **LABBÉ Dominique**
Sociologie des syndicats
La Découverte, Repères, 128 p., 49 F (7,47 €).

BOYER Robert
et **FREYSSENET Michel**
Les Modèles productifs
La Découverte, Repères, 128 p., 49 F (7,47 €).

DESROSIERES Alain
La Politique des grands nombres
La Découverte, Poches, 468 p., 88 F (13,41 €).

FERRÉOL Gilles
Lexique des sciences sociales
Armand Colin, Synthèse sociologie, 96 p., 42 F (6,40 €).

NGOC Liem Hoang
Politiques économiques
Montchrestien, AES, 264 p., 130 F (19,82 €).

POILLIOT Marie-Paule
Etre parents en situation de grande précarité
Eres, Fondation pour l'enfance, 156 p., 85 F (12,96 €).

ANSEL Isabelle et Yves
Le Romantisme
Ellipses, Réseau, Les écoles artistiques, 144 p., 32 F (4,88 €).

AUDOUZE Jean
L'Univers
PUF, Que sais-je ?, n° 687, 128 p., 42 F (6,40 €).

BALAUDE Jean-François
et **WOTLING Patrick**
Lectures de Nietzsche
Le Livre de poche, n° 577, 480 p., 50 F (7,62 €).

BAUER Julien
Le système politique israélien
PUF, Que sais-je ?, n° 3576, 128 p., 42 F (6,40 €).

BENCHIKH Jamel Eddine
Dictionnaire de littératures arabe et maghrébine francophone
Sous la direction de Didier

Béatrice, PUF, Quadrige, 464 p., 98 F (14,94 €).

BILLIG Joseph
L'Héritisme et le Système concentrationnaire
PUF, Quadrige, 352 p., 69 F (10,52 €).

BOUDON Raymond
Etudes sur les sociologues classiques II
PUF, Quadrige, 336 p., 69 F (10,52 €).

BOURGEOIS Bernard
Le Vocabulaire de Hegel
Ellipses, Vocabulaire de..., 64 p., 32 F (4,88 €).

BRAUX Olivier
et **MALLINAS Catherine**
Ecrire et publier hier et aujourd'hui
Ellipses, Réseau, Les thématiques, 176 p., 36 F (5,49 €).

CABROL Nathalie
et **GRIN Edmond**
La Recherche de la vie dans l'Univers
PUF, Que sais-je ?, n° 3573, 128 p., 42 F (6,40 €).

CAZES Georges
et **LANOUAR Robert**
L'Aménagement touristique et le Développement durable
PUF, Que sais-je ?, n° 1882, 128 p., 42 F (6,40 €).

Collectif
Vocabulaire économique trilingue : anglais-allemand-espagnol
PUF, Mai/oi, 224 p., 79 F (12,04 €).

FRAISSE Paul
La Psychologie expérimentale
PUF, Que sais-je ?, n° 1207, 128 p., 42 F (6,40 €).

FRISON Danièle
Introduction au droit anglais. Institutions britanniques
Ellipses, 256 p., 95 F (14,48 €).

GIUSLI Enrico
La Naissance des objets mathématiques, n° 6
Traduit par Georges Barthélemy, Ellipses, L'esprit des sciences, 128 p., 49 F (7,47 €).

GOLPIER Christophe
et **POISSON-HARDUIN Marie-Hélène**
Droit du contentieux
Ellipses, Droit/Eco/Gestion, 64 p., 39 F (5,95 €).

GOLPIER Christophe
et **POISSON-HARDUIN Marie-Hélène**
Droit pénal et procédure pénale
Ellipses, Droit/Eco/Gestion, 64 p., 39 F (5,95 €).

HAROUËL J. L.
Histoire de l'exploitation
PUF, Que sais-je ?, n° 3580, 128 p., 42 F (6,40 €).

LÉVI-STRAUSS Claude
L'Identité
PUF, Quadrige, 352 p., 69 F (10,52 €).

LEVY André
Dictionnaire de littérature chinoise
Sous la direction de Didier Béatrice, PUF, Quadrige, 448 p., 98 F (14,94 €).

Cette liste est une sélection des livres de poche parus dans le courant du mois de novembre 2000. Elle a été élaborée avec la collaboration des éditeurs.

Le Monde

Cette liste est une sélection des livres de poche parus dans le courant du mois de novembre 2000. Elle a été élaborée avec la collaboration des éditeurs.

Le Monde

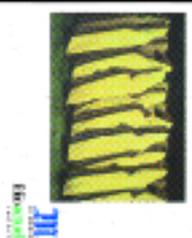
- MINOIS Georges**
Galiléa
 PUF, Que sais-je ?, n° 3574,
 128 p., 42 F (6,40 €).
- MITOV Michel**
Les Cristaux liquides
 PUF, Que sais-je ?, n° 1296,
 128 p., 42 F (6,40 €).
- MONTIBELLO Pierre**
Le Vocabulaire de Mainie de Biran
 Ellipses, Vocabulaire de...,
 64 p., 32 F (4,88 €).
- ORIGAS Jean-Jacques**
Dictionnaire de littérature japonaise
 Sous la direction de Didier Béatrice, PUF, Quadrige,
 384 p., 98 F (14,94 €).
- PAGNEY Pierre**
La Climatologie
 PUF, Que sais-je ?, n° 171,
 128 p., 42 F (6,40 €).
- ROTHMUND Elisabeth**
Zweig, le joueur d'échecs
 Ellipses, Résonances, 128 p.,
 40 F (6,10 €).
- SABOT Philippe**
Ludwig Feuerbach.
 « L'Essence du christianisme »,
Introduction du chapitre 2 : « L'Essence de la religion en général »
 Ellipses, Philo-textes, 96 p.,
 36 F (5,49 €).
- SALEM Jean**
Philosophie de Maupassant
 Ellipses, Littérature et philosophie, 128 p., 59 F (8,99 €).
- SEMPRINI Andréa**
Le Multiculturalisme
 PUF, Que sais-je ?, n° 3236,
 128 p., 42 F (6,40 €).
- TEYSSIER Paul**
Dictionnaire de littérature brésilienne
 Sous la direction de Didier Béatrice, PUF, Quadrige,
 112 p., 49 F (7,47 €).
- VAYSSÉ Jean-Marie**
Le Vocabulaire de Heidegger
 Ellipses, Vocabulaire de...,
 64 p., 32 F (4,88 €).
- **SCIENCES**
- GOURGOING Jacqueline de**
Le Calendrier, maître du temps ?
 Gallimard, Découvertes,
 n° 400, 144 p., 84 F (12,80 €).
- RICHET Pascal**
L'Âge de verre
 Gallimard, Découvertes,
 n° 399, 160 p., 84 F (12,80 €).
- **INFORMATIQUE**
- BRETSCHNEIDER Udo**
PC Poche, PC mode d'emploi
 Traduit de l'allemand par Frédérique Bath M'Wom et Hassina Abbasbay, Micro Application, 416 p., 52 F (7,93 €).
- GRADIAS Michael**
Guidexpress Point Shop Pro 7
 Traduit de l'allemand par Ségolène Busch, Micro Application, 192 p., 72 F (10,98 €).
- HANKE Johann Christian**
Guidexpress Colive 5
 Traduit de l'allemand par Pierre M. Wolf, Micro Application, 152 p., 72 F (10,98 €).
- HARMIS Florian**
LINDEMANN Christoph
Guidexpress Flash 5
 Traduit de l'allemand par Danielle Lafarge, Micro Application, 160 p., 72 F (10,98 €).
- HEINE Carola**
E-Poche, créez votre site web
 Traduit de l'allemand par Liger François, Micro Application, 368 p., 52 F (7,93 €).
- KREUTZ Frank**
Guidexpress, le vocabulaire Internet
 Traduit de l'allemand par Ségolène Busch, Micro Application, 192 p., 72 F (10,98 €).
- **RELIGIONS**
- BRIÈRE Yveline**
Le Livre de la méditation
 Libro, 96 p., 10 F (1,52 €).
- CHIVOT Dominique**
Jean-Paul II
 Flammarion, Dominos,
 128 p., 41 F (6,25 €).
- LALLA**
Chants mystiques du tantisme
 Présentation et traduction de l'anglais de Daniel Odier, Seuil, Points sagesse, 128 p.,
 39 F (5,95 €).
- LAPAQUE Sébastien**
Les Sept Péchés capitaux : avarice
 Anthologie présentée par Sébastien Lapaque. Libro, 128 p., 10 F (1,52 €).
- LAPAQUE Sébastien**
Les Sept Péchés capitaux : colère
 Anthologie présentée par Sébastien Lapaque. Libro, 128 p., 10 F (1,52 €).
- LAPAQUE Sébastien**
Les Sept Péchés capitaux : paresse
 Anthologie présentée par Sébastien Lapaque. Libro, 96 p., 10 F (1,52 €).
- LAPAQUE Sébastien**
Les Sept Péchés capitaux : envie
 Anthologie présentée par Sébastien Lapaque. Libro, 128 p., 10 F (1,52 €).
- LAPAQUE Sébastien**
Les Sept Péchés capitaux : gourmandise
 Anthologie présentée par Sébastien Lapaque. Libro, 96 p., 10 F (1,52 €).
- LAPAQUE Sébastien**
Les Sept Péchés capitaux : luxure
 Anthologie présentée par Sébastien Lapaque. Libro, 128 p., 10 F (1,52 €).
- LAPAQUE Sébastien**
Les Sept Péchés capitaux : orgueil
 Anthologie présentée par Sébastien Lapaque. Libro, 128 p., 10 F (1,52 €).
- LEPLAY Michel**
Le Protestantisme et Marie. Une belle éclaircie
 Labor et Fides, Protestantismes, 128 p., 55 F (8,38 €).
- **SANTÉ, VIE PRATIQUE**
- BAUER Olivier**
Le Protestantisme à table
 Labor et Fides, Protestantismes, 128 p., 55 F (8,38 €).
- BOURRE Jean-Marie**
La Diététique du cerveau
 Odile Jacob, n° 35, 304 p.,
 55 F (8,38 €).
- Collectif**
Le Petit Livre du chocolat
 Jean-Paul Bertrand, 144 p.,
 20 F (3,00 €).
- GASTALDI Jean**
Bonheur des fêtes de Noël
 Jean-Paul Bertrand, 80 p.,
 40 F (6,10 €).
- SHAPIRO Debbie**
L'intelligence du corps
 Traduit de l'anglais par Ludovic Weyland, J'ai lu,
 384 p., 44 F (6,71 €).
- **LOISIRS**
- HAEDENS Caroline**
La Cuisine de Caroline
 La Table ronde, La Petite Vermillon, 370 p., 55 F (8,38 €).
- LACLOS Michel**
Mots croisés 3
 Zulma, Grain d'orange, 204 p.,
 99 F (15,09 €).
- LACLOS Michel**
Trucs, machins et autres choses
 Zulma, Grain d'orange, 96 p.,
 49 F (7,47 €).
- VERHOVE Denise**
Les Recettes de Marie
 J'ai lu, 224 p., 31 F (4,73 €).

Le monde tel qu'il va

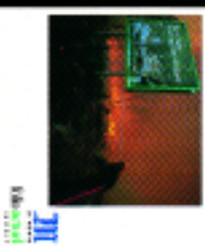
autres titres parus :

- Jean-Arnault Dérens**
Balkans : la crise
- Pierre-Antoine Dommet et Anne Garrigue**
Le Japon : la fin d'une économie
- Gérard et Jean-François Dufour**
L'Espagne : un modèle pour l'Europe des régions ?
- Jean-Claude Grimal**
Dryguez : l'autre mondialisation
- Daniel Junqua**
La presse, le citoyen, l'argent
- Olivier Languépin**
Cuba. La faillite d'une utopie
- Olivier Mazel**
La France des chômeurs

Jocelyne Lenglet-
 Aychenbaum
 Yves Marc
 Aychenbaum
Les judaïsmes



Jean-Louis
 Andreani
Comprendre la Corse



Jacques
 Huguenin
Seniors : l'explosion



Questions
 économiques
 et sociales



**LE FEUILLETON
DE PIERRE LEPAPE**

« Les Romanciers libertins du XVIII^e » dans la Pléiade et « Le Savoir-vivre libertin » de Michel Delon page II

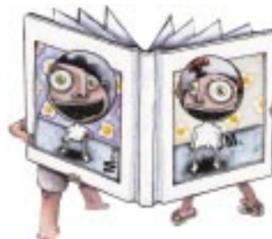


OSCAR WILDE
Page II



SALON DU LIVRE DE JEUNESSE

pages V à VIII



BONHEURS DE L'INDE

La chronique de Roger-Pol Droit page IX



IAN KERSHAW
page X

Par la voie des images

ID où viennent les images devenues les symboles du siècle ? Par quel cheminement, quels filtres, quelles manipulations – volontaires ou pas, légitimes ou non – passent-elles du statut de document à celui d'emblème, parfois d'emblème de ce qu'elles n'ont jamais figuré ? A partir d'un ensemble restreint de documents (les actualités filmées françaises de septembre 1944 à décembre 1945) et grâce à une méthode de recherche originale, Sylvie Lindeperg met au jour l'élaboration de l'imagerie de l'après-guerre, qui va bouleverser la perception du siècle. La lecture de son livre suscite cette joie rare qu'inspire un travail sérieux, complétant un considérable corpus préexistant, au sein duquel se dessine peu à peu une idée profondément nouvelle. Cette impression est déçue lorsque ce travail recourt à deux caractéristiques peu répandues chez les universitaires, le sens du jeu et la générosité, qui achèvent de justifier le haut

patronage sous lequel se place le livre : celui de Gilles Deleuze et Félix Guattari.

Sylvie Lindeperg présente son ouvrage comme « l'emboîtement de deux propositions ». Elle ne se rend pas justice. Son *Clio de 5 à 7*, titre emprunté à Agnès Varda, et que le prologue justifie au-delà du bon mot, fonctionne en réalité sur trois niveaux. Il s'agit simultanément d'un travail d'historien analysant des documents d'époque, d'épisté-

Jean-Michel Frodon

mologue réfléchissant aux procédures cognitives induites par le matériau étudié et les outils employés, et de philosophe pratiquant la « pensée rhizomique » appelée par les auteurs de *Mille plateaux*. L'articulation de ces trois niveaux manifeste la modernité d'un projet conçu en analogie au fonctionnement des hypertextes (1) utilisés par les nouveaux médias. Le « premier » niveau consiste donc en l'analyse des 68 journaux filmés produits par le Comité de libération du cinéma français, d'août 1944 à décembre 1945. Sylvie Lindeperg avait consacré son précédent ouvrage, *Les Ecrans de l'ombre* (CNRS,

1997), aux représentations de la deuxième guerre mondiale dans les films français de 1944 à 1969. Elle creuse ici un aspect particulier de cette recherche, mettant en évidence le fonctionnement des médias dans l'après-guerre, l'évolution du rapport de force entre pouvoir central gaulliste et les communistes qui contrôlent les actualités, les espoirs d'une autre conception de l'information issue de la Résistance et les modalités de la « restauration » IV^e République.

Cette étude est menée à la fois sur le terrain des faits et sur celui des images. Ces images sont à l'INA, mais l'Institut national de l'audiovisuel ne s'est pas contenté de stocker les documents. A l'initiative de ses responsables, Francis Denel et Jean-Michel Rodes, épaulés par le philosophe Bernard Stiegler, l'Inatèque de France a conçu un outil d'analyse des documents filmés, le logiciel *Vidéoscribe*, qui permet de sérier les éléments selon leurs caractéristiques visuelles – mouvements de caméra, changements de plan, utilisation d'inter-titres, de fondus, etc. Répondant à l'appel en faveur d'une réflexion délinéarisée lancé naguère par Deleuze et Guattari, Sylvie Linde-

A partir de l'analyse de soixante-huit journaux filmés d'août 1944 à décembre 1945, Sylvie Lindeperg montre comment un document se transforme en emblème

perg s'est saisie de l'outil informatique à la fois pour penser comment il transforme la recherche historique et pour appliquer à son sujet le mode de fonctionnement que cet outil engendre.

La deuxième partie du livre accompagne des figures dont la présence et dans l'espace, jusqu'aujourd'hui : la présence du général de Gaulle, la rhétorique de la « justice » appliquée à l'Allemagne, et la lente apparition de l'extermination des juifs d'Europe au sein de la thématique de la déportation. Sur ce dernier thème, Sylvie Lindeperg réassigne leur juste place aux documents d'époque, rappelant qu'il n'existe aucune image de l'extermination, décryptant la trajectoire dans les actualités, les documentaires et les films de fiction des images enregistrées dans les camps de concentration. Etude du fonctionnement social de toute archive visuelle, combat pied à pied des mensonges négationnistes, questionnement de l'utilisation du film comme preuve (2), le livre analyse le rôle décisif de films repères, notamment *Nuit et Brouillard*, d'Alain Resnais, puis *Shoah*, de Claude Lanzmann, dont il établit le caractère fondateur, faisant basculer sans retour la pensée de l'extermination en même temps qu'il marque une étape irréversible de l'éthique des images.

Cette irréversibilité définit la manière de faire des images ou des sons à propos d'Auschwitz – sans interdire que quiconque s'y essaie, seuls les sourds et les mal-intentionnés ont attribué à Lanzmann cette volonté de censure. Cette irréversibilité théorique ne suffit naturellement pas à empêcher les trahisons pratiques, par le showbizz (*La Liste de Schindler, La vie est belle*) ou par un rapport biaisé au document (les interrogatoires d'anciens déportés menés sous l'égide de la Fondation Spielberg).

Sylvie Lindeperg décrit, explique, compare, synthétise. Et on voit ce spectacle rarissime : un(e) historien(ne) prenant en compte le matériau cinématographique dans ce qu'il a d'irréductible aux autres archives. Elle peut ainsi évaluer à sa

mesure le film d'Arnaud Des Pallières, *Drancy Avenir*, « puissante réflexion sur les rapports entre le cinéma, l'événement et l'histoire ». Et voici qu'entre en scène Des Pallières lui-même, dans ce livre étonnant à plus d'un titre : où a-t-on vu un chercheur qui s'efface pour laisser largement la parole à d'autres. Généreuse, cette démarche s'avère d'une grande fertilité : la finesse théorique de Des Pallières, l'érudition du juriste américain Lawrence Douglas, la bouleversante intelligence de la psychanalyste et ancienne déportée Anne-Lise Stern, la justesse de vue et de ton d'Alain Jaubert évoquant son travail sur *L'Album d'Auschwitz*, la rigoureuse exigence de l'historienne Annette Wieviorka, constituent autant d'enrichissements majeurs, qui donnent à l'ouvrage une dimension supplémentaire – tout comme les passionnantes contributions de Jérôme Bourdon et Francis James sur de Gaulle et la télévision.

Cette connexion à d'autres approches de la réalité renvoie au multimédia. Dernière « Voix » convenue par Sylvie Lindeperg, Bernard Stiegler, tout en occultant étrangement le « temps du cinéma » – pourtant le titre du prochain volume de son grand ouvrage *La Technique et le Temps* (Gallimard) – développe une stimulante périodisation du rapport à l'événement, selon les modalités successi-

ves de l'écriture, des techniques d'enregistrement nées au XIX^e siècle (photographie, phonographe, cinéma) et de celles nées à la fin du XX^e sous les auspices du « temps réel » et du numérique. Il dessine les enjeux de la mise en œuvre d'autres manières de penser, porteurs d'une révolution de civilisation comparable à celle engendrée par l'écriture. C'est le surprenant mérite du livre de Sylvie Lindeperg d'en manifester, avec pourtant le seul support traditionnel de la page imprimée, les possibilités. Parce que son travail correspond exactement à ce que Jean-Luc Godard a appelé « une forme qui pense ».

(1) Sylvie Lindeperg a conçu avec l'ingénieur Vincent Prost un CD-ROM dont on espère qu'une version sera mise à la disposition du public.

(2) Dont la réflexion sur la réalisation menée par Alfred Hitchcock, conseiller sur le film sur les camps que les Britanniques commandèrent à Sydney Bernstein début 1945, puis lui ordonnèrent trois mois plus tard d'abandonner : les temps avaient (vite) changé, l'ennemi allemand était devenu un partenaire dans la guerre froide.

CLIO DE 5 À 7
Les actualités filmées de la Libération : archives du futur
de Sylvie Lindeperg.
CNRS éd., 318 p., 140 F (21,34€).



Image extraite des « Années de plomb » de Margarethe von Trotta (1981)

LIVRES, CD, DVD, VIDÉOS

5 BOUTIQUES D'IDÉES CADEAUX POUR TOUTE LA FAMILLE
VOS ACHATS EN 35 SECONDES AVEC LA TOUCHE 1-CLIC
VOS CADEAUX EMBALLÉS AVEC VOTRE PETIT MOT ET LIVRÉS OÙ VOUS VOULEZ

J'y crois pas!

amazon.fr



Savoir-vivre, savoir-faire, savoir-lire

ROMANCIERS LIBERTINS

DU XVIII^e SIÈCLE, tome I.

Édition dirigée par Patrick Wald Lasowski. Gallimard « Bibliothèque de la Pléiade », 1 500 p., 340 F (51,83 €) jusqu'au 31 janvier 2001, puis 390 F (59,46 €).

LE SAVOIR-VIVRE LIBERTIN

de Michel Delon. Hachette Littératures, 350 p., 139 F (21,19 €).

John Law, écrit Charles-Pinot Duclos dans ses *Mémoires*, a complètement dépravé les imaginations. La révolution subite qui se fit dans les fortunes fut pareille dans les têtes. Le déluge de billets de banque dont Paris fut inondé excita dans les esprits le désir de participer à ces richesses de fiction. C'était une frénésie. » On voit bien comment la mode du libertinage est liée aux « richesses de fiction » : voilà que la fortune échappe aux pesantes réalités foncières pour épouser les fantaisies et les fugacités de la mobilité financière. La terre manque sous les pieds. A une physique sociale et à une morale de l'enracinement, des traditions et des fidélités succède l'utopie d'un monde parfaitement déréalisé et abstrait où tout est devenu signe, inscription, apparence, énergie. La « dépravation » libertine est, comme le dit Duclos, dans l'imagination ; c'est une affaire de tête où le corps est réduit à la portion congrue : c'est ce dont on parle. Le libertinage est un roman.

On voit bien comment notre époque virtuelle peut rêver se reconnaître dans cette construction imaginaire. Quand on a renoncé à changer le monde, il demeure la ressource de donner à l'impuissance un style et au vent une pensée. Quand ils savent encore lire, nos frétillements opérateurs en Bourse et autres successeurs électroniques des agioteurs de la rue Quincampoix peuvent se détacher entre deux séances d'Internet des amours de Margot la ravaudeuse ou des aventures de la Tourière des carmelites. Les nombreuses publications consacrées ces dernières années aux écrivains libertins du XVIII^e siècle, les collections qui se multiplient, les parodies et les « remakes » qui prolifèrent témoignent de cette tentation (1). L'édition en Pléiade d'un premier volume de *Romanciers libertins du XVIII^e siècle* vient consacrer cette vogue.

Des auteurs retenus par Patrick Wald Lasowski pour ce recueil, seuls Crébillon et Boyer d'Argens, à un moindre degré, ont une stature littéraire solide. Les autres bénéficient aujourd'hui de la prime à l'illicite ; mais ils conurent à leur parution un énorme succès : *L'Histoire du prince Apprius*, de Godard de Beauchamps, *L'Histoire de Dom B***, portier des chartreux*, de Gervaise de Latouche, *Thémidore*, de Godard d'Aucourt, *Le Sultan Misapouf et la Princesse Grisemine*, de l'abbé Voisenon, *Angola*, de La Morlière, *Margot la ravaudeuse*, de Fougeret de Monbrion, ou *Les Sonnettes*, de Guillard de Servigné, figurent parmi les meilleures ventes de l'édition clandestine. Quant à *Thérèse philosophe*, de Boyer d'Argens, c'est sans doute le livre le plus pillé et le plus imité de son époque :

réunir sous une même couverture le libertinage et la philosophie, l'indécence des corps et celle de l'esprit, c'était un coup de maître qui appelait une foule de disciples.

Ce premier volume s'arrête aux alentours de 1750. On a réservé pour la suite Chevalier, Dorat, Nerciat, Nougaret, Dulaurens, Baret, Mirabeau, Théveneau de Morande, et Sade évidemment. Plus, sans doute, quelques anonymes particulièrement croustillants. Les éditeurs ont, d'autre part, évité les doublons avec d'autres romans libertins déjà publiés dans la Pléiade. On ne trouvera donc ici ni *Les Egarements du cœur et de l'esprit*, du fils Crébillon (mais nous avons le classique *Sopha* et le magnifique *La Nuit et le Moment*), ni Diderot, ni *Les Confessions du comte de ****, de Pinot-Duclos. Ni, bien sûr, *Laoclos*, Restif et Denon. En revanche, cette édition nous offre deux inédits remarquables. Le premier, long d'une soixantaine de pages, est la présentation du volume par Patrick Wald Lasowski. Un bel essai sur le libertinage, si élégant dans son érudition, si plein de vues neuves, de rapprochements intelligents et d'éclairages subtils qu'on le rangera parmi ces grandes préfaces qu'on relit pour elles-mêmes.

Patrick Wald Lasowski présente par ailleurs un autre recueil de textes intitulé *L'Espion libertin ou le calendrier du plaisir* (2). Deux faces opposées du libertinage y sont mises en valeur. D'un côté le dévoilement du monde : M^{lle} Brion, dame galante qui se fait appeler comtesse de Launay, y met à nu, dans tous les sens du terme, la société parisienne avec une pétulante indiscretion, toutes classes mélangées, dans une course effrénée, compulsive à l'assouvissement sexuel. Un air de liberté, une santé, un art joyeux du désordre et du plaisir. De l'autre, à l'extrémité pourrait-on dire de l'indiscretion libertine, l'espionnage, le contrôle des corps, la luxure comme pure consommation du corps des femmes. Ce sont les listes de conquêtes que l'on dresse comme les épiciers font leur inventaire ; mais aussi les guides des bordels de Paris, sortes de Michelin du tourisme sexuel, avec les machineries,

Plongée dans l'imaginaire libertin avec l'essai de Michel Delon et l'entrée en « Pléiade » des romanciers libertins du XVIII^e siècle

les accessoires, les notes sanitaires : sous le ciel bas du libertinage, la maladie vénérienne a remplacé la condamnation céleste. On n'a guère gagné au change : sous les joliessees du décor, sous les exhibitions du plaisir, sous les proclamations de la liberté et le brillant du style court la hantise du corps empoisonné, de la décadence sociale et de la pourriture nationale.

Le deuxième apport original du volume de la Pléiade, largement illustré, est une étude de Jean-Pierre Dubost sur les gravures libertines. On y retrouve les contradictions qui dynamisent puis épuisent la veine libertine. Entre, par exemple, la volonté de savoir et de montrer et le voyeurisme, sans cesse au bord de l'impuissance, qui consiste à ne plus montrer que « ça », dans un réagencement de plus en plus mécanisé, algébrique et rhétorique des images et des postures dont tout érotisme est exclu. Mouvement de libération, de refus, de célébration du plaisir, de sociabilité heureuse, le libertinage trouve rapidement ses deux limites. D'un côté la pleine lumière, crue, brutale : la physiologie, la police des mœurs et la pornographie ; de l'autre la dissidence confortable, l'aristocratie du petit – petit-maître, petite maison, petit écrivain, petite gloire – qui consiste à n'être plus fidèle qu'au changement, c'est-à-dire à l'épuisante illusion du nouveau. Le libertinage est moderne. Il l'était au XVIII^e siècle ; il l'est, par retour, au nôtre, sous forme de farce comme le prévoyait Marx.

Michel Delon montre tout cela fort bien. *Le Savoir-vivre libertin* est un parfait accompagnement aux textes de la Pléiade. Entre la Régence et la Révolution, fait-il comprendre, il s'est passé une sorte de crise – sociale,

politique, religieuse, philosophique, morale, esthétique, scientifique – dont le libertinage a essayé de donner une interprétation heureuse. La littérature, le roman, est le lieu utopique où les contradictions de la réalité se fondent dans le jeu des mots. Une nappe de discours, dont Delon analyse finement les thèmes, les matériaux, les rhétoriques et les fantasmes créateurs, recouvre et sature les oppositions. Peut-être y a-t-il moins un savoir-vivre libertin qu'un savoir-lire. Il n'y a que les livres pour faire passer sous la politesse des mots l'agressive prédation opérée sur le corps des femmes ; que les livres pour donner un semblant d'unité à un temps désarticulé, morcelé, segmenté entre les pics de la jouissance et les temps morts de la récupération ; que les livres pour donner corps et durée à une culture forcenée de l'éphémère, du moment, du passage, de la mode, de la porte entrebâillée, du trou dans la cloison, du plaisir volé, de la satisfaction clandestine.

Le moment libertin est aussi celui d'une expansion spectaculaire du livre. On lit de tout partout ; les femmes et, c'est nouveau, les hommes. Les livres autorisés et plus encore les livres interdits. Interdire un livre, c'est lui assurer le succès, au point que les libraires font tout pour y parvenir. L'illicite est une recette. Le livre libertin en retour va servir de livre de recettes, non plus de savoir-vivre, mais de savoir-faire : catalogue des rhétoriques de la séduction, encyclopédie des figures du désir et de la jouissance, accumulation des indiscretions, dictionnaire des dames galantes, géographie de la prostitution, physiologie vénérienne. Sade est au bout de la chaîne, à la fin de l'illusion heureuse (3). Reste que ce bonheur existe ; il n'est fait que de mots ; la machine fonctionne toujours, dans les mêmes ambiguïtés qui font les romans et les utopies. Demeurent cette allégresse, ces douces violences, l'artifice toujours séduisant de la légèreté, l'air vivifiant du style. Et, comme dit Delon, un antidote aux hypocrisies moralistes et à la réduction de l'aventure amoureuse à la pornographie marchande.

(1) Citons l'anthologie de Raymond Trousson, *Romanciers libertins du XVIII^e siècle* (Laffont Bouquins, 1993), les publications des éditions Zulma, La Musardine, Desjonquères et Picquier ; la belle édition des œuvres complètes de Crébillon fils par Jean Sgard aux Classiques Garnier dont le deuxième volume vient de paraître. Les 4 et 5 décembre aura lieu à l'université du littoral de Dunkerque un colloque international intitulé *Libertin, mon ami*, suivi le lendemain d'une table ronde sur l'actualité du livre libertin en France avec, notamment, Jean-Jacques Brochier, Jacques Cotin, Michel Delon, Maurice Lever et Patrick Wald Lasowski.

(2) Ed. Philippe Picquier. 266 p., 125 F (19,06 €). Le livre paraît dans la collection « Pavillon des corps curieux », dirigée par Jacques Cotin, lequel est l'ancien directeur de la Pléiade : la boucle est bouclée.

(3) Recettes en tout genre : un livre de Serge Safran, *L'Amour gourmand*, vient rappeler les liens étroits qui unissent le libertinage et la gastronomie dans une même célébration du raffinement sensuel et de l'éphémère (La Musardine, 290 p., 79 F [12,04 €]).

La tête et les jambes : Juan Almagro, l'homme réconcilié

Alors que Rennes s'appête à fêter, du 6 au 8 décembre, Ahmadou Kourouma, 13^e lauréat du Goncourt des lycéens, le jury s'est trouvé un champion. Gardien de but au centre de formation du Stade rennais, il a seize ans et se joue de toutes les difficultés avec une exemplaire honnêteté

Talistes topiques ! Lorsque naquit en 1988, à la double initiative de la Fnac de Rennes et d'enseignants bretons, le prix Goncourt des lycéens, les sceptiques auguraient d'une inévitable mainmise des profs sur la nou-

velle distinction littéraire. Comment des lecteurs inexpérimentés pourraient-ils exercer un choix critique, quand bien même une sélection sévère des classes engagées garantirait leur implication littéraire ? Aujourd'hui, la suspicion n'est plus

de mise. Devenu régional, puis national, ce prix pas comme les autres a grandi au rythme de l'extension de l'enseignement commercial (aussi étaient-ils quelque deux mille lycéens concernés par l'édition 2000, parrainés par 52 magasins Fnac et autant de journalistes locaux) et son palmarès s'affiche comme l'un des plus personnels, malgré la contrainte de s'aligner sur la sélection des Goncourt.

Pourtant les établissements engagés dans ce défi-lecture hors normes sont d'une hétérogénéité maximale (lycées techniques, professionnels, agricoles, voire hôteliers, sont naturellement associés) et l'expansion internationale (Roumanie, puis Québec) brouille encore les cartes. Avec l'ouverture à l'Afrique et l'implication depuis 1999 de l'Académie d'Abidjan, « centre de formation » de footballeurs ivoiriens voulu par Jean-Marc Guillou, un nouveau tabou a été écorné : va-t-on prétendre que les sportifs lisent ?

Ainsi c'est Franck, le jeune représentant de l'Académie, qui proclama le 6 novembre depuis « La Chope », à Rennes, le lauréat 2000, Ahmadou Kourouma, pour *Allah n'est pas obligé* (Seuil). Mais il n'était pas le seul footballeur du jury : pour représenter la Bretagne, les huit établissements rattachés à la Fnac de Rennes ont en effet préféré, à une jeune « littéraire » de Saint-Brieuc, un élève de

1^{er} ES scolarisé à l'école technique privée Odoric, centre de formation du Stade rennais, où il suit une formation de gardien de but.

Le choix ne devait pourtant rien au hasard. Pressenti pour participer à l'édition 2000, l'établissement craignait que les jeunes footballeurs ne rechignent à relever un défi si musclé. Même en misant sur la base du volontariat, l'affaire semblait périlleuse. Mais, pour le directeur du centre, Patrick Rampillon, jouable : la coordinatrice des études, Marie-France Lambert, comme le conseiller d'éducation, Sébastien Créte, ne s'étonnaient-ils pas de la fièvre de lecture de deux élèves de seconde, Juan Almagro et Yann Olifant, qui, à quinze ans, s'ôt arrivés au centre, à l'automne 1999, échangeaient livres et propos de lecteurs. Sur eux donc, l'engagement fut pris. Avec l'exceptionnelle complicité de tous. Il est vrai que le passage au centre de Michel Kipré, professeur de français des Ivoiriens de l'Académie, avait fait rêver tout le staff ; et avec deux champions tels que Yann et Juan, le challenge devenait accessible.

DEUX LOCOMOTIVES

Surfeur émérite, le premier ne dévorait-il pas aussi volontiers Mau-pasant que Paul Auster (tendance *Mr Vertigo*), voire des essais de psychologie ou de philosophie, quand le second, qui doit à l'école le choc de *La Condition humaine*, naviguait de Sindbad à Simenon, avec la même escalade chez Auster (versant *Moon Palace*) ; l'un brasse tous les styles de musique quand l'autre est fou d'images et se rêve, si le ballon rond cesse de lui sourire, en journaliste – Yann, lui, envisage d'assumer sa fringale de nature dans la peau d'un horticulteur en rupture de pelouse.

Aussi chacun au centre fut invité à regarder les livres de la sélection Goncourt. Et beaucoup s'y essayèrent pour deux, trois titres, voire plus. Des cuisines au banc du kiné, des surveillants d'internat aux entraîneurs, lire fut une tentation assez for-

te pour que même les plus réservés encouragent et soutiennent les jurés en herbe. Répondirent à l'appel une quinzaine d'élèves, dopés par les deux locomotives qui les réconciliaient en douceur, par leur exemple – le livre n'est pas un enjeu de valorisation à cet âge –, avec un loisir tenu pour trop scolaire. Mais n'est-ce pas la leçon même de ce prix nécessaire ?

Pourtant si les dirigeants du centre envisagent l'opération comme la prolongation, plus médiatisée, d'une politique d'ouverture déjà ancienne (Rampillon réaffirme la volonté de « former des athlètes de haut niveau qui soient aussi des individus de haut niveau »), le sport ne passe pas au second plan. Plus encore que dans les lycées traditionnels, le temps est ici une contrainte permanente. Il convient de boucler les programmes en moins d'heures de cours et de tenir le calendrier d'une saison sportive où se jouent souvent les qualifications professionnelles. Ouverture bienvenue pour des internes, les réunions littéraires se tinrent dans des cafés de la ville, loin du stade et du centre, comme une respiration fugitive, à contrôler pour ne pas compromettre l'essentiel : la réalisation du sportif.

Après deux heures de cours, Juan prend donc le chemin du stade, quel que soit le temps, pour défendre ses buts. Avec Christophe Lollichon, qui le fait alterner avec l'un des espoirs des « portiers » français. « *Tardif à la parole* », Juan sort bien, mais communique encore mal avec ses défenseurs. Pourtant, dès que les fondamentaux s'achèvent et que le jeu collectif reprend ses droits, le gardien motive ses coéquipiers, les interpellant avec autorité (« Pousse ! », « Ferme ! », « C'est bien ! », « On se rassure ! »...) avant de dialoguer, repu après la douche, avec Johann, kiné en charge des jeunes, auquel il a conseillé la lecture de *Cyclone*, de Gérard de Cortanze, l'un de ses livres préférés avec ceux de Kourouma et Appery. Peut-être parce qu'il

y est question d'une geste de déracinés, lui dont l'ascendance catalane n'a pas compromis la greffe bretonne. D'une simplicité désarmante, Juan déjoue les caricatures. La tête et les jambes ? Oui, mais d'un même individu, serein et curieux néanmoins. Une aubaine pour mesurer la force incorruptible des jeunes lecteurs.

L'aventure ne s'arrête pas là. Malgré les échéances sportives – et le duel fratricide avec ses anciens coéquipiers de Saint-Brieuc, dimanche 2 –, Juan s'appête à retrouver le chemin de « La Chope ». A l'invitation des responsables du Grand Ouest de l'Union syndicale des journalistes sportifs de France, il sera à nouveau juré, le mercredi 6, pour désigner le meilleur papier et la meilleure photo de la presse sportive. Une étape régionale qui annonce un ultime rendez-vous, national, en janvier. Comme un air de déjà-vu. Mais nul risque que ces sollicitations perturbent le jeune athlète, adepte éprouvé du précepte antique de Juvénal « un esprit sain dans un corps sain ».

Philippe-Jean Catinchi

★ Le 7 décembre, à Rennes, à l'occasion des 10^e Rencontres Goncourt des lycéens, l'association Bruit de lire propose une rencontre avec les écrivains de la sélection (à 19 h 30, Espace Ouest-France, rue du Pré-Botté, rens. : 02-99-42-80-14).

Que reste-t-il du paradis ?

Art et Les Éditions LITTÉRATURE & FAYARD

vous invitent à rencontrer

Jean Delumeau

le jeudi 7 décembre 2000 à partir de 18h

Librairie Art et Littérature 120, Bd du Montparnasse, 75014 Paris Tél. 01.43.20.63.70 - Fax 01.42.18.04.27

Ryszard Kapuściński
Ebène
Aventures africaines

élu
MEILLEUR LIVRE DE L'ANNÉE 2000
par la rédaction de L'ÉCHO
Plon

GAO XINGJIAN
PRIX NOBEL DE LITTÉRATURE
rencontre
AUX CAHIERS DE COLETTE
le samedi 2 décembre de 16h. à 18h.
23-25, rue Rambuteau, Paris 4^e
Tél. 01 42 72 95 06

Wilde, génie critique

Il y a tout juste un siècle, Oscar Wilde mourait à Paris, le 29 novembre 1900, dans le modeste Hôtel d'Alsace, rue des Beaux-Arts – établissement de luxe désormais, où la chambre qu'il occupait est retenue des mois à l'avance. Il avait quarante-six ans. Seuls Robbin Ross, son vieil ami dévoué, et « Bosie » Douglas, son démon, suivirent le corbillard, escortés des hôteliers qui avaient déposé sur le cercueil une couronne en perles de cire avec cette inscription : « A notre locataire ».

Lorsque Wilde nota dans son essai sur l'art et la critique (1) : « Je vis dans la terreur de ne pas être incompris », il était loin de soupçonner jusqu'à quel point son vœu allait être exaucé. Longtemps, très longtemps, on continua de voir en lui un dandy qui ne parlait que pour étonner avec des paradoxes, certains lui accordant de la maestria dans l'art du non-sense.

Parmi tant d'autres qui le réduisirent à une sorte de Zénon d'Elée à paillettes, son ami Gide, dans le petit livre paru en 1902, *Oscar Wilde, in memoriam*. Le futur auteur de *Corydon* n'avait saisi que l'ingéniosité de Wilde ; mais bien des années plus tard, dans son *Journal*, il convenait : « Je me suis montré peu juste pour son œuvre, et j'en ai fait fi trop à

Hector Bianciotti

la légère. (...) A Alger, je faisais le procès de ses pièces (fort impertinément, à ce qu'il me paraît aujourd'hui). Aucune impatience dans le ton de sa réponse : "J'ai mis tout mon génie dans ma vie ; je n'ai mis que mon talent dans mes œuvres."

A bien y regarder, une double gloire, distraite et réticente, entoure encore Wilde : à côté de ses trouvailles décoratives et de ses artifices d'époque, on éprouve à son endroit une considération émue au motif que l'homme fut jeté en prison à cause de ses penchants pour « l'amour qui n'ose pas dire son nom ». Car, entré célèbre dans la prison de Reading, il en sortit à jamais brisé. Aujourd'hui, on est bien obligé d'admettre que Wilde est devenu, en catimini, un classique – si

« Je vis dans la terreur de ne pas être incompris. » L'écrivain ne savait pas jusqu'à quel point il allait être exaucé. Ainsi, cent ans après sa mort, est-il plus connu pour ses démêlés judiciaires et son art du non-sense que, par exemple, pour ses poèmes

l'on considère comme classique l'écrivain dont l'œuvre passe d'une génération à la suivante, et que l'on s'abstient de lire parce qu'on croit en avoir saisi l'essentiel par ouï-dire. Ou classique serait l'écrivain dont la tournure d'esprit infléchit notre lecture d'autres auteurs ?

Wilde, lui, traita l'art comme la réalité suprême, et la vie comme un simple mode d'action. « Je résumai, dit-il, tous les systèmes en une formule et toute l'existence en une épigramme. » On peut même dire qu'il apportait des réponses à des questions qui n'étaient pas encore posées, et qu'il avait éveillé l'imagination de son siècle – et du siècle à venir.

Quinze ou seize ans après la mort d'Oscar Wilde, T. S. Eliot observait qu'aucun poète, aucun artiste, dans quelque art que ce soit, n'a son sens complet par lui-même : « On ne peut pas le juger tout seul ; il faut le mettre, pour l'opposer ou le comparer, au milieu des morts. » Certes, mais Eliot ajoute une phrase bien plus précise, voire audacieuse, à savoir que le passé est modifié par le présent, tout autant que le présent est dirigé par le passé...

Ces subtiles observations d'Eliot proviennent de Wilde ; et davantage lorsque l'auteur de *La Terre vaine* assure que la partie la plus impor-

tante du labeur d'un écrivain est un labeur critique ; le labeur de passer au crible, de combiner, de construire, d'expurger... Cette tâche redoutable est autant critique que créatrice : « Je soutiens même que la critique faite par un écrivain entraîné et bien doué de son œuvre propre représente la forme de critique la plus vitale et la plus élevée ; et que certains écrivains sont supérieurs aux autres uniquement parce que leurs facultés critiques sont supérieures. »

Oui, T. S. Eliot, qui n'a jamais cité Wilde, ne pouvait ignorer l'écrivain pour qui « la critique exige infiniment plus de culture que la création ». Oscar Wilde soutenait que nous sommes, en premier lieu, redevables aux Grecs, qui ont inventé la critique que l'on exerce sur les questions de religion et de science, d'éthique et de métaphysique, de politique et d'éducation, et la critique d'art, comme toutes les autres critiques ; reconnaissant que « l'art le plus parfait est celui qui reflète le plus pleinement l'homme dans toute son infinie variété, ils élaborèrent la critique du langage, envisagée à la lumière des éléments matériels de cet art ». Et cela à un point que nous ne saurions atteindre, si même nous pouvions nous en approcher, « étudiant, par exemple, les mouvements métriques d'une prose aussi scientifiquement qu'un musicien moderne étudie l'harmonie et le contrepoint, et, j'ai à peine besoin de le dire, avec un sens artistique beaucoup plus affiné ». Wilde ne disait-il pas qu'il était un Grec arrivé trop tard en ce monde ?

Or il aime Diderot, qui fit l'éloge de la critique du créateur et celle du critique professionnel : « La critique en use bien diversement avec les vivants et les morts. Un auteur est-il mort ? Elle s'occupe à relever ses qualités, et à pallier ses défauts. Est-il vivant ? C'est le contraire ; ce sont ses défauts qu'elle relève, et ses qualités qu'elle oublie. Et il y a quelque raison à cela : on peut corriger les vivants ; et les morts sont sans ressources. »

Au reste, lorsque Wilde lit *Essai sur la peinture*, de Diderot, il retient le passage où il est dit que, s'il nous arrivait de nous promener aux Tuileries ou au Bois de Boulogne, nous considérerions la nature comme le résultat de l'art ; et réciproquement, s'il advenait que le peintre nous répétait



LIBRARY OF CONGRESS

le même enchantement sur la toile, il semble que nous regarderions l'effet de l'art comme celui de la nature...

Toujours laconique, Wilde dira : « La nature imite l'art bien plus que l'art n'imite la nature. » Et c'est la formule qui frappe, faite pour durer, illustrant ce postulat en faisant remarquer que la nature était devenue absolument moderne en France, puisque là où, avant l'impressionnisme, la lumière donnait des Corot

et des Daubigny, elle s'était mise à proposer, « avec d'étranges granulations mauves et de mouvantes ombres violettes, des Monet et des Pissarro... »

D'où viennent-elles, les phrases qui étonnent et demeurent ? D'où viennent celles de Wilde, qui ont traversé déjà un siècle et continuent à être redites – et utilisées ? Une scène où quelques phrases peuvent sauver un écrivain.

Chez Wilde, les mots mémorables prolifèrent. En guise d'exemple, ceux-ci : « A chaque instant de notre vie nous sommes ce que nous allons être non moins que ce que nous aurons été... Le mystère du monde, c'est le visible, non l'invisible... Rien de ce qui vaut d'être su ne peut être enseigné... C'est la confession, et non le prêtre, qui donne l'absolution... Les dieux sont étranges : ce n'est pas uniquement de nos vices qu'ils font des instruments pour nous châtier : ils nous mènent à la ruine par ce qu'il y a en nous de bonté, de douceur, d'humanité, d'amour... La musique nous crée un passé que nous ignorons. Se repentir d'une action, c'est modifier le passé. »

Les recueils de bons mots de Wilde, qu'ils soient frivoles ou graves, abondent dans bien des langues. *Cher Oscar*, publié à Londres il y a près de cinquante ans, est sans doute le plus copieux. Quant à *L'Album Wilde*, il est un vrai trésor de photographies, commenté par Merlin Holland, l'unique petit-fils d'Oscar, qui n'a pas repris le patronyme toujours sulfureux.

(1) « Le critique artiste », dans *Intentions*, 10/18, 1986.

CHER OSCAR
Traduit de l'anglais par Béatrice Vierre, édité par Alvin Redman, préface de Stephen Fry. Anatolia-Éditions du Rocher, 314 p., 135 F (20,58 €).

L'ALBUM WILDE
de Merlin Holland. Anatolia-Éditions du Rocher, relié, nombreuses illustrations, 204 p., 178 F (27,14 €).

★ Les deux éditions qui réunissent les œuvres de Wilde sont celle de « la Pléiade », préparée par Jean Gattégno, avec des traductions nouvelles, accompagnées d'un important appareil critique (1998, 1902 p., 450 F [68,60 €]), et le volume de la « Pochotèque », dirigé par Pascal Aquien, reprenant souvent des traductions anciennes, mais plus riche pour ce qui est de la poésie de Wilde (1 510 p., 150 F [22,86 €]). Jean Besson a participé à ces deux ensembles. De nombreuses éditions de poche des différentes œuvres de Wilde sont disponibles. Jean Besson a révisé l'édition de Jean Gattégno du *De profundis* qui vient de paraître en « Folio ». Plusieurs pièces de théâtre ont été reprises en bilingue en « GF-Flammarion ». Une biographie de la nièce d'Oscar Wilde, Dolly, étonnant personnage qui fut une amie de Natalie Barney, vient de paraître en anglais : *Truly Wilde, The Unsettling Story of Dolly Wilde, Oscar's Unusual Niece*, de Joan Schenkar (éd. Virago pour le Royaume-Uni et Basic Books pour les États-Unis).

La poésie, du début à la fin

Entretien avec Jean Besson, traducteur et défenseur d'un poète trop méconnu

« Après une dizaine d'autres traducteurs, vous avez donné récemment une version française de *La Ballade de la géôle de Reading, l'accompagnement d'un appareil critique exhaustif. C'était donc, à vos yeux, une nécessité ?* »

– Si je me suis lancé, en 1981, dans cette aventure, c'est parce qu'aucune des traductions existantes ne transposait en français la beauté du poème anglais dans sa globalité : son contenu passionnant, souvent émouvant, et sa structure formelle : des sizains où alternent vers longs et courts, où une seule et même rime somme aux vers 2, 4 et 6. Comme Wilde l'a dit à Davray, qui ne voulait – et ne pouvait – que le traduire en prose : « Le mérite du poème réside pour une grande part dans la forme... et sans la musique du vers il n'en restera rien. » J'ai donc répondu au vœu de Wilde, qui d'ailleurs coïncidait parfaitement avec ma conception et ma pratique de la traduction de poèmes russes : un poème rythmé et rimé doit être traduit par un poème rythmé et rimé. Il n'existait pas non plus d'analyse critique spécialement consacrée à ce poème. Mon édition bilingue et copieusement annotée, parue à L'Age d'homme en 1989, combloit donc un vide. La traduction a été légèrement remaniée pour sa publication dans le Livre de poche et dans la Pochotèque. Pour cette dernière

édition, j'ai continué à traduire les poèmes de Wilde.

– *Quelle place tenait la poésie chez cet auteur plus connu pour ses contes et ses pièces ?*

– Comme beaucoup d'écrivains, Wilde a composé d'abord des poèmes, dont la publication en 1881 lui a permis de commencer une brillante carrière de conférencier, d'essayiste, de conteur et d'homme de théâtre, mais, ce qui est plus rare, sa dernière œuvre est aussi un poème, *La Ballade de la géôle de Reading*, qui lui a redonné une notoriété compromise par ses procès perdus et sa condamnation. Ainsi, la poésie a joué un rôle non négligeable dans sa vie et dans son œuvre. Wilde a toujours aimé la poésie et les poètes italiens (Dante), anglais (Keats, Shelley, Swinburne, etc.) et français (Gautier, Baudelaire...). Il s'en inspire même ailleurs que dans sa poésie : au chapitre XIV du *Portrait de Dorian Gray*, ce dernier s'échappe de passages d'*Emaux et Camées*.

– *La Ballade de la géôle de Reading mise à part, on a reproché à Wilde de manquer d'originalité dans sa poésie.*

– On lui a reproché d'avoir, dans le premier recueil de ses poèmes (1881), plagié nombre de poètes dont il appréciait les œuvres. C'est la démarche de tous les débutants, qui s'inspirent des poètes qu'ils aiment et en même temps apprennent à formuler poétiquement leur pensée. D'ailleurs Wilde, dès ses débuts, manifeste une maîtrise remarquable de l'expression poétique, qu'a soulignée justement Robert Merle, dans son éclairante thèse de 1947, et qui se déploiera dans les poèmes de la maturité. On a critiqué aussi le contenu – assez disparate – de ses premiers poèmes, mais cette diversité montre sa curiosité intellectuelle et sa vaste culture. Une grande partie est inspirée par l'Antiquité grecque, qui le fascine et qu'il exprime en longs poèmes érudits (*Charmides*...). D'autres poèmes

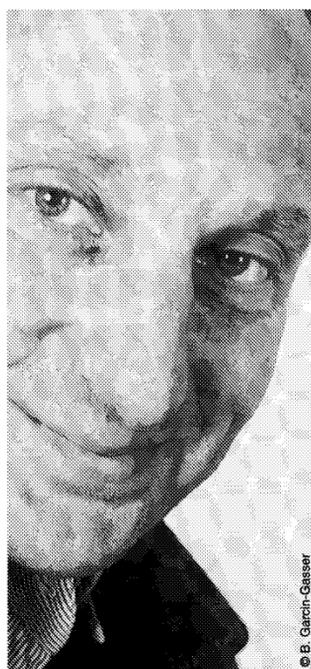
traduisent les émotions ressenties au cours de voyages en Italie, en 1875 et 1877 ; ils ont un accent plus personnel et un certain charme : *San Miniato*, les sonnets sur les tombes de Keats et de Shelley, les sonnets *Jour de Pâques* et *A Véronne*. Enfin, certains sont des poèmes de circonstance, comme les sonnets *A la liberté* et *Sur le massacre des chrétiens en Bulgarie*. Wilde aimait tellement la forme du sonnet qu'il le conseillait aux jeunes poètes : « C'est admirable comme exercice et comme épreuve de talent. » Il en a lui-même écrit beaucoup. Moi aussi. C'est pourquoi j'ai choisi d'en traduire plusieurs, pour la « Pochotèque », avec des notes.

– *Qu'y a-t-il d'original dans ces poèmes ?*

– Outre les charmants poèmes « italiens », déjà cités, on trouve, dans certains de ses premiers poèmes, une note « moderne » sur le thème de la ville, de ses rues, de ses quais, qui s'inspire de Gautier, mais aussi de la peinture de son époque (Monet, Whistler). *Impression du matin* (1881) sera suivi du *Jardin des Tuileries*, de *La Maison de la courtisane* (1883), de la *Symphonie en jaune* (couleur préférée de Whistler, 1888). Ces poèmes courts sont de petits chefs-d'œuvre. Leur modernité, on la retrouvera plus tard dans *La Ballade de la géôle de Reading*, mais portée à un degré de drame et de violence qui lui donne un caractère nouveau – plus apparent en fait que réel – chez Wilde. Le changement opéré par la prison sur Wilde et son œuvre (*De profundis* et *La Ballade*) est beaucoup moins important que ne l'a souligné Albert Camus dans un texte, au demeurant superbe, *L'Artiste en prison*.

– *Vous avez aussi traduit et annoté un long poème, *The Sphinx*. Était-ce indispensable ?*

– Même s'il a été commencé auparavant, ce poème n'a été terminé et publié qu'en 1894, époque où Wilde est un écrivain célèbre. C'est un poète



© B. Ganch-Gasser

Jean Hatzfeld

DANS LE NU DE LA VIE
Récits des marais rwandais

« Tout le monde devrait lire ce livre. Un livre beau, un livre terrible. »

Bernard Pivot, Bouillon de culture

www.seuil.com
Editions du Seuil

VOUS AVEZ DES LIVRES À VENDRE ?
01 42 88 58 06
VOUS CHERCHEZ UN LIVRE ÉPUISE ?
01 42 88 73 59
LE TOUR DU MONDE
filiale spécialisée de la Fnac

Fuite en arrière

Bruno Bayen met en scène des destins qui se croisent dans l'espace aussi bien que dans le temps

LA FORÊT DE SIX MOIS D'HIVER de Bruno Bayen. Mercure de France, 228 p., 115 F (17,53 €).

C'est le roman des courants d'air et des hasards – et quoi de plus beau qu'un hasard qui est en même temps artiste ? Le roman des croisements, des rencontres temporelles et géographiques les plus improbables. Rien n'y est prévisible, aucun chemin ne suit un tracé rectiligne, et si l'écrivain a dessiné un plan avant de le mettre en application, celui-ci s'est, par bonheur, totalement dissous dans l'œuvre faite.

A vouloir résumer le septième roman (ou récit) de Bruno Bayen, par ailleurs homme de théâtre, on perdrait d'ailleurs son latin. Essayons tout de même en nous limitant aux premières pages du livre, au moment précis où le romancier, tenant tous les fils ensemble, les lâche d'un seul coup sans craindre de s'embrancher. A la fin, ces mêmes fils, à l'instant où il est convenu d'attendre un dénouement, formeront, grâce à l'art du maître de cérémonie, très loin dans l'espace comme dans le temps, un noeud savant et délicat.

Acte I, première scène : Emilie va quitter Paris et sa mère, Astrid Nodé, pour aller à Strasbourg où elle entrera à l'ENA. Rapides notations sur la biographie d'Astrid. Pas d'homme ni de père dans le décor. Travail dans une galerie. Situation précaire, dans toutes les directions. A la scène 2, Astrid est seule. Souvenir d'un amant baryton, « non pas gras mais dégoûlant et d'humeur impulsive ». Rien de très romantique. Puis elle sort de sous une armoire : une poupée et un pistolet. Elle écoute une cassette que sa grand-mère, Hélène, lui avait postée six mois avant de mourir, il y a vingt-cinq ans. Hélène avait eu deux fils de deux hommes. L'un

d'eux, son oncle, avait violé Astrid quand elle avait treize ans. « Elle ne devait le revoir que dix-sept ans plus tard. Et lorsqu'elle avait trente ans, il avait voulu de nouveau la violer. » Son désir, c'est d'envoyer l'arme à cet homme. Et nous sommes à peine à la dixième page du récit...
« Ainsi commencerait la semaine de tourmentes où Astrid perdit son emploi, son appartement, son peu de tranquillité. » Notons que Bruno Bayen met au conditionnel les phrases qui annoncent le progrès de la narration. Au deuxième chapitre (p. 30) de la première des quatre parties du roman en scène Blaise Lombardy, deuxième pivot du livre, qui n'aura pas pour seule fonction de coucher avec Astrid. Les biographies et le hasardeux agencement du destin des personnages forment une sorte de labyrinthe où, plus on avance, plus on recule – jusqu'à la mort. Sans compter le parallélisme entre ces deux vies, ainsi que l'obscur et joueur poids des mots. Nancy, la ville où se rencontrent « A. N. » et « B. L. » – ils aiment s'appeler par leurs initiales –, étant aussi le prénom d'une femme aimée de Basile. Un enterrement et une grève de train sont l'occasion de la rencontre – là encore très peu idéalisée.

« Plus tard, si fort travaille l'origine, obstinément, chacun se demandera ce que fut ce matin-là : une première fois unique, limpide, ou bien multiple et disséminée en minuscules amorces, failles, ponctuations et obliques, d'abord clandestines, puis de moins en moins, qui mèneront d'ici à là, du croisement à l'étreinte. » Rien de moins simple que le passé...
Il faut inviter le lecteur à découvrir les deux cents pages restantes du livre, écrites de la même plume, rapide, d'une intelligence infiniment délicate. Il se posera alors cette question : pourquoi inventerait-on des personnages si ce n'est pour leur donner un peu de notre vie, et sa part la plus secrète ?

P.K.

Prière de (ré)insérer

Le réel comme objet. Avec le délicat écart entre la noirceur crue d'Abdel-Hafed Benotman et l'engagement littéraire de Dominique Muller

LES FORCENÉS d'Abdel-Hafed Benotman. Rivages/Noir, 208 p., 52 F (7,93 €).

LES FILLES PRODIGES de Dominique Muller. Seuil, 224 p., 110 F (16,77 €).

Hantise de l'horreur. Pour l'un, celle de la noirceur ordinaire, de la brutalité hors de contrôle, de la blessure ouverte ; pour l'autre, celle d'une impuissance collective à réagir contre la pulsion paralysante du voyeurisme, qui fait du crime un objet de fascination noctive.

Abdel-Hafed Benotman ne joue pas avec le réel. Trop de cauchemars sans doute. D'où ce travail au scalpel qui fait de ces treize textes, composés en prison, un choc véritable. Parus dès 1993 pour les douze premiers sous le même titre *Les Forcenés*, aux confidentielles éditions Clô, complétées ici par « L'amie des ombres », terrible nouvelle publiée en revue l'année suivante, ces histoires noires ont une radicalité et une force si manifestes qu'on ne craint plus que les préfères de cette réédition n'exagèrent. Pour Robin Cook, « c'est son cœur qui [Benotman] arrache devant nous, et pose, encore battant, sur la table », et force est de reconnaître que la lame débusque sa proie avec une terrifiante adresse. Jean-Hugues Oppel est plus abrupt : « Benotman ne joue pas à l'écrivain, il l'est. » Ce qui dispense de l'épisode, toujours plus en vogue, de la ressaie par l'homme de lettres de la cruauté des dérapages criminels qui alimentent les journaux et dopent leurs tirages.

Sur ce terrain d'une inépuisable fécondité, l'approche de Dominique Muller tranche. Ici le crime importe à peine. Pas de descriptions, pas plus que de composition psychologique de son auteur.

L'enjeu littéraire se place ailleurs. Dans l'onde de choc propagée par la transfiguration sur la peinture sociale.

Avant même le drame, que la presse range avec un imparable logique, passé l'excitation des premiers jours, du haut de la « une » à la rubrique des faits-divers, le lieu avait la couleur du deuil. Celle des palettes désespérantes. « C'est le début de l'hiver, qui rend à la ville son aspect d'origine, la dépouille de ses fards aux lumières trompeuses. Un hiver de plaine, couleur d'antracite, d'ardoise, de boue, recouvre les vieilles maisons du centre, les hautes villas du quartier des Baronnes, le long mur des institutions religieuses, l'église de Viollet-le-Duc, le pont de fer qui mène aux zones urbaines les plus récentes, la tour de verre de l'hôtel de ville, l'hôpital, les résidences du quartier Corbon. Plus loin, la nouvelle gare, les tours de la cité Jaurès, les terrains vagues, le cimetièrre. » Désolée et inexpressive.

Mercy, dont le maire, soucieux de rafraîchir l'image à défaut de régler les problèmes, voudrait faire Mercy-le-Nouvel, est de ces communes tristement ordinaires, récemment gagnées par des rêves d'expansion où la crise laisse béantes les blessures d'une ambition contrariée. « A la fin des années 50, Mercy avait commencé à s'étendre de l'autre côté du pont de fer (...). A cette époque la ville avait confiance en son essor grâce aux usines de plastiques, de pneus, de lessives, de lave-linge et de peausserie automobile dont les sirènes résonnaient par grand vent jusqu'à l'église Saint-Pierre. Pour logger tous ces travailleurs venus de la Méditerranée, les tours avaient poussé en lisière du nouveau quartier. Quarante ans plus tard, la zone avait recouvert la zone industrielle, avec des entreprises sans travail, des rideaux de fer baissés, de mauvaises herbes devant les immeubles abîmés. » Constat de sociologie ordinaire.

Dès lors la mort de Sylvie B. et de Nora Ellal (le combat médiatique de son père, qui réussit à en faire « un personnage sans chair ni visage, l'icône irréaliste d'une cause publique, la déesse tutélaire de « plus jamais ça » », lui vaut seul de conserver son patronyme), compte moins que le séisme dont elle n'incarne que l'épicentre. Métamorphosée en Karil, Caroline B., depuis la disparition tragique de sa sœur, est nerveuse, « impatiente de partager sa solitude, sa peur, qu'elle déguisait en haine vantarde, en feu ». S'attachant Slimane, le frère de Nora, Ulysse embarqué malgré lui dans une Odyssée qui le dispense de conduire sa vie (ne voit-il pas, dans sa démission servile, « l'occasion inespérée de porter le fardeau de quelqu'un, au lieu d'avoir les épaules voûtées sous le sien ? »), Karil répand son drame comme une traînée de poudre éclairant les affres d'un microcosme chabrolien. Aux marges du renoncement, chaque personnage cultive ses blessures secrètes, tourments familiaux sans remèdes, tant ils leur semblent incurables. Et chacun d'attendre la nuit, comme l'attend le tueur, excuse à un abandon devant la fatalité consentie qui fait des supposées victimes les complices de leur bourreau. La pirouette ironique qui livre le fin mot de l'énigme des crimes de Mercy n'éclaire guère le paysage. « Scandaleux » à sa manière, le gendarme perspicace dévoile la veulerie d'indignations prudemment collectives qui ne masquent plus leur nature narcissique.

Le fait-divers comme symptôme d'une compromission sociale incurable, ce n'est pas neuf ; mais il est rare que ce soit la littérature qui en établisse le constat. Vu par le regard d'un taulard ou celui d'une romancière chevronnée, il mérite d'être divulgué, pour dispenser des yeux de masque où l'écrivain se grise de frayer avec le drame au détriment de l'engagement littéraire.

Ph.-J. C.

Roman-rage

LA VIE PÉRIMÉE d'Emmanuel Loi. Editions n°1, 138 p., 79 F (12,94 €).

En 1995, dans une bourgade du Var, un garçon de seize ans prenait une carabine et tuait quatorze personnes (dont sa famille) avant de se suicider. Fait divers sans rémission, qu'Emmanuel Loi, qui écopa de plusieurs années de réclusion pour hold-up, transforme en un roman sans explication, dédié à Bruno Dumont, le cinéaste (méta-)physique de *La Vie de Jésus* et de *L'Humanité*.

« On ne sait rien de lui, que son silence. Il n'a laissé ni proclamation ni déclaration de guerre », écrit Emmanuel Loi, qui n'en est pas à son premier coup littéraire. Dans onze livres, déjà, dont *D'ordinaire*, son journal de prison (1), il avait fait entendre le sursaut du corps brimé, la voix du détenu cultivé, le cri du délinquant qui transgresse dignement l'« obscénité à raconter ». Il cherche ici à se « transplanter » dans l'univers étranger du jeune assassin, à imaginer son « chant de misère », à « ressentir » plus qu'à « comprendre » la spirale meurtrière de qui ne veut plus être « serviteur ». Son sniper fou, il le dépeint comme un individu vicié par les jeux informatiques : « Gagner des libertés consiste à éliminer des adversaires, (...) on efface une silhouette d'un coup de souris, la vie tient du simulacre. »

Emmanuel Loi invente les rapports de gendarmerie, les témoignages des habitants du quartier : incompréhension totale. Seul contre tous, l'« élève muré » dépeint, lui, dans ses cahiers-confession, le monde qui l'entoure comme un site, où rester inviolable, « de passage » ; un décor faux, des gens fabriqués au moule, débiles, assésés à des animaux (chacal, veau, rat, ruminant). Qu'il se donne pour mission de « rectifier ».

Roman-rage. Force de Loi.

J.-L. D.

(1) Ed. Al Dante, 2000.

Livraison

● **LE BEAU DÉSORDRE**, de Jean-Pierre Poccioni

« Julien allait vers les femmes dans des élans brusques et désordonnés comme ses désirs. » A Paris ou en Afrique, où son métier d'informaticien le mène, il se regarde vivre, comme s'il n'était que partiellement concerné. « Les amours d'été sont de petites mécaniques charmantes et cruelles », pense-t-il pour tenter de se distraire. Un jour cependant, vers le milieu du roman, Marie, libraire de son métier, vient s'installer dans son immeuble, et, assez vite, auprès de Julien. L'érotisme des lingerie fines et quelques fantasmes pimentent un peu leur existence. Même si l'on reste un peu sur sa faim, hésitant quant au sens à donner à la fable, ce premier roman témoigne d'un certain art de la narration lisse, presque transparente (éd. Autrement, 202 p., 98 F [14,94 €]).

P.K.

Les vies anorexiques

CAMILLE d'Anthony Palou. Bartillat, 142 p., 75 F (11,43 €).

Dans le Nantes des années 80, Camille, qui jusque-là « trouvait fatigant d'être aimée », prend l'initiative d'un rapprochement amoureux avec Marc, étudiant en médecine comme elle. Ils se marient, effectuent leur voyage de noces à Venise. Rien de romantique en tout ceci, mais bien plutôt la placide mise en condition d'un couple dont le meilleur accord reste « un très bon rythme sexuel ». Son trajet est balisé par des marques, on est dans le climat des *Choses* de Pérec ou des *Belles Images* de Simone de Beauvoir.

Marc ouvre un cabinet médical, fait avorter sa femme, la trompe... Il est méthodique, sans imagination ; Camille refuse de travailler, passe ses journées à lire et à écrire, aspire à être publiée. Ce faux couple modèle se coule ainsi sans heurts dans un morne enchaînement mais sur des voies parallèles, lié par la routine et le lit, complice de rien. Un accident qui la laisse handicapée va conduire Camille à accomplir un geste qui exprime la tragique fatalité du non-dit. Ce « geste d'acte », comme édit dit Montherlant, accuse dans la douleur et l'étonnement cette carence de l'imaginaire qui aboutit à la négation de toute ressource d'épanouissement chez un conjoint laissé à sa solitude profonde.

Dans ce premier roman, qui vient de recevoir le prix Décembre, Anthony Palou explore avec une rigueur narquoise les vertiges du vide conjugal qu'habillent les factices assurances d'un bien-être commode. Un style lapidaire, volontiers énumératif, sert son propos qui est d'illustrer les trompe-l'œil d'un mode de vie où l'on se perd à s'aimer sans état d'âme.

Pierre Kyria

Amours interdites

Avec talent et audace, Franck Varjac dépeint l'éveil du corps, du désir entre un adolescent et un homme

L'AGNEAU CHASTE de Franck Varjac. Ed. de la Différence, 110 p., 69 F (10,52 €).

Il fallait sûrement du courage pour choisir comme sujet d'un premier roman une histoire d'amour entre un jeune garçon et un adulte en un temps où la juste dénonciation de la pédophilie, des contraintes inadmissibles imposées par des adultes à des enfants, a tout recouvert, y compris les ambiguïtés de l'adolescence et le mystère de certaines rencontres improbables, de certaines initiations désirées et inoubliables. Il fallait aussi du talent pour réussir, à son coup d'essai, un récit sur ce thème. Franck Varjac, quarante ans, possède ce courage et ce talent.

On est comme happé par son texte et on lit ces 110 pages sans pouvoir s'arrêter. Le héros, David Langlade, se souvient de l'été de ses treize ans, au soleil du Sud. Il retrouve la fraîcheur et la naïveté de sa jeunesse pour faire le récit de la découverte de son corps et de son désir, du trouble suscité par « des moments de bonheur infinis » « entre les bras d'un homme » : « Mais je sais aujourd'hui que (...) rien, ni l'exil, ni l'oubli assassin de mes proches, rien ne me fera regretter ces moments d'amour pur. »

La mer, le soleil, les étés saturés de chaleur... Peut-être cette histoire n'aurait-elle pas pu avoir lieu de la même manière au Nord, dans des régions plus fraîches. Une famille sans histoires, les parents et trois enfants, Elise, Marc et le jeune David, « le seul à être né en été ». David s'amuse des accès de virilité adolescente de son frère Marc ; il le surnomme « P'tit mec ». Lui, au contraire voit venir sans plaisir la fin de l'enfance, les muscles qui se dessinent plus nettement, la pilosité.

Depuis que Marc fait du judo, les Villeneuve connaissent les Villeneuve, Fabrice et Martine, un jeune couple qui vient d'avoir un enfant. En ce début de juillet, les Villeneuve ont été invités à l'anniversaire de David. C'est là que Fabrice propose à celui-ci une partie de pêche.

Aussitôt, David, qui n'a aucun goût pour la pêche, « rumine ce projet », mystérieusement. Franck Varjac sait très subtilement faire monter la tension. Une première sortie en mer, où Fabrice et David éprouvent une étrange attirance l'un pour l'autre. Puis une deuxième promenade. Et là, se rappelle David, « nous passons l'après-midi sur ce banc de sable, à nous aimer. Pour la première fois, un visage rencontre le mien et je découvre la sensation envoiante de posséder entre mes lèvres une bouche étrangère, palpante. (...) Il tremble et je recueille ses soupirs, ses caresses, ses mots d'amour comme d'inestimables trésors. Je n'ai plus treize ans. Je suis un être immatériel aux pouvoirs immenses. Dans mes bras il y a un homme de trente-deux ans, abandonné et vulnérable. »

Ils n'ont pas besoin de se parler pour savoir qu'ils viennent d'accomplir des gestes intolérables, tant pour la famille de David que pour la jeune épouse de Fabrice. On ne saura rien ou presque de ce que pense Fabrice. Varjac entraîne son lecteur du côté de David, le narrateur du récit. Celui-ci ne cache rien de son obsession de Fabrice, de ses angoisses, de sa passion et de la terrible certitude qu'ils seront un jour découverts et dénoncés. Ce qui arrive. Tout alors explose, la réprobation familiale est totale à l'égard du jeune garçon comme de l'aimé. Et la sobriété de Varjac pour décrire le désastre qui advient, au nom d'une morale que les parents ne respectent pas pour eux-mêmes, est d'une impeccable cruauté.

Josyane Savigneau

Plaies et bosses

SANS CHIEN de Nicole Sigal. Denoël, 172 p., 95 F (14,61 €).

Nicole Sigal a écrit ce premier roman comme on crache. L'obscénité, l'injure, le blasphème tiennent lieu d'arguments à cette imprécatrice. Mais elle est peut-être sincère. En écoutant bien, on peut entendre de la douleur dans les hurlements. Une sorte de musique désarticulée s'élève de la cacophonie, et, sous les déjections, on parvient à distinguer la mosaïque d'un beau roman d'amour et le portrait singulier d'une femme épuisée, mais invaincue.

L'amour, c'est celui qu'elle porte à son mari, un personnage bien dessiné d'aboulie incapable de décider de sa vie. Beau, séduisant même, mais inerte, terrorisé par l'action, émasculé à jamais par son enfance. Il y a de quoi : son père et sa mère le violaient, ceux-là mêmes chez qui on doit en principe déjeuner le dimanche avec toute la famille. Il s'estime « contraint à supporter sa vie comme un fait divers ». La plupart fuiraient à toutes jambes, mais pas Stelle, elle reste avec son mari. L'amour lui a donné une patience infinie, une énergie de pétroleuse, avec une haine de démon pour ses beaux-parents : « C'est pas parce qu'ils ne meurent pas et qu'on n'a pas de chien qu'on ne peut pas vivre ensemble. Alors on a essayé, vraiment. » Il y a des fuites, suivies de réconciliation entre ces amants maudits. Stelle interroge, elle console, elle pardonne, elle tente cent fois de comprendre et d'aider, puis elle hurle et se remet à casser la vaisselle. Plus habile à montrer les plaies et bosses de l'amour conjugal que le pouvoir cicatrisant du temps, qu'elle ne fait qu'esquisser, Nicole Sigal peut s'enorgueillir de ce premier essai : un roman qui n'est ni routinier ni superflu.

Jean Soublin



Salvatore Lombardo

La Revanche de Carthage

La Tunisie s'ouvre au nouveau millénaire et à l'Euroméditerranée avec une société équilibrée, généreuse et créatrice. Les témoignages recueillis dans ce livre ramènent les campagnes anti-Tunisie à leur juste valeur.

Les Écrits des Forges (Québec)
AUTRES TEMPS (France)

SALON DU LIVRE DE JEUNESSE

en seine saint-denis

Féerie scandinave

Au commencement étaient les mythes, célébrant l'homme du Nord, chasseur d'élans ou pêcheur de la Baltique. Et aussi le *Kalevala*, la grande épopée finnoise. Sans compter les contes et les légendes peuplés de trolls, de tommes ou bien d'ondins. Pas étonnant que l'imaginaire scandinave ait donné vie à une littérature de jeunesse

Editorial

particulièrement riche. Après les classiques, Andersen ou Selma Lagerlöf, les enfants ont découvert la Suédoise Astrid Lindgren (*Fifi Brindacier*) et la Finlandaise Tove Jansson (*Les Moumnes*). Cette année, le 16^e Salon du livre de jeunesse de Montreuil, qui se tient jusqu'au 4 décembre, nous présente les plus contemporains de ces écrivains nordiques, parmi lesquels le Norvégien Stein Erik Lunde ou le Suédois Henning Mankell, que *Le Monde* est allé rencontrer à Göteborg.

Autre grand thème : le Salon nous invite à un « voyage au cœur des identités » autour de la question du masculin et du féminin en littérature de jeunesse. Comment chaque sexe y est-il vu ? Comment s'y forgent les stéréotypes ? En l'an 2000, on est certes loin de la préconisation ironique de Flaubert dans son *Dictionnaire des idées reçues* - « Les jeunes filles : éviter pour elles toute espèce de livres ». Mais une analyse attentive de la production montre que l'on trouve encore de curieuses surprises parmi les représentations et modèles que nous réservons à nos enfants...

Florence Noiville



● « ARKIMEDES OG BRØDSKIVA »

De Hans Sande

Illustrations : Gry Moursund

© Gyldendal Norsk

Forlag AS 2000

Norvège

« Il était une fois... » par Torgny Lindgren

Tout pays est un pays du conte. Les contes forment peut-être la seule texture qui nous unit et fait de nous une humanité. Que serions-nous sans eux ? Des monstres hideux comme il n'en existe que dans leurs pages ?

Il y a une dizaine d'années, j'ai écrit un conte dans lequel il est question d'un faucon qui chasse une colombe pour la manger et d'un homme saint qui se sacrifie pour la sauver. Deux ou trois ans plus tard, j'ai été contacté par un journaliste de Londres. Il venait de le lire dans une traduction en ourdou et voulait savoir d'où je le tenais.

De ma grand-mère, ai-je répondu. Elle me le racontait lorsque j'avais six ou sept ans. « *Extraordinaire*, a dit le journaliste au téléphone. *Moi-même, quand j'avais six ou sept ans, ma grand-mère au Bangladesh me racontait exactement la même histoire !* » C'est

ainsi. Ce récit ne m'appartenait pas du tout, il n'appartenait pas non plus à ma grand-mère, il était notre propriété à tous depuis la nuit des temps.

Les contes sont-ils donc toujours les mêmes, toujours et partout ? Ceux de *Ma mère l'Oye*, ou des *Mille et Une Nuits*, ceux de Hans-Christian Andersen et d'Astrid Lindgren ?

Oui et non. Les schémas fondateurs, la dramaturgie avec ses péripéties et ses sommets cathartiques sont certainement les mêmes. Le garçon prisonnier et finalement libéré, l'oiseau qui pond un œuf au contenu tellement fantastique qu'il s'apparente au sacré, la sorcière dont le nez ne cesse de grandir pour diverses raisons, le prince transformé en crapaud, le troll convoitant la belle demoiselle se trouvent partout. Le conte est éminemment une littérature des archétypes.

Mais un Montesquieu des contes pourrait aussi établir une théorie des climats appliquée à cette forme littéraire. Qu'aurait-il à dire au sujet du conte nordique ? Il soulignerait naturellement l'omniprésence de la nature : neige, froid, forêts impénétra-

Le romancier suédois Torgny Lindgren se souvient avec nostalgie d'une voix qui, enfant, lui racontait des contes. De leurs leçons de vie, de leur magie à présent mise à mal par la télévision et l'aspiration à la pédagogie

bles, montagnes où l'homme se cogne comme un insecte. Il décrirait l'ère glaciaire qui semble encore s'attarder dans le souvenir collectif. Il dirait aussi : ces mythes ont été transmis par des hommes blottis devant le feu dans l'obscurité de l'hiver, alors que dehors, dans la nuit, tonnaient les tempêtes. A la chaleur de la lumière, ils ont voulu ajouter la force reconfortante et éclai-

rante des mots, de l'imagination, de la magie. Ce Montesquieu-là ferait remarquer aussi que tous étaient rassemblés devant l'âtre, les enfants, les vieux, l'ensemble des adultes. Car ces intrigues nous concernent tous, indépendamment de l'âge et du sexe. Elles contiennent tout ce qu'il faut pour faire une vie humaine complète : amour et haine, bonheurs et horreurs, bonté et villainie, naissances et morts. Cela est valable, dirait le Montesquieu des contes, pour tous les contes nordiques, depuis Snorre Sturluson en passant par Andersen et Astrid Lindgren, jusqu'à Maria Gripe, Gunilla Bergström et Jostein Gaarder.

Pour finir il demanderait : le conte nordique a-t-il un avenir ? A-t-il même un présent ? Et il hésiterait sur la réponse.

Car le genre a de puissants ennemis. Le plus dangereux de tous, à ce jour, est l'écran, où les aventures les plus vertigineuses sont réduites à une pâte gluante. On peut imaginer avec horreur Egill Skallagrímsson maltraité et mutilé comme l'ont déjà été le *Livre de la jungle* et *Sindbad le marin* ! Mais certains des enne-

mis les plus fourbes se nichent à l'intérieur du conteur lui-même, dans l'idée qu'il se fait de sa mission. Il convient d'en mentionner deux. Premièrement, l'odieuse contagion du social-réalisme, qui contamine l'imagination et finit par la tuer. Deuxièmement, l'aspiration à la pédagogie et à la didactique, qui dégrade et réduit les contes à des manuels d'art de vivre dans la société moderne. Le bon conteur doit impitoyablement faire la guerre à la bonne volonté. La force du rêve et de l'imagination, la subversion et la liberté de langage seront-elles plus puissantes que les schémas réducteurs et les structures aux

tendances nihilistes actuellement en vogue ? Cinquante ans après sa mort, il m'arrive encore d'entendre la voix de ma grand-mère qui m'appelle, cette voix chaude, rendue rauque par la fumée de sa pipe. « *Installe-toi là, à côté de moi, souffle-t-elle. Et je vais te raconter comment tout a commencé et ce qui s'est passé ensuite et comment tout ça s'est finalement terminé.* »

Telle est pour moi la voix du conte et du récit nordiques - mais également celle du roman.

★ Traduit du suédois par Lena Grumbach

MASCULIN-FÉMININ

Les stéréotypes sexuels dans les livres pour enfants par Christophe André et « masculin, féminin : marchandise parmi les marchandises » de Virginie Lou

page IV



M'AS-TU VU EN CADAVRE ?

Chaque soir, à 18h00, sur www.lemonde.fr/tardi...

Allô, Nestor... c'était tout le temps occupé. Comment ça s'est passé, hier soir, chez les DOLMÉT ?

Ça m'a collé la migraine.

Découvrez en avant-première les aventures de Nestor Burma par Jacques Tardi et Léo Malet

un agenda 2001 à gagner chaque jour du lundi au vendredi

{asuire.com} casterman

Vous avez dit « Okuvlig » ?

Les petits et grands héros de Henning Mankell, l'inspecteur Wallander en tête, interrogent les limites du bien-être suédois

Okuvlig est un adjectif suédois. Henning Mankell l'explique aux jeunes lecteurs du *Chat qui aimait la pluie* : « En le prononçant à voix haute, on entend bien ce qu'il signifie : qui ne se laisse pas faire ; qui n'accepte pas la défaite. » Les petits et les grands héros de Henning Mankell sont okuvlig. Pour les petits, la première défaite serait de rester petits. Ils veulent être grands. Mais pas comme leurs parents. Leur peau d'enfant les gêne dans leurs mouvements. S'en débarrasser leur permet de traverser une série d'épreuves particulièrement difficiles. ce peut être la disparition du chat familial (*Le Chat qui aimait la pluie*) ; ou plus grave, celle de la maman (*La Société secrète*). A la fin, ils ont appris une chose importante : être seuls avec leur conscience. Une expérience excitante. Ils sont devenus des personnes.

Les adultes ne sont pas si différents. Henning Mankell écrit aussi des livres pour eux. Des policiers. Les aventures de l'inspecteur Wallander ont été vendues à trois millions d'exemplaires en Suède. Un pour trois Suédois. Et trois millions aussi en Allemagne. En France, il commence à être connu. Trois romans sont parus. Le quatrième est prévu au printemps. D'une certaine manière, l'inspecteur Wallander peut être considéré comme okuvlig. Pourtant, il n'en a pas l'air. La vie quotidienne lui joue autant de tours que les criminels. Lui aussi a des problèmes de conscience, et un respect profond pour les autres. Après neuf romans, Wallander s'arrête. Sa fille va prendre le relais. Une vraie femme policier tient déjà son journal pour l'auteur. Ainsi, son personnage ne risque pas de s'éloigner des réalités.

La vie de Henning Mankell commence à six ans. Lorsqu'il sait qu'il sait écrire. Il ne s'intéresse qu'à cela : « Je perçois encore l'impression de miracle ressentie à tracer des mots, faire des phrases et composer des histoires. » Ensuite, tout s'ordonne autour de cette sensation. Les études ? Pas pour lui. Dès qu'il peut

quitter l'école, à seize ans, il file. A Paris. En 1954, il débarque gare du Nord avec quelques francs et très mal aux dents. La nuit, il dort chez un jazzman suédois. Le jour, il répare des clarinettes à Belleville. Il passe ses soirées au Tabou ou au Caveau de la Huchette, où officie son logeur. Il « apprend à survivre ». Seul. « L'année la plus importante de ma vie. Je suis devenu une personne qui pouvait répondre d'elle-même. »

A dix-huit ans, il a déjà écrit deux pièces de théâtre, jouées à Stockholm. A vingt ans, un premier roman situé dans le mouvement ouvrier. L'écriture, exercice solitaire, est bientôt associée à la mise en scène. Le théâtre est la deuxième demeure de Henning Mankell. Pour lui, « c'est le même travail qu'avec les mots, à cela près que vous le faites avec des gens ». Il passera par une douzaine de salles différentes, avec des classiques ou ses propres pièces d'intervention. Car à la fin des années 60 et au début des années 70, la jeunesse suédoise, comme celle de toute l'Europe, s'enrage à déléguer le monde. Henning Mankell brasse les grands problèmes de société et milite contre le colonialisme portugais en Afrique.

ENGAGEMENTS

En 1984, il est invité au Mozambique pour conseiller ce qui deviendra le Théâtre national. Il passe une semaine à Maputo. L'année suivante, il y retourne pour de bon. Depuis, il vit sept mois l'an dans l'autre hémisphère. Du temps où la capitale mozambicaine s'appelait Lourenço-Marquês, il y avait une salle de théâtre. Interdite aux Noirs. Le bâtiment, construit par un colon fou d'art dramatique, parti sans laisser d'adresse à la libération du pays, avait été abandonné à l'eau et aux rats, avant que le ministère de la culture n'accepte de le remettre aux gens du métier. Henning Mankell travaille dans ce lieu, baptisé Teatro Avenida. Dans l'équipe de soixante personnes – dont dix acteurs – il est le seul Blanc – « mais on ne me voit pas comme tel », précise-t-il.

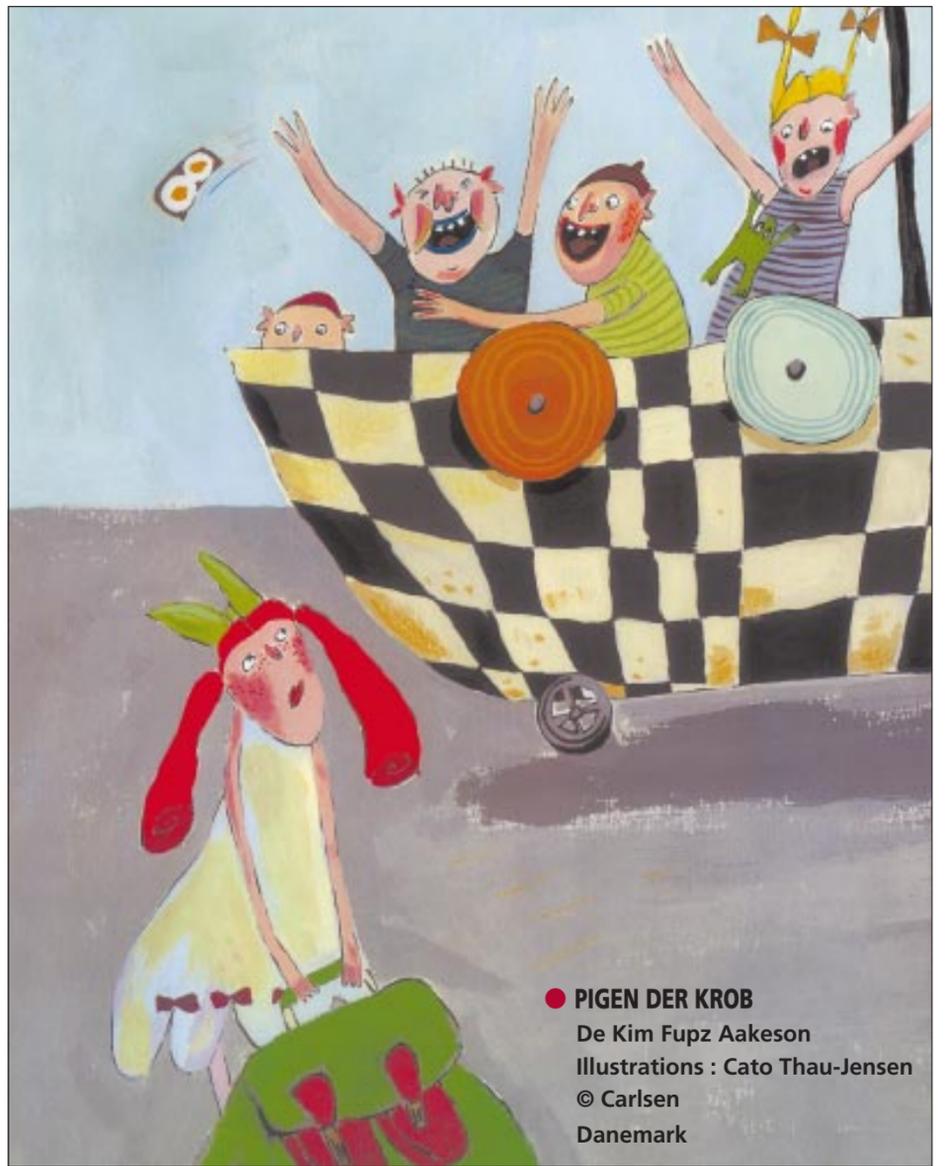
L'inventeur de Wallander n'a rien

retranché de son engagement politique des années 70. « Dans un pays où 75 à 80 % de la population est analphabète, le théâtre doit jouer un rôle. Nous pourrions monter Hamlet, mais nous pensons plus important de travailler sur la vie quotidienne et les événements du moment. » A partir d'une histoire réelle, parfois développée au cours d'improvisations, il écrit et dirige. « Il ne s'agit pas de donner des réponses, mais de soulever des questions. » Des auteurs comme le romancier et dramaturge Mia Couto collaborent occasionnellement avec l'équipe. Mais tout est à inventer là où la tradition orale n'a pas encore été relayée par le texte.

C'est de ce Sud lointain, au-delà de la misère, qu'Henning Mankell écrit ses livres pour jeunes et ses aventures d'un policier dont les investigations sont autant d'interrogations des limites du bien-être suédois. « Je suis comme un peintre devant un paysage : il l'observe de loin, et peint sa toile de près. La distance clarifie. Je m'inscris dans cette vieille tradition qui utilise le crime comme miroir de la société. C'est pour cela que ces livres ont un tel succès. Les gens s'y reconnaissent. La violence qui s'y exprime n'a rien d'une fantaisie morbide. Quoi que j'écrive, la réalité est pire. »

Il pense aux enfants des rues mozambicaines. Ceux de *Comedia Infantil* (film sorti en février en France, tiré d'un de ses romans) ou du *Secret du feu*, qui raconte l'histoire de Sofia, une fillette dont les jambes ont été arrachées par une mine antipersonnel. En Suède, l'éducation nationale a remis *Le Secret du feu* à tous les enfants de onze ans (150 000 environ). « Le livre a changé leur perception du monde. Ils savent qu'un milliard de personnes vivent, comme Sofia, une vie invivable. Beaucoup lui ont écrit. Car elle a survécu. Elle a dix-sept ans maintenant. Elle est l'une de mes meilleures amies et l'une de celles qui m'a le plus appris. J'ai beaucoup de respect pour ce qu'elle dit. Quand elle parle. Parce qu'elle ne parle pas beaucoup. »

Peut-être est-ce à cause de Sofia



● PIGEN DER KROB

De Kim Fupz Aakeson

Illustrations : Cato Thau-Jensen

© Carlsen

Danemark

que Henning Mankell n'aime pas l'expression « livre pour enfants ». « Une bonne histoire peut être lue par n'importe qui », souligne-t-il. Plutôt que de faire des dédicaces à la chaîne à la dernière Foire du livre de Göteborg, il a préféré aller discuter avec des jeunes immigrés en banlieue. « Les gens des villes ne le voient pas, ne veulent pas les voir, alors qu'on est au bord de l'explosion s'il n'y a pas de changement. L'an prochain, j'ai prévu de réunir six à dix immigrés de quinze ans pour écrire

leur propre histoire en Suède. » Rien ne lui paraît plus nécessaire que de dialoguer avec ces jeunes lecteurs : « On ne peut pas les bluffer : si ça ne leur plaît pas, ils jettent le livre. »

Jean-Louis Perrier

★ Pour les 8-13 ans :

- *Le Chat qui aimait la pluie* (Flammarion, Castor Poche, n° 518, 180 p., 32 F [4,88€]).
- *La Société secrète* (Flammarion, Castor Poche n° 656, 240 p., 35 F [5,34€]).
- *Le Secret du feu* (Flammarion, Cas-

tor Poche n° 628, 190 p., 32 F [4,88€]). Tous traduits du suédois par Agneta Ségol.

★ Pour les adultes :

- *Meurtres sans visage* (traduit du suédois par Philippe Bouquet, Christian Bourgois, 320 p., 130 F [19,81€]).
- *Le Guerrier solitaire* (traduit du suédois par Christoffer Bjurström, Seuil « Policiers », 440 p., 130 F [19,81€]).
- *La Cinquième Femme* (traduit du suédois par Anna Gibson, Seuil « Policiers », 490 p., 130 F [19,81€]).

L'exemple scandinave

Les initiatives des pays nordiques en faveur du livre et de la lecture font figure de modèles

Qui n'en rêverait ? En Suède, explique Barbro Thomas, l'élégante directrice du livre, de la lecture et des bibliothèques publiques, les auteurs de jeunesse obtiennent les « mêmes compensations » que les autres. Entendez que leurs à-valoir et leurs droits d'auteur sont calculés à partir des barèmes de la littérature générale, afin d'éviter toute discrimination et de stimuler la production. Autre mesure d'encouragement, depuis 1999, les bibliothèques bénéficient d'une « bourse » annuelle de 25 millions de couronnes suédoises (2,89 millions d'euros) pour soutenir leurs achats. Non loin de là, en Norvège, le système d'acquisitions prévoit que 1 550 exemplaires de chaque nouveau titre pour enfants soient systématiquement achetés par les bibliothèques, système qui, depuis sa création en 1978, a considérablement bénéficié à l'édition pour la jeunesse.

Ce ne sont que des exemples, mais, depuis longtemps, les initiatives des pays nordiques en faveur du livre et de la lecture font figure de modèles. Il faut dire que l'enjeu est de taille. Face à la multiplication des échanges et à la domination de l'anglais, la Scandinavie a dû prendre des mesures pour protéger des identités linguistiques diverses et fragiles. Les populations sont peu nombreuses : 9 millions en Suède, 4,5 en Norvège, 5,2 en Finlande, 5,4 au Danemark et 300 000 en Islande, soit moins de 25 millions d'habitants au total. Ramenées à ces chiffres, les performances de l'édition jeunesse sont particulièrement remarquables. Au Danemark, sur 3 285 titres de fiction édités en 1999, 1 650 – soit exactement un sur deux ! – sont des livres illustrés ou des romans destinés aux enfants.

Mais ce succès est également lié à la perception du lecteur qui se dégage des ouvrages. Alors qu'Åstrid Lindgren, Lennart Hellsing ou Tove Jansson avaient ouvert la voie du renouveau dans les années 50, une génération d'auteurs émerge après 1968, qui n'hésitent pas à traiter de manière réaliste les thèmes de la guerre, de l'environnement ou de la politique. Il s'agissait de créer « des livres révolutionnaires », note Barbro Thomas. Une attention aiguë est également portée aux crises et ruptures de l'adolescence, comme dans les romans de Maria Gripe (née en 1923, prix Hans-Christian Andersen), qui met en scène, un peu dans l'esprit de J.D. Salinger, et avec une part indéniabie d'indignation sociale, des jeunes à la recherche de leur identité.

Les années récentes voient certes s'estomper cette dimension engagée, mais la dynamique subsiste, profitant à toutes les tranches d'âge, comme en témoigne, pour les tout-petits, la délicieuse histoire de *La Chevrete qui savait compter jusqu'à dix*, du Norvégien Alf Prøysen, qui devrait être présente dans toutes les bonnes maternelles, ou les scènes de la vie quotidienne de *Nisse*, des Suédois Olof et Lena Landström (tous deux traduits à L'École des loisirs).

Résultat : cette créativité alliée au soutien actif des pouvoirs publics explique la vigueur du livre de jeunesse scandinave. Et comme petit lecteur deviendra grand, celui-ci, de fil en aiguille, profite à l'édition en général. C'est ainsi que les Nordiques, singulièrement les Norvégiens, sont les plus gros dévoués de livres de l'Union européenne. Accessoirement, ce sont aussi les plus grands surfeurs sur Internet. CQFD.

Florence Noiville



● « DE L'AUTRE CÔTÉ »

Illustrations et texte

de Peter Johansson

© Grandir

Suède

Le merveilleux voyage d'un classique

C'est une bâtisse haute et austère, appréciée des cigognes et des chauves-souris. En Scanie, à l'extrême pointe sud de la Suède, on peut encore voir la forteresse moyenâgeuse de Glimmingehus, l'une des premières étapes sur la route de Nils Holgersson, là où Selma Lagerlöf met en scène le combat des rats noirs et des rats gris. Aujourd'hui, d'un coup d'ailes – non pas de jars, mais d'avion – on rallie très vite la Scanie à la Laponie. Mais à l'époque où écrivait Selma Lagerlöf, au début du XX^e siècle, un Suédois de Glimmingehus ignore à peu près tout de la façon dont vit son compatriote au-delà du cercle polaire.

Curieusement, c'est la raison pour laquelle, en Suède, la littérature enfantine se développe à cette époque. En effet, le corps enseignant prend l'initiative de mettre sur pied un projet de livre de lecture qui présenterait aux écoliers la géographie, la nature et l'histoire de leur pays. En 1901, la direction générale des écoles commande donc un ouvrage de vulgarisation à Selma Lagerlöf (1858-1940). Cette ancienne institutrice est alors déjà connue du grand public pour avoir écrit plusieurs ouvrages, dont *l'Histoire de Gösta Berling*. En 1906, elle lance la bombe du *Merveilleux voyage de Nils Holgersson à travers la Suède*, qui deviendra vite un grand classique de la littérature enfantine.

Les aventures de Nils ont été en partie inspirées par Rudyard Kipling (1865-1936), auteur des fameux *Livres de la jungle* (1894 et 1895), de *Kim* (1901) et des *Histoires comme ça* (1902). Marqués par l'enfance de Kipling en Inde, où son père l'initie au folklore, à la vie des animaux et à la nature du pays, ces livres sont des modèles pour Lagerlöf. A son tour, elle cherche donc à familiariser les petits Suédois avec leur propre pays (en une manière également de lutter contre la vague d'émigration vers les Etats-Unis qui appauvrit la Suède de l'époque). Les aventures de ce garçon qui survole son pays juché sur le dos d'une oie sont un formidable prétexte pour offrir un tableau multiforme et coloré de la Suède et de sa population, mais aussi pour célébrer les grandes valeurs morales du christianisme car, sous couvert d'une affabulation gentiment folklorique, le récit de Selma Lagerlöf porte toute une philosophie du retour à la nature primitive, bonne et secourable.

« Il était une fois un garçon. Agé d'environ quatorze ans, il était grand et dégingandé, et ses cheveux étaient blonds comme le lin. Il ne valait pas grand-chose : son plaisir, c'était dormir et manger, sans compter qu'il aimait faire des bêtises. » Présenté au début du roman comme un garçon capricieux, peu soucieux des autres, le « vilain petit Nils » va peu à peu faire amende honorable en côtoyant le monde du travail et l'univers magique des

légendes scandinaves. Force lui est de vivre en contact étroit avec les animaux, qui lui inculquent leurs lois de l'effort, du devoir et de la bonté.

D'où vient que cette thématique morale, doublée d'une grande foi dans le progrès et d'un nationalisme profond, n'est jamais naïve ? Peut-être de l'écriture, tout simplement. Nils voyage à travers la Suède au milieu de contrées et de monuments bien distincts, mais dans un décor légendaire peuplé de lutins espiègles et malicieux tout droit sortis des légendes scandinaves. Lagerlöf souligne ainsi sa volonté de ne pas séparer le merveilleux, voire le fantastique, du quotidien le plus réaliste. C'est grâce à ce style résolument neuf pour l'époque, à mi-chemin entre la rhétorique et la conversation courante, et parsemé d'envolées lyriques, que *Nils Holgersson* deviendra le récit le plus populaire de la littérature suédoise.

Ailleurs, sa fortune aussi est grande. Des ouvrages comme *Le Tour de France par deux enfants* y prennent certainement racine. Pourtant, jusque dans les années 90, en France, on n'a connu ce texte que dans des versions considérablement abrégées et même « tout simplement amputées d'un tiers », notent les traducteurs Marc de Gouvenain et Lena Grumbach, « puisqu'on avait jugé superflues des descriptions de paysages ou de villes en invoquant qu'il s'agissait de détails "trop suédois" ou de développements trop scolaires ». Or « réduire les aventures de Nils Holgersson aux simples démêlés entre un garçon et un tomte, entre des oies sauvages et un renard, est aussi hérétique que limiter *Don Quichotte* au combat contre les moulins à vent ».

C'est pourquoi, dans les années 90, paraissaient, dans la traduction de Marc de Gouvenain et Lena Grumbach, deux éditions intégrales de *Nils*, l'une chez Actes Sud, avec des illustrations des années 30, l'autre dans la collection « Grandes œuvres », d'Hachette. Cependant, pour ceux que ces quelque 600 pages intimideraient, le Livre de poche publie ces jours-ci, à partir de la même traduction, une version plus légère où les coupes laissent intacts le ton et le style de l'auteur (1).

Traduit en une trentaine de langues, *Nils* est un récit dont beaucoup d'écoliers suédois, encore aujourd'hui, connaissent des passages par cœur. Quand on y songe, c'est un sort inédit pour un « manuel scolaire ». Quant à Selma Lagerlöf, elle obtiendra, récompense suprême, le prix Nobel de littérature en 1909. Elle sera aussi la première femme à entrer, en 1914, à l'Académie suédoise.

Françoise Lazare et Léo Mazel

(1) Edition établie par Anne-Laure Brisac et agréementée d'un dossier pour en savoir plus (416 p., 28 F [4,27€]).

Tourments du cœur

Avec ses ours, Lola et Léon, la Suédoise Anna Höglund dépeint avec finesse la difficulté d'aimer

Lorsque parut en France, au Seuil, le premier volet des histoires de Lola et Léon de la Suédoise Anna Höglund (Mina et Kage en version originale), l'accueil fut partagé entre les enthousiastes – le livre parvint à s'immiscer, exploite pour un livre jeunesse, dans le palmarès annuel de Lire – et les franchement réticents (un débat ouvert dans le magazine Citrouille évoquait « une vision hystérique de l'amour où l'image de la femme est bafouée, où la seule réponse à la souffrance est la vengeance »). Depuis, deux autres épisodes, *Lola s'en va* (1998) et *Lola en Chine* (2000), sont venus, sinon corriger, du moins préciser le regard si pointu d'Anna Höglund sur les tourments d'un couple qui s'aime même quand les mots manquent pour exprimer ce formidable attachement.

Avec quelques nuances. Certes, le problème crucial reste le poids de l'habitude, qui sclérose l'échange. Ouverture de *Lola et Léon*: « Lola et Léon vivaient ensemble depuis longtemps. Ils avaient l'habitude de boire du café le matin. Ils l'avaient toujours fait. » Dans *Lola en Chine*, même régularité d'une pesanteur insidieuse: « Il pleut depuis plusieurs jours. Pensive, Lola soupire en tournant les pages d'un livre qui est posé là sur la table. »

Face à l'immobilisme ou au désœuvrement, l'imprévu offre

un sursaut nécessaire. Dans l'un, Léon annonce qu'il part en voyage pour « voir le monde et rencontrer d'autres ours »; dans l'autre, un « sentiment impérieux », « une envie irrésistible » de retrouver la sensation de « joie intérieure » éprouvée en rêve pousse Lola à partir pour la Chine. Certes, l'un part sans se retourner quand l'autre est consumée par une ardeur proche de la fièvre (« coussinets brûlants », « tête lourde », leur singulière dans le

regard) qui la dédouane d'un abandon (« c'est plus fort qu'elle ») qu'elle ne parvenait déjà pas à assumer lors du faux départ de *Lola s'en va* (« Par précaution, elle pense tout de même à bien regarder le chemin. Pour être sûre de s'en souvenir »). Mais pourquoi typer ces attitudes contrastées en « masculin » (Léon est « un ours en peluche au cœur de pierre ») ou « féminin » (« C'est bien de rentrer à la maison et de revoir Léon, pense Lola »)?

Plus instructive est la peinture du quotidien. Dans les premiers épisodes, Lola desservait la table, recevait des consignes de Léon qu'elle finissait par suivre, réparant les dégâts de sa colère première, en charge du ménage, de l'arrosage des plantes, de la vaisselle et de la cuisine, même si c'est elle qui en profitait (« Cela me fera du bien »). Elle remontait même la pendule, vestale du temps immuable, en

gagne de soumission patiente. Dans *Lola en Chine*, c'est Léon qui passe l'aspirateur, prépare le repas, s'enferme dans les préoccupations du quotidien (promotions de l'épicerie voisine) qui rendent inattentif au discours de l'autre. Est-ce là l'indice de cette revanche féministe dénoncée chez certains critiques de

la première heure? Sans doute pas, à moins de lire la prévenance de Léon qui donne à Lola une carte (« Il ne veut pas qu'elle se perde »), s'inquiète du froid et de l'oubli des pensements, fait la valise de Lola – lui la faisait seul –, comme l'indice d'une domination qui ne cède pas.

PÉNÉLOPE

Peut-être concéderait-on dans le premier volet un soupçon d'infantilisme dans la relation entre Léon et Lola: il lui rapporte des cadeaux à son retour comme un rachat à l'abandon – ce qui révolte notre Pénélope prête à partir à son tour – et Lola conserve allumée la lampe de chevet sécurisante pour que Léon reste proche à distance. Mais le mal-être de Lola, que sa quête chinoise n'apaise pas si facilement, n'a plus la même violence (« Léon m'a quittée parce que je ne suis pas assez bien pour lui », 1996; « J'ai compris! Il veut se débarrasser de moi! », 1998), même si ses doutes personnels restent inchangés (« Bientôt je n'existerai plus du tout », 1996; « Est-ce que j'existe encore? », 2000); seulement, Léon n'est plus comptable de ce trouble ontologique. Plutôt que d'assigner les livres pour les jeunes à une efficacité rassurante, félicitons-nous de l'ambitieux propos d'Anna Höglund, dont la finesse rend sensible le plus délicat: la difficulté d'être heureux.

Philippe-Jean Catinchi



© SEUIL JEUNESSE

Graines de rebelle

Les Norvégiens Heidi Linde et Stein Erik Lunde mettent en scène deux garnements allergiques aux adultes

PIQÛRES DE MOUSTIQUES (Myggstikk)

de Heidi Linde. Traduit du norvégien par Jean-Baptiste Coursaud, L'École des loisirs, « Neuf » 224 p., 64 F (9,76 €). A partir de 9 ans

BÆURK (Egg)

de Stein Erik Lunde. Traduit du norvégien par Jean-Baptiste Coursaud, L'École des loisirs, « Neuf » 152 p., 58 F (8,84 €). A partir de 9 ans

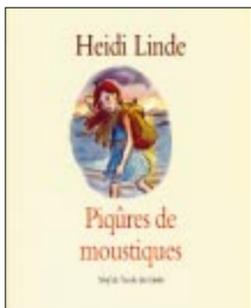
Gilbert et Milly sont deux enfants qui ne se connaissent pas, mais possèdent plusieurs choses en commun. D'abord, leur manque absolu de considération pour la plupart des adultes, assez souvent présentés comme inconsistants, ou prétentieux, quand ce n'est pas méchants ou lâches. Ensuite, leur découverte simultanée de l'amour et de ses enchantements. Enfin, leur nationalité, puisque ces deux héros de romans sont norvégiens et très contemporains. Dans une postface commune aux deux ouvrages, l'éditeur propose une filiation littéraire qui remonte jusqu'au Danois Hans Christian Andersen, en passant par la Suédoise Selma Lagerlöf et, plus proche de nous, la créatrice de Fifi Brindacier (qui s'appelait, paraît-il, Pippi de son vrai nom), Astrid Lindgren. De cette tradition scandinave, sont nés de jeunes personnages rebelles aux règles ordinaires de bonne conduite et à l'idée même du marcher-droit. Telles sont aussi, d'une certaine manière, les figures centrales de ces deux livres, mais avec des réussites variables.

Chez Milly, l'héroïne de *Piqûres de moustiques*, cette rébellion se manifeste par un franc-parler, une certaine aisance et une aptitude à

prendre des décisions qui va jusqu'à l'invraisemblance. En vacances avec son père, la nouvelle compagne de celui-ci et une « demi-sœur » qu'elle exècre, Milly se résout à prendre ses cliques et ses claques pour aller passer le reste des congés chez le frère jumeau – célibataire et peintre – de sa mère. Et qu'importe l'invasion de moustiques venimeux prédits par la demi-sœur de Milly, rien ne pourrait plus l'obliger à supporter un jour de plus l'entourage de son père, même si celui-ci manifeste sa tristesse en faisant « des yeux qui retombaient comme ceux des chiens » (dans les deux livres, les adultes sont comparés à des animaux). Lorsque la fillette s'en va, c'est sous le regard désolé d'un père totalement velléitaire, et les adieux à l'aéroport ressemblent plus à une séparation de couple qu'à une scène filiale. Mais la description de la nouvelle vie de Milly, à la campagne, ne manque pas d'un certain charme. Les dialogues sont spirituels, les curiosités de Milly très bien restituées, la langue simple et souple.

Ce qui n'est pas le cas, tant s'en faut, du texte de Stein Erik Lunde. Dans *Bæurk*, l'écriture est relativement pauvre et saccadée, ce qui n'est au fond pas si mal assorti au sujet. Car il est question de vomir, et sous toutes les coutures, dans ce roman dont le héros souffre d'une allergie massive aux œufs. Il se peut que les descriptions – longues et précises – des symptômes ressentis par Gilbert et du produit de ses régurgitations aient un effet sur quelques enfants phobiques du malaise en question. Pour le reste de la population, bien sûr, l'agrément de la lecture est faible – même si la relation entre nourriture et élément maternel est bien esquissée. D'autant que le personnage, qui médite deux mois durant un complet destiné à se venger d'une vieille tante et manque la tuer sans grands remords, n'est guère sympathique.

Raphaëlle Rérolle



Les rendez-vous de Montreuil

● Inauguré mercredi 29 novembre par Jack Lang, ministre de l'éducation, le 16^e Salon du livre de jeunesse en Seine-Saint-Denis ouvrira ses portes du 30 novembre au 4 décembre, avenue Léon-Gaumont, à Paris, entre les portes de Montreuil et de Vincennes. Métro: Saint-Mandé-Tourcelle.

● Le premier ministre, Lionel Jospin, y est attendu jeudi 30 novembre à 16 h 30. Il répondra à des questions sur la place du livre à l'école, le rôle des bibliothèques et le multimédia. Plus de 700 auteurs, dont de nombreux Scandinaves, seront au rendez-vous, et plus de 150 animations – rencontres, dédicaces, jeux concours – sont prévues. Programme détaillé: www.ldj.tm.fr

● Mercredi 29 novembre: remise du Baobab de l'album, le nouveau prix décerné par le Salon du livre de Montreuil en partenariat avec *Le Monde* et présidé cette année par Enki Bilal (19 h 30). Une rencontre avec le lauréat, Ian Falconer en présence des membres du jury, est prévue lundi 4 décembre à 15 heures.

● Samedi 2 décembre: demi-journée professionnelle parrainée par *Le Monde*.

Le livre à l'école, enjeu pour la réussite scolaire (9 heures). A propos de Claude Ponti (11 h 15). « Qui lira petit lira grand », rencontre avec Roland Causse (11 h 15). Des auteurs d'aujourd'hui pour des adolescents d'aujourd'hui (14 h 30). Dialogue avec Marie Nimier (15 h 30).

● Lundi 4 décembre: journée professionnelle parrainée par *Le Monde*.

Le livre de jeunesse dans les pays nordiques (9 h 30). Pour une géographie imaginaire: rencontre avec François Place (11 h 15). Littératures d'adolescence (11 h 15). Internet: un nouvel espace d'échange autour du livre? (11 h 30). Où en est l'édition jeunesse européenne? (13 h 30). Tous les mots sont adultes: dialogue avec François Bon sur les ateliers d'écriture (13 h 30). Tomi Ungerer et l'école (13 h 30). Hommage au psychanalyste Serge Lebovici (13 h 30). Rencontre avec l'illustrateur Peter Sis (16 h 30).

Livraisons

● CONTES DE LAPONIE, adaptés par Jacques Privat

Cap sur la mer Blanche. Nous sommes chez les Lapons ou plutôt chez les Samis – car on apprend ici que le mot « lapon » est péjoratif, « dérivé qu'il est, si l'on en croit une hypothèse assez répandue, du scandinave lapp qui signifie "chiffon, guenilles" ». Mort en 1957, J. K. Qvigstad, le linguiste norvégien qui a recueilli ces contes, a consacré sa vie au peuple sami et à sa culture. On trouvera là beaucoup d'histoires de *stallo*, ce mauvais esprit de la mythologie nordique. Mais également, aussi surprenant que cela puisse paraître, des thèmes qui rappellent la *Légende dorée* ou des variantes d'*Ulysse et Polyphème*. Comme si, décidément, la trame des grands mythes fondateurs était toujours la même (éd. Esprit ouvert, 2342, chemin de Clavary, 06810 Auribeau-sur-Siagne, 212 p., 135 F, [20,57 €]). A partir de 10 ans. A noter également, disponibles aux éditions Esprit ouvert, que dirige la Norvégienne Eva Friisberg, *Carius et Bactus* et *Gens et Brigands de Pimentville*, deux célèbres fables de Torbjørn Egner, le dessinateur et auteur norvégien le plus traduit dans son pays après Ibsen. FI. N.

● DES VACANCES DE CHAT, de Dorrit Willumsen

De Strindberg à Ibsen en passant par Stig Dagerman ou Mika Waltari, les éditions de l'Elan se sont fait une spécialité de la littérature nordique et publie également une revue, *Nouvelles du Nord*. Le domaine jeunesse est moins convaincant. Avec ce récit de la Danoise Dorrit Willumsen – auteur d'un ouvrage sur Herman Bang et d'un autre sur Madame Tussaud (Gallimard, 1989) – nous partageons les réflexions d'une chatte de bonne famille, et un peu conventionnelle, sur le cours de la vie et la sottise des humains (traduit du danois par Jean Renaud, éd. de l'Elan, 9, rue Stephenson, 44000 Nantes, 64 p., 60 F [9,14 €]). A partir de 8 ans FI. N.

● LE TOMTE DU CHATEAU D'ABO, de Zachris Topelius

Au fait, qu'est-ce qu'un tomté? En suédois, le mot signifie quelque chose comme « le vieillard qui veille sur la maison ». Un dieu lare nordique, en somme, en sabots et bonnet rouge. C'est ce que l'on apprend avec le Finnois Zachris Topelius (1818-1898), qui fut journaliste, poète, et auteur de huit volumes de *Lectures pour les enfants*. Ce conte historique, paru en 1849, raconte comment le plus vieux château de Finlande est resté debout, pendant 700 ans, malgré les flammes, le gel et les boulets. De quoi croire à l'existence des tomtes (traduit du suédois par Catherine Buscall et Jean Renaud, éd. de l'Elan, 48 p., 48 F [7,31 €]). A partir de 9 ans FI. N.

● CONTES DU GROENLAND, rassemblés par Knud Rasmussen

Après s'être attachées à faire découvrir les *Contes de Norvège* (en deux volumes), les éditions Esprit ouvert invitent les lecteurs à s'imprégner de l'histoire et des mœurs du peuple groenlandais. Collectées par Knud Rasmussen (1879-1933), qui fut l'un des principaux fondateurs de l'eskimologie, ces légendes populaires, fantastiques et merveilleuses, témoignent également de la dureté de la vie des Inuits (traduit du danois par Jacques Privat, éd. Esprit ouvert, 224 p., 135 F [20,57 €]). A partir de 10 ans E. G.

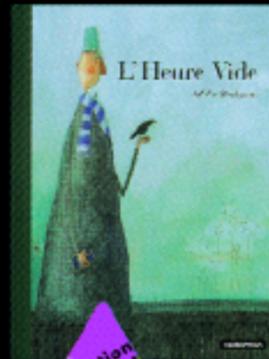
● LE GRAND LIVRE DES FILLES ET DES GARÇONS

Trois pour l'écriture (Brigitte Bègue, Anne-Marie Thomazeau et Alain Serres), deux (Antonin Louchard et Monike Czarnocki) pour l'illustration, sans compter quatre intervenants (de Zebda à Gisèle Halimi): un vrai travail d'équipe que ce très didactique retour sur la situation contrastée (physiologie, image sociale, modèle publicitaire) des sexes. Des repères clairs et francs (puberté, contraception, PACS, histoire aussi), un militantisme affiché pour une équité vraie: cet album est plus que recommandable, nécessaire (éd. Rue du Monde, 96p., 130F [19,80€]). A partir de 9 ans Ph.-J.C.

On peut passer son temps à raconter des histoires et être pris au sérieux.

Attention Talent : chaque mois, les libraires de la Fnac vous font découvrir un nouveau talent de la littérature jeunesse. Ce mois-ci, découvrez Anne Herbauts pour "l'heure vide". A la Fnac et sur

www.fnac.com



Moi garçon, toi fille, le sexisme larvé des livres pour enfants

Maman Ours est assise dans le fauteuil du salon et lit tranquillement le journal ; pendant ce temps, Papa Ours fait la cuisine ou s'occupe des enfants. Il n'a pas l'air gauche ni ridicule ; elle paraît tout à fait à sa place. La scène vous étonne ? Elle est en effet rarissime dans les livres d'enfants. Peut-être parce qu'elle n'est pas le reflet exact de la plupart des réalités familiales actuelles ; peut-être aussi parce que les livres d'enfants sont encore imprégnés de clichés sexistes...

Conduite par l'association européenne Du côté des filles (1), une analyse méthodique du contenu des 537 albums parus en France durant l'année 1994 avait ainsi révélé des différences significatives dans le traitement des personnages, humains ou animaux humanisés, en fonction de leur sexe. Les couvertures et les titres des albums impliquaient dans 77 % des cas au moins un personnage masculin (contre 24 % seulement avec au moins un personnage féminin). Concernant l'activité professionnelle, 32 % des albums montraient un homme au travail contre 15 % pour les femmes (et seulement 5 % s'il

Des héros masculins plus nombreux et mieux valorisés que les personnages féminins. Les stéréotypes ont la vie dure.

Pourtant des évolutions multiples se font jour. Même chez Disney

préfère des sans maquillage, et canelles se mes du maquillage. Elles sont vraiment snob... » Autre étude : on demande à des adultes de visionner un film où un bébé de neuf mois pleure lorsqu'une boîte à surprise s'ouvre. Ceux à qui on a dit que le bébé était une petite fille tendent à attribuer ses pleurs à la peur, l'autre moitié, pensant qu'il s'agit d'un petit garçon, suppose qu'il pleure car il ressent de la colère, émotion plus virile... Ces stéréotypes exercent une influence individuelle considérable sur leurs cibles : les travaux portant sur la « menace du stéréotype » montrent

que les individus victimes d'un préjugé social ont tendance à s'y soumettre eux-mêmes inconsciemment. Ainsi, des filles à qui l'on propose des exercices mathématiques après leur avoir rappelé que les femmes sont « moins douées en maths » que les hommes vont échouer en plus grand nombre que celles chez qui on n'aura pas réactivé cette croyance. Notons que ces convictions sexistes se sont aussi nichées au sein de plusieurs courants de la psychologie. Prisonnière des visions d'un Freud logiquement influencé par les stéréotypes de son époque, et adossé à sa théorie de « l'envie de pénis » des filles, développée dans *Trois essais sur la sexualité*, la psychanalyse a longtemps validé ces préjugés. Les écrits de quelques grandes psychanalystes sur l'accès des femmes à la connaissance (4) en témoignent : « *Tout ce qu'on observe confirme ce fait que la femme intellectuelle est virilisée, la connaissance intuitive vivante ayant fait place chez elle à une ratiocination froide et stérile* » (Hélène Deutsch) ; « *La femme qui s'approchera du théorique perdra sa jouissance* » (Luce Irigaray). Quant à la psychologie évolutionniste, qui suppose que les différences psychologiques hommes-femmes reposent sur des bases biologiques façonnées par l'évolution, elle conduit quant à elle à une lecture à double tranchant : si elle peut inciter femmes et hommes à mieux se comprendre au travers de l'acceptation de leurs différences respectives, elle risque aussi de valider un statu quo favorable aux mâles : « *Je ne m'occupe pas des enfants, puisque je suis fondamentalement un chasseur-cueilleur.* »

NOUVELLE DÉFINITION DE LA FÉMINITÉ

Mais revenons à nos images : que proposent les albums pour enfants aujourd'hui disponibles ? Sur un registre militant, Actes Sud Junior réédite les classiques d'Adela Turin et Nella Bosnia. Dans *L'Histoire vraie des bonobos à lunettes*, elles mettent en scène la révolte des bonobés et de leurs petits bonobins, excédés par les comportements machistes et vaniteux de leurs compagnons ; dans *Arthur et Clémentine*, elles dénoncent la condition de tortue au foyer de la malheureuse Clémentine, que son compagnon fait tout pour maintenir enfermée pendant que lui-même court le monde. Les contre-stéréotypes (tous les mâles sont abusifs, et toutes les femelles dans leur bon droit) valent-ils mieux que les stéréotypes, et peuvent-ils s'avérer efficaces ? Interrogée à ce propos, Adela Turin nous rappelait que la vocation de ces livres est de susciter réaction et réflexion de la part de l'enfant, dont la lecture gagne à être accompagnée d'un dialogue avec un adulte, parent ou éducateur. Autre façon de suggérer la modification des comportements parentaux, et notamment paternels : montrer que les papas, pour différents qu'ils soient, peuvent faire tout ce que font les mamans... *Un papa, quelle aventure !* (Bayard éditions) concilie habilement les rôles traditionnels (« *Un papa c'est différent d'une maman* ») et les évolutions de la vie de famille

moderne (« *Pourtant, les papas peuvent tout faire comme les mamans* »), tout en concédant qu'« *il y a des choses qu'on préfère faire avec son père* » (la bagarre, entre autres). Un des exemples les plus aboutis de ces nouveaux rôles de père participant pleinement aux tâches familiales est retrouvé dans la série britannique *Pingu*, où l'on voit régulièrement le papa pingouin faire du repassage ou s'occuper des enfants de manière totalement banalisée.

Du côté des enfants, de nombreux albums dessinent une nouvelle définition de la féminité autrement qu'en creux (une fille c'est l'opposé ou le complément d'un garçon) ou qu'à partir de stéréotypes ou contre-stéréotypes (filles romantiques ou bagarrees). Ainsi, dans *Mademoiselle Zazie a-t-elle un zizi ?* (Nathan), la vision du monde du petit Max bascule à partir de son amitié avec la trépidante Zazie : « *Avant, il y avait les Avec-zizi et les Sans-zizi. Maintenant, il y a les Avec-zizi et les Avec-zézette. Eh oui... il ne manque rien aux filles !* » En parallèle

à cette évolution des héroïnes féminines, on retrouve de plus en plus de héros mâles sensibles et introvertis, comme le jeune chimpanzé Marcel d'Anthony Browne (*Marcel la mauvette, Marcel le magicien*, etc., chez Kaléidoscope). Tout un courant d'albums s'affranchit de la sorte des stéréotypes liés au sexe pour insister tout simplement sur les différences individuelles entre enfants, comme dans le savoureux *Les Garçons et les filles* de Grégoire Solotareff (L'Ecole des loisirs), qui dresse les portraits psychologiques de trente-six garçons et filles, décrits de manière vacharde par leurs camarades de classe.

Même démarche dans la série *Ces petits riens qui font la différence* (Actes Sud Junior), présentant des portraits conjoints de filles et de garçons confrontés aux événements de l'enfance (grandir, se faire des amis...) : les stéréotypes sexuels y sont discrètement mais régulièrement remis en question (« *On m'a expliqué qu'avant il y avait des métiers de fille et des métiers de gar-*

çon, mais que maintenant tout le monde pouvait tout faire... »).

DE CENDRILLON À MULAN

Ces évolutions multiples, bien que lentes à s'installer, semblent être inexorables, et concernent également les autres médias enfantins : que l'on considère, par exemple, dans les dessins animés des studios Disney, peu suspects de féminisme militant, le chemin qui a conduit de Cendrillon et Blanche-Neige, reines du ménage attendant leur Prince charmant, à Pocahontas et Mulan, jeunes filles actives et énergiques jouant un rôle politique de premier plan. On peut cependant souhaiter que davantage de moyens soient consacrés à des études comme celle de l'association Du côté des filles : répétées à intervalles réguliers, par exemple tous les cinq ans, elles permettraient de disposer d'un très précieux outil d'analyse et de compréhension du phénomène sexiste et de l'évolution des identités masculines et féminines, et aussi de

resensibiliser régulièrement grand public et professionnels.

★ **Christophe André, psychiatre à l'hôpital Saint-Anne, enseigne la psychopathologie à l'université Paris-X.**

- (1) *Quels modèles pour les filles ? Une recherche sur les albums illustrés et Que voient les enfants dans les livres d'images ? Des réponses sur les stéréotypes*, deux brochures de l'association européenne Du côté des filles (1998). Lire également « Féminin-Masculin : encore un effort ! » dans le n° 24 (novembre 1999) de *Citrouille*, revue de l'Association des libraires spécialisés pour la jeunesse.
- (2) La situation est globalement la même dans les manuels scolaires. Voir notamment *La Représentation des hommes et des femmes dans les livres scolaires*, de Rignault et Richer, La Documentation française, 1997.
- (3) Hurtig et Pichevin, 1986, cités par Cartron et Winnykamen (*Les Relations sociales chez l'enfant*, Armand Colin, 1995).
- (4) Michèle Le Doeuff, *Le Sexe du savoir* (Aubier 1988).

Christophe André

s'agissait de mères). Les garçons étaient les personnages principaux dans 60 % des cas, contre 40 % seulement pour les filles. Enfin, les albums décrivaient davantage de relations parent-fils que parent-fille, aussi bien de la part des pères que des mères : les petits mâles en images reçoivent davantage de soins, d'attentions et d'encouragements que leurs sœurs (2). La situation est encore plus nette dans les histoires prisées par les tout-petits, mettant en scène des animaux humanisés : c'est là que les clichés sexistes semblent les plus fréquents, les familles ours s'avérant plus traditionalistes que les familles humaines...

Bien qu'il n'existe pas d'étude comparative, il est permis de penser que la situation de 1994 représentait déjà une évolution notable par rapport aux années 60 : on se souvient, par exemple, de la série emblématique des *Martine* (*Martine petite maman, Martine petit rat de l'Opéra...* chez Casterman) qui reflétait assez exactement la place et les ambitions limitées des femmes de l'époque. Cependant, aux yeux des féministes, la situation reste insatisfaisante : les mâles continuent d'être surreprésentés dans les albums et d'y occuper les rôles sociaux valorisants. De plus, même les progrès observés sont ambigus : sur un plan qualitatif, les papas participent certes davantage, mais ils « aident » seulement. Leur rôle suggéré n'est que d'appoint : ce qui est signifié dans les récits par une attitude gauche (ils font des bêtises ou des erreurs) ou même un peu ridicule (ils portent un tablier à fleurs) ; l'aspect exceptionnel, occasionnel ou même contre nature de leur participation est ainsi discrètement souligné.

Mais après tout, est-ce bien un problème ? Selon certains parents, les livres pour enfants doivent surtout servir l'évasion et le rêve. De plus, si ces stéréotypes s'enracinent dans une réalité sociale, pourquoi les critiquer ? Ne peut-il être sécurisant pour l'enfant de retrouver dans ses histoires le monde tel qu'il est, ou au moins tel que les « traditions » l'ont façonné dans nos fantasmes (maman à la maison et papa au-dehors) ? En fait, c'est le rôle même des albums pour enfants qui est à interroger : doivent-ils être considérés comme des créations artistiques libres de toutes contraintes, ou bien sont-ils, même à leur corps défendant, des documents éducatifs ? Le débat est d'importance, car la plupart des travaux conduits en matière de psychologie sociale démontrent la précocité et l'efficacité de ces stéréotypes liés au sexe. Les préjugés sexistes sont très tôt en place, chez les enfants ou à leur propos : un travail conduit auprès d'une classe de CE2 (3) analysait ainsi des textes rédigés sur le thème « Les garçons vus par les filles et les filles par les garçons ». En voici quelques extraits : « *Les garçons sont bêtes, sauf mon Papa. Ils sont jaloux des filles qui, elles, sont jolies. Ils l'heureux manquent une case à ces satanés garçons de malheur, à ses escapades de garçons...* » « *Le caractère des filles se sont faire des gifles. Elles mordent, et elles tirent les cheveux. La fille est lède parce-que je*



Masculin, féminin : marchandises parmi les marchandises

Dans mon premier livre de lecture, intitulé en toute équité républicaine *Rémi et Colette*, les images allaient droit au but : papa lisait le journal et maman faisait la vaisselle. Il allait au travail, elle faisait le ménage. Aujourd'hui, on n'oserait plus ces grossièretés... Mais cherchez les filles dans les livres documentaires ! On trouve en abondance des petits garçons curieux... Et quelques drôlesses semées çà et là pour la raison que les filles lisent plus que les garçons. Les petites filles, lorsqu'on les « vise » en particulier, ingurgitent le même brouet débilissant que leurs mamans : on leur parle chiffons et beauté, comme dans la presse « féminine ». Devenir une femme, c'est apprendre à séduire, non ? Et la mode comme le sport sont des marchés de masse. Et la « loi » des marchés, c'est sacré comme la messe !

Dans un pays où les femmes ont dû imposer la (triste) loi de la parité pour arracher (un peu) de pouvoir politique, il serait bien étonnant que les images qui les représentent soient plus subtiles. Et que ces représentations figées du masculin et du féminin trouvent leur écho dans ce qu'il est convenu d'appeler la « litté-

rature », quoi de plus logique ? On ne va tout de même pas devoir rappeler, dans ce pays qui a enterré le marxisme avec Georges Marchais (ce qui témoigne à tout le moins d'un sens singulier des proportions), que la littérature participe elle aussi de l'idéologie dominante ? Aussi voit-on peu, dans les livres pour la jeunesse, de Leïla et de Fatima devenant des génies de l'informatique

Virginie Lou

(Touche pas à ma start-up !). Et si Ali et Mohamed sont des champions, c'est de foot, pas de philosophie. D'ailleurs ces gosses de banlieue, en échec et passent leur temps à faire cramer des bagnoles, c'est bien connu aussi – la preuve, les rares films qui les concernent nous les montrent ainsi. C'est tellement rassurant, pour les civilisés, d'avoir à portée de marge des barbares !

On comprend que les mêmes barbares manifestent peu d'enthousiasme pour une « littérature » fabriquée pour les enfants des classes moyennes voués à un brillant avenir – scolaire, du moins. Car l'immense majorité des livres « pour la jeunesse » (pour la vieillesse aussi, ne nous le cachons pas) n'est que l'ornement

superfétatoire d'un monde posé tel, une fois pour toutes et sans changement possible. Nous sommes à des parsecs de la littérature, autrement plus dérangeante, autrement plus troublante pour l'ordre établi. Comment en serait-il autrement quand les patrons des maisons d'édition n'ont qu'une obsession : vendre ? Quand le livre est assigné au rang de « produit » comme un savon ?

Quand des éditeurs tiennent en si haute estime leurs écrivains qu'ils ne rougissent pas de leur verser, en guise de droits d'auteur, 2,5 % sur le prix non pas public mais soldé du livre ? Assignée à la rentabilité, jugulée par les contraintes marchandes, comment la « littérature jeunesse » pourrait-elle être subversive ? Heureusement, il existe quelques poches de résistance. Qu'ils soient remerciés, les exceptionnellement rares éditeurs à penser encore littérature et non pas monnaie. Qu'ils soient remerciés, les lecteurs contraints de plonger dans ce bazar de l'inutile pour y dénicher quelques perles nécessaires. Qu'ils soient remerciés, ceux qui ont encore assez de nerf pour cracher dans cette soupe.

★ Virginie Lou est romancière

● Dessin de Thomas Frey pour « Le Monde des livres ». L'illustrateur sera présent au salon du livre de jeunesse avec la Maison des Illustrateurs.

LÉON WERTH

DÉPOSITION
JOURNAL 1940-1944

« Un passionnant document sur la France profonde à l'heure de Vichy. »
M. Ozouf, *Le Nouvel Obs*

« ... Il nous apprend la difficulté d'être et de rester un esprit libre. »
C.M. Cluny, *L'Express*

« Werth refuse de crier avec les loups. »
J.P. Azéma

EDITIONS
Viviane Hamy

L'INDE AU PIED NU
de Pierre Lartigue.
La Bibliothèque,
« L'Écrivain Voyageur »,
176 p., 95 F (14,48 €).

UN BONHEUR EN LAMBEAUX
de Nirmal Verma.
Traduit du hindi
par Annie Montaut,
Actes Sud, « Lettres indiennes »,
192 p., 119 F (18,14 €).

CETTE LUMIÈRE EN NOUS
La vraie méditation
de Juddi Krishnamurti.
Traduit de l'anglais
par Colette Joyeux,
Stock, 188 p., 105 F (16,00 €).

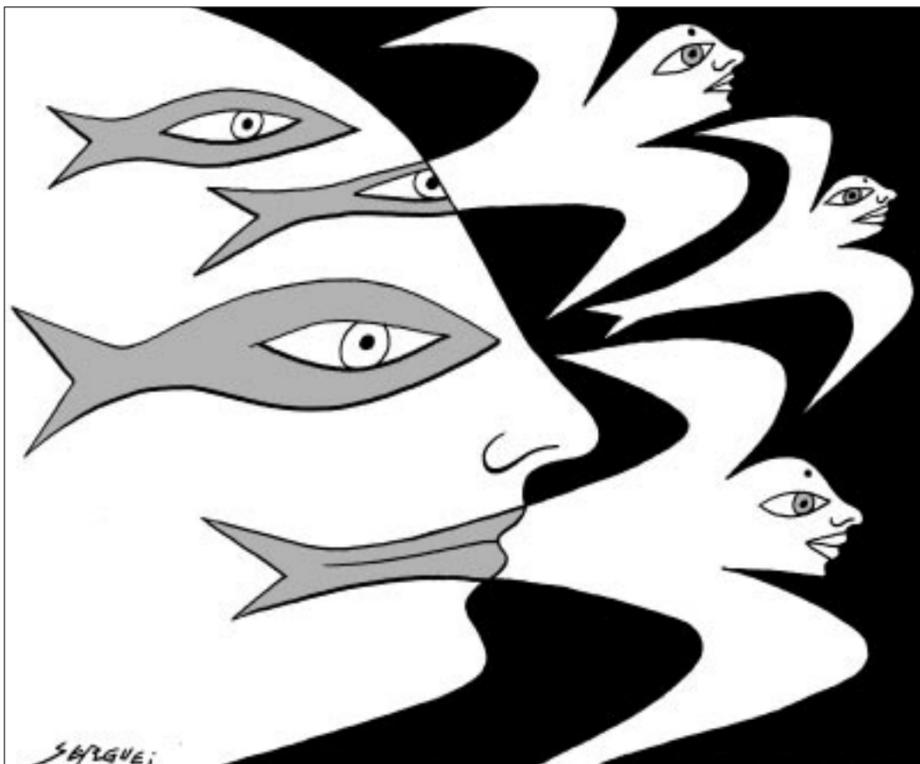
Elle a réinventé avec Gandhi la non-violence, évidemment, mais pourquoi ? Parce qu'elle fut et demeure terre de violence, où l'on pourfend et transperce, bastonne et mutilé plus normalement qu'ailleurs. On pourrait ainsi comprendre, sans trop d'artifice, chacun des grands traits attribués à l'Inde comme une sorte de réaction, ou de compensation, envers une tendance contraire. Propension à l'ascétisme et sens du renoncement seraient à mettre en rapport avec son obsession des plaisirs à profusion et des jouissances sans nombre. Fascination pour le silence ? Oui encore, mais connaissez-vous les cacophonies indiennes, la très bruyante vie quotidienne, le chaos des rues klaxonnantes, qui donnent le sentiment, au retour en Europe, d'arriver dans un monde extraordinairement feutré ? Et le sens indien de l'immuable, de l'éternel, ne serait-il en partie construit pour compenser l'omniprésence du mouvement, la place de la danse ?

Ces contraires enchaînés, et les perplexités qu'ils suscitent, sans doute les perçoit-on plus nettement par le regard des écrivains que dans les travaux des anthropologues et indianistes. Le récit poétique d'un voyage en Inde, à la recherche de la danse, que l'écrivain Pierre Lartigue vient de publier à la mesure de rendre sensible ces réalités. Ainsi l'arrêt sou-

Elle déconcerte et rassure. Elle restaure et inquiète. On y trouve généralement tout autre chose que ce qu'on était venu y chercher. L'Inde est sans doute l'un des derniers mondes émerveillants

dain où s'immobilise, en enchevêtrement impossible à comprendre, ce que nous appelons encore, faute de mieux, un embouteillage : « Les vaches s'endorment près des cuvettes d'eau boueuse au milieu des camions cahotants, des bicyclettes et des chariots. Les rickshaws avalent une pluie coupée de nuages d'essence bleue. Et parfois tout se bloque. Il semble alors que le monde pourrait s'enfoncer à jamais dans l'inextricable. Mais non : une pièce du puzzle bouge imperceptiblement. De proche en proche le mouvement se propage. Cela frémit, frissonne et bientôt tout glisse de nouveau parmi le bruit et retrouve une fluidité de sable dans le sablier. » Au cours de cette pérégrination en terre indienne, on apprend comme il se doit toutes sortes de faits qu'on ne sait où classer, par exemple que Mata-Hari, le jour où elle fut fusillée, portait des souliers signés Paquin, que le véritable abbé Faria, qui enseignait le magnétisme en 1813 rue de Clichy, avait inscrit sur sa carte « Brahmane de l'Inde », ou encore qu'il peut arriver aujourd'hui à un clown de nationalité suisse, au cours de son passage dans un ashram, de faire vœu de silence pour quatre semaines.

Le fil directeur du propos n'en reste pas moins les danseuses. « Elles sont très légères et ont un très fort jarret », soulignait Maistre de la Tour, qui fut en son temps commandant de l'artillerie du sultan de Mysore. Pierre Lartigue oppose au caractère vertical et ascensionnel de la danse européenne l'inscrip-



tion de la danse indienne dans un cercle dont le nombril est le centre. Il rend visite à celles qui font vivre le Bharata Natyam et en transmettent les multiples postures. Il décrit également de manière inattendue l'influence exercée sur Rodin, au printemps 1906, par les danseuses cambodgiennes, héritières de nombreuses techniques indiennes. « Quel vide elles m'ont laissé quand elles partirent, écrit le sculpteur. Je fus dans l'ombre et dans le froid, je crus qu'elles emportaient la beauté du monde. »

Ce n'est pas un regard de voyageur qui habite le roman de Nirmal Verma, mais la sensibilité d'un

habitant de Delhi (« Quelle drôle de ville, Delhi ! Avec ces habitants qui vivent au bord des tombeaux. »). L'histoire se déroule il y a vingt ou trente ans, dans le milieu des acteurs de théâtre. Jouer Strindberg en hindi est évidemment une expérience. Ce milieu attachant est décrit par Nirmal Verma à travers les yeux de Munnu, un jeune homme perpétuellement fiévreux, élevé sur les bords du Gange et venu vivre à Delhi chez sa cousine Betti, actrice. Dans ce roman en demi-teintes, habité d'une sorte de nonchalante étrangeté douce-amère, on retiendra une scène absolument extraordinaire qui vaut à elle

seule de découvrir le livre. Betti et Munnu sont dans une cabane de foire où une vieille femme, un peu sorcière, un peu médium, assistée d'un nain habillé en moine, est censée répondre, contre menue monnaie, aux questions qu'on lui pose. L'actrice demande ce qu'est le bonheur. Le nain se lance dans une danse où il lutte contre le vent glacé, perd sa robe qui part en lambeaux et offre à Betti un dernier morceau d'étoffe râpée en lui disant que c'est cela le bonheur.

Un bonheur en lambeaux est traduit du hindi. Ce titre inaugure aux éditions Actes Sud une nouvelle collection, « Lettres indiennes »,

que dirige Rajesh Sharma, excellent connaisseur des écrivains de l'Inde d'aujourd'hui. Son intention est de faire découvrir aux francophones les littératures élaborées dans les langues indiennes. C'est là une heureuse initiative. En effet, les lecteurs occidentaux connaissent maintenant assez bien les romanciers indiens anglophones, mais d'immenses découvertes restent à faire dans les littératures contemporaines en hindi, en bengali, en tamoul, ou encore en malayalam ou en marathi.

Krishnamurti, lui, s'est exprimé en anglais devant de très nombreux publics occidentaux jusqu'à sa disparition en 1986. On retrouve dans la dernière publication en date de morceaux choisis de ses conférences la thématique originale de ce penseur libérateur. Krishnamurti a en effet pour singularité de renvoyer chacun au travail sur lui-même qu'il est seul à pouvoir accomplir. Surtout pas de gourou : « Il faut se défier de toute forme d'autorité spirituelle. Il faut la récuser. » Ce refus du lien de subordination entre maître et disciple est sans doute le trait le plus constant et le plus caractéristique de ce penseur. Né à Madras en 1895, Krishnamurti avait été considéré, dès son adolescence, comme une réincarnation du Bouddha Maitreya par les membres de la Société de Théosophie. Il proclama lui-même, en 1929, la dissolution de l'ordre qu'il était censé diriger, en déclarant notamment : « Dès que vous suivez quelqu'un, vous cessez de suivre la vérité. » Parmi les thèmes récurrents de sa pensée qui se retrouvent dans le présent volume, on retiendra la nécessité de reconnaître lucidement le désordre et le chaos, en nous-même comme tout autour (« chacun est le monde ») ainsi que la possibilité pour notre conscience de faire en elle le vide et le silence et d'opérer ainsi une forme de sortie du temps. Le paradoxe moteur est que ce silence de l'esprit est considéré comme porteur de sa plus haute capacité de rencontre, d'amour, d'action. L'Inde n'a certes pas l'exclusivité du paradoxal. Elle seule, toutefois, en fait des usages si divers, inépuisablement.

Max Weber fait le détour par la Chine

Après ses études sur l'hindouisme et le bouddhisme d'une part, sur le judaïsme antique d'autre part, « Confucianisme et taoïsme » est l'un des volets de la trilogie webérienne consacrée à l'« éthique économique des religions mondiales ». Ou comment et pourquoi le capitalisme est resté étranger à la civilisation chinoise

CONFUCIANISME ET TAOÏSME
(Konfuzianismus und Taoismus)

de Max Weber.
Traduit de l'allemand par Catherine Colliot-Thélène et Jean-Pierre Grossein, présentation de J.-P. Grossein, Gallimard, « Bibliothèque des sciences humaines », 378 p., 175 F (26,68 €).

Des œuvres de Max Weber, on a fait bien des usages. Les durkheimiens, par l'intermédiaire de Mauss, accusaient Weber de les « démarquer » et de se borner « à émettre des opinions ». Et, par-

mi eux, Marcel Granet, spécialiste renommé de la Chine, inaugurerait une longue période de silence en négligeant l'apport du sociologue allemand à la sociologie comparée, à la manifestation des rapports liant une éthique économique initiale à chacune des religions mondiales. Si les traductions de l'œuvre en anglais ont été multipliées, elles ont été souvent fautes ou tirées dans le sens d'une validation du structuro-fonctionnalisme américain.

En France, la reconnaissance fut tardive, réticente du côté des sociologues des religions, brièvement polémique du côté des sociologues d'inspiration marxiste. Et puis l'œuvre y est devenue provocatrice d'orientations très diverses, depuis l'élaboration théorique de l'individualisme dit « méthodologique » jusqu'aux emprunts conceptuels de Pierre Bourdieu fondant sa sociologie de l'éducation et de la culture, jusqu'aux diverses entreprises d'interprétation de la déroutante modernité actuelle. Max Weber a été souvent réduit au rôle de fournisseur de procédés interprétatifs, et de formules inlassablement répétées, dont celle désignant l'état de « désenchantement du monde ». La récente publication critique de l'œuvre a ravivé les affrontements autant que la curiosité et l'intérêt. Elle révèle ce qui déconcerte : le détour par les religions afin d'identifier leur apport à l'éthique économique, à l'avènement du rationalisme économique, le même détour afin d'éclairer les phénomènes politiques. Une œuvre qui parut récusable en raison d'une union ambiguë de points de vue idéalistes et de points de vue matérialistes.

Weber cherche à établir un rapport de sens – en son entière complexité – entre les idées et la réalité matérielle ; il fait de la visée de sens dans l'action une composante principale de la réalité socio-économique. La méthode est nécessairement comparative, la médiation

par l'étude des configurations éthiques et des formes prises par les idées religieuses dans le mouvement historique oriente le parcours de la recherche. Il est d'ailleurs significatif que Weber ait eu comme dernier programme, interrompu par la mort, une vaste étude comparée des religions universelles. La plupart des résultats ont été publiés après sa disparition, dans l'inachèvement ou après remaniement.

Ce qui les relie, à travers les va-et-vient entre religions de la Chine et de l'Inde, judaïsme antique, religions de la Grèce antique et de l'Occident chrétien, et islam, c'est l'approche comparative de « l'éthique économique des religions mondiales ». *Confucianisme et Taoïsme* s'inscrit dans cet ensemble, sous la forme de deux éditions, la seconde plus élaborée étant posthume. C'est vers les deux grands systèmes religieux de la Chine traditionnelle que Weber a orienté ses premières recherches consacrées à la comparaison des religions universelles. Une étude conduite afin de faire pendant à son ouvrage le plus célébré, *L'Éthique protestante et l'esprit du capitalisme*. Avec l'objectif de confronter ce qui a permis la naissance et l'essor du capitalisme dans un cas, en Occident, à ce qui les a empêchés dans l'autre, en Chine.

On n'a pas manqué de le constater, avec *Confucianisme et Taoïsme* la démarche n'est plus celle des études consacrées au protestantisme. Une grande partie de la recherche explore les « fondements sociologiques » de la société chinoise traditionnelle. D'où l'ouverture de l'ouvrage sur la triade que composent « la ville, le prince et Dieu ». L'empire du Milieu est ainsi vu comme un immense pays avec des grandes villes placées sous l'autorité d'un prince, et appliquant une politique fiscale entraînant la rationalisation de l'administration. La ville chinoise, dans sa genèse historique, se différencie continuellement

de la ville occidentale. Elle est une « résidence princière », mais elle ne dispose pas de droits politiques propres, d'une puissance politique et militaire qui serait propice à une certaine autonomie. Elle contribue au développement de l'économie monétaire, mais elle reste constituée sur des « liens tribaux » qui contrarient la formation d'une bourgeoisie nécessaire à l'essor du capitalisme.

L'ORGANISATION AGRAIRE

Dans sa recherche des conditions défavorables à cette expansion, alors que d'autres paraissent la permettre, Weber retient notamment l'évolution historique de l'organisation agraire, qui n'aboutit pas à la formation de grandes exploitations rationnelles, ainsi que le manque de conditions politiques, préalables nécessaires à la naissance d'un « capitalisme rationnel d'entreprise ». Ce qui s'est constitué peut être désigné comme « un capitalisme de rapine politique interne ». Ce qui apparaît sous l'aspect des obstacles au capitalisme renvoie à la « structure de l'Etat » après l'ère féodale. Un Etat de type patrimonial, que Weber situe au cœur du système social chinois.

Par un effet de dérive des recherches, l'étude se déplace du religieux et de l'économique vers le politique : le charisme est politisé, la domination de forme traditionnelle illustrée, la bureaucratie patrimoniale montrée sans concurrence ni contestation. Et si l'empereur était « monarque par la grâce de Dieu », si son charisme dépendait de son succès – notamment dans la régulation du cours des fleuves –, le développement bureaucratique, qui a provoqué la formation du « grand Etat », a placé le souverain dans une relation ambivalente avec les fonctionnaires et les lettrés. Il est leur chef, mais c'est d'eux que résultent une relative limitation du pouvoir militaire autant que la capacité à gouverner

« classiquement ». Les lettrés, gardiens du système de qualification par formation et examens, ont permis à la culture chinoise de constituer et exprimer son unité. Ils entretiennent l'ethos chinois, qui valorise les capacités bien plus que la possession, ils occupent en tant que fonctionnaires lettrés une position voulue par le pouvoir central, ils se différencient par une « conduite de vie » et un aristocratie de la culture, ils ont créé un style de vie maintenu en longue durée.

Le confucianisme est l'éthique religieuse accordée à leur situation et à leurs intérêts, ils le constituent en une éthique dominante porteur d'un rationalisme bureaucratique. Et aussi pratique, car le confucianisme est une éthique « intramondaine » d'adaptation au monde, à son ordre et à ses règles. C'est par lui que la « convenance » allie l'ordre cosmique inviolable, l'équilibre de l'empire et l'équilibre de l'âme. La canonisation de Confucius, culte fondé sur une personnalité historique, ne modifie pas une orientation religieuse étrangère à toute eschatologie, à toute doctrine de salut. Par comparaison, le taoïsme est une hétérodoxie accordée aux non-lettrés, à visée autarcique, qui répond aux besoins religieux des masses.

Cette démarche webérienne a été critiquée : relevant d'une sociologie historique, elle ne périodise guère une histoire pourtant étendue sur deux mille cinq cents ans, relevant d'une sociologie religieuse, elle argumente en étudiant la plus « laïque » des grandes religions, relevant d'une sociologie économique, elle s'attache à une civilisation plus politique qu'économiste. Mais c'est repousser ainsi à l'arrière-plan la préoccupation dominante : éclairer par un détour deux rationalismes aux effets divergents, l'un signifiant la domination rationnelle du monde (l'occidental, puritain), l'autre l'adaptation rationnelle au monde (le chinois,

confucéen), l'un engendrant le capitalisme, l'autre lui restant étranger.

Le confucianisme a été le corpus donnant à l'empire centralisé son assise idéologique. Il a permis, au temps du maosisme, de maintenir en vie à l'extérieur, et notamment à Taïwan, la culture chinoise traditionnelle. Il devient, après avoir été perçu comme un obstacle au capitalisme modernisateur, un moyen de donner aux capitalismes asiatiques une coloration différente, et à certains des autocratismes asiatiques une légitimation culturelle. Ce qui place sous un éclairage actuel la contribution de Max Weber, tout en donnant avec ce détour par la Chine une autre appréciation de la spécificité occidentale.

Georges Balandier

AGREG
D'HISTOIRE
à
LA LIBRAIRIE DES
puf
LES ANNEES
RICHELIEU
par Françoise
HILDESHEIMER
« Du siècle d'or
au Grand siècle »
ChampsU-Flammarion)
MERCREDI 6
DECEMBRE à 17H30
49, Bd St Michel
75005 PARIS
Tél. : 01.44.41.81.20

villa gillet
Littérature internationale
Philippe Sollers (France)
Stewart O'Nan (États-Unis)
Rodrigo Rey Rosa (Guatemala)
Mardi 5 décembre à 19h30
Soirée animée par Raphaëlle Réroille
Benjamin Stora
«Algérie, années 1990.
Des événements invisibles»
Mardi 12 décembre à 19h30
Soirée animée par Lucile Schmid
25, rue Chazière - 69004 Lyon
Renseignements et réservations :
04.78.27.02.48

Livraisons

● **LES ÉLITES LOCALES DANS LA TOURMENTE.** Du Front populaire aux années 50, sous la direction de Gilles Le Béguec et Denis Peschanski

Grâce à une enquête menée plusieurs années durant par des correspondants départementaux de l'Institut d'histoire du temps présent, le devenir des élites locales, à travers les convulsions de toutes sortes que cernent les élections municipales de 1935 en amont, celles de 1953 en aval, est ici passé au crible d'une approche fine et décentralisée. S'ouvrant sur des contributions synthétiques, prolongées par l'examen d'itinéraires individuels (de René Plevin à Georges Marrane en passant par Vincent Aurio), l'ouvrage livre ensuite une trentaine de monographies locales. L'évocation des pays du Benelux, où s'observe une grande permanence, complète ce tour d'horizon. La discordance des analyses synthétiques livrées en guise de conclusion atteste que cette entreprise aura été jusqu'au bout une aventure scientifique où l'effort commun n'aura pas empêché des appréciations distinctes, voire opposées (CNRS éd., 460 p., 195 F [29,72 €]). **L. Do.**

● **1 061 COMPAGNONS. Histoire des Compagnons de la Libération,** de Jean-Christophe Notin

Inspiré par une vénération qui conduit son auteur, un jeune ingénieur des Mines, à s'en prendre dans une introduction véhémement à « tous les historiens aux lunettes furibondes », cet ouvrage dédié aux Compagnons de la Libération entend retracer une épopée ou, pour mieux dire, une multitude d'aventures épiques. Conscient de ce qu'« il aurait du donquichottisme à vouloir combattre le gomme du temps », qui estompe lentement mais sûrement les traits des 1 038 individualités à qui fut décernée la prestigieuse distinction, l'auteur n'en a pas moins résolu de tisser un récit où s'entrecroissent leurs itinéraires exceptionnels. Ce livre, qui n'a pas la prétention d'être « l'ouvrage absolu qui manquait à l'intelligence de la période », comblera les amateurs d'histoires incarnées (Perrin, 822 p., 198 F [30,18 €]). **L. Do.**

● **VICHY, juillet 1940,** de Louis Noguères

Prises sur le vif, revues et mises au net le mois suivant, ces notes d'un député SFIO qui vota « non » le 10 juillet 1940 étaient jusqu'à ce jour demeurées inédites. Arrivé le 4 juillet au soir à Vichy, Louis Noguères observa l'aggravation d'une situation qui aboutit au renoncement des chambres. Un témoignage de première main sur les coulisses d'un événement capital (Fayard, 156 p., 89 F [13,54 €]). **L. Do.**

● **L'EUROPE DES TRAITÉS DE WESTPHALIE. Esprit de la diplomatie et diplomatie de l'esprit,** sous la direction de Lucien Bély Il y a deux ans, Paris tint à participer à la commémoration de la fin de la guerre de Trente Ans (1648) par une exposition et un colloque international où Européens et Américains équilibraient les contributions nationales. En voici les actes, qui mettent en perspective ce temps fort de l'histoire de la diplomatie. Avec une courte communication d'Olivier Chaline sur « La Bataille de la montagne Blanche », sujet même de son dernier ouvrage (Noesis, 624 p., 210 F [32,01€]) qui revisitait le genre décrié de l'histoire-bataille (PUF, 632 p., 198 F [30,18 €]). **Ph.-J. C.**

● **TRAITÉ DE L'AMOUR PARFAIT**

Petit événement philologique, la parution en édition bilingue d'un *Tractatus de perfecto amore*, attribué au scolastique Gilles de Rome, a une légèreté et une liberté qui privilégient la poésie de l'élan spirituel sur la rationalisation de l'amour. En vingt-trois questions et réponses, une vision précieuse de l'amour courtois. (Édité, traduit du latin et présenté par Etienne Wolff, éd. du Rocher, « Anatolia », 88 p., 69 F [10,52 €]). **Ph.-J. C.**

Hitler jusqu'à la mort

Comme dans son premier volume, Ian Kershaw lie le parcours du chef de guerre à l'histoire sociale. Au risque de faire perdre de la consistance à son projet biographique

HITLER 1936-1945 Némésis de Ian Kershaw. Traduit de l'anglais par Pierre-Emmanuel Dauzat, Flammarion, 1 632 p., 240 F (36,58 €).

Au début de 1945, Hitler quitta son bunker de campagne pour s'installer à Berlin. La bonne idée, s'exclamèrent des Allemands en apprenant la nouvelle, le Führer ne saurait trouver de meilleur quartier général. Grâce au métro, il pourra aller facilement du front Est au front Ouest, et vice-versa.

Ce « bon mot », que rapporte Ian Kershaw dans le second volume de sa biographie de Hitler, enfonçait un dernier sarcasme dans le cercueil d'une aventure qui dura quelques courtes années, celle d'un empire qui embrasa le continent européen et se recroquevillait à présent dans une capitale ravagée, après avoir écrasé des millions de personnes dans l'intervalle.

Cette détente d'un régime et d'un peuple, Ian Kershaw la saisit au prisme de l'homme qui, entre 1936 et 1945, fit passer l'Allemagne du triomphe à la destruction. Comme dans le volume précédent, l'ampleur et la sûreté de l'information font une escorte admirable à une démarche soucieuse de peser les interprétations en présence et de s'arrêter à la plus convaincante, sans hésiter à marquer ce qu'un tel arrêt peut avoir de provisoire. La langue est claire, le ton mesuré et occasionnellement ironique, le récit limpide, même si la paraphrase consciencieuse des discours et entretiens de Hitler rend parfois la lecture fastidieuse.

Utilisant à plein le *Journal* de Goebbels, dont la publication s'est achevée récemment, Ian Kershaw montre combien les ambitions de Hitler furent excitées par l'annexion de l'Autriche, qui mettait à portée de main la création d'un Grand Reich et encouragea une confiance en soi qui devint bientôt témérité. Il démonte le fonctionnement d'un régime qui, par le délitement des organes de coordination, fit du dictateur un homme de moins en moins contrôlable. L'état-major, seul groupe conservateur resté à son contact, fut une source d'irritation constante, mais ne servit de frein que rarement.

Ian Kershaw dépeint avec une égale force les obsessions de Hitler : l'antisémitisme fanatique qui le tenaillait et qui trouva dans la guerre l'élan nécessaire à un assouvissement exter-

minateur, tout comme la résolution de ne jamais capituler qui lui fit préférer la destruction de l'Allemagne à l'abandon de sa résolution. Le rôle central du dictateur est nettement marqué, même si l'auteur souligne volontiers la part d'autonomie et d'initiative de ses paladins.

Dans cet ouvrage remarquable de solidité, c'est l'interprétation qui, ici et là, prête à discussion. Visant à jeter une passerelle entre biographie et histoire sociale, la démarche de l'auteur conduit à ce résultat paradoxal que le biographique s'amenuise au point de disparaître et que le social devient fantomatique.

Sur la personne de Hitler, le lecteur doit se contenter de quelques touches. L'auteur peut soutenir à bon droit que l'individu disparut pendant la guerre derrière le chef. Mais

chef jusqu'au bout, sans que celui-ci ait eu recours, comme Staline, à des purges massives.

Quant au rapport de Hitler avec la société allemande, Ian Kershaw l'a défini au départ de son entreprise comme une interaction par laquelle le premier, homme insignifiant, devint le réceptacle des projections de la seconde et trouva ainsi l'assise de sa puissance. Mais ces projections furent-elles homogènes ? Il serait bon qu'une biographie fasse une place aux Hitler imaginaires, y compris dans la période de guerre où la figure du dictateur pénétra dans les pensées et les rêves de l'Europe entière, suscitant des images négatives – l'ogre, l'Antéchrist –, mais aussi positives, avant tout en Allemagne – du fondateur d'empire au défenseur de la nation en passant par l'en-

traîment de compléter le tableau. Faute de différenciation, la notion de charisme tourne au schéma durkheimien : les Allemands auraient fait la puissance de leur dirigeant en le parant, comme dans une religion, de toute la force de leur société, puis servi avec zèle leur idole en exécutant ses ordres et en devantant ses souhaits.

Peut-être y avait-il chez Hitler autre chose que ce que la société pouvait lui insuffler, un système de pensée, aussi fruste qu'on voudra, une mentalité cohérente et consistante qui le fit s'entêter dans la lutte. Le chef et son peuple eurent partie liée, assurément, jusque dans les crimes, mais il nous manque pour mieux cerner la nature de ce lien, outre la prise en compte d'institutions médiatrices comme le parti nazi, une grille qui enregistre les accrochages partiels et les superpositions limitées entre l'un et l'autre, tout comme la courbe de leur association et de leur séparation.

La biographie d'un homme comme Hitler soulève, pour terminer, une question dont il paraît difficile de faire l'économie. Comment se placer face à un objet qui inspire la répugnance ? La mise à distance que pratique Ian Kershaw est celle qu'on attend d'un historien. Mais la narration, pas à pas, des décisions de Hitler, si elle a l'avantage de serrer le tracé de son action, produit un effet d'aplatissement, qu'accroît encore l'absence de ses innombrables victimes, dont les épreuves n'ont pas voix au chapitre. On peut souhaiter une plume qui donne le relief le plus abrupt à la monstruosité du chef nazi. Mais un tel choix, qui requiert probablement un talent d'écriture, se concilierait mal avec la thèse de l'homme insignifiant.

Quelle fin, pourtant, eut cet homme. En quelques années, le politique triomphant et le joueur sûr de lui s'était transformé en vieillard blanchi et voué, au bras secoué de tremblements, aux yeux injectés de sang. Terré au fond d'un bunker, il accomplissait dans l'autodestruction ce qui avait été d'entrée une œuvre de destruction. Pour nous qui avons vu dans les dernières décennies tant de dictatures s'écrouler presque furtivement, cette fin n'en est que plus saisissante. En se donnant la mort, Hitler, accompagné de sa jeune épouse, et bientôt suivi par Goebbels, avec sa femme et leur six enfants, puis par Himmler et un bon quart des *gauleiter*, scella la disparition d'un régime qui avait eu pour vocation la violence et la mort pour horizon.

Philippe Burrin



Ian Kershaw

Ian Kershaw est né en 1943 à Oldham (Lancashire). Médiéviste de formation, il participe dans les années 70 aux travaux de l'Institut d'histoire contemporaine de Munich. En poste aux universités de Manchester, Nottingham, puis de la Ruhr (il fut Visiting Professor à Bochum (1983-1984), il enseigne aujourd'hui l'histoire contemporaine de l'université de Sheffield. Suivant *Qu'est-ce que le nazisme* (1992), *Hitler. Essai sur le charisme en politique* (1995) et *L'Opinion allemande sous le nazisme* (1995) l'ont imposé comme un des meilleurs spécialistes contemporains.

cette absorption de l'un dans l'autre mérite réflexion. Contrairement à Mussolini ou Staline, Hitler n'avait pas de famille, d'épouse ou d'enfants, pas non plus un milieu professionnel, encore moins des amis. Tout ce qui fait la trame ordinaire du rapport à la société manquait chez lui, le prédisposant à devenir un pur support pour « la logique d'une idée », selon la formule de Hannah Arendt.

La conséquence en était un remarquable vide émotionnel sur le plan interpersonnel, y compris quand il s'agissait de ses compatriotes : Hitler ne se rendit jamais dans un hôpital ou une ville bombardée. Et une émotionnalité politique exacerbée dès lors qu'étaient en jeu son prestige et son autorité et, à plus forte raison, quand il s'en prenait à ses ennemis, à commencer par les juifs.

Ce marginal exceptionnel avait pourtant un lien social auquel on pourrait accorder plus d'attention. Malgré le gonflement de ses effectifs et la faiblesse de son autorité, le parti nazi, à coup sûr le noyau de ses cadres, offrait à Hitler une sorte de famille, et précisément la chaleur d'une bande, d'un *Männerbund*. Contrairement au parti fasciste, cette communauté virile resta fidèle à son

voyé de la Providence. Peu de choses nous sont dites sur la variété et l'évolution de ces images, sur ce qui captiva une grande partie des Allemands, ou du moins les retint dans la dépendance de leur dirigeant.

Cette pluralité des représentations rend fragile, du coup, l'interprétation de Ian Kershaw, rappelée avec insistance au lecteur, celle d'une société qui « travaillait en direction du Führer ». Une fois passé le temps des triomphes militaires, le lien entre le chef et son peuple fut mis à rude épreuve, le premier s'isolant de plus en plus du second. Ce qui trouve son reflet dans un récit qui se resserre progressivement sur le déroulement de la guerre, tandis que la société allemande, comme l'Europe occupée, s'efface dans les lointains.

Le concept de charisme développé par Max Weber et repris par notre auteur est certes utile pour aborder le fonctionnement du régime nazi. Mais peut-on soutenir que presque toute la société allemande fut transformée en communauté charismatique et qu'elle demeura, si l'on ose dire, dans cet état de grâce presque jusqu'au bout ? Max Weber avait défini d'autres formes de domination, tels le mode traditionnel et le

L'Allemagne en résistance

Au côté du travail de Günther Weisenborn, qui offrait, dès 1953 la première enquête sur les formes d'opposition au régime nazi, Gilbert Badia propose une synthèse sur une « résistance sans peuple »

UNE ALLEMAGNE CONTRE HITLER (Der lautlose Aufstand) de Günther Weisenborn traduit de l'allemand par Raymond Prunier, éd. du Félin, 400 p., 148 F (22,56€).

CES ALLEMANDS QUI ONT AFFRONTÉ HITLER de Gilbert Badia. Ed. de l'Atelier, 254 p., 120 F (18,29€).

Depuis une vingtaine d'années, la résistance allemande au nazisme est l'objet de nombreuses parutions, parmi lesquelles l'important colloque franco-allemand tenu à Paris en mai 1996, conçu par Christine Levisse-Touzé et Stefan Martens, publié en 1997 chez Albin Michel sous le titre *Des Allemands contre le nazisme*. Dès lors, l'édition en français d'une étude allemande vieille d'un demi-siècle appelle quelques explications.

Une Allemagne contre Hitler fut publié outre-Rhin en 1953 avec un titre original – *La Révolte silencieuse* – qui le caractérisait mieux. Son auteur, le dramaturge et romancier Günther Weisenborn, arrêté en 1942 par les nazis, libéré en 1945, entreprit très tôt une vaste enquête pour donner à voir la réalité et l'ampleur des diverses formes de résistance allemande. Son but : montrer qu'une « grande partie du peuple

allemand s'était dressée contre le despotisme nazi ».

D'où un « compte rendu » qui accumulait les preuves factuelles.

Etat des lieux, en forme d'énumération d'itinéraires de résistants suppliciés, tantôt esquissés, tantôt précisés jusque dans leurs détails, l'ouvrage fut intentionnellement imaginé comme une « mosaïque » afin de restituer la variété de cette résistance pour laquelle la langue allemande dispose de termes distincts et nuancés.

CONTRE LE SILENCE

Weisenborn mettait son point d'honneur à ne rien évoquer qui ne fût, d'une façon ou d'une autre, étayé par des sources. Soucieux d'arracher à l'oubli quantité de petits faits avérés, il proposait moins des grilles d'intelligibilité que le montage de séquences et de témoignages recueillis à grand-peine. Meticuleux travail de pieuse compassion mêlée d'une visée rédemptrice contre le silence voulu par les nazis, puis par les Alliés : « Ceci est le livre d'un Allemand qui l'a écrit en Allemagne pour des Allemands, parce que c'est notre cause ; elle doit être considérée bien en face, les yeux grands ouverts, et s'imposer courageusement contre la lassitude, la haine et la calomnie. »

C'est que travailler à l'effondrement du nazisme, pour un Allemand, c'était *ipso facto* vouloir aussi la défaite de son pays. Le résistant allemand était donc facilement assimilé à un traître à sa

patrie, pendant la guerre comme après. Ce qui faisait écrire au pasteur Martin Niemöller : « Notre résistance fut un problème. »

Au vrai, les résistances allemandes avaient vu le jour dès 1933 : les premiers déportés français trouvèrent à Dachau et à Buchenwald des Allemands qui y étaient détenus depuis des années. Religieux, militaires, ouvriers, citoyens de tous horizons payèrent rudement le prix d'une opposition que l'impitoyable appareil policier et judiciaire nazi traquait sans répit. Le grand mérite de Weisenborn est de rappeler que la Résistance allemande ne se résume pas aux pures figures de Hans et Sophie Scholl, de « *La Rose Blanche* », non plus qu'à l'attentat du 20 juillet 1944. Les annexes l'attestent avec leurs précieuses et poignantes traces d'actions dictées par le sursaut de consciences broyées par l'emploi de la force bestiale.

UNE UNION INTROUVABLE

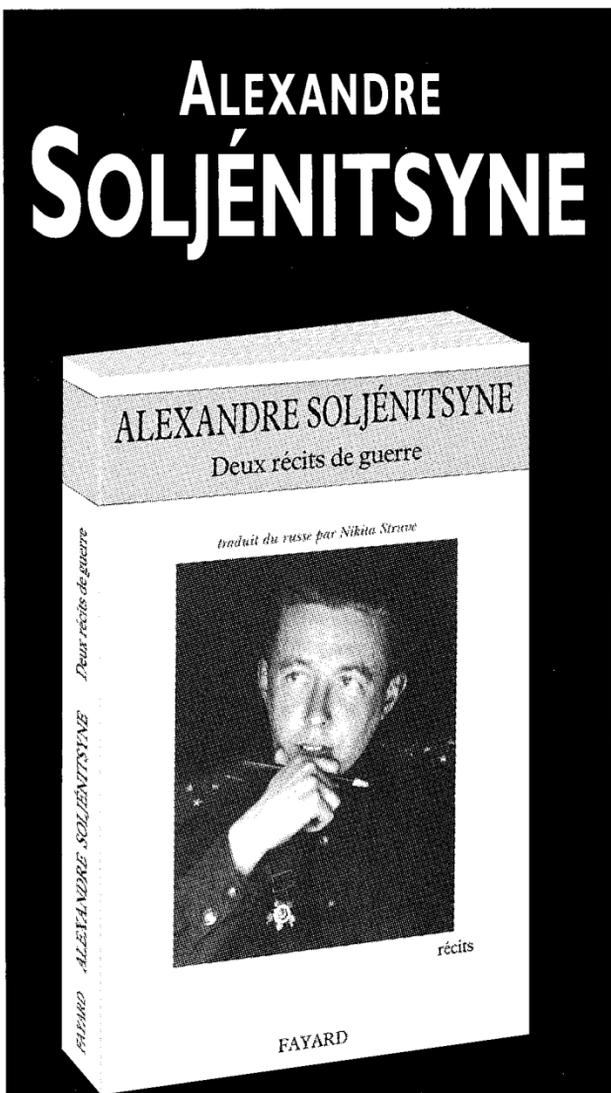
Précurseur, Günther Weisenborn alla, en 1953, à rebours des tendances historiographiques du moment. Son livre ne brisa l'indifférence qu'à sa réédition, en 1974, dans un climat changé. Dépassé sur le plan scientifique (1), il demeure un jalon important et une mine de renseignements.

Tout en rendant un vibrant hommage aux dizaines de milliers d'Allemands qui ont résisté à Hitler, Gilbert Badia, dans une approche déli-

berée synthétique et pédagogique, offre un contraste saisissant avec les vues de Weisenborn. S'appuyant comme lui sur une connaissance directe de l'Allemagne nazie, il décrit « l'adhésion de tout un peuple » à la propagande hitlérienne, ce qui le conduit à parler d'une « résistance sans le peuple ». Il pointe la faiblesse congénitale de l'opposition allemande : son incapacité à s'unir. Un constat à la résonance singulière s'il est croisé avec l'analyse récemment développée par Hartmut Mehringer pour qui la pensée résistante allemande dans ses diverses composantes aurait été dominée par la peur d'une société démocratique de masse avec une violente réaction de rejet de la République de Weimar (2). Ses idéaux auraient puisé dans un terreau antérieur à 1918. En somme, si l'on sait aujourd'hui que la résistance allemande a été active, diverse et héroïque, reste à mieux cerner sa nature. Vaste chantier qui débute tout juste.

Laurent Douzou

(1) Pour une vue claire et parfaitement maîtrisée de l'évolution historiographique replacée dans le cadre plus général de la société allemande, on consultera le remarquable ouvrage d'Édouard Husson, *Comprendre Hitler et la Shoah. Les historiens de la République fédérale d'Allemagne et l'identité allemande depuis 1949*, préface de Ian Kershaw (PUF, 310 p., 149 F [22,71€]).
(2) *Widerstand und Emigration. Das N.S. regime und seine Gegner*, Deutsche Tachenbuch Verlag, 1997.



Des pages d'anthologie.

FAYARD
www.editions-fayard.fr

Michael Powell, sans concession

Des années triomphales des « Chaussons rouges » à la disgrâce provoquée par « Le Voyeur » : ainsi s'achèvent les Mémoires de ce cinéaste resté encore trop méconnu

MILLION DOLLAR MOVIE.
Une vie dans le cinéma, tome 2 de Michael Powell.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Jean-Pierre Coursodon, Institut Lumière/Actes Sud, 768 p., 199 F (30,34 €).

Pétris d'ironie, les Mémoires de Michael Powell, cinéaste britannique dont l'œuvre reste à redécouvrir et auquel certains de ses jeunes confrères vouent un véritable culte, sont parmi les meilleures autobiographies laissées par un artiste. En voici le second tome, après une première partie, *Une vie dans le cinéma*, qui fut couronnée par le Prix du livre de cinéma décerné par le Syndicat français de la critique en 1997. Le titre, *Million Dollar Movie*, est un clin d'œil à une émission de télévision américaine dont Martin Scorsese était fan, et qui diffusait dans les années 50 des films étrangers, entre autres des films anglais, et en particulier des films de Powell, produits par une firme mythique nommée Les Archers. Powell vécut dans ce studio ses meilleures années, collaborant avec Emeric Pressburger, un scénariste hongrois de grand talent.

Ce second tome, dicté à son épouse car Powell ne pouvait plus lire ni écrire, court des années triomphantes où il réalisa *Les Chaussons rouges* et *Les Contes d'Hoffmann* jusqu'à ses années de disgrâce, après l'échec du *Voyeur* (victime d'une virulente campagne de presse qui exhortait à se débarasser du film en le jetant « le plus vite possible à l'égout »). Il dépeint, sans poser en martyr, cette période au cours de laquelle le cinéma britannique dut s'incliner devant les moguls hollywoodiens et le business.

« L'art est l'enfant du sexe et de la religion, dit Powell. C'est particulièrement vrai au cinéma, où le réalisa-



Jennifer Jones dans « La Renarde » (1950)

teur tire les ficelles de toutes ses marionnettes et ne rend de comptes à personne. » C'est parce qu'il fit partie de ces créateurs qui considéreraient leur « autorité comme allant de soi », refusant toute concession, signant des films différents de la production anglaise en vogue (ces « chroniques de la vie des herbivores », selon la formule de Michael Frayn, excédé lui aussi par ces comédies passéesistes) que cet adversaire du puritanisme dut accepter d'être mis sur liste noire, de se consacrer au « patin à roulettes », et de « mourir heureux » en se consolant d'avoir été « un ama-

teur » (par rapport aux cyniques avides de transformer le cinéma en industrie).

En dépit de ses nombreux projets avortés (une liste impressionnante de gâchis, parmi lesquels un *On dine* avec Audrey Hepburn, un *Odyssée* avec Orson Welles, et *La Tempête* d'après Shakespeare, avec Mía Farrow et James Mason), il souhaite que sa pierre tombale soit gravée ainsi : « Ci-gît Michael Powell, cinéaste et optimiste. »

On se doute que le « parler vrai » de Michael Powell fait des victimes. De David Selznick, il fait un portrait vengeur : ce « grand

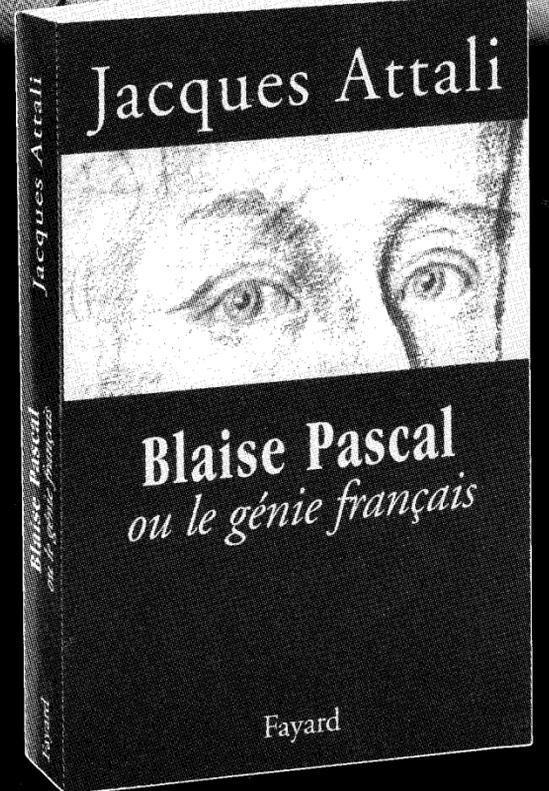
fumiste », qui « venait à la rencontre du public avec un grand sourire, les mains tendues comme Elmer Gantry », perdit les pédales en rencontrant Jennifer Jones, pour laquelle il voulait construire « un trône de sang ». Lorsque Powell tourna *La Renarde* (1950), Selznick, maître de la destinée du film en Amérique, le projeta à King Vidor, William Wyler, Josef von Sternberg pour les convaincre de tourner de nouvelles scènes dans lesquelles sa protégée serait plus voluptueusement mise en valeur. Lorsqu'il meurt en 1965 d'un arrêt cardiaque, Powell a ce mot : « Au moins il avait un cœur. Pas comme Sam Goldwyn. »

Amoureux des acteurs, plus encore des actrices, Powell parseme d'humour ses hommages à David Niven (hostile aux perruques qui le font ressembler à une « femme chauve »), Gregory Peck (« les épaules courbées par le poids de toutes les actrices d'Hollywood qu'il avait dû soutenir ») ou Kathleen Byron (« J'ai toujours éprouvé un respect spécial pour Kathleen depuis le jour où elle me menaçait avec un revolver. Une femme nue et un revolver chargé sont des objets convaincants »). Peter Sellers, qui refusa de tourner avec lui, s'attira un sobriquet sarcastique (« Peterloo »). Powell, irrésistiblement, est un pince-sans-rire : « Les mauvais acteurs se souient aussi, mais dans l'ivresse ils ne sont pas aussi mauvais que les bons acteurs. »

Ce pavé évoque aussi la réaction du producteur Harry Cohn à sa proposition de tourner une vie de Richard Strauss (« Envoyez-moi un synopsis »), une collaboration avec le peintre Matisse, un clin d'œil à Alfred Hitchcock (« farfadet malicieux »), un thé chez Igor Stravinski, un dîner avec Chaplin qui prétend avoir du sang tzigane. Et un coup de chapeau à Coppola, qui l'hébergea à la fin de sa vie comme « senior director in residence ».

Jean-Luc Douin

JACQUES ATTALI



Jacques Attali publie un « Pascal » superbe, érudit mais tendre. Il l'aime... C'est passionnant de A à Z.

Françoise Giroud,
Le Nouvel Observateur

Cette biographie est exemplaire. Elle raconte et pense d'un même mouvement.

Jean-Paul Enthoven,
Le Point

Une telle machine à penser est un défi pour tout biographe, observe Jacques Attali, qui l'a relevé avec talent.

Claude Jannoud,
Le Figaro littéraire

Le polytechnicien Attali apporte à la lecture des œuvres mathématiques et physiques de Pascal une compétence que les littéraires et les philosophes, habitués commentateurs du savant, ne possèdent que par oui-dire.

Pierre Lepape,
Le Monde

L'intimidant génie d'un homme aussi doué pour les mathématiques que pour la théologie... Il fallait bien un Jacques Attali pour oser le présenter, avec une reconfortante fraîcheur, au grand public.

François Sureau,
L'Express

FAYARD
www.editions-fayard.fr

Vues sur le cinéma

Jean-Louis Bory et Louis Skorecki : deux styles pour revisiter les films

DERNIÈRES CHRONIQUES CINÉMATOGRAPHIQUES
de Jean-Louis Bory.
Mémoire du livre, 382 p., 120 F (18,29 €).

LES VIOLONS ONT TOUJOURS RAISON
de Louis Skorecki.
PUF, 364 p., 152 F (23,17 €).

A quoi sert la critique ? A faire causer. C'est déjà beaucoup. On retrouve là le goût du pied de nez, l'amour de la pirouette chers à Jean-Louis Bory qui illustre une forme de la critique de cinéma dont certains ont la nostalgie : compétente, généreuse dans son don à communiquer le désir d'aller voir un film, militante dans sa détermination à faire découvrir des auteurs marginaux, pédagogique en sa mission d'aider à voir et à entendre, truculente dans sa forme pour peu que le chroniqueur soit doté d'une « plume ». Chez Bory, l'humour et la passion n'intervenaient jamais au détriment de la profondeur d'analyse : adepte de la brillante formule journalistique (« Zazie dans le subway » pour Alice dans les villes de Wim Wenders), il décodaient les œuvres par une méthode descriptive apparemment superficielle mais toujours pertinente et cultivée.

A relire ses papiers parus dans *Le Nouvel Observateur* entre 1977 et 1979 (qui précèdent, annonce-t-on, une réédition de ses chroniques de 1971 à 1977, jadis éditées en 10-18), on mesure combien il était, comme il le dit lui-même de François Truffaut, à la fois « tourmenté par le démon de l'écriture » et « hanté par l'ange du cinéma ». Et ce qui passionne dans ses textes, « c'est la subtilité de l'osmose qui circule » entre les livres et les films. Tout feu, tout flamme, Bory, profet lutin né, s'est toujours défini comme un cinéophile qui « a choisi le langage écrit » : lorsqu'il cite Faulkner ou Calet à propos de Sam Pec-

kinpah ou de Charles Matton, c'est une façon « de faire du bouche à bouche à la pauvre littérature anémiée tout en lui reflant un peu du beau sang frais de cinéma » (1). Jamais on ne le prend en flagrant délit de terrorisme.

Louis Skorecki, qui a lui aussi du style, s'adonne, à *Libération*, à un exercice auquel Serge Daney avait voulu donner des lettres de noblesse : revisiter les films qui passent à la télévision. Exercice de décryptage esthétique (parfois contestable) mais aussi sociopolitique (légitime) : il dénonce une vision du monde assénée par le cinéma, à ses yeux virtuelle. Sa critique de la raison critique l'amène à se remettre lui-même sur la sellette, revendiquer la subjectivité, déboulonner des icônes, se poser en zapper iconoclaste, indocile, paradoxal, irrespectueux du consensus.

C'est la règle du jeu : selon ses propres critères, sa propre sensibilité, le lecteur trouvera donc matière dans ces chroniques (sélectionnées par Paul Audi, et publiées en 1998 et 1999) à adhésion, irritation ou désapprobation. Magnifique est la déclinaison de ses quatre chroniques sur *Les 39 Marches* d'Hitchcock ; revigorant, cette réévaluation à la baisse d'un Woody Allen dérapant dans « le farfelu ficelle » et le sitcom ; bien vus, Renoir en « prince des émotions impures » et Kubrick en « maniaque du marketing ultime ». Désarmant, par contre, cet éreintement de Vigo qui dérape sur Bob Dylan ; indigné, cette vision de *Breaking the Waves* (« une branlette de nonne ») ; injuste, cette dénonciation de Benoît Jacquot en « cinéaste de l'esbroufe ». Mais c'est entre tant d'illuminations ! Très souvent, les irrévérences sont toniques. L'exercice est profitable.

J.-L. D.

(1) *Questions au cinéma*, Stock 1973.

★ Mémoire du livre réédite aussi la biographie que J.-L. Bory a consacrée à Eugène Sue, dandy et socialiste (576 p., 149 F [22,71 €]).

La forme, c'est le fond

François Niney étudie l'évolution du documentaire et, à travers elle, notre rapport à la réalité

L'ÉPREUVE DU RÉEL À L'ÉCRAN
Essai sur le principe de réalité documentaire de François Niney.
Ed. DeBoeck Université, 346 p., 240 F (36,59 €).

Quand, à la fin des années 20, les films de fiction ont conquis le « parlant », le documentaire est, lui, devenu parlé. Pourquoi une voix « off » est-elle venue surplomber ces images-là ? « Peu de travaux à ma connaissance l'ont recherché », indique François Niney dans *L'épreuve du réel à l'écran*. Les quelque trois cents pages de ce qui fut à l'origine une thèse de doctorat s'insèrent dans un espace peu fréquenté du questionnement des images : celui de « l'évolution historique des formes du documentaire et du reportage ».

Habitué à juger le fond des images avec un œil politique – que dit le film ? – et leur mise en forme – le montage – avec un œil esthétique, critiques et cinéphilosophes seront peut-être dérouterés par la démarche de l'auteur. Mais l'acquiescement se produit au fil de la lecture. Car il ne s'agit pas tant de renoncer au fond que d'y revenir à travers la forme : « ... ce sont elles (les formes) qui nous révèlent en profondeur les visions du monde qu'elles cadrent et projettent, qui les commandent ou qu'elles battent en brèche. Réciproquement, c'est l'invention de formes nouvelles de représentation et d'interrogation de la réalité à l'écran qui nous permet de saisir des discontinuités historiques et des tournants et d'en appréhender le sens, d'en interpréter les nécessités ». Ce n'est donc pas un hasard si, à la fin de la seconde guerre mondiale, la voix off du documentaire change de statut. Dans un monde bouleversé par les camps nazis, la guerre froide et Hiroshima, elle sort de la transcendance (qui parle ? Dieu ? le destin ?) pour

devenir plus personnelle. Dans les films de Resnais et surtout de Chris Marker, la « voix off inaugure une relation d'interlocution. Elle devient tantôt le "je" du réalisateur, le "vous" du spectateur, le "tu" d'un dialogue, le "il"..., etc. », signe certain que l'individu devient l'étalon d'un monde nouveau, mouvant et incertain à la fois.

Cette recherche sur les formes est donc bien (aussi) une histoire du cinéma. Mais mieux encore, une histoire de notre relation au monde. Car, comme le rappelle régulièrement l'auteur, les images nous parlent de la réalité, mais façonnent également notre perception de la réalité et notre action sur elle. Si bien qu'à interroger l'urgence mise par certains réalisateurs à inventer une forme nouvelle de transmission de la réalité, l'auteur aboutit inévitablement à mettre en lumière des basculements de sens. « Analyser comment se font jour de nouvelles figures d'expression audiovisuelle (...) c'est mesurer ce qui dans la définition de la réalité est devenu stéréotype insoutenable et ce qui s'y révèle de nouveaux possibles. »

La grille d'analyse que l'auteur mobilise pour saisir l'évolution des formes de la reproduction du réel à l'écran – documentaire ou fiction – respecte la liberté du lecteur. Si le passage par l'introduction est obligatoire pour saisir la démarche, le lecteur peut ensuite divaguer, selon son humeur ou ses goûts cinématographiques, au gré de différents chapitres centrés tantôt sur des hommes (« les fictions du réel selon Wiseman, Rouch, Cassavetes »), tantôt sur des thèmes (« le cinéma vérité et télé réalité » ou « les archives »).

La masse des films cités est très impressionnante, mais François Niney n'a pas la présomption de supposer qu'ils sont connus de tous. Il prend donc la peine de nous les raconter, sans doute pour mieux donner envie de courir les voir.

Yves Mamou

L'ÉDITION FRANÇAISE

● **Le Pommier n'est pas une contrefaçon de L'Olivier.** Le tribunal de grande instance de Paris a débouté, mercredi 22 novembre, le Seuil qui attaquait Fayard pour contrefaçon et concurrence déloyale après le lancement des éditions Le Pommier, en mars 1999. Le Seuil estimait que le nom et le logo du Pommier étaient une imitation frauduleuse de sa filiale, les éditions de L'Olivier. La troisième chambre du TGI n'a pas non plus retenu la concurrence déloyale, invoquée entre la collection « Romans et plus » du Pommier et celle de « Fiction & Cie » du Seuil, qui a été condamné à payer 15 000 francs au titre de l'article 700 du nouveau code de procédure civile.

● **BD BOUM 2000 à Blois.** La 17^e édition du festival de bande dessinée de Blois (Loir-et-Cher), qui a eu lieu du 24 au 26 novembre, a décerné son grand prix à José Antonio Muñoz, pour l'ensemble de son œuvre. D'origine argentine, José Antonio Muñoz a publié chez Casterman de nombreux récits en noir et blanc avec son compatriote Carlos Sampayo (*Alack Sinner*, *Billie Holiday*...) ou avec le romancier américain Jerome Charyn (*Le Croc du serpent*). Muñoz dessinera l'affiche du festival BD Boum 2001, qui lui consacra une exposition. Le scénariste-dessinateur Blutch, auteur d'une vingtaine d'albums, a remporté le prix Jacques-Lob, tandis qu'André Cheret, l'un des pères de *Rahan* – avec Roger Lecœur –, a remporté le prix attribué par le quotidien *La Nouvelle République*. Les Britanniques Neil Gaiman (scénario) et Dave McKean (dessin) se sont vu décerner le prix Jeunesse pour leur album *Le Jour où j'ai échangé mon père contre deux poissons rouges* (Ed. Delcourt). BD Boum a accueilli 20 000 visiteurs et une centaine d'auteurs.

● **Nouvelles collections en série chez Casterman.** A l'instar de ses concurrents belges Le Lombard et Dupuis, l'éditeur de BD Casterman a décidé « de réinvestir le secteur tous publics ». Au terme de ses récentes tribulations – rachat par Flammarion puis vente de celui-ci à l'éditeur italien Rizzoli, tensions sociales, etc. –, Casterman lance vingt nouvelles collections de BD, dont onze en novembre. Destinées à un public d'enfants et d'adolescents, ces nouvelles séries mettent en scène des « héros récurrents », créés pour la plupart par de jeunes auteurs (Stibane, David de Thuin, Thierry Robbe-recht, Virginie Vanholme, etc.) mais aussi par des auteurs plus confirmés (Gilles Chaillet, Dufaux, etc.). Quatre axes pour ces nouvelles collections : l'aventure policière ou fantastique, l'humour, l'enfance et le récit historique.

● **Le retour du prix Féneon.** Le prix Féneon de littérature a été attribué mardi 28 novembre à Laurent Mauvignier, pour son premier roman, *Loin d'eux* (Minuit). Il a, depuis, publié un deuxième roman, *Apprendre à mourir* (Minuit), qui vient d'obtenir le **prix Wepler**. L'écrivain, qui avait envoyé son manuscrit par la poste aux seules éditions de Minuit, correspond aux exigences du fondateur de cette récompense, l'écrivain, critique et collectionneur Félix Féneon (1861-1944), qui désira aider « un jeune écrivain âgé de 35 ans au plus et dans une situation modeste ». Relancé sous la houlette de l'université de Paris, le prix Féneon – qui n'avait pas été attribué depuis 1998 – a distingué, depuis 1949, des écrivains comme Michel Cournot, Michel Butor, Philippe Sollers, Michel Deguy, Denis Roche, Jacques Roubaud, Patrick Modiano, Jean Echenoz, Hervé Guibert...

Rectificatifs

● Le titre du livre d'Ismail Kadaré chroniqué dans « Le Monde des livres » du 24 novembre n'est pas *Froides sœurs d'avril* mais *Froides fleurs d'avril* (Fayard). *Le Manuel du goulag* de Jacques Rossi a été publié au Cherche Midi, et non au Seuil.

La Fnac débarque en Suisse et en Italie

L'arrivée, à quelques semaines de distance, de la chaîne française à Milan et à Genève relance les débats sur le prix unique du livre

La Fnac est dans une phase d'expansion. Elle multiplie les initiatives en France, avec le développement de son site Fnac.com et accentue l'implantation de nouveaux magasins, comme récemment à Parly-II (Yvelines), ou place d'Italie, à Paris. A quelques semaines de distance, le groupe appartenant à François Pinault et franchi deux fois les Alpes, en Italie d'abord, puis en Suisse, suscitant dans les deux cas l'inquiétude des professionnels.

Dans un spot publicitaire pour l'ouverture de son magasin milanais, l'enseigne française n'a pas hésité à détourner deux des plus célèbres monuments de la ville : Giuseppe Garibaldi descend de son cheval pour lire un roman et Leonardo da Vinci écoute extasié un morceau de musique. Après plusieurs mois d'incertitudes et de rumeurs, c'est en effet à Milan, en plein centre-ville à quelque 200 mètres de la place du Dôme, que « le McDonald's français de la culture multimédia », selon le quotidien *La Repubblica*, a inauguré le premier d'une série de huit grands magasins, qui devrait lui permettre de s'affirmer en quelques années comme l'un des protagonistes du marché du livre italien. La Fnac prévoit ainsi d'ouvrir l'année prochaine trois nouveaux magasins à Gênes, Vérone et encore Milan, suivis plus tard par ceux de

Padoue et Naples.

Le lieu du débarquement n'a pas été choisi par hasard, la métropole lombarde étant la capitale de l'édition italienne et le plus riche marché du livre de la péninsule. Dans la ville de Mondadori, Rizzoli et Feltrinelli, sur plus de 3 500 m² disposés sur quatre étages, la firme française a présenté son célèbre modèle à base de livres, disques, micro-informatique, hi-fi, photo et billetterie, en misant sur la richesse de l'offre et sur la qualité de ses services pour séduire le public italien. Les plus importantes chaînes de librairies du pays ont renforcé leurs positions. Mondadori a ouvert en juin un médiastore de 3 700 m² à quelques arrêts de métro de la nouvelle Fnac.

C'est également à grand renfort de pub, de flonflons et de discours officiels, que la Fnac a inauguré dans la cité de Calvin son premier magasin en Suisse. Elle a vu un peu moins grand, avec une surface de 2 200 m² sur trois étages et une équipe d'environ 140 personnes, dont une cinquantaine de vendeurs spécialisés recrutés en majeure partie sur place. Le jeudi 16 novembre, le Tout-Genève s'est empressé pour tenter de jauger l'impact que cette ouverture en fanfare pourrait avoir sur le commerce environnant.

Comme à Milan, la Fnac a choisi pour son entrée en scène l'une des rues cossues, marchandes et

piétonnes du centre-ville. Elle a d'emblée annoncé un second point d'ancrage dans les six mois en périphérie, au cœur d'un vaste centre commercial très fréquenté. Et son PDG, Jean-Paul Giraud, ne cache pas ses ambitions : Genève n'est qu'un premier pas, avec Bâle et Lausanne en point de mire dans l'immédiat, le regard néanmoins fixé sur la Suisse alémanique... en vue de partir à la conquête du marché allemand. Visiblement, la malheureuse expérience de Berlin, abandonnée au bout de six ans, n'a pas été oubliée.

REMUE-MÉNAGE

En attendant, les responsables du groupe souhaitent donner l'impression de faire patte de velours pour n'effaroucher personne et se soucier de la réussite de leur arrivée. Après des étapes de diversification aboutie jusqu'au Brésil et à Taïwan en passant par l'Espagne et le Portugal, la Suisse et l'Italie s'inscrivaient logiquement à l'horizon de la consommation culturelle définie par la Fnac.

En Suisse, libraires, disquaires et distributeurs de matériel de loisirs électroniques ne dissimulent guère un certain agacement, qui peine à masquer des craintes tant réelles qu'inavouées. L'avenir se jouera sur les prix et le respect par la Fnac de ses engagements de ne pas contourner les diffuseurs suisses. Les prix du livre français sont majorés d'environ

25 % à 40 % sur le marché helvétique par rapport à ceux pratiqués de l'autre côté de la frontière. Les fluctuations sont moins marquées pour le reste des « produits culturels ». C'est en partie la crainte de l'arrivée de la Fnac qui a favorisé un rapprochement entre éditeurs et libraires, francophones et alémaniques pour demander des mesures pour imposer un prix unique du livre, qui est menacé en Suisse alémanique et inexistant en Suisse romande.

En Italie également, les inquiétudes des librairies indépendantes se focalisent surtout sur le thème du prix unique du livre, bien que pour le moment la Fnac n'ait pas annoncé une politique de remise particulièrement offensive. En Italie, où les rabais moyens varient entre 10 % et 20 % du prix (mais parfois jusqu'à 30 %), les professionnels attendent depuis longtemps la nouvelle loi concernant le secteur du livre, qui devrait régler les réductions autour de 10 %. Annoncée par le ministre de la culture, Giovanna Melandri, en juillet et récemment approuvée par le conseil des ministres, la loi devrait être votée par le Parlement au plus tard avant le printemps, car la fin de la législature renverrait toute décision à 2002 et à un nouveau gouvernement.

Par les remous qu'elle suscite, l'arrivée de la Fnac a entraîné un

remue-ménage jugé aussi nécessaire que salutaire par nombre d'habités. En poussant ainsi à la redéfinition des options et des services proposés aux clients, le consommateur devrait y trouver son compte. D'aucuns y laisseront sans doute quelques plumes, mais d'autres rétorquent qu'il faut bien marcher avec son temps...

En Italie, le monde des librairies indépendantes enregistre sans cesse des initiatives originales, comme celle d'Holden Libri, la librairie ouverte par l'école d'écriture du même nom, créée à Turin par Alessandro Baricco, l'auteur de *Soie* et *City*. Dans ces petits espaces (100 m² à peine), au milieu des étagères, vingt-huit casques permettent d'écouter de brèves présentations de livres enregistrées par des écrivains et autres personnages plus ou moins célèbres. Baricco par exemple fait l'éloge de *Pastorale américaine* de Philip Roth. Le concept de cette librairie, dont le stock est vraiment très réduit (pour le moment seulement les vingt-huit livres présentés en sonore, auxquels iront s'ajouter chaque mois dix nouveautés), s'oppose par principe à la logique de la librairie supermarché et joue la qualité contre la quantité, sa devise étant « écoute ce que j'ai à te dire avant d'acheter ce livre ».

Jean-Claude Buhner et Fabio Gambaro

Le prix unique à petits pas

C'était l'un des objectifs culturels de la France, dans le cadre de la présidence de l'Union européenne : agir pour le maintien d'un système de prix fixes pour le livre, dans les pays où il est appliqué, et même faire quelques prosélytes, comme l'Italie ou la Belgique, pays où la question fait l'objet de discussions. La menace du commerce électronique et la rupture, à la demande de Bruxelles, de l'accord entre l'Allemagne et l'Autriche ont ravivé l'inquiétude des partisans d'un système de prix unique.

Trois rendez-vous importants devaient permettre d'avancer sur la question. Une réunion informelle des quinze ministres à Lille en juillet a montré que la question n'enthousiasmait pas beaucoup de voisins européens (*Le Monde* du 24 juillet). Un colloque à Strasbourg a au contraire permis d'afficher une mobilisation des professionnels de nombreux pays (*Le Monde* du 12 octobre). La dernière étape était la réunion des ministres de la culture à Bruxelles, jeudi 23 novembre, qui a porté pour l'essentiel sur l'adoption du programme d'aides au cinéma, Média Plus (*Le Monde* du 25 novembre).

Les ministres européens de la culture ont quand même adopté une résolution sur le prix unique – la troisième en quatre ans. Le texte, âprement discuté, est le résultat d'un compromis qui lui a permis d'être adopté à l'unanimité. La résolution invite la Commission à « tenir compte de la

dimension transnationale du marché du livre » et à « prêter une attention particulière, lors de l'examen des réglementations et accords nationaux relatifs au prix fixe du livre, dans la mesure où ils affectent les échanges entre les Etats membres : au risque de développement des contournements, aux conséquences du développement du commerce électronique, ainsi qu'aux questions liées aux importations entre les pays pratiquant un système de prix fixe du livre ».

On est loin des discours sur une directive européenne, qui s'est rapidement révélée inaccessible. Le texte est une invitation et ne contraint en rien la Commission européenne. Catherine Tasca s'est félicitée d'un texte qui va « permettre l'application effective des systèmes nationaux de prix fixes du livre, tout en soulignant la nécessité de mieux prendre en compte la dimension transnationale du marché du livre ». Côté français, on espère que son adoption encouragera les partisans du prix unique et constituera un soutien à l'initiative – appuyée par les Français et les Allemands – du parlementaire européen allemand Willy Rothley sur la question. Christophe Forax, porte-parole de Viviane Reding, commissaire européenne à la culture et à l'éducation, explique qu'« à l'heure du livre numérique, il ne fallait pas limiter les débats à la question du prix unique et chercher aussi d'autres moyens pour développer la promotion du livre et de la lecture ».

Alain Salles

AGENDA

● **DU 30 NOVEMBRE AU 2 DÉCEMBRE. MÉDIAS.** A Paris, la Bibliothèque du Centre Pompidou propose un colloque « Médias et représentations du monde. Figures de l'événement » (Centre Pompidou, 75004, rens. : 01-44-78-44-49).

● **LES 1^{er} et 2 DÉCEMBRE. VILLE SAINTE, CITE MARTYRE.** A Lyon, la Villa Gillet propose un colloque sur le thème « Villes et religions », sous la direction de l'historien Olivier Christin (à 19 h 30, villa Gillet, 25, rue Chazière, Lyon 69 000, rens. : 04-78-27-02-48).

● **LE 2 DÉCEMBRE. ENFANCE.** A Paris, l'association Parrains par mille organise des dédicaces avec 50 écrivains, afin de promouvoir le parrainage d'enfants en France (à 14 h 30, mairie du troisième arr., 12, rue Eugène-Spüller, rens. : 01-43-31-11-12).

● **LE 6 DÉCEMBRE. HABERMAS.** A Paris, la revue *Cultures en mouvement* organise une conférence sur « La Nation, l'Europe et la Démocratie », au cours de laquelle Jürgen Habermas dialoguera avec Dominique Schnapper et Alain Touraine (à 17 heures, université Paris-VII-Denis-Diderot, Amphithéâtre 24, 2, place Jussieu, 75005, rens. : 04-92-90-44-10).

● **LE 8 DÉCEMBRE. AVENIR DU LIVRE.** A Paris, la Maison des écrivains propose une journée de débat sur « Ecrire, lire, éditer : permanence et (r)évolutions » (à partir de 9 h 30, 53, rue de Verneuil, 75 007, rens. : 01-49-54-68-90).

● **LES 8 ET 9 DÉCEMBRE. MAUPASSANT À L'ÉCRAN.** A Rouen, les Amis de Flaubert et de Maupassant organisent un colloque sur « Les adaptations cinématographiques des romans, contes et nouvelles de Maupassant » (à 20 heures, amphithéâtre José-Axelrad, uni-

versité de Rouen, rens. : 02-35-71-21-97).

● **LE 9 DÉCEMBRE. FOUCAULT.** A Paris, Ent'revues et le Centre Michel-Foucault organisent une journée d'études sur le thème « Foucault en revues » (à partir de 10 heures, Maison des écrivains, 53, rue de Verneuil, 75 007, rens. : 01-53-34-23-23).

● **LE 9 DÉCEMBRE. A TRAVERS LE TEMPS.** A Paris, la 53^e Journée Dédicaces de sciences-po aura pour thème « Avec le temps » (à 14 heures, Institut d'études politiques, 27, rue Saint-Guillaume, 75007, rens. : 01-45-35-46-75).

● **LE 11 DÉCEMBRE. LIRE ET FAIRE LIRE.** A Paris, seront lus des extraits de l'ouvrage *Lire pour vivre* (Robert Laffont), anthologie sans frontières de textes à la gloire de la lecture, publiée au bénéfice de l'association Lire et faire lire (à 20 heures, Théâtre des Bouffes-Parisiens, 4, rue Monsigny, 75002, rens. : 01-43-14-39-43).

Diversité de la littérature iranienne

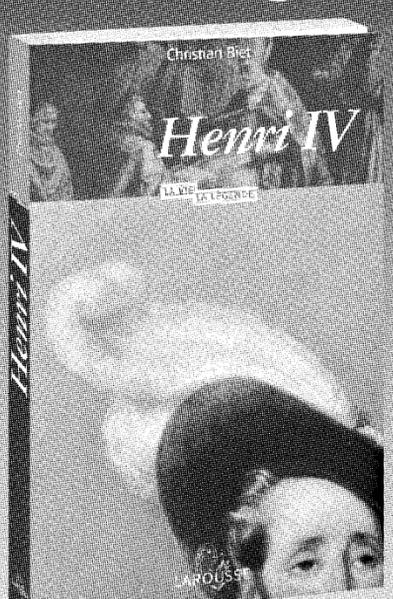
Huit écrivains iraniens, invités à Paris par la Maison des écrivains, ont participé, mardi 21 et mercredi 22 novembre, à deux soirées dans les locaux de cette institution, rue de Verneuil ; la première était consacrée à la prose, la seconde à la poésie. Les 24 et 25 novembre, ces mêmes auteurs, qui représentent les différentes générations, étaient à au Théâtre de l'Odéon (*Le Monde* du 24 novembre).

Au cours de ces différents échanges, accompagnés de lectures, le public, venu nombreux, a pu mesurer la diversité de la littérature iranienne actuelle. La place de la politique et de l'histoire, notamment dans la poésie, et le rapport avec les écrivains de l'exil ont été, avec le rôle des femmes, quelques-uns des thèmes abordés.

Ces rencontres ont donné lieu à trois publications : sous le titre *Derrière ma fenêtre il y a un corbeau*, la Maison des écrivains et les éditions de l'Inventaire (qui ont fait découvrir Houchang Golchiri) publient, sous la direction d'Alain Lance et de Brigitte Ouvry-Vial, une anthologie des écrivains invités (100 p., 85 F [12,96 €]). Les éditions Mille et Une Nuits proposent un choix de nouvelles établi par Sorour Kasmaï (*Les Jardins de solitude*, 196 p., 59 F [8,99 €]). Enfin, est rééditée une anthologie de poésie, parue en 1980 sous la direction de Chahrâchoub Amirchâbi et Alain Lance (*Iran, Poésies & autres rubriques*, Phénix éditions, 3, allée de la Seine, 94854 Ivry, 132 p., 90 F [13,72 €]).

P. K.

Henri IV, sa vie, sa légende



Christian Briet
Henri IV
LA RÉPUBLIQUE
LE POGNE

368 pages
149 F
22,71 €

Déjà parus : Sade, de Gaulle



LAROUSSE

ENFIN
LA VERITE
SCIENTIFIQUE

Suzel FUZEAU-BRAESCH
Le Dieu unique
et le récit de Jésus :
Analyse des mythes fondateurs

L'Harmattan, 5-7 rue Ecole Polytechnique, 75003 Paris
238 pages, 87 références. Prix : 130 frs

Les rencontres à la librairie

Compagnie

le mercredi 6 décembre à 18h.
MARC DELAUNAY et MARC CRÉPON
à l'occasion de la parution du tome 1 des
Œuvres philosophiques
de **F. Nietzsche**
(Ed. Gallimard/Bibliothèque de la Pléiade)
LIBRAIRIE COMPAGNIE, 58, rue des Ecoles, Paris 5^e. Tél. 01 43 26 45 36